SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES

LE DÉSERT

ET

LE SOUDAN

ÉTUDES

SUR L'AFRIQUE AU NORD DE L'ÉQUATEUR

SON CLIMAT, SES HABITANTS

LES MOEURS ET LA RELIGION DE CES DERNIERS

PAR

M. LE COMTE D'ESCAYRAC DE LAUTURE

Membre de la commission centrale de la Société de Géographie
Membre de la Société Asiatique de Paris
et de la Société Orientale

PARIS

LIBRAIRIE
DE J. DUMAINE
rue et passage Dauphine, 30

LIBRAIRIE
DE FRIEDRICH KLINCKSIECK
11, rue de Lille, à Paris

Novembre 1853

LE DÉSERT

ET

LE SOUDAN.

Paris. — Imprimé par E. Thunot et Cᵉ, rue Racine, 26.

551
E74X
1853
MAA

LE DÉSERT

ET

LE SOUDAN

PAR

M. LE COMTE D'ESCAYRAC DE LAUTURE,
Membre de la commission centrale de la Société de Géographie,
Membre de la Société Asiatique de Paris
et de la Société Orientale.

PARIS.

LIBRAIRIE
DE J. DUMAINE,
rue et passage Dauphine, 30.

LIBRAIRIE
DE FRIEDRICH KLINCKSIECK,
11, rue de Lille, à Paris.

Novembre 1853.

PRÉFACE.

Entraîné par le goût des voyages et l'attrait d'une vie indépendante, je parcours, depuis huit années, le sol de l'Afrique. Tour à tour, j'ai visité Madagascar (1), les Comores, Zanzibar, la côte du Maroc, l'Algérie, les régences de Tunis et de Tripoli, le Belad-el-Djérid, l'Égypte, la Nubie, le Cordofan, le Sennar.

Je désirais étendre encore mes investigations avant d'écrire, mais je n'ai pu jusqu'à présent donner suite à mes projets; j'ignore ce que l'avenir me réserve, et encouragé par la bienveillance que me témoignent un grand nombre d'hommes

(1) J'étais embarqué alors sur la corvette *le Berceau* qui depuis s'est perdue corps et biens dans ces parages. Un jeune homme héroïque, dont les marines de France et d'Angleterre déplorent la perte, le lieutenant de vaisseau Bellot, dont je m'honore d'avoir été l'ami, naviguait alors comme aspirant sur ce navire à bord duquel je fis la connaissance d'un autre martyr de la science, l'enseigne de vaisseau Maizan.

distingués et de savants, parmi lesquels je citerai M. Jomard, je me hasarde à publier aujourd'hui ce travail.

J'ai profité d'un séjour de quelques mois en France pour réunir mes notes éparses, les mettre en ordre et rédiger ce livre. Très-pressé par le temps, je n'ai pu donner à mon style toute la perfection désirable. Je suis tombé dans quelques redites, dans des contradictions apparentes peut-être, mais faciles à accorder; car toute question a deux faces, toute institution a ses avantages et ses défauts. Le caractère même de l'homme offre les oppositions les plus tranchées. Le Grec, par exemple, est faux et courageux; l'Israélite, cupide et charitable. Toute chose est un alliage dans lequel l'homme de parti ne distingue qu'un seul élément, dont le critique impartial effectue l'analyse, et dont le grand écrivain seul sait unir les éléments épars en passant de l'analyse à la synthèse.

Il n'est rien de bon où l'on ne puisse trouver à reprendre, rien de mauvais qui ne mérite quelque éloge. Je cherche la vérité pour elle-même; mes jugements peuvent être erronés, ils sont sincères. Je n'attends rien et n'ai point reçu les faveurs de ceux que je loue; je n'ai essuyé ni refus ni injure de ceux que je blâme.

Je ne saurais, par exemple, reprocher au gouvernement turc des désordres qu'il était impuissant à réprimer. Mon domicile a été violé, mais dans une ville dont la populace a massacré Sélim-Pacha et fait trembler encore ceux qui se prétendent ses maîtres. J'ai tiré, d'ailleurs, en ce qui me concerne, la plus éclatante réparation de l'insulte qui m'était faite. Je n'en puis avoir conservé de ressentiment. Je ne confonds

pas un tumulte passager avec un acte de fanatisme et je sais rendre justice au peuple arabe comme au peuple turc.

Sympathique à l'islamisme, je ne le suis pas à ceux qui le compromettent ou le trahissent, mais les circonstances actuelles me font un devoir de la modération la plus grande : j'aurais pu écrire sur la Turquie moderne un livre qui eût trouvé plus de lecteurs que celui-ci ; j'ai préféré garder le silence et laisser la parole à des apologistes dont j'apprécie les intentions et que je ne contredirai pas.

Je me suis proposé surtout dans ce livre, en comparant mes observations personnelles à celles d'autrui, de généraliser quelques faits et d'esquisser les principaux traits d'un tableau que l'avenir retouchera.

J'ai cependant évité le plagiat autant que je l'ai pu. Il m'eût été facile, en pillant les ouvrages de mes devanciers, en m'adressant surtout à ceux de Denham et du cheikh Mohammed-et-Tounsy, d'ajouter un volume à mon livre. Je me suis gardé de le faire, au risque d'être incomplet, et n'ai traité avec détail que ce qui concernait les contrées que j'ai visitées moi-même.

Mais le voyageur ne cherche pas seulement des arbres ou des pierres ; partout j'ai cherché l'homme, l'homme éclairé et intelligent.

L'étranger élevé dans des idées différentes des nôtres ; le compatriote établi dans une contrée lointaine sont comme des livres que le voyageur feuillette à son gré, ouvre à la page qu'il aime, qui fournissent une réponse à toutes ses questions, un éclaircissement à tous ses doutes. Les faits s'accumulent dans sa mémoire, se confirment les uns les autres

ou se combattent : le voyageur discerne, apprécie et généralise.

Je citerai donc parmi les informateurs auxquels je dois le plus, MM. Morpurgo, négociants autrichiens, établis dans le Soudan. C'est à MM. Morpurgo que je dois d'être devenu un chamelier passable et de savoir voyager dans le désert.

M. Thibaud, auprès duquel j'ai pu étudier les Arabes du Cordofan, mieux encore que sous leurs tentes.

M. Rollé, négociant, établi depuis longues années à Khartoum.

M. Peney, chirurgien en chef de l'armée du Belad-es-Soudan.

Enfin, don Ignatius Knoblecher, supérieur de la mission catholique du fleuve Blanc.

La transcription des mots arabes m'a préoccupé un instant, mais je n'ai pas tardé à me convaincre que je ne pourrais arriver à cet égard à aucune exactitude. Plusieurs lettres arabes ne sont pas représentées dans notre alphabet, et alors même que l'on conviendrait d'une combinaison de signes destinée à indiquer leur présence et qui ne pût donner lieu à aucun équivoque, il resterait à savoir si un mot donné devrait être transcrit conformément à son orthographe ou conformément à sa prononciation, et pour ne citer qu'un exemple : le mot qui se prononce *goum* dans tous ou presque tous les pays arabes, commence par la lettre que nous avons l'habitude de représenter par un *k* dans le mot Abd-el-Kader, et par un *c* dans le mot Coran, lettre qui n'existe pas dans notre langue et que les Arabes prononcent de trois façons différentes.

On ne peut connaître, enfin, l'orthographe, que des mots qui se rencontrent dans les lexiques ; que l'on a vu par écrit ou que l'on a entendu prononcer par des gens instruits. La plupart des noms de villes et beaucoup d'expressions dont l'usage est limité à une province et dont les racines sont oubliées ne sont point dans ce cas. Des voyageurs étrangers à l'étude des langues en ont défiguré plusieurs, de façon à les rendre méconnaissables. Le mieux est donc, en ce cas, de s'en tenir à l'orthographe consacrée par le hasard.

Pour le reste des mots, je me suis contenté d'une approximation grossière et j'ai fait usage du système de transcription le plus communément employé.

J'ai rendu le *waw* par un *w* et non par *ou*, lorsqu'il était suivi d'une voyelle, parce que cette lettre est dans ce cas une véritable consonne comme le *w* anglais. On ne la prononcera pas *v* comme les Allemands, parce que le *v* n'existe pas en arabe, et que s'il s'était agi de le faire sentir je n'aurais pas été chercher un signe différent. Si nous voulions transcrire le mot *Waday* d'après le système français, nous devrions l'écrire non pas *Ouaday*, mais bien *Oidaille*. Seulement ce système est tellement vicieux et tellement étrange que personne n'aurait le courage de l'adopter.

On remarquera, enfin, que pour me conformer à l'usage qui prévaut chez les Africains eux-mêmes, je n'ai pas borné à telle ou telle contrée particulière l'appellation générale de Soudan, dont la traduction littérale, dans notre langue, est le mot de Nigritie ; mais que j'ai compris sous ce nom toutes les parties de la zone intérieure habitée par les noirs musulmans ou païens.

C'est par suite d'une habitude contractée dans les colonies, que j'ai à tort employé quelquefois le nom de Cafres pour désigner toutes les populations noires de la côte orientale d'Afrique, depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'auprès de Zanzibar.

J'ai joint à ce travail quelques dessins faits par moi sur les lieux et dont j'ai surveillé la gravure avec le plus grand soin. Ces dessins n'ont pas seulement le mérite de reproduire l'image fidèle de quelques localités peu importantes, les détails que j'y ai fait entrer et dont je les ai surchargés peut-être, donneront, je l'espère, une idée exacte des mœurs, de la physionomie, du costume, de l'industrie des Africains. Si je ne m'étais proposé que d'offrir au public quelques vues plus ou moins pittoresques, mon album me les aurait fournies en grand nombre. J'aurais confié à un artiste exercé le soin d'en tirer parti, et une lithographie ou une gravure sur acier leur eût donné du relief et de l'effet ; mais j'ai pensé que la recherche artistique était aussi déplacée dans un ouvrage de la nature de celui-ci que la recherche littéraire. Aussi ai-je évité la coopération d'un dessinateur, qui n'eût pas manqué d'altérer, de dénaturer des croquis dont le seul mérite est la scrupuleuse exactitude. Les scènes animées représentées dans la plupart de ces planches ont été empruntées, souvent par moi, à des dessins différents. Le théâtre que je leur assigne n'est pas toujours celui où je les ai observées, mais elles s'y présentent quelquefois, et dès lors je n'ai pas hésité à les y accumuler, afin de rendre plus claire l'intelligence du texte et d'éviter les répétitions qu'eût entraînées la richesse purement apparente d'un nombre double ou triple de gravures.

J'ai tracé sur deux petites cartes la division par climats de l'Afrique au nord de l'équateur, la distribution géographique des peuples qui l'habitent ou la parcourent et la direction des routes commerciales qui unissent le Rif et le Soudan.

J'ai placé sur ces cartes les villes de Caubé et de Wara, en me basant sur les itinéraires dont j'ai personnellement reçu communication dans le Soudan, non que je sois certain de leur exactitude, mais parce qu'ils me semblent fournir une donnée de plus à la résolution d'un problème digne d'occuper l'attention des géographes.

INTRODUCTION.

La renaissance occupera une grande place dans l'histoire du monde. Le même siècle vit Colomb réalisant la sublime devise d'Alexandre, ouvrir le monde aux nations, tandis que Guttemberg l'ouvrait à la pensée, Gama porter dans l'Inde l'avant-garde de l'Europe et Cortez planter le drapeau de Charles-Quint dans la capitale de Montézuma.

C'est à dater de cette époque que les races européennes comprirent toute leur puissance, et que, reines du monde par le double droit de l'intelligence et de la force, elles en commencèrent la conquête. L'Amérique, l'Inde, les occupèrent tour à tour, l'Océanie leur fut une proie facile : l'extrême Orient, l'intérieur de l'Asie, l'Afrique, longtemps dédaignée, semblent appeler aujourd'hui leurs efforts. Il y a cette différence entre les conquêtes des anciens et les nôtres, que

celles-là ne pouvaient sans péril dépasser certaines limites : la distance qui séparait la métropole des provinces conquises, exigeait que le souverain laissât presque tous les détails de leur administration à l'arbitraire de ses lieutenants. Ceux-ci en profitaient, tantôt pour accabler les peuples d'impôts et les opprimer de telle sorte que la révolte était sans cesse à redouter, tantôt pour gagner les chefs du pays, s'assurer le concours de l'armée d'occupation et proclamer leur indépendance.

Ces dangers ne subsistent plus de nos jours : la vapeur, l'électricité, ont triomphé de la distance et du temps. Tout part du centre et tout y revient ; au lieu de satrapes et de proconsuls, les souverains actuels n'ont plus sous leurs ordres que des lieutenants sans initiative, et qui ne sauraient être obéis qu'en commandant au nom de leurs maîtres. L'empire du monde cesse dès lors d'être une chimère ; déjà la puissance des Césars est éclipsée par l'Angleterre et par la Russie, déjà des milliers de royaumes disparaissent pour faire place à de plus vastes agglomérations.

Toutes les conquêtes du reste ne sont pas achetées par des batailles ; en outre de ces établissements militaires que des forteresses doivent garder, on remarque par tout le monde le travail patient d'une invasion lente des hommes et des idées de l'Europe.

La Californie, née d'hier, est couverte déjà de villes opulentes; la Chine s'ouvre à des influences européennes; l'empire ottoman y est déjà soumis; la conquête si glorieuse de l'Égypte par l'armée française est un précédent qui nous lie à l'Afrique; l'occupation de l'Algérie ouvre à nos commerçants des routes nouvelles, à notre civilisation de nouveaux triomphes.

La géographie cependant, humble et méconnue du vulgaire, est regardée par lui comme une science abstraite bonne à tenter des esprits curieux, inutile au reste des hommes. On oublie que c'est à elle, à ses efforts patients que sont dus tous nos progrès et toutes nos victoires; que c'est elle qui a mis en relation tous les peuples, poussé Colomb vers l'Amérique, noyé l'Espagne sous un déluge d'or, et jeté si souvent des royaumes en pâture à des aventuriers sans pain.

Elle peut dire, comme Alexandre s'élançant à la conquête de l'Asie : J'ouvrirai la terre aux nations, *aperiam terram gentibus*.

Ouvrir la terre si vaste aux nations que l'Europe emprisonne étroitement, tel est le but que la géographie se propose, tel fut le glorieux mobile de tant de voyageurs héroïques morts en éclairant une route que suivront les armées de l'avenir.

Telle est la devise gravée au premier feuillet de ce livre, livre médiocre par le fond, imparfait par la

forme, mais qu'une grande idée soutient et grandit. Prévoyant, appelant partout le triomphe des races européennes, j'ai voulu décrire à mon tour une terre que j'ai parcourue, une terre qui nous est promise et qui attend de l'Europe ses maîtres.

Planche I. — Vue de GAFSA, dans le Belad-el-Djérid.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 1.

A l'extrémité de droite de la planche, on remarque une chapelle ou marabout; entre ce marabout et les terrains du premier plan passe la route de Tunis à Gafsa.

Sur le premier plan, quelques Arabes et deux tentes.

Contre les montagnes et sur le second plan, un douar, une petite mosquée, le château de Gafsa et sa chapelle, une seconde mosquée, quelques maisons, les premiers dattiers de l'oasis qui s'étendrait à gauche sur une longueur d'environ 6 kilomètres.

En arrière du château et sur le dernier plan, on aperçoit le Djebel-Ouqtar.

CARTE
des
CLIMATS AFRICAINS,
et
DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE
des
Populations Africaines.
1853.
ESPAGNE
MER MÉDITERRANÉE
TURQUIE
ARABIE
OCÉAN ATLANTIQUE
Is Açores
Is Madère
Is Canaries
Algier
Tunis
Tripoli
Benghazi
Mogadar
Maroc
Tafilet
Chdamès
Audjelah
Blanes
Ain Salah
Ghât
Morzouk
Siout
Médine
la Mecque
Korosko
Dongola
Berber
Debbé
Bilma
Temboctou
Aghadez
Portandick
Louis
Gambie
Ségo
Djenné
Sakatou
Kachnah
Kano
Kouka
Wara
Caubé
Lobeïdh
Khartoum
Sennar
Gondar
Sana
Tangrès
Timé
Abomé
Koumassie
Bénin
Tunda
Tchadda R.
Monrovia
Rio Grande
Tombo
Douvasse
Djibbo
Kabra
Zone et Région des Oasis parcourues habitées par des Musulmans Civilisés
Arabes Blancs
Région parcourue par des Arabes Noirs
ZONE PRIVÉE DE PLUIES OU DÉSERT
parcouru par des Nomades peu croyans de Race Berbère
ZONE DES PLUIES ESTIVALES
habitée par des Musulmans Barbares
ZONE DES PLUIES INCESSANTES
habitée par des Idolâtres Sauvages.
GOLFE DE GUINÉE
Échelles
Myriamètres.
0 25 50 75 100
Journées de Caravanes.
0 5 10 15 20
Paris, I. de Bineteau r. A. Dubois. 6
P. Bineteau del

LE

DÉSERT ET LE SOUDAN.

LIVRE PREMIER.

CLIMATS AFRICAINS.

I.

GRANDES DIVISIONS DE L'AFRIQUE BORÉALE.

Coup d'œil sur la région des pluies hivernales (Rif).

Sous le rapport du climat, l'Afrique, au nord de l'équateur, peut être divisée en quatre zones :

Zone des pluies hivernales;

Zone privée de pluies;

Zone des pluies estivales;

Zone des pluies incessantes.

La première de ces zones ou de ces régions, commençant au littoral de la Méditerranée, a pour li-

mite, dans le sud, une ligne presque parallèle à ce littoral et qui s'en éloigne rarement de plus de cent lieues. Cette zone reçoit les pluies de la Méditerranée, dont les vents du nord lui amènent les nuages : pendant l'hiver les chaînes du littoral l'Atlas, le Gharian arrêtent la marche de ces nuages qui laissent échapper une pluie abondante : pendant l'été ils ne forment plus, au contraire, qu'une vapeur légère, s'élèvent à une plus grande hauteur et sont ramenés dans le nord par les courants équatoriaux.

C'est la chaleur également, et non les montagnes, qui assigne à la marche des nuages ses limites. En Égypte, la pluie ne dépasse que rarement le Caire; au Caire même, le ciel est presque toujours d'une admirable pureté et les épaisses vapeurs auxquelles l'inondation du Nil donne naissance, chaque année, sont entraînées jusqu'à Chypre par les vents du désert.

Les pluies hivernales donnent à la région qu'elles arrosent la fertilité; abondantes, elles assurent une belle récolte, tandis que leur absence ruine les espérances du cultivateur.

Dans le Gharb, c'est-à-dire au Maroc, en Algérie, dans les régences de Tunis et de Tripoli, le déboisement des montagnes exerce sur la distribution des eaux la plus fâcheuse influence.

En hiver, mille torrents se précipitent du haut de ces sommets pierreux, charriant les rochers, entraînant les terres cultivables, couvrant de caillous roulés et de sables les plaines qu'ils inondent, ravinant les vallées qu'ils parcourent, déracinant les arbres, aussi

furieux, aussi indomptés que l'orage qui leur a donné naissance et non moins éphémères que lui.

Dès le mois de février, en effet, ces torrents se trouvent arrêtés. Un chapelet de petites mares (sobha) indique pour quelques jours encore les parties les plus profondément creusées de leur parcours; bientôt les mares elles-mêmes disparaissent : l'ouadi desséché est devenu un chemin ou un fossé, et l'Arabe altéré doit en creuser le fond pour chercher au-dessous du sable un peu d'eau saumâtre et bourbeuse.

Un petit nombre de cours d'eau, faisant exception à cette règle, sont permanents; mais les crues redoutables de l'hiver ne permettent pas toujours d'en cultiver les bords, et le laboureur, contraint de s'en éloigner, ne peut plus compter que sur les pluies lorsqu'il confie son grain à la terre.

Plus basses en général que le niveau de la Méditerranée, les plaines du Sahara sont protégées par une digue montagneuse, qui s'étend du Maroc à l'Égypte : de l'Atlas, où elle atteint sa plus grande élévation et sa plus grande largeur, elle gagne par soubresauts la côte de Tripoli, y forme le Gharian, reparaît auprès de Benghazy et longe la côte jusqu'à l'Égypte.

Au nord de cette chaîne, en Algérie, s'étend le Tell, région la plus septentrionale de toute l'Afrique; elle offre les mêmes caractères que l'Andalousie, la Sicile et la Palestine. Son climat est le même ; elle n'est pas moins accidentée. Ses cultures naturelles sont également le blé, l'orge, l'olivier, le mûrier, la vigne, l'oranger, le figuier, le liége et le cactus, récente

importation de l'Amérique. Les cultures coloniales n'y réussissent pas, le dattier même ne s'y montre guère. Plus favorisées sous ce dernier rapport, la côte de Tripoli, celle d'Égypte, forment plus spécialement ce que les Arabes appellent le Rif; nom qui s'applique du reste à toute la région cultivable située au nord du Sahara.

II.

LE BELAD EL DJERID.

Son développement. — Le Dattier, sa culture, ses variétés, ses usages. — Aspect du Désert.

L'eau fournie par les pluies de l'hiver, en s'écoulant sur les pentes méridionales de l'Atlas du Gharian des montagnes de Derna, se perd dans les sables où l'industrie de l'homme sait souvent la retrouver. Quelquefois elle reparaît au loin pour former une source, un ruisseau, un lac, un étang, que les chaleurs de l'été font disparaître et dont l'existence ne se révèle plus dès lors que par les efflorescences salines dues à l'action de l'eau sur des terres imprégnées de sel gemme. Tels sont les chott du Sahara, tel est celui de Nefta et de Tozer, visités par moi en 1849. Autour de ces sources, de ces ruisseaux, de ces lacs vient se grouper une population active, intelligente.

Le dattier qui craint la pluie, mais dont le pied a besoin d'être arrosé sans cesse, fournit à ces populations une précieuse ressource. C'est ainsi que dans le désert chaque ruisseau, chaque étang donne naissance à un de ces îlots de verdure que nous appelons des oasis et que les Arabes désignent sous le nom de *ouah*. Entourée de tous côtés par l'océan de sable, l'oasis n'a guère de voisins et son indépendance est rarement menacée. La commune s'organise dès lors en république et le pouvoir de ses chefs se mesure au nombre de leurs dattiers.

Quelquefois aussi, un archipel d'oasis forme une petite fédération. Les oasis de Tuggurt en sont un exemple, mais Tuggurt lui-même n'est que le noyau d'une ligue opposée à une autre ligue d'oasis voisines, et généralement, dans le désert, l'idée de voisinage entraîne l'idée de rivalité et exclut celle d'alliance.

Le désert africain convient dans toute son étendue à la culture du dattier, car les limites extrêmes de cet arbre précieux sont dans l'hémisphère nord et dans l'intérieur des terres le 12e et le 37e parallèles; sur les bords de la mer il les dépasse facilement, sa limite méridionale surtout, et se montre quelquefois dans le voisinage immédiat de l'équateur. On le trouve parfois dans le désert; mais, comme je l'ai dit, le dattier ne donne de fruits que s'il est arrosé. Sa présence dans un lieu aride indique même toujours l'emplacement d'une ancienne aiguade; de plus, une certaine latitude, une certaine nature de terrain doivent lui convenir plus particulièrement que toute

autre. Aussi ne doit-on pas s'étonner de voir les oasis former au sud de la digue montagneuse et en suivant le 33e parallèle, une longue chaîne que caractérise le nom de Belad el Djerid, région des palmes, et qui s'étend des bords de l'Atlantique aux rives du Nil, par Tafilet, Wargla, Tuggurt, Nefta, Tripoli, les oasis de Siwah et d'Audjelah; jetant dans le sud quelques ramifications telles que le pays des Touaregs, Ghdamès, Ghaat, le Fezzan, les oasis Khardjeh et Dakhileh; traversant enfin, du nord au sud, toute la région du dattier, en s'attachant aux bords du Nil; car l'Égypte et la Nubie ne sont qu'une immense oasis, différant de toutes les autres par ses proportions, mais n'en différant en rien par sa nature.

En Égypte, comme dans les oasis, l'eau est l'élément essentiel de la fertilité du sol; comme dans les oasis l'arrosage est obligatoire et, sauf l'époque de l'inondation, a lieu par des moyens artificiels. Le limon si vanté du Nil n'est sans doute pas dépourvu de toute propriété fertilisante, mais son mérite a été trop vanté; l'eau est le grand engrais des terres africaines. L'eau et le soleil suppléent dans les oasis du Sahara au limon du Nil, et les jardins de Nefta ne sont pas inférieurs à ceux de Rosette. Ce limon gras me paraît d'ailleurs peu favorable au dattier qui ne donne nulle part, soit en Égypte, soit même à Sukkot, en Nubie, des fruits aussi savoureux que ceux de Nefta. Il est vrai aussi que le riverain du Nil préoccupé de ses immenses cultures, de son riz, de son blé, de ses fèves, de son coton, de son sucre, ne donne pas au

dattier tous les soins qu'il exige, et que surtout il ne l'arrose pas.

Dans les oasis du Belad el Djerid, le dattier est l'objet d'une culture très-intelligente; il y est souvent planté en quinconce : un petit canal apporte chaque jour dans le fossé creusé autour de sa base l'eau dont il a besoin. En dedans de ce fossé, un remblai de terre de deux pieds de haut entoure le pied de l'arbre et protége en les couvrant ses racines adventives.

Le dattier se plante de bouture, la bouture donne un arbre semblable à celui qui l'a fournie; il n'en est pas toujours de même avec le noyau, et la croissance de l'arbre semé est très-lente. Au bout de quatre ou cinq ans le dattier planté, si c'est un arbre femelle, commence à donner des fruits; on a soin toutefois d'en arrêter le développement afin de ne pas fatiguer le jeune dattier : ces fruits d'ailleurs ne seraient pas de bonne qualité, souvent ce sont des avortons (sich), le noyau ne s'y est pas développé. Le dattier peut vivre jusqu'à deux cents et deux cent cinquante ans; il est rare, néanmoins, d'en voir qui aient plus de quatre-vingts ans. Lorsqu'ils dépérissent on les saigne en trois endroits, au printemps, au-dessous de la base des feuilles; la séve qui découle de ces blessures est reçue dans des vases retenus au-dessous par des cordes et qu'on vide chaque matin; les trois vases peuvent contenir une quinzaine de litres, et l'écoulement ne cesse qu'après deux ou trois mois. Ce liquide, assez analogue par la couleur et par le goût au lait de coco et au vin de palme tiré de l'*elaïs guineensis*, porte dans

le Djerid le nom de *lagmi;* il s'en fait dans les oasis une grande consommation. Chaque matin les enfants le vendent par les rues en criant : Lagmi mlihah ia lagmi.

Au bout de vingt-quatre heures le lagmi entre en fermentation. On aide quelquefois cette opération en enfouissant profondément les vases qui le contiennent. Les juifs en font une eau-de-vie assez médiocre.

Dès le mois d'avril tous les dattiers sont en fleur; c'est au mois de mars que sont recueillies les fleurs du dattier mâle (dokar); chaque régime est alors partagé en une multitude de petites grappes ou chatons que l'on attache aux régimes femelles.

La poussière blanche, le pollen des fleurs mâles, répand une odeur analogue à celle du sperme; les Arabes le croient en conséquence (peut-être est-ce avec raison) très-aphrodisiaque et mangent soit ce pollen, soit les fleurs elles-mêmes, malgré la défense qui existe à cet égard, le nombre des arbres mâles étant toujours très-restreint relativement à celui des arbres femelles. Soit en effet que la nature forme plus de femelles, soit que les cultivateurs détruisent les jeunes mâles dès que leur sexe se déclare, c'est-à-dire de quatre à cinq ans, il n'est pas rare de voir des oasis ne posséder qu'un ou deux arbres mâles et l'on n'en compte d'ordinaire que cinq ou six pour mille arbres femelles.

La récolte des dattes se fait en octobre et novembre, suivant les espèces.

On jette les régimes du haut de l'arbre sur des nattes; la datte fraîche (tamr) est la meilleure; elle

se mange sur le régime. La datte sèche (bela) est généralement égrenée; elle se conserve facilement lorsqu'elle a été exposée quelque temps au soleil et qu'elle a laissé suinter une partie du sucre qui s'y trouvait en excès et qui est recueilli par les Djéridiens, c'est le miel de dattes.

Les dattes sèches servent à la préparation de diverses pâtes ; leur chair, mélangée et pétrie avec de la farine, fournit un biscuit sain (bsissa), nourrissant et d'un goût agréable. La datte peut être employée à la préparation de l'eau-de-vie; c'est en Égypte et en Nubie surtout qu'elle reçoit cette application. Les Coptes font un grand usage de cette liqueur, très-inférieure sous tous les rapports à l'eau-de-vie de raisins faite à Chio, qu'elle cherche à imiter et à remplacer.

Je pourrais citer plus de 60 variétés de dattiers, et je suis loin de les connaître toutes.

Les fruits de chacune de ces variétés diffèrent essentiellement sous le rapport de la forme qui peut être allongée, arrondie, ovale, cylindrique, etc., de la grosseur, de la couleur, qui peut être jaune, brune, rouge, blanchâtre, etc. La datte commence du reste par être blanche; elle devient rougeâtre, puis, en général, elle reste jaune. Les bonnes dattes sont transparentes ; celles d'Égypte, à l'exception toutefois de la qualité longue et jaune de Rosette, se mangent rouges ; elles mûrissent mal et ne sèchent jamais bien ; elles se corrompent facilement, et les vers s'y mettent vite.

La forme de la datte n'est en général que celle du noyau, et la vue du noyau suffit à reconnaître la

qualité du fruit. L'avortement, résultat de l'atrophie du noyau, se reconnaît extérieurement à la figure réniforme du fruit qui se recourbe sur le noyau rudimentaire. Cette atrophie peut provenir ou de ce que la fécondation n'a pas été tentée, ou de ce que la qualité même de l'arbre s'opposait à cette fécondation.

Dans le Djerid, les dattes avortées sont appelées *bla halef* et *sich;* elles proviennent généralement des arbres *ammeri* et *saroti;* on les donne aux chevaux à défaut d'orge. C'est une nourriture indigeste et malsaine.

J'ai lu dans diverses relations, que les noyaux amollis par un long séjour dans l'eau, étaient donnés aux chameaux en remplacement du grain. On m'en a parlé quelquefois, mais je ne l'ai jamais vu faire et je crois que, tout en se donnant beaucoup de peine pour ramasser les noyaux, on n'arriverait pas à remplacer ainsi les aliments farineux, si nécessaires aux chameaux que l'on fait travailler.

Le *deglé*, cultivé dans le Belad el Djerid, est le roi des dattiers. C'est celui qui atteint la plus grande hauteur; il n'est pas rare de le voir s'élever à 80 pieds : plus productif que tous les autres, il donne son fruit en octobre; 8 à 10 régimes, dont chacun peut peser de 12 à 20 livres, le couronnent alors; sa datte est allongée, un peu aplatie et ridée, d'un beau jaune plus ou moins foncé; sa chair est transparente, et le goût en est exquis. C'est le fruit que mangent les riches; les pauvres se contentent des autres variétés, et font surtout usage de la datte *halig*, qui est la plus commune de toutes. A Nefta le deglé n'est pas rare

non plus : un seul jardin en contient 600 pieds, mais on en réserve presque tous les fruits pour l'exportation. Je ne mentionne que pour mémoire la datte appelée *monakhir* (nez), aussi longue que le petit doigt, et qui passe pour supérieure à la datte deglé elle-même. La rareté des arbres qui donnent ce fruit le fait reserver à Tozer et à Nefta pour la table du bey de Tunis, et elle n'entre jamais dans le commerce.

La *troungha* est aussi très-grande, mais le goût en est médiocre. Le dattier ammeri est celui qui donne le premier ses fruits; le dattier *lagou*, celui qui les donne le plus tard.

Voici l'énumération des 35 espèces cultivées à Tozer et Nefta, telle qu'elle m'y a été donnée, en 1849, par les chefs de ces oasis :

Monakhir.	Mansour.
Deglé beida.	Fhal.
Deglé hamra.	Khaled.
Halig.	Ammeri.
Ftemy.	Khouad Ammeri.
Khouad ftemy.	Saroti.
Bejou.	Goundi.
Khouad bejou.	Nefach.
Tozer zeit.	Zersini.
Khouad tozer zeit.	Lagou.
Gassby.	Gern-el-Ghzal.
Khouad Gassby.	Cheddakh.
Bfoghous.	Khanna Groa.
Herra.	Ghers.
Troungha.	Gremsa.
Kenta.	Ktob.
Kentich.	Zabour.
Hloua.	

Les dattes de Tafilet et de toutes les oasis du Maroc jouissent d'une certaine renommée.

Dans l'oasis de Siwah on rencontre les espèces, appelées :

Soultany.	Kaiby.
Sayd,	Ouaedy.
Freyeh.	Gazaly.

La datte soultany est de bonne qualité : elle passe pour aphrodisiaque. La datte sayd est exportée et vendue en Égypte. La datte ouaedy n'est donnée qu'aux animaux. La dernière espèce gazaly ne fournit que des sich.

A Sukkot, en Nubie, on trouve les espèces :

Kountela.	Kedeventa.
Berekawi.	Moursaye.
Bettamoudi.	Chidda.
Dogona.	

La chidda est la plus volumineuse ; les meilleures sont la Bettamoudi et la Berekawi. Les dattes en masse (agoa) de Sukkot sont exquises : les fruits empilés sont petits ; le noyau en est mince et pointu comme une arête. Ces dattes sont malheureusement rares et ne sont presque jamais exportées ; les espèces communes sont en revanche très-répandues en Nubie. De Wadi-Halfa à Khartoum, on ne compte pas moins d'un million de dattiers, payant au gouvernement égyptien un impôt d'un peu plus d'un million de piastres. Leurs produits sont vendus par les marchands

nubiens dans le Sennar, le Cordofan et le Darfour. J'aurais voulu citer ici les dattes de Médine et celles de quelques autres provinces de l'Arabie, mais dans un travail consacré uniquement à l'Afrique, il ne m'est permis que d'en rappeler le souvenir. M. Perville a donné, sur celles de l'Yemen, les renseignements les plus précieux. Le dattier ne dépasse guère le 33e parallèle; on l'aperçoit néanmoins sur quelques points des côtes méditerranéennes de l'Espagne, et dans le petit royaume portugais de l'Algarve, la ville de Sylves en présente encore, comme une réminiscence de la domination intelligente de ses anciens maîtres.

La Sicile, la Syrie, l'Anatolie même ont aussi leurs dattiers. Mais jusqu'à quelle latitude les dattes mûrissent-elles : il est difficile de le dire avec exactitude; tout dépend de la situation. Dans le Gharb, on en recueille jusque sous le 36e; à Jaffa, sous une latitude bien plus basse, elles ne mûrissent jamais.

Le dattier a pour limite, au Sud dans l'intérieur des terres et dans notre hémisphère, le 12e parallèle. Sous cette latitude il donne, comme la vigne et comme beaucoup de plantes de nos climats, deux récoltes annuelles : l'une qui, suit la saison sèche et se recueille en mai, présente des fruits peu charnus, assez riches en sucre; l'autre, qui se récolte en août, après la saison des pluies, offre des fruits plus volumineux, moins sucrés, trop humides pour se conserver longtemps. Ces fruits sont toujours de mauvaise qualité.

Aussitôt la récolte terminée, les Djéridiens arrachent les anciennes feuilles; le dattier ne garde plus alors

que la petite flèche de feuilles nouvelles qui, en grandissant et en se dépliant, ombrageront la prochaine récolte.

La datte fournit un aliment précieux aux habitants des oasis. C'est pour eux un moyen d'échange avec le Rif, et surtout avec les Arabes, qui en consomment beaucoup. Lorsque je voyageais dans le Belad el Djerid, je recevais chaque matin, à mon réveil, de la part du chef du village dans lequel je me trouvais, un magnifique régime de deglé, étendu sur un grand plat de bois, et flanqué d'une douzaine de galettes au beurre (ftir). Une grande friandise est d'enlever le noyau de la datte et de le remplacer, soit par une amande, soit par un morceau de beurre frais. La datte, employée avec des œufs, fournit à la cuisine arabe trois ou quatre de ses meilleurs plats. A l'époque de la récolte tout le monde peut entrer dans les jardins et satisfaire son appétit, à la seule condition de ne rien emporter.

Les fibres qui enveloppent le jeune régime, appelées *leff* par les Arabes, servent à fabriquer des cordes rugueuses et peu solides, mais qui suffisent généralement à l'usage que l'on en fait : fendu en deux ou en quatre, le dattier donne un bois de charpente passable, et qu'on emploie d'ordinaire à supporter les terrasses et à couvrir les maisons. Comme bois de chauffage, il est excellent, dégage une grande chaleur et brûle très-lentement. Les noyaux de datte brûlent aussi très-bien, mais il n'est pas facile de les allumer.

On comprendra qu'un arbre si précieux soit de la part des Arabes l'objet d'une grand vénération. Aussi

regarde-t-on sa destruction prématurée comme un crime; l'islamisme consacre cette idée. Le khalife Abou Beker, si simple au milieu des grandeurs qui l'environnaient sans l'éblouir, s'adressant à ses lieutenants qui allaient lui conquérir l'Irak, leur défend de détruire les arbres fruitiers dont le peuple tire son alimentation. Moïse l'avait défendu de même : Ne coupez pas les arbres fruitiers, disait-il aux Israélites, parce que chacun de ces arbres que vous voyez dans les champs, renferme la vie d'un homme (Deutéronome, XX, 19).

Ces généreuses paroles n'ont pas cependant été toujours présentes à la mémoire des guerriers musulmans; ceux mêmes qui se prétendaient les élus de Dieu et les défenseurs de la foi, les ont souvent oubliées. C'est ainsi, qu'Abd-el-Kader ben mahi ed din détruisait en quelques jours la fortune et les espérances des habitants d'Aïn-Madhi, qui refusaient de lui ouvrir leurs portes. Les dattiers, en effet, sont un gage, que l'habitant des oasis ne peut soustraire à la rage de ses ennemis, et, si le précepte sacré ne les arrête pas, il faut qu'il se soumette ou qu'il se résigne à voir périr tout ce qu'il possède, et jusqu'à sa patrie; car il faudra qu'il abandonne un sol qui désormais, pendant plusieurs années, cessera de fournir à sa subsistance.

Rien ne peut donner une idée de la fraîcheur et de la beauté calme des oasis; on croit que le contraste du désert en fait tout le charme. C'est à peine cependant, s'il y peut ajouter quelque chose. Au-dessous des dattiers plantés en quinconce, à une douzaine de

pieds les uns des autres, se groupent les abricotiers, les pêchers, les grenadiers aux belles fleurs rouges, des orangers chargés de fruits, le henné aux petites boules rougeâtres, et jusqu'au pommier de nos tristes climats. D'un dattier à l'autre s'élancent les capricieuses ramifications de la vigne. Le maïs, pliant sous ses lourds panicules, le blé, l'orge, le trèfle ou le tabac remplissent tous les vides de ces admirables jardins, que les Arabes appellent *Beda*, et dont la plus gracieuse parure est encore cette aigrette d'un vert sombre qui couronne les dattiers, et se marie si admirablement à l'azur d'un ciel sans nuages. Pas un pouce de terrain cultivable, c'est-à-dire susceptible d'être arrosé, n'est perdu, et le village, relégué toujours à l'une des extrémités de l'oasis, sur un terrain stérile, domine le désert.

Nulle part le ciel n'est aussi pur que dans les déserts du centre de l'Afrique : l'atmosphère, à peine chargée de vapeurs, déverse sur le sol une lumière éblouissante ; tout ce que cette lumière rencontre brille et miroite avec un prodigieux éclat; tout ce qui reste dans l'ombre se détache des reliefs éclairés avec une vigueur extrême et forme autant de taches noires sur la surface blanche du désert.

Cette dureté dans le contraste des plans éclairés et obscurs, ôte toute grâce, toute harmonie au paysage, qui conserve pour lui son étrangeté, sa grandeur, sa rudesse sauvage. C'est en Hollande, en Angleterre que les paysagistes ont toujours excellé le plus facilement dans leur art; ils l'ont dû principalement à l'atmosphère humide de ces contrées maritimes qui,

revêtant la nature comme d'un voile de gaze, éteint l'éclat des derniers plans, et fournit à l'appréciation des distances, à la profondeur du tableau, à l'harmonisation des tons, un puissant secours.

Le paysage africain serait l'opposé du paysage hollandais : à l'heure où la lumière est le plus intense, on ne saurait imiter cette nature bizarre, ce miroitement éclatant; ce n'est qu'au lever du soleil ou le soir après sa disparition, qu'il est possible de reproduire les principaux traits du désert, encore le paysage blesse-t-il des yeux européens, et paraît-il invraisemblable à quiconque n'a jamais visité l'Afrique.

L'aspect du désert, l'immensité de ses horizons, son uniformité, son silence impressionnent vivement celui qui le contemple pour la première fois.

L'Océan, les glaces du pôle produisent seuls sur notre âme une impression semblable; le sentiment de la solitude dans laquelle nous nous trouvons, la conscience de notre faiblesse, l'admiration que nous inspire une scène aussi grandiose que simple, tout tend à donner plus de gravité à notre esprit, plus de concentration et de profondeur à nos pensées; l'homme religieux le devient davantage, l'imagination du poëte s'exalte, l'homme studieux et réfléchi ne peut réprimer un sentiment d'orgueil en se rappelant qu'au milieu de ces solitudes éternelles, lui seul représente le roi de la création, le dompteur et le maître de la nature; il croit visiter son empire, en étendre encore les limites, et ressent cette noble fierté qu'inspire la présence d'un péril bravé, d'un obstacle vaincu.

La solitude est une épreuve qui élève et qui for-

tifie l'âme. Voyez l'homme du désert, l'homme du littoral maritime, celui qui habite les cimes neigeuses des hautes montagnes, et comparez-les aux habitants paisibles de nos riches vallées, de nos plaines fertiles. La physionomie des premiers est grave, leur attitude est calme et digne ; les seconds au contraire sont gais, bruyants ; leur esprit manque de profondeur, leur courage n'est ni patient ni réfléchi : l'audace et la persévérance manquent également à leurs entreprises.

Chacun des aspects que peut présenter le désert a reçu des Arabes un nom particulier. Ce nom diffère encore d'un pays à l'autre : il n'est pas le même à Ouargla et à Tripoli, au Cordofan et dans le Bornou.

Le désert est habitable, *fiafi*, ou inhabitable, *khela*, buissonneux, *haïtia*, ou boisé, *ghaba ;* pierreux, *serir*, ou couvert de rochers énormes, *warr*. S'il forme un plateau élevé on l'appelle *djebel* (montagne), par opposition à la plaine maritime, *sahel* (pluriel, *sowahel*), ou *nedjed*, par opposition au mot *Tehama*. Le voyageur Lyon a fait connaître le premier les termes employés par les Tripolitains : les Égyptiens et les Nubiens en ont d'autres, tels sont ceux d'*atmour*, d'*agaba*, de *barrieh*, de *kharab*, de *raml* et de *rmâl*. En examinant l'action du vent sur les sables, j'aurai l'occasion d'y revenir et d'indiquer quelle serait, selon moi, la division la plus naturelle à établir entre les aspects différents du désert.

Le dattier commun à la région des pluies hivernales et à la région sèche nous a fait franchir les li-

mites septentrionales du désert, c'est-à-dire de la zone privée de pluies, et dès lors aride. Le 17e parallèle qui marque la limite extrême des pluies estivales, forme la frontière naturelle du désert et du Soudan : entre cette ligne et la limite des pluies hivernales, l'œil fatigué n'aperçoit plus que d'immenses plaines de sable, des dunes sans cesse agitées par le vent, de vastes plateaux où la roche se montre à découvert, semée de débris schisteux aux couleurs sombres ; toute végétation semble avoir fui cette terre désolée pour se réfugier dans quelques vallées profondes sur les bords du Nil ou autour de ces sources saumâtres, qui donnent naissance aux oasis.

III.

TEMPÉRATURES AFRICAINES.

Désert. — Variations diurnes. — Observations faites dans le Soudan. — Comparaison entre le Désert et le Soudan.

Soumis au premier souffle des vents polaires humides encore des vapeurs de la Méditerranée, rafraîchi par les orages de l'hiver, séparé du désert par des montagnes, le climat du littoral africain n'a rien d'excessif, et les Romains, qui seraient encore en bien des choses nos maîtres, avaient su retrouver, dans les

montagnes de la Numidie, le climat tempéré de leur patrie. Nos généraux ont rencontré leurs traces et ont proclamé avec raison la sagesse de ce peuple, aussi soucieux de la vie de ses soldats que du maintien de sa puissance; mais dès qu'on a franchi la limite du désert, on ne touve plus cette gradation favorable qui sépare les rigueurs de l'hiver des ardeurs de l'été; plus de printemps, plus d'automne : l'énorme rayonnement d'un sol stérile sous un ciel toujours pur, amène des variations de température aussi considérables que subites. C'est pendant l'hiver que du jour à la nuit ces variations atteignent leur maximum; il m'est arrivé plus d'une fois de voir, sous le 17e parallèle et au mois de janvier, le thermomètre ne marquer au lever du soleil que + 5 et s'élever à une heure de l'après midi, moment du maximum diurne, à + 35, ayant ainsi varié de 30 degrés en 7 heures. Le corps n'a pas le temps de se faire à ces brusques changements, le froid de la nuit paraît insupportable et la chaleur du jour semble accablante; ces deux températures n'ont par elles-mêmes rien d'excessif, mais le corps humain, capable de supporter les hivers du pôle et les étés du Soudan, ne résiste pas de même à la succession soudaine d'une nuit de France à une journée de l'Inde; il n'en résulte cependant pas de maladies graves, mais un certain sentiment de souffrance le matin et de fatigue pendant le jour. L'été, qui est moins sain et dont les chaleurs sont très-fortes, semble moins rigoureux que l'hiver, parce que, si dans le jour le thermomètre s'élève quelquefois à 45° et à 48°, il ne s'abaisse guère

pendant la nuit au-dessous de 35°, et que la différence n'est plus dès lors que d'une dizaine de degrés. J'ai trouvé dans le Cordofan des températures plus fortes que celles mentionnées pour des latitudes égales par Denham et par les auteurs qui ont écrit sur le Sénégal. La raison en est bien simple, le Sénégal, voisin de la mer, le Bornou, touchant au lac Tchad et arrosé de nombreuses rivières, doivent au voisinage de ces grandes masses d'eau un certain abaissement de température : l'air s'échauffe beaucoup sur le sable et s'échauffe moins sur un lac. L'influence des eaux courantes est surtout remarquable; le Nil blanc en sera une preuve : au mois de mai, dans le Cordofan, par un vent de sud bien établi, j'observai à une journée et demie du Nil blanc 49°,8, à midi. Deux jours après, à la même heure et le même vent continuant à régner, je n'avais à noter sur les bords du fleuve que + 45°. Il y aurait donc à conclure de cette observation qu'une différence de 5° existe souvent entre la vallée d'un grand fleuve et les vallées qui lui sont parallèles.

Le maximum de température de l'année se produit, dans le désert, dans une partie du Rif, en Égypte, dans le Soudan pendant les mois d'avril et de mai. Le journal tenu par Denham donne, pour ce maximum, à Kouka, environ 42 grades à trois heures de l'après midi; la moyenne mensuelle, à trois heures, est de 40 grades. Les observations faites entre une heure et une heure et demie eussent donné un chiffre plus élevé de peut-être 2 degrés. De plus la situation de Kouka est toute particulière, le lac

Tchad, le Yeou n'en sont pas éloignés, et doivent avoir une grande influence sur l'état thermométrique de cette région. Je crois donc qu'on peut admettre comme maximum diurne du mois de mai, en thèse générale, et sauf déduction des circonstances locales, la température de 45 grades, que les vents du sud peuvent occasionnellement porter à 50.

Cette température sera commune au Soudan et à la plus grande partie du désert, mais les pluies qui, dès le mois de juin, commencent à tomber au delà du dix-septième parallèle, ne tardent pas à l'abaisser. La moyenne mensuelle de juin n'est plus que de 36 grades à Kouka, à trois heures de l'après midi; à six heures du matin, la moyenne est de 28.

Pendant le mois d'août, lors des grandes pluies, on a : moyenne de trois heures du soir, 27; moyenne de six heures du matin, 24.

La variation diurne est insensible.

Décembre est le mois le plus froid; on a alors à Kouka, comme moyenne de trois heures, 25; comme moyenne de six heures, 18.

Dans le désert, les variations sont triples dans cette saison, et l'on peut prendre comme moyenne de une heure et demie, 30; de six heures du matin, 8.

Le plus grand froid observé à Kouka est de 15°,6 sous la date du 2 décembre, à six heures du matin. Un tableau inséré dans les notices statistiques sur les colonies françaises, donne les résultats suivants :

TEMPÉRATURES observés à	MAXIMUM.	MINIMUM.	MOYENNE.
Saint-Louis.	34°,68	14°	24°,75
Richard Tol.	40°.	11°,50	26°,63
Dagana.	36°,56	19°	27°,81
Bakel (1).	37°,31	20°,87	27°,50
Gorée.	32°,81	17°	24°,87

Il arrive quelquefois, pendant l'hiver, à Richard Tol, que le thermomètre, qui le matin était descendu à 8°,75, monte à l'ombre, dans la même journée, à 40°.

Les pluies qui rafraîchissent le Soudan exercent aussi une certaine influence sur la température de la région déserte, qu'elles n'atteignent pas. La végétation arborescente, à laquelle ces pluies donnent naissance dans le Soudan, contribue de son côté à rendre cette région moins chaude que les déserts qui en sont voisins.

« Les forêts d'une grande étendue, dit M. de Humboldt, empêchent les rayons solaires d'agir sur le sol; leurs organes appendiculaires (les feuilles) provoquent l'évaporation d'une grande quantité d'eau, en vertu

(1) M. Hecquart, qui a commandé le poste de Bakel, y a éprouvé des températures bien plus élevées; il est à regretter que les observations météorologiques recueillies par lui n'aient pas été publiées.

de leur activité organique, et augmentent la superficie capable de se refroidir par voie de rayonnement. Les forêts agissent donc de trois manières : par leur ombre, par leur évaporation, par leur rayonnement. » (*Cosmos*, 1re partie.)

EXPLICATION DE LA PLANCHE II.

Figure 1re. — Plan et coupe des apports et laisses de sable autour d'un arbuste.

Dans la coupe B talus placé en arrière de l'arbuste;
b talus placé en avant et laisse de sable.

Figure 2. — Plan et coupe des apports et laisses de sables dans l'intérieur et autour d'une tente.

Dans la coupe B monticule élevé dans l'intérieur de la tente;
b son talus;
e fossé au vent de la tente;
d glacis de ce fossé;
G piquet;
c Fossé du piquet;
d glacis de ce fossé;
c laisse sous le vent de la tente;
f tente;

Figure 3. — Trombe et cône abandonné par la trombe;
B trombe;
b cône.

Figure 4. — Laisse indiquant un changement récent dans la direction du vent. — Plan.
B obstacle;
b direction du vent le plus ancien;
c direction du vent le plus récent;
d, *e* laisse du vent le plus ancien;
e portion de laisse non enlevée par le vent le plus récent;
d portion de laisse enlevée par ce vent.

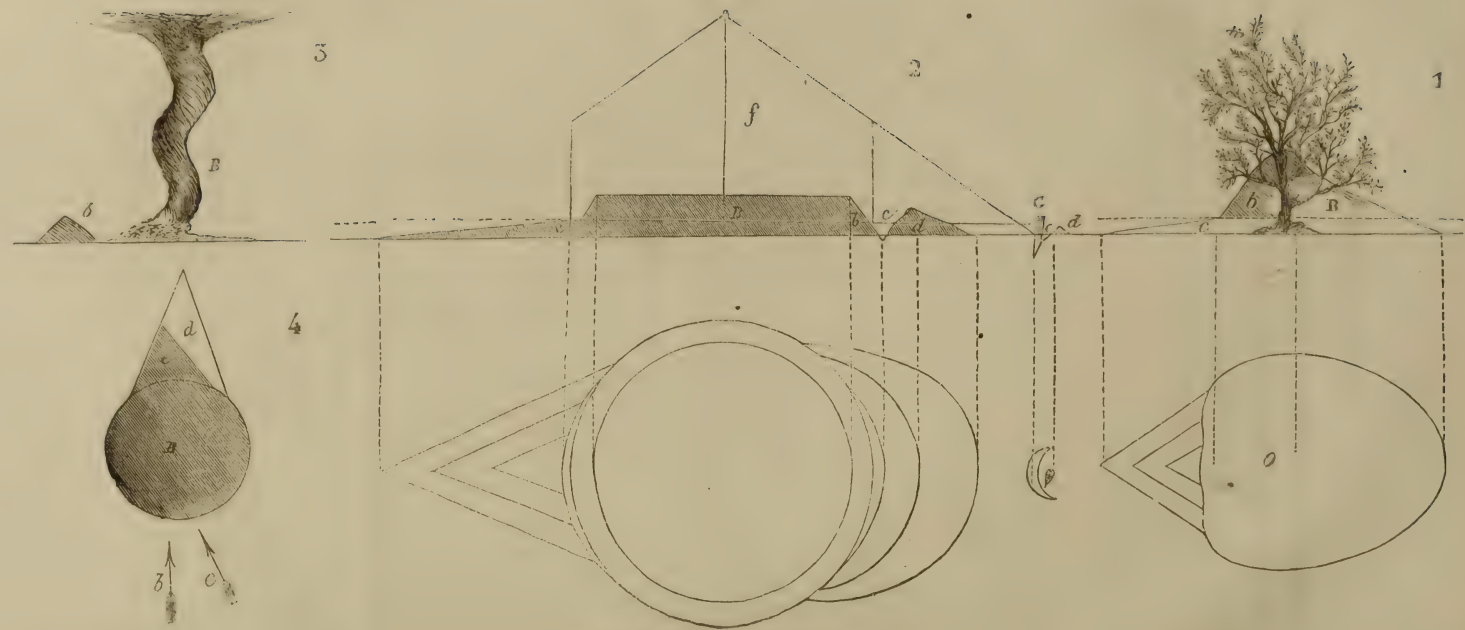

Planche II. — Effets du vent sur le sable.

IV.

VENTS.

Leur direction. — Leur action. — Dunes. — Ouragans. — Trombes de sable. — Simoun.

La direction des vents ayant une influence énorme sur le climat de l'Afrique, je dois en dire ici quelques mots.

On sait que les courants polaires déviés vers l'ouest par la rotation de la terre, tendent sans cesse à remplacer, sous les tropiques, l'air échauffé qui se dilate et s'épanche dans les hautes régions pour gagner les pôles. C'est à cette circulation constante de l'atmosphère, modifiée seulement dans ses détails par quelques circonstances locales, que doivent être rapportées nos observations.

En Afrique, l'influence des vents polaires est considérable, et la théorie en rend facilement compte. Nulle part, en effet, un continent plus développé au-dessous de l'équateur thermal ne présente des terrains plus favorables à un rayonnement excessif; nulle part de plus grandes masses d'air ne sont échauffées, soulevées, dilatées; nulle part une raréfaction plus grande n'appelle, sous l'équateur, l'air dense des pôles à remplir le vide qui se forme.

Les vents polaires soufflent du N.-E. dans l'hémisphère nord, mais l'inégal échauffement du sol de l'Afrique et des plaines mouvantes de l'Atlantique les ramenant sans cesse vers l'intérieur du continent, ils soufflent principalement du nord sur le bassin oriental de la Méditerranée, et du nord-ouest sur le bassin occidental de cette même mer, et les côtes marocaines de l'Atlantique. Au Sénégal, cependant, le N.-E. règne une partie de l'année, et on assure qu'il transporte dans l'Atlantique d'énormes quantités de sable, et met souvent les caravanes en péril.

Sur la côte du Sénégal, les vents passent au sud par l'ouest en juin, et de juin en octobre ils varient entre le sud-ouest et le sud-est, couvrant toute cette région des nuages formés sur l'Atlantique, et donnant ainsi naissance aux pluies estivales. Un phénomène analogue se produit dans les régions orientales du Soudan.

Les vents y passent au sud par l'est; le sud-est domine dans le Sennar et le Cordofan de juin en octobre, et la mer des Indes est le réservoir qui fournit à cette contrée ses pluies annuelles. C'est pendant cette saison que règne, dans le golfe d'Oman, la mousson du nord-est, et dans le voisinage de Madagascar celle du sud-est. Au commencement de la saison des pluies, l'atmosphère est extrêmement chargée d'électricité; il y a toutes les nuits des éclairs, et les orages sont fréquents.

Les températures excessives d'avril et de mai sont dues au passage des courants d'air chaud qui se portent vers les pôles en s'abaissant à mesure qu'ils

s'éloignent de leur point de départ, et n'arrivent en Europe qu'après avoir perdu, sur la Méditerranée, leur extrême sécheresse et la plus grande partie de leur chaleur : nous les connaissons sous le nom de solano, siroco, et les Africains les appellent *guibli* ou vent du sud, *simoun*, *harmattan* et *khamsin* à cause de leur apparition dans les cinquante jours qui suivent l'équinoxe du printemps. Ces vents soufflent sur chaque point dans une direction opposée à celle des courants polaires.

Le harmattan du Sénégal me semble être plus précoce que tous les autres; sa direction ordinaire varie entre l'est-sud-est et l'est-nord-est; je pense que cette dernière est celle qu'il acquiert le plus tard.

J'ai souvent, au mois de mai et de juin, rencontrée, par le 15e environ, des vents de nord dont la température ardente et la siccité faisaient de véritables simoun. La cause en est celle-ci : les courants d'air chaud se forment surtout dans la partie septentrionale du Soudan et dans la partie méridionale du désert, de l'équinoxe de printemps presque jusqu'au solstice d'été; la ligne sur laquelle ils se forment varie sans cesseavec la déclinaison du soleil; dès que la déclinaison de cet astre est supérieure de quelques minutes ou peut-être d'un degré à un parallèle donné, l'air dilaté sous ce parallèle s'épanche à la fois vers le nord et vers le sud, et le khamsin devient, pour le Soudan, un vent du nord. La raréfaction produite appelle de ce côté l'air déjà moins chaud des régions équatoriales, et surtout celui des mers voisines.

Les pluies viennent en même temps rafraîchir le

Soudan et l'Afrique, tandis que du côté de la Méditerrannée, la victoire demeure aux vents du nord; l'intensité même de son action a mis un terme au khamsin; il n'en est déjà plus question vingt jours avant le solstice d'été, et l'équinoxe d'automne arrive sans qu'il ait reparu.

On sait que le vent, impuissant à changer l'aspect d'un terrain solide, à mouvoir les masses pesantes de nos rochers, soulève facilement le sable fin jeté par la mer sur toutes ses plages, le pousse en avant, l'entasse, en forme des collines, appelées dunes, dont le sommet, chargé sans cesse de nouveaux apports, s'éboule ou glisse en avant, faisant avancer ainsi chaque jour la masse totale, qui bientôt envahit l'intérieur des terres, si des plantations ou des moyens mécaniques particuliers ne viennent pas entraver sa marche. La Hollande, les Flandres, le département des Landes offrent, en Europe, de remarquables exemples de ce fait, provoqué principalement sur leurs côtes par les vents de N.-O., d'O., de S.-O.

Partout, à peu près, la direction des grands courants atmosphérique est perpendiculaire aux rivages, ou tend à le devenir dans leur voisinage. Entre les tropiques, les brises de mer soufflent parfois pendant la journée, et sont remplacées de nuit par celles de terre; souvent les vents de mer sont généraux, comme cela a lieu sur une partie des côtes brésiliennes; quelquefois ils ne soufflent que pendant une saison de l'année; tantôt ils forment une mousson bien déterminée, comme la mousson de S.-E. Dans la mer des Indes, tantôt ils se présentent seulement avec plus

de fréquence que tous les autres, et ne sont plus alors que le vent dominant de la saison, ou le vent principal de toute l'année.

Le vent de terre dans les pays chauds ne détruit pas le travail des vents du large ; il ne repousse pas, ne renverse pas les dunes, parce que, étant formé par l'air échauffé qui s'élève et se déverse au loin, il se meut généralement dans une région plus élevée que celle parcourue par le vent de mer, plus froid, plus dense, et qui, dès lors, atteint à la surface de la terre le maximum de sa puissance.

On sait que sur la côte méditerranéenne de l'Afrique les vents de Nord, fréquents en toute saison, le deviennent plus encore pendant l'automne. Le continent africain, entre Tripoli et El-Arich, n'est séparé de la mer que par une chaîne peu élevée, en avant de laquelle s'étend presque partout une large bordure terminée par des plages basses et sablonneuses, comme celles du golfe de la Syrte, des côtes de Libye et d'Égypte. C'est sur ces plages, couvertes sans cesse d'un sable fin par la Méditerranée, que, sous l'influence du vent de Nord, se forment les dunes africaines, ou que s'entassent, au pied des montagnes calcaires, de vastes amas, d'immenses talus, qui souvent surplombent les roches placées devant eux, les couvrent, les débordent et les dépassent.

Les dunes énormes et sans cesse en mouvement d'El-Arich, sur la frontière d'Égypte et de Syrie, en sont un exemple remarquable et bien connu des voyageurs. Leur continuel exhaussement, leurs éboulements, le déplacement et l'altération de leurs som-

mets en changent si fréquemment l'aspect, qu'il est difficile aux gens même d'El-Arich de se retrouver au milieu de cet inextricable dédale, lorsqu'après quelques mois d'absence ils regagnent leur pays.

Les Hollandais arrêtent le progrès de leurs dunes au moyen d'une plante dont les racines pénètrent et tracent fort avant, dans le sol mobile qu'elles retiennent ainsi. Le pin a été employé dans le même but par les habitants des Landes. Dans certaines contrées, les paysans sèment aussi, sur le sable des dunes, de petits morceaux de bois, dont l'effet, pour être moins efficace, est cependant assez avantageux.

Les populations du littoral africain, nomades ou éparpillées dans de rares oasis, n'ont jamais senti le besoin, ou n'ont pas encore conçu l'idée de s'opposer aux progrès de cette invasion. Le sable n'est arrêté nulle part; et si, comme il y a lieu de le croire, l'Afrique est un des plus anciens continents du monde actuel, on ne doit pas être surpris de retrouver ces dunes à une distance énorme de la côte, dans toutes les parties du désert que la chaîne du littoral ne protégeait pas suffisamment contre elles (1).

Ce n'est pas tout : s'amoncelant sans cesse au pied des rochers, sur les flancs des collines, s'adossant aux plateaux du littoral, le sable a dû, sur beaucoup de points, les couronner, les recouvrir. Un vent modéré déverse dans la plaine le sommet aminci des dunes,

---

(1) On admet généralement en Europe que les dunes avancent de 20 à 25 mètres par année; il ne faudrait donc pas plus de 4 à 5,000 ans pour qu'elles s'avançassent de 25 lieues.

un vent violent le balaye et le chasse, l'entraînant souvent à de grandes distances, le jetant sur d'autres montagnes, sur d'autres plateaux, ou le répandant dans la plaine.

La direction suivie par le sable sera, d'ailleurs, d'autant plus horizontale, que la force de motion sera plus grande. Dès que le calme s'établira ou viendra seulement à séparer deux rafales, c'est une véritable pluie verticale de sable qui se produira.

La parabole que le sable décrit en tombant peut l'amener sur le sommet de quelque colline, de quelque plateau élevé; dans ce cas, le vent ne tarde pas à l'y reprendre; il ne l'y laisse s'accumuler que dans les fentes des rochers, dans l'espace qui les sépare, dans l'étroit abri qu'ils lui présentent; partout ailleurs il s'en empare, le pousse, le charrie de nouveau, jusqu'à ce que, l'ayant enfin précipité dans quelque partie basse du désert il l'y abandonne pour toujours.

Le sable, tombé au milieu d'une vaste plaine, n'offre plus au vent que peu de prise; il y dessine ces vagues capricieuses que nous connaissons tous, et qui, comme les dunes, présentent, du côté du vent, un talus légèrement incliné, et se terminent, du côté opposé, par un talus plus escarpé. Ces petites vagues peuvent, avec le temps, former des dunes, mais dans les plaines presque toujours profondément déprimées du Sahara, ce phénomène est plus lent à se produire que sur les rivages. Dans les vallées qui courent E. et O. le sable est plus immobile encore; à peine se ride-t-il par les plus violentes raffales; le vent passe au-dessus de lui en l'effleurant à peine. C'est dans ces

parties basses, profondes, que le sable s'accumule sans cesse ; il y forme une couche d'autant plus épaisse que le niveau du sol primitif est plus déprimé. C'est ainsi que dans les vastes plaines du Sahara, généralement placées au-dessous du niveau de la Méditerranée, l'accumulation du sable tend chaque jour à diminuer leur dépression.

De ce que je viens de dire résulte une donnée pratique de la plus haute importance. Le sable, provenant des dunes, ne se fixant que dans les plaines : dans le désert, on peut dire à priori de tout terrain pierreux, qu'il est élevé, de tout terrain sablonneux qu'il est bas.

Le sol des plateaux et des montagnes, c'est-à-dire le sol antérieur, étant généralement imperméable, on peut presque toujours, dans la région des pluies hivernales et dans celle des pluies estivales, trouver de l'eau en creusant le sable ; on en rencontrera surtout si le sable est solide et foncé.

On voit enfin, que la division, la plus naturelle à établir entre les divers aspects de désert, sera la suivante :

Le *Serir* ou sol primitif non recouvert, comprenant les plateaux Serir et les montagnes Djébal ;

Le *Sahar*, plaines basses, vallées profondes, où le sol primitif est caché par le sable ;

Le *Ghoud* ou système de dunes, se mouvant sur les bords de la mer ou au milieu de plaines immenses, exposées à l'action la plus énergique du vent.

Quelques portions du désert offrent aux troupeaux des nomades un maigre pâturage. Çà et là quelques

plantes épineuses et rabougries dominent le sable. Chacune de ces plantes croît sur un petit tertre, dont elle n'occupe pas précisement le sommet. Ce sommet se trouve placé toujours un peu au vent de la plante et s'appuie à ses ramifications inférieures.

Le sable roulé à la surface du sol par les vents du Nord, forme partout ailleurs de petites vagues, qui s'éboulent à mesure qu'elles s'accroissent. Poussé contre les racines ou la tige d'une plante, il rencontre un obstacle, qui l'oblige à s'arrêter ; des apports successifs s'ajoutant à la première vague, forment un monticule dont le talus antérieur embrasse la tige de la plante ; les graines, qui tombent et germent sur ce monticule, donnent naissance à de nouveaux obstacles, plus élevés que l'obstacle primitif, et le tertre s'accroît ainsi, tant que la végétation qui le couronne subsiste, ou que des racines continuent à le retenir.

On remarque de plus sous le vent de la plante une trainée de sable, dont la base triangulaire s'appuie au tertre par son plus petit côté, et dirige son angle le plus aigu vers la partie de l'horizon directement opposée à celle d'où soufflent les vents principaux.

Soit, en effet, qu'il tombe en pluie légère, ou qu'il se traîne lentement sur le sol, il arrive souvent que le sable s'élève à la hauteur d'un ou deux pouces au-dessus du niveau habituel de la plaine ; dès que le vent du Nord souffle avec un peu de violence, tout ce qui n'est pas abrité est balayé et entraîné par ce vent dans le sud. Chaque plante, chaque objet couvre alors comme un écran le sable placé au midi : ce sable

ne peut être enlevé, et fournit au voyageur un irrécusable témoignage sur la direction des vents.

Pour montrer du reste, comment se comportent, en général, le vent et le sable, j'exposerai quelques faits que l'observation m'a fournis.

Le maximum d'intensité du vent se produit d'ordinaire après le coucher du soleil. Au milieu d'une plaine ouverte à l'action la plus énergique du vent, qui en balaye le sable, plantons une tente et notons avec soin ce qui va se passer. Le vent ne frappera qu'obliquement les contours arrondis de la tente, qui, le divisant en une force parallèle et une force perpendiculaire, ne supportera en réalité que la moitié de ses efforts, et pourra dès lors se maintenir, si les piquets sont bien enfoncés et la toile bien tendue.

On sera du reste obligé de frapper fréquemment la tête des piquets du vent, non que la toile pèse sur eux d'une manière sensible, mais parce que le vent réfléchi creuse en avant de chacun d'eux un petit fossé qui en aurait bientôt déterré la pointe.

Le vent réfléchi produira au vent de la tente un effet semblable; un fossé ne tardera pas à se creuser de ce côté au-dessous et en avant de la toile. En avant du fossé se formera en même temps un bourrelet de sable, que j'appellerai le glacis, et dont la hauteur sera évidemment en raison directe de la profondeur du fossé. Sous le vent de la tente nous remarquerons une laisse triangulaire de sable, analogue à celle que j'ai signalée, en parlant des plantes du désert. Dans l'intérieur même de la tente, le sable s'élèvera d'une manière très-sensible, et, si le vent règne avec

la même intensité pendant toute la nuit, il pourra y atteindre vers le matin une hauteur de deux pieds, de telle sorte que, la tente étant enlevée, il restera une sorte de plateau circulaire de sable escarpé sur ses bords, se terminant d'un côté par un fossé de quelques pouces de profondeur et un glacis ; de l'autre côté par un triangle de sable s'appuyant au plateau central par l'un de ses côtés et se terminant à quelques pas de distance par un angle assez aigu.

Les coffres carrés, laissés pendant la nuit sur le sable, donneront naissance au même phénomène; ils présenteront de même au vent un fossé et un glacis, sous le vent une laisse de sable.

Tout obstacle, rocher, arbre, se comporte d'ailleurs ainsi, et je pense que la profondeur du fossé et la hauteur du glacis sont en raison directe de la force du vent, de la hauteur de l'obstacle et de la résistance qu'il présente. Ainsi, toutes choses égales d'ailleurs, un obstacle tel qu'un rocher, un coffre doive donner naissance à un fossé plus profond et à un glacis plus élevé que ceux qui se produiraient en avant d'une toile de même dimension maintenue dans un plan parallèle. On conçoit qu'il en sera toujours ainsi, soit que l'effet dont nous parlons doive être attribué à l'action du vent réfléchi, soit qu'on doive l'interpréter par le rejaillissement du sable qui viendrait alors se heurter lui-même contre l'obstacle.

Si je n'ai pas indiqué les causes de l'introduction et de l'élévation du niveau du sable dans la tente, c'est que je ne me suis pas encore bien rendu compte des raisons de ce phénomène, que j'ai, du reste, eu

plus d'une fois l'occasion d'observer. Je laisse à de plus savants que moi le soin de les chercher. Il est d'ailleurs facile de faire des expériences particulières avec un peu de cendre mise en mouvement par un ventilateur quelconque, et il est évident que ces expériences permettraient d'établir plus sûrement encore que par la théorie les lois qui président au mouvement des sables.

Les phénomènes que je viens de décrire sont, du reste, dus au simple balayement du sable par un vent qui rase la terre, vent qui se montre généralement un peu avant le coucher du soleil, et qui résulte, sans aucun doute, de la dilatation énorme produite durant le jour par l'échauffement du sol dans les régions inférieures de l'atmosphère; mais si au lieu de raser la terre, le vent ne se mouvait qu'à une grande hauteur, le sable arraché par lui aux dunes ou aux serir les plus élevés retombant en grêle, c'est-à-dire obliquement ou pendant un moment de calme, en pluie, c'est-à-dire perpendiculairement, produirait des effets tout différents des premiers.

Voyageant pendant une belle nuit du mois de juin dans le désert des Bycharas, et ne me trouvant plus qu'à trois journées environ de Soaken, où je me rendais alors, je me réjouissais de la pureté admirable du ciel, dont aucun nuage ne me dérobait une seule étoile. J'admirais le calme profond de l'atmosphère, quand tout d'un coup la scène changea, un nuage noir se montra brusquement à l'est, et s'élevant avec une effrayante rapidité, eut en quelques instants envahi la moitié du ciel. Une rafale subite, et d'une ex-

trême violence, vint nous couvrir de sable; des graviers de la grosseur d'un pois nous battaient la figure; le vent venait directement de l'est. Marchant nous-même à l'est, c'était pour nous le vent debout. Les chameaux, peu disposés à lutter contre lui, eussent voulu louvoyer, et il nous devint difficile de les maintenir dans la bonne route. Le ciel, envahi bientôt tout entier par l'immense nuée de sable, nous laissa dans une profonde obscurité, qui ne nous permettait d'ailleurs plus de retrouver cette route. Nous nous étions couvert avec soin le visage, mais nous ne pouvions entr'ouvrir les yeux sans qu'ils se remplissent de sable. L'irritation qui en résultait, l'afflux du sang dans les vaisseaux capillaires de la cornée transparente, revêtaient tout ce que nous pouvions encore distinguer d'une teinte rougeâtre particulière. Les chameaux grognaient et s'agenouillaient à chaque pas. Je parvins avec peine à réunir mes hommes, que l'obscurité, l'indocilité de leurs chameaux avaient écartés un peu les uns des autres, quoique les plus éloignés ne fussent qu'à quelques pas, ils couraient le plus grand danger de se perdre, et entendirent à peine ma voix, que j'avais élevée le plus qu'il m'était possible. Nous nous arrêtâmes. Les chameaux s'étendirent si bien sur le sable, et les hommes étaient tellement gênés par la grêle qui les déchirait, leur remplissait les yeux, le nez, la bouche, que je m'abstins de faire décharger les effets. Je m'adossai à mon hedjin, dont la selle élevée me protégeait un peu, je m'enveloppai la tête avec le long châle de Tripoli qui formait ma ceinture, et n'osant m'étendre de peur de

rester enseveli sous ce déluge de sable, je me laissai cependant aller au sommeil, et mes gens imitèrent bientôt mon exemple. Lorsque je me réveillai au point du jour, le calme était revenu, le ciel avait repris sa pureté : jetant les yeux autour de moi, je vis les chameaux enfoncés jusqu'au cou dans le sable, que leurs mouvements avaient sans doute contribué à entasser encore autour d'eux; un de mes chameliers en était entièrement couvert, sa tête seule, qu'il avait sans doute relevée souvent pendant son sommeil, ne se trouvait ensevelie que jusqu'aux oreilles : il dormait encore; je le réveillai, avant de l'avoir aperçu, en marchant sur ses jambes, et je ris beaucoup de sa surprise : il avait deux à trois pouces de sable sur le ventre et sur la poitrine, et je crois que le sol sur lequel nous étions ne s'était pas élevé d'une quantité beaucoup moindre. Je ne vis plus mon sabre, que j'avais, avant de m'endormir, placé près de moi; il me fallut fouiller longtemps pour le retrouver. Je donnai l'ordre du départ et nous nous remîmes en marche. Courions-nous quelque danger sérieux? demandai-je alors à mon guide, que je n'avais pas interrogé la veille à ce sujet. Le plus grand danger, me répondit-il, tu le comprendras dans un instant. Une demi-heure plus tard, en effet, nous apercevions devant nous une ligne de dunes qui me donnèrent à l'instant même l'explication de ce qui s'était passé; elles coupaient à angle droit la route que nous suivions, et nous dûmes les traverser. Nous remarquâmes, en les gravissant, que des arbustes, qui atteignent généralement une hauteur de 6 à 7 pieds,

ne dépassaient plus le sable qui les avait envahis que de deux ou trois pieds, et que sur quelques points ils ne montraient plus à nos regards que leurs feuilles terminales, l'arbuste entier avait été noyé, pendant la nuit, par l'éboulement ou le ruissellement de cette masse mobile, et il est évident que si le coup de vent, dont nous avions eu à souffrir, nous eût surpris au milieu de ces dunes, abandonnés de nos chameaux, que rien n'eût pu décider à continuer leur route, nous eussions vainement cherché à en sortir, nous eussions perdu la direction qu'il fallait suivre, et pataugés à l'aventure sur ce sol, qui nous eût infailliblement engloutis.

Je n'ai jamais eu l'occasion de voir un coup de vent dans le département des Landes, mais je suppose que les dunes de cette partie de la France doivent se comporter absolument de même que celles du désert des Bycharas, lorsque toutefois elles ne sont pas plantées. Les lois de la nature sont partout les mêmes. Ce qui a lieu en Afrique a lieu partout, et réciproquement on peut dire, que ce que l'on n'observe nulle part n'a pas lieu en Afrique. Ainsi, partout les dunes s'éboulent; nulle part la pluie, ou les vagues de sable soulevées dans une plaine, n'engloutissent les caravanes.

Cette fable est cependant classique. On ne parle jamais du désert sans mentionner ces ras de marée de sable, dont l'un aurait fait périr l'armée de Cambyse, un second une légion romaine, et dont beaucoup d'autres auraient fait disparaître de nombreuses caravanes.

Je suppose, quant à moi, que ces troupes, ces caravanes perdirent tout simplement leur route, trahies peut-être par des guides infidèles, et succombèrent aux lentes tortures de la soif. Leurs traces, effacées par le vent, ne permirent pas de retrouver d'abord la fausse direction qu'elles avaient suivies et leurs cadavres desséchés, fendillés par le soleil, leurs squelettes désarticulés seront tombés en poussière avant que le hasard de la Ghazoua ou l'ardeur de la chasse n'ait conduit les Arabes dans leur voisinage.

J'ai souvent été assailli, au milieu d'immenses sahar, par des coups de vent d'une violence extrême. L'air se mouvant avec une vitesse de trente à quarante mètres par seconde eût bien certainement renversé les arbres qui se fussent opposés à son passage; en pleine mer un bâtiment eût dû border le petit foc et fuir devant le temps. Je ne remarquais pourtant à la surface du sol que les phénomènes que j'ai décrits déjà. Jamais je n'ai vu dans le sahar l'apparence d'un péril que le ghoud seul m'eût fait redouter, non encore qu'il se soulève et se meuve à la façon des lames, mais parce que, sous l'action énergique du vent, ses sommets donnent lieu à des éboulements, à des ruissellements de sable, comme les rochers de la Yung Frau, du Mont-Blanc, du Mont-Rose, en laissant glisser de pesantes masses de neige, donnent lieu à ces avalanches roulantes et terribles qui font parfois disparaître entièrement des villages, ou couvrent sur une vaste étendue les plaines cultivées.

J'appellerai de plus l'attention sur un fait parfaitement connu des marins : un coup de vent très-fort et

qui ne procède que par rafales n'élève jamais de lames à la surface de la mer ; toutes celles qui tendent à se former sont au contraire brisées et couvrent la surface liquide d'une nappe d'écume qui parfois la dérobe entièrement aux regards, seulement le niveau général s'abaisse de plus en plus du côté du vent et s'élève du côté opposé. Ce n'est que lorsque la brise diminue un peu ou que le calme vient à lui succéder que les lames se montrent et que la grande houle commence. Cette houle est évidemment produite par l'effort de l'eau élevée tendant à reprendre son niveau primitif à travers une série d'oscillations dont l'amplitude diminue sans cesse.

Il est facile de comprendre que rien de pareil ne peut avoir lieu sur le sable. L'extrême fluidité de l'eau permet au vent d'en abaisser sur un point le niveau ; le sable ne se comporterait pas à cet égard comme un liquide. Enfin, ce sable une fois abaissé sur un point et élevé sur l'autre ne tendrait pas non plus comme un liquide à regagner son niveau, il s'arrêterait toujours sur des pentes très-sensibles.

Nous devons donc admettre que le vent le plus rapide se mouvant à raison de quarante-cinq mètres par seconde ne peut produire à la surface d'un sahar qu'un balayement de sable analogue au balayement d'écume qui, dans des circonstances analogues, se produit sur la mer. Et que si par l'effet même de ce balayement le sable tend à s'élever un peu sous le vent, la quantité dont il s'y élève ne dépasse jamais quelques pouces, et cette différence de niveau, attribuée au simple transport, a dès lors une cause toute diffé-

rente de celle dont résultent les différences de niveau de l'Océan ; qu'enfin les petites lames qui, par une brise modérée, sillonnent le sable et donnent avec le temps naissance aux dunes, permettent d'établir, dès qu'on les compare aux lames d'eau qu'une brise semblable soulèverait à la surface de l'Océan, la proportion qui existe entre les mouvements du sable et ceux de l'eau sollicités par une même force.

On peut courir d'ailleurs de véritables dangers au milieu de certaines plaines de sable dont la surface est solide, parce que la surface, raffermie par les pluies, recouvre un sable plus sec, très-menu, très-fluide et dans lequel on disparaît sans retour si la croûte solide vient à se briser.

On ne peut traverser ces plaines non plus que les neiges très-profondes et que les cours d'eau couverts d'une glace très-mince qu'en courant très-vite, ou mieux encore en se servant de semelles très-larges ou de raquettes.

Un officier d'état-major, M. de Sainte-Marie, a souvent observé ce phénomène dans la portion du Sahara qui sépare la régence de Tunis du pachalik de Tripoli.

La rencontre de deux courants atmosphériques opposés et un peu obliques l'un à l'autre, donne, comme on le sait, naissance à des tourbillons capables souvent de déraciner les arbres, de retourner des masses pesantes et de les transporter assez loin.

Dans les mers de Chine où ce phénomène coïncide fréquemment avec les changements de mousson et se produit plus généralement dans les bassins qui sépa-

rent de grands archipels, il donne lieu à un mouvement giratoire et ascendant des eaux de la mer, formant ainsi des trombes dont le diamètre est souvent considérable et dont la rapide motion fait courir de grands dangers aux navires.

Camoëns, aussi exact qu'éloquent, lorsqu'il raconte les détails de son glorieux voyage, décrit ainsi une trombe marine :

Eu o vi certamente (e nao presumo
Que a vista me enganava) levantar-se
No ar hum vaporzinho, e subtil fumo,
E do vento trazido rodear-se :
De aqui levado hum cano ao polo summo
Se via, tao delgado, que enxergar-se
Dos olhos facilmente nao podia :
Da materia das nuvens parecia.
Etc.

Les trombes de sable ne sont pas rares au milieu des ghoud ou même dans les sahar ; cependant je ne les ai jamais vues s'y produire avec la même fréquence que sur les bords du Nil où les tourbillons, formés sans doute par la rencontre des vents du désert et du courant atmosphérique qui suit la vallée du fleuve, soulèvent une poussière moins pesante que le sable et qui leur est fournie par le terrain alluvial du Nil.

Ces trombes me paraissent toutefois moins élevées et moins larges que celles observées par les navigateurs dans les mers de Chine ; elles parcourent souvent une distance assez considérable, traversent parfois le Nil et font courir quelques dangers aux barques que

le tourbillon chavire presque toujours quand il s'embarrasse dans leurs voiles.

Elles finissent par s'affaisser sur elles-mêmes, en formant sur le sol un petit cône. Quelques-uns de ces cônes atteignent deux ou trois pieds de hauteur; le plus grand nombre ne dépasse pas quelques pouces.

On sait que les trombes marines donnent également lieu en retombant à une vague hémisphérique.

J'ai indiqué plus haut les causes et l'origine de ce vent de la région aride, connu sous les noms de harmattan, de simoun, de khamsin, de samiel, de guibli, de siroco ; les exagérations singulières auxquelles il a si souvent donné lieu m'obligent à en dire ici quelques mots.

Ce vent, que caractérisent sa température élevée et son extrême siccité, procède plus souvent par rafales et par bouffées ardentes que par une action continue; il semble même ne s'avancer qu'en ondulant à la surface du sol, et les Arabes disent que le vent de la mer marche horizontalement, tandis que celui du désert sautille et galoppe en creusant le sable.

Ce mouvement particulier se remarque surtout de bas en haut sur le sol échauffé du désert et n'est en définitive que l'ascension oblique, de proche en proche, de l'air chaud vers les régions les plus élevées de l'atmosphère.

Mû dans cette direction, l'air doit balayer devant lui le sable, le soulever, l'entraîner à une certaine hauteur, d'où il retombera bientôt en grêle ou en pluie. Mais s'il rencontre sur sa route une poussière plus légère, plus ténue que le sable, il la transportera

à de bien plus grandes hauteurs que ce dernier, la gardera beaucoup plus longtemps, en formera d'immenses nuages et lui fera parcourir d'énormes distances. C'est ainsi que Procope rapporte qu'en 452 le vent transporta jusqu'à Constantinople les cendres du Vésuve. Le littoral méditerranéen de l'Afrique est fréquemment couvert, au mois de mai, par des nuages de poussière, qui souvent lui cachent entièrement le ciel pendant trois jours de suite et ne laissent apercevoir le soleil que comme un disque rougeâtre ou brun. Il s'en dégage constamment une pluie imperceptible de poussière qui couvre en peu d'instants tous les objets, pénètre partout, se glisse jusque dans les montres, où l'on ne s'aperçoit de sa présence que par les entraves qu'elle apporte à leur mouvement. Cette poussière est souvent rougeâtre, c'est à Tripoli qu'elle présente le plus fréquemment cette couleur; elle est alors formée des débris d'une infinité d'infusoires microscopiques. Quelquefois aussi elle provient seulement de la décomposition d'une roche calcaire et ferrugineuse.

A Tripoli, au Caire, au Sénégal, le khamsin élève souvent le thermomètre à 45°, température énorme, si l'on songe que le soleil est presque toujours couvert lorsqu'elle vient à se produire.

Il dessèche en quelques instants les flaques d'eau qui se trouvent sur sa route, fendille la terre, et arrête la décomposition des cadavres. Ses effets sur l'économie ne sont pas moins remarquables : la peau s'écaille, la transpiration, excessive au premier moment, s'arrête bientôt ; elle reparaît dès que l'on a bu, mais ne

dure qu'un instant; le sang se dépouille de sa sérosité, devient âcre et épais; l'estomac irrité ne supporte plus que des aliments très-légers, la soif est vive, la respiration difficile, les yeux sont fatigués, les anciens ulcères, les plaies récentes se ferment et se guérissent avec une surprenante rapidité; beaucoup de maladies miasmatiques, putrides disparaissent sous son influence. La dyssenterie seule en reçoit souvent une issue funeste; la congestion cérébrale peut en résulter, mais ce vent ne donne généralement lieu qu'à un peu d'irritation, à une diminution de l'appétit, un peu de lourdeur de tête, une migraine légère, et l'on doit reconnaître qu'il est plutôt gênant pour ceux qui se portent bien, et salutaire pour les malades, qu'insalubre et même mortel pour tous ceux qui le respirent, ainsi que l'ont si témerairement affirmé quelques voyageurs.

J'ai plus d'une fois moi-même eu à en souffrir dans le désert : je respirais avec peine les bouffées ardentes qui me brûlaient le visage, j'avais la bouche, le nez, les yeux pleins de poussière, mais je ne me sentais ni malade ni faible, et quand le simoun cessait de se faire sentir il ne me laissait aucune lassitude. On a assuré que ce vent obligeait les caravanes à s'arrêter, et que dès qu'ils en prévoyaient l'approche, les chameaux se couchaient et enfonçaient leur museau dans le sable, précaution que les hommes s'empressaient d'imiter afin d'échapper à la mort.

Il y a beaucoup d'exagération : les chameaux n'aiment pas à se sentir battre la figure par le vent; pour peu qu'il s'y joigne de la poussière et du sable, leur

mécontentement est au comble et il devient difficile de les conduire; le vent du désert accroît la soif qu'ils éprouvent et les engage, dès qu'ils s'arrêtent, à enfoncer leur museau dans le sable pour y trouver un peu de fraîcheur.

Mais tant que les caravanes aperçoivent le soleil ou trouvent à l'horizon quelque point de repère, elles doivent continuer leur marche; la soif des chameaux, l'évaporation des outres les engage puissamment à se rapprocher des puits que deux ou trois jours de simoun auraient d'ailleurs le temps de mettre à sec; elles doivent donc braver le vent, la chaleur et le sable, vaincre la résistance des chameaux et serrer sur le guide afin de ne pas s'égarer, car les traces s'effacent en un instant, la poussière qui tombe forme un brouillard épais, et la voix se perd sous le vent, est arrêtée par le sable qui tourbillonne, ou ne résonne plus dans des oreilles pleines de poussière et dont la partie interne, de plus en plus irritée, se gonfle comme la gorge et comme les paupières.

V.

MIRAGE.

Ses diverses espèces. — Illusions qu'on y rapporte. — Mirage d'eau.

Je viens d'exposer les résultats principaux de l'action du vent sur le sol mobile du désert, il me reste

à parler des jeux non moins remarquables que passagers de la lumière sur ce même sol. Le mirage, comme on le sait, peut se produire sur un terrain solide, sur le sable, sur les surfaces planes et cristallisées du sel et de la neige, sur l'eau enfin lorsqu'elle n'est pas trop agitée par le vent.

Je n'ai toutefois à examiner dans ce travail, ni l'action de ce phénomène sur l'eau, ni ses admirables et prodigieux effets sur les diverses cristallisations de ce liquide ; je ne puis parler que du désert, c'est-à-dire du sable, des rochers et de ces vastes plaines de sel que les habitants du Sahara connaissent sous le nom de Chott. Je reconnais dans le désert quatre espèces de mirages :

1re *Espèce.* — La forme et la dimension des objets sont changées ; ils paraissent beaucoup plus élevés qu'ils ne le sont ; on ne saurait plus en apprécier la distance ; quelques buttes de sable sont prises pour de hautes montagnes ; les chameaux semblent montés sur des échasses ; sur mer un navire de commerce est pris pour un trois-ponts. La forme des objets est indécise, ils semblent flotter dans l'air, leur position est changée par rapport à l'observateur. Les phénomènes de cette nature sont fréquents sur les sables lorsque la lumière est très-vive et que la chaleur est forte.

2e *Espèce.* — Les objets sont simplement réfléchis. Ce mirage a rarement lieu dans le désert ; il est fréquent dans les Chott, l'image du soleil y est souvent reproduite ainsi que cela a lieu sur mer. Un poëte a dit à ce sujet :

Et sur les flots vermeils,
Comme deux rois amis, on voyait deux soleils
Venir au-devant l'un de l'autre.

3e *Espèce.* — Des objets situés au-dessous de l'horizon apparaissent agrandis et renversés ; à mesure que ces objets s'avoisinent à l'horizon leurs dimensions diminuent; dès qu'ils ont pénétré dans ce cercle le phénomène cesse, les objets reprennent leur véritable position et des dimensions apparentes proportionnées à leur distance.

Ce mirage s'observe quelquefois pendant l'été à la surface des Chott ; un chameau d'une longueur exagérée se montre tout à coup dans le voisinage de l'horizon qu'il touche de sa tête, tandis qu'il semble marcher dans le ciel les jambes en l'air; bientôt cependant les proportions du chameau diminuent, il disparaît graduellement, on ne distingue plus qu'un point noir; le chameau a franchi l'horizon, son image est redressée, et à peine visible d'abord s'agrandit, conformément aux lois de la perspective, à mesure qu'elle se rapproche.

Je n'ai observé qu'imparfaitement ce phénomène ; je l'admets néanmoins en me basant sur le témoignage des gens du Sahara que j'ai consultés à cet égard.

4e *Espèce.* — Une nappe d'eau, un lac, la mer se trouvent figurés à quelque distance avec une vérité et une exactitude qui rendent l'illusion complète.

Ce phénomène est celui dont on a le plus parlé ; je

dois seulement, avant d'en rendre compte, placer ici quelques observations relatives à des faits moins constants ou dont l'origine est différente de celle du mirage.

On a dit souvent, que le ciel pouvait offrir tout d'un coup l'image d'objets situés à des distances énormes, ou qui même n'existaient pas réellement. La seconde partie de cette assertion est évidemment du nombre des propositions qu'on ne discute pas ; l'hallucination n'est pas le mirage.

Quant à la réflexion des objets réels, soit par un nuage, soit par des vapeurs aqueuses, soit par des particules d'eau cristallisée, ce phénomène fréquemment observé dans les régions polaires est, je le crois, inconnu à l'Afrique, où l'air est généralement sec et d'une admirable transparence.

Souvent enfin l'on est porté à attribuer au mirage des effets dont la cause doit être simplement cherchée dans la situation physique et morale de l'observateur. L'extrême irritation de la vue, une soif excessive, une sorte de demi-sommeil, donnent lieu à des illusions particulières, dans lesquelles le mirage n'entre pour rien. Une rêverie profonde peut, comme le délire, donner à chaque objet une forme nouvelle : un rocher devient une maison, un buisson est pris pour un grand arbre, une étoile pour un phare, et ainsi de suite.

L'œil injecté de sang ou de bile donne à tout ce qu'il regarde une teinte nouvelle. Le ciel paraît rouge ou verdâtre, le soleil n'est vu qu'à travers un disque; le temps semble couvert, et l'observateur ne se rend

pas toujours compte qu'il n'y a de nuages que sur ses yeux.

Une illusion qui me paraît être la plus fréquente, est celle qui consiste à voir de nuit les objets horizontaux se présenter sur un plan vertical; il n'est personne qui, voyageant de nuit en voiture, n'ait vu s'élever comme un mur les champs qui bordaient la route. C'est ainsi que l'horizon se redresse dans le désert, et qu'au lieu d'une plaine on n'aperçoit plus qu'une enceinte. La raison de ce fait me paraît être la suivante : nous rapportons toujours les perceptions de notre vue aux effets de la lumière à laquelle nous sommes le plus habitués. C'est pour nous celle qui dans nos climats se produit pendant le jour. Cette lumière qui se reflète vivement sur les plans horizontaux, laisse les plans verticaux dans l'ombre; toute surface peu éclairée est dès lors considérée à priori par nous comme un plan vertical, et la nuit ne nous offrant que des surfaces obscures, terminées par des traits confus, nous n'y reconnaissons plus des plans horizontaux.

L'atténuation des teintes qu'elles présentent nous permet, pendant le jour, de juger approximativement de la distance des montagnes; plus sombres pendant la nuit ces montagnes nous semblent plus rapprochées; plus éclairées enfin pendant un jour sans nuages, qu'elles ne le sont dans nos climats brumeux, il nous devient impossible d'en apprécier l'éloignement et l'étendue.

Combien de fois n'arrive-t-il pas à des marins expérimentés, obligés de mouiller de nuit dans le voisinage

d'une côte sablonneuse, de jeter l'ancre à une distance considérable du point qu'ils auraient dû gagner ; se croyant toujours beaucoup plus près de la terre qu'ils ne le sont réellement. Leur illusion provient, selon moi, de ce que pendant le jour le sable miroite de loin, et ne miroite pas de près. Une plage dont la teinte est mate et blafarde leur paraît dès lors beaucoup plus rapprochée qu'elle ne l'est en réalité, et ce n'est qu'au lever du soleil que l'erreur se découvre.

Il n'existe pas de voyageur en Orient ou en Afrique, qui n'ait vu le mirage d'eau ; on est en quelque sorte tenu de le voir, on se fait un programme en partant et il faut qu'il se réalise : on tue des lions, on aperçoit une foule d'animaux fabuleux, on contemple les prodigieux effets de ce mirage dont la description semble devenue facile et n'exiger que quelques frais d'enthousiasme. Nous vîmes alors devant nous, disent les voyageurs, une vaste nappe d'eau ; elle semblait s'éloigner à mesure que nous nous en rapprochions. C'était le mirage, si connu des Arabes, et qui prodigua si souvent en Égypte ses décevantes consolations à des soldats épuisés de fatigue ou de soif. Je fais grâce au lecteur des exclamations admiratives qui ne manquent jamais de suivre la mention du phénomène, et je me borne à remarquer en passant que le mirage d'eau, peu fréquent dans l'intérieur de l'Afrique, est extrêmement rare en Égypte, où pendant un séjour de plus de deux ans il ne m'est jamais arrivé de le voir. Les plages salines de la Méditerranée peuvent sans doute lui donner naissance, mais je ne crois pas qu'il se produise jamais à la surface des terrains

cultivés du Delta. Le phénomène n'étant du reste jamais décrit avec exactitude, je me trouve réduit à mes seules observations, moins fréquentes que je ne l'eusse désiré, et dont j'exposerai ici les principaux résultats.

On verra combien l'étude que j'ai pu faire de ce phénomène est incomplète, et laisse à désirer : une série de questions que je pose aux voyageurs qui me suivront, facilitera peut-être leur tâche. Il faudrait un nombre considérable d'observations sérieuses pour établir les lois et trouver définitivement la cause d'un fait, que l'on croit avoir expliqué, et dont la science néglige trop de se préoccuper.

Le sol le plus favorable à la production de l'image de l'eau me semble être un terrain uni, un sable quartzeux, finement granulé et mélangé de sel; je l'ai observé néanmoins dans de larges vallées à la surface des sérir, et même une fois au milieu de rochers abruptes d'une grande hauteur.

L'image m'a toujours paru se produire de préférence dans la partie de l'horizon qu'éclairaient le plus directement les rayons solaires, ou sur laquelle ils avaient déjà exercé leur influence depuis quelques instants. Je n'ai jamais remarqué, du reste, que le sable fût sensiblement plus échauffé dans les endroits où s'était produite l'image, que dans le reste du désert.

Le ciel était toujours de la plus grande pureté ; j'ai vu parfois le mirage au lever du soleil, je l'ai toujours vu disparaître au coucher de cet astre. Une seule fois je l'ai eu sous les yeux pendant presque toute

la journée. Les rochers, les arbres, les plantes épineuses du désert étaient toujours visibles au milieu de l'eau, et conservaient assez exactement leur forme, quoique cette forme fût souvent exhaussée et agrandie. Ces plantes paraissaient alors sortir d'un marécage, les arbres être envahis par une inondation subite, et les rochers semblaient autant de récifs, fermant l'entrée de quelque golfe dont ils obstruaient le fond.

En plaine le mirage se produisait à environ trois à quatre kilomètres de distance; le bord éloigné de l'image était généralement séparé de l'horizon par un limbe, dont la largeur variait dans des limites assez restreintes, mesuré par sa projection verticale. Ce limbe avait ordinairement une hauteur égale au diamètre du soleil.

Ce limbe n'était pas toujours entier : interrompu sur un espace de quelques degrés par un prolongement de l'image de l'eau, il donnait à celle-ci l'apparence d'un golfe ou d'un vaste lac, alimenté par un fleuve; ouvert à ses deux extrémités, il fournissait la représentation, soit d'une mer intérieure terminée, comme celle de Marmara, par deux détroits, soit d'un fleuve présentant un coude assez étendu, soit enfin d'un large canal maritime affectant plus ou moins le pittoresque aspect du détroit de Gibraltar, ou la monotonie du Bies bosch.

Entamé enfin sur un grand nombre de points, le limbe éloigné de l'horizon semblait former une longue chaîne d'îles plates ou montagneuses, arides ou verdoyantes, séparant d'une mer entrevue par l'imagina-

tion, le bassin tranquille improvisé par le ciel sur le sable.

La largeur de l'image, mesurée sur le rayon de l'horizon, en embrassait souvent le quart, et n'en atteignait que fort rarement la moitié.

Cette image, formant un arc concentrique à ce même horizon, avait généralement de 60 à 80 degrés; mais souvent deux images assez rapprochées l'une de l'autre décrivaient une demi-circonférence. Une seule fois il m'est arrivé d'apercevoir trois images dont le développement total atteignait environ 240 degrés. C'était le matin, une image se relevait dans le S.-E. : c'était la plus distincte; les deux autres, relevées au N.-E. et au S.-O., étaient moins bien terminées, et ressemblaient à de vastes marécages.

Il m'a semblé, du reste, que le bord le plus voisin de l'observateur était toujours moins nettement dessiné que l'autre, vers lequel l'eau semblait toujours atteindre une profondeur plus grande.

Cette profondeur ne paraît, du reste, jamais très-considérable; presque toujours l'image est indécise : l'aspect le plus habituel du mirage d'eau est celui d'un marais, d'une flaque, d'un étang ou d'une saline presque à sec. Ce n'est guère que dans le Cordofan et au mois de mai que j'ai pu voir des fleuves, des golfes ou des bras de mer. Je dis au mois de mai, et je crois que, dans le Soudan septentrional, c'est à cette époque de l'année, alors que la déclinaison du soleil le rapproche du Tropique et le place déjà au Nord de la région pluvieuse, que ce phénomène se produit le plus fréquemment : pendant l'hivernage, qui

commence dans l'hémisphère nord au mois de juin, et ne se termine qu'au mois d'octobre, le ciel est trop souvent couvert pour en favoriser la production.

Je pense donc que le maximum a lieu pendant les mois d'avril et de mai, pour la portion boréale du Soudan, pendant ceux d'août et de septembre, pour sa partie australe, pendant enfin celui de juillet pour le Nord de l'Afrique, et celui d'octobre pour la région située entre Mozambique d'une part et le Congo de l'autre.

Je n'ai jamais vu le mirage de l'eau pendant un vent très-fort. Si la brise est modérée, l'image est moins nette, et l'eau semble quelquefois onduler un peu.

Le mirage ne trompe jamais les chameaux, que leur odorat guide plus sûrement que leur vue ; mais, pour les hommes, l'illusion est complète.

Venant un jour de traverser, dans le désert, une suite de monticules assez élevés, j'aperçus, à la distance ordinaire du mirage, une grande flaque d'eau ; je demandai à mon guide ce que c'était : c'est le mirage, me répondit-il. Au bout d'un instant cependant, les chameaux, très-altérés, commencèrent à accélérer leur marche et à donner des signes non équivoques d'impatience. « C'est de l'eau, dis-je de nouveau au guide ; les animaux la sentent ; et d'ailleurs, ne vois-tu pas qu'elle se rapproche ? » Le guide mit sa chamelle au trot et ne tarda pas à se rendre à l'évidence. Un instant après, mes chameaux faisaient honneur à l'abreuvoir que la pluie des jours précédents avait créé pour eux dans cette partie du désert.

Ainsi, l'eau et le mirage d'eau présentent une telle ressemblance, que si le mirage peut être pris pour l'eau, l'eau peut tout aussi bien être prise pour le mirage par l'œil le plus parfait et le plus exercé.

Je pourrais citer encore un de mes domestiques nubiens qui, n'ayant jamais vu la mer Rouge, et ne voulant pas croire, malgré ce que lui disaient ses camarades, qu'elle fût plus large que le Nil, la prenait de loin pour un effet de mirage.

Je poserai maintenant les questions suivantes :

Le mirage peut-il se produire sur des terrains cultivés et non mélangés de sel ? Peut-il précéder l'aurore et se montrer après le crépuscule? Se montre-t-il quelquefois au couchant le matin et au levant le soir ? Un grand vent le fait-il toujours cesser? Peut-il se produire à la clarté de la lune et lorsque le ciel est couvert de nuages ? Son image peut-elle faire disparaître celle des objets adhérents au sol, rochers, arbres, cabanes? Le mirage peut-il embrasser tout l'horizon? Présente-t-il quelquefois deux ou trois lignes d'eau parallèles et successives ? Le limbe formé au delà de l'image par l'horizon disparaît-il quelquefois entièrement? La direction générale de l'image peut-elle être perpendiculaire à l'horizon ? Quelles sont les conditions les plus favorables à la production de ce phénomène? La température, l'état barométrique et hygrométrique, l'intensité de la lumière et le degré de coloration du ciel qui l'accompagnent ordinairement? L'électricité a-t-elle sur lui quelque influence? Quelles sont, à cet égard, les indications de l'électromètre? A

quelle heure de la journée, et à quelle époque de l'année, l'observe-t-on plus fréquemment ?

VI.

SOUDAN.

Limite des pluies. — Lacs et foulas. — Aspect général. — Baobab et flore usuelle. — Faune, Éléphant, Lion, Fourmis. — Hygiène, médication locale.

La limite des pluies estivales se trouve, comme je l'ai dit, passer entre les 16e et 17e parallèles nord. Sous le 17e, les pluies sont rares, mais elles se montrent encore quelquefois au mois d'août. Plus, du reste, on se rapproche de l'équateur, plus la saison des pluies présente de durée. Aussi ai-je indiqué une zone particulière à laquelle j'ai donné le nom de zone des pluies incessantes ; elle s'étendrait au nord de l'équateur jusqu'au 8e degré environ. C'est sur l'océan Atlantique, la zone des calmes et des orages, ce qu'on appelle vulgairement le pot au noir : l'équinoxe de printemps et l'équinoxe d'automne y amènent l'un et l'autre quatre à cinq mois de pluies torrentielles, tandis que la zone des pluies estivales ne les reçoit que de juin en octobre, au nord de l'équateur. Au sud du même cercle, la zone correspondante, dont

je crois la largeur plus considérable, les reçoit du mois de décembre à celui d'avril.

De ce qui précède on peut conclure, entre autres choses, que, s'il est bien établi qu'une ville telle que Tomboctou ne reçoit pas de pluies, elle ne doit pas, sur nos cartes, être placée plus bas que le 17e, ou, tout au plus, le 16e parallèle.

Que la position du lac Tchad, telle que l'a donnée le major Denham, est assez exacte, et qu'on pourrait tout au plus élever ce lac d'un degré dans le nord, puisque l'expédition qui en a relevé les bords a placé sous le 16e la limite des pluies torrentielles de notre hémisphère. Nous lisons, en effet, dans la carte du major Denham, sous cette latitude, à côté du puits de Giogio-Balwi, « c'est ici que se trouvent les premiers arbres, et que cessent les pluies du tropique. » Je me suis basé moi-même, pour la détermination de la limite de ces pluies, sur ce que j'ai remarqué dans le désert de Bahiouda. C'est à deux journées du Dongolah actuel, à Omm-Belila, que se trouve cette limite. Néanmoins, les pluies ne tombent bien et avec persistance qu'à partir du Djebel-Haraza. Si la latitude donnée à Dongolah sur nos cartes est exacte la limite des pluies de ce côté serait le 17 1/2 parallèle. Haraza se trouve par 16° environ. Les observations faites au Sénégal viennent confirmer cette loi : les pluies y tombent de juin en octobre; elles n'atteignent pas Portendick. Les pluies du Soudan donnent naissance à des cours d'eau intermittents, semblables à ceux du nord de l'Afrique; leur lit, desséché en partie au printemps, ne présente plus que des flaques d'eau

(Birak). Ces mêmes pluies alimentent la source des rivières et des fleuves qui, tels que le Niger, le Yeou, le Chary, la Tchadda, le Nil, etc, leur doivent des crues annuelles, dont l'importance est nécessairement en rapport avec la longueur de leur développement au-dessous du 17° parallèle et le nombre de leurs affluents dans la même région.

L'époque de ces crues doit évidemment être postérieure à celle des premières pluies; elle en sera même d'autant plus éloignée que le point du fleuve où on les observera se trouvera à une plus grande distance au nord du 17e parallèle.

Ce serait ici le lieu de parler des sources du Nil, désirant en dire quelques mots, j'ai cherché à élucider cette question en me basant sur l'époque à laquelle se produisent les crues de ce fleuve ou de ses affluents dans le Sennar. Don Ignatius Knoblecher, chef de la mission catholique de Khartoum a observé, que sous le 4e degré, le Nil Blanc commençait à croître dès le mois de janvier; un pareil fait ne s'expliquerait évidemment qu'en plaçant la source du Nil fort au sud de l'équateur, et soumettant ainsi son cours supérieur aux pluies de l'hémisphère austral qui tombent de décembre en mai; d'un autre côté, cependant, les observations faites à Khartoum même, par des hommes distingués, et celles entre autres produites par Linant bey, ne permettent pas de considérer le mois de janvier comme l'époque probable des crues du Nil Blanc sous le 4e parallèle.

De là une indécision complète, dont le résultat est

que parmi les géographes, les uns, comme M. d'Abadie, placent à l'est les sources du Nil Blanc, tandis que les autres, se basant sur le témoignage du sulthan des Fellatas, Bello, et de presque tous les Africains, les placent à l'ouest, les confondant avec celles du Niger, et regardent le Niger, soit comme le cours supérieur du Nil, soit comme un bras de ce fleuve. C'est ainsi que, d'après M. Fresnel, le Nil et le Niger sortiraient d'un même lac situé dans l'hémisphère austral. Je ne me prononcerai pas, quant à moi, sur une question si difficile et qui divise tant d'hommes éminents; je dirai seulement qu'on peut regarder aujourd'hui comme probable que le Nil Blanc prend sa source au sud de l'équateur, vers le 6e degré environ, et sort d'un grand lac dont j'ai moi-même entendu parler à Zanzibar (1).

Celles des rivières du Soudan qui se jettent dans un lac sans écoulement du côté de la mer ou dans une mer intérieure comme le Tchad, doivent y pro-

---

(1) S'il ne fallait que du courage pour découvrir les sources du Nil blanc, ces sources seraient depuis longtemps connues; malheureusement, il faut de plus une patience à toute épreuve, une acclimatation complète, un matériel et des approvisionnements considérables pour arriver à un résultat définitif. Les explorateurs devraient, en effet, hiverner sous le 4e degré. Partis de Khartoum, ils atteignent cette latitude au moment où les eaux commencent à baisser; il faut, pour aller plus loin, qu'ils attendent des crues nouvelles. L'expédition doit donc employer de dix-huit mois à deux ans; il lui faut du biscuit pour deux ans (la viande se trouve partout), des outils pour se construire des habitations et se retrancher, de quoi armer un personnel nombreux et des munitions en abondance.

duire chaque année des débordements, qu'accroissent l'apport de ces cours d'eau intermittents, auxquels l'hivernage donne naissance et les pluies qui tombent à la surface même ou sur les bords du lac.

Aussi les lacs de l'intérieur de l'Afrique sont-ils soumis à des crues annuelles. Le lac Tchad, qui reçoit deux rivières, le Yeou et le Chary, présente surtout ce phénomène. Un voyageur allemand qui en visitait les bords au mois de décembre, n'y avait vu qu'un marais; son erreur, qui consistait à ne pas apprécier l'influence de la saison sèche et à ne pas soupçonner celle de l'hivernage, fut relevée par moi dans le bulletin de la Société de géographie, et depuis lors de nouvelles observations ont fait revenir ce voyageur sur l'assertion trop précipitée qu'il avait émise; en outre enfin de ces mers intérieures qui, comme le Tchad, le Fittré, peuvent, pendant une saison, ressembler à des marais, mais ne se dessèchent jamais entièrement, je signalerai, dans la région pluvieuse, une deuxième classe de bassins que j'appellerai lacs intermittents ou foulas, c'est sous cette seconde dénomination que les connaissent les habitants du Sennar, du Cordofan, du Dar Four.

Toute vallée basse et fermée, toute dépression profonde du terrain, peut donner naissance à un lac de cette nature, les eaux que la pluie y précipite s'y maintiennent faute d'écoulement, et pour peu qu'il tombe non pas, comme dans l'Inde, 250 centimètres d'eau par année, mais seulement les deux tiers ou la moitié de cette quantité, les foulas pourront attein-

dre, dans la plus grande partie de leur développement, une profondeur d'eau de deux à trois pieds dès le mois de septembre : à partir de la fin d'octobre cependant de nouveaux apports n'ont plus lieu, l'évaporation favorisée par la pureté du ciel s'effectue rapidement et après un ou deux mois de sécheresse, le séjour des eaux pluviales, ne se révèle plus que par l'humidité qu'a conservé le terrain et par la luxuriante végétation qui ne tarde pas à le couvrir; les grandes chaleurs d'avril et de mai réduisent en poussière cette végétation herbacée, dont les débris délayés, remaniés par les pluies de la saison suivante, formeront une mince couche d'humus qui rendra le fond plus imperméable, l'élèvera insensiblement et en accroîtra la fertilité. Les débris de cette multitude d'infusoires microscopiques qui vivent dans les eaux peu profondes aideront également à la formation de cette couche, il faut y ajouter ceux des insectes, des moucherons surtout, qui fréquentent les bords de la foula, ceux des petits animaux qui viennent y boire ou qui y établissent leur gîte sur son sol même, pendant la saison sèche, les particules enfin d'origine animale ou végétale qui, entraînées par le vent, tendent à s'arrêter dans les endroits profonds et s'y déposent.

Ainsi se formera la couche de terre végétale, mais le fond de la foula sera encore exhaussé par les apports de sable qui s'attacheront aux racines des plantes et formeront là, comme dans le désert, de petites buttes, de petits monticules, il en résultera que le lit du lac intermittent subira de notables chan-

gements, et que la foula, après un grand nombre d'années, pourra même disparaître entièrement.

Un hiver et surtout un printemps très-sec et très-chaud, pourront, par des moyens différents, amener un résultat semblable; de grandes crevasses se formeront et l'eau des pluies, atteignant des couches perméables ou de grandes cavités souterraines, pourra disparaître ainsi sous le sol. Le Cordofan est aujourd'hui le théâtre d'un phénomène fort étrange, et que je révoquerais en doute si le témoignage unanime des habitants ne m'avait convaincu de son authenticité. L'eau, disent les Nouba, abandonne notre pays, elle s'enfonce chaque jour davantage et tend à disparaître, la dimension de nos foulas était double du temps de nos pères, dans tel lieu nous n'avions besoin, il y a quelques années, de creuser le sol qu'à la profondeur qui égale la taille d'un homme pour y découvrir l'eau, nous devons creuser aujourd'hui trois ou quatre fois plus profondément pour trouver une eau moins abondante. Ils ajoutent que la sécheresse n'y est pour rien, et impuissants à trouver la cause véritable du malheur qui les accable, ils l'attribuent à la domination impitoyable des Égyptiens; ce sont, disent-ils, les crimes de ces maîtres avides qui attirent sur eux la malédiction du ciel et font tarir, entre des mains coupables, les sources d'une richesse injustement acquise.

Toujours est-il que le fait est constant, et que l'examen attentif des anciens puits le confirme partout. Puisque j'ai parlé des eaux souterraines et du Cordofan, je dois mentionner ici un autre fait qui m'a été

affirmé fréquemment, et qui m'a paru bizarre, c'est la succession, dans un même puits, d'eaux dont les qualités diffèrent entièrement; une année l'eau sera claire, une autre année elle sera bourbeuse; cette année elle sera douce, l'année prochaine elle sera saumâtre; salutaire aujourd'hui, elle fera périr demain les troupeaux qui la boiront; enfin, et ce fait se lie sans doute à celui de l'abaissement général du niveau des eaux souterraines, l'eau pourra disparaître une année et se montrer de nouveau l'année suivante, en s'élevant même au-dessus de son niveau primitif. C'est ainsi que des puits, abandonnés depuis longtemps et presque comblés, sont quelquefois fouillés avec succès.

Ces observations m'ont paru intéressantes. Je laisse à des géologues plus instruits que moi le soin de les expliquer. Je suppose, toutefois, que ces changements de niveau et de nature sont dus à l'action violente des courants souterrains se mouvant sur de grandes pentes, altérant profondément les couches qu'ils traversent, et se frayant à chaque instant des routes nouvelles, en entamant surtout les dépôts salins, qui offrent à leur énergique action une moindre résistance.

On devine aisément que les foulas et leur voisinage sont d'une extrême insalubrité. Les miasmes que le soleil dégage d'un sol humide et riche de débris végétaux ne peuvent manquer d'engendrer des fièvres intermittentes qui deviendront facilement pernicieuses. Ces miasmes se dégageront surtout pendant les premiers mois de la saison sèche, s'élevant rapi-

dement pendant le jour, ils seront entraînés par les courants atmosphériques; dès, cependant, que le calme viendra à se produire, ou qu'un abaissement de température condensera ou précipitera ces miasmes, ils formeront sur les foulas comme une vapeur légère, qu'il ne sera pas donné à l'homme de respirer impunément, surtout le matin et le soir, et pour peu qu'il se trouve à jeun.

On sait quelle est, à Madagascar, la terrible influence des palétuviers qui bordent la côte. Ces arbres, plongeant dans l'eau salée leurs racines innombrables, entremêlées, enchevêtrées, couvrent le marécage qui leur a donné naissance comme d'un filet où s'arrêtent les fruits et les feuilles tombées, les branches mortes, les poissons, les zoophytes et les mollusques en putréfaction. Il en résulte un foyer d'infection, dont l'influence se fait sentir au loin. Les foulas rappellent au navigateur ces tristes marécages, mais si ces eaux stagnantes, soumises pendant la saison sèche à une évaporation rapide, sont pour l'homme un dangereux voisinage, il n'a cependant pas à les redouter autant que les premières pluies de l'année, qui donnent naissance à plus de miasmes encore, en facilitant la décomposition de tous les débris répandus sur le sol. Il ne faut donc pas être surpris si la terre, détrempée par ces premières pluies, exhale une odeur particulière, qui a été comparée à celle de l'argile humide qu'on met au four.

Je n'ai pas la prétention de tracer ici le système orographique du Soudan central. Un tel travail serait au-dessus de mes forces, et je ne crois même pas

qu'avec le peu de données que la science possède aujourd'hui sur ce sujet, on puisse arriver à un résultat de quelque valeur.

La terrasse montagneuse du pays des Mandingues, les chaînes voisines de la côte occidentale, celles qui bordent la mer Rouge, les montagnes et les plateaux de l'Abyssinie nous sont seuls connus avec quelque précision.

Relativement à l'Afrique centrale, nous savons seulement que ce n'est que vers le 4e degré de latitude nord que ceux qui remontent le fleuve Blanc rencontrent les derniers gradins d'une chaîne importante, dont la silhouette se dessine dans un horizon lointain.

Que ce n'est qu'au sud du Cordofan, et par environ le 7e ou le 8e degré, que commencent à se montrer de grands mouvements de terrain. Que le Darfour, séparé du Cordofan par une chaîne de collines, et qui appartient au bassin du Nil blanc, tandis que le Waday appartient en général à celui du lac Tchad, ne s'élève sensiblement que sur les confins du pays des Fertit, c'est-à-dire assez loin dans le sud. Qu'enfin Denham et Clapperton n'ont signalé de hautes montagnes que dans le voisinage de Mora, c'est-à-dire dans la même zone, et par environ 10° de latitude. Nous avons donc lieu de croire que le Bornou, le Waday et le Darfour sont des pays assez plats, coupés seulement de dunes ou de collines; il semble de plus que la pente générale du Darfour soit dirigée vers le sud, et que celles du Waday et du Bornou le soient vers le lac Tchad, et perpendiculairement à ses

rives. Du peu de relief de cette région centrale dérivent des conséquences nombreuses, et qui seront appréciées par moi en temps et lieu. Je ferai seulement observer ici l'influence des chaînes méridionales sur la marche des nuages et la fréquence des pluies dans la zone qu'elles parcourent, et j'arrêterai un instant l'attention de mes lecteurs sur le fait assez remarquable de l'adoption de l'islamisme par les populations du bas pays, et de la résistance que lui opposent, au contraire, celles des montagnes, montagnes qu'on peut considérer, dès lors, comme le dernier asile du fétichisme, de l'idolâtrie, et de la vie sauvage dans le centre de l'Afrique.

La région sèche nous a présenté l'aspect le plus monotone et le plus aride, le spectacle le plus grandiose à la fois et le plus triste; mais à peine, disais-je dans un travail antérieur à celui-ci, a-t-on dépassé en se dirigeant vers le sud le 17e parallèle, que déjà la nature n'est plus la même. Quelques arbustes rabougris et épineux interrompent d'abord la monotonie du tableau; le sol se montre bientôt couvert d'herbes épaisses, l'horizon disparaît caché de tous côtés par une forêt d'acacias et de gommiers que coupent çà et là de vastes clairières : cette forêt, c'est le Soudan; c'est au milieu de son inextricable réseau d'épines qu'errent la girafe et l'autruche, que l'Arabe bronzé vient paître ses troupeaux, l'esclave chercher la gomme que son maître livre au commerce; c'est enfin dans ses clairières, humides encore après les pluies, que le cultivateur sème le grain dont il fait sa nourriture habituelle.

Ces déserts buissonneux ou arbreux ont la plus grande analogie avec ceux que les Brésiliens connaissent sous les noms de carrascos et de carrasqueiros. Les carrascos ce sont dans le Soudan ces vastes plaines couvertes d'une végétation peu élevée, composée généralement de plantes sociales, dont les espèces ne varient beaucoup que d'une plaine à une autre. Situés généralement plus au sud que les premiers, les carrasqueiros du Soudan sont ces forêts immenses, presque impénétrables, composées de divers arbres qui presque tous appartiennent à la famille des légumineuses et au genre acacia. Leur élévation ne dépasse guère une dizaine de pieds.

Le mot carrasco signifie en portugais bourreau; les carrascos et les carrasqueiros, hérissés d'épines, justifient bien ce titre; leur vue rappelle ces vers du Dante, décrivant une forêt de l'enfer :

Non frondi verdi, ma di color fosco,
Non pomi v' eran, ma stecchi con tosco.
Non han sì aspri sterpi, nè sì folti
Quelle fiere selvagge, che in odio hanno
Tra Cecina e Corneto i Luoghi colti.

Les grandes chaleurs et la sécheresse excessive qui règnent de novembre à mai arrêtent le développement et la végétation de la plupart des arbres du Soudan. On les voit alors se dépouiller de leurs feuilles comme ceux de nos climats; l'écorce du gommier se dessèche et se fendille, l'aubier s'entr'ouvre et la séve de l'arbre s'écoulant par ses blessures vient former à sa surface ces masses arrondies de gomme, à demi

liquide, qui bientôt se solidifie, se resserre et se crevasse à son tour.

Le feuillage de beaucoup d'arbustes s'élève en forme de cône renversé et se termine à la partie supérieure par une ligne presque droite. Un vent violent déracine quelquefois ces arbres; renversés alors par l'ouragan, ils tombent sur la tête et y trouvant une base solide se maintiennent dans cette position bizarre, ne tenant au sol que par leurs dernières ramifications et dirigeant vers le ciel leurs racines flétries.

A partir du 12e degré de latitude les baobabs s'élevant de distance en distance du milieu des taillis, écrasent de leur masse gigantesque tout ce qui les environne, et le voyageur étonné, lorsqu'il aperçoit ces arbres dans le lointain, est tenté de prendre les mimosas et les gommiers pour des touffes d'herbes et de se demander s'il n'est pas lui-même quelque Liliputien égaré dans l'île des géants. Quant au deleyb, il ne commence guère à se montrer que par le 8e ou 9e degré, et semble habiter de préférence le bord des fleuves, les parties hautes du cours du Nil blanc, par exemple. Le doum est assez rare dans le Soudan. Je n'ai pas remarqué dans le Cordofan le *phœnix pusilla*, qu'on trouve cependant près des côtes. Je ne crois pas que le *chamœrops humilis* atteigne cette latitude, et je pense, quant aux palmiers en général, qu'ils ne croissent guère en Afrique que par une latitude très-basse ou dans le voisinage de l'un ou de l'autre océan. Quelques-uns d'entre eux, en effet, ont besoin pour réussir de respirer l'air salin de la mer,

tels sont particulièrement le cocotier, qui couvre comme d'une forêt toute l'île de Zanzibar, et le dattier qui, ainsi que je l'ai dit, ne se montre pas dans l'intérieur plus bas que le 12e degré et longe cependant les côtes de la Sénégambie et celles de l'Yémen. Différant surtout en cela du Brésil, le Soudan musulman connaît donc à peine les palmiers.

C'est la zone des pluies incessantes que ces arbres caractérisent, comme nous venons de le dire, et tandis qu'une de leurs espèces, le *phœnix dactylifera*, nous apparaît comme le symbole de l'oasis et l'arbre par excellence des régions privées des eaux du ciel, le baobab est à mes yeux le symbole du Soudan en général et de la zone des pluies estivales en particulier.

Il faut avoir contemplé ce géant de la végétation des tropiques pour s'en faire une idée. On croit rêver en le voyant, et celui qui ne l'a pas eu devant les yeux doit prendre pour des fables la mesure de ses dimensions et l'appréciation de la durée de sa vie.

Le baobab appartient, comme on le sait, à la famille des malvacées et forme le type du genre *adansonia*, ainsi nommé du botaniste Adanson, qui eut la gloire de décrire le premier le plus grand arbre que l'on connaisse.

Adanson donne comme dimensions du baobab, à l'âge d'un an, un pouce et demi de diamètre ($0^m,41$), et 5 pieds ($1^m,624$) de hauteur. Il assigne plus de cinq mille ans d'existence à un arbre de cette espèce, mesuré par lui, et qui présentait 30 pieds ($9^m,745$) de diamètre pour une hauteur de 73 pieds ($23^m,714$).

Mes observations personnelles sont loin de concorder avec la première de ces assertions. J'ai vu dans le Cordofan un nombre infini de jeunes baobabs, dont il m'eût été difficile de fixer l'âge, mais qui tous avaient beaucoup plus d'un pouce ($0^m,41$) de diamètre, et moins de 2 pieds ($0^m,650$) de haut. Adanson, qui probablement n'a pas vu de petits baobabs, aura basé ses calculs sur la supposition très-plausible, que leur développement suivait les mêmes lois que celui de tous les autres dycotylédones. Il n'en est pas ainsi cependant, et rien n'est plus semblable, en petit, à un baobab de cinq mille ans; qu'un baobab dont la hauteur n'excède pas 1 pied ($0^m,325$).

La proportion du diamètre à la hauteur est la même, ou s'il existe, à cet égard, quelque différence, elle est insensible, et les trois ou quatre branches inclinées qui terminent le tronc se montrent déjà couvertes de ramifications nombreuses. Toute ressemblance extérieure disparaît évidemment dès que les feuilles viennent à couvrir la jeune plante; mais le baobab perdant ses feuilles pendant l'hiver et le printemps, en raison de la sécheresse, il est impossible de ne pas remarquer alors cette bizarrerie de la nature. Bien souvent l'idée m'est venue de rapporter en France un de ces petits arbres, et si je ne l'ai pas fait, c'est que je n'avais pas, à cette époque, connaissance de l'assertion erronée émise par Adanson.

Quant aux dimensions assignées par ce naturaliste à un arbre auquel il accorde cinq mille cent cinquante ans d'existence, je dirai seulement que j'en ai mesuré, à Melbes, près de Lobeid, un dont on m'avait sur-

tout parlé. Je lui ai trouvé quinze brasses de tour, ma brasse étant d'environ 5 pieds 6 pouces (1^m,786). La circonférence du baobab pouvait donc être de 82 pieds et demi (26^m,799), et son diamètre de 26 pieds (8^m,446) et quelque chose.

Sa hauteur calculée au moyen de son ombre excédait notablement celle indiquée par Adanson pour un diamètre plus fort. Néanmoins le moyen employé par moi pour obtenir cette donnée n'offrait que peu d'exactitude. Je me borne à noter une différence, sans en indiquer le chiffre (1).

C'est à une hauteur de 20 à 25 pieds (7 à 9 mètres) que se termine le tronc. De ce point partent horizontalement trois, quatre ou cinq branches énormes; elles s'abaissent bientôt vers la terre, dont elles se rapprochent d'environ 10 pieds (3 à 4 mètres), et se relèvent ensuite donnant naissance sur toute leur longueur à de fortes et nombreuses ramifications qui, presque toutes, se dirigent en haut.

Le bois est si spongieux et si tendre, que le moindre effort suffit à agiter ces branches, plus fortes que les chênes séculaires de nos forêts. L'écorce de l'arbre est mince, et le tronc est lisse. Les racines, très-développées et très-superficielles, s'étendent à une grande distance, et offrent des bancs très-com-

---

(1) En mesurant la longueur de cette ombre, la longueur d'une baguette et celle de son ombre, la situation de la baguette étant verticale, et cherchant le quatrième terme d'une proportion dont trois termes m'étaient déjà connus.

modes pour les voyageurs qui, ainsi, trouvent à la fois un siége et de l'ombre. Dès que le sujet a atteint une certaine croissance, le sommet du tronc, au point d'attache des grosses branches, commence à s'altérer, et l'arbre se creuse de plus en plus profondément, l'écorce se trouve bientôt survivre seule aux parties internes; elle n'en continue pas moins à se développer, ainsi que les branches, qui, par elle, reçoivent toujours des racines les sucs nécessaires à leur nutrition. Le vide qui s'est produit au centre même du tronc se remplit d'eau pendant la saison des pluies. Cette eau, assez bien abritée du soleil, s'y conserve longtemps comme dans un réservoir, et le baobab se trouve constituer, dès lors, une sorte de citerne végétale, que, pendant la saison sèche, on ne manquera pas de mettre à profit, et qui deviendra la propriété des nomades voisins ou des habitants du plus prochain village. Ils en vendront l'eau aux voyageurs et aux caravanes. Les aiguades de ce genre sont nombreuses dans le Soudan, j'aurai l'occasion d'en citer par la suite. Les Arabes du Cordofan, grimpés à la naissance des grosses branches, puisent l'eau contenue dans leurs baobabs au moyen de seaux de cuir qu'ils laissent glisser ensuite jusqu'à ceux qui les attendent au pied de l'arbre.

Il paraît, d'après une relation portugaise que j'ai lue, que les gens du Congo sont plus habiles; ils percent le tronc de l'arbre, en laissent écouler l'eau dont ils ont besoin, et bondent ensuite l'ouverture qu'ils ont pratiquée, d'où le nom d'imbondeiro donné par les Portugais à l'adansonia. Mais en agissant ainsi,

ils abandonnent leur eau à la discrétion du premier venu, et c'est peut-être le motif qui empêche les peuples de l'Afrique orientale, pour qui l'eau est bien plus précieuse, de percer de même leurs arbres. Enfin, les habitants du Sénégal se logent quelquefois dans les baobabs, y tiennent des conseils, y déposent leurs idoles et ensevelissent leurs morts.

La feuille de l'adansonia est, comme l'indique le nom spécifique de cet arbre, digitée (*adansonia digitata*); elle ressemble assez à celle du marronnier d'Inde; elle est très-petite comparativement aux dimensions du végétal qui la porte, dont le feuillage est d'ailleurs toujours très-peu fourni. La fleur laisse échapper une gerbe d'étamines innombrables entourant un pistil recourbé. Le fruit, long de plus d'un pied, est oblong, son enveloppe assez solide est verdâtre. Les graines qu'il contient sont entourées d'une pulpe blanchâtre qui devient solide et cassante à maturité.

La saveur en est acide et astringente; c'est un médicament utile, et dont j'aurai occasion de reparler. On en fait aussi des confitures, et en la broyant dans du lait, une crème assez agréable.

Parmi les plantes de la même famille, nous avons à signaler, dans le Soudan, un cotonnier de petite taille et peu productif.

Dans l'herbier du docteur Oudney, nous trouvons 12 malvacées et 33 légumineuses. Si nous y voyons figurer 45 graminées, c'est que le docteur Oudney, se préoccupant davantage de cette classe, qu'il avait étudiée avec soin, en recueillait plus volontiers les individus.

Ce sont, en effet, les légumineuses, et surtout les légumineuses arborescentes, qui caractérisent la Flore du Soudan septentrional, et alors même que le nombre de leurs espèces n'y surpasserait pas celui que pourraient présenter d'autres familles, la supériorité leur resterait encore pour l'importance et le nombre des individus.

Les mimosées nous offrent le gommier (*Acacia nilotica*, *acacia verek*, *acacia senegalensis*, etc.). La séve de cet arbre, s'écoulant par les crevasses que la sécheresse détermine dans son écorce, est recueillie avant l'hivernage, alors qu'elle a déjà acquis de la consistance.

La plus belle gomme connue provient, non comme on le suppose, de l'Arabie, mais bien du Cordofan. Les pluies hâtives, comme j'aurai l'occasion de l'expliquer plus bas, altèrent la transparence de la gomme et en diminuent le prix.

L'*acacia Adansonii* fournit une gomme rougeâtre, peu soluble, astringente comme l'écorce et les fruits du même arbre et du gommier proprement dit. Les graines, appelées *gorad* par les Arabes, servent à la préparation des cuirs.

On trouve encore, parmi les mimosées, le sount, le seyal, le talahh.

Parmi les autres légumineuses, le tamarin (*Tamr hindi*), appelé *ardeb* en Nubie et au Sennar, qui fournit un médicament très-approprié au climat; le sené (*Sanamaka*, *cassia obovata*), et diverses espèces du même genre, dont l'une, le sabaq, est employée par les tanneurs, et dont une autre (chismé) fournit un

médicament contre l'ophthalmie ; un indigotier, très-riche en matière colorante, le *parkia africana*, signalé par le voyageur auquel ce genre nouveau a été dédié : c'est un grand arbre, répandu dans la plus grande partie du Soudan ; il est peu connu au Sénégal, mais est commun sur les plateaux habités par les Mandingues. En torréfiant ses graines, on obtient un condiment ou une substance analogue au café ; la pulpe de son fruit sert à préparer une boisson acide. L'agul, l'ayoun, etc., appartiennent à la même classe, qui nous offrirait encore, à ce que je crois, la fève appelée gourou, mâchée avec délices par les Africains, et dont l'usage est salutaire.

Parmi les graminées, il faut citer le riz, cultivé dans quelques foulas, deux ou trois sortes de dourah (*sorghum vulg. zea maïs*) ; parmi les roseaux, l'angolib, dont la moelle est un peu sucrée et donne une teinture rougeâtre ; le bambou, qui est toutefois plus caractéristique de la région des palmiers que de celle des légumineuses.

Les plantes alimentaires sont surtout, avec les graminées déjà citées : le dokhn (*pennisetum spicatum*) ; le bamieh (*hibiscus esculentus*), appelé au Sénégal et dans nos autres colonies *gombaut ;* le meloukhieh (*corchorus olitorius*) ; quelques espèces de haricots, la pastèque, le piment rouge, le sycomore, un autre figuier, le rhamnus lotus, le heglyg (*balanite d'Égypte*) ; le gingembre, et quelques autres plantes dont je me réserve de parler ailleurs.

Parmi, enfin, les végétaux utiles encore à l'homme, ou auxquels l'aspect du Soudan emprunte quelques-

uns de ses caractères, je dois mentionner, en passant, le ricin, qui croît dans les lieux humides; le ferula asa fetida, l'ocher (*asclepias gigantea*), dont le fruit sert à bourrer des coussins, et qui donne un charbon léger propre à la fabrication de la poudre; le henné (*lawsonia inermis*), astringent emménagogue, employé pour produire des avortements toujours dangereux; quelques crucifères, que la crainte du scorbut fait rechercher avec soin; le tabac, qui, dans quelques régions du Soudan paraît être connu depuis les temps les plus reculés; le hachich (*cannabis indica*) dont les propriétés enivrantes sont connues; un stramonium, dont l'action est plus énergique et plus dangereuse que celle du hachich, et la noix vomique, heureusement rare, car l'on devine que, parmi les barbares, elle amènerait plus de crimes qu'elle ne rendrait de services à la médecine.

L'Afrique, qui donne naissance au plus grand arbre que nous connaissions, possède aussi le plus lourd des mammifères terrestres, l'éléphant.

La faune africaine n'a pas cet éclat et cette variété qui caractérisent celle du Nouveau-Monde; elle n'offre pas à l'admiration du voyageur ces nuées d'oiseaux au plumage étincelant, ces myriades d'insectes parés des plus riches couleurs, qui font l'ornement et la vie des forêts brésiliennes. Moins prodigue de la vie, ses créations sont plus rares à la fois et plus grandioses; elle semble n'enfanter que des géants. Moins favorisée sous le rapport de l'élégance des formes et de l'éclat des couleurs, elle a pour elle la force brutale, la simplicité.

Aussi est-ce à l'Afrique qu'appartiennent essentiellement l'hippopotame, le rhinocéros, la girafe, le zèbu, l'autruche, le boa.

C'est dans le Soudan que ces animaux se rencontrent. L'habitation de la zone torride est probablement une des conditions de l'existence même de quelques-uns d'entre eux. Je crois cependant que leur assigner au nord une limite qui coïnciderait avec celle du Soudan, ce serait prendre l'effet pour la cause; s'ils ne dépassent guère cette limite, cela tient à des circonstances particulières dont l'appréciation est facile : à l'absence des pluies, au manque d'eau qui en résulte, à l'aridité qui en est la conséquence. La température de la zone déserte, loin de leur être contraire, leur serait favorable; mais la nourriture et l'eau leur manqueraient à la fois, et, dès lors, ce n'est qu'accidentellement et sur quelques points qu'ils pourront s'y montrer.

Pendant la saison des pluies, ils s'avanceront davantage de ce côté, pour se retirer, dès que la sécheresse commencera; ils regagneront les pâturages éternels que le Soudan leur conserve, ne paraîtront plus dans le désert que pour y pousser quelque reconnaissance, et se tiendront toujours dans le voisinage des puits ou des oasis. Aussi, comme l'a fort bien observé M. Fresnel, le lion du désert, l'aigle du désert, et tant d'animaux auxquels un étrange accouplement de mots incompatibles assigne le désert pour résidence, se gardent-ils bien de l'habiter : Les hasards de la chasse peuvent momentanément leur en faire franchir les limites, mais ils n'y séjournent pas; les

herbivores qu'ils poursuivent ne s'y hasardent que pour les fuir, et que parce que les carnivores, qui ont besoin de beaucoup d'eau, se trouvent contraints plus tôt qu'eux à regagner leur gîte.

Parmi les grands animaux de l'Afrique, les uns seront communs à la région des pluies hivernales et à celle des pluies estivales, d'autres seront particuliers à la dernière.

C'est ainsi que l'autruche, le gazelle, le lion, le chacal, l'hyène même se montrent à la fois dans le sud du Belad-el-Djerid et dans le Soudan. (Le chacal, toutefois, sera plus rare dans le Soudan, et l'hyène dans le Sahara). Que, d'un autre côté, l'éléphant, l'hippopotame, le rhinocéros, quelques antilopes, qui ont besoin de plus de chaleur et de plus d'eau, habiteront exclusivement les zones des pluies estivales et des pluies incessantes.

L'éléphant d'Afrique qui, comme on le sait, diffère de celui d'Asie par sa tête ronde, son front convexe, ses grandes oreilles, montre une intelligence qui, quoique inférieure peut-être à celle de l'éléphant de l'Inde, n'en est pas moins faite pour attirer un instant notre attention.

Errant isolément pendant la saison sèche qui ne lui présente plus que de rares pâturages, il se forme en troupes assez nombreuses dès que commence la saison des pluies; chacune de ces troupes reconnaît pour son chef, ou plutôt pour son guide, un vieux mâle que les Arabes nomment, en raison de ses importantes fonctions, le khabir; des éclairs ont-ils paru à l'horizon, des nuages sombres se sont-ils montrés

dans la même direction, le khabir, abandonnant les siens, se dirige rapidement de ce côté. Si une pluie abondante a inondé le sol, si la végétation a repris, l'œil exercé du khabir lui permet d'apprécier le nombre de jours que sa troupe pourrait trouver à vivre sur ce point; il retourne vers elle, l'y conduit au trot et repart en quête d'autres pâturages. J'ai dit, et le lecteur s'en est étonné peut-être, que le khabir avait calculé, avec exactitude, le temps que sa troupe pouvait passer dans le lieu qu'il a reconnu: rien n'est plus vrai cependant, et la preuve en est, qu'à peine toute l'herbe a-t-elle été dévorée par les éléphants, que le khabir reparaît et, donnant le signal du départ, dirige sa troupe sur sa découverte nouvelle.

Les éléphants s'entr'aident avec une merveilleuse adresse; l'un d'entre eux tombe-t-il dans une de ces fosses que l'homme a creusées et recouvertes pour s'emparer de lui? deux de ses compagnons, arcboutant leur trompe avec la sienne, le soulèvent, cherchent avec persévérance et parviennent souvent à l'en retirer.

Lorsque les mouches l'inquiètent, l'éléphant casse une branche et, l'agitant avec sa trompe autour de lui, s'évente aussi adroitement qu'un homme pourrait le faire. Souvent, dans le Soudan, le voyageur, perdu au milieu d'une épaisse forêt d'acacias, entend, à quelque distance, craquer les arbres; le bruit se rapproche et continue: ce sont des éléphants qui passent. Evitant de quitter la ligne droite, ils brisent les arbres qui gênent leur passage en s'arcboutant contre eux par leurs épaules, et s'ils ne peuvent

ainsi parvenir à les jeter par terre, ils les cassent avec leur trompe branche par branche et morceau par morceau jusqu'au ras du sol.

Le tigre royal paraît ne pas être connu en Afrique ; le chat-tigre, le lion, la panthère, l'hyène y sont au contraire assez communs.

De ces animaux, les uns habitent les cavernes, d'autres se tiennent sur les arbres, d'autres, enfin, se bornent à chercher un peu d'ombre lorsque, après s'être repus, ils éprouvent le besoin de se livrer à ce sommeil qui est le résultat d'une digestion laborieuse et pénible.

C'est ainsi que le lion, après avoir chassé toute la nuit, se retire au lever du soleil dans l'épaisseur des taillis, s'étend au pied d'un arbre et s'endort, après avoir eu soin de se placer au bord le plus oriental de l'ombre, afin d'échapper plus longtemps à l'ardeur des rayons solaires.

Comme le lion, l'hyène ne se montre que de nuit ; les chacals, lorsqu'il s'en trouve dans le voisinage, la précèdent et sont chassés par elle : l'un et l'autre fréquentent les lieux habités par l'homme. Le miaulement du chacal (iaou, iao), le hurlement de l'hyène (ommou ou houmm) se font entendre presque jusqu'au matin. L'hyène est très-commune au Cordofan, où il en existe deux variétés : l'une qui habite la montagne, l'autre qui vit dans la plaine ; tous les villages, Lobéid surtout, en sont infestés une heure après le coucher du soleil. Ces animaux n'attaquent du reste pas l'homme, qui ne s'en préoccupe guère plus que de ces chiens errants qui encombrent de nuit les

rues du Caire; le cheval se défend très-bien contre l'hyène, aussi l'âne et le mouton sont-ils d'ordinaire ses seules victimes. Les ânes passent la nuit dans la cour des maisons, cours entourées d'une simple haie, d'une clôture d'abatis ou de branchages que les hyènes parviennent quelquefois à franchir, et qu'elles repassent alors, en s'aidant de leurs pattes de devant et entraînant avec elles la proie qu'elles ont choisie.

Du reste, on sait qu'elles se nourrissent principalement de charognes, on les rencontre surtout aux abords des boucheries, dans les cimetières; elles déterrent souvent les cadavres à demi putréfiés, font disparaître les animaux et même les esclaves morts qu'on ne se donne pas toujours la peine d'ensevelir.

L'Afrique intérieure a peu de serpents : on en signale cependant au Sennar un qui est assez dangereux, il porte dans le pays le nom d'asalé. Il y a plusieurs variétés de scorpions, dont quelques-unes, très-grandes et très-dangereuses, habitent sous l'écorce des vieux arbres et se retrouvent surtout dans le voisinage des fleuves ou des marais. Les Arabes du Cordofan m'ont fait voir une racine, qu'ils appellent djedr el agreb, racine du scorpion; on peut, après l'avoir placée dans la main, y mettre un scorpion, il restera immobile et comme étourdi, on n'aura pas à en redouter la piqûre.

On trouve, dans le Soudan, beaucoup de fourmis. Je signalerai une petite espèce noire, dont la piqûre est assez douloureuse, et la fourmi appelée arda (du

mot *ard*, terre), dont les mœurs exigeraient une étude à part.

L'arda, ou du moins une variété fort analogue, est connue en Amérique sous le nom de *vague-vague*.

Cet insecte est de la grosseur de nos fourmis communes, il se nourrit principalement de bois ; il dévore, du reste, tout ce qui est à sa portée, le cuir, la viande, le carton, le papier surtout. Il est très-difficile de préserver de son atteinte les livres et les chaussures ; un atlas cartonné qui m'appartenait, fut rongé à moitié par ces fourmis, ainsi qu'un étui de longue-vue, pendant l'espace d'une nuit, et le hasard seul me permit de les sauver le matin d'une entière destruction. C'est seulement en prenant mon atlas, pour le consulter, que je reconnus le danger qu'il avait couru. Les arda, en effet, n'avaient pénétré jusqu'à lui qu'en perçant le sol de la pièce et en minant une banquette en terre sur laquelle je l'avais déposé ; rien à l'extérieur ne faisait soupçonner leur présence : c'est par sa partie inférieure qu'elles avaient attaqué l'atlas. Presque toute la couverture et une portion des premières feuilles avait disparu déjà, aussi me sembla-t-il plus prudent de le placer, à l'avenir, ainsi que tous mes effets, sur des plateaux suspendus à la toiture par des cordes. C'est, du reste, ainsi que les Nouba parviennent à conserver intactes leurs provisions journalières ; quant à leurs grains, ils les déposent dans de vastes fosses, de profonds silos (matmoura), dont le fond et les murailles sont couverts d'une herbe appelée catcat, dont la présence semble les protéger suffisamment.

Une maçonnerie de bonne qualité, une couche épaisse de chaux ou d'un mortier très-solide arrêtent le travail des arda. Quant aux substances employées d'ordinaire dans le but d'éloigner ou de détruire les insectes, le deutochlorure de mercure, l'acide arsénieux, l'absynthe, la coloquinte, l'alcool, je n'en ai jamais obtenu de bien grands avantages.

Le travail des arda est toujours souterrain; lorsque ces insectes arrivent à la surface du sol ils ne discontinuent cependant pas leur travail; mais à l'aide d'une sécrétion gluante qui leur est particulière, ils unissent les particules les plus ténues de la poussière qui les environne, en forment une sorte de mortier, et en construisent des galeries, qu'ils accroissent et développent sans cesse par des apports qui se font toujours de l'intérieur à l'extérieur; ils cheminent ainsi à couvert et leur édifice qui environne soit un cadavre desséché par la chaleur, soit un objet de cuir ou d'étoffe abandonné dans le désert, soit le tronc d'un arbre, ce qui est le cas le plus ordinaire, présente à sa base un rayon de trois à quatre pieds, s'élève souvent à une hauteur de quatre pieds et n'est abandonné que lorsqu'il ne reste plus trace de l'objet ainsi assiégé. Lorsque le monticule atteint les premières ramifications des petits acacias du désert, le poids de ces ramifications n'est bientôt plus supporté que par un tronc rongé de la moelle à l'écorce; le plus faible effort du vent suffit à rompre le dernier filament qui les y rattachait. La tête de l'arbre tombe alors au pied du monticule et devient à son tour la pâture des

arda. J'ai donné, dans l'un de mes dessins, une représentation grossière de ce phénomène.

Un principe généralement vrai, c'est que les maladies contractées dans le Soudan pendant la saison pluvieuse se guérissent bien dans le désert; j'en ai vu de nombreux exemples, et l'on ne manque jamais, dans le Cordofan, de dire à ceux qui se plaignent de ce malaise précurseur des plus graves affections : Partez! allez vivre quelques jours sous la tente, au milieu des sables ; vous respirerez un air pur et vous reviendrez ici parfaitement remis.

Si toutefois la maladie faisant de rapides progrès n'était que tardivement arrêtée, on ferait mieux de ne pas regagner le Soudan; ce serait s'exposer à une rechute presque toujours fatale.

Le désert est en effet très-sain comparativement aux régions habitables de latitude à peu près pareille.

Le docteur Celle a exposé avec beaucoup de sagacité la différence qui doit exister entre l'hygiène et la médication des pays chauds et secs, et celles des pays chauds et humides, c'est-à-dire encore de la saison pluvieuse et de la saison sèche.

Sous l'influence d'une température élevée et d'un air sec et vif, la transpiration est abondante, le sang se dépouille de sa sérosité, devient âcre, irrité; une excitation marquée en résulte. Les toniques doivent être évités avec soin; une faible quantité de vin suffit à produire l'ivresse; le café est nuisible ainsi que le poivre, le piment. L'action des purgatifs et de l'émétique présente une énergie effrayante; on doit, autant que possible, éviter d'en faire usage; se contenter du

séné, de la décoction de la pulpe du tamarin, de limonades. Une nourriture végétale est préférable à une alimentation trop substantielle ; le lait est la boisson la plus convenable.

Sous l'influence d'une chaleur humide, au contraire, le sang devient trop liquide, trop aqueux ; les viscères fonctionnent mal, l'appétit diminue, une soif très-vive et qui ne répond pas à un besoin réel de l'économie, doit être contenue. Les excitants, les toniques sont nécessaires ; la digestion ne s'opère qu'artificiellement par le secours du piment rouge ou de l'assa-fœtida ; comme j'aurai l'occasion de le dire en traitant un autre sujet, l'abus des liqueurs fortes n'a que peu d'inconvénients et semble même quelquefois être un antidote puissant des miasmes, à l'action desquels on ne doit du reste jamais s'exposer à jeun.

Les purgatifs, les émétiques, les drastiques n'agissent plus qu'à des doses très-élevées et quelquefois même échouent complétement ; l'atonie est générale, la fatigue, la démoralisation s'emparent du corps et de l'âme ; l'empâtement des viscères abdominaux, les maladies du foie, résultat d'une sécrétion trop abondante, sont souvent la cause de ce dégoût et de cette tristesse.

La fatigue, l'ennui amènent le scorbut, pour peu que déjà le sang soit apauvri ou menacé de décomposition. L'humidité de l'air, l'usage de certaines eaux peut aussi lui donner naissance ; c'est ainsi que l'eau faite à Aden est, pour les navires qui fréquentent ces parages, une cause assez ordinaire d'épidémies scorbutiques. Je cite cette eau parce qu'elle diffère peu

de la plupart de celles que l'on rencontre en Afrique, sur les limites du Soudan ou aux aiguades du désert.

L'effet des variations brusques de la température est ressenti plus particulièrement dans les pays chauds par les organes digestifs que par ceux de la respiration. La diarrhée et la dyssenterie en résultent et se développent d'autant plus facilement que le sujet est plus affaibli, que son régime habituel est plus misérable ; aussi voyons-nous ces maladies exercer de bien plus grands ravages en Égypte sur les fellahs, qui se nourrissent de concombres, de courges, d'oignons crus, de dattes vertes, que sur les immigrants turcs ou européens, dont l'alimentation est toujours plus substantielle et plus saine, qui portent des vêtements de laine ou de drap et dorment dans des maisons bien closes.

En thèse générale, les Européens du Nord ne doivent pas se hasarder dans le Soudan, non plus que les habitants des contrées fiévreuses, dont la constitution se trouve déjà altérée par l'action des miasmes ni que les gens dont le foie, l'estomac ou les intestins sont déjà le siége de quelque dérangement.

Ceux même qui ne sauraient être rattachés à aucune de ces catégories ne pourront, dans le Soudan, conserver leur santé et leur vie qu'en observant les règles d'une hygiène sévère et qui, comme je l'ai dit, doit varier avec les saisons. Ils feront bien d'ailleurs, lorsqu'ils éprouveront du malaise, de changer de climat et dès qu'ils seront malades ils devront préférer à la médication usitée en Europe, celle tout empirique du reste que les habitudes locales consacrent et

qui est basée sur une expérience que l'on ne doit pas dédaigner.

Au point de vue thérapeutique, la flore du Soudan possède surtout des astringents, des excitants, des toniques amers, des emménagogues et quelques antispasmodiques; elle est donc heureusement appropriée à un climat à la fois chaud et humide pendant l'hivernage, très-variable et toujours sec pendant l'autre saison.

Les fièvres intermittentes qui dégénèrent assez facilement en fièvres pernicieuses dont les accès tendent à se rapprocher et à se confondre, peuvent être arrêtées à leur début par des substances que leur amertume, leur tonicité, leur astringence rapprochent beaucoup du quinquina.

Le gorad et la pulpe astringente du fruit de l'adansonia sont d'une bien plus grande efficacité contre la dyssenterie.

L'ophthalmie et généralement toutes les maladies inflammatoires de l'œil se guérissent de même avec la pulpe broyée et délayée du fruit de l'adansonia.

J'observerai que l'ophthalmie, si commune en Égypte, est rare dans le Soudan, où toutes les causes auxquelles on l'attribue atteignent cependant leur plus haut degré : éclat de la lumière, réverbération du sol, transport du sable par le vent, inondation des terres basses, mouvement des insectes etc., etc.

L'emploi du henné à l'extérieur arrête les dangereuses conséquences d'une insolation, même très-forte, accident qui en Afrique est toujours à redouter.

On connaît les propriétés anthelmintiques du kousso,

appelé dans le Soudan *chao;* enfin, les Nubiens empruntent au règne minéral un spécifique précieux des maladies syphilitiques, la tereba, terre grisâtre recueillie en Nubie, imprégnée peut-être de sels de mercure. On l'administre aux malades d'une manière assez remarquable; pendant trois jours on les met à la diète et on les gorge de tereba; pendant trois autres jours on en suspend l'usage, qu'on reprend et abandonne de nouveau par périodes de trois jours.

On assure dans le Soudan que les affections les plus invétérées ne résistent pas à neuf jours de ce traitement. J'ai malheureusement été témoin du contraire et je crois de plus que peu de constitutions supportent bien ce remède héroïque, qui, à ma connaissance, a tué un esclave, dont à vrai dire la guérison était devenue impossible et n'aurait pas dû être tentée.

PLANCHE III.

Fig. 1. — Huttes de noirs amenés du Bornou à Tripoli.

Fig. 2. — Habitations à Soaken (mer Rouge).

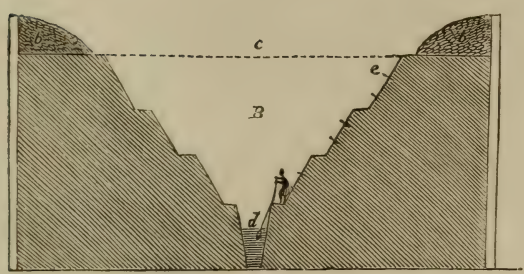

Fig. 3. — Coupe d'un grand puits (Cordofan).

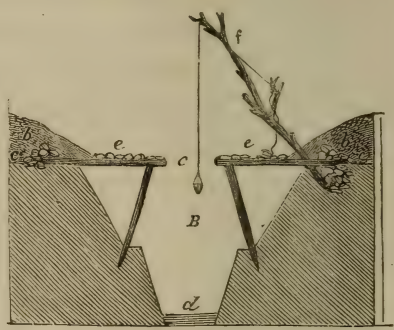

Fig. 4. — Puits couvert en charpente.

Fig. 5. — Habitation à Nossi beh de Madagascar.

EXPLICATION DE LA PLANCHE III.

Figure 1. — Huttes de noirs amenés du Bornou à Tripoli. Observées près de cette ville, elles sont de forme conique, construites en branchages et en paille.

Figure 2. — Habitations à Soaken (mer Rouge). L'une oblongue, l'autre carrée; la plus grande est légèrement exhaussée; toutes deux offrent une charpente légère sur laquelle sont jetées ou à laquelle sont liées quelques nattes.

Un Soakeni est accroupi dans la cour; derrière lui se trouve un hamac suspendu à une certaine hauteur entre deux arbres.

Les habitants de Soaken couchent, pendant l'été, dans des hamacs de cette espèce; on y place et l'on y balance quelque temps ceux qui doivent traverser la mer Rouge afin de les amariner.

Figure 3. — Coupe d'un grand puits (Cordofan).

B, excavation, déblai;
b, remblai, terres rejetées;
c, niveau primitif du sol;
d, niveau de l'eau;
e, piquets plantés sur les talus du puits pour faciliter la descente à la berme inférieure de ceux qui viennent puiser de l'eau.

Figure 4. — Puits couvert en charpente.

B, excavation, déblai;
b, remblai, terres rejetées;
c, niveau primitif du sol;
d, niveau de l'eau;
e, branchages formant la couverture du puits;
f, arbre servant à la manœuvre des seaux.

Figure 5. — Habitation à Nossi beh de Madagascar.

A la gauche du lecteur et au premier plan, une femme accroupie tisse un pagne; derrière elle on remarque un poulailler soutenu par quatre piquets, et un petit grenier ou garde-manger établi sur un plan analogue.

Au premier plan, l'habitation elle-même, légèrement exhaussée; au-dessous d'un prolongement du toit, est remisée une pirogue; de l'autre côté on voit un mortier à manioc muni de son pilon; en arrière de l'habitation, quelques bananiers chargés de fruits. C'est de feuilles de bananiers que sont couvertes la cabane et les cahutes représentées dans ce dessin.

LIVRE DEUXIÈME.

CONSIDÉRATIONS SUR LA BARBARIE.

ÉTUDES

SUR

L'ISLAMISME ET LES MOEURS DES MUSULMANS ACTUELS.

I.

DE LA BARBARIE.

Définition de la barbarie. — Division des peuples barbares. — Analogies qui servent de base au genre. — Différences qui caractérisent l'espèce. — Le sauvage, conditions de son développement. — Le nomade, son indépendance. — Le barbare colonisé, ses progrès. — Guerres des barbares et des nomades. — Guerres favorables et contraires au développement de l'humanité. — Marche de l'idée religieuse.

Avant de passer à l'étude spéciale des populations arabes et noires du Soudan, il me sera permis d'exposer rapidement quelques principes généraux qui me semblent être la succincte analyse des lois qui président au développement de l'humanité.

Pour comprendre et décrire ses transformations successives il n'est pas nécessaire d'en avoir suivi

pour une même race toutes les phases; on pourrait à la rigueur se passer de feuilleter l'histoire. La géographie, la connaissance du monde actuel, sont la clef de cette histoire. A l'aide des faits contemporains il nous est facile de reconstruire le passé, d'entrevoir même l'avenir. En effet, si, placés dans les circonstances les plus favorables, quelques peuples ont atteint un haut degré des civilisation, il en est d'autres qui, arrêtés sur la même route, nous offrent l'image exacte des mœurs de nos aïeux, tandis que le tableau des nôtres fournit le modèle que leurs descendants s'efforceront d'imiter. Les comparaisons ne manqueraient pas. L'étude du ciel remonte à peine à quelque mille ans, l'observation sérieuse est bien plus récente; nos astronomes n'ignorent cependant pas comment se forment et s'accroissent les mondes, comment les soleils s'allument et comment ils s'éteignent : pour suivre ces périodes diverses, dont chacune exige des milliers d'années, il leur suffit d'arrêter un instant leurs regards sur quelques nébuleuses : ici un monde se forme, là un monde s'efface. Ainsi se sont formés tous les mondes, c'est ainsi qu'ils périront tous.

Partout de mêmes lois produisent des faits pareils, partout les mêmes causes engendrent les mêmes effets. L'humanité est comme une famille dont malgré quelques différences légères, plus spécieuses même que réelles, tous les membres se ressemblent, ont le même corps et les mêmes besoins, le même esprit et les mêmes tendances. Ne nous étonnons donc point si nous trouvons, aux antipodes l'un de l'autre, deux

peuples dont les idées ou le vêtement se ressemblent; ne recourons pas pour expliquer un fait si simple à des hypothèses difficiles à défendre, à celle d'une origine commune, de migrations dont nous devrions en vain chercher la preuve dans le souvenir des hommes. Réservons notre surprise à l'examen de cette diversité, de ces nuances, de ces contrastes qui donnent à chaque peuple une individualité propre. C'est alors qu'il nous faudra prendre pour guides l'expérience et l'étude. Dans le premier fait nous devions clairement apercevoir l'action d'une cause plus puissante que toutes les autres, dans le second nous ne distinguerons qu'avec plus de peine celle des causes secondaires, opposées ou inégales dans leurs résultats, inappréciables souvent, parce que le passé nous échappe et que le présent même nous est mal connu.

Ce que je vais dire éclaircira, je l'espère, cette question qui ne saurait plus en être une pour quiconque veut un instant y arrêter son esprit : mais avant d'entrer en matière il faut s'entendre sur les mots.

Je qualifierai dans ce travail certains peuples de barbares, non parce que leurs mœurs diffèrent des nôtres, mais parce qu'ils nous sont incontestablement inférieurs dans les sciences et dans les arts, que leurs institutions sont rudimentaires ou vicieuses, leur industrie grossière, et qu'après avoir partagé nous-mêmes pendant des siècles leur ignorance et leurs erreurs, nous apprécions facilement et sans nous faire d'illusion la distance qui les sépare aujourd'hui de nous.

Il n'est pas facile de dire où se termine la barbarie, où commence la civilisation; si cependant les Grecs de l'antiquité sont pour nous des barbares, si notre civilisation même doit être taxée de barbarie par nos descendants, la barbarie sera, à toutes les époques, l'esprit du passé végétant encore sur quelques points du globe, mais oublié ou maudit par les maîtres du monde, rois de l'intelligence et maîtres de la force.

Pour trouver entre les barbares et nous une ligne de démarcation bien tranchée, nous appellerons barbarie en Europe tout ce qui a précedé le siècle immense de Guttemberg et de Colomb.

Les barbares actuels seront pour nous, tous les peuples chez lesquels l'usage de l'imprimerie ne s'est pas répandu, qui n'ont aucune notion exacte des sciences physiques et qui enfin ne connaissent point ou n'apprécient qu'imparfaitement les armes à feu.

Nous distinguerons parmi eux le sauvage qui est l'homme primitif, inculte, qui ne fait usage d'aucun vêtement fabriqué, n'habite jamais de maisons bâties, n'a pas de théorie religieuse proprement dite; sa ressource ordinaire est la chasse.

Le nomade qui est pasteur.

Le barbare proprement dit, ou le barbare colonisé, supérieur par son développement au sauvage et au nomade qui n'arrivent à l'égaler qu'en renonçant comme il l'a fait lui-même à une existence vagabonde et précaire.

Je vais esquisser à grands traits ces trois types, effleurant ou négligeant ici quelques détails qui trouveront mieux leur place dans la partie de mon travail

consacrée aux Arabes et aux noirs de l'Afrique intérieure. Si donc je surcharge la description de ces peuples de citations empruntées à ce que les historiens de l'antiquité ont écrit soit sur nos aïeux, soit sur d'autres nations également barbares, il ne faudra pas y voir la niaise ambition de faire preuve d'une érudition bien vulgaire, mais se rappeler que mon but est de faire sentir l'identité de mœurs et d'idées qui toujours et partout accompagne et caractérise un même degré du développement. Les Germains d'autrefois sont, en effet, les noirs du Soudan ; il n'y aurait que quelques noms propres et quelques phrases à changer au livre de Tacite pour obtenir un portrait, que l'historien dont je parle ne songeait guère à tracer.

M. Guizot dans son *histoire de la civilisation en France* a introduit et discuté quelques rapprochements analogues ; je suis heureux de pouvoir invoquer ici son nom, et d'apporter du Soudan de nouvelles preuves à l'appui de l'opinion qu'il a émise.

Je prendrai l'homme au moment de son début sur la terre, il ne sait encore ni ensemencer le sol, ni paître les troupeaux, ni bâtir sa demeure. La paresse qui lui est naturelle, le détournera même longtemps d'un travail dont il ne saurait recueillir immédiatement tous les fruits.

La nature des lieux où il se trouve, fixera sa manière de vivre et décidera en même temps de son avenir.

Habitant des régions équatoriales la végétation luxuriante de ses forêts pourvoira gratuitement à sa

subsistance; il se nourrira des fruits de diverses espèces de palmiers, des racines féculentes de quelques herbacés ou de bananes; Linné a dit :

« Homo habitat intra tropicos, vescitur palmis.

» Hospitatur extra tropicos sub novercante cerere. »

Il y joindra au besoin la ressource de la pêche, s'il habite dans le voisinage des côtes, et celle de la chasse, si ses forêts lui offrent en abondance un gibier choisi.

C'est ainsi que vivent les Indiens de l'Amérique du Sud, appelés par excellence *indios bravos*, et qui sont le véritable type du sauvage.

D'immenses steppes n'offriront au sauvage que les hasards de la chasse pour apaiser sa faim; cette situation est celle d'un grand nombre de peuplades voisines du pôle Nord et de plusieurs races asiatiques. Toute différence dans la manière de vivre, engendrera à la longue une différence bien plus importante dans le caractère des peuples. L'homme frugivore sera doux et paisible. Le chasseur sera rude et intrépide; l'Amérique primitive et l'Asie sauvage nous présentent assez exactement ces deux variétés.

Ne demandant rien à son travail, se contentant des dons gratuits de la nature, le sauvage a besoin de plus d'espace que le cultivateur, ou même que le nomade. Quelques contrées, plus favorisées du ciel, font seules exception à cette règle. En général, cet enfant prodigue de la nature ne saurait vivre qu'en s'isolant de ses semblables : la famille semble être la limite des agglomérations qu'il lui est permis de former. Il est dans le même cas que les grands mammifères qui, sur un sol très-fertile, forment quelque-

fois des troupeaux, mais n'errent, le plus souvent, que par couples. Ces mammifères herbivores ont d'ailleurs sur lui l'avantage de trouver, en plus grande abondance, les aliments qui leur conviennent; aussi se rapproche-t-il davantage des frugivores des carnassiers, et de ces grands pachydermes, de l'éléphant, par exemple, qui consommant une quantité énorme de fourrages, sont fréquemment obligés de se disperser pour vivre. L'isolement du sauvage entretient son ignorance, s'oppose à son développement; il jouit d'une indépendance absolue, qui prête à son genre de vie quelques attraits : c'est pourquoi la civilisation le trouve rebelle, et ne parvient que rarement à le dompter. La condition de son progrès moral est dans la fécondité de sa multiplication, et cette cause agira d'autant mieux, que l'espace habitable sera plus restreint. Le progrès commence du jour où des familles trop nombreuses en sont réduites à l'alternative ou de mourir de faim, ou de demander à leur intelligence et à leurs bras de nouvelles ressources.

Errant, le sauvage ne saurait avoir que des huttes de feuillage; dans les montagnes calcaires, il habitera des grottes. La crainte des bêtes féroces pourra, le rapprochant, à cet égard, du singe, lui faire établir sa demeure sur des arbres. Son vêtement ordinaire sera le feuillage ou l'écorce de ces arbres, la peau desséchée des animaux à la chasse desquels il s'adonne. Ses premières armes seront un bâton ou des pierres; le jet des pierres amènera l'invention de la fronde; l'usage du bâton celui de l'épieu, de la lance, du javelot, de l'arc et de la flèche. Je traiterai

ailleurs ce sujet, avec les détails qu'il comporte; ici je dois me borner à dire que les armes du sauvage sont presque toujours ce qu'il a de plus parfait; il arrive même souvent qu'il surpasse, sous ce rapport, des peuples beaucoup plus avancés que lui. C'est, en particulier, ce qui a lieu dans le Soudan, comme j'aurai occasion de le faire remarquer par la suite. Je n'ai parlé que de ses armes offensives, parce que, éparpillé sur une vaste étendue, l'occasion se présente rarement pour lui d'engager avec ses semblables une lutte qui deviendrait égale. La chasse est le but qu'il se propose, et c'est pourquoi il devine de bonne heure les armes de jet, qui parmi les barbares sont d'un plus grand usage à la chasse que dans la guerre. Toute l'histoire et une multitude de faits actuels démontrent cette proposition.

La multiplication de sa race a contraint l'homme à recourir à quelque industrie pour vivre; habitant d'un pays de chasse, il aura bientôt reconnu que quelques ruminants, certains pachydermes sont moins sauvages que les autres, se laissent approcher, caresser, saisir, obéissent même à sa voix. Chose singulière, ces animaux sont ceux qui, à l'état sauvage, forment déjà des troupeaux; et il semble que, sur les animaux comme sur l'homme, l'influence d'une agglomération nombreuse se traduise immédiatement par une supériorité d'intelligence, une plus grande docilité. Et s'il m'était permis d'abandonner un instant le sujet que je traite, je citerais ces innombrables essaims d'insectes dont l'intelligence atteint une perfection qui, chez les fourmis, semble aller jusqu'à la communica-

tion même des idées par l'attouchement des antennes.

Quoi qu'il en soit, et pour en revenir à notre sujet, le sauvage, rencontrant quelques animaux plus dociles que les autres, se les soumettra, en formera des troupeaux, qui constitueront une propriété, et, de ce jour, quand la chasse ne donnera pas, ou que les fruits manqueront, il aura, contre la faim, une réserve assurée.

Devenu pasteur, il lui faudra se préoccuper sans cesse de la nourriture de son troupeau. Un sol inculte ne lui fournira que de maigres pâturages : l'espace occupé depuis hier n'offrira plus d'aliments demain; il faut l'abandonner pour quelques jours, chercher une autre vallée, gravir une autre montagne, ou errer à l'aventure dans le désert. La vie pastorale ne diffère plus, dès lors, de la vie nomade. Elle sera plus nomade, néanmoins, dans les pays secs que dans les régions bien arrosées, dans la plaine que dans la montagne. L'Arabe et le Turcoman ne sont pas, en effet, les seuls nomades : le berger de l'Oberland est nomade lui-même. Dès que l'été commence, il gravit ses Alpes, pour n'en redescendre qu'à l'automne, s'élevant à mesure que la neige fait place à la verdure, et regagnant la plaine quand la neige a repris le dessus.

La marche, cependant, est fatigante. Le pasteur dressera ses chevaux, ses chameaux, ses bœufs même à se laisser monter. La nuit est froide; il séchera le cuir ; sa femme tressera la laine des troupeaux ; bientôt il possédera des vêtements et des tentes : il aura, de ce jour, s'il ne cultive pas, atteint le plus haut développement que sa manière de vivre comporte; et,

tant qu'il restera pasteur, il n'a plus de progrès à faire, ni de secrets à chercher. Tels furent les patriarches du premier âge, et tels sont encore les Bédouins d'aujourd'hui. Le monde change autour d'eux, eux seuls restent moralement immobiles et se complaisent dans l'invariabilité de leur misérable existence.

Le patriarche n'a abandonné son premier pâturage que pour quelques jours, il y reviendra bientôt; en parcourant le désert, il en reconnaîtra d'autres, auxquels il reviendra de même, parce qu'il en sait déjà les ressources et en apprécie les avantages ; il est donc errant, mais dans de certaines limites. Le nomade a ses frontières, qu'il ne permet pas à l'autre nomade de franchir; il a ses friches, comme nous avons nos champs, et cette herbe, que ses efforts n'ont pas arrachée à la nature, il s'attribue sur elle un droit de propriété exclusive, auquel la force seule peut le contraindre à renoncer. La famille du patriarche s'est accrue : d'autres familles peut-être sont venues se grouper autour d'elle et y ont mêlé leur sang, la tribu s'est formée. Bientôt, cependant, la pauvreté des pâturages voisins ne lui permet plus de s'accroître. Le jour arrive où il est nécessaire que l'un des cadets de cette grande famille, réunissant ses enfants et ses serviteurs, parte avec eux en quête d'une nouvelle patrie. A quelque distance, du reste, qu'il conduise ses troupeaux, le lien du sang ne sera pas oublié ; mais, au nom de l'aïeul commun, signe de ralliement de toute la tribu, les émigrants substitueront d'ordinaire celui de leur chef, afin de se distinguer de la branche principale. Ils auront, dès lors, une individualité propre,

dans le sein d'une nationalité à part; ils formeront par rapport à la tribu, un frik ou subdivision, un rameau. Tels étaient, parmi les enfants d'Israël, ceux de Juda, ceux de Lévi, ceux de Ruben, dont les premiers devinrent exclusivement guerriers : les seconds furent sacrificateurs lorsqu'ils se fixèrent dans la Palestine. Les Trarzas, tribu guerrière, les Zenaga, tribu religieuse, nous présentent, au Sénégal, quelque chose d'analogue.

Dans la tribu, comme dans la famille, il n'y a qu'un père et des enfants : le père commande et les enfants obéissent; il n'y a d'autre autorité que cette influence naturelle qu'a le vieillard sur les jeunes gens. Chez les Germains, qui n'étaient pas exclusivement pasteurs, mais dont Tacite a dit cependant : « qu'ils aimaient les nombreux troupeaux; que c'était leur principale richesse, celle qu'ils estimaient le plus (V), » les rois ne jouissaient pas d'une puissance illimitée et arbitraire, et les généraux commandaient plutôt par leur exemple qu'en vertu de leur position (VII).

Chez les nomades, d'ailleurs, la violence est inutile et la contrainte est impossible, quiconque veut se soustraire à l'autorité du chef n'ayant pour cela qu'à réunir ses troupeaux et à les mener paître à quelques lieues de distance.

D'ailleurs, le patriarche, l'ancien, le cheikh, ne se préoccupe guère que du choix des pâturages; encore, avant de se décider, écoute-t-il toutes les opinions. C'est un curieux spectacle, assurément, que celui que présente la tente d'un chef arabe lorsque quelque affaire s'y traite; elle est pleine de monde, et ceux qui

ne peuvent s'y placer se pressent à la porte. Chacun donne son avis, sans que personne l'interrompe : l'un blâme le chef, l'autre lui reproche d'être incapable ou poltron ; il se justifie ou laisse dire : les femmes même prennent la parole et la gardent volontiers; l'enfant parle, et tous sont attentifs; le domestique, le mendiant, l'étranger parlent aussi, souvent tous à la fois, sans qu'on les fasse taire. Tacite dit des Germains : « Qu'ils n'arrivaient jamais à l'heure dite pour assister à leurs assemblées, afin de n'avoir pas l'air d'obéir à un ordre. »

Ces Germains exprimaient leur assentiment comme les Cafres, en agitant leurs armes.

Quant à la théorie religieuse, aux mœurs ordinaires, à la manière de combattre des nomades, j'en parlerai en m'occupant des Arabes, et j'en donnerai auparavant une idée dans le paragraphe qui traite des Barbares, dont ils ne diffèrent pas d'abord à beaucoup d'égards. Je crois, du reste, qu'on pourrait diviser les nomades, d'après le degré de leur développement, en nomades sauvages, c'est-à-dire conservant la manière de vivre des sauvages, comme les Cafres; et en nomades barbares, c'est-à-dire adoptant en partie les mœurs des peuples barbares qui les entourent, et de leurs frères colonisés, comme les Arabes.

Supposons maintenant que le sauvage contraint au progrès par l'avarice de la nature, foule un sol gras et fertile ou habite les bords d'un grand fleuve, du Nil, du Gange ou de l'Amazone; en présence d'une végétation mélangée, au milieu de laquelle un petit nombre de plantes peuvent seules lui fournir une ali-

mentation savoureuse et saine, il imaginera de multiplier ces dernières par la culture; il défrichera le sol et lui confiera des semences. Tant que la terre ne manquera pas à son activité, il ne songera guère à s'en approprier une partie. Il promènera ses cultures de vallée en vallée ou de clairière en clairière; mais dès qu'un grand nombre de ses semblables se groupant autour de lui l'auront imité, il deviendra nécessaire de distinguer le champ de l'un du champ de l'autre; chacun entourera alors son champ d'une clôture et la propriété foncière, la propriété du sol, la véritable propriété sera créée; source immense de progrès parce qu'elle est le plus puissant aiguillon de l'activité de l'homme.

Les premières habitations du cultivateur ressembleront à la hutte du sauvage, formée de branchages appuyés les uns contre les autres et présentant ainsi un toit à double pente ou un petit cône.

Bientôt cependant le cultivateur sentira le besoin d'une habitation plus vaste et plus commode; en même temps qu'il creusera des silos, il ramassera des pierres ou abattra des arbres et, suivant le pays, se construira, de l'un ou de l'autre de ces matériaux, des maisons qui, sous un ciel pluvieux, seront couvertes d'un toit, sous un ciel sec et pur se termineront par une simple terrasse. La hutte cubique, à charpente légère, couverte de feuilles de bananiers, de paille ou de nattes tressées grossièrement, conviendra dans le dernier cas; la hutte cylindro-conique, dont la muraille est un cylindre de maçonnerie, dont le toit est un cône formé de baguettes légères, dont l'extrémité supérieure est

liée en faisceau et que l'on revêt de feuillage, sera mieux appropriée aux climats pluvieux. Ces deux huttes se retrouvent partout dans le Soudan ; elles s'y montrent à la fois, parce que l'une sert d'habitation pendant la saison sèche et que l'autre devient nécessaire quand commencent les pluies.

La maçonnerie meilleure, la charpente plus savante de nos chaumières de France ne sont appliquées que plus tard.

Dans les pays où le bois est commun et de bonne qualité, on voit s'élever, lorsque le sentiment de l'art a fait quelques progrès, ces habitations légères et charmantes dont les châlets de Suisse et les kiosques du Bosphore semblent être les plus gracieux modèles.

Là où la pierre abonde et où le bois manque, la voûte et les terrasses dallées remplacent de bonne heure, comme à Jérusalem, la charpente et les toits. Le granit et le marbre rendent la voûte inutile. Si, enfin, ce marbre, ce granit, nobles et précieux matériaux s'offrent à la main du constructeur, ce constructeur, jaloux d'en faire ressortir les beautés, ne tardera pas à devenir un architecte, un artiste, un sculpteur. C'est ainsi que la Grèce et l'Égypte nous offrent encore des modèles, que notre civilisation avancée, notre goût châtié nous entraînent à suivre, mais que nous ne saurions imiter avec ces briques, ce moellon, ces calcaires grossiers qui ont pu suffire aux caprices de l'art gothique, mais qui sont impuissants à rendre les sublimes inspirations de l'antiquité.

Quelques montagnards continuent longtemps à habiter des grottes ou des excavations artificielles, tels

sont, près de Tripoli, les arabes du Gharian; tels furent jadis et sont encore de nos jours un grand nombre de populations de la péninsule arabique.

Diodore de Sicile parle des huttes singulières des ichthyophages; elles avaient la forme d'une barque renversée. Elles étaient construites, dit-il, soit en côtes de baleine, soit avec les branches d'un arbre, qui ne peut être, d'après la description qu'il en donne, que le palétuvier. Je pense toutefois qu'elles devaient ressembler aux huttes de Soaken, dont les matériaux sont le bois et les nattes. Aussi ai-je joint à ce travail le dessin de deux de ces habitations.

Chaque cultivateur préférera d'abord résider au centre de ses cultures; dès cependant que le besoin du luxe se fera sentir, les habitations se rapprocheront les unes des autres pour composer des villages très-étendus encore, comparativement au nombre de leurs habitants, parce que chaque maison sera située au milieu d'un jardin. C'est ainsi qu'étaient bâtis les villages des Germains, que sont encore bâtis ceux du Cordofan, du Sennar, du Darfour et de toute l'Afrique intérieure.

L'afflux de la population dans ces villages les rendra bientôt plus denses; les maisons se toucheront; quelquefois, le mur de l'une sera aussi le mur de sa voisine; le village deviendra une bourgade, une ville.

C'est dans les villes que l'homme mis en contact avec un grand nombre de ses semblables, voit se développer le plus son intelligence et sent grandir chaque jour une activité dont la fortune semble être devenue le prix.

L'industrie manuelle, le commerce en sont les résultats; le commerce lointain, le commerce maritime surtout, contribuent puissamment au développement de la civilisation naissante. Le commerce ne saurait avoir pour débouché, pour entrepôt même, que de vastes cités; sans grandes villes donc, pas de civilisation possible pour un peuple. C'est ainsi que l'humanité tend constamment, par une marche patiente, à réunir ses membres épars, à constituer de vastes agglomérations qui, chaque jour, s'étendent encore en s'absorbant l'une l'autre.

Le sauvage ne voit de frères que dans sa famille, le nomade que dans sa tribu, le barbare que dans sa peuplade ou dans son village. La civilisation renverse ces barrières, efface jusqu'au nom des provinces, disperse les roitelets qui se partageaient le monde et fonde ces grands États qui sont sa gloire et qui renferment tout son avenir.

Désireux de se distinguer jusque par la forme et l'apparence de son corps du reste de l'humanité, le sauvage se couvre de stygmates; il laboure son visage, perce ses oreilles ou ses lèvres, croit, comme le Botocudo, les orner en y introduisant un disque de bois (botoque); il brise ou lime ses dents, comprime le crâne du nouveau-né pour lui donner une forme étrange et comme pour le vouer à jamais à l'imbécillité de ses pères.

Le barbare moins féroce et moins fou se borne au tatouage.

Tantôt il couvre son corps de dessins bizarres; à demi-sauvage, il ne porte aucun vêtement, et l'élé-

gance que nous mettons dans le choix des nôtres il l'applique à l'ornementation, à la gravure de sa peau.

Tantôt il se contente d'un tatouage plus innocent, il se barbouille de blanc ou de jaune, comme les Indiens et comme quelques peuplades américaines; l'usage du henné parmi les Arabes n'a pas d'autre origine; abandonné aujourd'hui aux femmes et aux enfants qui en teignent la paume et les ongles de leurs mains, souvent leurs pieds, il n'est plus regardé que comme une ressource de la coquetterie. Peut-être cependant s'en servait-on jadis en traçant sur soi des dessins particuliers comme d'un signe de reconnaissance et de ralliement.

A tous ces tatouages succèdent la manière de porter la barbe ou de tresser les cheveux, ou la diversité des couleurs employées dans le vêtement; c'est ainsi que le plaid des Écossais, sur lequel deux couleurs se croisent d'ordinaire, diffère pour chaque clan.

Les Européens actuels ne connaissent plus ces vaines distinctions, filles de la rivalité et de la haine; ils n'ont conservé que le symbole qui surmonte leurs étendards, et leurs couleurs nationales ne flottent qu'où le souverain les envoie.

Le sauvage était nu, tatoué dans le but de plaire ou d'effrayer, graissé, huilé, couvert de beurre afin d'être à l'abri des insectes et de braver l'ardeur du soleil; au plus portait-il une ceinture de feuillage ou de plumes, ou la peau de bête sauvage jetée sur ses épaules.

C'est au barbare qu'il appartient en effet de porter

un vêtement où l'industrie de l'homme se révèle déjà, un vêtement tissé.

Suivant les pays, le coton, la laine, la soie, le lin, le chanvre, le phormium tenax, la feuille de sagoutier lui en fournissent les éléments.

Les pièces qu'il tissera n'atteindront pas toujours une grande largeur ; mais il pourra les coudre ensemble, il leur donnera généralement une longueur de dix à trente pieds.

Enveloppant sa tête ou ceignant ses reins d'une de ces pièces longues et minces, il obtient le turban, la ceinture et l'aouli des Tunisiens, appelé en Algérie haïk.

Le pagne est une pièce plus large, que le barbare jette d'ordinaire sur ses épaules et croise sur sa poitrine ; ce vêtement se retrouve partout, en Europe, en Afrique, dans l'Inde : c'est le simbou des Malgaches, la ferda des Arabes, le melayeh des Égyptiens, le plaid des Écossais. Ce vêtement se retrouve encore en Espagne, dans le royaume de Valence.

Si nous ne donnons maintenant à cette pièce qu'une longueur de huit pieds, si nous pratiquons en son milieu une ouverture pour le passage de la tête, nous avons le poncho des Chiliens, l'abayeh des Arabes orientaux, la chasuble du prêtre catholique. Si nous en cousions les bords de droite et de gauche, en nous bornant à ménager le passage des bras, nous obtiendrions la djebbé de Tunis. Si nous le fendions par devant, nous aurions une seconde abayeh, que portent les paysans de Syrie et quelques Arabes ; sorte de paletot sans manches qu'on serre souvent à la taille au moyen d'une ceinture.

Le manteau, dont l'usage est moins général, est un vêtement cousu, dont la longueur ne dépasse pas la largeur, au moins dans sa partie inférieure; peu de peuples barbares portent le manteau, qui exige assez de façon. Je citerai néanmoins le michlah des gens de Bagdad et le burnous des Arabes occidentaux, qui est muni d'un capuchon.

Je ferai remarquer que le mot burnous n'est pas arabe; je crois que c'est tout simplement une corruption du mot mérinos que les orientaux prononcent généralement burnous.

Je passe sous silence les manteaux d'écorce, de peau et de fourrure, qui indiquent une industrie moins développée.

Le pagne ne sert pas seulement à couvrir le haut du corps; serré autour de la taille où on le maintient, de même que le turban et la ceinture orientale, en engageant son extrémité sous les premiers tours de l'étoffe, il donne le mehhzam arabe; cette jupe qui couvre les genoux ne sert plus en Turquie, en Égypte, dans le Gharb, qu'à tenir lieu, dans les bains publics, du caleçon dont nous faisons usage en Europe; mais elle est portée comme vêtement par les Indous, les Javanais, plusieurs races de l'Océanie, les Malgaches et la plus grande partie des populations soudaniennes; c'est en Nubie que ceux qui remontent le Nil commencent à l'apercevoir.

La jupe est-elle serrée par une ceinture, par une coulisse, est-elle façonnée, coupée et cousue en forme de trapèze, de manière à être plus large dans le bas que dans le haut, elle devient le fustan des

Albanais et des Grecs, le kilt des Écossais, etc.; c'est le jupon des femmes européennes; son ampleur et ses plis ne sont pas sans élégance. Aux yeux cependant de l'Arnaoute ils ont de plus sérieux avantages : cette étoffe mince et flottante se laisse moins entamer par le sabre que le cuir le plus épais; ses contours multipliés amortissent le choc de la lance ou de la baïonnette, de la balle du fusil elle-même, lorsque ayant déjà parcouru plus de deux cents mètres elle a perdu beaucoup de sa vitesse. Pour couvrir le ventre et les cuisses le pagne peut être employé d'une autre façon encore : sur l'une des longues bordures de l'étoffe on peut pratiquer une coulisse dans laquelle se passera un cordon; pliant alors le pagne en deux, on joint ensemble, par une couture, les deux moitiés du bord opposé à la coulisse, ayant soin seulement de ménager aux extrémités le passage des jambes; on joint de même les deux petites bordures du pagne et on a le cheroual, large culotte portée par les Turcs et les Arabes des villes, et qu'on appelle en Algérie seroual.

Lorsque ce vêtement n'a pas assez d'ampleur et s'arrête au genou, il est mesquin, grotesque, hideux; mais lorsque ses larges plis viennent couvrir jusqu'à la cheville, il est d'un bel effet; c'est ainsi que le portaient les mamelouks de Mourad-bey et que le portent encore ceux qui ne craignent pas de le payer plus cher et d'en changer plus souvent à cause de la poussière qui s'y attache.

L'abayeh, fendue par devant, fournit par l'addition des manches le couftan ou caftan, le coumbaz, l'anteri

que l'on coupe à hauteur de la taille, etc. Le manteau donne de même le caban; l'addition des manches indique du reste une industrie assez avancée. Les vêtements justes sont la plus haute expression de cette industrie, le gant en est peut-être le degré le plus élevé.

La sandale est la première chaussure de tous les peuples, le soulier ne se rencontre guère parmi les barbares. On comprend du reste que plus le climat d'un pays est rigoureux, plus les habitants de ce pays font de progrès dans l'art de se vêtir, plus ils arrivent rapidement à l'adoption des vêtements justes et des chaussures couvertes. Nos aïeux, les Gaulois, portaient des blouses, des pantalons larges et des bottines; les Esquimaux, les Lapons, les Groënlandais emploient avec discernement et adresse les fourrures de leur effroyable patrie, et ceux de nos navigateurs qui se hasardent dans le voisinage des pôles ne manquent pas d'imiter sous ce rapport des peuples dont cependant l'ignorance et la barbarie profonde ont été plus d'une fois signalées avec raison.

Dans la cité, les intérêts seront bien plus opposés, les questions qu'ils soulèveront bien plus compliquées que dans le désert; les contestations seront fréquentes, des conflits naîtront à chaque instant; ils dégénéreront facilement en querelles ou en batailles, et le vaincu n'aura pas la ressource du nomade, dont la propriété se transporte elle-même.

Les colons ne tarderont donc pas à reconnaître que la sécurité ne s'achète qu'au prix de l'indépendance, que la liberté de chacun doit avoir pour limite celle

des autres. Un gouvernement sera établi, républicain d'abord, despotique plus tard, lorsque le besoin de s'agrandir ou celui de résister à des ennemis puissants obligeront à concentrer dans une seule main la puissance et la force publiques. Ce gouvernement subsistera au moyen de dons gratuits, puis de contributions votées ou décrétées ; il ne sera pas aristocratique d'abord, parce que ce n'est pas le développement d'une même famille mais une sorte de réunion, d'agrégation fortuite d'hommes étrangers les uns aux autres, qui donne naissance à la colonie. Bientôt, cependant, la faveur du prince élèvera quelques hommes, la guerre en fera distinguer d'autres et quand il n'y aura plus de terres vagues, les tard-venus et les pauvres se livreront à l'industrie, seront la bourgeoisie et le peuple, tandis que les possesseurs du sol constitueront dans l'État un ordre plus élevé, une noblesse toute différente d'ailleurs de celle que reconnaissent les nomades.

Des lois écrites ne tarderont pas à se substituer au droit du plus fort; des juges désignés par le peuple ou par le prince seront chargés de l'interprétation de ces lois, dont l'exécution sera assurée par la création d'une police active et vigilante.

Ces lois consacreront d'abord les coutumes barbares des peuples primitifs; le talion y sera maintenu, le rachat du meurtre sera toléré par elles, l'esprit religieux, la loyauté qu'on ne rencontre que dans les sociétés peu commerçantes, peu industrieuses, permettront d'accorder une entière confiance à la preuve testimoniale et au serment; en cas d'indécision, on

aura recours au jugement de Dieu, soit par le poison, comme à Madagascar, soit par le combat, comme chez nos ancêtres; la torture devra venir en aide à l'imperfection des enquêtes, la rigueur des supplices sera nécessaire au maintien d'institutions encore faibles, encore menacées. Cette rigueur seule pourra inspirer quelque crainte à des hommes énergiques, mal domptés, accoutumés à l'abus de la force et parmi lesquels la loi ne pourra que rarement atteindre les coupables.

Cette législation tendra du reste à se modifier sans cesse; elle suivra autant que possible les progrès de l'état social; peu à peu les mœurs deviendront moins rudes, la population moins féroce, mais aussi moins loyale.

Les crimes contre la propriété, inconnus d'abord, remplaceront ou expliqueront bientôt ceux commis contre les personnes : l'action de la police deviendra plus facile et celle de la justice plus prompte, plus éclairée.

Quant aux institutions civiles, elles dépendent en grande partie du climat, comme les institutions politiques dépendront elles-mêmes de l'état de paix ou de guerre et des résultats particuliers de cette dernière cause, telles que la conquête, l'invasion, dont les résultats sont, soit l'absolutisme, soit le système féodal; presque toujours le servage et souvent l'esclavage antique et américain.

La plus importante des institutions civiles est sans contredit celle qui règle le sort de la femme et pose les conditions de son union avec l'homme. Cette union

n'est parmi les sauvages et quelques barbares qu'un acte facultatif, sans importance et sans limite. Le roi Radama avait épousé sa sœur, d'autres épousent leur mère ou prennent leur fille pour concubine; rien ne limite le nombre des femmes que peut posséder un seul homme, si ce n'est toutefois parmi les barbares, le don que celui-ci doit faire, soit à chacune d'elles, soit à leurs parents, don que l'on retrouve partout, chez les Germains comme chez les Arabes, dans l'Inde comme dans le Soudan. La répudiation, plus facile que le divorce, est un fait journalier, et les femmes, libres en général de leurs actions, se consolent par un dérèglement qui ressemble à la prostitution, du mépris de leurs maîtres. A cette promiscuité succède bientôt une polygamie réglée, limitée par la loi, telle que la polygamie des Israélites, celle tolérée par le Coran.

Le développement de la civilisation, l'accroissement des besoins de chacun, le niveau qui se fait sur les fortunes particulières, font disparaître en fait la polygamie elle-même. Au temps de Jésus-Christ on en trouvait à peine quelques traces à Jérusalem. Il en serait de même aujourd'hui en Turquie et dans le plus grand nombre des contrées musulmanes.

La monogamie avec ou sans le divorce lui succède alors. Dans les pays chauds la polygamie est durable et le divorce fréquent; dans les pays froids, au contraire, la monogamie se rencontre toujours soit que le législateur en ait fait la base de ses institutions, soit qu'il ait omis de la prescrire; les peuples des pays froids sont plus chastes, leurs sens sont comme endor-

mis, leur imagination est très-active; l'homme de la zone intertropicale ne connaît en amour que le caprice; ardent et lascif, il se dégoûte promptement de ses maîtresses; celui des pays temperés et froids ressent seul ces passions puissantes et durables dont la raison s'étonne et qui souvent s'adressent à des objets vers lesquels les sens n'entraîneraient pas sans l'exaltation factice d'un esprit naturellement chaste.

Quant à la liberté de la femme et au cas que les barbares font d'elles, il existe à cet égard de grandes différences; il est cependant permis de dire, en thèse générale, que chez les barbares les plus grossiers, la femme jouit des mêmes droits et de la même influence que l'homme; que souvent même, sa puissance est supérieure à celle de ce dernier. J'aurai l'occasion de le faire voir en parlant des Arabes et des noirs du Soudan. Je l'ai remarqué souvent ailleurs, à Madagascar par exemple, que gouvernait une femme.

Les Germains, qui étaient de véritables barbares, accordaient aux femmes une grande considération « bien plus, ils leur supposaient un caractère sacré, une inspiration divine; ce qui fait qu'ils ne dédaignaient pas leurs avis et ne négligeaient pas leurs conseils. Sous Vespasien Veleda fut regardée par eux comme une divinité : plus anciennement ils rendirent un culte à Aurinia et à bien d'autres » (Tacite, Germania VIII). Quelques écrivains cependant se laissant entraîner par leur imagination et négligant l'observation critique des faits ont soutenu l'étrange paradoxe qui consiste à dire que le développement d'une nation est en rai-

son directe de la liberté et de l'influence accordées aux femmes par cette nation ; ce qui précède ne confirme guère leur théorie, ce qui suivra rendra toutefois leur erreur plus palpable encore.

Si le barbare ne consomme pas tous les produits de son travail, il reste un excédant qu'il songe à échanger contre quelques objets qui lui sont plus nécessaires ; de là le troc, qui bientôt se modifie par l'adoption d'un terme de comparaison à la valeur duquel se rapporte celle de toutes les autres denrées. Ce terme de comparaison est d'abord, suivant le pays, un bœuf, un cheval, un esclave, un sac de blé ou de riz, plus tard les métaux lui sont substitués, une monnaie d'or, d'argent, de cuivre ou d'airain est émise ; des signes représentatifs en facilitent la circulation, le crédit est créé, le commerce se développe et rayonne, traverse les continents et sillonne les mers ; le superflu des uns fait la richesse des autres, un contact fréquent modifie les idées de tous et de ce rapprochement volontaire, amical jaillissent comme d'un choc électrique la lumière et les progrès.

La marche de la civilisation pourra du reste se trouver ralentie par des circonstances locales, elle sera moins rapide sur les montagnes que dans la plaine, parce que les montagnards plus braves et plus jaloux d'une indépendance qu'il leur est facile de défendre, ne se laisseront pas organiser, régir et gouverner comme les gens de la plaine et que l'anarchie exclut le progrès.

Le sol le plus favorable au perfectionnement de l'homme et de ses institutions ce sont donc les plaines

fertiles, éloignées des montagnes et du désert et voisines d'une mer qui les rattache au reste du monde ; de telles plaines sont malheureusement mal défendues par la nature, elles n'offrent aucun rempart à l'indépendance de ceux qui les habitent ; ceux-ci pliés sous le joug d'un despote perdent l'amour de leur patrie, passent sans regret d'un maître à un autre et sont la proie facile de toutes les invasions. C'est ainsi que l'Égypte et la vallée du Gange semblent vouées à une éternelle servitude, tandis que le Syndh, le Caucase et la Kabylie bravent tous les efforts de l'Europe.

Nous avons vu que dans la colonie ou dans la cité tout se passait autrement que dans la tribu ; le nomade est libre et le citadin soumis, le nomade est ignorant et misérable, le citadin industrieux et riche ; l'un est presque sauvage, l'autre est bientôt policé; celui-ci animé d'une ardeur fiévreuse poursuit le progrès en toutes choses et se civilise chaque jour davantage ; celui-là au contraire, fier de son indépendance, heureux de son oisiveté, indifférent à sa misère méprise la parure des champs, le luxe de la ville et légue à ses enfants l'amour du désert et l'horreur du travail.

Malgré ce que je viens de dire les peuples nomades et les montagnards, sorte de transition entre le nomade et le colon, jouissent d'abord d'une supériorité militaire incontestable, sur les sauvages et les cultivateurs.

Cette supériorité résulte de leur courage toujours plus grand, entretenu par une vie guerrière, encouragé d'ordinaire par la possession de bons chevaux et de retraites inaccessibles.

De leur pauvreté qui fait qu'ils ont à la guerre tout

à gagner et rien à perdre; qu'ils ne livrent aucun gage à leurs ennemis, tandis que ces derniers ne peuvent soustraire à leurs incursions, leurs cultures, ni leurs habitations.

Sans cesse vaincus, sans cesse pillés par un ennemi qui pourtant se retire après sa victoire et préfère à une domination permanente un brigandage momentané, les cultivateurs pensent d'abord à mettre leurs personnes et leurs demeures à l'abri des vicissitudes de la guerre; ils y parviennent en s'établissant sur des hauteurs, au milieu des marécages en s'entourant de palissades, de murailles, de retranchements précédés de fossés profonds; système de défense qui ne les conduit qu'après de longs tâtonnements à l'idée du créneau, du parapet, à la défense mutuelle des ouvrages, à la construction des réduits ou donjons, etc. Ce degré supérieur de puissance défensive n'est d'ailleurs pas nécessaire pour eux, tant qu'ils n'ont affaire qu'à des nomades, dépourvus de tout moyen efficace d'attaque, et qui négligent l'art des siéges, parce qu'ils n'ont que rarement en vue l'occupation permanente des contrées cultivables.

Ce n'est donc que dans les guerres de colons à colons que la véritable fortification est créée; à l'enceinte circulaire de pieux qui servait de barrière aux armes blanches se substitue l'enceinte romaine, le château crénelé du moyen age, destinés à résister à la baliste, à la catapulte, à l'hélépole, aux vignes, à la muscule, etc., et qui soutiennent mieux l'effort de ces moyens imparfaits que le front bastionné ne supporte de nos jours l'action des projectiles de l'artillerie et

le jeu des fourneaux de mines; l'emploi des armes à feu ayant eu pour résultat principal de rendre partout l'attaque supérieure à la défense.

Dès que le colon a soustrait sa demeure et sa personne à la rapacité féroce de ses ennemis, il se préoccupe de défendre aussi contre eux la terre qu'il ensemence, le sol tout entier de sa patrie. Inférieur individuellement au nomade, il se groupe en cohortes, en légions, adopte un ordre de marche, un ordre de bataille, perfectionne ses armes et en cherche le meilleur emploi; en un mot il s'élève à une tactique sans cesse en progrès, dont la discipline est la base la plus ferme et qui réclamera bientôt l'emploi de troupes régulières, levées et entretenus par l'État, devenues l'instrument passif du prince, et qui, vouées exclusivement à la profession des armes, auront des sentiments militaires, un esprit de corps, une aptitude à la guerre qu'on chercherait en vain à inspirer à des bourgeois enregimentés la veille d'un combat.

La tactique rendra les colons supérieurs aux nomades, dont le courage bouillant et impétueux refusera toujours de se plier au joug d'une discipline que des colons supportent sans peine; une armée régulière aura toujours raison sur le champ de bataille d'un ennemi sans tactique, en quelque nombre qu'il se présente.

C'était l'opinion du maréchal Bugeaud : « Les masses confuses et qui ne savent pas se serrer aux coudes, disait-il, ne gagnent aucune force réelle par leur accroissement numérique; au contraire, le désordre et

la confusion augmentent en raison directe de leur multitude. » (M. F. Ducuing, Les combats d'Afrique.)

De nos jours la combinaison mathématique, le mouvement précis des masses s'est substitué à l'initiative du courage individuel; le soldat irrégulier, le cosaque, le véritable hussard, celui de Marie-Thérèse, n'ont plus de valeur qu'aux avant-postes.

L'infanterie combat en ligne, c'est en ligne que charge la cavalerie; l'essaim d'une infanterie barbare offre à l'artillerie un but facile et profond, engendre la confusion et prépare la déroute. La cavalerie légère éparpillée se brise contre des carrés hérissés de fer. La bataille des Pyramides sera le mémorable et éternel exemple de ce que la tactique peut sur le nombre, et le courage réfléchi, sur la témérité la plus ardente. Le nomade, l'irrégulier seront donc facilement vaincus dans la lutte inégale des champs de bataille; mais rarement on parviendra soit à les écraser, soit à les soumettre; leur retraite divergente ne permettra de les poursuivre qu'en renonçant à l'avantage qu'on avait sur eux : il faudra s'éparpiller pour les atteindre.

Aussi cette retraite sera souvent une feinte, cachant un retour offensif ou une embuscade.

La poursuite, d'ailleurs, entraînerait trop loin; les nomades ne se reforment qu'à une distance énorme; pour eux l'espace n'est rien, et si leurs tentes et leurs troupeaux les devancent, le vainqueur ne doit rien à sa victoire; il ne saurait s'emparer de la patrie du vaincu, car la patrie de ce dernier est partout sous le soleil; elle était ici, elle sera là pour changer encore

à la première alerte; il ne laisse derrière lui ni maisons, ni châteaux, ni arbres, ni moissons.

Le nomade pourra triompher cependant des armées régulières par le découragement de celles-ci, l'inhabileté de leurs chefs, des assauts répétés, s'il se présente en envahisseur et si des hordes innombrables, après avoir abandonné leurs steppes ou leurs déserts, tombent successivement sur un ennemi épuisé par ses triomphes mêmes.

Mais le plus sûr moyen de vaincre sera pour lui d'adopter la tactique de ses adversaires : ce sera un acheminement naturel vers la civilisation et vers la colonisation, que la discipline seule prépare et achève.

Les Arabes durent à l'ardeur de leur foi leurs premiers succès, mais c'est en se pliant à l'obéissance passive que l'islamisme leur imposait, et qui permit de leur imposer la tactique des Grecs, qu'on doit attribuer la plupart de leurs conquêtes et la permanence de leurs établissements.

Plus naturellement disposées à la soumission et plus guerrières, les hordes asiatiques, les Tartares, les Turcs ont donné à leurs institutions militaires plus de puissance que ne l'avaient fait les Arabes; aussi ont-ils facilement subjugué ces derniers. On peut même dire que l'armée de Timour et celle des premiers successeurs de son prisonnier Bayezid, étaient mieux disciplinées et mieux conduites que ne l'étaient les nôtres à la même époque.

La guerre est souvent la source du progrès moral d'un peuple, d'autres fois, cependant, la civilisation est détruite, écrasée par elle; il y a donc deux es-

pèces de guerres, dont les résultats sont entièrement opposés : l'une est celle que couronne le triomphe des civilisés sur les barbares, les conquêtes de Marius et de César; celle due à l'audace de Cortez, la prise de possession de l'Amérique tout entière, de l'Inde, de l'Océanie, d'une partie minime de l'Afrique par les races européennes, en sont autant d'exemples.

La civilisation descend alors du vainqueur au vaincu, soit que le premier impose au second des lois plus sages, comme l'ont fait les premiers envahisseurs de l'Amérique, soit que son exemple seul le conduise lentement à les adopter, comme cela a lieu dans l'Inde et en Algérie.

L'autre espèce de guerre est celle qui est suivie de la défaite des civilisés par les barbares; dans ce cas, le peuple vaincu perd sa civilisation, et ses nouveaux maîtres sont loin d'en faire leur profit; leurs mœurs s'adoucissent peut-être, mais les conquérants n'arrivent qu'après des siècles à égaler en civilisation ceux qu'ils ont défaits par les armes. Personne, en effet, n'oserait soutenir que les barbares des premiers siècles de notre ère aient valu les Romains, dont ils avaient envahi l'empire, et que les Turcs aient hérité de toute la sagesse des Grecs. Il nous faudra cependant établir une distinction importante entre les conquêtes effectuées par des nomades et celles effectuées par des barbares colonisés, sur des peuples plus civilisés qu'eux.

Le nomade, comme je l'ai dit, ne devient redoutable qu'en adoptant en partie la tactique de ses ennemis, il n'en arrive là qu'après avoir reçu de nom-

breuses et rudes leçons; l'occupation permanente d'un pays peut devenir alors son but, et il colonise, après sa victoire, mais il n'en garde pas moins une partie de ses habitudes et de ses préjugés. Indépendant et fier, arrogant et paresseux, il fera cultiver ses terres par des mains serviles, plutôt que de les cultiver lui-même; il méprisera l'industrie et négligera le commerce; ses besoins seront d'ailleurs faciles à satisfaire : accoutumé à l'existence rude des déserts et des camps, il en léguera la tradition à ses enfants, qui tiendront à honneur de ne s'en point écarter. C'est ainsi que chez les Arabes et les Turcs on trouve à peine des meubles : un plateau leur sert de table, un tapis, une couverture, quelques divans forment leur literie et leur ameublement; tout leur luxe est dans la trempe et le choix de leurs armes, le nombre et la beauté de leurs chevaux. Dans un palais ou sous la tente, une même manière de vivre simple, commode et vraiment militaire les distingue de nous; aussi le voyage et la guerre n'ont-ils rien qui les embarrasse ou qui leur répugne. En campagne, cependant, nos officiers regrettent leur lit, et nos soldats perdent, au bivouac, la moitié du temps consacré à leur repos à faire et à attendre la soupe, réminiscence déplacée de la cuisine du paysan ou de la table du bourgeois.

La nomade vainqueur ne sera pas commerçant; la navigation lui inspirera surtout une horreur invincible; c'est en vain que la Méditerranée y convie les Arabes et les Turcs. Les Grecs ou les Maltais seuls s'embarquent sans contrainte sur ces vaisseaux, que les capoudan-pacha faisaient manœuvrer autrefois

par des esclaves chrétiens. Maîtres de la Chine, les Mantchoux ne naviguent pas davantage.

La toute-puissance d'une foi aveugle, inspirée par une conversion récente, explique seule d'ailleurs la soumission partielle des nomades; il a fallu que Moïse sauvât son peuple et rapportât du Sinaï une loi dictée par le Dieu d'Abraham, pour que les Israélites, déjà ébranlés par le contact des Égyptiens, adoptassent d'autres lois que celles du désert. Il a fallu la longue épreuve de quarante années de misère pour préparer ce peuple à l'occupation de la terre promise; il a fallu aux Arabes et aux Turcs les lois concrètes de l'islamisme et la puissance de ses oracles pour faire abandonner à une partie d'entre eux les solitudes parcourues par leurs ancêtres, en faire des citadins et des paysans; aussi ne devons-nous pas être surpris de voir des barbares colonisés, déjà formés à la culture, entraînés déjà vers le commerce, tirer plus de profit de leurs conquêtes, et s'assimiler plus promptement aux populations qu'ils ont vaincues. Comme envahisseurs, leur choc est aussi plus puissant, plus irrésistible : contraints par la misère, l'excès de la population, quelque fléau subit, à une émigration armée, leur unique but est la prise de possession, le partage du sol dont ils menacent les maîtres; la faim les aiguillonne; les lenteurs de la guerre les épuiseraient : le désert n'est pas un refuge pour eux, qui n'y sauraient trouver de ressources; pas de retraite, car leur patrie les repousse : il faut vaincre ou mourir; ils vaincront s'ils ne viennent pas se briser, comme les Helvétiens, contre les légions de César.

Nous trouverions deux autres variétés de ces guerres fatales dans la lutte qu'engagent entre elles des populations dont l'état social est le même, qui sont également civilisées ou également barbares, ce sont les guerres civiles et presque toutes les guerres de voisinage. Le partage du sol n'en est que rarement la suite, et leurs résultats sont moins funestes que ceux des invasions que nous venons d'examiner. La civilisation, néanmoins, n'a rien à gagner, elle ne saurait que perdre à ces luttes stériles, fratricides, qui arrêtent l'essor de l'industrie et ruinent les empires.

Quant aux envahissements de la civilisation sur la barbarie, ils constituent, au profit des peuples les plus avancés, un droit et un devoir; un droit parce que l'empire du monde appartient, pour le grand bien de tous, à la supériorité de l'intelligence; un devoir, parce que parmi les peuples civilisés, la population augmente plus rapidement que parmi les sauvages, que des prolétaires innombrables encombrent l'industrie, lui demandent souvent, en vain, un pain arrosé de leurs sueurs et irrités alors par le spectacle du luxe qui les environne, deviennent une milice formidable entre les mains de quelques ambitieux, qui s'en servent pour troubler l'État; mal auquel il n'y a qu'un remède, péril auquel il n'y a qu'un préservatif, l'extension du territoire et la colonisation lointaine de l'excédant de la population.

L'exercice de ce droit, l'accomplissement de ce devoir sont toujours choses faciles, parce que l'intelligence s'asservit partout la force, et que la milice des

barbares résiste mal au choc des armées régulières qui ont sur elle la double supériorité de la tactique et des armes.

Il me resterait à exposer la marche de l'idée religieuse chez le sauvage, le nomade et le barbare; je n'en dirai néanmoins ici que peu de mots, me réservant d'y revenir avec détail, et de démontrer alors, par de nombreux exemples, les principes que je ne veux que poser ici.

Le sauvage qu'effrayent les ténèbres de la nuit, les éclairs de l'orage, les hurlements des bêtes féroces, cherche à conjurer, par des prières, les périls dont il se croit menacé, les puissances malfaisantes dont il suppose la colère; il espère, comme dit Lucrèce, apaiser des dieux irrités, *iratos placare deos*. Il se prosterne quand gronde la foudre, adore le serpent, le crocodile, et, pour se les rendre favorables, imagine de leur faire des offrandes, des présents. Si les fruits, le lait, le miel et le grain ne semblent pas les satisfaire, il recourt aux holocaustes sanglants, sacrifie l'élite de ses troupeaux, et quelquefois, aveuglé par une terreur imbécile, porte une main sacrilége sur son semblable, et immole aux dieux vengeurs des victimes humaines. Dès cependant qu'il commence à s'éclairer, les sacrifices sanglants disparaissent : le culte n'en conserve plus que la tradition ou l'image; il se spiritualise et s'efface.

Les prodiges de la nature ont inspiré à l'homme ses premières craintes; mais, dès que l'étude ou l'observation le mettent à même d'apprécier la cause réelle de de ces phénomènes, dès que la science a ravi la

foudre à Jupiter, il cesse de s'en préoccuper. Sa fortune, sa santé, sa vie et l'avenir de sa race sont alors le motif de ses prières et la raison de son culte. C'est, comme on le sait, le fond de la loi mosaïque. La croyance à l'immortalité de l'âme, à une récompense céleste, à un châtiment terrible et éternel dans l'enfer viennent ensuite. La crainte de l'enfer agit encore plus puissamment que l'espoir du paradis, et, comme a dit Salomon : *Initium sapientiæ timor Domini.*

L'enfer et le ciel sont, d'abord, considérés comme un châtiment et une récompense corporels. Les flammes de l'un, les récompenses de l'autre, sont véritables et matérielles : l'homme vertueux, le héros espèrent trouver, dans le paradis, des poêles bien chauds, s'ils ont habité la Scandinavie ; des jardins bien frais, s'ils ont vécu sous un climat brûlant. Bientôt, cependant, ces fables font place à l'idée plus haute d'une récompense spirituelle, qui sera la vue de Dieu, c'est-à-dire sa compréhension ; et d'un châtiment spirituel, qui sera la privation de cette vue ineffable.

D'un autre côté, l'idée de Dieu, d'abord confuse, deviendra bientôt plus arrêtée, plus nette. Le fétichisme fera place à l'idolâtrie, représentative d'une divinité invisible à l'homme. Les dieux corporels disparaîtront pour faire place au dieu immatériel, éternel, infini. Le polythéisme, cependant, et le monothéisme subsisteront longtemps, l'un à côté de l'autre: le premier, chez les barbares citadins ou cultivateurs, le second chez les nomades, dont l'intelligence a plus de hardiesse, plus d'indépendance.

Le monothéisme ne sera pas toujours une cause de civilisation rapide, ni le polythéisme une cause de barbarie. Le genre de vie des peuples nomades et colonisés conservera sur eux une plus grande influence. Mais, dès qu'un système religieux aura été formulé par un prophète, immobilisé dans un livre, ce système pourra acquérir la plus grande influence sur l'avenir des peuples qui l'auront adopté.

Le degré de cette influence politique et morale dépendra de la netteté, de l'étendue des préceptes de la religion nouvelle. Ces préceptes embrassent-ils tout? renferment-ils la loi entière, loi politique, loi civile, loi pénale, tout s'y trouve-t-il invariablement fixé, interprété, aprécié par avance, décidé sans appel? Ils deviennent une barrière fatale où doit se heurter l'esprit de l'avenir; ils substituent, au lent progrès des siècles, l'expression relativement imparfaite des connaissances et de l'état moral de l'humanité, à une époque quelconque de son développement.

Séduit par une vaine apparence, l'homme croit, en les adoptant, tenir la vérité, en les suivant, posséder toute la sagesse; il cesse de chercher, de poursuivre cette vérité, cette sagesse, et dès lors, ne les atteindra jamais. « Il n'y a pas, a dit Salomon, le plus profond des philosophes, de pire fou que l'homme qui se croit sage. » Des lois, bonnes à l'origine, convenables à un état social peu avancé, deviendront, de jour en jour, plus insuffisantes, et paraîtront plus imparfaites; mais on n'osera ni les changer, ni les discuter même, car on les attribue à Dieu, et la magistrature, qui en a reçu le

dépôt, est là pour les défendre. Leur joug pesant courbera le front de l'homme dans les ténèbres, jusqu'à ce que, fatigué d'un long esclavage, il déchire et rejette loin de lui ces langes étroits, qui protégèrent son enfance, mais qui l'étreignent aujourd'hui, le baillonnent, l'étouffent et font mentir sa destinée. Je n'ai pas besoin de citer des exemples, le portrait que je viens de tracer est celui de la plupart des religions de l'Orient, consacrant un système politique, vicieux et infirme, une législation défectueuse et barbare; elles s'opposent au progrès des peuples qui les subissent.

Le christianisme a sur elles l'admirable avantage de n'être pas une loi concrète, formulée en des milliers de préceptes, mais seulement une idée plus haute que tous les préceptes, qui en est l'âme et la vie, et permet le développement graduel, favorise le perfectionnement de l'humanité. Aussi s'accommode-t-il également de tous les systèmes politiques, et n'a-t-il pas arraché de nos mains le magnifique héritage d'une antiquité à laquelle nous devons nos lois et notre littérature, nos arts et le principe de toutes nos sciences. Disons-le, c'est à la liberté que le christianisme nous a laissée que nous devons notre grandeur et notre civilisation.

Tous les cultes se ressemblent : partout de mêmes pratiques, des sacrifices analogues, des prières semblables en sont la base; partout, chez des peuples déjà avancés, nous retrouvons l'eau lustrale et les ablutions, les indulgences, l'intercession des saints, le culte de dulie accordé aux reliques et aux images, les macérations, l'abstinence, le jeûne, la vie ascétique,

les pèlerinages, les processions, l'usage du chapelet.

Cette similitude est souvent si grande, que le P. Charlevoix ne croit pouvoir l'expliquer au Japon que par des missions nestoriennes, dont il est difficile d'obtenir la preuve; que bien d'autres supposent au boudhisme des sources analogues, et que l'historien de Cortez, Solis n'hésite pas à attribuer à la malice du démon l'imitation sacrilége des dogmes et des pratiques du catholicisme par les Mexicains. « Quiso el » demonio, inventor de aquellos ritos, imitar el bau- » tismo y la circuncision, con la misma soberbia que » intentó contrahacer otras ceremonias, y hasta los » mismos sacramentos de la religion católica; pues » introdujó entre aquellos bárbaros la confesion de » los pecados, dándoles á entender que se ponian con » ella en gracia de sus dioses, y un género de comu- » nion ridícula que ministraban los sacerdotes cier- » tos dias del año, repartiendo en pequeños bocados » un ídolo de harina masada con miel que llamaban » dios de la penitencia, etc., etc. » (Solis, *Conquista de Méjico*).

On sait enfin que lorsque, sous la conduite de Vasco de Gama, les Portugais débarquèrent, pour la première fois à Calicut, ils n'hésitèrent pas à faire leurs dévotions dans un temple indou, qu'ils prirent pour une église chrétienne; Vasco de Gama n'eut aucun doute à cet égard. João de Sà, cependant, l'un de ses compagnons, étonné de la laideur des statues, ne put s'empêcher de dire naïvement : « Si cela est le diable, c'est, en tout cas, à Dieu seul que j'adresse ma prière. »

Comme je l'ai dit déjà, il n'est cependant pas nécessaire, pour expliquer cette ressemblance, de recourir à l'hypothèse d'une source commune. L'homme n'est-il pas partout le même? et son esprit, ouvert aux mêmes impressions, ne forme-t-il pas partout les mêmes jugements? Les dogmes semblent aussi partout être calqués les uns sur les autres. Mais, ces dogmes, dont l'action est moindre que celle des préceptes, jouissent cependant, sur les peuples, d'une plus grande influence que le culte.

Toute théorie religieuse se flatte de rallier à elle l'humanité tout entière; elle cherche à envahir le monde, elle s'étend; mais, à mesure qu'elle s'étend, elle se déchire, se scinde, se partage en sectes innombrables. Il suffit d'un théologien de mauvaise humeur, ou d'un derviche illuminé pour détruire ainsi l'œuvre patiente de la veille. Il arrive souvent que les petites sectes s'éteignent, mais les grandes demeurent et se subdivisent encore elles-mêmes, tandis que de nouvelles hérésies remplacent chaque jour celles qui succombent.

La tendance d'une religion à se partager en schismes sera d'autant plus marquée que son dogme sera plus compliqué, que ses sources seront plus nombreuses; cette tendance sera secondée surtout par l'instruction religieuse et philosophique qui amènera la controverse et la discussion, par l'indécision d'un peuple rêveur, le grand nombre des oisifs, l'indiscipline du clergé ou l'absence d'une autorité infaillible en matière de foi.

EXPLICATION DE LA PLANCHE IV.

Figure 1. — Pièce longue d'étoffe constituant le turban, le haïk ou aoul , la ceinture, etc.

Figure 2. — Pagne, melayeh, plaid, etc.

Figure 3. — La même pièce ouverte pour le passage de la tête, poncho, abayeh, etc.

Figure 4. — La même pièce fendue par devant, cousue sur les côtés, abayeh de Syrie.

Figure 5. — Djebbe de Tunis ouverte pour le passage de la tête, cousue sur les côtés, sauf le passage des bras.

Figure 6. — Cheroual ou seroual, pièce dont l'un des côtés a reçu une coulisse qui est repliée dans le sens de sa longueur, et dont les deux extrémités et le côté opposé à la coulisse sont cousus de facon à ne laisser que le passage des jambes.

Figure 7. — Fustan, jupon, etc.

PLANCHE IV.

Fig. 1.

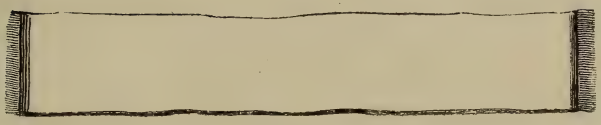

Fig. 2.

Fig. 4.

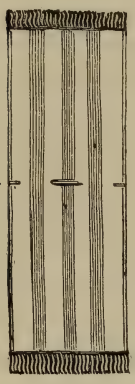

Fig. 3.

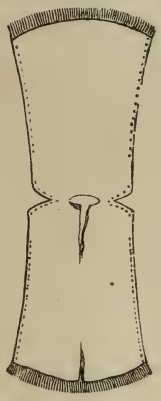

Fig. 5.

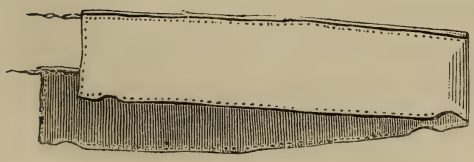

Fig. 6.

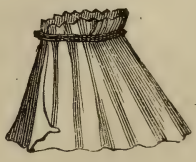

Fig. 7.

II.

L'ILSLAMISME COMME SYSTÈME RELIGIEUX.

Traditions et dogmes de l'islamisme. — Pratiques du culte. — Préceptes moraux. — Austérité de la vie musulmane.

Succédant aux théories les plus absurdes, l'islamisme, porté sur les ailes de la conquête ou de l'apostolat, a envahi presque toute l'Afrique, et l'on constate encore chaque jour ses progrès dans les parties les plus reculées de ce vaste continent. Je ne puis négliger d'en dire ici quelques mots : ce n'est pas seulement un culte dont l'influence ne saurait s'étendre au delà des murailles de ses temples, c'est un dogme complexe, et bien plus encore une législation tout entière, dont la connaissance est indispensable à l'étude sérieuse de presque tous les peuples africains, et surtout des populations dévotes du Soudan, car la foi musulmane est l'esprit qui les guide et la jurisprudence du Coran la loi qui les régit.

Je n'entrerai pourtant pas dans de trop longs détails, d'autres l'ont fait avant moi, mieux que je ne le saurais faire : j'exquisserai seulement à grands traits les principales données de l'islamisme, et ce travail sera plus que suffisant, parce que les peuples dont j'ai à m'occuper, peu instruits de leur religion, n'en

possèdent et n'en suivent généralement que les principes les plus élémentaires.

Mouradgea d'Ohsson est le premier, d'entre les chrétiens, qui ait connu et compris l'islamisme; pas un mot dans son immortel ouvrage n'est hasardé, pas une assertion n'est inexacte, et s'il est permis de lui adresser un reproche, ce sera tout au plus d'avoir trop personnifié l'islamisme dans la nation turque. Les remarquables travaux de M. Garcin de Tassy, ceux dus à l'activité persévérante de M. Perron et d'un grand nombre d'hommes éminents, ont achevé de révéler l'islamisme à l'Europe.

Quelques écrivains, cependant, jaloux de surpasser l'ignorance de nos pères, s'acharnent à répéter de niaises calomnies, où, fabriquant comme Maracci un Coran de leur invention, cherchent à défigurer ce livre à tous les yeux.

Mais, chose singulière, ce qui distingue le mieux ceux qui parlent de l'islamisme, en connaissance de cause, de ceux qui se bornent à compiler de vaines calomnies, c'est le respect avec lequel les premiers traitent de cette religion et le dédain superbe qu'en font les autres.

Les grands esprits ne s'y trompent pas, Napoléon en est une preuve, Lamartine en serait une aussi, et les aveux involontaires de Volney et de Chateaubriand montrent que la grandeur de l'islamisme peut se révéler sans l'effort de l'étude, et briller même à des yeux prévenus.

L'unité de Dieu est le dogme fondamental de l'islamisme.

La pensée du Dieu unique, jetée dans l'esprit humain, a dit M. de Lamartine, vaut mieux que ces demeures de marbre où l'on n'adorait que son ombre.

Ce Dieu n'a ni fils, ni père, ni égaux, sans forme matérielle; il n'a pas eu de commencement et n'aura pas de fin; sa science embrasse l'avenir comme le passé; arbitre de nos destinées, il aime le bien ; il permet que le mal existe, mais il ne l'aime pas et ne le veut pas.

Cette doctrine est celle des chrétiens en général ; sur la liberté de l'homme et la prescience divine, le concile de Trente et les théologiens musulmans sont d'accord. Si quelqu'un, dit un fetwa du grand Mufti de Constantinople, cité par Mouradgea d'Ohsson, nie le libre arbitre chez l'homme, et donne Dieu pour l'auteur de toutes les actions de la créature, il doit, (comme tout apostat) renouveler sa profession de foi et la cérémonie de son mariage, et s'il persiste dans son infidélité, il est digne de mort.

La pensée de Dieu et l'expression qui la consacre sont éternelles comme lui-même. Le Coran a été révélé à un certain prophète et dans un certain siècle; mais ce Coran éternel, incréé comme toutes les révélations divines, n'a pas commencé d'être quand, pour la première fois, ses versets ont frappé l'oreille d'un homme.

Dieu ayant créé le monde visible en six jours, voulut être adoré sur la terre; c'est pour cela qu'il forma Adam du limon de la terre. Adam fut créé le vendredi, jour que l'islamisme a consacré, non par le re-

pos, mais par la prière en public. Adam fut le premier homme et le premier prophète visible, car l'âme de Mohamed existait avant lui. Réunies dans Adam et comme en germe, toutes les âmes humaines rendirent hommage à Dieu et confessèrent l'islamisme. Dieu plaça la race humaine au-dessus des génies et de tous les anges, à l'exception de Mikaïl (Michel), Djebraïl (Gabriel), Issrafil et Azraïl. Un ange rebelle, Éblis, qui refusa de se prosterner devant Adam, fut précipité dans l'enfer. Adam, reconnaissant, éleva à Dieu, au centre de la terre, le temple de la Kaâba, placé exactement au-dessous du beit mamour, qui sert d'oratoire aux anges.

La tradition du Coran diffère peu sur les autres points de celle de la Bible ; on croit que le fruit défendu était le blé.

Un grand nombre de prophètes succédèrent à Adam ; les principaux furent Noé, préservé par Dieu du déluge universel ; Abraham qui rebâtit la Kaâba, aidé de son fils Ismaïl, dont Dieu lui avait demandé le sacrifice. C'est en mémoire de ce sacrifice que fut institué celui de l'iid el kebir (courban beïram), que les pèlerins accomplissent sur le Djebel Arafat.

Joseph fut un des élus de Dieu ; Houd fut le prophète du peuple d'Ad, et Saleh celui des Themoudéens. Ce peuple impie immola la chamelle miraculeuse de Saleh ; les Adites et les Themoudéens furent punis de leur impiété par une entière destruction.

A Moïse Dieu accorda le Peutateuque ;

A David il donna le livre des psaumes ;

A Salomon il soumit les génies et les oiseaux ;

Ce prince lui éleva un temple magnifique que le khalife Omer a rebâti.

Élie, Jonas, Ozaïr (Esdras), que les Juifs, dit le Coran, regardent comme le fils de Dieu, Alexandre Zoul-Carneïn et Yaya (saint Jean), furent aussi de grands prophètes.

A Jésus, fils de Marie, Dieu révéla l'Évangile ; ce prophète, né d'une vierge par l'action d'un souffle divin, fut conçu sans péché, ainsi que sa mère. Les chrétiens le prétendent fils de Dieu, les Juifs voulurent le mettre à mort ; mais, trompés par Dieu, ils lui substituèrent Judas, et Jésus fut, comme Élie, enlevé vivant dans le ciel, d'où il redescendra au dernier jour, pour tuer le dedjal (Antéchrist), et juger les vivants et les morts.

Les Juifs et les chrétiens avaient altéré les textes du Pentateuque, des psaumes de l'Évangile ; ce dernier livre avait annoncé la venue du Paraclet. Le Paraclet vint ; il fut le plus grand et sera le dernier des prophètes. Son nom, sur la terre, était Mohamed ibn Abdallah el Hachemy, de la race de Fikr Koreïch, et descendant par lui d'Ismaïl.

Des prodiges annoncèrent sa naissance : le feu des mages s'éteignit ; Chosroès eut un songe qui présagea la ruine de son empire.

Pendant l'enfance du prophète un ange ouvrit et purifia son cœur ; marié à Khadidja, il n'eut pas d'autre femme qu'elle, pendant les vingt-cinq années qu'elle vécut. Il épousa plus tard Aïcha et plusieurs autres femmes. Aucun de ses fils ne lui survécut ; l

plus célèbre de ses filles est Fatma, mariée à Ali.

C'est à l'âge de quarante ans que Mohammed reçut sa première révélation. L'ange Gabriel lui apporta le Sourat el Alaq (96e chapitre du Coran). La première conversion fut celle de Khadidja. Le prophète, à la suite d'un repas qu'il donna, exposa à ses convives sa mission. Ali seul prit sa défense et les Koreichites ne tardèrent pas à persécuter l'envoyé de Dieu et ceux qui devenaient ses prosélytes.

Cette persécution obligea ceux-ci à se disperser; plusieurs d'entre eux gagnèrent l'Abyssinie, dont le nadjaschi ou roi les traita avec bienveillance.

Le prophète lui-même, contraint plus tard à fuir sa patrie, se réfugia à Médine, avec Abou-Beker. C'est l'Hégyre (Hedjra); plusieurs miracles signalèrent ce voyage. A Médine, le prophète fut accueilli avec enthousiasme; il se trouva bientôt à la tête d'une petite armée, formée de ses anciens disciples, émigrés comme lui (Mohadjerin) et de ses nouveaux prosélytes appelés *ansariés* ou auxiliaires. Un des premiers exploits des musulmans fut la victoire de Bedr; après une trève de courte durée avec les Koreichites, la guerre recommenca et le prophète s'empara de la Mecque, y accomplit les rites du pélerinage, renversa les idoles de la Kâaba et consacra exclusivement ce temple au culte du vrai Dieu. Le prophète ne proscrivit après sa victoire que quatre d'entre ses ennemis. Abu-Sofian ibn Ommeyah, chef des Mecquois, embrassa l'islamisme : c'est son fils Moawiah qui fonda le khalifat des Ommiades ou beni Ommeyah.

Le prophète avait élevé à Médine une mosquée, c'est

le premier temple où le Coran ait été recité; le prophète y prononçait lui-même la khotbé du vendredi et y faisait la prière à la tête de ses disciples. On se tournait d'abord pour prier dans la direction de Jérusalem ; un verset apporté par l'ange Gabriel fit changer cette direction pour celle de la Kâaba.

Le prophète ayant achevé sa mission sur la terre mourut à Médine âgé de 63 ans et y fut enseveli. Les traditions qui nous font connaître ses actes et ses paroles ont été surtout recueillies par Aïcha sa femme, qui aida aussi plus tard à mettre en ordre les révélations éparses du Coran.

Au prophète succéda comme chef des fidèles (emir el moumenin) Abou-Beker qui est le premier d'entre les saints.

A Abou-Beker succéda Omar, qui est le second d'entre les saints : c'est sous son khalifat que les armes musulmanes remportèrent les plus éclatants succès.

A Omar succéda Othman, c'est le troisième d'entre les saints.

A Othman succéda Ali, c'est le quatrième d'entre les saints.

A partir de la mort d'Ali, et suivant la prédiction du prophète, qui avait dit : « le khalifat légitime ne durera après moi que trente années, » il n'y a plus que des gouvernements de fait, dont la force fait seule le droit et dont l'origine n'a rien de divin ; on leur doit néanmoins obéissance, tant qu'ils ne trahissent pas la foi musulmane.

Il va sans dire que les princes et leurs théologiens

accrédités n'acceptent pas ce principe; ces princes se prétendent les successeurs d'Abou-Beker et d'Omar qui, à ce compte, en auraient un grand nombre à la fois. Sulthan Selim Khan l'inflexible, le féroce (iawouz), obtint au commencement du dixième siècle de l'hégyre la soumission des peuples arabes et reçut du Chérif de la Mecque, Abou-Barakat, les clefs de la Kâaba; aussi a-t-il légué à ses successeurs les padichahs de la race d'Osman, les titres pompeux de chef de l'islamisme (imam el musselmin) et de protecteur des deux villes saintes et nobles de la Mecque et de Médine (el Haramin ouch chérifin) et le mufti de Constantinople, lieutenant du padichah dans l'ordre spirituel, est-il considéré par les Turcs comme une espèce de pape auquel on refuse toutefois l'infaillibilité qui, d'après l'islamisme, n'appartient qu'à Dieu, et que Dieu n'a jamais fait partager même à ses prophètes. Dans tous les pays musulmans le nom du souverain est gravé sur les monnaies et inséré dans la khotbé ou prône, c'est un usage et rien de plus.

Pour en revenir aux saints, les fils d'Ali et de Fatma immolés à leur ambition par les Ommiades : Hassan et Hossein dont on forme les deux duels Hassanin et Hosseïnin, sont considérés comme les princes des martyrs; leurs descendants soit par ligne masculine, soit par les femmes sont appelés Seyds et Chérifs; ils devraient avec les Eûlema former le premier ordre de l'État; il est loin cependant d'en être ainsi. On honore la mémoire de quelques saints ermites tels qu'Abd-el-Kader Djelani, Ahmed Rufayi, Ibrahim Dessouqi, et Ahmed-el-Bedawi, qui était un stylite.

Quatre femmes ont, au dire du prophète, atteint le plus haut degré de sainteté, ce sont : Asia, femme de Pharaon ; Marie, fille d'Imran, mère de Jésus ; Khadidja, femme, et Fatma, fille de Mohammed ; de nombreuses mosquées leur sont consacrées dans toutes les contrées musulmanes. Seyda Zeineb, sœur des Hassanin, est la patrone du Caire.

Le Coran est divisé en 114 sourat très-inégales, renfermant ensemble 6,660, et suivant quelques théologiens, 6,666 ayats ou versets ; il forme trente cahiers ou djouz partagés encore en demi-cahiers et quarts de cahiers ; on distingue parmi les préceptes de ce livre les versets qui n'ont rapport qu'au dogme, de ceux qui traitent de la morale et des lois.

Le trente-sixième chapitre, appelé *sourat ye sin*, du nom des deux lettres qui le précèdent, est considéré comme le cœur du Coran, Qalb el Couran. On le récite au chevet des agonisants, à l'intention d'une personne morte dont on veut délivrer l'âme des peines du purgatoire, etc.

Le premier chapitre el fathha (l'ouverture) qui ne compte que sept ayat, est récitée dans chacun des rikats de la prière ; lorsque l'on exécute une tournée dévote (tawaf) autour de la tombe d'un saint ; lorsque l'on part pour un voyage ; lorsque l'on vient de conclure un marché et dans une foule d'autres circonstances : il est peu d'actes de la vie religieuse ou civile dans lesquels n'intervienne le fathha.

Les chapitres les plus courts (sourat el ikhlass, sourat el cauther, sourat el asr, sourat el coreïch, etc.), sont plus fréquemment que les autres récités après le

fathha dans la prière. Le sourat en nas et le sourat el falaq servent à déjouer les artifices de Satan (ech Cheïtan). Le sourat el cafiroun reçoit souvent une application aussi vulgaire que déplacée, lorsqu'on soupçonne un musulman d'être ivre on lui ordonne de réciter ce chapitre; ses versets qui ne diffèrent que par l'ordre dans lequel y sont placés les mots mettent au supplice la mémoire de l'ivrogne qui rarement triomphe de cette épreuve. La récitation du Coran khatmeh est une œuvre méritoire et propre à attirer les bénédictions de Dieu; certaines indulgences sont attachées à quelques chapitres.

Celui qui sait par cœur tout le Coran porte le titre de hafizh (retenant par mémoire) (1). Le Coran est la base de la théologie et du droit. Les dogmes, les devoirs qui s'y trouvent clairement exprimés sont

---

(1) Le Coran et les livres qui traitent de la religion ne doivent pas être imprimés; c'est ce qui explique pourquoi les Corans imprimés à Malte ne trouvent pas à se vendre en Égypte et ailleurs où on les offre pour 4 à 5 francs, c'est-à-dire le cinquième environ de ce que coûte une copie bien écrite.

Le but de cette interdiction est d'empêcher la multiplication et la reproduction indéfinie des fautes. Il s'en glisse cependant quelquefois dans les copies d'assez singulières : et l'on cite l'exemple assez risible d'un calligraphe qui avait copié, sans une seule faute, à peu près tout le Coran. Arrivé à la fin du *Soura en nas*, il n'avait plus à écrire que ces mots : « Men edjdjennati oun nas, » quand tout d'un coup entendant sous ses fenêtres un marchand d'oignons qui criait sa marchandise : « Ia bassal! ia bassal! » il fut pris d'une distraction singulière; et au lieu de transcrire : « Men edj djennati oun nas, » il traça le mots : « Ia bassal! ia bassal! » (O oignons! ô oignons!)

d'obligation absolue (fard); y manquer, les mettre en doute c'est commettre un crime (haram). Les dogmes et les devoirs dont l'indication n'y est pas claire et que les théologiens des premiers siècles n'ont basée que sur une explication du texte, sont seulement d'obligation canonique (wadjib); en douter, y manquer c'est commettre une action blâmable (mekrouhh).

En dehors du Coran, enfin, les traditions du prophète fournissent des exemples qu'il est méritoire de suivre; c'est ce qu'on appelle *sunneh*. Tout a été fixé à cet égard par les docteurs des quatre premiers siècles de l'hégyre, surtout par ceux qu'on qualifie de mudjtuhids et par les imams ou chefs des quatre rits orthodoxes, à savoir : Abou Hanifa, dont le rit est suivi par les Turcs et quelques orientaux; Chafey, dont le rit est suivi par les Arabes de la Péninsule et les Égyptiens, qui possèdent au Caire son tombeau; Malik, dont le rit est suivi par les Syriens, les Tunisiens, Algériens, Marocains et les peuples du Soudan; Hanbal, qui n'a de disciples, et en très-petit nombre, qu'en Arabie et en Égypte; tous ces docteurs ne diffèrent que sur des questions que le Coran n'a pas tranchées et sur lesquelles, dès lors, il ne saurait exister de certitude absolue.

La profession de foi la plus simple est celle-ci :

Il n'y a de Dieu que Dieu et Mohammed est le prophète de Dieu.

« La ilaha il' allah ou Mohhammed rasoul Allah. »

La plus complète est celle que voici :

Je crois en Dieu, en ses anges, en ses livres, en ses prophètes, au jugement dernier et à la prescience

éternelle de Dieu en ce qui concerne le bien et le mal.

La foi est plus puissante que les œuvres, les peines éternelles ne seront le partage que des infidèles.

Le purgatoire est réservé aux musulmans dont la vie a été criminelle; le ciel s'ouvre pour ceux dont l'âme est exempte de toute souillure ou qui ont racheté leurs crimes par la prière, la pénitence ou le martyre.

Le bonheur suprême des élus dans le ciel sera la vue de Dieu (er raiet). Les jardins célestes, les houris, ne sont qu'une figure, comme l'indique au chapitre II du Coran, Sourat el bagara, le passage où après l'énumération de ces délices nous lisons : C'est ainsi que Dieu ne dédaigne pas d'employer comme terme de comparaison les objets les plus minces, ne fût-ce qu'un moustique.

Un poëte musulman a même dit :

Seigneur, je ne veux point de tes jardins ni de tes ombrages du paradis, j'ai horreur des houris que tu me promets, et je fuirais le ciel avec mépris si je ne devais point y contempler le sublime éclat de ta face.

Il existe sept enfers et huit cieux; c'est dans le ciel le plus élevé qu'est placé le trône de Dieu (et arch).

Aussitôt après sa mort, l'homme est interrogé par deux anges, Monker et Nekir; ils lui demandent : « Quel est ton Dieu, ton culte, ton livre, ton prophète, ta direction dans la prière? » le musulman répond :

Mon Dieu est le Dieu unique, mon culte l'islam, mon livre le Coran, mon prophète Mohammed, ma direction (Kibla), la Kâaba très-noble. »

Le jugement dernier durera quarante ans. Divers signes annonceront la fin du monde; les actions des hommes seront pesées dans une balance et ils devront franchir le pont Sirat au delà duquel ils verront le ciel, au-dessous duquel brilleront les flammes de l'enfer; c'est sur ce pont que le pied de l'impie trébuchera, tandis que le fidèle en franchira l'étroit passage avec la rapidité d'un cheval lancé au galop.

L'islamisme admet parmi ses dogmes plusieurs idées chrétiennes : telle est la croyance aux anges gardiens, la confiance dans l'intercession des saints, la doctrine des indulgences, etc.

Cinq grands devoirs sont imposés par l'islamisme :

La profession de foi,

La prière,

L'aumône du dixième de son revenu,

Le jeûne du Rhamadan,

Le pèlerinage de la Mecque.

Je ne veux point m'étendre ici sur le culte; je rappellerai toutefois en passant que la prière qui peut se faire partout (pourvu que le sol soit propre) a lieu cinq fois par jour, et que l'origine de ces différentes prières : Salath el fedjr, Salath ed dhohr, Salath el asr, Salath el mogreb, Salath el acha, est due à cinq prophètes, à savoir : Adam, Abraham, Jonas, Moïse et Jésus.

La prière commune du vendredi ne peut se faire

que dans une cité, sous la présidence d'un délégué du souverain, quel que soit du reste son rang; elle exige le concours d'un certain nombre de fidèles, trois d'après le rit malki, douze d'après le rit hanefi, quarante d'après le rit chafey; c'est ce qui constitue l'assemblée (Djemâ).

L'heure de midi et la suspension de certaines rigueurs légales, qui pourraient s'opposer à la sortie des fidèles, sont également exigées.

Les voyageurs, c'est-à-dire tous ceux qui ne doivent pas séjourner plus de quinze jours dans le lieu où ils se trouvent, ne sont pas tenus de s'y rendre. Un musulman est toujours considéré comme voyageur lorsqu'il se trouve dans un pays gouverné par des infidèles.

Je dirai en passant qu'il est inutile de penser jamais à la fondation d'une mosquée à Paris; ce qui précède doit suffire à convaincre ceux qui pourraient s'en préoccuper, qu'une mosquée à Paris (si la religion musulmane permettait de l'y construire, ce qui n'a pas lieu, du reste), ne pourrait être fréquentée que par les chrétiens.

La prière et la lecture du Coran exigent la pureté légale; si cette pureté se trouve altérée par l'accomplissement de l'acte vénérien, par celui des besoins naturels, etc., le musulman a recours au bain (ghousl), ou à l'ablution (oudou); à défaut d'eau il pose à plat ses mains sur le sable ou une poussière sèche quelconque, les relève, les frappe l'une contre l'autre, les passe sur son visage, etc., c'est le *teyemmum*.

Beaucoup d'auteurs ont prétendu que l'islamisme

était une religion toute sensuelle, qui n'avait acquis tant d'empire sur l'esprit des Orientaux, que parce qu'elle consacrait tous les excès; ces auteurs avaient oublié sans doute l'anathème prononcé contre le vin et toutes les substances dont l'abus peut faire perdre à l'homme son empire sur lui-même; ils laissaient de côté le jeûne du Rhamadan, abstinence rigoureuse de nourriture, de boisson, de tabac, etc., qui, pendant un mois de suite, dure chaque jour du lever au coucher du soleil. Je doute, quant à moi, que l'ascétisme des critiques soit à la hauteur d'un jeûne de cette nature.

Le pèlerinage de la Mecque, pratiqué dès la plus haute antiquité par les peuples de la Péninsule, et même par ceux de leurs frères qui avaient passé en Égypte, a été conservé par l'islamisme. On sait que l'époque de l'année à laquelle les pèlerins doivent se trouver à la Mecque pour accomplir les rits prescrits est celle de l'iid el kebir, qui tombe le 10e jour du mois de Zoul hadj.

On sait aussi qu'à moins d'empêchement, les fidèles doivent, une fois dans leur vie, accomplir ce voyage, et que ceux qui s'en sont acquittés jouissent, avec le titre de hadji, d'une considération d'autant plus grande parmi leurs compatriotes, que leur pays se trouve lui-même plus distant de la Mecque et que les obstacles dont ils ont dû triompher pour y parvenir ont été plus grands.

Il en était jadis de même parmi nous; c'est ainsi que débuta Pierre l'Ermite; bravant les fatigues d'une longue route, les avanies et les insultes des musul-

mans, il atteignit Jérusalem comme pèlerin et conçut les croisades. Aujourd'hui la route est facile ; dix jours de navigation sur d'excellents bateaux à vapeur avec relâche à Malte et à Alexandrie, et douze lieues de voyage de Jaffa à Jérusalem, où l'on trouve l'hospitalité du couvent ou d'une auberge européenne, tout cela occasionne peu de dépense, moins de perte de temps, moins encore de fatigue ou de danger; c'est un voyage d'agrément, une promenade d'un mois, pleine de nouveauté et de charmes; combien peu cependant l'entreprennent! J'ai feuilleté, dans la Terre-Sainte, les registres des voyageurs; j'y ai vu les noms de beaucoup d'Anglais allant du Caire à Damas, attirés par le climat et la curiosité; de pèlerins point, si ce n'est quelque prêtre catholique ou quelque missionnaire anglican ou luthérien se rendant dans l'Inde ou sur la côte orientale d'Afrique. D'après l'abbé Michon, le nombre annuel des pèlerins catholiques est de quatre-vingts, celui des orthodoxes plus dévots de douze mille.

Chaque année, cependant, soixante mille musulmans quittent l'Inde, la Perse, la Turquie, le Maroc ou le Soudan, se dirigeant à travers mille dangers et des fatigues inouïes sur le temple de la Mecque qui n'est, à leurs yeux, que le premier oratoire élevé par l'homme à son Créateur, qui ne renferme pas le tombeau de leur prophète, et encore moins comme Jérusalem la tombe ou le vestige de Dieu lui-même.

Le plus grand nombre emploie six mois à ce voyage, beaucoup restent deux ans en route, un

quart au moins ne revient pas, dévoré par la peste ou le choléra, rongé par la famine, consumé par la soif du désert ou atteint par la lance de l'Arabe féroce et pillard.

L'aumône constitue l'un des devoirs les plus nettement tracés par la morale musulmane.

Cette aumône n'est pas facultative, elle est obligatoire pour les riches et le taux en est fixé au dixième de leur revenu, ou, s'ils sont marchands, de leurs bénéfices.

Le Coran la prescrit en ces termes :

Rends à tes proches ce que tu leur dois, fais l'aumône aux pauvres, aux voyageurs (XVII, 28). Ne fais point de violence à l'orphelin, ne réprimande point le malheureux qui demande (XCIII, 9, 10). Montre de l'humanité à tous les hommes (II, 77). Ne choisissez pas ce que vous avez de plus mauvais pour le donner, n'offrez point ce que vous ne voudriez pas recevoir (II, 268, 269). Faites l'aumône le jour, la nuit, en secret et en public; vous en recevrez le prix des mains de l'Éternel et vous serez à l'abri des frayeurs et des tourments (II, 274). On peut manifester ses bonnes œuvres, mais il est mieux de les cacher; le Très-Haut est le témoin des actions (II, 272). Le bien que vous ferez vous le trouverez auprès de Dieu (II, 104).

Je passe une foule d'autres passages qui ne sont pas moins explicites. Quant à la tradition du prophète elle lui fait dire :

L'aumône touche la main de Dieu avant d'atteindre celle du pauvre.

Malheur à celui qui meurt rassasié laissant à côté de lui son voisin affamé.

Il a dit aussi :

La mendicité doit être la dernière ressource de l'homme.

Et nous trouvons dans le Coran ces belles paroles :

Le travail préserve de la pauvreté.

O mon serviteur, agite ta main et les richesses y descendront en abondance.

L'islamisme a conservé la circoncision, empruntée par Moïse aux Égyptiens. Toutes les nations, dit Hérodote (II, 36), excepté celles que les Égyptiens ont instruites, laissent les parties de la génération dans leur état naturel, eux, au contraire, se font circoncire.

Cette pratique, basée aujourd'hui sur l'exemple du prophète, est méritoire, mais elle n'est pas d'une obligation absolue : l'usage l'a généralement consacrée comme pour distinguer les musulmans des chrétiens et même des israélites qui pratiquent la circoncision d'une manière différente.

Beaucoup de musulmans cependant, surtout parmi les nomades, les montagnards, les populations encore à demi sauvages échappent à cette opération. Il n'est même pas rare, dans l'armée turque ou dans l'armée égyptienne, de rencontrer des soldats qui n'y ont été soumis que postérieurement à leur appel sous les drapeaux.

Ce n'est donc pas à dater de sa circoncision mais de sa naissance que l'enfant est réputé musulman ; ce n'est pas non plus le jour où s'accomplit cette

pratique imitative qu'un nom lui est donné, mais peu d'instants après sa naissance. L'iman du quartier est alors appelé d'ordinaire pour souffler la profession de foi de l'islamisme aux oreilles du nouveau-né.

Les funérailles des musulmans ont cela de particulier qu'elles doivent se faire dans les vingt-quatre heures qui suivent leur décès et toujours le plus tôt qu'il est possible. Que de plus, leur bière doit être portée rapidement et à pas précipités jusqu'au cimetière. L'hygiène est le motif de cette disposition de la loi religieuse, disposition qui ne permet pas toujours de distinguer une mort apparente de la mort réelle, dont le seul signe incontestable est la putréfaction; une tradition, tombée malheureusement en désuétude, exigeait pour ce motif que la bière fût peu solide, qu'elle contînt quelques aliments et que le dos d'âne qui recouvre le tombeau ne fût clos d'un côté que par quelques planches non clouées, à peine chargées de terre, l'erreur des médecins n'entraînait pas alors les terribles conséquences qu'elle peut avoir même parmi nous.

Parmi les pratiques de dévotion les plus communes nous citerons la récitation du chapelet, qui est de quatre-vingt-dix-neuf grains, sur lesquels on dit successivement : Dieu est grand, louange à Dieu, que Dieu soit glorifié ou toutes autres exclamations pieuses ou même les attributs de Dieu ou les noms du prophète.

Le zikr exclusivement accompli ou présidé seulement par les derviches, c'est l'invocation des attri-

buts de Dieu accompagnée de hochements de tête et de mouvements du corps par les dévots placés en cercle et se faisant face les uns aux autres.

On a accusé souvent l'islamisme d'avoir exalté la matière, divinisé les sens, et on a été jusqu'à prétendre qu'il n'avait dû qu'à cela ses succès.

Il en est tout autrement en réalité : non-seulement l'islamisme ne mérite pas de tels reproches, mais encore, tout observateur intelligent et de bonne foi ne tardera pas à reconnaître que l'esprit de cette religion est celui du cloître, la vie musulmane est véritablement ascétique. J'ai parlé du jeûne rigoureux du rhamadan ; il faut joindre à cette épreuve l'interdiction constante de certains divertissements, des substances capable d'enivrer, de quelques aliments, de la viande de porc, par exemple, qui doit son impureté proclamée déjà par Moïse, à ce que le porc, abandonné à lui-même, cherche sa nourriture dans les immondices les plus abjects ; une raison analogue a fait interdire les animaux qui se nourrissent de chair ; les bêtes féroces, le chien même sont impurs. Le chien n'en est pas moins mangé par les musulmans hérétiques de l'île de Djerba, les femmes qui désirent acquérir de l'embonpoint et quelques disciples de l'imam Malek. La chair dense et la graisse peu soluble du porc sont d'ailleurs d'une digestion difficile dans les pays chauds, le lard donné à nos équipages est même considéré par des médecins compétents comme une nourriture débilitante, échauffante et qui prédispose aux affections de la peau.

Parmi tous les peuples musulmans, les Turcomans

font seuls habituellement usage de la chair du cheval, qui est un aliment blâmable (mekrouhh).

La viande du chameau, inférieure en qualité à celle du mouton, est celle dont les Arabes, surtout ceux de la péninsule, font le plus d'usage.

Le sang de tous les animaux est impur, il n'en est pas de même de la graisse que Moïse interdisait aux Israélites.

C'est une ordonnance perpétuelle en vos demeures que vous ne mangerez aucune graisse ni aucun sang (*Lév.*, III, 17).

Le sang est impur, parce qu'il est l'instrument, le véhicule de la vie, qui réside dans le cœur; il constitue l'âme, *anima*, par laquelle les animaux diffèrent des plantes.

> Le sang est l'âme des bêtes.
>
> (LÉVIT., XVII.)

Toutes les substances dont l'ingestion peut faire perdre à l'homme l'usage de sa raison, sont impures aux yeux de l'islamisme. Le précepte est formel et général :

> Coullou muskirun haram.
> Tout ce qui enivre est défendu.

Si un homme pouvait s'enivrer en buvant du lait aigri, il devrait immédiatement renoncer pour toujours à cette boisson. Il y a dans l'usage du vin, dit le Coran, du bon et du mauvais; mais le mauvais l'emporte de beaucoup sur le bon. Le prophète a dit : le

vin est le père des crimes; il a dit encore : il est aussi coupable de boire du vin que d'adorer les idoles.

Le vin est moqueur, a dit Salomon, et la cervoise est mutine, et quiconque y excède n'est pas sage (*Proverbes*, XX, 1).

Un précepte si rigoureux ne saurait être suivi que par un petit nombre d'hommes religieux et tempérants. La multitude le viole en secret, l'a toujours violé comme elle le fait encore; plusieurs princes musulmans ont fait des boissons alcooliques l'abus le plus condamnable; l'un d'entre eux a même succombé, il y a peu d'années, au *delirium tremens*, ce châtiment hideux des ivrognes.

J'aurai l'occasion de parler avec plus de détail de ces abus, en traçant le tableau des vices auxquels les peuples musulmans sont plus adonnés que nous-mêmes.

L'islamisme proscrit encore les jeux de hasard, la danse, la musique, la reproduction par le dessin et la sculpture des objets animés, représentation dont le résultat est toujours de rapprocher de l'idolâtrie ou d'y conduire les peuples qui l'appliquent à l'ornementation de leurs temples. Dieu dit dans la Bible :

Tu ne me tailleras pas d'images;

Tu ne feras aucune ressemblance de ce qui est au ciel ou sur la terre.

Les mosquées ne sont intérieurement décorées que par des arabesques ou des inscriptions, dans lesquelles l'art du calligraphe atteint une élégance dont nous ne soupçonnons même pas en Europe la possibilité.

Enfin, les bijoux, les ustensiles d'or et d'argent, les vêtements brodés, les parfums, etc., ne sont permis qu'aux femmes et aux enfants.

Les femmes musulmanes d'un certain rang, surtout dans les villes, couvrent avec soin leur visage; il n'en est généralement pas de même des paysannes et des bédouines.

Le voile est obligatoire, mais il paraîtrait que le prophète réclamait seulement des femmes qu'elles couvrissent leur gorge, leurs cheveux, leurs pieds et leurs mains; elles pouvaient laisser voir leur visage. Les théologiens n'en exigent pas moins aujourd'hui que le visage tout entier soit couvert; cette coutume paraît du reste fort ancienne et fort répandue à toutes les époques en Orient. Saint Paul lui-même exige que les femmes ne viennent à l'église que couvertes d'un voile (*capite velato*). C'était exclure sagement des temples consacrés à Dieu une coquetterie qui y est plus déplacée encore que partout ailleurs; on ne peut nier que le voile ne soit une précaution sage, prise dans l'intérêt des bonnes mœurs; il est cependant quelquefois, comme le masque, un auxiliaire du libertinage.

Mais en outre du respect auquel il empêche de se départir vis-à-vis des femmes honnêtes, en outre de la pruderie à laquelle il les habitue, il a un immense avantage et qui ne peut être contesté, là où son usage ne souffre pas d'exception : il empêche l'homme qui veut se marier de se former une idée bien nette de toutes les perfections et de toutes les grâces féminines; il ne connaît que sur ce que lui en ont rap-

porté sa mère et ses sœurs la physionomie de celle qu'il doit épouser. Lorsque le mariage est conclu, il ne s'aperçoit pas des défauts de sa femme ou de sa laideur aussi promptement que s'il trouvait autour de lui de nombreux points de comparaison.

Ainsi l'adolescent, dans l'impuissance de nouer des intrigues coupables et stériles, se marie de bonne heure; ainsi les filles les moins favorisées par la nature ne se trouvent point condamnées au célibat et n'inspirent pas une répulsion invincible à leurs maris, peu soucieux même de tenter la fortune en contractant une nouvelle union.

On raconte à ce sujet qu'un jeune marchand de Constantinople avait écrit sur sa boutique : La ruse des hommes surpasse celle des femmes. Une jeune fille, d'une extrême beauté, aperçut en traversant le bazar cette devise et résolut de la mettre en défaut. Elle s'approcha de la boutique, se mit à examiner quelques étoffes et, tout en causant avec le marchand, écarta légèrement son voile, releva l'une de ses manches pour laisser voir une main potelée, un bras d'une éblouissante blancheur et, comme pour rattacher son bas, lui laissa apercevoir, par une coquetterie nouvelle, une jambe admirablement faite.

Le marchand, troublé à la vue de tant de charmes, oublia ses étoffes et ne pensa plus qu'à la sirène qu'il avait devant les yeux. Elle, cependant, ne tarda pas à continuer sa route, le laissant en proie à la plus violente de toutes les passions.

Le lendemain et les jours suivants, elle passa et repassa encore devant sa boutique; le marchand n'y

tenait plus. Il hasarda sa déclaration, la supplia de lui faire connaître qui elle était et de lui permettre de demander sa main.

La jeune fille répondit que son père était un cadi fort avare, qui ne voulait lui rien donner lorsqu'elle se marierait, et que pour se débarrasser des prétendants il leur répondait toujours que sa fille était borgne, boiteuse, atteinte d'humeurs froides; que si donc il lui faisait de pareilles objections il n'eût pas à s'en préoccuper.

Le lendemain de bonne heure le marchand se présentait chez le cadi et lui demandait la main de sa fille.

Le cadi lui fit la réponse à laquelle il s'attendait : « Ma fille, lui dit-il, est d'une laideur repoussante; je ne veux pas que tu puisses te faire à cet égard la moindre illusion. Tu regretterais de l'avoir épousée, tu la maltraiterais peut-être, renonce donc à ce projet et recherche une union mieux assortie. » Le jeune homme insistant avec force : « Qu'il en soit comme tu le voudras, dit le cadi, je n'ai pas cherché à te faire prendre le change; ne me reproches donc pas après ton mariage les défauts de ma fille : je te la donne. Si elle ne peut t'inspirer d'amour, cherches du moins à la rendre heureuse. »

Des paroles si sages ne firent pas réfléchir le marchand; le mariage eut lieu et ce n'est que la nuit de ses noces, lorsque tout le monde se fut retiré et qu'il resta seul avec sa nouvelle épouse, qu'il put reconnaître que le cadi avait dit vrai, et qu'il était de la part de la jeune fille qu'il aimait le jouet d'une

cruelle mystification : il en avait épousé une autre.

Assis le lendemain dans sa boutique il s'abandonnait aux plus tristes réflexions quand la jeune fille reparut, et, comme si rien ne s'était passé, le salua amicalement. « Ah! mademoiselle, s'écria-t-il en l'apercevant, vous êtes l'instrument de mon malheur. L'amour que je ressens pour vous m'a précipité dans un abîme; pourquoi vous êtes-vous jouée de moi, pourquoi m'avez-vous accablé ainsi? » C'est, lui répondit-elle en souriant, parce que j'ai lu au-dessus de votre boutique cette devise : La ruse des hommes surpasse celle des femmes, et que j'ai voulu vous prouver que le contraire était vrai. Je suis aimée de vous et vous m'inspirez aussi de l'amour; je suis prête, pour réparer tout, à unir mon sort au vôtre, mais j'exige pour cela le consentement de celle que vous venez d'épouser : c'est mon amie. Sa laideur bien connue l'empêchait de se marier, elle se voyait condamnée à l'existence la plus solitaire, la plus triste; elle sera chez vous comme une sœur et je serai votre femme. Il va sans dire que le laideron, désireux de gagner les bonnes grâces et l'affection de son mari, consentit facilement à cette union qui la rapprochait d'une amie à laquelle elle était redevable de son mariage; véritable obligation, car le célibat est en Orient un opprobre pour les femmes.

III.

L'ISLAMISME COMME SYSTÈME POLITIQUE.

Loi politique. — Impôts. — Loi civile. — Mariage. — Transactions commerciales. — Testaments. — Administration de la justice. — Code pénal, ses particularités.

J'ai montré qu'il n'y avait pas chez les musulmans actuels d'autorité basée sur le droit divin, de souverain réellement légitime et qui pût, sans usurpation, se proclamer le seul successeur des quatre premiers khalifes. L'autorité du prince est un fait qui s'impose, que l'on est tenu de subir en raison des avantages qui en résultent et contre lequel il serait coupable de se révolter, à cause des malheurs qu'entraînent toujours la guerre civile et l'anarchie.

L'absence d'une loi de succession bien nette, assurant au fils aîné l'hérédité au trône de son père, a les plus déplorables conséquences. A peine la mort de celui qui régnait vient-elle à être connue que ses oncles, ses cousins, ses frères disputent le trône à ses enfants. A moins que l'un des prétendants ne s'en empare immédiatement par surprise, la querelle doit se vider par les armes et le vainqueur, mû par l'intérêt même de sa conservation, est tenu de consacrer son triomphe par le supplice de ses compétiteurs vaincus. De là à Constantinople cet usage, depuis peu

abandonné, de reléguer dans le harem les héritiers possibles du trône, de les faire périr souvent par le fer, la corde ou le poison, ou de leur ôter la vie au moment même de leur naissance, en ne remplissant pas à leur égard un devoir que leur faiblesse et le désespoir de leurs mères rendent doublement sacré.

Nous avons partagé les biens de la terre, dit le Coran, nous avons établi les rangs qui distinguent les hommes, qui les élèvent, les abaissent, qui donnent à l'un la supériorité, prescrivent à l'autre l'obéissance (§ XLIII, 31).

Cependant l'esprit de l'islamisme est démocratique, les hommes, a dit le prophète, sont égaux comme les dents du peigne. Ses descendants, les chérifs, les seyds, ont à la vérité joui toujours d'une certaine considération; mais leur prééminence, purement théorique, ne leur est d'aucun secours dans la pratique de la vie. Aussi en trouve-t-on beaucoup dans la condition la plus humble, dans la plus profonde misère. La politique des Turcs a d'ailleurs toujours été d'annihiler la noblesse, en exaltant le pouvoir éphémère de généraux d'armée ou de chefs politiques, pris dans les dernières classes du peuple ou choisis parmi les mamelouks; véritables créatures et véritables esclaves du maître qui les élève, et dont un caprice suffit à les briser.

Cette absence de toute aristocratie, ce fatal niveau qui rapetisse les plus hautes individualités, la faveur substituée au mérite, l'intrigue à la naissance ne sont pas les causes les moins actives de la décadence des Turcs, de la faiblesse et de la corruption de leur gou-

vernement. Sans ses patriciens qui guidaient le peuple, Rome eût-elle joué un si grand rôle dans le monde? la petite république de Venise fût-elle devenue si célèbre? Sans son oligarchie, puissamment constituée, l'Angleterre aurait-elle conquis l'empire des mers, aurait-elle asservi tant de royaumes? il est bien permis d'en douter. L'aristocratie n'est-elle pas la tête et le bras d'une nation, son modèle et son avant-garde? Le patriotisme intelligent et élevé les traditions de dévouement et d'honneur se trouvent plus rarement dans les démocraties, parce que dans ces dernières il y a peu de ces grandes existences qui dédaignent de briguer le pouvoir et n'ont pas besoin de ses faveurs. L'intrigue est le fait des démocraties, elle agite et perd les républiques, elle rampe sous les pieds d'un despote et l'adore pour le mieux trahir. L'histoire de l'empire ottoman le démontre, son examen actuel le rend incontestable.

Les dispositions financières de la loi musulmane ne sont guère observées de nos jours; le fisc prélevait, d'après ces lois, des droits sur les produits du sol et sur les transactions du commerce. Ces impôts étaient on ne peut plus minimes et ne pouvaient dès lors suffire aux besoins croissants de l'État, à l'entretien d'une armée régulière surtout; aussi a-t-on dû les accroître par l'addition successive de contributions nouvelles, que l'on cherche à faire passer pour des taxes temporaires destinées à subvenir à des besoins du moment et à disparaître dans un avenir peu éloigné.

Les recettes étaient autrefois, suivant leur origine,

versées dans quatre caisses, dont une seule fournissait aux dépenses du gouvernement; les trois autres étaient destinées à venir au secours de la misère, à libérer les débiteurs malheureux, à faciliter l'affranchissement des esclaves, à fournir aux voyageurs pauvres les moyens de retourner dans leur patrie.

Le mariage est un acte méritoire et même obligatoire. Il exige le consentement mutuel; le père peut marier son enfant mineur, mais celui-ci doit à sa majorité ratifier l'acte qui a disposé de sa personne, sans quoi cet acte deviendrait nul.

La cérémonie se fait par-devant témoins; les époux y sont d'ordinaire représentés par leurs familles. L'imam de la paroisse préside au mariage; il écrit les conditions du contrat. Le don nuptial est obligatoire pour l'homme, il y joint un trousseau. La femme apporte d'ordinaire quelques effets mobiliers. La noce dure quatre jours : le mariage reçoit son accomplissement dans la nuit du jeudi au vendredi, nuit dans laquelle, suivant la tradition, a été conçu le prophète.

Le mariage doit, autant que possible, être assorti; il est illicite entre parents, alliés et même frères et sœurs de lait, la nourrice étant en quelque sorte assimilée à la mère. On ne peut épouser la femme avec laquelle on a eu des relations coupables, ni son esclave, à moins de l'affranchir; il est permis néanmoins de vivre avec ses esclaves; on les affranchit et on les épouse pour légitimer les enfants qu'on a d'elles.

Il est licite d'avoir à la fois quatre femmes légi-

times ; bien peu de musulmans en ont néanmoins plus d'une. On doit, d'ailleurs, les traiter également bien, les loger séparément et ne s'en approcher qu'alternativement.

Un musulman peut épouser une kitabi, c'est-à-dire une femme chrétienne ou juive (men al el kitab, appartenant à l'un des peuples qui ont reçu de Dieu un livre), mais non une femme idolâtre (abd el esnam), une femme guèbre (proprement guiaour).

Une femme musulmane ne peut épouser un infidèle. Les enfants d'un musulman et d'une kitabi suivent la religion de leur père. Dans les unions légales aux yeux de l'islamisme, que contractent des chrétiens avec des juifs, les enfants suivent la religion chrétienne, regardée comme la moins mauvaise des deux.

La puissance maritale est très-limitée; c'est ainsi que la femme n'est pas tenue de suivre son mari en voyage (on entend ici par voyage, safer, toute excursion dont la durée est de plus de trois jours).

Les esclaves ne peuvent se marier qu'avec le consentement de leur maître; ils sont assimilés aux mineurs.

L'homme esclave ne peut avoir que deux femmes.

L'esclave devenu libre peut annuler son mariage.

Le mariage est rompu par l'apostasie de l'un des conjoints, par la répudiation, droit que le mari exerce en adressant à sa femme ce seul mot : Je te répudie. Malheur, a dit le prophète, à qui répudie sa femme pour l'attrait du plaisir.

La femme n'est plus fréquentée alors par son mari, chez qui elle habite encore pendant trois mois;

si pendant ce laps de temps il s'approche d'elle, la répudiation cesse. Une triple répudiation exclut tout rapprochement, à moins d'un nouveau mariage de la femme, libérée par son second mari. La répudiation, rare parmi les Turcs, est très-fréquente parmi les Égyptiens, ceux surtout de la classe la moins fortunée.

Le divorce a lieu par décision juridique, sur consentement mutuel, désaveu de la paternité ou impuissance bien constatée du mari.

La première moitié seule du don nuptial a été remise à la femme lors du mariage; en cas de séparation elle en reçoit l'autre moitié. Cette disposition a pour but d'arrêter, autant que possible, la tendance fatale qui entraîne les maris à changer fréquemment de femmes.

Il y a peu d'années qu'un gouverneur de Damas voulant faire disparaître de la capitale de son pachalik la prostitution, qui semblait y faire de rapides progrès, eut recours à une ruse dont cette disposition légale lui fournit l'idée. Chaque fois qu'un employé du gouvernement était, en opposition avec les règlements, surpris dans une maison de prostitution, il se le faisait amener, ainsi que la fille publique auprès de laquelle il avait été trouvé; s'adressant alors à eux : Vous vous aimez l'un l'autre, disait-il, de l'air le plus paterne; je vous marie et je me réserve de fixer le don nuptial. Il le fixait, et à un taux si élevé, que le malheureux qui n'avait osé faire aucune réclamation, se voyait enchaîné pour sa vie à une prostituée, qu'il était obligé de traiter de son mieux, afin qu'elle

n'allât pas encore porter quelques plaintes au terrible agent de son mariage.

Tout enfant né après six mois de mariage est légitime, à moins de désaveu formel de paternité.

Est également réputé légitime l'enfant qui naît d'une veuve non remariée dans les vingt-quatre mois qui suivent le décès de son mari. L'imam Malek va même jusqu'à déclarer tel celui qui naît avant le commencement de la septième année du veuvage.

Ayant un jour chez moi quelques eulémas et un négociant turc d'un esprit borné, cette question fut mise sur le tapis; le négociant en prit occasion de nous raconter qu'il était né lui-même vingt mois après la mort de son père. Tout le monde se mit à rire et notre homme, assez confus, ne tarda pas à se retirer. Resté seul avec les eulémas je leur dis que leur hilarité me surprenait, puisque la loi religieuse légitimait une telle naissance. Cela est exact, me répondit l'un d'eux, qui était un homme fort éclairé, mais en fixant ce terme la loi n'a pas prétendu affirmer que la naissance dût suivre d'aussi loin la conception; elle a seulement voulu se montrer indulgente pour la faiblesse des femmes et n'avoir pas à flétrir la naissance de pauvres enfants, innocents des fautes de leur mère.

En cas de séparation, la mère a le droit de conserver auprès d'elle ses enfants mâles jusqu'à l'âge de sept ou neuf ans, suivant son rite, et ses filles jusqu'à leur nubilité ou leur mariage.

La puissance paternelle est plus étendue qu'en Europe, elle ne l'est pas cependant autant que chez les Romains. — Je terminerai ceci en observant que le

mariage n'est pas toujours l'arche sainte; l'infidélité n'est pas bien rare. L'absence d'un état civil bien tenu est d'ailleurs regrettable, et l'on cite en Égypte l'exemple de trois soldats qui avaient, sans le savoir, épousé la même femme et furent fort étonnés un soir de se rencontrer tous trois chez elle. Amenée devant le cadi, la femme répondit à ses questions que les soldats étaient très-pauvres, que chacun d'eux ne lui pouvait apporter qu'un pain; l'un de ces pains étant mangé par elle, les deux autres lui servaient à se procurer les objets qui lui étaient le plus indispensables. Ayant égard à son peu de discernement, on ne lui infligea qu'une punition légère, à la suite de laquelle elle fut bannie du lieu qu'elle habitait.

La loi musulmane reconnaît quatre sortes de sociétés commerciales (chirket), suivant que la totalité des biens, les capitaux seulement, l'industrie ou le crédit sont mis en commun par les associés.

La société est détruite par la mort ou l'apostasie d'un de ses membres; il en est de même des obligations mutuelles, du commettant et du facteur.

L'échange qui a lieu par troc, vente sur crédit ou sur avance peut être légal, illégal, blâmable, nul, soumis à confirmation, etc. Il est blâmable de vendre pendant l'office du vendredi, de vendre le saint livre du Coran ou un esclave à un infidèle, de séparer la mère esclave de son fils.

La vente d'un homme libre, celle d'un bien wakf, celle d'objets dont la religion proscrit l'usage et qu'elle déclare impurs, sont entachées de nullité; la dernière est permise seulement aux infidèles.

Les animaux, les esclaves peuvent être rendus au vendeur lorsqu'on a reconnu chez eux certains vices, certaines tares ou maladies.

Les profits dus à un commerce frauduleux, à l'usure, au placement à intérêt d'une somme d'argent, sont illicites ainsi que le gain effectué au jeu.

Les lettres de change ne sont pas reconnues par la loi.

Ces dispositions tendent à entraver le commerce, à arrêter l'essor de l'industrie, elles sont la négation même des principes sur lesquels l'économie politique repose; aussi ne sont-elles généralement pas suivies à la lettre. Moïse avait aussi proscrit le prêt à intérêt parmi les Israélites, le leur permettant toutefois vis-à-vis des étrangers. Ses disciples paraissent avoir mieux entendu la seconde partie de ce précepte que la première. On ne saurait reprocher aux musulmans que d'être tombés dans l'exagération contraire, qui du moins est plus honorable. Reste à savoir lequel est préférable de l'absence du crédit ou de l'usure.

Indulgente pour les faibles, bienveillante pour les pauvres, la législation musulmane ne pouvait témoigner autant de rigueur que la nôtre aux faibles et aux débiteurs, et, bien qu'elle prononce l'emprisonnement de celui qui refuse de s'acquitter, elle y a recours assez rarement; les magistrats préfèrent en général terminer l'affaire par un compromis ou accorder au débiteur de grandes facilités pour le payement de sa dette.

Les différents corps de métiers forment chez les Arabes et les Turcs autant de corporations, dont

chacune est régie par un chef (amin), nommé d'ordinaire par l'autorité, et qui est appelé comme expert dans toutes les contestations où son industrie se trouve engagée.

Chaque corporation a de plus son bazar, son marché spécial; toutes les boutiques ou les ateliers de ses membres, groupés sur un espace peu étendu, permettent à l'acheteur de comparer les qualités et les prix des objets dont il a besoin.

Les musulmans ne connaissent point du reste le système restrictif de nos anciens corps de métiers, chacun est libre de se livrer à l'industrie qui lui convient.

Ce régime barbare est aussi éloigné de l'esprit musulman que le servage féodal. Le servage ne subsiste en Égypte, dans certaines limites, que parce qu'il y a toujours existé. Les pharaons faisaient construire leurs pyramides par des corvées de deux cent cinquante mille de leurs sujets. Héritiers de ces princes, les Romains et les Turcs n'ont pas traité avec plus de modération les Égyptiens.

Un exécuteur testamentaire, le cadi ou un magistrat délégué par lui et appelé cassam, partageur, répartit entre ses héritiers les biens du défunt, qui, après déduction des frais funéraires, des dettes passives, des legs valides, forment sa succession.

Les legs ne sont valides que jusqu'à concurrence du tiers de la succession, lorsqu'il existe des héritiers naturels.

Les héritiers naturels sont les descendants, les ascendants, le conjoint survivant, les frères et sœurs,

le maître de l'esclave, le patron de l'affranchi, l'adoptant et l'adopté.

A défaut de ces héritiers, la loi permet de léguer la totalité de ses biens à un musulman, à une corporation, à une mosquée, mais non à un chrétien, à un juif ou à une personne résidant en pays étranger (non occupé par des musulmans, dar Harb). A défaut de testament, le fisc s'empare des biens du défunt.

Les parents les plus proches excluent de la succession ceux d'un degré plus éloigné; les parents de la ligne masculine passent avant ceux de la ligne féminine.

Tous les fils légitimes, nés de femme libre ou d'esclave, héritent d'une portion égale des biens de leurs ascendants.

La part accordée par la loi aux filles est la moitié de celle allouée aux garçons.

En léguant à une mosquée le principal de ses biens, le testateur devient libre d'en partager également l'usufruit entre ses enfants de l'un et de l'autre sexe.

Si le défunt laisse un fils aîné qui soit majeur, ce fils devient tuteur de sa famille et est de droit l'exécuteur testamentaire des volontés paternelles.

A défaut de ce fils, les mêmes attributions incombent aux mâles de la ligne ascendante masculine, aux collatéraux de cette ligne, et ainsi de suite.

Quand à la constitution même de la propriété, on sait que parmi les musulmans le souverain est en principe regardé comme le seul maître légitime du sol; aussi les Turcs donnent-ils à leur khan le titre de padicha, c'est-à-dire partageur (des terres). Ce

droit ne s'étend pas aux produits de l'industrie de l'homme, aux maisons bâties, etc. Quant aux terres elles-mêmes, il est purement théorique, le prince censacre seulement la transmission des propriétés; on peut même dire qu'il ne fait que la constater. A l'époque de la conquête, des biens ont été distribués aux vainqueurs; ces biens nobles (timar) sont exemptés de certaines charges : les cadis turcs ont souvent des bénéfices (arpalik) dont la concession n'est que temporaire. Enfin, les biens des chrétiens sont soumis à certaines redevances, et un autre genre de propriété se trouve constituée par les donations pieuses, wakfs (en Algérie habous), dont les donataires peuvent n'avoir d'abord que la nu propriété et dont le donateur continue à toucher le revenu notablement augmenté, la loi accordant aux biens wakls des priviléges particuliers.

La justice est rendue par des cadis ou magistrats, désignés par le souverain. Toute loi émanant du Coran ou de ses interprétations, la jurisprudence se basant sur les décisions du prophète et les arrêts des premiers khalifes, le juge est nécessairement un théologien et la magistrature en vient à former une portion du clergé. C'en est toutefois la portion la plus noble, la plus haute : les fonctions du culte, la lecture du prône, la présidence des prières, l'appel à la mosquée, etc., n'exigeant que peu d'instruction ne valent à ceux qui les exercent qu'une faible considération ; aucun salaire ne leur est alloué ou du moins ce salaire est-il si faible qu'il est permis de le passer sous silence. Ainsi les khatib des premières mosquées

du Caire reçoivent à peine 5 francs par mois. Tout étudiant intelligent dédaignera dès lors les fonctions du culte, et les emplois judiciaires deviendront l'objet exclusif de son ambition. Pour y parvenir, il lui faudra cependant, dans certaines contrées musulmanes, appartenir à la race dominante. C'est ainsi que l'Égypte, envahie par les magistrats de Constantinople, ne peut offrir aux dix-huit cents ou deux mille étudiants de race arabe qui fréquentent El Azhar, aucun emploi de quelque importance.

Membre éminent du clergé, chaque cadi est l'évêque de sa circonscription, en même temps qu'il en est le premier juge : c'est lui qui choisit et surveille les gens des mosquées; le khatib seul exerce ses fonctions en vertu d'une délégation spéciale du souverain.

Le cadi a presque toujours aussi l'administration supérieure des biens wakfs. Il est le tuteur naturel des orphelins et le partage des successions lui est confié.

A côté et au-dessous de lui on trouve le moufti, juge consultant dont les décisions (fetwa) interprétent, en cas de doute, la loi, sans en faire jamais l'application. On le consulte souvent sur les cas de conscience.

Le moufti de Constantinople, plus influent que les autres, n'est pas sans quelques rapports avec les préteurs de l'ancienne Rome.

Le cadi juge en dernier ressort; ses arrêts ne peuvent être cassés que s'il a évidemment violé la loi. On ne peut répéter de lui aucune taxe; il prélève d'ordinaire 5 pour 100 des valeurs dont la possession

est disputée et 2 à 3 pour 100 des héritages dont il fait la répartition. Le gagnant paye les frais du procès.

Le souverain doit à ses magistrats une pension alimentaire, mais il ne leur paye pas d'appointements.

Le juge emploie un greffier et s'adjoint, s'il le croit utile, des juges auxiliaires. Son tribunal est ouvert à tout le monde; les parties plaident elles-mêmes : on n'admet de fondé de pouvoir qu'en matière civile. En matière civile, le plaignant ayant exposé la nature de l'objet qui a donné lieu à la contestation, ses droits sur cet objet et demandé justice, le cadi interroge la partie adverse; si elle nie, le demandeur doit produire deux témoins, et s'il ne peut en produire, il exige du défendeur le serment, qui libère entièrement ce dernier. Si le défendeur refusait de s'y soumettre après trois sommations, le juge devrait le condamner. Le serment n'est pas admis en matière criminelle. On ne peut infliger une peine afflictive que sur l'aveu du coupable ou la déposition de deux témoins.

Tout musulman libre, majeur, ayant l'usage de sa raison, peut témoigner en justice.

Le témoignage de deux femmes équivaut à celui d'un homme.

Par majorité on entend généralement la puberté. Le parent, l'esclave, le domestique ne peuvent témoigner dans les procès de leur parent ou de leur maître.

Une réputation mauvaise, une condamnation antérieure, la négligence à s'acquitter des devoirs religieux ôtent le droit de témoigner en justice.

Les chrétiens, israélites, etc., n'y peuvent être

admis lorsqu'ils ont un procès contre des musulmans.

La preuve testimoniale est préférée à la preuve écrite.

Le Code pénal de l'islamisme présente une extrême simplicité ; sans entrer dans tous les détails que comporterait ce sujet, je me bornerai à en donner une idée générale et je signalerai surtout les particularités qui le caractérisent le plus nettement. Le plus grand de tous les crimes est le blasphème, qui est puni de mort ; vient ensuite l'apostasie, dont le châtiment est le même, si le coupable ne vient pas à résipiscence.

Les crimes commis contre l'État emportent des peines proportionnées à leur gravité, néanmoins ils ne sauraient aux yeux de la loi (qui en cela est généralement violée) donner lieu à aucune amende ou confiscation au profit du souverain.

L'homicide présente six degrés : celui commis avec une arme dont un seul coup suffit à donner la mort, est puni de la peine du talion, le mineur et l'imbécile seuls sont admis à composition. L'imam Chafey, dont le rite est dominant en Égypte et en Arabie, accorde le même avantage au musulman coupable du meurtre d'un infidèle ou d'un esclave.

L'homicide commis sans préméditation et sans intention marquée, soit avec une arme contondante, soit par le résultat d'une erreur, soit par celui d'un accident, n'entraînent que le payement du prix du sang et l'expiation légale, qui consiste dans l'affranchissement d'un esclave ou un jeûne de deux mois.

L'homicide commis avec une arme contondante entraîne pourtant la mort du coupable si les parents de la victime refusent le prix du sang.

L'homicide occasionel, tel que celui qui résulte de la chute sur des passants d'un mur délabré, et qu'il eût été nécessaire de soutenir, n'entraîne pour celui auquel en incombe la responsabilité que le payement du prix du sang (diyeh) et ne l'exclut pas comme les autres de la succession du mort, dans le cas où il y aurait droit.

Depuis Abd-Allah, père de Mohammed, le prix du sang a été fixé à la valeur de cent chameaux pour le meurtre d'un homme libre et de cinquante pour celui d'une femme. On se borne à payer le prix vénal d'un esclave tué; mais quel que soit ce prix, on ne paye cependant jamais à son maître une diyeh supérieure à celle d'un homme libre.

Lorsqu'un homme est condamné à mort à la suite d'un homicide, sa famille intercède auprès des parties plaignantes et cherche à en obtenir une composition pécuniaire inférieure ou supérieure à la diyeh : c'est ce qu'on appelle soulh, les parties plaignantes accordent rarement la grâce entière (afou).

Le meurtre commis dans le cas de légitime défense, celui d'un condamné, d'un blasphémateur, etc., ne sont nullement coupables. Quand au suicide, il est plus coupable encore que l'homicide; il est du reste on ne peut plus rare chez des peuples pleins d'une foi sincère et dont la vie est plus facile, plus douce que celle des prolétaires de l'Europe.

Le talion est le châtiment des blessures et de la

mutilation, le Coran l'a consacré par ce verset :

« Dans ce Code (le Pentateuque) nous avons prescrit aux Juifs âme pour âme, œil pour œil, nez pour nez, oreille pour oreille, dent pour dent et le talion pour toutes les blessures (§ V, verset, 48). »

Il est néanmoins permis au coupable de se racheter en payant une fraction du prix du sang; la moitié pour un membre double, tel que le bras, la jambe, l'œil, la trente-deuxième partie pour une dent, etc. L'ablation d'un membre unique, tel que la verge, exige le prix du sang tout entier. En pratique toutefois, le talion est généralement remplacé par une pénalité qui se rapproche plus de la nôtre.

La torture, que le Code n'autorise en aucune façon, est appliquée souvent dans les procès criminels; on ne saurait nier qu'elle n'ait souvent de bons résultats; les aveux du coupable n'entrainent pas la certitude, mais ils sont de précieux renseignements et permettent à la justice d'arriver, en les contrôlant par l'examen des faits, à une conviction que la perfection des enquêtes nous donne seule les moyens d'atteindre, sans avoir recours à de si cruelles épreuves.

Il est évident que si la torture n'existait pas dans des contrées où la police se fait mal, où les recherches de l'autorité sont souvent infructueuses, il n'y aurait plus là de justice criminelle possible.

Il serait d'ailleurs curieux d'examiner si la torture morale infligée par les juges d'instruction aux accusés, dont ils saisissent les papiers, dont ils épient toutes les paroles, n'est pas plus rigoureuse que la torture corporelle usitée en Orient et qui n'appelle pas

à son aide, comme autrefois la nôtre, tous les raffinements de la cruauté.

La torture, outre que la perfection des moyens d'enquête la rendait inutile chez nous, était devenue un auxiliaire impuissant de la justice, par l'emploi que faisaient d'ordinaire les accusés, de moyens anesthésiques particuliers; la belladone surtout, était une des sources du revenu des geôliers, qui, malgré la surveillance la plus active, trouvaient moyen de la vendre à ceux que l'on devait mettre à la question.

L'adultère est puni de la lapidation; l'homme et la femme sont également menacés de ce châtiment; mais la menace en est toujours vaine, tant la procédure apporte de restrictions à son accomplissement. Il faut en effet que quatre témoins aient surpris les coupables et vu de leurs yeux le crime dont ils les accusent.

Rien ne les oblige d'ailleurs à faire part à la justice de ce qu'ils savent; il est méritoire même de ne pas poursuivre un mal dont on n'a personnellement pas à souffrir. La rétractation de l'un des accusateurs, après le jugement rendu, suffit à en arrêter les effets; si enfin ils persévèrent dans leur accusation, ils doivent, faisant eux-mêmes l'office de bourreaux, jeter les premières pierres sur ceux qu'ils ont fait condamner.

Dès lors l'adultère n'est en général pas poursuivi, et il n'existe à ce que je crois, depuis le temps du prophète, que deux exemples de lapidation infligée dans des cas de cette nature.

C'est là une preuve nouvelle et éclatante de l'indulgence que la loi musulmane montre pour les

femmes; elle proportionne toujours sagement la rigueur de ses arrêts au caractère de ceux auxquels elle en fait l'application; sévère pour les hommes libres, majeurs, intelligents, elle est facile et tolérante pour les êtres plus faibles, les mineurs, les femmes, les esclaves.

La lapidation se trouve dans les lois de Moïse; elle y est le châtiment des impies, de ceux qui violent le sabbat et des adultères. Jésus-Christ l'a fait tomber en désuétude parmi ses disciples, en renvoyant sans la châtier la femme adultère qu'on lui avait amenée. L'islamisme est arrivé au même résultat par les obstacles dont il a entouré l'application de cette peine terrible. On sait du reste que parmi les Israélites, ceux dont le témoignage avait entraîné une condamnation de cette nature, devaient jeter sur le coupable les premières pierres.

La fornication, la pédérastie, etc., sont punis suivant le rang des coupables, de l'avertissement public, de la prison ou de la bastonnade. Il en est de même de l'inexactitude à s'acquitter des prières, de l'usurpation d'un titre, tel que celui d'émir ou chérif, de la désobéissance de la femme à son mari, etc.

L'iman Chafey inflige la peine de mort au pédéraste, mais il ne semble pas que sa sévérité, tombée du reste en désuétude, ait obtenu en Égypte le moindre résultat.

D'après la loi, le vol est puni de l'amputation du poing droit, et, s'il y a récidive, de celles du pied gauche, du poing gauche, du pied droit.

Cette disposition est cependant tombée presque

partout en désuétude, et la prison, les fers et la bastonnade semblent l'avoir remplacée.

La bastonnade est également consacrée par les lois de Moïse; on ne doit pas infliger plus de quarante coups à un coupable, car si l'on en donnait davantage, le patient serait avili aux yeux de celui qui le frappe (Deutéronome, XXV, 3).

L'islamisme a conservé cette peine, mais il est loin de lui donner la rigueur que ce châtiment ne doit qu'à l'initiative du pouvoir politique, et surtout à la sévérité souvent féroce des Turcs.

D'après la tradition du prophète, en effet, la bastonnade devrait s'administrer en maintenant sur la hanche le coude du bras qui frappe. Il est évident qu'un simple mouvement du haut en bas effectué par l'avant-bras seul, ne laisse aucune vigueur à l'action de la main armée d'une baguette légère de dattier (djerid). La bastonnade n'est plus alors qu'une sorte d'humiliation infligée au coupable; elle ne devient un supplice matériel, une véritable torture que lorsqu'abandonnant la Sunneh du prophète on suit l'usage des conquérants asiatiques.

Le patron est pécuniairement responsable pour ses esclaves jusqu'à concurrence de leur valeur. L'esclave n'est soumis en général qu'à la moitié de la peine qui atteindrait un homme libre ou à un châtiment moins rigoureux. On le considère, en effet, comme n'ayant pas la même intelligence et le même discernement; c'est un mineur et c'est comme tel que son maître en répond.

Une disposition remarquable, mais du reste oubliée

de la loi, est qu'elle ne condamne à aucune peine celui qui, voyant l'esclave d'autrui chargé de fers, l'en délivre et le met ainsi à même de s'enfuir. Dans ce cas, le but de son action qui était le bien de l'esclave, son motif qui était l'humanité, ne permettent pas d'en poursuivre juridiquement les conséquences.

On voit que si l'islamisme n'a pas libéré les esclaves, il encourage du moins beaucoup les efforts faits pour les affranchir.

IV.

ÉTAT MORAL DES MUSULMANS ACTUELS.

Tolérance religieuse ; ses résultats. — Des ordres religieux. — Ignorance des musulmans. — Préjugés bizarres. — Amour socratique. — Ivrognerie. — Hachich.

On dit quelquefois que l'islamisme se meurt ; ceux qui soutiennent cet étrange paradoxe n'ont effleuré que la surface, n'ont touché que la plaie du peuple musulman. C'est à Constantinople qu'ils ont vu quelques petits maîtres, tristes descendants d'un peuple de héros, adorateurs inintelligents de notre civilisation, imitateurs efféminés de nos vices, espions de la Russie ou valets de l'Angleterre, montrer un imbécile dédain pour la religion à laquelle ils doivent ce qu'ils sont et ce qu'ils ne méritent plus d'être.

Ces niais, qui se perdent eux-mêmes en trahissant leur patrie, sont en bien petit nombre ; le peuple les méprisé et garde la foi de ses pères : cette foi n'a jamais brillé d'un plus vif éclat. Non-seulement il n'y a pas aujourd'hui plus d'incrédules et plus d'indifférents qu'il n'y en avait dans les premiers siècles de l'islamisme, mais encore il y en a beaucoup moins, et si cet esprit religieux qui enfanta tant de prodiges ne se révèle de nos jours par rien de grand ni de glorieux, ce n'est pas au peuple lui-même qu'il faut s'en prendre : ce n'est pas lui qui est démoralisé, ce n'est pas lui qui tremble à l'idée de la guerre, ce n'est pas lui dont la main débile laisse échapper le glaive de Mohammed le conquérant, de Sélim l'inflexible, de Soliman le législateur; ce peuple est ce qu'il a toujours été, il ne lui manque qu'un chef, mais il y a longtemps que ce chef lui manque.

En Afrique, en Asie, en Europe, l'islamisme n'a rien perdu. La foi est vive partout et si la piété est plus rare que la foi, on doit dire qu'il en a toujours été de même. Le musulman fidèle à toutes les prescriptions de la loi et à toutes les traditions du prophète est en effet un type qui se rencontre rarement, et bien que les mosquées soient quatre ou cinq fois plus fréquentées en Orient que les églises ne le sont en France, elles ne le sont pas encore autant que la loi religieuse l'exigerait.

Le musulman, dit une tradition du prophète, qui, sans excuse valable, manque trois fois de suite à l'office du vendredi, peut être considéré comme ayant rejeté loin de lui l'islamisme.

Que le nombre des musulmans deviendrait faible si ce principe était suivi dans toute sa rigueur! mais, chose singulière, les classes les moins dévotes en Orient sont précisément celles qui le sont le plus en Europe : ce sont les femmes, les paysans, le bas peuple. L'explication de ce fait n'est pas difficile à trouver; aussi crois-je plus convenable de ne pas l'indiquer ici.

Parmi les dévots en général, il ne manque pas d'esprits étroits, d'hommes pleins d'eux-mêmes, de fâcheux sans cesse occupés à juger la conduite d'autrui, et qui prennent l'intolérance pour la vertu, l'orgueil pour la sagesse. Tel n'est pas le véritable musulman; sa vie se passe à approfondir les dogmes et à accomplir les préceptes de sa religion; imitant le prophète dans ses actes, dans ses paroles, dans sa manière de se vêtir, il est simple dans ses habitudes, mais généreux pour les pauvres, bienveillant et paternel pour ceux qui le servent; la plus haute fortune ne l'éblouit pas, l'adversité ne le décourage jamais; l'ambition n'agite pas son cœur et il supporte sans murmure les actes tyranniques, les exactions, les violences de ceux qui le gouvernent. Rempli de tolérance, il ne fuit pas la société des chrétiens ou des juifs; ce n'est pas lui qui ferme devant eux la porte des mosquées; il se rappelle que le prophète apprenant à Médine que des Juifs, venus de Khaïbar, n'avaient point trouvé de gîte, les fit dormir dans le temple même que sanctifiait sa prière.

Il espère même, par la persuasion et par la douceur, amener à Dieu quelques âmes; il sait par cœur

ces magnifiques paroles de l'Ayat el Coursi (verset du IIe chapitre du Coran) : Point de violence en matière de religion, la vérité se distingue aisément de l'erreur ; et cette autre parole, si souvent répétée dans le Coran : Dieu ne nous a chargés que de la prédication seule.

Les premiers musulmans lui ont d'ailleurs donné l'exemple ; jusqu'à l'assassinat du khalife Omar par un chrétien, les chrétiens et les juifs purent habiter la Mecque. C'est en donnant la main au patriarche grec que ce même Omar fait son entrée dans Jérusalem, et c'est de crainte qu'un jour les musulmans n'enlèvent le saint sépulcre aux chrétiens qu'il refuse de le consacrer aux yeux de ses soldats, en y faisant sa prière. A Damas, que viennent de conquérir ses armées, il offre aux chrétiens de partager avec eux la principale église, celle dédiée à saint Jean (Seydna Yaya), et, sur leur refus, ne s'en empare qu'après leur avoir payé la valeur de la moitié de ce temple qu'il voulait leur laisser.

Tel était cependant le farouche Omar, traduction libre et peu exacte de la dénomination qu'il portait d'Omar el Farouk. Mille traits aussi admirables de tolérance se pressent sous ma plume et je dois les passer sous silence. Qu'il me soit permis cependant d'en citer un de l'imam Abou-Hanifa : ce docteur professait la jurisprudence sous les portiques d'une mosquée en face de laquelle habitait un chrétien ; ce chrétien, assez mauvais sujet, et fort de la mansuétude des musulmans, allait, dès que la voix de l'imam Abou-Hanifa frappait son oreille, se placer devant sa

porte et, commençant à boire du vin, entonnait des chansons obscènes, qui souvent couvraient la voix du professeur et interrompaient la leçon. Les élèves irrités se seraient portés à quelque violence si Abou-Hanifa ne les eût toujours contenus; en vain le suppliaient-ils d'aller porter plainte à l'autorité : Ces chants ne nous font pas grand mal et semblent le divertir, répondait-il toujours; laissons-le continuer.

Un jour, cependant, la police mit la main sur le chanteur, coupable de quelque autre méfait; à peine Abou-Hanifa en fut-il informé qu'il se rendit chez le khalife, sollicita la grâce du prisonnier et l'obtint. Le chrétien rentra chez lui; mais les jours suivants il ne se montra plus. Au bout d'une semaine cependant l'imam l'aperçut debout à la porte de la mosquée et l'interpellant : Comment, lui dit-il, tu ne chantes plus? As-tu perdu subitement la soif et la voix? — Non, répondit le chrétien; je ne chanterai plus que les louanges de Dieu. Sa grâce m'a touché et j'attends de toi que tu veuilles bien être le premier à entendre ma profession de foi. Le néophyte devint un des disciples les plus assidus d'Abou-Hanifa et se signala plus tard par la sainteté de sa vie non moins que par l'élévation de sa doctrine.

Une foi vive, ardente, engendre toujours, chez celui qui en est imbu, la conviction de sa supériorité morale sur tous ceux qui ne partagent pas ses croyances.

Elle l'entraîne quelquefois, au nom de l'amour qu'il doit aux autres hommes et dont la plus haute expression est le souci que lui inspire leur ignorance

religieuse, le danger de leur âme, dont le salut se trouve compromis, à employer à leur conversion tous les moyens en son pouvoir, la persécution même, s'il dispose de la force.

Dans le premier cas, il n'en résulte qu'un sentiment d'orgueil et d'exclusion qui porte à s'isoler du reste du monde, arrête toute critique et tout progrès.

Cette disposition a été fatale à plus d'un peuple; les Israélites se considèrent eux-mêmes, en leur double qualité de fils d'Abraham et de Jacob, et d'élus du Seigneur, non pas seulement comme le premier, mais comme le seul peuple de la terre. D'après le Talmud, les étrangers, c'est-à-dire les chrétiens, les musulmans, les idolâtres, ne sont pas des hommes. Abraham, arrivé au pied de la montagne sur laquelle il devait sacrifier son fils, demande à ses serviteurs : Voyez-vous Dieu? — Nous ne le voyons pas, répondent-ils. — Eh bien, reprend le patriarche, restez ici, vous et les ânes. Par ces mots, disent les docteurs, il faisait entendre que ceux à qui Dieu ne daigne pas se révéler, les étrangers, les infidèles, ne présentent d'humain qu'une vaine apparence et doivent être confondus avec les animaux; comme tels, ils doivent travailler sans relâche, et le repos du sabbat ne les concerne pas. On n'est lié, vis-à-vis d'eux, par aucun autre devoir que son intérêt personnel et la crainte qu'ils peuvent inspirer. Aussi les Israélites ont-ils toujours joint à cet orgueil qui les rendait indifférents à l'insulte, un vif sentiment de répulsion pour tous les peuples au milieu desquels il

leur fallait vivre ; tendance qui souvent même s'est traduite par des sacrifices humains.

Les Romains, que ce fanatisme ne laissait pas d'effrayer, ménageaient la religion des Juifs; les aigles ne paraissaient pas à Jérusalem au-dessus de leurs enseignes et Pompée est, je crois, le seul Romain qui ait osé demander ou pu obtenir d'un grand prêtre la permission de visiter le temple de Salomon.

Les israélites intelligents et éclairés qui habitent l'Allemagne, la France, l'Angleterre, sont assurément bien différents de ceux qui n'ont pas quitté l'Asie ou que les persécutions chrétiennes ont contraints à repasser en Orient. Mais c'est seulement chez ces derniers que le véritable esprit, le type même du peuple juif peut être étudié.

Il faut entrer en Orient dans la maison du juif, le suivre dans la rue, l'écouter, l'observer pour comprendre toute la hauteur de son orgueil, toute l'énergie de sa haine contre les musulmans et les chrétiens.

Il sent qu'il est le plus faible et n'ose recourir à la force, pour se venger des affronts qu'il reçoit. Depuis Titus d'ailleurs, ce peuple si brave avant d'être vaincu et de voir brûler son temple, ne nous fait plus la guerre qu'avec une balance inégale et un mètre écourté.

Mais habile à soulager par des attaques indirectes et illusoires le poids de ses rancunes, le juif en sortant de chez lui, regarde son or, et s'il rencontre dans le bazar quelque musulman de sa connaissance : Dieu te préserve de ce que j'ai vu, lui dit-il ; comme s'il fai-

sait allusion à quelque événement fâcheux dont il aurait été le témoin.

S'il vend des bouteilles, il criera en turc : Musulmanler chicheler; ce qui veut dire : Musulmans, des bouteilles, mais peut se traduire aussi par : Musulmans, devenez hydropiques.

S'il vend des allumettes, il interpelle les passants en leur offrant la marchandise et leur répétant : Al tchak agha (prenez et frottez, mon maître); en unissant les deux premières syllabes de cette phrase le sens devient : Vous êtes une canaille, monsieur.

Les Turcs sont ceux d'entre les musulmans qui ont toujours montré le plus de dédain pour les autres peuples; mais cela tient beaucoup moins à l'islamisme qu'à l'orgueil que les Turcs apportent en naissant, à leur présomption excessive qui s'exalte par le récit des triomphes de leurs pères et l'ignorance de leur faiblesse actuelle. Aussi n'est-ce pas seulement aux chrétiens ou aux juifs que leur dédain trouve à se témoigner. Ils ne traitent pas avec une moindre insolence les populations arabes qui leur sont soumises. La descendance même du prophète n'est que peu de chose à leurs yeux. On ne comprenait pas à Constantinople que Méhémet-Ali eût osé faire des officiers de ses sujets égyptiens; au Caire même on distingue encore ces derniers par la qualification injurieuse de fellah, paysan; et on appelle bey fellah, un colonel né dans le pays.

Abd-el-Kader, fils de Mahi-ed-din, qui a si longtemps défendu contre nous l'indépendance d'une con-

trée musulmane, n'est lui-même, aux yeux des Turcs, qu'un chien d'Arabe.

En Syrie, Ibrahim pacha donnait des grades dans son armée aux soldats turcs que le sort de la guerre faisait tomber comme prisonniers entre ses mains, et quoiqu'il connût à fond la langue arabe, il dédaignait en général de la parler et n'écoutait les réclamations des habitants de l'Égypte ou de la Syrie que par l'entremise d'un interprète.

L'intolérance prétendue des Turcs n'est donc, en réalité, que l'exaltation du sentiment de leur nationalité et l'impertinence qui en résulte dans leurs rapports avec des étrangers.

On comprend parfaitement cette impertinence lorsqu'elle s'adresse aux chrétiens ou aux israélites orientaux : leur lâcheté et leur bassesse ne méritent pas mieux. L'Arménien, qui a le bec du faucon et le cœur du lièvre (touchan), le Grec, aussi perfide que ses ancêtres, se sont faits les parasites des Turcs dont ils sont les sujets.

Jeunes, ils leur servent de gitons; plus âgés, d'entremetteurs pour les plus sales affaires; d'espions, de proxénètes, et lorsque enfin, grâce à une vie si bien employée, ils sont arrivés à la fortune, l'usure à laquelle ils se livrent leur fournit encore les moyens de servir leurs anciens patrons.

On comprendra que les mêmes vices, la même bassesse se retrouvent souvent chez les Européens qui ont vécu dans la domesticité des Turcs; ce n'est donc pas parmi eux qu'il nous faut chercher nos agents, ce n'est pas en eux que nous pouvons placer notre confiance.

Quant au fanatisme ardent qui fait du missionnaire un bourreau, les musulmans ne l'ont jamais connu; la plus grande modération a signalé toutes leurs victoires. L'islamisme ne s'est jamais imposé par le sabre. Partout, sous des princes musulmans, les chrétiens et les israélites ont conservé le libre exercice de leur religion; maîtres du sanctuaire le plus vénéré des chrétiens, l'église du Saint-Sépulcre, les Arabes, les Turcs n'ont jamais songé à le renverser. « Que les » chrétiens, dit M. de Lamartine, s'interrogent et se » demandent de bonne foi ce qu'ils auraient fait si » les destinées de la guerre leur avaient livré la » Mecque et la Kaaba; les Turcs viendraient-ils de » toutes les parties de l'Europe et de l'Asie y vénérer » en paix les monuments consacrés de l'islamisme? » Si quelquefois, enfin, une persécution a eu lieu contre une secte déterminée et peu nombreuse, on ne peut en trouver le motif que dans la cupidité des ministres, vendant à quelques chrétiens le privilége d'en inquiéter d'autres. C'est ainsi que les Arméniens schismatiques achetèrent jadis le droit de persécuter ceux de leurs frères qui s'étaient rapprochés de l'Église catholique.

Les musulmans, accusés de fanatisme, se sont au contraire perdus par la tolérance. Oserait-on le nier, lorsque tous les regards se portent avec anxiété sur l'empire d'Osman; menacé par un puissant voisin et compromis, presque livré d'avance, par ces nombreuses populations chrétiennes, dont aucune persécution n'a jamais éprouvé la foi.

Il eût été facile jadis d'assurer à jamais la puis-

sance des khalifes et de leurs successeurs les princes de la maison d'Osman, au lendemain d'une victoire, au sein des conquêtes récentes, on eût sans peine imposé l'islamisme à des populations vaincues et démoralisées.

La politique le commandait et pour étouffer sa voix il a fallu que celle de la religion, prescrivant la tolérance, parlât bien haut et ne se tût jamais.

Philippe II et les bûchers de l'inquisition ont fondé une Espagne homogène; plus de maures, plus de juifs, pas de protestants : dès lors pas de germes de discorde, pas de prétexte à ces guerres religieuses, qui, pendant des siècles, ont ensanglanté d'autres pays; unité de croyances, d'opinions, d'idées, devant laquelle s'efface l'esprit de province; qui assure à l'Espagne, à l'heure de la lutte et du péril, l'appui de tous ses enfants et ne laisse pas à l'agresseur le plus faible espoir d'une défection qui lui faciliterait la victoire.

Les persécutions, à un point de vue philanthropique et libéral, sont des actes coupables; aux yeux de la politique, cependant, elles sont des malheurs nécessaires, partout où deux religions, dont l'une est nouvelle et faible, entrent en lutte et partagent en deux camps un peuple dévot et fanatique.

On a prétendu souvent que les persécutions n'atteignaient pas le but qu'elles se proposaient; cette allégation hasardée et inexacte provient de ce qu'on n'a pas su distinguer la persécution constante de la persécution passagère et que c'est sur la seconde, dont les exemples sont les plus fréquents, qu'on base tous ses raisonnements.

La persécution passagère est celle dont la durée, limitée à un règne, dépasse rarement un demi-siècle; il est évident qu'elle est impuissante à détruire le germe du mal qu'elle attaque, pour peu que ce mal ait fait déjà quelques progrès. A peine de plus la persécution cesse-t-elle d'agir que la réaction se produit. N'être plus poursuivi, c'est presque toujours être en faveur, et la secte nouvelle en profite pour faire de nombreux prosélytes et ramener à elle ceux que la crainte en avait un instant éloignés. De nouvelles attaques sont alors sans effet et il n'y a que vérité à dire que l'intermittence de la persécution et de la faveur est une cause de progrès pour les sectes religieuses.

Le christianisme, persécuté par quelques empereurs romains, encouragé et même adopté par d'autres, en est une preuve. L'histoire du protestantisme en France et en Angleterre en serait au besoin la confirmation.

Si le protestantisme, en effet, n'a pas succombé en France, il le doit aux trêves nombreuses qu'il a obtenues de ses ennemis, et si le catholicisme existe encore dans le Royaume-Uni, il faut l'attribuer à la faveur de quelques-uns des successeurs de Henri VIII, qui le préférèrent ouvertement ou en secret à la religion de l'État.

En principe, les persécutions religieuses exigent, chez le prince qui les entreprend, la ferme conviction que ses successeurs imiteront sa conduite.

Cette conviction est difficile à obtenir. L'avenir, c'est l'inconnu; rarement les événements que nous attendions se réalisent : nous jugeons en effet de leur

probabilité sur un nombre trop faible de données positives ; les données les plus importantes ne se révèlent pas à notre intelligence bornée, à notre ignorance des faits actuels, germe des événements futurs.

Dès lors le problème reste sans solution ; aussi Victor Hugo s'est-il écrié :

« Non, l'avenir n'est à personne,
« Sire, l'avenir est à Dieu. »

Toutefois, dans un État bien gouverné, tranquille, sauf de récentes agitations religieuses, qui ne se produisent encore qu'à la surface de la nation ou dans le sein même du clergé, un prince issu d'une race antique de souverains, et dont la dynastie semble devoir conserver le trône pour des siècles, fort du sentiment populaire qui est avec lui, a le droit de persécuter les novateurs, de proscrire leurs doctrines, d'étouffer dans l'œuf une querelle qui, plus tard, deviendrait une guerre : c'est même son devoir ; mais il n'appartient qu'au génie d'acquérir la certitude d'apprécier l'heure et l'étendue de ce devoir. La plupart des souverains s'y trompent, comme l'empereur Julien ; Philippe II, cependant, ne s'y est pas trompé.

Ce n'est donc pas dans l'abus facile de la force, dans la contrainte et dans les persécutions qu'on doit chercher la source des rapides progrès de l'islamisme, qui, dans la cinquantième année de l'hégire, s'étendait déjà du Turkestan à l'Espagne, en embrassant la moitié de l'Afrique et la moitié de l'Asie.

La cause véritable de ces progrès, c'est la facilité admirable d'assimilation qui caractérisait la religion nouvelle. A quelque race qu'appartienne un homme, dans quelque culte qu'il soit né, il n'a, pour devenir musulman, que quelques mots à articuler; à peine a-t-il prononcé la profession de foi consacrée : Il n'y a d'autre divinité que Dieu et Mohammed est le prophète de Dieu; qu'il devient l'égal et le frère de tous les musulmans; qu'il peut, s'enrôlant sous leur bannière, les suivre à la conquête du monde, partager avec eux les fruits de la victoire, et briguer, au même titre qu'eux, tous les emplois dont le souverain dispose, ceux même du culte et de la justice, et les plus élevés, car il y a eu des mouftis de Constantinople qui étaient nés au sein du christianisme.

Il y a loin de cette bienveillance qui attire les néophytes et de ces faveurs qui fixent irrévocablement leur conversion, à cette intolérance qui fouille le passé, reproche au fidèle l'incrédulité de ses pères et creusait en Espagne comme un abîme entre les chrétiens de vieille date et les Maures ou les Juifs convertis par la persécution. Pendant des siècles cette distinction des Espagnols en cristianos viejos et cristianos nuevos, a présenté la contre-partie de ce qui a lieu au sein de l'islamisme.

Les ordres religieux, les confréries, sortes de groupes secondaires, qui tendent à se former au sein des religions florissantes et dont la plus ancienne patrie semble avoir été l'Inde, sont toujours, aux yeux d'un observateur novice, la plus haute expression de l'idée religieuse dont ils invoquent le nom.

Les Européens se laissent facilement séduire à cet égard par une apparence trompeuse : concluant en effet de ce qui leur est familier à ce qu'ils ne connaissent pas encore d'une manière complète, ils assimilent tous les ordres religieux à ceux auxquels le catholicisme a donné naissance; et cependant nées à l'ombre de la puissance des papes qui eût arrêté leurs écarts, les congrégations chrétiennes ne ressemblent en rien à celles que l'Orient nous présente. Elles forment une milice régulière et disciplinée, dont l'effort constant ne saurait avoir un autre but que la propagation et la défense du catholicisme. L'ordre si célèbre des Jésuites, grâce au choix remarquable de ceux qui le composent, sert de modèle à tous les autres et d'avant-garde à l'Église; la controverse difficile, les missions périlleuses, ne rebutent jamais ces religieux qu'on a représentés, avec tant de justice, comme les véritables rameurs de la barque de saint Pierre. Que de fois cependant et au moment où ils triomphaient pour sa cause, la papauté ingrate et mal inspirée n'a-t-elle pas arrêté leur essor et condamné leur audace! Une discipline de fer arrêtait leur réponse et l'ingratitude les trouvait préparés; leur tâche pénible était reprise après un instant d'arrêt, sans que l'autorité se fût trouvée compromise, et sans que d'autres qu'eux-mêmes eussent subi la honte de ses fautes.

Rien de semblable ne se passe en Orient; là pas d'infaillibilité, pas de discipline efficace : des ordres religieux, attribuant leur première origine aux khalifes légitimes, comme les mevlevis à Abou-Beker

guéri par le prophète, et tournant dans la caverne; les bektachi à Ali, et d'autres à Omar ne font que cacher sous ce spécieux mensonge leur origine hindo-persanne en même temps qu'ils revêtent du manteau de l'islamisme leurs doctrines secrètes, réminiscences de celles que Pythagore apportait à la Grèce, ou de celles qu'Épicure enseignait, et que l'immortel Lucrèce nous a fait connaître.

Les bektachis (1), dont la fondation remonte à Hadji-Bektach, qui sous Orkhan Ier, bénit les janissaires, en sont le plus remarquable exemple : soit que Hadji-Bektach ait lui-même professé leurs doctrines actuelles, soit qu'elles ne se soient glissées qu'après lui parmi ses sectateurs apparents, ces doctrines n'ont avec l'islamisme aucun point de contact. Affectant en public une foi vive, une dévotion ardente, c'est dans l'intérieur de ses couvents, loin des regards indiscrets de la foule, écartant même ceux des derviches d'un autre ordre, que le vrai bektachi se révèle; si dans la rue, pour saluer un frère, il appuie à ses lèvres comme le dieu du silence l'index bien ouvert de sa main droite, c'est, dit-il au profane, pour rappeler le geste qui dans la prière accompagne la profession de foi de l'islamisme. A peine cependant

(1) Les derviches de cet ordre portent un bonnet pointu de laine rouge entouré d'un large rebord de fourrure noire.

La plupart des affiliés placent sur leurs portes, soit quelque devise mystique, soit l'image d'un lion Hayder, animal emblématique d'Ali, fils d'Abou-Taleb, qui portait le surnom d'Hayder.

Les affiliés se reconnaissent entre eux à certains signes de convention analogues à ceux usités par les francs-maçons.

a-t-il franchi les murs qui le dérobent à la curiosité hostile des eulémas que sa profession de foi devient tout autre.

Chaque âme humaine, dit-il, est une portion de la divinité, et la divinité ne réside que dans l'homme. L'âme éternelle servie par des organes périssables change constamment de demeure, mais sans quitter la terre : le ciel et l'enfer seraient des fables, si la terre n'était elle-même un paradis pour l'homme initié aux mystères du plaisir, et que la mort, ce mensonge lugubre, l'enfer, ce mensonge terrible, ont cessé d'effrayer. Toute la morale consiste à jouir des biens du monde sans nuire à autrui, et tout ce qui ne fait de mal à personne est licite et indifférent. Le sage est néanmoins celui qui règle ses jouissances : car le plaisir est une science qui a ses degrés, un mystère qui peu à peu se découvre à l'œil des initiés. De toutes ces jouissances, la plus vive est la contemplation, qui devient la rêverie et la vision céleste.

La contemplation dégénère souvent parmi les bektachis en hallucination; c'est aux substances enivrantes, mais surtout au hachich qu'elle emprunte ce dernier caractère.

Révolutionnaires en politique, toujours remuants et alliés fidèles des janissaires, les bektachis, frappés avec eux, leur ont cependant survécu; leur influence a reparu : le nombre de ceux de leurs affiliés qui n'habitent pas les couvents est énorme en Asie et dans la Turquie d'Europe; à Constantinople, je l'ai entendu évaluer à un tiers des habitants de cette ville, et je ne crois pas commettre une exagération en le

fixant à un cinquième. Les bektachis, du reste, acceptent l'adhésion des non-musulmans. Les mevlevis, qui sont peut-être moins faciles à ce sujet, aiment cependant beaucoup les chrétiens, et les rufayis passent pour témoigner la même bienveillance aux juifs.

L'islamisme est chez les Turcs miné par l'action incessante des ordres religieux, mais ce péril a existé de tout temps et s'est montré quelquefois bien plus redoutable qu'il ne l'est aujourd'hui. Il ne menace d'ailleurs que l'Europe et l'Asie, on n'a pas à le redouter en Afrique : les populations d'origine arabe ont moins de considération pour les ordres religieux, et connaissent généralement mieux les dogmes de l'islamisme que les Turcs; aussi ne retrouve-t-on parmi elles que des vestiges insignifiants des trente-cinq ou quarante congrégations connues en Turquie ; c'est même aux Turcs qu'on en doit attribuer l'introduction dans cette partie du monde; les congrégations les plus vénérées au Caire, sont celle de Seyd-Ahmed-Bedawi, dont le tombeau est à Tanta ; de Cheikh Ibrahim ed Dessouqi, enterré sur les bords du Nil de Rosette à Dessouq ; d'Abd-el-Kader Djelani, d'Ahmed-Rufayi. Dans le Gharb on trouve aussi quelques ordres qui presque tous ont commencé dans le Maroc ; ils appartiennent à la congrégation d'Ali : on cite entre autres les derkawi, les aïssawa; ce sont plutôt des jongleurs que des saints.

Quant aux populations musulmanes du Soudan, le dervichisme ne paraît pas avoir étendu ses ramifications jusqu'aux contrées qu'elles habitent; il ne s'y montre qu'accidentellement et y est en général rem-

placé par des superstitions locales d'un caractère tout différent. C'est en vain du reste que les eulémas chercheraient à lutter contre les congrégations régulières, les sentiments du peuple étant très-favorables à ces dernières.

Le peuple arabe, sous le khalifat des Abassides, se distingua dans toutes les branches des connaissances humaines, et fut comme l'anneau intermédiaire chargé de transmettre aux chrétiens, retombés dans une barbarie profonde, la science des Grecs et leur civilisation.

Comment à ces beaux jours de l'islamisme, l'ignorance actuelle de ses enfants a-t-elle pu succéder? pourquoi cette renaissance hâtive a-t-elle été sans lendemain? On s'est souvent adressé cette question : Quelques esprits prévenus ont avancé que l'islamisme seul avait arrêté le progrès, en ne voyant dans la science qu'un argument contre le dogme. Je considère, quant à moi, cette décadence comme le triple résultat,

1° De l'absence d'un gouvernement légitime et unique, basé sur une loi de succession, dont la clarté n'eût laissé aucun prétexte à l'ambition des grands et aux dissensions intestines des familles régnantes.

2° Des guerres défensives que les musulmans ont eu à soutenir contre les chrétiens, et surtout des croisades, qui furent comme le reflux de cette marée humaine qui avait porté le peuple arabe jusqu'aux extrémités occidentales de l'Europe.

3° De la marche dévastatrice de Timour et de l'asservissement de la race arabe par les Turcs encore grossiers, pleins de mépris pour l'étude et qui, comme

les Tartares, n'avaient d'admiration que pour la force brutale.

Quelle civilisation eût survécu à tant de luttes, à tant de défaites? L'empire arabe attaqué, envahi, subjugué par les barbares de l'Asie centrale, ne devait-il pas suivre le sort de l'empire romain, et ses glorieuses traditions tombées entre des mains indignes, pouvaient-elles ne pas s'oublier et se perdre?

La science, reléguée d'abord parmi les gens de loi ou les prêtres, tendait chaque jour à se dépouiller davantage de tout ce qui n'était pas exclusivement relatif à l'administration de la justice ou à l'accomplissement des devoirs religieux. La poésie pouvait encore distraire de temps à autre les princes et les grands, mais cette poésie, pour charmer des esprits vulgaires et des âmes corrompues, devait perdre tout caractère élevé, toute portée philosophique, pour ne plus tracer que des tableaux fabuleux de la guerre ou des images lascives propres à réveiller l'ardeur des sens en exaltant l'imagination.

Les romans d'Antar et d'Abou-Zett, les contes des Mille et une Nuits, les chansons arabes et surtout les chansons turques, moins chastes encore que les gazals de Hafiz, telle est la littérature, telle est la poésie qui font oublier aux musulmans modernes, les admirables poëmes de l'iman Chafey. Plus de science d'ailleurs; si peu de gens savent lire, ou daignent le faire eux-mêmes, si leur rang est élevé, que tout colonel ou tout major qui en Egypte reçoit une lettre, appelle un chrétien pour la lui déchiffrer, et se borne à lui indiquer le sens d'une réponse à laquelle il ne

fait, sans y jeter les yeux, qu'apposer son cachet.

Écrire sa signature ne se fait qu'en justice et par la main du juge. Le khan des Tartares et celui des Turcs trempaient jadis leur main dans l'encre et en laissaient l'empreinte sur leurs dépêches; c'était souvent une marque destinée à rappeler un droit de propriété, une prise de possession; c'est ainsi que l'on voit à Sainte-Sophie l'empreinte de la main de Mohamed II, qui, en entrant dans ce temple, l'appliqua sur une de ses colonnes en s'écriant : bou benum, ceci est à moi !

Le Toughra des sultans actuels consacre le souvenir de ce mode de signer : ces trois lignes noires qui s'en détachent comme autant d'étendards, sont la trace des doigts, qu'après avoir signé, le prince laissait en retirant sa main, traîner encore sur le papier.

Les musulmans actuels ne cherchent plus dans les mathématiques que ces éléments vulgaires dont le cadi a besoin pour partager les héritages.

La géographie, par une réminiscence étrange des théories d'Homère et du fleuve Océan, donne à la terre la forme d'un plateau. Au centre est le sanctuaire vénéré de la Mecque; à la circonférence se trouvent le Bahar ez Zolmat et le Djebel Kaf qu'habitent les génies.

L'histoire est oubliée; ses monuments enfouis dans les bibliothèques, n'en sortent jamais et n'y sont pas consultés. La mosquée d'el Azhar, qui prodigue à ses étudiants les ouvrages religieux, cache à la curiosité du monde savant d'immenses richesses historiques et littéraires.

La théologie seule est étudiée, et encore, dans la mosquée dont je viens de parler, la plus célèbre des universités africaines, le clergé musulman n'enseigne-t-il à plus de dix-huit cents écoliers que la logique (îlm el mantiq), la grammaire (îlm en nahhou), la théodicée du senousi, ou plutôt la science de l'unité de Dieu (îlm et taouahhid) et le commentaire du Coran (îlm tefsir el Couran). C'est par cœur, du reste, que tout s'apprend; le professeur lit une phrase, l'auditoire l'écrit ou la répète; le professeur l'explique, demande si tout le monde en a bien compris le sens et passe à une phrase nouvelle; il en résulte que tous les esprits façonnés de même et par le texte invariable d'un petit nombre de livres, suivent sans critique et sans initiative une routine aveugle, que le passé consacre mais qui ne donnera rien à l'avenir.

Où la philosophie végète il n'y a de place que pour la fable, aussi des croyances bizarres, que rien dans le Coran ne justifie, sont-elles devenues populaires; les légendes sont pleines de miracles et l'histoire contemporaine devient une légende. Mohammed-Ali, qui fut plus tard pacha d'Égypte, étant enfant et aidant son père à la culture de sa métairie, apporte un jour de l'eau au prophète Khizr, qui lui apparaît sous les traits d'un derviche et se plaint à lui d'une soif excessive.

Quelques années plus tard, parcourant le bazar de Constantinople, il revoit son derviche qui, courant de côté et d'autre en criant : qui veut acheter l'Égypte pour 20 paras? qui veut l'Égypte? finit par s'arrêter devant lui, reçoit ses 20 paras et s'éloigne

en lui disant : l'Égypte est à toi, Dieu te l'a donnée, va la prendre.

Mohammed-Ali part pour l'Égypte, son ambition le fait passer pour un fou auprès de ses compagnons qui l'appellent deli Mohammed-Ali, mais Dieu le soutient et l'Égypte ne tarde pas à le choisir pour son prince.

Un ânier du Caire effectue en quelques instants le voyage de la Mecque; devenu saint depuis cette époque, il parcourt chaque année, la veille du grand beïram, le souq es slahh (bazar des armes) en agitant un sabre et proclamant son départ. Le lendemain les pélerins ne manquent pas de le voir au Djebel arafat.

La croyance à l'invisibilité de quelques saints, dont la résidence est indiquée, tel que le Kutb el mutawali, celle de la double vue, celle des sorciers et du mauvais œil, qu'une main ouverte ou d'autres pratiques peuvent seules conjurer, si le nom de Dieu n'est pas invoqué par celui de qui on le redoute; la croyance à l'efficacité des talismans, celle des revenants, des apparitions, des visions, sont générales parmi les Musulmans actuels. Toutes ces superstitions sont du reste, antérieures à l'islamisme qu'elles ont envahi; quelques-unes même, plus étranges que les autres, doivent être rapportées aux fables de l'Égypte ancienne; c'est ainsi qu'à Keneh, dans le Saïd, on croit que l'âme de tout enfant nouveau-né passe pendant la nuit dans le corps d'un chat qui le matin s'évanouit et disparaît. Si le chat est blessé, l'enfant éprouve la douleur de la blessure, si le chat est tué l'enfant ne tarde pas à succomber; aussi voit-on le soir les nouvelles mères

courir les rues de la ville en criant : Musulmans, fermez vos fenêtres, cachez vos provisions, et si les chats pénètrent chez vous, épargnez-les; Dieu vous en tiendra compte.

C'est en vain que le clergé musulman chercherait à combattre de tels préjugés, ils ont jeté de trop profondes racines dans les esprits pour que leur destruction soit possible sans le concours de circonstances toutes particulières. Les Égyptiens sont tenaces, et pour adorer Jésus, comme nous l'a appris l'empereur Hadrien, ils l'identifiaient avec Sérapis.

Volney a dit qu'il y avait de nos jours, en Orient, autant de miracles qu'autrefois, parce que l'ignorance y était la même. Il a raison ; les visions sont toujours le prétexte allégué par les néophytes de l'islamisme. On cite à ce sujet de nombreux exemples de la réserve avec laquelle de tels récits ont été accueillis par des musulmans éclairés; en voici un qui est nouveau :

Un chrétien converti à l'islamisme et qui était devenu capoudan pacha, fut envoyé avec sa flotte contre les Vénitiens. La veille du jour où il devait les combattre des doutes s'élevèrent dans son esprit, au sujet de sa nouvelle religion ; il résolut de l'abandonner et de préparer l'éclat de son retour au christianisme en livrant lui-même à l'ennemi la flotte qui lui était confiée.

A peine cependant la nuit était-elle venue et le sommeil commençait-il à s'emparer de lui qu'une vision effrayante vint le surprendre. Il vit se creuser à ses pieds un puits d'une profondeur énorme et, sor-

tir de ce puits, un serpent dont la gueule lançait des flammes.

Réveillé en sursaut par une émotion des plus vives, il appela auprès de lui l'aumônier de son bâtiment et lui demanda l'explication de son rêve. Cet aumônier, versé dans la connaissanee des songes, lui répondit que son âme avait couru un grand péril et que Dieu, par un effet de sa grâce, avait voulu le prévenir à temps.

Le capoudan pacha abandonna dès lors ses velléités de trahison, et, secouru de Dieu, battit la flotte des chrétiens. Devenu plus tard grand visir, il venait souvent à lui des Grecs ou des Arméniens qui, déclarant avoir eu une vision céleste, demandaient à embrasser l'islamisme : Avez-vous vu un puits, leur disait-il, et que sortait-il du puits? Les néophytes, embarrassés de cette question, ne savaient qu'y répondre, et le visir leur faisait trancher la tête en disant : Ainsi périssent ceux qui se jouent de Dieu et se raillent de son culte.

On sait la parole de Kupruli pacha, à qui un Grec racontait une apparition qu'il avait eue du prophète : Quoi! s'écria ce vieillard, depuis quatre-vingts ans je prie Dieu cinq fois chaque jour, jamais je n'ai manqué au jeûne et cependant le prophète me dédaignerait pour ne se montrer qu'à un ivrogne et à un chien!

Je viens d'exposer l'ignorance des musulmans actuels; quant à leurs préjugés, l'Europe, la France même, ne nous en offriraient pas moins. Mais si ces erreurs, triste héritage des temps passés, conservent au milieu de nous tout leur empire sur une certaine

classe de la population, il existe cependant une sorte d'aristocratie intellectuelle, formée de tous ceux qui ont suivi les cours de nos écoles publiques, voyagé au loin, ou lu, observé et compris, sur lesquels ces erreurs n'exercent plus aucun empire et que nul charlatanisme, même de bonne compagnie, ne saurait séduire, et c'est là ce qui nous différencie des Orientaux, que leur ignorance, à quelque classe de la société qu'ils appartiennent, met tous également à la merci du mensonge le plus niais.

La branche de l'alchimie, dont le but est la fabrication de l'or, ne pouvait échapper à l'attention, aux recherches de gens peu éclairés, amis du plaisir et ennemis du travail; aussi les peuples musulmans, les Arabes surtout, se sont-ils adonnés longtemps à cette étude stérile, qui n'est pas encore entièrement abandonnée par eux de nos jours.

Non-seulement ils pensent que l'on peut arriver à faire de l'or de toutes pièces, mais encore ils sont fermement convaincus que l'on en fait journellement autour d'eux; seulement, disent-ils, le secret est bien gardé. Peut-être même, Dieu qui dédaigne de le laisser connaître aux puissants de la terre, ne le révèle-t-il qu'à un petit nombre de derviches, voués à la pauvreté, pleins de mépris pour les biens de ce monde et qui ne songent à s'en servir que pour la gloire de la religion et le bien de leurs frères. La fabrication d'un métal si précieux exige d'ailleurs tant d'attention, des précautions si nombreuses, une exactitude si grande, que les plus habiles n'y sauraient réussir que rarement.

On raconte que le savant Djaber, traversant un jour les bazars de la ville qu'il habitait, aperçut au-dessus et tout autour de la boutique d'un droguiste un grand nombre de petits papiers portant tous la même suscription ; à savoir que Dieu confonde Djaber (Allah inhal Djaber) ; s'étant approché du droguiste, qu'il n'avait jamais vu : Pour quel motif, lui demanda le savant arabe, as-tu couvert ta boutique de ces écriteaux qui appellent sur Djaber la malédiction de Dieu ?

Que Dieu confonde encore une fois de plus Djaber, répondit le marchand ; j'étais riche, il y a quelques années, quand le malheur voulut qu'un livre écrit par cet imposteur sur l'alchimie, me tombât entre les mains ; aussitôt je résolus de suivre ses traces, espérant arriver à fabriquer de l'or ; aucune fatigue ne me rebuta, aucune dépense ne m'arrêta. Mais, hélas ! mes fatigues, mes dépenses ne m'ont mené à rien et je me suis réveillé du plus beau de tous les songes, désabusé, ruiné, déshonoré. Aussi, trouvant dans Djaber l'origine de tous mes malheurs, je crois ne pouvoir le charger d'assez de malédictions.

Ainsi, reprit Djaber, te voilà ruiné, tu vas fermer ta boutique et cesser ton commerce, il te faudra recourir à quelque travail manuel qui te fasse vivre ; eh bien, si tu veux me suivre maintenant et faire tout ce que je te commanderai, je me charge de te venir en aide et, s'il plaît à Dieu, ta ruine fera place à la fortune.

Ranimé par les paroles qu'il venait d'entendre, le marchand ferma sa boutique et se mit à parcourir la ville avec Djaber.

Ils passèrent devant une boutique où l'on vendait du

riz, Djaber en acheta deux livres et en remit une au droguiste ; il partagea un peu plus loin avec lui quelques livres de charbon, du beurre, un peu de sel, lui donna une casserole et en prit lui-même une semblable; arrivé bientôt à la porte de sa maison, il y fit entrer le droguiste, le conduisit à la cuisine et lui montrant un fourneau : Nous avons apporté, lui dit-il, l'un et l'autre tout ce qu'il faut pour faire le pilau ; mets-toi à ce fourneau, je me mettrai à celui-ci; allumons nos feux et faisons deux pilaus, qui, si nous les faisons bien, ne différeront pas l'un de l'autre.

Tous deux se mettent à la besogne : Djaber allume ses charbons, fait bouillir l'eau; déjà son riz se gonfle et se ramollit; il y ajoute le beurre et y jette le sel; sa tâche va être terminée; le droguiste cependant s'épuise à souffler son feu; son riz, son eau même ne sont pas encore dans la casserole; Djaber s'arrête un instant, et le regardant avec un sourire : Eh quoi! lui dit-il, tu n'as pas encore pu commencer que déjà j'ai fini; rien cependant n'est plus facile à faire que le pilau, mais rien ne peut se faire sans étude. Tu ne saurais faire cuire du riz et tu avais la prétention de fabriquer de l'or; ne t'étonne pas d'avoir échoué; cesse de maudire Djaber, étudie patiemment, comme il l'a fait; ou mieux encore, renonce à poursuivre un but qu'il est au-dessus de tes forces d'atteindre, tu perdras tes soucis et tu retrouveras la fortune. L'histoire ajoute que Djaber, après avoir donné à son malencontreux émule cette petite leçon, s'empressa de lui enseigner, non l'art de fabriquer l'or, mais celui de faire des pâtisseries

très-délicates, des confitures exquises, et qu'il le mit ainsi à même de regagner ce qu'il avait perdu.

Les musulmans, Arabes ou Turcs, doivent, selon moi, au contact de deux peuples corrompus et décrépits, les Grecs et les Persans, toute leur corruption et tous leurs vices (1). Avant que Mohammed II, par exemple, entrât à Constantinople souverain d'un peuple redouté, maître de Brousse et d'Andrinople, on ne saurait nier qu'il n'eût déjà une cour, qu'il ne s'entourât d'une certaine pompe, ne vécût avec un certain luxe; mais qu'était cette cour? l'entourage d'un soldat; cette pompe? celle des camps, ce luxe? une profusion sans recherche.

Il avait, sans doute, de nombreux esclaves, un peuple de serviteurs, des centaines de chevaux. On lui servait de ces repas homériques, où figuraient des bœufs entiers, des montagnes de riz, des lacs de lait caillé.

Mais quels ne furent pas l'étonnement, l'admiration de ce chef de hordes, de ce barbare, lorsque, venant de franchir la brèche de Constantinople et de fouler aux pieds le cadavre du dernier empereur grec, il pénétra, le sabre à la main, dans le palais des Comnène. Quelle impression ne dut pas faire sur l'âme de ce conquérant la vue de tant de trésors amassés depuis des siècles, les bains de porphyre, les galeries de marbre, les lits moelleux couverts

(1) Il en est de même des Russes, disciples aussi des Grecs, dont ils ont adopté la religion.

d'étoffes étincelantes, soutenus par des pieds d'or ciselé.

La foule tremblante des officiers et des eunuques lui ouvrit les portes d'un gynécée qui lui rappela les houris du ciel. Il vit les jardins parfumés, entendit le chant des musiciens; tout devait le séduire et le captiver; nouvel Annibal il s'arrêtait, non plus à Capoue, mais au sein même de Rome. L'ennemi était écrasé, l'empire était conquis; il n'y avait plus qu'à jouir de la victoire. Le khan revêtit donc le manteau du césar, trôna dans son palais, reposa sur son lit; traduisit en turc les qualifications grecques des officiers, appela le gynécée harem, remplaça l'église par une mosquée, et tout fut dit.

Les soldats suivirent l'exemple du capitaine. Une vie de luxe et de plaisir remplaça pour eux une existence pleine de périls et de fatigues. Devenus les maîtres d'un peuple vil et corrompu, ils ne tardèrent pas à imiter ses vices et sa bassesse. Comme les Grecs, ils mirent à l'enchère les faveurs, les emplois, les décisions même de la justice; comme eux ils fréquentèrent les cabarets.

Maîtres de la Grèce, ils adoptèrent la pédérastie, vice presque inconnu parmi nous, mais dont la Grèce a été de tous temps l'académie, le temple, le foyer.

Ce vice doit son origine à l'oisiveté, à la satiété. Une civilisation trop mûre se révèle toujours par la dégénérescence du goût, dans les arts comme dans la recherche du plaisir. Les Italiens en Europe, les Chinois en Asie en sont des exemples.

Des mœurs guerrières et brutales peuvent aussi

donner naissance à la pédérastie, elles inspirent en général l'horreur des femmes et portent à fuir leur société. Elles font mépriser leur faiblesse, leur coquetterie, leur futilité, aimer l'obscénité, l'instinct querelleur des jeunes garçons, admirer leur élégance à cheval, leur adresse dans la lutte, leur courage dans le combat. Je ne crois pas toutefois que ce motif qui y avait conduit les Gaulois y ait également amené les Turcs et les Arabes : rien ne porte à supposer que la connaissance de ce vice ait précédé pour eux leurs conquêtes.

On s'imagine à tort que les obstacles apportés au rapprochement des deux sexes en sont une cause fréquente; je ferai remarquer à cet égard que la pédérastie n'est habituelle en Orient que parmi les gens riches, maîtres d'un harem nombreux, auquel il leur serait facile d'ajouter sans cesse de nouvelles esclaves.

Le paysan, au contraire, le Bédouin, que l'impossibilité d'acquitter la dot d'une femme contraignent à vivre plusieurs années dans le célibat, ne se préoccupent pas des jeunes garçons et ne voient guère qu'avec dégoût la conduite des Turcs et de leurs compatriotes plus riches qu'eux.

L'indulgence de la loi n'est pas sans influence sur l'accroissement de la dépravation; quant à l'ardeur du climat, elle irrite les sens, porte à des excès qui amènent la satiété, le dégoût des plaisirs naturels, un besoin factice du changement et de la nouveauté.

Il est à remarquer, cependant, que les noirs de l'Afrique ne sont aucunement adonnés à ce vice; qu'ils n'en ont pas même l'idée, et que de tous les

Orientaux, les Turcs et les Persans, qui sont les plus septentrionaux, sont ceux chez lesquels il présente le plus de développement.

Un vice analogue existe dans les mêmes contrées, parmi les femmes; mais ce vice y est beaucoup plus récent, et je ne crains pas d'affirmer qu'il y est venu de l'Europe occidentale. Il y a toutefois fait de grands progrès et, à ce point de vue, l'Orient nous dépasse déjà de beaucoup. Il ne montre pas, malheureusement, la même aptitude lorsqu'il s'agit d'imiter ce que nos institutions ou nos mœurs ont de meilleur.

La mauvaise foi, la vénalité, président à toutes les transactions; les emplois sont vendus par les ministres, ceux qui les ont payés regardent les peuples dont on leur confie le gouvernement comme une ferme qu'il leur est permis d'exploiter et comme leur bail ne paraît pas devoir être d'une longue durée, ils ont recours aux exactions les plus odieuses pour rentrer dans leurs fonds et s'enrichir rapidement.

La justice est au plus offrant, le vestibule des tribunaux est rempli de faux témoins qui offrent aux plaideurs leurs services et que le juge accueille ou repousse, suivant qu'il a ou n'a pas été acheté par ceux qui les produisent.

L'usure achève de ruiner le peuple. Proscrite par l'islamisme, odieuse aux musulmans, elle se réfugie dans les bas fonds de la population conquise et de l'immigration étrangère; elle prête sur gages, elle prête sur les récoltes à venir, ou les achète d'avance; elle acquiert à un rabais excessif les bons de solde distribués aux troupes et s'en sert pour payer les

achats faits au gouvernement ; circonvenant les chefs de l'État elle fait varier de la manière la plus scandaleuse la valeur des monnaies d'or et d'argent. A-t-on un payement à faire ? l'or monte ; a-t-on un payement à recevoir ? l'or baisse, et ce scandale devient la honte et le déshonneur de l'Europe, dont il enrichit quelques bâtards.

Partout la corruption, partout la bassesse, partout la trahison, partout le pillage, la rapine, l'usure. Non ce spectacle n'est pas celui que l'islamisme devrait nous offrir ; c'est un reflet de Byzance, et les Turcs actuels ne sont que les plagiaires des Grecs ou leurs élèves.

Je pourrais achever ce triste tableau que je n'ai fait qu'esquisser rapidement ; mais on y verrait une attaque, déplacée peut-être, contre des gouvernements faibles ; on croirait que j'obéis à de la haine, à du ressentiment, tandis que j'écouterais la seule voix de l'intérêt que les peuples de l'Orient m'inspirent et que si je les blâmais, ce ne serait assurément que pour les corriger.

C'est d'ailleurs moins sur eux-mêmes que sur les Européens ou les rayas qui les rongent, que devrait s'exercer mon indignation, et, je l'avoue, je rougirais de dévoiler toutes les turpitudes de ces hommes que des liens divers rattachent à l'Europe ou à la France.

De même que le meurtre n'est pas le seul attentat que l'homme puisse commettre contre son semblable et qu'il y a bien des degrés à l'expression de la haine, tels que l'injure et la mutilation, une mort violente

n'est pas le seul moyen mis en usage par l'homme pour se détruire.

Le suicide a ses degrés comme le meurtre; celui qui se déshonore par le crime voue son nom à l'injure; celui qui s'abrutit par le vice perd la moitié de son être en perdant sa raison; l'eunuque n'a de mutilé qu'une partie de son corps, une de ses fonctions est seule supprimée; l'idiot, plus à plaindre, n'a gardé de son âme qu'un vestige; il ne pense plus, il rêve, il a cessé de vivre, il végète.

L'homme tombe quelquefois à ce degré d'abaissement par l'abus des plaisirs vénériens, qui tarissant en lui les sources de la génération, consument lentement le principe même de son activité et de sa vie.

Plus fréquemment encore, par l'usage habituel de substances qui irritent le système nerveux ou paralysent l'action du cerveau, produisent la manie et le *delirium tremens*.

Ce suicide est souvent involontaire; celui qui le commet ne se rend qu'imparfaitement compte du mal qu'il se fait à lui-même; il n'entrevoit qu'à peine l'abîme vers lequel l'entraîne une pente fatale. Il obéit à un instinct qui le trompe : malheureux, il cherche dans l'ivresse l'oubli de ses maux, comme le malade demande à l'opium l'oubli de sa douleur. Ruiné, abandonné, proscrit, il voit reparaître dans ses rêves un passé dont la joyeuse image lui fait perdre de vue les angoisses du présent, l'incertitude poignante de l'avenir; il meurt pour boire l'eau du Léthé : c'est qu'en effet l'ivresse est un remède honteux, mais un remède efficace des blessures morales; elle calme,

elle endort, elle rend insensible, elle tue l'organe qui souffre. C'est pourquoi ceux qui s'y adonnent ne cherchent pas dans le poison qu'ils prennent un goût agréable, un parfum exquis; l'alcool est brûlant, l'opium est amer, le hachich âcre et ses préparations nauséabondes et fades. C'est l'ivresse qu'ils veulent, elle devient bientôt une habitude, un besoin; le corps la réclame, l'agent de sa ruine est devenu l'instrument artificiel de sa vie; sous l'influence du poison qu'il recherche, l'ivrogne, dès que sa fatale passion a altéré la marche de ses fonctions, paraît se ranimer un instant, sa pensée semble moins imbécile d'abord, son mouvement moins paralysé; à jeun, il sommeille et souffre, sa langue bégaye et s'embarrasse, son esprit hésite, sa main tremble et son pied chancelle. Cet état, qui était la suite de ses premiers excès, a fini par caractériser mieux leur intermittence; mais il s'accompagne d'une tristesse, d'un dégoût, d'une prostration insupportables; c'est pour y échapper que l'ivrogne a recours à de nouveaux excès, chaque jour plus fréquents, chaque jour plus prononcés. Cause et effet, les doses croissent avec le mal et le mal avec les doses, jusqu'à ce que rien ne soit plus capable d'ébranler un corps épuisé, de ranimer les sensations d'un cadavre, jusqu'à l'idiotisme et jusqu'à la mort.

Tous ces poisons qui enivrent appartiennent, en effet, au règne végétal, et l'économie supporte longtemps l'action des poisons végétaux pris à des doses faibles d'abord et qui ne sont que graduellement augmentées ensuite.

Les uns sont stupéfiants, les autres narcotiques.

Les plus usités sont : l'alcool, l'opium, la belladone, le safran, le hachich, le cat yemeni, l'ambre gris.

La loi musulmane proscrit également toutes ces substances, malheureusement cette loi salutaire n'est pas observée comme elle devrait l'être : on la viole souvent, mais en évitant le scandale qui exposerait à des poursuites judiciaires. Aussi, le vin qui ne produit l'ivresse que si on en boit une grande quantité, est abandonné pour l'eau-de-vie plus énergique, plus active, et dont la présence dans une maison est plus facile à dissimuler. Les Turcs en font l'abus le plus condamnable; la force de leur constitution leur permet toutefois d'y résister plus longtemps que nous; il n'est pas rare d'en trouver qui, chaque jour, boivent un litre et demi et deux litres d'eau-de-vie à 18 et 20 degrés. J'en ai vu qui vidaient de grands verres de kirchen wasser et d'absinthe pure, sans que leur raison en parût troublée le moins du monde. L'ivresse du vin est gaie et bruyante, celle des liqueurs forte est, au contraire, triste et morose; les organes digestifs, plus ou moins irrités, deviennent le siége de maladies aiguës ou chroniques particulières; la dyssenterie et le choléra font de nombreuses victimes parmi ceux qui s'adonnent à ces boissons. Les fièvres intermittentes, au contraire, les attaquent rarement dans les contrées même les plus marécageuses, les plus infectées de miasmes.

L'usage du vin parmi les musulmans est circonscrit aux contrées qui le produisent, telles que l'Anatolie, la Syrie, où la vigne est cultivée par des populations chrétiennes.

A propos du vin, je placerai ici une anecdote qui montre de quelle façon les Orientaux envisagent l'ivrognerie.

Un khatib, se rendant le vendredi à la mosquée pour y réciter le prône, aperçut devant sa porte l'un de ses voisins, qui le supplia d'entrer chez lui et de venir se reposer avec quelques amis dans son jardin. Le khatib, qui avait quelques instants devant lui, ne se fit pas prier; il passa dans le jardin avec le maître de la maison et ne fut pas peu scandalisé d'y voir que ses amis, loin de penser à se rendre à la mosquée, célébraient Bacchus le verre à la main; à peine l'eurent-ils aperçu qu'ils l'invitèrent tous à les imiter. Le pauvre homme ne s'en souciait guère : Bois une goutte de vin pour me faire plaisir, lui criait-on à la fois de tous les côtés; on refusait d'admettre ses scrupules, on lui versait à boire; le respect humain s'en mêla, le khatib porta un verre à ses lèvres et le vida. Chacun voulut alors boire à sa santé, il dut répondre à tous les toasts. Pour la première fois de sa vie, cependant, il avait bu du vin, ses idées commençaient à se troubler; mais l'heure du prône était arrivée, le khatib ne pouvait rester plus longtemps.

Il quitta la joyeuse bande des buveurs, franchit la distance qui le séparait de la mosquée, et non sans quelque difficulté, gravit les marches de sa chaire. Une fois là cependant ses jambes commencèrent à vaciller, il dut s'appuyer à la rampe : tout lui sembla tourner autour de lui. Sa mémoire devint rebelle, sa langue s'embarrassa, et le malheureux khatib, perdu dans la première phrase de son prône, la répétait, au grand

étonnement de l'assemblée, sans pouvoir en sortir; quand tout d'un coup, le vin dont il s'était gorgé s'ouvrit une issue par le haut, inonda les marches de la chaire, et, ruisselant jusqu'au centre de la mosquée, donna à ses ouailles la clef de son hésitation et la preuve matérielle de sa culpabilité.

Cette évacuation rendit au khatib sa raison, il sentit qu'il allait être perdu, entendit s'élever contre lui un concert de malédictions, et ne voyant de salut que dans la fuite, profita de la première émotion de son auditoire, se laissa glisser plutôt qu'il ne descendit de sa chaire, traversa en quelques bonds la mosquée; arrivé à la porte, enfourcha la mule qu'un serviteur venait d'amener pour l'y attendre et partit au galop. Avant que personne ne songeât à le poursuivre, il était déjà hors de vue, presque hors de péril, il ne s'arrêta cependant qu'après une course de deux ou trois heures. La route étant coupée par un ruisseau, il mit pied à terre, prit sa bête par la bride, et pensant qu'elle était altérée, voulut la faire boire; la mule cependant n'avait pas soif : c'est en vain qu'il lui montra l'eau, qu'il la caressa, qu'il lui parla; c'est en vain qu'il agit sur sa bride pour la contraindre à mettre sa bouche dans le ruisseau, en vain qu'il la frappa : la mule décidée à ne pas boire ne buvait pas.

Le khatib alors comprit que Dieu voulait lui donner une leçon, et, levant les yeux au ciel, il s'écria : O mon Dieu! je suis donc plus stupide que cet animal, car rien ne peut le déterminer à boire lorsqu'il n'est pas altéré; c'est en vain que j'emploie à l'y contraindre le douceur et la force, tandis qu'il a suffi pour que

je m'abreuvasse d'une liqueur que je n'aime pas, qui est impure et défendue, de quelques prières et de quelques flatteries seulement.

L'opium et le hachich sont les substances dont les Orientaux font, du reste, le plus d'usage pour s'enivrer. Elles sont dans la pratique plus tolérées que les boissons alcooliques; quant au safran, qui serait dans le même cas que l'opium et le hachich, il produit une céphalalgie très-désagréable.

La mention du hachich m'entraîne à parler de cette plante, sur laquelle on a beaucoup écrit depuis quelques années et sur laquelle il reste cependant beaucoup à dire. D'ailleurs cette plante, ce chanvre (*cannabis indica*), se retrouve en Afrique, et c'est probablement du Soudan qu'elle a passé à Tunis, à Tripoli, où on l'appelle tekrouri, nom qu'on donne à la Mecque aux pèlerins noirs pour indiquer leur provenance. Peut-être le mot de tekrour est-il, comme le pensent quelques géographes, le nom d'une province du Soudan; peut-être aussi n'est-il qu'un dérivé d'une racine arabe qui indique l'action d'améliorer, de rendre plus parfait. En Perse, le *cannabis indica* porte le nom arabe d'esrar (les secrets); on le regarde comme l'initiateur des mystères.

Le mot de hachich signifie tout simplement herbe; ceux qui l'appellent ainsi le font parce que c'est à leurs yeux l'herbe par excellence; peut-être aussi en ont-ils pris l'habitude afin de ne pas choquer par un terme plus spécial l'oreille des passants, lorsqu'ils l'achètent dans le bazar ou le demandent dans les cafés.

C'est ainsi que j'ai entendu au Caire des gens demander de l'eau-de-vie aux cafetiers en leur disant : Eddini men dika (donne-moi de celle-là); le plus dévot personnage n'y trouvait rien à redire.

Le hachicn doit son action à une résine particulière, qu'un pharmacien établi en Égypte, M. Gastinel, en a extraite, et à laquelle il a donné le nom de hachichine.

Cette résine est d'une belle couleur verte, qui n'est pas due à la présence de la chlorophylle ; elle est visqueuse, le goût en est désagréable. Je ne connais rien qui s'en rapproche, on ne peut qu'en dire qu'il est *sui generis*.

Je n'ai pas à parler ici des procédés employés par M. Gastinel pour obtenir ce principe actif ; ils n'ont rien de commun avec la pratique des Orientaux.

Ces derniers font usage de la tige et des fruits du *cannabis indica;* ils attribuent néanmoins à chaque partie de la plante des propriétés différentes.

La hachich de Boukhara est le plus estimé, c'est, assure-t-on, celui qui donne les plus belles visions ; celui qui est récolté à Tunis passe pour le plus aphrodisiaque ; celui d'Égypte, celui de Perse, celui de Turquie, celui du Hedjaz et celui de Syrie ne viennent qu'après.

La plante desséchée est réduite en poussière ; cette poussière est d'un gris verdâtre, elle entre dans la composition de diverses sucreries, de quelques confitures. La plus simple est le dawamesc; pour le préparer on fait bouillir la poussière dont j'ai parlé dans une faible quantité d'eau que l'on remplace par du

beurre frais à mesure qu'elle s'évapore, on y ajoute un peu de miel, et lorsque le tout présente une consistance pâteuse et que le mélange est bien homogène, on le retire du feu. On peut alors en faire usage de suite ou le garder, sans qu'aucune altération s'y produise pendant quelques mois. La couleur du dawamesc est celle de la poussière même qui s'y trouve incorporée. On en prend d'ordinaire la grosseur d'une noisette : les amateurs en consomment quatre ou cinq fois autant dans leur journée.

L'effet se produit après un espace de temps qui, suivant la dose, varie de trois quarts d'heure à une heure et demie.

Les Indous préparent d'une façon plus ingénieuse l'extrait du hachich ; ils en placent la poussière dans un petit sachet qu'ils suspendent au-dessus d'une chaudière d'eau bouillante. La vapeur d'eau ne tarde pas à pénétrer le sachet, à en humecter, à en dissoudre le contenu.

On obtient alors, par la pression ou la torsion du sachet, un suc verdâtre qui ne tarde pas à se dessécher et qui constitue le véritable extrait du hachich.

Cette préparation est très-recherchée en Orient, ainsi que le hachich même de l'Inde, qui est connu sous le nom de bengali.

Parmi les autres préparations de hachich, quelques-unes, très-compliquées, renferment une multitude d'autres substances ; telles sont les pilules dont voici la formule :

Cannelle,	3	drachmes.
Boutons de rose,	4	—
Girofle,	2	—
Opium,	1	—
Hachich,	1	—
Safranum,	3	—

Ajouter eau de rose et sucre en quantité convenable, mêler et battre avec un jaune d'œuf, partager la masse en cinquante pillules.

Les Orientaux préconisent une autre drogue riche également en opium : c'est la thériaque, si estimée des anciens médecins, si oubliée de nos jours.

La poussière du hachich, légèrement humectée et chauffée, est mise en pains arrondis ou en bâtons cylindriques ou aplatis; la différence dans la forme des gâteaux en fait connaître la provenance.

Pour fumer le hachich, on coupe un morceau de cette pâte de la grosseur de l'ongle et on le brise en deux ou trois fragments, qu'on place dans le fourneau du boury (narguilé dans lequel la bouteille *chichéh* est remplacée par une noix de coco et le tuyau articulé, *leya*, queue, par une canne de roseau ou de tout autre bois, tel que le jasmin, le cerisier), au-dessus du toumbak et au-dessous des charbons ardents qui doivent en provoquer la combustion. Le charbon des narguilés est un produit artificiel qui résulte d'un mélange convenable de charbon réduit en poussière et de salpêtre; un peu de miel sert à lier le tout.

Le hachich se consume rapidement, active même

la combustion du toumbak ou du tabac, avec lesquels on l'a mêlé. Sa fumée est âcre, elle irrite la gorge et provoque la toux ; elle est très-abondante et très-blanche : son odeur légèrement vireuse est celle de la plante.

L'effet toxique se produit rapidement ; il commence d'ordinaire après le premier ou le second boury ; le nombre des bourys qu'un amateur peut fumer dépend entièrement de son tempérament et de son habitude. A très-haute dose, en effet, le hachich peut produire l'insensibilité, la somnolence plutôt que le sommeil ; mais je doute que des accidents graves puissent en résulter. L'usage constant en est seul très-nuisible, et plus nuisible à l'intelligence qu'au corps.

Les hachach, c'est-à-dire les amateurs de hachich, préfèrent le fumer ; ils ne le mangent que quand ils veulent cacher à ceux qui les entourent une habitude qui les rendrait l'objet de la risée publique.

Ils n'en sont pas moins faciles à reconnaître, et quant à moi, chaque fois qu'il m'arrivait de traverser les bazars du Caire et ceux de Damas, je ne manquais pas de noter pour hachach, dans mon esprit, un certain nombre de marchands. Je me basais sur ce que, dans l'habitude de la vie, le hachach est morose, rêveur, ennemi de tout mouvement, moins toutefois que l'amateur d'opium ; il est aussi moins taciturne, moins porté au silence que ce dernier. Mais, comme lui, il a les yeux baissés, à demi ouverts, il hoche la tête et la laisse retomber en avant ; lorsqu'il fume, il la redresse, lève les yeux au ciel comme en extase, enfle ses narines et en laisse échapper des uages de fumée blanchâtre.

Le café excite celui qui a pris du hachich et change la nature de son ivresse, sans toutefois en accroître sensiblement l'intensité, comme on l'a prétendu, à moins, toutefois, qu'il ne soit sucré. Le sucre est en effet un puissant auxiliaire du hachich; la limonade sans sucre combat les hallucinations; sucrée, elle cesse de les combattre.

Les véritables hachach, enfin, se nourrissent presque exclusivement de sucreries.

L'application de glace ou d'eau froide sur le sommet de la tête est le plus sûr moyen d'arrêter les effets du hachich. Je pense qu'une dose très-faible d'émétique aurait un résultat analogue. Je n'ai jamais eu l'occasion d'en faire l'expérience, mais il est évident qu'à une accélération notable de la circulation succède une congestion cérébrale, qui a pour effet de paralyser le mouvement et l'intelligence; qu'il y a d'abord divagation et délire, plus tard étourdissement et somnolence; que ce second phénomène peut, après l'ingestion d'une dose très-faible, ne pas se produire, comme après l'ingestion d'une dose très-forte se manifester de suite.

Parmi les autres effets du hachich, je signalerai l'irritation locale dont la vessie est le siége, irritation qui se révèle par un fréquent besoin d'uriner et par le priapisme. Le hachich est positivement aphrodisiaque, mais à la manière des narcotiques, et en particulier de l'opium, à la manière aussi des boissons alcooliques. Shakespeare a dit avec raison que le vin déchaînait et retenait l'amour. La durée de l'acte vénérien se trouve accrue en même temps que sa fré-

quence; c'est en partie pourquoi les Orientaux s'adonnent au hachich et à l'opium. C'est dans les lupanars, on le sait, que la populace chinoise fume ce dernier produit dans de petites pipes de métal et à des doses vraiment effrayantes.

La fumée très-âcre du hachich irrite extrêmement les bronches et la poitrine, elle doit quelquefois donner naissance à des maladies graves de ces organes.

Quelques Européens ont fait sur eux-mêmes l'expérience du hachich et en ont rendu compte; tous lui attribuent des effets plus énergiques que ne le font les Orientaux. Je ne crois pas qu'il y ait exagération de leur part, mais je pense que la constitution plus robuste, le tempérament plus sanguin des Européens est la cause à laquelle doit être rapportée cette différence notable dans l'action d'une même substance. D'ailleurs, ces observateurs, étrangers aux mœurs de l'Orient, n'ont pas pris le hachich comme le prennent les Orientaux; la résine pure, achetée dans les pharmacies, est loin d'avoir les mêmes propriétés que la poussière, les gâteaux ou le dawamesc préparés par les gens du pays avec la plante seule; il en est de cela comme des eaux minérales que la chimie analyse et recompose en vain de toutes pièces; à côté des sels ou des gaz dont elle y constate la présence, il y a des principes qui lui échappent et sans lesquels le résultat désiré ne saurait être obtenu.

De plus, les Orientaux ne prennent l'opium ou le hachich qu'après s'être placés dans des circonstances physiologiques toutes particulières, par une sorte de

préparation d'initiation, que notre manière de vivre nous détournera toujours d'imiter. La maxime d'Épicure était qu'il fallait s'abstenir pour jouir. Le jeûne est, selon les hachach, la condition essentielle du bonheur factice qu'ils se procurent; il faut s'abstenir avec soin de toute espèce de viande, manger très-peu, se nourrir exclusivement de légumes, de pâtisseries légères, de fruits bien mûrs et de sucreries; faire peu d'usage du toumbak et du tabac, ne jamais boire de l'eau-de-vie ni du vin; il est évident qu'un tel régime a pour but d'accroître les effets du hachich sur le système nerveux et de rendre en même temps plus rare la congestion du cerveau, qui se produit surtout après un repas copieux, composé d'aliments indigestes ou très-azotés, après l'abus des boissons alcooliques, de l'eau-de-vie, du vin, de la bière.

Lorsque les hachach veulent se donner ce qu'ils appellent une grande fête, ils s'y préparent plusieurs jours à l'avance par l'abstinence, le jeûne et des doses progressives de hachich. Le jour qu'ils ont fixé d'avance étant arrivé, ils se lèvent de bonne heure, fument jusqu'à midi plusieurs bourys très-chargés, mangent quelques sucreries, prennent beaucoup de café, recommencent à fumer et se livrent au plaisir.

Ils ont eu soin de se retirer au fond de leur harem, de défendre qu'on les troublât, d'écarter d'eux tous les soucis. Souvent ils passent ainsi deux et trois jours à entendre la musique, à contempler la danse des almés ou de leurs esclaves; les visions les plus délicieuses se succèdent dans leur esprit, le moindre objet qui frappe leurs regards donne naissance aux plus

entraînantes illusions, aux rêves les plus beaux; leur ravissement devient de l'extase, puis de la somnolence. Après un sommeil de quelques heures, la raison reprend le dessus : il reste seulement un peu de lassitude et quelquefois de mal de tête.

Les réunions des bektachis n'ont pas d'autre but que la consommation du hachich; c'est leur culte comme c'était peut-être celui des serviteurs du fameux cheikh El Djebel, contemporain de saint Louis.

Les gens du peuple fument le hachich dans les cafés particuliers, appelés mehchach; ces cafés ont été fermés par la police dans beaucoup de contrées musulmanes. La culture du *cannabis indica* est même défendue en Égypte, ainsi que la vente de ses produits; malheureusement il est difficile au gouvernement le plus énergique de détruire d'un seul coup un abus consacré par des siècles; aussi les Égyptiens n'abandonnent-ils pas leur abrutissante coutume.

La folie et l'imbécillité sont la suite ordinaire de l'emploi du hachich. On en goûte d'abord par curiosité, puis l'on se laisse entraîner à en faire fréquemment usage, se promettant toujours de cesser à temps. Le vice cependant finit par dominer l'homme qui devient incapable de s'en affranchir : aux hallucinations succède la folie, l'idée fixe. Il y a peu d'années encore que dans le mouristan du Caire on voyait deux fous que l'abus du hachich en avait amenés là, et dont l'un se croyait le prophète et l'autre croyait être Dieu lui-même; il en résultait les scènes les plus ridicules, parce que dès que le premier, s'adressant à la foule qui venait le visiter, s'écriait : Je suis le pro-

phète, c'est Dieu qui m'a envoyé vers vous, l'autre ne manquait pas de l'interrompre et de dire avec le plus grand flegme : Cet homme est un imposteur, car c'est moi qui suis Dieu, et je ne l'ai nullement envoyé. Il est à remarquer, en effet, que le *cannabis indica* imprime précisément à ceux qui en font un usage habituel les tendances que je viens d'indiquer; ces esprits malades, partant d'une idée absurde, n'en déduisent pas trop mal les conséquences et arrivent à une sorte de système philosophique ou religieux; religieux surtout, car c'est une des propriétés les plus constantes du hachich que d'inspirer une foi vive et un ardent enthousiasme; la plupart des hachach cherchent même à convertir les autres à leurs théories; voyant qu'en général ils n'y parviennent pas, ils engagent ceux qui les approchent à prendre du hachich, fermement convaincus que dès qu'ils en auront pris, ils n'hésiteront plus à admettre la nouvelle doctrine.

Pour montrer d'ailleurs combien les idées des hachach sont généralement absolues et concrètes, j'esquisserai en peu de mots la religion à laquelle l'un d'entre eux se flattait de me convertir.

Dans tout ce qui existe, disait-il, il y a deux pôles : les pôles de l'homme sont un nerf situé au sommet du crâne, par lequel il se met en communication avec le soleil divin, c'est le pôle spirituel; les organes de la génération, par lesquels il se met en rapport avec la matière, c'est le pôle charnel.

Le rapprochement de ces deux pôles a lieu par l'amour, qui réside dans le cœur.

Le rapprochement des pôles est la loi du monde; c'est ainsi que l'occident, principe mâle et créateur, doit, comme pôle, se rapprocher de l'orient, principe femelle, qui forme le deuxième pôle de l'humanité.

Ce rapprochement aura lieu par un peuple placé entre l'orient et l'occident, c'est-à-dire entre les deux pôles. De ce rapprochement résultera nécessairement une race de géants, de dieux même, sur lesquels la mort n'aura plus de prise.

Ce rapprochement s'effectuera très-prochainement, car le prophète destiné à l'accomplir (celui auquel appartiennent ces idées) vient de paraître.

Il a fait une découverte qui change entièrement la face du monde, et que les hachach les plus avancés n'avaient point encore fait connaître. Peut-être soupçonnaient-ils ces immortelles vérités; mais dominés par l'esprit étroit d'un despotisme jaloux, ils se gardèrent bien de les révéler aux hommes, qu'ils eussent ainsi élevés à leur divine hauteur. Le prophète actuel, sincèrement démocrate, veut annoncer sa découverte au monde entier; il ne peut le tromper, car lui-même ayant contemplé de ses yeux la lumière éternelle, est infaillible, et ce serait un crime devant lequel recule son esprit, que d'inspirer pour un instant une si magnifique illusion à l'humanité et de l'abandonner ensuite aux tortures de son désespoir. Il a découvert donc que, de même que dans la nature minérale le diamant reflète le soleil matériel, de même que l'iode reflète sur la plaque l'image tracée par ce soleil, le hachich, attei-

gnant le cerveau de l'homme, forme de son âme un miroir dans lequel le soleil divin se reflète en entier.

Dès lors, par le rapprochement des pôles, l'homme, entièrement possédé du double amour de la vérité et du plaisir, rajeunit sans cesse et voit la mort s'évanouir. Car la mort, ce cauchemar pénible des premiers âges, a complétement disparu; l'homme est réellement immortel, et dans des milliers d'années, son corps n'aura subi d'autres changements que de devenir plus jeune et plus beau.

L'homme se rajeunit surtout par l'amour, parce que tout ce qu'il y a de beau et de bon dans le monde procède toujours du rapprochement des pôles.

Le hachich est le feu ravi au ciel par Pygmalion; c'est le fruit mangé par Ève, la manne de Moïse, l'eau vive dont Jésus parle à la Samaritaine, la source où Mohammed a puisé toutes ses inspirations. Le nouveau prophète me faisait remarquer, quant à ce dernier, que le Coran est presque entièrement écrit en prose rimée, caractère qui révèle, selon lui, l'influence du hachich. Les notes fort longues rédigées par le nouveau prophète sont écrites de même, la rime lui vient naturellement; ainsi, faisant l'éloge d'un homme de lettres fort connu, il lui accorde l'intelligence la plus sûre, l'expérience la plus mûre, la conscience la plus pure, etc. Ces notes, dont j'ai surtout extrait ce qui précède, sont une série de divagations, de répétitions, parmi lesquelles il est assez difficile de retrouver l'idée fondamentale dont elles sont le développement; on reconnaît dans quelques phrases, dans le choix de quelques mots, le cachet d'une intelligence

élevée et d'une instruction solide ; d'autres passages présentent le style le plus étrange, et un grand nombre sont incompréhensibles et n'ont probablement aucun sens.

Si je m'étais borné à en lire une page ou à entendre quelques oracles isolés de l'auteur, il m'eût été impossible de supposer qu'il y eût là un corps de doctrine ; je suis bien aise d'avoir été jusqu'au bout, parce que cette observation me paraît intéressante. J'admettrais volontiers, quant à moi, que quelques prophètes n'aient puisé leurs inspirations que dans le hachich ; l'illusion peut provenir d'ailleurs d'une foule d'autres causes. Je ferai observer seulement que le hachich donne, comme la folie commune à ses adeptes, tout ce qui constitue les prophètes, une foi inébranlable, un vif enthousiasme, un prosélytisme ardent. Mais pour que sous cette influence un prophète surgisse, deux conditions sont indispensables : il faut que l'homme qui prétend l'être ait une puissante intelligence, une volonté ferme, une parole éloquente, que le hachich énerve peu d'abord, tout en y ajoutant plus de chaleur ; il faut enfin qu'il ne pousse pas trop loin l'usage du hachich, car il y a trois degrés que le hachach parcourt en général : l'hallucination, que connaît celui qui n'en prend que par hasard ; l'illusion, qui suppose déjà un long usage ; enfin la folie sombre ou furieuse, le délire, la manie, l'érotisme et l'imbécillité, qui forment le dernier degré.

Je crois, pour moi, que tout homme intelligent et hardi, déjà un peu mystique, s'il s'arrête au deuxième degré, se croira prophète, cherchera à le persuader

aux autres, et ne manquera pas d'y réussir, pour peu qu'il ait affaire à des imbéciles.

Les Turcs sont plus adonnés à l'opium et les Arabes au hachich ; l'opium est la plus dangereuse de ces deux substances ; c'est aussi, assure-t-on, celle qui produit les hallucinations les plus caractérisées, les visions les plus claires, les illusions les plus complètes. Il est impossible d'y faire renoncer ses adeptes : leur économie s'y est habituée, habitude fatale qui les mène lentement au tombeau, mais qu'ils ne peuvent abandonner, sous peine d'éprouver les plus redoutables angoisses, de tomber dans le marasme le plus affreux. J'ai vu à Soaken un charpentier mangeur d'opium qui depuis quelques jours en manquait, le marché de Soaken étant momentanément dépourvu de cette denrée. Dès qu'il eut connaissance de mon arrivée, il vint chez moi et me supplia de lui donner de l'opium ; j'en avais peu et ne le destinais, bien entendu, qu'à la médication de ma troupe ; je refusai donc catégoriquement de satisfaire à sa demande et, la trouvant déplacée, je fis jeter le solliciteur à la porte. Je fus fort étonné lorsque je sortis de le voir étendu sur le sol, à quelques pas de la maison que j'occupais ; je le fis lever et l'engageai à rentrer chez lui ; il me déclara qu'il n'en ferait rien, qu'il attendait de moi son salut, et se laisserait mourir à ma porte si je refusais de le secourir. Je m'abstins de répondre et continuai ma promenade. Le lendemain, à la même heure, il n'avait pas encore changé de place. Ayant été faire une visite au gouverneur, je lui racontai le fait et lui demandai un conseil. « Si tu as d

l'opium, me répondit-il, tu accompliras vraiment un acte de charité en en donnant à ce malheureux : voilà plus de huit jours que cet homme, qui auparavant montrait de l'intelligence et de l'activité, a renoncé à tout travail, passe sans se mouvoir le jour et la nuit sur la place publique, ne prend cependant aucun sommeil et refuse toute nourriture. »

En rentrant chez moi j'envoyai, en conséquence de ce que m'avait dit le gouverneur, une cinquantaine de grains d'opium au charpentier ; il vint m'exprimer sa reconnaissance en se jetant à mes pieds; avant la nuit cependant, il avait tout consommé. Ce soir-là et le lendemain, il mangea un peu, se promena, causa avec mes domestiques, les mena voir les barques qu'il construisait, y travailla même devant eux; mais au bout d'une quarantaine d'heures il était retombé dans son premier état, et comme je ne lui donnai plus d'opium, je n'eus pas l'occasion de l'en voir sortir de nouveau.

Le cat yemeni est d'une autre nature : c'est un excitant général dont les effets doivent avoir quelque analogie avec ceux du café; ce cat est un arbuste que quelques voyageurs ont identifié avec le *celastrus edulis;* je ne l'ai pas eu sous les yeux. Les gens de l'Yemen, les riches surtout, en mangent les jeunes pousses : une douce quiétude, un grand bien-être, la perte du sommeil sans aucune fatigue, en sont les effets constants. C'est une denrée rare, très-recherchée et très-chère; beaucoup d'amateurs en consomment pour plus de 5 francs par jour ; on ne la trouve probablement que dans l'Yemen. Je

l'ai cherchée en vain, même à Djedda. Les droguistes de cette ville n'ont pu me montrer que le cat hindi (cachou), qui, à ce que je crois, diffère entièrement du cat yemeni, dont j'aurais été fort désireux de faire l'épreuve.

J'ajouterai, comme correctif de tout ce que je viens de dire, que les gens qui, pour s'enivrer, font usage des boissons alcooliques, de l'opium et surtout du hachich, sont en Orient l'objet du mépris général; l'appellation de hachach est regardée comme une injure : aussi n'y a-t-il que le bas peuple qui ose publiquement fumer le hachich; de plus, à moins que le hachach n'occupe un rang très-élevé, ceux qui le fréquentaient, ses amis dont il a méconnu les conseils, ne tardent pas à s'éloigner de lui; devenu incapable d'administrer sa fortune, il ne tarde pas à la compromettre ou à la perdre; dans la rue, il devient le jouet de la populace; aussi bientôt n'ose-t-il plus sortir; mais sa famille elle-même ne ressent pour lui que du dégoût : sa femme, ses enfants, qui malade l'eussent veillé pendant des mois entiers, ne trouvent plus que des paroles dures, des reproches cruels pour cette infirmité volontaire, dont le honteux spectacle leur est offert sans cesse, et qui les livre eux-même à la risée du voisinage. Poursuivi de la sorte par la juste rigueur de l'opinion publique, abandonné de ses amis et de sa famille, n'obtenant plus même de ses serviteurs et de ses esclaves l'empressement et le respect qu'ils lui témoignaient jadis, le hachach se renferme en lui-même, et sa folie prend un caractère tout particulier de misanthropie et d'amer-

tume qui, comme on le voit, ne saurait, dans ce cas, être attribué à l'action pure et simple du hachich, mais que l'on peut regarder comme le juste châtiment d'une dégradation volontaire et d'un suicide obstiné.

V.

CAUSES DE LA BARBARIE DES AFRICAINS.

Peu de développement des côtes africaines. — Barrière opposée par le Désert. — Action de l'islamisme.

Il suffit de jeter les yeux sur une carte d'Afrique pour comprendre les causes de la barbarie dans laquelle a toujours été plongée cette partie du monde.

L'humanité, comme le monde purement matériel, obéit à des lois immuables; partout les mêmes effets engendrent les mêmes causes : de là des principes certains que le génie découvre et dont il sait tirer parti.

Strabon, le premier, remarqua que plus les côtes d'un pays sont découpées, plus il possède de puissance de civilisation : il appliqua ce principe à l'Europe et à la Grèce. De nos jours, la comparaison subsisterait encore entre l'Angleterre et l'Europe continentale, entre l'Europe occidentale et l'Europe orientale, entre les trois péninsules méditerra-

néennes et la région de l'Afrique qui leur est opposée (1).

Le principe de Strabon est vrai, mais si le découpement des côtes est une cause de civilisation, ce n'en est cependant qu'une cause très-secondaire, comme le prouverait au besoin la barbarie et l'abjection actuelle de la Grèce. La cause réelle et absolue du progrès intellectuel et matériel de chaque peuple est dans la facilité, la fréquence et la multiplicité de ses relations avec le reste de l'humanité.

Plus un peuple vivra séparé des autres peuples, soit qu'il ferme ses portes comme le Japonais, soit qu'il se renferme en lui-même comme le Turc, plus il sera barbare et plus son existence sera misérable.

Dans les relations de peuple à peuple, en effet, il n'y a pas seulement échange de marchandises, il y a aussi échange d'idées; à côté de l'avantage matériel il y a un avantage moral. Le contact efface les aspérités, les préjugés locaux sont oubliés, le sauvage admire et veut imiter l'homme civilisé. Les découvertes se répandent; soumises à un plus grand nombre d'intelligences, elles reçoivent plus de perfectionnements, plus d'applications.

Supposons la patrie de Guttemberg entourée des murailles de la Chine, et l'Espagne fermée aux étrangers, nous ne connaîtrions peut-être encore ni l'imprimerie, qui n'eût fait que peu de progrès, ni la

(1) J'ai entendu développer à la Sorbonne l'idée de Strabon, par un géographe éminent, M. Guigniaut. Je cherche à éviter ici tout plagiat en examinant, à l'aide de quelques données différentes et avec assez de détails, les causes de la barbarie de l'Afrique en particulier.

découverte de l'Amérique, dont les résultats eussent été bien moindres.

Plus un peuple est nombreux moins il perd en s'isolant des autres.

C'est ainsi que l'isolement d'une nation de 300 millions d'âmes, telle que la nation chinoise, n'exclut pas tout progrès.

Un peuple peut être séparé des autres par des obstacles naturels :

La mer, s'il ne sait pas la franchir;

Le désert;

Des montagnes élevées, des lacs, des fleuves.

Par des obstacles qu'il a créés lui-même :

L'exclusion des étrangers et la défense d'émigrer ou de quitter le pays;

L'état de guerre perpétuelle avec ses voisins immédiats;

Le fanatisme religieux, qui fait considérer les étrangers comme des impies et des scélérats.

Je l'ai déjà dit, et je ne crains pas de le répéter encore, la guerre, l'invasion, la conquête, contact forcé et violent des peuples, amène quelquefois la civilisation; mais cela ne saurait avoir lieu que lorsque le peuple conquérant est le plus civilisé des deux.

Maintenant que les principes sont posés, examinons attentivement l'Afrique.

Nous reconnaîtrons d'abord que les côtes de cette partie du monde coïncidant presque avec un petit nombre de lignes droites, sont aussi peu découpées que possible; comparant sous ce rapport l'Afrique à

la partie du monde que nous habitons, nous trouverons que l'Europe présente une lieue de côtes par 37 milles carrés (de 15 au degré), et que l'Afrique n'offre une lieue de côtes que par 150 milles carrés.

Remarquons de plus que si le développement des côtes favorise le commerce, cet avantage est dû surtout au grand nombre et à l'excellence des ports qui, généralement, accompagnent une telle distribution des terres. La Grèce a ses golfes, l'Angleterre ses estuaires, une côte en ligne droite ne présente que de dangereux mouillages, surtout si les vents dominants battent précisément cette côte. Ce dernier cas est en particulier celui de la côte africaine de la Méditerranée : presque toute l'année elle est balayée par les vents du nord. Le Maroc n'a pas de ports, l'Algérie n'en a pas davantage, la rade de Tunis n'est pas sûre en hiver, le golfe de la Syrte est redouté des marins, Tripoli et Benghazy n'ont pas de port, les navires y sont toujours en danger. La baie de Bomba offre un bon mouillage, mais on n'y trouve à faire que de l'eau saumâtre. Le port d'Alexandrie n'a rien de merveilleux, et l'entrée n'en est pas facile. Enfin, la côte africaine de la mer Rouge n'offre pas de bons abris et n'est pas saine, bordée qu'elle est de récifs de corail; et la côte occidentale, depuis Tanger jusqu'au Sénégal, moins bien pourvue, est plus dangereuse encore lorsque règnent les vents de N.-O. et d'O.

Je ne veux parler ici que de la portion de l'Afrique située au nord de l'équateur, mais si je voulais en examiner les autres côtes, le résultat de cette étude ne serait guère plus favorable.

L'Africain n'était donc pas destiné à être marin et ne l'est pas devenu, quoique des étrangers établis à Carthage ou à Alger aient pu quelquefois rendre puissantes ou redoutables les flottes africaines : c'était une activité, une prospérité artificielles. On trouve quelquefois de beaux navires dans de mauvais ports, mais ces navires ne les choisissent pas. On ne relâche à la Réunion que parce qu'on n'est pas maître de Maurice et qu'il faut relâcher quelque part.

Si l'Africain ne hasardait pas de courses lointaines, les étrangers n'en fréquentaient pas davantage ses côtes ; ils s'en méfiaient, au contraire, et s'en tenaient éloignés de peur de se perdre. Dès lors peu de relations maritimes entre l'Afrique et l'Europe.

Ces relations, d'ailleurs, eussent-elles été florissantes, n'eussent intéressé que les populations du littoral. elles seules se fussent trouvées en rapport avec les étrangers. Cela n'a-t-il pas lieu, même en Europe, où les populations agricoles, établies à quelques lieues de la mer seulement, diffèrent, sous tant de rapports, des gens de la côte, toujours plus éclairés, plus intelligents, plus hardis ?

Mais, en Afrique, le désert, une zone de plus de trois cents lieues, à peine parcourue par quelques nomades, sépare la population du littoral de celle de l'intérieur. Dès lors peu de relations suivies, quelques rares caravanes peuvent seules unir le Soudan au Rif; elles sont exposées à toutes les intempéries d'un climat excessif, au manque d'eau, aux brigandages des nomades sûrs de l'impunité. Que d'obstacles à vaincre et comment les faire disparaître?

Les frontières des États, a dit Napoléon, sont, ou de grands fleuves, ou des chaînes de montagnes, ou des déserts. De tous ces obstacles, qui s'opposent à la marche d'une armée, le plus difficile à franchir, c'est le désert; les montagnes viennent ensuite, et les larges fleuves n'ont que le troisième rang. (Maximes de guerre de Napoléon.)

Ce désert a été le rempart de l'indépendance des Soudaniens à toutes les époques. Sans lui, les armées romaines eussent peut-être porté à la fois aux noirs le joug pesant de Rome et sa brillante civilisation.

Les noirs ne sont pas assurément aussi progressibles que nous, mais si c'est à la conquête romaine de notre pays que nous devons les premières sources de notre civilisation et de notre puissance, on peut admettre que, placés à la même école, les noirs du Soudan seraient moins barbares qu'ils ne le sont. La seule immigration, le seul établissement militaire dont leur pays ait gardé le souvenir, c'est l'immigration arabe, la conquête musulmane. L'immigration arabe dont j'aurai l'occasion de reparler, n'a pas envahi seulement le nord de la région déserte et les rivages de la Méditerranée; elle s'est établie encore sur une seconde zone plus méridionale, limitrophe du désert et du Soudan, refoulant ainsi, en les pressant de deux côtés à la fois, les populations berbères dans la Kabylie, dans le Sahara, dans le désert de Lybie.

Mais si, dans le nord de l'Afrique, c'est à l'invasion arabe qu'est dû le triomphe de l'islamisme, rien ne prouve qu'il en soit de même pour le Soudan; il y a même lieu de croire que l'établissement de la race

arabe y a précédé cette grande révolution religieuse, qui ne saurait dès lors être attribuée qu'à l'apostolat (riçalet) et à quelques guerres religieuses, entreprises par une partie des peuples noirs eux-mêmes contre ceux de leurs voisins que l'apostolat avait été impuissant à convertir.

Les résultats de cette révolution ne sont pas à dédaigner; elle a diminué l'isolement des races noires les plus éducables, elle les a fait entrer dans la grande famille musulmane, a appelé à la Mecque leurs pèlerins et leurs caravanes, au Caire, à Tunis, à Alger, au Maroc leur jeunesse studieuse et dévote. Des relations de bon voisinage n'ont pas tardé à s'établir avec les régions du Gharb, la régence de Tripoli, l'Égypte, et le commerce n'a pu qu'y gagner. Le Soudan a même pu recevoir ainsi de seconde main les denrées de l'Europe et s'éclairer d'un reflet affaibli de sa civilisation.

L'islamisme a donc été pour le Soudan un puissant instrument de progrès, en même temps qu'il en adoucissait les mœurs, et nous devons convenir que si ses peuples eussent, au lieu de la religion musulmane, embrassé la religion chrétienne, le blocus dans lequel leurs voisins musulmans n'eussent pas manqué de les tenir, les eût maintenus dans une barbarie complète.

On sera d'autant moins étonné dès lors de me voir partager les populations soudaniennes en deux classes : celle des noirs musulmans, celle des noirs infidèles. Une différence physiologique notable correspond à cette différence religieuse; peut-être est-elle un effet

du climat particulier sous lequel vit chacune de ces deux classes, peut-être est-ce la trace de la diversité de leur origine; mais, peut-être aussi, pourrait-on y voir une preuve de l'influence du progrès intellectuel sur le développement de la beauté physique chez l'homme; comme exemple de ce fait, je citerai les noirs créoles : nés dans nos colonies de parents africains, ils sont supérieurs à ceux-ci par le développement de leur cerveau et celui de leur intelligence; leurs formes se rapprochent plus des nôtres : ils présentent la transition de l'Africain au mulâtre.

J'ajouterai que l'islamisme paraît ne s'être introduit qu'assez récemment dans l'intérieur de l'Afrique. Ce n'est que depuis le règne du sultan Salehh que le Waday a embrassé cette religion (1). Il semble de plus que l'islamisme et la civilisation aient à la fois pénétré dans le Soudan et par l'est, et surtout par l'ouest. C'est ainsi que, suivant l'intéressante observation de M. Fresnel, l'alphabet arabe régulier est usité dans la partie orientale du Soudan, tandis que l'on ne connaît, dans la partie occidentale et moyenne de cette même région, que l'alphabet vicieux du Gharb, employé par nos Algériens, et qui diffère du premier par la figure de quelques lettres, telles que le fé et le qaf.

---

(1) Voir le voyage au Waday du cheikh Mohammed et Tounsy, traduit par M. Perron.

PLANCHE V.

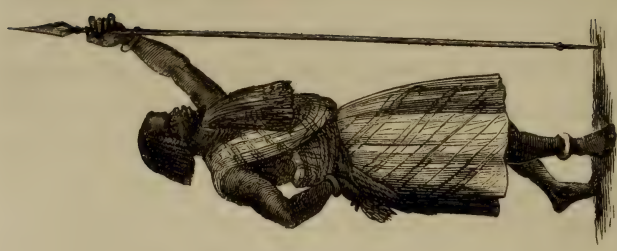

Fig. 3. — Sakalava (Madagascar).

Fig. 2. — Coreychite (Hedjaz).

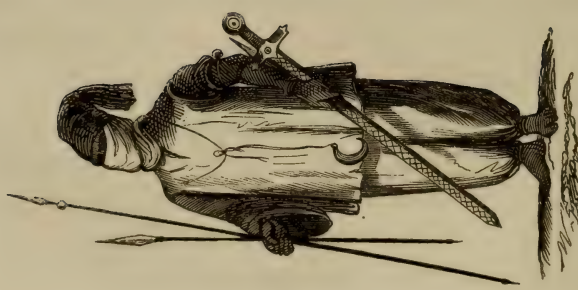

Fig. 1. — Touareg (Sahara).

EXPLICATION DE LA PLANCHE V.

Figure 1. — TOUAREG (Sahara) :

Son visage est voilé ; il est vêtu d'un caleçon, d'une chemise de coton et d'une sorte de blouse de cuir ; il porte à la main ses armes habituelles.

Figure 2. — COREYCHITE (Hedjaz) :

Il est coiffé d'une coufieh que retient sur sa tête un hégaz, sorte de diadème en bois orné de morceaux de nacre ; il porte à sa ceinture un coutelas (djembeah).

Figure 3. — SAKALAVA (Madagascar) :

Ses cheveux sont tressés ; un pagne est jeté sur ses épaules ; un autre entoure ses reins et couvre ses cuisses.

LIVRE TROISIÈME.

LES ARABES.

I.

PORTRAIT DES ARABES.

Races des pasteurs. — Migrations. — Langage. — Langage mimique. — Physiologie.

On a distingué dans la population africaine deux éléments principaux : l'un aborigène, l'autre introduit postérieurement par l'immigration ou la conquête.

Quels sont les peuples que nous qualifierons d'aborigènes, et quelle signification donnerons-nous à ce titre? Telle est la première question à laquelle il me faut répondre.

Je ne sais, en vérité, s'il y a quelque part des aborigènes; l'humanité est trop ancienne sur la terre et l'histoire de ses premiers pas est trop peu connue pour qu'on puisse affirmer qu'un seul peuple occupe encore, de nos jours, la partie du monde qui fut le

théâtre de sa création. Certaines races, cependant, caractérisent certains continents, on ne les trouve que là ; tels sont les Australiens, chétifs, velus, stupides ; les nègres du Soudan équatorial, aux cheveux crépus, au museau proéminent, aux membres grêles. Nous pouvons donc, jusqu'à preuve du contraire, les regarder comme réellement aborigènes.

Mais nous aurions tort d'étendre cette appellation à des peuples dont le type est moins marqué. Il ne suffit pas que la trace de leur origine nous échappe pour que nous admettions qu'ils ont toujours habité les mêmes lieux.

Pour moi donc, il n'y a d'aborigènes en Afrique que les noirs. Je les divise en deux classes que j'examinerai successivement, à savoir :

Les noirs éducables, presque tous musulmans ; ils vivent au nord du 10e degré de latitude.

Les noirs grossiers, les véritables nègres, presque tous idolâtres ou fétichistes ; ils vivent au sud du 10e degré de latitude.

Parmi les autres habitants de l'Afrique septentrionale, je distinguerai encore ceux dont l'origine est inconnue et ceux dont l'apparition plus récente est du domaine de l'histoire :

Les premiers sont les peuples berbères ;

Les seconds, diverses fractions du peuple arabe.

Je laisse de côté les races presque éteintes ou peu nombreuses, qui se distinguent encore par leurs mœurs et leur théorie religieuse, de celles dont elles subissent la prépondérance.

Tels seraient les Coptes d'Égypte, les Juifs, laissés

dans le même pays par Moïse et qu'on y qualifie de Faraouni (partisans de Pharaon). Les Grecs, établis sur les rives du Nil avant la conquête musulmane, les Ghadjar, appelés en Europe Bohémiens, Tsiganes, Zingari, Gitanos, Gypsies, et dont l'origine est évidemment indienne.

On appelle en Égypte les Nubiens Berberi (pluriel Barabra).

En Algérie, on appelle Berbers une race différente de la race arabe et qui parle une autre langue.

La similitude de leur nom ne suffit pas à démontrer que ces peuples soient sortis d'une même souche; bien mieux, si le nom de Berber est celui qu'on leur impose; s'ils se sont accoutumés à l'entendre et même à le répéter, ce n'est pourtant pas celui qu'ils se donnent à eux-mêmes. Les Nubiens s'appellent Kennous et Nouba (*Nobatæ*); les Égyptiens les appellent Berberi (natifs de Berber), parce que leur capitale porte ce dernier nom, et quant aux Berbers d'Algérie ils s'appellent Chilouhh ou Amazigh, c'est-à-dire hommes libres.

Dans le second cas, le mot de berber pourrait bien n'être qu'un emprunt fait au langage de l'antiquité. Les Égyptiens qualifiaient de barbares ceux qui ne parlaient pas leur langue, les Grecs adoptèrent cette expression et les Romains en firent également usage par la suite.

L'étude comparée des langues parlées en Afrique pourra seule jeter quelque lumière sur les questions ethnographiques; c'est ainsi que déjà les travaux de Venture de Paradis et de M. Delaporte nous ont fait

connaître la langue des populations de l'Atlas, et celle des familles berbères qui occupent une partie de l'empire du Maroc et que la conformité assez grande de leurs vocabulaires a fait rapprocher les Touaregs des Amazigh. D'après trois ou quatre mots, seuls débris arrivés jusqu'à nous de la langue des Guanches et qui nous ont été conservés par un auteur espagnol, on a lieu de supposer que le peuple des Canaries, peut-être celui de l'Atlantide, appartenait à la même famille.

Des doutes se sont élevés enfin sur l'origine arabe des Zénaga du Sénégal, tribu qui a donné son nom au fleuve et qui peut-être en a jadis gagné les bords pour échapper aux envahisseurs des premiers siècles de l'hégire; ce n'est toutefois là qu'une hypothèse récente et à laquelle il ne faut pas accorder trop de confiance.

La langue parlée dans les oasis de Siwah et d'Audjela se rapproche beaucoup de celle des Berbers d'Algérie; peut-être cependant cela ne doit-il être attribué qu'à des relations fréquentes avec ce peuple ou les Touaregs.

La langue des Tibous a besoin d'être mieux étudiée pour fournir la preuve d'une parenté entre ce peuple et les Berbers.

La langue parlée à Dongola, celle des Nouba du Cordofan, diffèrent entièrement de l'Amazigh.

La langue des pasteurs Bychara est mal connue. La plupart des auteurs attribuent aux Bychara l'usage de la langue nubienne; ils la savent tous, mais il reste à savoir s'ils n'en parlent pas une autre lorsqu'ils sont entre eux.

Chehad-ed-din, de son côté, raconte qu'à l'époque de la conquête de l'Égypte, par Amrou, des nomades Nubiens (probablement les Bychara) envoyèrent aux vainqueurs des députés et qu'on apprit d'eux qu'ils se disaient fils de Mazig, interprétation fautive peut-être du mot Amazigh.

Vater dit que leur langue ressemble à celle des Hadareb de Soaken.

Le mot Bychara, du reste, paraît emprunté à la langue arabe. En arabe, bachara signifie : il a annoncé, prophétisé, évangélisé.

Le mot becher signifie encore homme.

C'est ainsi qu'Adam est surnommé Abou-el-Becher, le père des hommes.

Il en est de même du nom de quelques subdivisions bychariennes; ceux d'Amer, d'Omran, etc., sont des noms arabes.

Je ne parlerai pas de la manière de vivre des Bychara, car si elle diffère de celle des Nubiens, la manière de vivre des Touaregs ne diffère pas moins de celle des Kabyles; mais les relations établies depuis la plus haute antiquité entre l'Yémen, l'Abyssinie et la côte de Soaken, les continuelles migrations des peuples de la péninsule en Afrique permettraient de croire qu'à une époque très-reculée, les Bychara, suivant la même route, ont passé de l'Hadramaout dans le Belad-et-Taka, qu'ils habitent aujourd'hui. Nous verrons tout à l'heure des exemples plus récents et assez nombreux de ces migrations, que la mer Rouge n'arrête pas mieux de ce côté qu'elle n'a arrêté plus au nord la retraite du

peuple israélite fuyant la servitude des pharaons.

Les Bychara ont d'ailleurs les mêmes mœurs et les mêmes usages que les pasteurs arabes, plus récemment établis dans le Sennar et le Cordofan. Une même vie nomade, dans les mêmes solitudes, devait sans doute amener ce résultat; mais ici la similitude est telle qu'on ne peut apprendre qu'en interrogeant ses guides si les campements que l'on traverse sont habités par les Bychara ou par les enfants d'Abou-Zett.

Quoi qu'il en soit de cette question, si l'on en excepte quelques Berbères, perdus au milieu des populations arabes du Maroc et de l'Algérie, et les habitants d'un petit nombre d'oasis, les peuples dont nous venons de parler sont pasteurs et occupent presque toute l'étendue de cette zone privée de pluies, aride, déserte, sablonneuse ou pierreuse, dont j'ai eu déjà occasion de parler.

Ce sont, entre nos possessions, le Fezzan et Temboctou, les Touareg, peuple plein d'énergie et d'audace, adonné à la guerre et au brigandage. Entre le Fezzan, les oasis d'Audjela, Dakhileh Khardjeh et la région occupée au nord du Waday et du Darfour par des pasteurs arabes; les Tibous, race plus bronzée que les Touareg ou même entièrement noire, peu intelligente, peu guerrière, très-misérable et en conséquence, d'après l'usage du désert, très-adonnée au vol.

A l'est, enfin, du Nil, entre ce fleuve et la mer Rouge, entre le territoire des Ababdéh et l'Abyssinie, les Bychara. Je tracerai le portrait de ces derniers en parlant des Arabes du Soudan, dont ils ne diffèrent en rien.

Les Touareg, les Tibous, occupant la zone aride

presque tout entière, séparent l'une de l'autre deux fractions de la race arabe; deux grands systèmes de migration parfaitement distincts : au nord de la région qu'ils occupent, s'étendent de l'Océan atlantique au golfe de Suez, les pasteurs arabes dont les ancêtres, soldats des premiers khalifes, furent conduits là par l'enthousiasme religieux et guerrier qui signala le premier siècle de l'hégire; tandis qu'au sud de cette même région s'échelonnent sur les frontières septentrionales des grands États musulmans, depuis les rives du Sénégal jusqu'à celles du Nil bleu, d'autres Arabes, qui se distinguent eux-mêmes des premiers par la qualification générique d'Arab-abou-Zett.

D'après la tradition universellement admise dans les pays que j'ai parcourus, à une époque postérieure à l'islamisme, et tandis peut-être qu'Amour s'emparait d'Alexandrie, une ou plusieurs tribus quittèrent l'Yémen sous la conduite d'Abou-Zett (le héros de cette histoire merveilleuse, qui fait, avec celles d'Antar et d'Abou-Seif, les délices des Orientaux); ayant traversé la mer Rouge en un point inconnu, probablement au Bab-el-Mandeb, et suivi une route dont la trace semble être perdue, ils arrivèrent sur les bords du fleuve Blanc; les eaux de ce fleuve étaient basses, ils le passèrent à un gué qui porte encore le nom de gué d'Abou-Zett (Maadiat-Abou-Zett) (1).

---

(1) On l'appelle aussi *gué de la Chèvre*, parce que, dit-on, Abou-Zett, tirant par l'oreille une de ses chèvres, le passa le premier, afin d'entraîner par l'exemple les hommes et les animaux qui le suivaient.

C'est de là qu'ils se répandirent dans tout le Soudan. Les Arabes du Sénégal, du Bornou, du Waday, du Darfour, les Oulad-Rachid et les Salamat, les Rezegat et les Beni-Elba, les Chouâa, les Oulad-Omar et les Trarzas, par exemple, n'auraient pas d'autre origine.

Enfin, ceux d'entre les compagnons d'Abou-Zett qui s'établirent dans le Cordofan, ont formé les tribus suivantes :

Les Kubabich (singulier Kubbachi), littéralement les pasteurs de moutons; c'est la tribu la plus importante du Cordofan. Elle comprend plus de vingt ferkah, dont la plus considérable, en Nourab, a pour cheikh actuel Fadharalla-Ouad (Oulad) Salem, qui commande à toute la tribu (1).

Les Kubabich occupent tout le pays situé entre Dongolah et Lobéid; ils conduisent les caravanes et louent leurs chameaux aux Gellabs, pour le transport de l'ivoire, du tamarin, et surtout de la gomme.

Ils paissent des chameaux, des moutons ordinaires et des medjigri ou moutons à poil du Fezzan, et deux espèces de chèvres.

Les Hassanié, qui sont très-pauvres; ils campent au sud de Khartoum ainsi que les Hussénié.

Les Béni-Djerar (2), tribu puissante, dont la plus

---

(1) Ce sont les Nourab-a-Tor-el-Khadra, les Ghalayan, les Ataouia, les Kebeychab, les Barara, les Gheiat, les Amer, les Oulad-Oqba, les Oulad-Matto, les Suradjab, les Chenabla, les Fazala, les Raouâli, les Sawalma, les Ghazaia, les Hedouza, les Refaia, les Debaïna, les Oulad-Abrouf et les Aourab, dont quelques-uns sont cultivateurs.

(2) Ferkahs. Les Ijelli, cheikh *Nibawi*, qui commande à toute

grande partie habite le Darfour. Ils sont guerriers et pillards; on a sans cesse à redouter leurs incursions sur les terres des Kubabich, avec lesquels ils sont en guerre.

Les Hababin (1), alliés des Béni-Djerar, et non moins redoutables qu'eux.

Les Djewama.

Les Medjanin, les Oula-Bahar, les Bidja, sur la frontière du Darfour.

Les Baggara (de bagar, bœuf), (littéralement les bouviers). Ils sont très-nombreux, ont peu de chameaux, et emploient les bœufs pour tous leurs transports.

Les Ouad-Lechta, immense tribu qui erre dans le Fazogl. Quelques Arabes du Fazogl passent pour adorer le démon ; on les qualifie de Yezidis, appellation empruntée à la Syrie.

Les Ouad-Abou-Djin, qui peut-être appartiennent à une autre souche que les Ouad-Abou-Zett. Ils forment douze tribus et quarante ferka.

Tous les Arabes du Cordofan ne se prétendent du reste pas enfants d'Abou-Zett et de ses compagnons; les Sedarat sont récemment établis dans le Soudan; les Chaykiés qui fournissent au gouvernement égyptien des soldats irréguliers, assez braves, n'ont quitté

---

la tribu, Ouad-Khalifah, Hussein, Hamed, Kourina, Oulad-Gaïout, Habib, Omara, Moussa-el-Djenana, Ahmed-Oulad-Mansour, Moussa-Ibn-Ijelli.

(1) Cheikh-el-Kebir, Toumsâ-ed-Dumbadda. Le plus célèbre aguid ou chef de bande, Djouaroat-ed-Dumbadda, appartient à cette tribu.

que depuis trois cents ans la péninsule arabique et les environs de la Mecque : ce sont leurs brigandages qui les en ont fait expulser. Le mot de Chaykiés a une acception peu flatteuse ; c'est un surnom qu'ils auront reçu de leurs ennemis et gardé, en s'en glorifiant peut-être comme les gueux de Hollande.

C'est ainsi que les Hawari d'Égypte viennent du Gharb et, à ce que je crois, de Tunis, où ils avaient formé un premier établissement, et il n'est pas douteux que les migrations perpétuelles des Arabes, le mélange qui en résulte, ne puissent induire à chaque instant en erreur celui qui cherche à retracer leur histoire. Une même tribu peut avoir passé successivement de l'Yémen en Syrie, de Syrie au Maroc, du Maroc au Bornou, du Bornou en Égypte. La moindre querelle de voisinage suffit à déterminer une de ces migrations. La terre ne s'étend-elle pas tout entière devant nous, dit Abraham à Lot; marche à gauche, je marcherai à droite, ou, si tu prends la droite, je prendrai la gauche (Genèse, XIII, 9).

Ce que j'ai dit plus haut de la division des Arabes d'Afrique en compagnons d'Amr-Ibn-As et compagnons d'Abou-Zett, ne doit donc pas être pris dans un sens trop absolu. Le principe est généralement vrai, mais les migrations partielles le mettent souvent en défaut, et cette cause d'erreur doit être appréciée avec soin.

La langue des pasteurs du Soudan est l'arabe, c'est leur langue maternelle, l'indice le plus clair et le plus sûr étendard de leur nationalité. Cette belle langue qui, en Syrie, en Égypte, dans le Gharb, se perd en

un nombre infini de dialectes et de patois plus vicieux, plus corrompus l'un que l'autre, l'arabe, mélangé, partout où il y a des villes, de mots berbères, turcs, grecs, italiens, ou même français, n'est conservé dans toute sa pureté que par ces hordes misérables de pasteurs qui, manquant de littérature et dénuées de toute relation avec les peuples étrangers, ignorent également un néologisme barbare et des emprunts presque toujours inutiles.

Une multitude de mots berbères, turcs et français ont été ajoutés par les Algériens à leur vocabulaire; ils ont de plus adopté des tournures de phrase particulières, compliqué leur conjugaison d'affixes inutiles, oublié toutes les règles grammaticales, changé l'orthographe de beaucoup de mots, et interverti dans bon nombre d'autres l'ordre des lettres radicales.

Les Égyptiens n'ont pas été si loin, leur langue en elle-même est un peu plus correcte; leur prononciation, qui n'est pas très-bonne, a néanmoins sur celle du Gharb une grande supériorité; la prononciation algérienne est rauque, gutturale, précipitée: celle des Égyptiens est au contraire douce, harmonieuse et un peu traînante.

Les Syriens prononcent assez exactement l'arabe, mais voisins de l'Anatolie, d'origine grecque ou syriaque pour la plupart, sans cesse en relation avec des chrétiens indigènes auxquels les sources de la langue arabe sont fermées, leur langue a dû s'accroître d'une foule de mots étrangers, et principalement de mots turcs qui, par la généralité de leur emploi, ont fait oublier un nombre égal de mots arabes.

C'est ainsi que l'on dit à Damas *tutun*, *zenguin*, *sonra*, etc., bien que les mots arabes ne manquent assurément pas pour exprimer des idées aussi simples.

Seuls, les nomades ont conservé jusqu'à ce jour, sinon toutes les règles grammaticales observées dans le Coran, du moins une partie notable d'entre elles; seuls ils n'ont point adopté de mots étrangers : peut-être est-ce l'unique raison de la richesse de leur vocabulaire national. Ils font usage en effet d'un nombre considérable de mots arabes qu'on ne comprend plus dans les villes et qu'on ne retrouve guère que dans le Coran ou les anciens poëtes, et il m'est arrivé bien souvent d'entendre dans le désert des phrases dont la pureté, l'élégance, le nombre, me rappelaient quelques versets du Livre sacré.

Dans les villes où l'arabe passe pour être prononcé le mieux, si toutefois l'on en excepte une portion de l'Arabie, on confond plusieurs lettres, les lettres emphatiques surtout, avec d'autres dont l'articulation semble plus facile.

Les nomades du Hedjaz, qui prononcent mieux encore que tous les autres, donnent à ces lettres leur véritable valeur : le *té* marqué de trois points est un Θ, le *dzal* un Δ, le *tha* un Θ emphatique, le *zha* un Δ emphatique, le *ssad* et le *dhad* une *s* et un *d* emphatiques, le *djim* reprend aussi parmi eux sa véritable valeur, qui est celle d'un *J* précédé d'un *D*; en Égypte, on en fait un *G* dur, et à Tunis un *J*; le *qaf*, prononcé en Égypte comme le *C* dur l'est en Toscane, c'est-à-dire comme une légère aspiration gutturale, redevient, parmi les nomades de l'Hedjaz, un *K* guttural; les

lettres *khe* et *ghaïn*, exagérées dans presque tous les pays arabes, sans se rapprocher dans leur bouche du X et du Γ grec, qui sont en réalité des lettres un peu différentes, deviennent cependant assez douces, le *khe* est alors semblable à la *jota* espagnole dans le mot *majo;* devant un *i* comme dans le mot *mejico*, cette même *jota* se rapproche plutôt du X grec. Ces deux exemples me paraissent très-propres à faire apprécier la différence qui existe entre le *khe* arabe et le X grec (1).

A propos de l'alphabet espagnol, je ferai remarquer en passant qu'il a conservé le Θ arabe que le *Z* et chargé d'y représenter, et que nous retrouvons dans les mots *cadiz*, *riqueza*.

C'est le *th* anglais dans le mot *thing;* le même *th* dans l'article *the* n'est autre que le *dzal* arabe et le Δ grec.

Cette prononciation des Bédouins de la péninsule est du reste, comme on le sait, celle sur laquelle la

---

(1) Je remarque en passant que cette lettre appelée khe par les Arabes existe non-seulement dans toutes les langues sémitiques, mais encore dans quelques langues slaves, dans le celtique, l'irlandais, et ce qui est bien plus important, dans la plupart des langues sanscrites : le persan, l'indoustani, la possèdent ainsi que le tsigane. Le grec l'avait légèrement affaiblie, le latin l'a perdue, et les langues formées de ses débris telles que le français, le portugais, l'italien, ne possèdent pas cette lettre, l'espagnol ne la doit lui-même qu'aux Arabes. Les langues germaniques, d'un autre côté, dont l'origine sanscrite est mieux indiquée encore, ont le khe, et généralement même en font une lettre très-dure; les Hollandais, les Écossais, les habitants de la Suisse allemande en exagèrent singulièrement la prononciation, tandis que dans certaines parties de l'Allemagne septentrionale, on en fait un véritable X grec.

tradition veut qu'on se base pour la lecture et la récitation du Coran : les eulémas d'Égypte, de Syrie, du Gharb, l'acquièrent facilement ; les ulémas turcs l'exagèrent presque toujours sans l'atteindre, la lettre *aïn* est surtout l'écueil sur lequel viennent se briser les efforts de leur gosier rebelle.

L'alphabet turc possède la figure de cette lettre, mais non sa véritable articulation. Notre alphabet est encore bien plus pauvre, Θ, Δ, X et Γ lui font également défaut : je ne parle pas des consonnes ou voyelles simples que le français rend par deux lettres, telles que *ñ* espagnol, qu'il exprime par *gn*, *chin* par *ch*, *u* latin voyelle et *w* anglais consonne ou voyelle extrêmement brève, qu'il rend également par *ou*, parce que bien que de telles conventions soient on ne peut plus vicieuses, elles fournissent néanmoins à la langue française les articulations qu'elles représentent ; mais il n'en est pas moins certain que le manque total des lettres dont j'ai parlé plus haut, non moins que l'absence d'une prosodie qui distingue nettement les syllabes en brèves et longues, sont les causes principales de la difficulté qu'éprouvent les Français à prononcer les langues étrangères d'une manière exacte. Ils défigurent les mots arabes et rhapsodient le turc et l'italien de la manière la plus déplorable.

L'étude de la langue russe nous fait voir d'autre part à quoi est due la supériorité incontestable qui distingue les Russes dans la prononciation des langues de l'Europe et de l'Asie.

La prononciation des Arabes du Soudan, sans atteindre la même perfection que celle des Coreychi-

tes, est cependant très-supérieure à celle des Égyptiens. J'ai même remarqué souvent qu'ils ne faisaient de fautes réelles que lorsqu'ils parlaient à des étrangers, à des Turcs, par exemple, et je crois que le désir de se faire comprendre par des gens habitués au langage bâtard des villes, est le seul motif de leur conduite à cet égard.

Leur manière de s'exprimer est aussi beaucoup plus grammaticale; ils n'emploient pas cet affixe oiseux *chey*, qui joue un si grand rôle en Égypte, en Syrie, dans le Gharb.

Un fait assez remarquable est que les noms d'agent qui, d'après la grammaire, doivent former régulièrement leur pluriel par l'addition de la terminaison *in*, sont considérés dans le Soudan à cause du redoublement de la lettre du milieu comme des noms quadrilitères, et forment leur pluriel de la même manière que ces derniers.

Ainsi, le mot khaddam fera au pluriel non pas khaddamin, mais bien khadadim; il est assimilé aux mots sandouk, meçmar, etc., qui font sanadik, maçamir.

La formation des pluriels rompus présente aussi quelques particularités; du reste, l'on sait qu'il est des mots arabes susceptibles d'admettre deux ou trois pluriels différents; on ne peut donc pas, en général, considérer ces dissidences comme des fautes contre la grammaire.

On retrouve aussi dans le Soudan un grand nombre de mots dont la légitime origine arabe ne saurait être contestée, mais qui partout ailleurs que là n'ont jamais été employés, ou sont tombés en

désuétude, et ne seraient compris que des savants.

La langue arabe, en effet, est d'une extrême richesse; non-seulement elle possède des mots pour exprimer toutes les idées les plus abstraites, mais encore elle fournit, pour les objets les plus communs, un grand nombre d'appellations diverses. Il y a, par exemple, plus de vingt noms pour le chameau ou pour le cheval. On comprendra dès lors facilement que pour peu que les diverses fractions de ce peuple arabe, éparpillé sur la moitié de l'Afrique et le quart de l'Asie, n'aient pas consacré par un usage habituel les mêmes appellations, il leur sera difficile de se comprendre les unes les autres, bien qu'elles parlent toutes l'arabe, et que les mots dont elles se servent soient également inattaquables.

Les Arabes sont comme tous les pasteurs, ils passent leur journée à réfléchir en paissant ou surveillant leurs troupeaux; et dès que le soir les ramène auprès de leurs tentes, ils commencent ces interminables conversations, ces longs récits qui leur font oublier presque entièrement le sommeil. L'oisiveté, la rêverie, l'observation continuelle de la nature et les réflexions qu'elle fait naître, élèvent leur intelligence : Les causeries du soir, le désir d'y briller leur donnent une facilité d'élocution, une vivacité de répartie, une chaleur dans le discours qu'on ne retrouve pas au même degré chez d'autres peuples; leur langage est singulièrement expressif, ils possèdent des locutions d'une rare énergie, ils ont cette éloquence naïve des héros du vieil Homère, et bien que très-bavards en

général, ils trouvent souvent le moyen de dire beaucoup de choses en très-peu de mots.

Pendant les guerres d'Ibrahim-Pacha en Arabie, quelques soldats amenèrent à ce général un Arabe qu'ils venaient de faire prisonnier aux avant-postes; l'Arabe craignait qu'Ibrahim-Pacha ne lui fît trancher la tête, et à peine se trouva-t-il près de lui, qu'il s'écria : Je suis à ta merci, ne rends pas mes enfants orphelins (la tyetim oueladi). Un autre aurait parlé longuement et fait beaucoup de phrases pour demander qu'on le laissât vivre; l'Arabe, en deux mots et sans parler de sa tête, avait trouvé le moyen de faire entendre qu'il avait des enfants et que sa mort les plongerait dans la misère en les réduisant au désespoir.

Ils ne sont malheureusement pas toujours aussi concis. Je me trouvais un jour dans le Cordofan chez un cachef (capitaine-commandant de district); un Arabe se présenta, et après nous avoir salués, s'assit sur le sable en face du cachef : Je m'appelle, lui dit-il, Hassan, et l'on m'a surnommé l'ami des filles (en disant ces mots, l'Arabe faisait avec le doigt deux marques sur le sable); mon père s'appelait Khaled (nouvelle marque), et mon grand-père s'appelait Salem (encore une marque); mon père avait épousé une fille du Cheikh Mohammed-Amin (cinquième marque, et l'Arabe les efface toutes les cinq); elle s'appelait Aïcha, (et l'Arabe de recommencer une nouvelle marque). Reprenons la conversation, me dit alors le cachef, il en a encore pour longtemps; nous saurons tout à l'heure où il veut en venir. Hassan continua

en effet sans se préoccuper du peu d'attention qui lui était accordée; il nous raconta l'histoire de sa mère, celle de sa femme, puis aborda celle d'un de ses voisins, nous expliqua sa généalogie, effaçant toujours après la cinquième marque, et en traçant toujours une nouvelle à chaque nom qu'il prononçait ou à chaque événement auquel il faisait allusion. Enfin, après une heure environ de digressions semblables, nous comprîmes que son voisin lui avait emprunté 30 piastres et ne se montrait pas disposé à les lui rendre. Va le chercher, lui dit le cachef, amène-le ici et je terminerai l'affaire. La patience du cachef m'étonnait. Lorsque l'Arabe fut sorti, je lui en fis l'observation. Si je l'avais brusqué, me répondit-il, il s'en serait allé renonçant à son argent et aurait dit partout que je refusais de lui rendre justice. Le voisin arriva bientôt; il ne nous entretint pas moins longuement que la partie adverse, tous ses ancêtres y passèrent, et s'il avait connu mieux l'histoire, il est à croire qu'il n'eût pas oublié le déluge. Il termina enfin en convenant de sa dette, la paya sur-le-champ, et les plaideurs se retirèrent.

Le chef d'une tribu ou celui d'une peuplade sennaraise, tient quelquefois ses séances royales; il est assis sur un angareb, ses esclaves gardent, à quelques pas derrière lui, deux chevaux sellés pour les éventualités d'une surprise, non qu'elle soit en général à redouter, mais parce que la tradition veut qu'on se tienne toujours prêt à combattre. Les Arabes arrivent peu à peu, tous s'approchent de l'angareb du chef qu'ils saluent de la main en criant : Mangil Hababek?

ou Cheikh Hababek? roi ou chef, sois le bienvenu. Le chef les salue de la tête, ses sujets s'asseoient, s'accroupissent ou s'étendent sur le sable à quelque distance de lui; les uns fument, les autres boivent de la merissa, et les coupes circulent à la ronde. Le chef est souvent entouré d'esclaves qui le massent et le complimentent; bientôt il prend la parole, raconte ses exploits, comment il tuait les lions dans sa jeunesse, toutes ses prouesses à la guerre : l'imagination supplée au besoin à ses souvenirs; les auditeurs grognent de plaisir, le prince se rengorge, et cette comédie dure souvent une journée entière.

Dans le combat, les Arabes ne s'attaquent guère non plus sans décliner leurs noms : Je suis un tel, crient-ils à l'ennemi qu'ils menacent en brandissant leur lance; mon père s'appelait un tel, c'est moi qui suis le favori des jeunes filles (Akhou el Banat littéralement, leur frère). Qui veut tâter de ma lance! qui veut léguer un talion à ses enfants?

Les Arabes chantent beaucoup et ils chansonnent tout le monde; le voyageur qu'ils conduisent fournit à leur verve de nombreux couplets; ils louent sa générosité, sa bravoure, parlent de son tabac afin qu'il leur en donne, et raillent son cuisinier s'il leur refuse le libre accès des provisions. J'ai été moi-même l'objet d'un grand nombre de ces productions plus ou moins poétiques; mes guides célébraient, en trottant près de moi, toutes mes vertus, la beauté de mon harem, le nombre de mes troupeaux. Je riais quelquefois de ces improvisations bizarres; alors, avec la familiarité du Bédouin, mes guides venaient me dire : Nous t'a-

vons bien chanté, ne serait-ce pas le moment de fumer une pipe? commande à ton tutundji qu'il nous donne un peu de tabac. C'était alors le tour du tutundji, et les couplets m'apprenaient bientôt si sa générosité avait été à la hauteur des circonstances.

Tous les chefs ont leur chanson qu'on répète autour d'eux en expédition. Sellez le chameau du brave, du vaillant, de celui dont la taille a dix empans de hauteur (el âchari); quand on attaque c'est lui qui marche en avant, et quand on se retire, c'est lui qui se traîne en arrière.

Ces chants empruntent à la scène qui les environne une véritable poésie.

C'est ainsi que le soldat français fait retentir les routes algériennes de ses chansons joyeuses; elles lui rappellent les refrains de son enfance, le toit paternel, sa fiancée, sa dernière garnison :

Et la nuit qu'il passait gaîment
Autour d'un bol en flamme,

comme dit le matelot qui chante aussi sur le gaillard d'avant, et pendant les belles soirées des tropiques :

Canta o caminhante ledo,
No caminho trabalhoso,
Por entro o espesso arvoredo;
E de noite o Temeroso
Cantando refrea o medo.
Canta o preso docemente,
Os duros grilhoes tocando;
Canta o segador contente;
E o trabalhador cantando,
O trabalho menos sente.

Ces beaux vers sont de Camoens, qui ne fut pas seulement un grand poëte, mais encore un hardi matelot et un valeureux soldat.

La physionomie de l'Arabe jouit d'une grande mobilité. Beaucoup de peuples des pays chauds, mais non pas tous comme on le croit trop généralement, présentent le même caractère. L'Italien et le Provençal nous offrent, en Europe, des exemples assez remarquables de cette disposition à exprimer toutes les pensées par les mouvements de la bouche et des yeux, à traduire toutes les paroles en gestes qui deviennent dès lors une sorte de langage de convention destiné à ajouter à la clarté du langage parlé, à lui servir de confirmation et d'auxiliaire. Ce n'est en réalité qu'une langue de convention; il n'y a rien d'absolument vrai, d'immédiatement intelligible dans les signes qu'elle emploie. L'habitude les consacre comme les mots du discours; on pourrait quelquefois, *à priori* et sans le secours des paroles auxquelles ces signes servent de complément, saisir le sens de quelques-uns d'entre eux; bien plus fréquemment cependant on serait induit en erreur, on le serait surtout chaque fois qu'il s'agirait d'autre chose que des actes les plus habituels de la vie. Ce qui montre d'ailleurs combien le choix de ces signes est arbitraire, c'est qu'ils ne sont pas les mêmes chez tous les peuples, et pour n'en citer qu'un exemple vulgaire, les formes de la politesse diffèrent entièrement d'une contrée à l'autre.

La traduction des sentiments mêmes de l'âme par les mouvements des yeux, de la bouche et du reste du visage, présente au contraire une facile interpré-

tation ; mais cette interprétation, tout en permettant de comprendre une impression générale et vague, ne met pas à même de reconnaître et d'analyser tous les détails de la pensée.

C'est ainsi que la figure humaine peut exprimer l'étonnement, l'admiration, l'amour, la crainte, la haine, la colère, la joie ou le chagrin ; les peintres et les statuaires, qui en observent minutieusement toutes les altérations, retirent de cette étude de grandes ressources pour leurs travaux. C'est au moyen de l'expression qu'ils parviennent à donner à leurs marbres ou à leurs toiles cette chaleur, ce mouvement, cette vie, cette éloquence, dont les artistes byzantins avaient perdu le secret.

Je n'ai donc pas besoin d'expliquer le jeu de la physionomie humaine ; quiconque a vu dans la chapelle sixtine le chef-d'œuvre de Michel-Ange en sait aussi long que moi à cet égard. Je ne m'occuperai ici que des signes qui, nécessitant l'emploi isolé des mains, ou en combinant l'action avec les mouvements du visage, expriment, en outre des sentiments de l'âme, un grand nombre d'idées de tout genre, de toute nature, et sont de véritables gestes.

Je ferai connaître ici quelques-uns de ces gestes, afin de donner une idée générale du langage mimique des Arabes. On pourrait en faire un dictionnaire fort long ; mais un pareil travail serait aussi fastidieux qu'inutile, et si je me permets d'en présenter un spécimen de quelques lignes, c'est qu'il me semble que ce sujet n'a encore été traité par aucun de ceux qui ont écrit sur les Arabes.

Je dirai donc que chez les Arabes du Soudan :

1. L'action de manger s'exprime en portant la main droite un peu en avant du milieu du corps, en en rapprochant les doigts et le pouce, et en ramenant cette main à la bouche par un mouvement direct de l'avant-bras, sur lequel on a soin de ne pas la replier, le bras et le coude restant immobiles.

2. L'action de boire, en portant le pouce ouvert de la main droite à la bouche et appuyant l'ongle de ce pouce aux incisives de la mâchoire inférieure.

3. L'action de dormir, en portant la paume de la main droite bien ouverte contre l'oreille droite et en penchant un peu la tête de ce côté.

4. L'action de monter à cheval, en mettant la main droite à cheval sur la main gauche.

5. L'action de trancher une tête, en passant rapidement le dos de la main droite sous le cou, d'arrière en avant.

6. L'action de fustiger, en secouant devant soi la main droite ouverte.

7. L'action de frapper de la lance ou de l'épée, en imitant ces actions, comme si l'on avait une lance ou une épée à la main.

8. L'action de payer de l'argent, en faisant glisser l'index de la main droite sur le pouce de cette main, en frappant en même temps avec l'ongle du pouce la paume de la main gauche.

9. L'action de voir et celle d'entendre, en portant l'index au-dessous de l'œil ou vers la conque de l'oreille.

10. L'action de prendre, en éloignant un peu la

main droite ouverte et la refermant pour la rapprocher du corps.

11. L'action de comprendre, en portant l'index sur le front ou vers la tempe.

12. L'action de consentir, en portant la main droite au front et inclinant légèrement la tête.

13. L'action de refuser, en secouant la tête et la main droite portée au-dessous de la barbe.

14. L'interrogation est généralement exprimée par le regard et par l'immobilité des mains ouvertes.

15. Qu'est-ce que c'est? qu'y a-t-il de nouveau? que voulez-vous? se traduit en ouvrant bien les yeux, un peu moins la bouche et élevant à la hauteur de la poitrine les deux mains ouvertes et qu'on agite un peu en signe de curiosité impatiente. On agite aussi quelquefois la tête de droite à gauche.

16. La négation, en secouant rapidement les doigts de la main verticalement placée en avant de la poitrine ou au-dessous de la barbe.

17. Le mépris, en élevant la tête et passant rapidement sous la barbe les ongles de la main bien ouverte.

18. L'estime, en mettant la main droite ouverte sur sa tête.

19. L'amitié, en frottant parallèlement l'un à l'autre les deux index.

20. L'inimitié, en arcboutant et écartant les deux index.

21. Le dévouement, en portant les mains à son cœur et les y agitant un peu.

22. L'abondance, en plaçant horizontalement la

paume de la main bien ouverte près de la bouche et soufflant dessus.

23. La misère, en saisissant avec l'index et le pouce le haut de ses vêtements et les secouant en levant et agitant la tête.

Ce geste s'emploie encore pour témoigner de l'indifférence.

24. Le manque total d'argent ou de vivres, en faisant claquer l'ongle du pouce contre les incisives supérieures d'arrière en avant.

Ce geste signifie littéralement : rien. Il veut dire aussi : cela ne me fait rien, je n'en veux rien savoir. Il exprime quelquefois le mépris.

25. La force, la vigueur, la bravoure, en agitant la main de haut en bas en avant de la poitrine, les doigts fermés, le pouce seul ouvert et bien tendu.

26. La perfection, en agitant un peu la main, placée à la même distance de la poitrine, la paume tournée vers le ciel, les doigts réunis par leurs extrémités et s'appuyant au sommet du pouce.

27. La fin, la complète exécution d'un acte, en frappant avec la paume de la main droite sur la main gauche fermée au-dessus des plis de l'index et du pouce.

28. On atteste la divinité, ses ancêtres, soi-même en secouant sa barbe saisie entre le pouce et les deux premiers doigts ou en élevant vers le ciel les deux mains et les regards.

29. On implore la pitié, la faveur, l'intercession de quelqu'un en portant la main à la barbe de l'individu qu'on sollicite et en embrassant ensuite sa main.

30. On indique quelquefois la qualité de musulman, en portant les pouces des deux mains ouvertes au-dessous et à toucher les oreilles, comme cela se pratique dans le tekbir iftitah, par lequel commencent toujours les prières, ou en relevant l'index de la main droite, accompagnement obligé de la profession de foi.

Les gens du Soudan ont aussi l'habitude de faire claquer la langue sur le palais; ils font à chaque instant intervenir ce claquement de la langue dans leurs discours, c'est souvent toute leur réponse à une question qu'on vient de leur adresser. Cependant ce bruit est loin d'avoir une signification unique; on l'emploie pour dire oui et pour dire non, pour dire c'est très-bien et c'est très-mal, c'est facile et c'est impossible, j'en suis sûr et je n'en sais rien. C'est qu'en effet, dès qu'on a acquis une certaine habitude de ce son, on distingue dans la manière dont il peut se produire des nuances assez nombreuses. Tantôt lent, tantôt rapide, tantôt grave, tantôt aigu, tantôt produit sur le côté, tantôt sur le milieu du palais, il fournit à une oreille exercée un grand nombre de modulations diverses, destinées à exprimer autant de phrases. Les Nubiens surtout excellent dans cet exercice et peut-être les Troglodytes ne répondirent-ils pas d'une manière plus catégorique aux questions de ces voyageurs de l'antiquité, qui leur prêtèrent si naïvement le gazouillement des oiseaux.

Dans sa manière d'accentuer et de prononcer les mots, l'Arabe trouve aussi le moyen d'en changer un peu la signification ou d'en augmenter la valeur; il

fait souvent un superlatif en allongeant les syllabes qu'il prononce. Veut-il par exemple dire qu'un lieu dont on lui parle est situé à une grande distance? il prononcera les mots *hnak beïd*, qui veulent dire : là bas, dans le lointain, comme s'ils s'écrivaient *hnaak beiïd;* il exprimera de même une grande abondance en disant *ktiïr*. On sait que le mot *ktir* veut dire beaucoup.

L'Arabe, adonné aux soins des troupeaux, passant sa vie à cheval ou à dromadaire, possède, comme tous les écuyers et comme tous les pasteurs, un langage particulier, formé de quelques mots ou plutôt de quelques sons brefs et rauques, qui indiquent à ses montures ou à ses troupeaux tout ce qu'il en exige.

Il a un cri pour activer la marche des chevaux, un autre pour arrêter leur élan, un autre pour les encourager, un autre pour leur promettre l'orge et le repos.

D'autres sons, plus gutturaux, transmettent à ses chameaux l'expression de sa volonté : *hhein*, en avant; *rrre*, arrête-toi; *khe khe*, agenouille-toi. Il chante pour animer leur marche, et la chanson produit d'autant plus d'effet, qu'ils savent d'avance que les coups de bâton lui servent de refrain. Il sait aussi faire déployer ses moutons et ses bœufs, les empêcher de s'écarter du chemin, les rappeler le soir.

Tous les Arabes du Soudan sont de la couleur des gens de Dongola, des Fezzanais, des Abyssiniens. A peine cuivrés au moment de leur naissance, leur exposition presque continuelle au soleil donne graduel-

lement à leur peau toutes les teintes comprises entre l'acajou et l'ébène.

Cette coloration tient souvent, sans doute, à l'introduction de l'élément noir, à des unions mixtes; mais il existe plusieurs familles, plusieurs tribus même qui, bien que pures de tout mélange, sont loin d'avoir conservé le teint jaunâtre des habitants de la péninsule. On doit donc reconnaître, avec M. Flourens, que la couche qui renferme la matière colorante de la peau (le *pigmentum*), peut, chez les Arabes, sous l'influence de certaines circonstances climatériques, acquérir le même développement que chez les nègres.

Les traits des enfants d'Abu-Zett ont d'ailleurs cette finesse et cette distinction qu'on admire chez tous les Arabes: leur figure est d'un bel ovale, leurs yeux sont fendus en amande, leur nez est mince et bien formé, leurs oreilles sont petites, leurs lèvres fines et leurs dents blanches et bien rangées; ils les nettoient fréquemment avec un petit bâton dont l'extrémité, fendue dans la direction de ses fibres en une multitude de filaments, forme une sorte de brosse à dent grossière (*miswak*). La blancheur éclatante et la parfaite conservation de leurs dents est du reste attribuée par eux au peu d'usage qu'ils font du tabac, du café, et généralement aussi des aliments chauds.

La voix des Arabes est douce et suave et leur maintien est noble, mais leur trait le plus éminemment aristocratique, c'est la petitesse remarquable de leurs mains et de leurs pieds, et la cambrure élé-

gante du cou-de-pied; ils sautillent un peu en marchant et effleurent à peine la terre. Nous posons le pied à plat; il semble souvent qu'ils se servent de leurs orteils comme d'un ressort dont l'élasticité aiderait leur marche.

La beauté des femmes arabes du Soudan n'est pas moins remarquable que celle des hommes; leur admirable pureté de formes, leur fière attitude, et la grâce naïve avec laquelle elles font les honneurs de la tente en feraient les plus adorables créatures du monde, si les soins domestiques auxquels elles se livrent leur permettaient d'être un peu plus propres : elles le sont cependant davantage que les femmes arabes de Syrie ou d'Algérie, qui d'ailleurs sont loin d'avoir la même grâce et la même beauté.

La barbe des Bédouins est rude et clair-semée, elle s'épanouit d'ordinaire comme un éventail et se projette en avant; leurs cheveux, qu'ils laissent croître comme ceux de leurs femmes, sont réunis en tresses (*dafira*), dont le nombre et la disposition varient d'une tribu à l'autre. C'est ainsi que les Beni-Djerar en portent quatre, tandis que les Kubabich en ont de cinq à sept, et que les Baggara en ont un grand nombre de fort minces. Cet usage est du reste commun à la plupart des peuples barbares; les Malgaches, et particulièrement les Sakalaves (1), tressent leurs cheveux par petites mèches, de la même façon que les Baggara. Les Bychara du Taka et de Soaken,

(1) Saka-Lava, en malgache, signifie littéralement cheveux longs ou eau longue.

qui ne les tressent pas, en forment trois touffes énormes, dont l'une domine la tête tandis que les deux autres bordent le visage. On sait enfin que les Arabes de la péninsule et ceux de Syrie ont rarement la tête rasée et portent une longue et épaisse chevelure roulée sous le turban ou la koufieh. Les Bédouins dédaignent en cela, comme en bien d'autres choses, l'exemple et les recommandations du prophète, le jour même où Mohammed venait de conclure avec les Mecquois le traité de paix, il s'écria : Que Dieu ait pitié de ceux qui ont la tête rasée! Et pareillement, ô prophète de Dieu! de ceux qui ont seulement les cheveux taillés, reprirent les siens. Mais il dit encore : Que Dieu ait pitié de ceux qui ont la tête rasée! Et ils répétèrent leur demande et lui sa réponse trois fois, jusqu'à ce qu'enfin il ajouta : Dieu ait pitié aussi de ceux qui ont les cheveux taillés. (Abou-el-Feda, traduction de M. Noël Desvergers.)

Les Arabes sont presque tous assez maigres, mais leurs formes sont bien prises et leur corps n'est pas dépourvu de vigueur; leur agilité est surtout surprenante ; ils sont infatigables, ne transpirent presque jamais et sont très-peu sensibles à la chaleur ou au froid.

Je me rappelle un de mes guides qui, marchant à côté de moi par une température de 48 degrés, me demandait : As-tu chaud? — Oui, lui répondis-je, un peu, et toi-même? — Moi, répondit-il en riant, comment veux-tu que j'aie chaud ou froid, faim ou soif? connais-je la fatigue ou le sommeil?

Le froid les impressionne cependant un peu plus vivement que le reste. Pendant le mois de janvier la

température s'abaisse souvent au lever du soleil à 4 degrés au-dessous de zéro, tandis qu'elle s'élève à 30 et 35 dans l'après-midi. Une différence aussi considérable, qui atteint parfois 30 degrés en sept ou huit heures, ne peut manquer d'impressionner vivement des hommes qui, en voyage, dorment au grand air et n'ont pour se couvrir qu'une ou deux longues pièces de toile.

Ils se replient alors sur eux-mêmes, s'adossent à leurs chameaux ou s'étendent sur la cendre chaude, et quand arrive l'heure du départ, il n'est pas toujours facile de les faire lever.

Auprès d'un puits je ne manquais jamais de leur faire jeter un peu d'eau sur la figure ; la fraîcheur de l'eau produisait son effet et ils se levaient pour tout de bon.

Les Arabes ont besoin de très-peu de sommeil. En voyage, comme dans la tribu, dès qu'un bon feu est allumé, ils s'accroupissent presque à toucher la flamme et passent les trois quarts de la nuit à causer, à chanter, à raconter des histoires. Ils dorment rarement plus de trois heures et passent facilement plusieurs nuits sans prendre aucun repos.

J'ai passé à deux occasions trois nuits et deux ou trois jours à dromadaire, ne prenant chaque vingt-quatre heures que la demi-heure de repos nécessaire pour donner aux animaux le grain dont ils avaient besoin. J'étais fatigué en arrivant au gîte et je dormais de bon cœur ; les Arabes étaient aussi frais qu'en partant et ne pensaient pas à se coucher.

La sobriété des Arabes est vraiment incroyable ; en

voyage, en expédition, à la chasse, ils ne mangent et ne boivent jamais plus d'une fois dans les vingt-quatre heures, une poignée de dattes ou de farine, quelques gorgées d'eau suffisent à ce repas; souvent il leur arrive de rester deux et trois jours sans rien prendre, on cite même l'exemple d'Arabes perdus dans le désert qui, pendant quatre ou cinq jours, n'ont pu étancher leur soif et ont survécu à cette rude épreuve sans en éprouver de bien graves atteintes. J'en ai vu souvent partir pour une tournée ou pour une chasse qui devait durer près d'une semaine et les éloignait de tous les puits, n'emportant avec eux qu'une livre de farine et trois à quatre litres d'eau contenus dans une petite outre en peau de gazelle qui, par l'évaporation, devait en laisser échapper plus d'un quart.

Les chameliers qui partent du Caire pour se rendre à Suez mangent et boivent avant leur départ; le voyage dure trente heures et souvent davantage; ils ne prennent cependant un nouveau repas qu'en arrivant au lieu de destination.

Il est vrai que lorsque les Bédouins en trouvent l'occasion, la voracité avec laquelle ils se jettent sur les vivres permet de reconnaître que leur sobriété ordinaire est moins l'effet d'une disposition naturelle que le résultat d'une misère profonde. Beaucoup d'Arabes se vantent de pouvoir manger un mouton entier, et pour peu qu'il se trouve autour d'un mouton deux ou trois Bédouins, je sais par expérience que non-seulement il n'y a pas de restes à enlever, mais qu'encore les os sont léchés avec une friandise qui permet

de croire qu'un second mouton ne serait pas trop mal accueilli.

Me rendant de Berber à Soaken, je promis à mes guides, comme c'est l'usage, de les nourrir en route. Je n'avais à prendre pour eux que du pain biscotte; c'était, à leurs yeux, une nourriture recherchée, et d'ailleurs les restes d'une table assez abondante suffisaient amplement à mes serviteurs, à mes chameliers et aux deux guides que je venais de prendre.

Je calculai, afin que le pain ne manquât pas, à raison de deux livres et demie par jour et par homme. Les rations de la marine sont d'une livre et demie, et l'on sait que les matelots éparpillent la moitié de leur biscuit dans les batteries.

Le voyage devait durer douze jours; j'avais, sur leur prière, confié aux deux Bédouins le pain qui leur revenait, et je fus assez surpris lorsque, au bout de cinq jours, ils vinrent me dire qu'il n'en restait pas une miette. Ils ne l'avaient cependant ni vendu, ni caché, ni perdu, et il devenait nécessaire de leur en trouver d'autre. Malheureusement nous étions dans le désert, ma provision personnelle était assez restreinte, et je ne voulais pas soumettre mes gens à un partage qui les eût réduits à la famine.

Le hasard fit que nous passâmes près d'une tribu à laquelle mes guides se hâtèrent d'aller rendre visite; ils revinrent bientôt portant un sac de maïs qu'ils me prièrent d'acheter pour eux, ce que je m'empressai de faire.

Comme je n'avais pas de moulin, ils mangèrent, pendant le reste de la route, ce grain torréfié sur une

plaque de fer ou même cru, et je ne les entendis jamais se plaindre de la disette que leur imprévoyance et leur gloutonnerie avaient ainsi préparée.

Diodore rapporte, d'après Agatharchidès, de Cnide, qui se basait sur le témoignage de Symnias, que les ichthyophages n'avaient pas de puits et ne buvaient jamais.

Malgré le respect que je dois à Diodore, je ne puis m'empêcher de croire que Symnias ait été mystifié par une peuplade qui ne se souciait pas de lui montrer où elle prenait son eau. Les anciens n'étaient que trop crédules, ils voyaient partout des miracles et des prodiges; une critique plus sévère eût fait sentir à Agatharchidès, de Cnide, et à Diodore que les puits sont le trésor des Arabes et le secret de leur indépendance; que, dès lors, le plus simple bon sens les engage à n'en pas divulguer l'emplacement et à éluder à cet égard les questions indiscrètes de voyageurs qui pourraient souvent être des espions et des ennemis.

Les troupeaux partagent dans le désert la sobriété de leurs maîtres, quelques herbes épineuses et coriaces suffisent à leur alimentation; les pasteurs ne les font pas boire chaque jour ; l'usage est de conduire les moutons tous les deux jours au puits, les bœufs tous les trois jours et les chameaux tous les quatre jours.

Si, du reste, la température est très-élevée, si le vent brûlant du désert vient accroître la siccité naturelle de l'atmosphère, on va plus souvent à l'aiguade, tandis que pendant l'hiver on ne s'y présente que plus rarement, et que dès que commencent les pluies on n'a plus besoin de s'y rendre.

Maîtres d'immenses troupeaux, les Bédouins ne mangent guère de viande que lorsqu'un étranger vient réclamer leur hospitalité.

Les chefs et un petit nombre de pasteurs plus riches que les autres se passent seuls, d'ordinaire, cette luxueuse fantaisie, et les gens du désert, pour donner la plus haute idée de la fortune de leur chef, ne manquent jamais de dire : C'est un homme qui chaque jour immole un mouton, deux moutons.

Les gens du Gharb mangent le couscoussou ; les Syriens ont un mets analogue qui est le boghrol ; la nourriture habituelle des Arabes du Soudan est la bellila, la bouillie ou le pain préparés avec la farine du dokhn, grain jaune et amer dont j'ai déjà eu occasion de parler ; le même grain leur sert à préparer la merissa. Les chefs, qui en font grand usage, doivent à cette boisson très-nourrissante un embonpoint qui les distinguerait au besoin du vulgaire.

Le Bédouin de la péninsule, celui de Syrie, celui de la côte septentrionale d'Afrique, font une très-grande consommation de dattes fraîches et de dattes sèches ; celui du Soudan, moins favorablement placé qu'eux, ne se procure que difficilement les dattes de Nubie, du Fezzan ou du Djérid. Le dattier, comme je l'ai dit plus haut, ne se rencontre qu'exceptionnellement dans le Soudan, dont la température et les pluies excessives lui sont également contraires.

Le lait frais et le lait aigre, le beurre frais et le beurre fondu, le fromage même, jouent un grand rôle dans l'alimentation des pasteurs. Les filles du Soudan préparent le beurre en agitant sans cesse une outre

remplie de lait suspendue à l'entrée de la tente ou aux branches de quelque arbuste; le beurre le plus employé est celui des brebis et des chamelles : c'est un beurre blanc qui sent un peu le suif et n'est pas toujours d'une grande propreté; il sert néanmoins de pommade aux Bédouins et à leurs femmes; ils en couvrent les tresses de leurs cheveux, leur barbe, et s'en frottent tout le corps. Les riches emploient au même usage de la graisse et même de la moelle de bœuf ou de chameau, à laquelle ils ajoutent divers ingrédients qui, selon eux, en font le plus délicat de tous les parfums.

Cette onction est, du reste, très-hygiénique; elle préserve la peau d'une évaporation trop subite, du fendillement, de la tuméfaction qui se produisent si facilement dans les plaines miroitantes du désert, sous un ciel d'une admirable pureté et par une température de 45 degrés.

Elle garantit de la gale, des insectes parasites ou nuisibles, rend le corps moins sensible aux variations atmosphériques.

C'est enfin une pratique universellement suivie dans toute l'Afrique intertropicale, et je remarque en passant que la plupart des maladies qui frappent les nouveaux esclaves n'ont pas d'autre cause que la suppression complète de cette onction hygiénique qu'on pourrait appeler avec raison le vêtement de la nudité.

J'avoue, quant à moi, sauf à faire sourire mes lecteurs, que dans le désert je ne me mets jamais en route pendant la grande chaleur du jour sans frotter d'un peu d'huile d'amandes mon visage et mes

mains, dont je verrais, sans cette précaution, la peau se gercer, s'enlever et se renouveler chaque jour, plutôt encore sous l'influence de la siccité de l'air que sous celle des rayons solaires, dont un ample koufieh me garantit toujours suffisamment.

On a pu voir en lisant ce chapitre que les Bédouins du Soudan sont exposés, par leur manière de vivre, à toutes les maladies qu'engendrent la misère et l'épuisement; leur constitution, altérée par des privations et des fatigues sans nombre, ne réagit plus contre l'influence morbide à laquelle ils succombent presque toujours rapidement, sans lutte et sans crise. J'ai entendu alléguer par eux de nombreux exemples de longévité, mais les vieillards qu'on me disait avoir cent ou cent cinquante ans n'étaient pas à même de me renseigner d'une manière exacte sur leur âge : ils ne me paraissaient pas être en réalité âgés de plus de soixante-dix ou quatre-vingts ans.

EXPLICATION DE LA PLANCHE VI.

L'auteur, assis sur un angareb, contemple la danse d'une jeune fille qui brandit un sabre;

D'autres jeunes filles battent des mains pour indiquer la mesure;

En arrière de l'angareb, sur le deuxième plan, se tiennent le cheikh et un autre arabe. Le cheikh fume dans un os de mouton;

Un arabe à cheval traverse le campement; son cheval porte à l'épaule un bouquet de plumes d'autruche;

Ce dessin montre la forme et la construction des tentes du Soudan; on aperçoit, sur le dernier plan, des enclos ou hoch fermés par une haie de branchages épineux; c'est dans ces enclos que le menu bétail est parqué chaque soir.

Planche VI. — Danses arabes à Filie (Cordofan).

II.

MOEURS DES ARABES.

Femmes arabes. — Tentes. — Hospitalité. — Troupeaux. — Chevaux. — Chasses.

Le Bédouin pauvre est monogame. Le chef ou le pasteur plus riche que ses confrères tient à honneur d'avoir trois ou quatre épouses ; il en retire d'ailleurs un avantage notable, en ce qu'il accroît ainsi sa parenté, ses relations, c'est-à-dire son influence. Cela nous explique pourquoi, après avoir vécu pendant vingt-cinq ans avec Khadidja, le prophète, à la mort de cette femme, en épousa un si grand nombre d'autres. On sait qu'il en eut jusqu'à onze à la fois.

Le Bédouin prend souvent sa femme dans une tribu autre que la sienne; il arrive alors ce que dit l'Évangile, que la femme abandonne tout pour suivre son mari; elle fait désormais partie de sa tribu, et ses enfants ne sont solidaires en rien de sa famille, contre laquelle ils doivent même, ainsi que leur père, porter les armes en cas de guerre.

Les femmes arabes ont beaucoup d'influence sur leurs époux, et jouissent d'une grande liberté; elles ne sont pas voilées dans le Soudan. Les unions sont presque toujours le résultat d'une inclination mutuelle. Un père ne donnera toutefois sa fille qu'à celui qu'il

pourra regarder comme son égal. Le rapt est quelquefois la suite d'un refus ; le ravisseur est alors poursuivi, et s'il est atteint, il doit recourir, pour garder sa vie, à une compensation pécuniaire qui lui donne le droit d'épouser celle qui l'a suivi.

Les femmes arabes, bien que très-passionnées et d'une organisation très-ardente, ont généralement une conduite régulière. On ne trouverait à cette règle que peu d'exceptions. En Algérie, les filles des Oulad Naïl se livrent à la prostitution. Une fable ridicule veut que, dans le Cordofan, les femmes des Hassanin aient une nuit sur quatre à donner à leurs amants ou aux voyageurs : c'est ce qu'on appelle le roub (quart). J'avais été, comme bien d'autres, dupe de cette calomnie, et je ne puis me rappeler sans rire le désespoir d'un chef de cette tribu auquel je demandais s'il en était réellement ainsi, et s'il y avait dans son campement quelques roubs disponibles : Hélas! s'écriait-il en levant les mains au ciel, toi aussi tu nous répètes cette cruelle question, résultat des calomnies qui ont fait de nous la fable du désert et la risée de toutes les tribus !

La galanterie des femmes de leurs ennemis a défrayé, du reste, à toutes les époques l'imagination des poëtes arabes.

Les Arabes ont beaucoup d'égards pour leurs femmes, et recherchent leurs suffrages. Si en voyage un lièvre vient à se lever devant eux, et qu'ils puissent l'atteindre, ils offrent toujours aux femmes cette proie innocente. Le surnom qui les flatte le plus est celui d'Akhou-el-Banat, frère, soutien, bien-aimé des jeu-

nes filles. Les Bédouins n'en préfèrent pas moins donner le jour à des garçons, mais cela s'explique surtout par l'état de guerre perpétuelle dans lequel ils vivent. Avoir des fils, c'est avoir des défenseurs pour ses vieux jours ; avoir des filles, c'est élever sous sa tente des étrangères qui peut-être uniront leur sort à des ennemis de leur tribu et de leurs frères. C'est pourquoi, antérieurement à l'islamisme, quelques Bédouins avaient coutume de maudire leurs filles, ou même de les étouffer au moment de leur naissance. C'est au prophète Mohammed qu'est due la cessation d'un usage aussi barbare.

Les occupations ordinaires des Bédouines sont le soin des animaux qu'on ne conduit pas au pâturage, la confection et l'entretien de certains objets usuels, la préparation des aliments. Les petites filles, après avoir trait le soir les chamelles, les brebis ou les vaches, font le beurre, ainsi que je l'ai dit plus haut; elles broient aussi le grain et aident leur mère dans les autres soins du ménage. Chez les Bédouins du Soudan, le costume des femmes mariées se compose uniquement, comme celui des hommes, de deux pagnes, dont l'un est rattaché à la ceinture par une de ses extrémités passée en dessous des premiers tours de l'étoffe, et dont l'autre, jeté sur les épaules, couvre suffisamment le dos, la poitrine, et au besoin les bras et la tête. Les jeunes filles ne portent que le rahad, ceinture mince de laquelle pendent, jusqu'au-dessus du genou en manière de jupon, d'innombrables lanières de cuir; ces lanières s'agitent à chaque mouvement du corps, se relèvent, se sépa-

rent, et ne dérobent pas toujours à des yeux indiscrets ce qu'elles semblent destinées à cacher, mais ce que l'innocence et la pureté du cœur protégent toujours mieux que les vêtements les plus amples.

Le rahad est orné de petits morceaux de corail et d'ambre ; à quelques-unes des lanières antérieures sont attachées ces petites porcelaines appelées cauries dans l'Inde, et qui, de la mer Rouge, sont répandues par les marchands arabes dans toute l'Afrique. Ces univalves sont ouvertes à leur partie dorsale appliquée contre le cuir, et retenues là par quelques fils qui embrassent ce qui reste de leur circonvolution intérieure; elles présentent aux regards leur bouche nacrée et leur dentelure délicate et gracieuse.

Les Bédouines suspendent souvent à leur cou un chapelet d'ambre, de corail ou de verroteries (kharaz, c'est-à-dire percées). Elles placent dans les tresses de leurs cheveux qui servent à les retenir ces mêmes ornements, presque toujours sans valeur, et qui pourtant ne sont jamais sans grace; elles portent au poignet, au bras, à la cheville, des anneaux de cuivre ou d'ivoire ; ces derniers sont quelquefois très-volumineux et très-lourds, mais leur blancheur et leur éclat font ressortir les tons chauds d'une peau brune et lisse comme le plus beau bronze florentin.

La danse des filles du désert est plus naïve encore qu'elle ne semble lascive, plus entraînante que provocatrice; tradition séculaire des peuples arabes, nous en retrouvons chez les almés d'Égypte une image altérée, et dans le bolero de Séville le charme le plus exquis, uni heureusement à la vivacité andalouse.

Cette danse arabe ne consiste pas, comme celle de nos théâtres, dans un mouvement des pieds et dans un effort pénible des jambes; elle ne met pas les orteils à la torture pour ne produire sur les spectateurs que la surprise ou le dégoût; c'est le corps qui se meut et se tord, les hanches qui tressaillent, les seins qui se gonflent et se relèvent, la tête qui se penche, se redresse et se balance en faisant flotter ou rejetant sur les épaules une chevelure élégamment tressée; ce sont les bras qui s'agitent, la main qui, armée d'une cravache, d'une baguette ou d'un sabre, se tord, se renverse, se retourne, et fait passer cent fois devant les yeux éblouis du spectateur une lame étincelante qui tournoie au-dessus de sa tête en lançant des éclairs.

C'est là une danse gracieuse et noble que des soldats peuvent admirer sans faiblesse, et que des vierges peuvent exécuter sans honte, parce que ce fer qu'elles agitent semble dire pour elles à ceux qui le voient : voilà le prix de ma beauté et au besoin sa défense; je défie ceux qui m'aiment, et ne les charme que pour les braver.

Les Bédouines dansent au son du tambour de basque, quelquefois à celui des castagnettes; plus fréquemment, leurs compagnes réunies en cercle autour d'elles, se bornent à marquer la mesure en battant des mains. Ce genre d'accompagnement a été conservé par les Espagnols qui l'appellent jaleo.

Leur danse est une distraction que les filles d'une tribu ne refusent jamais à l'étranger de distinction qui reçoit l'hospitalité de leurs tentes; il est d'usage alors de leur offrir quelques petits cadeaux. Tacite,

parlant de l'hospitalité des Germains, dit : En partant, si vous demandez quelque chose, il est d'usage de l'accorder. On aura envers vous la même liberté. Ils aiment les présents, mais ils ne se font pas un titre de ce qu'ils vous donnent, comme ils ne se croient point liés par ce qu'ils reçoivent de vous : ce n'est qu'un échange de politesse entre deux hôtes.

Il en est de même parmi les Arabes. Ceux du désert ne montrent pas cette avidité qui caractérise ceux des villes. Il semble que la devise de ces derniers soit : Promets tout ce qui est à toi et donne tout ce qui est aux autres. Admirez-vous un de leurs meubles : il est écrit à ton nom, répondent-ils (maktoub âla salamtek). Ils seraient cependant fort désappointés si vous veniez à le prendre et ne vous y invitent d'une manière pressante que quand ils espèrent se faire un titre de leur présent, afin d'en réclamer de vous le lendemain un dont la valeur soit décuple ; on les voit, du reste, facilement venir. Quant à moi, j'accepte d'eux le moins possible, et dès qu'ils s'extasient, par exemple, sur la beauté de mes armes, ce qui est une manière polie de me les demander, je ne manque pas de répondre en exaltant le mérite de leurs chevaux. L'échange alors leur paraît inégal et ils ont soin de détourner la conversation.

Il n'en est pas de même avec les Bédouins du Soudan ; ils offrent plus qu'ils ne demandent et se contentent de peu. Quelques verroteries, un petit miroir, paraissent à leurs femmes de magnifiques cadeaux. Quant à la poudre, ce n'est qu'en Syrie ou dans le nord de l'Afrique que les Arabes en font usage. Ils

sont d'autant plus désireux de la nôtre, dans ces contrées, que celle qu'ils fabriquent eux-mêmes est détestable, imparfaitement mélangée, pulvérulente, sans densité et presque dépourvue de force explosive.

Non-seulement les femmes des Bédouins se montrent aux étrangers, mais encore ce sont elles qui les accueillent, leur préparent et leur servent à manger, les soignent s'ils sont malades, les pansent s'ils sont blessés. Celui qui a franchi la porte d'une tente est à la discrétion de la maîtresse du logis ; il ne peut se retirer sans son consentement et ce consentement se fait toujours attendre. Il faut, si le voyageur n'est venu faire qu'une visite, qu'il boive quelques tasses de merissa et qu'il goûte au moins le mets national du Soudan, la marara, préparée à la hâte en son honneur. A peine, en effet, l'a-t-on vu arriver, qu'une chamelle ou une brebis a été égorgée ; ses intestins, son cœur, son estomac, son foie, arrachés de suite, sont coupés en une multitude de petits morceaux qu'on jette pêle-mêle, et encore chauds, dans un grand plat de bois et qu'on arrose avec le fiel de l'animal (en arabe *marara*). Ces viscères, ces membranes, ces muscles crus, si durs que la dent ne saurait les entamer, n'ont rien de bien appétissant, et la digestion en serait impossible sans le fiel qu'on y ajoute, dont l'amertume réveille l'estomac et en augmente la puissance.

Le foie est du reste ce qu'il y a de moins dur et de moins désagréable ; c'est sur le foie que je me rabattais toujours dans de si tristes circonstances, ne voulant pas avoir l'air de dédaigner l'attention qu'on

avait eue pour moi et qu'on espérait devoir m'être fort agréable. Un Égyptien, qui m'accompagnait dans le Cordofan, était plus délicat ; je ne pouvais venir à bout de le faire goûter à la marara. Tout ce que je pus en obtenir fut qu'il en porterait les morceaux à sa bouche et les dissimulerait adroitement en les faisant passer ensuite sous sa barbe, entre son cou et ses vêtements. Aussi, quand nous sortions d'une de ces visites et que nous arrivions à quelque distance de la demeure de notre hôte, ne manquait-il pas de porter la main à son sein et d'en retirer, pour les jeter au loin, des poignées de viande crue qui eussent suffi à l'alimentation d'un Arabe pendant trois jours.

Les femmes font épargner la vie du vaincu qui implore la protection de l'une d'elles ou touche ses vêtements, il devient son hôte et celui de son époux.

L'hospitalité est sacrée, et les Bédouins regardent comme leur hôte quiconque a partagé leur repas ou les a nourris de sa table. Il y a, disent-ils, entre nous le pain et le sel. Aussi fait-on bien, quand on a sujet de se méfier d'eux, de les faire manger avec soi ou de leur faire distribuer quelques aliments par ses domestiques ; on sera rarement trahi par eux s'ils y touchent.

C'est ainsi que dans l'*Iliade*, Lycaon cherche à fléchir le courroux d'Achille en lui rappelant qu'il a été son prisonnier et son hôte : « Je suis pour toi, s'écrie-t-il, un suppliant digne de respect ; car j'ai goûté à ta table le blé de Cérès, lorsque tu m'as enlevé de notre bel enclos pour me conduire et me

vendre dans la riante Lemnos, loin de mon père et des miens. (*Iliade*, XXI.) »

Les hôtes sont, d'après Homère, sous la protection de Jupiter et des furies.

Tacite, que je citerai encore, dit : Défendre son seuil à un étranger, quel qu'il soit, est un crime. Chacun reçoit de son mieux et selon sa fortune; les provisions sont-elles épuisées, votre hôte de tout à l'heure vous indique une maison voisine et vous y accompagne. Vous entrez tous deux sans être invités, peu importe, vous êtes également bien accueillis, connus ou inconnus ont également droit à l'hospitalité.

Cette hospitalité est pour les Arabes un véritable point d'honneur; ils se ruineront pour qu'elle soit digne de ceux qu'ils reçoivent, sauf à aller ensuite, comme ces dix cavaliers des Beni Abs, dont parle le roman d'Antar, piller leurs voisins pour refaire leur fortune.

J'ai entendu raconter en Orient un trait que je crains d'avoir lu également dans les *Mille et une Nuits;* à tout hasard je le cite :

Le khalife Aroun-er-Rachid, accompagné de son fidèle Djafar, voulut mettre à l'épreuve la générosité des nomades. Ayant quitté sa capitale sous l'habit d'un derviche, il gagna avec son visir, aussi humblement vêtu que lui-même, un campement d'Arabes. Quelques tentes paraissaient indiquer chez leurs maîtres une certaine aisance, nos voyageurs les laissèrent de côté et se dirigèrent sur celle qui semblait la plus pauvre. Celui qui l'habitait les accueillit de son mieux. Les troupeaux venaient de rentrer et le calife

put remarquer que son hôte ne possédait en tout que cinq moutons ; l'Arabe en égorgea un cependant, le fit griller sur des charbons et vint le placer devant les voyageurs, refusant lui-même d'en accepter sa part. Le khalife n'y toucha pas ; le Bédouin de s'en étonner, de lui demander s'il n'avait pas faim : J'ai très-faim, lui dit Aroun-er-Rachid, mais je suis accoutumé à ne manger absolument que des rognons ; toute autre viande me dégoûte. A peine l'Arabe avait-il entendu ces mots que, saisissant son coutelas, il sortait de sa tente, égorgeait les quatre moutons qui lui restaient encore et en retirait les rognons afin de les offrir au khalife.

Je fais grâce à mes lecteurs de la fin du conte. Je n'en ai cité cet épisode que parce qu'il paraît vraisemblable à quiconque est initié aux mœurs du désert, et peint naïvement une générosité dont l'Europe n'offre plus d'exemples.

Si le Bédouin ne possède même pas le mouton de rigueur, il ne congédiera pas ses hôtes pour cela; mais pénétrant, sans demander aucune permission, dans l'enclos d'un de ses voisins, il y saisira une victime, l'immolera sur place et la portera à sa tente, en ayant soin toutefois de laisser sur le chemin qu'il parcourt une trace sanglante qui permettra au maître du mouton d'en connaître le ravisseur et de venir en réclamer sa part quand le repas sera prêt ; seule compensation que les usages du désert lui accordent dans cette circonstance.

Les Arabes des villes et les Turcs sont eux-mêmes très-hospitaliers, et leur manière d'agir à cet égard

forme un singulier contraste avec les habitudes parcimonieuses et guindées de l'Europe. Jamais, à moins de circonstances extraordinaires, ils n'invitent personne à dîner, mais chaque jour ils reçoivent tous ceux qui se présentent. On ne sait pas huit jours à l'avance qu'on dînera chez un tel, et on ne se dit pas qu'il jeûnera toute la semaine pour éblouir ses convives par le spectacle d'un luxe factice, mais on va voir un ami. L'heure de son repas arrive et on le partage. On reçoit quelques personnes et le cuisinier qui les a vues entrer augmente un peu son menu, sans qu'on ait pour cela besoin de lui rien dire; le dîner ou le souper sont servis, personne ne fait de façons. Le maître de la maison se borne à dire en turc : Bouyouroun, ou en arabe : Tetfadhel; ce qui équivaut à la locution française : Donnez-vous la peine. Ceux qu'il invite ainsi ne répondent que par un salut de la main : l'un ne pense pas être généreux et les autres ne soupçonnent pas qu'ils puissent être indiscrets. Personne n'abuse de cette faculté de s'inviter chez les autres, ce serait se rendre ridicule; mais tous en usent, et assez largement, parce que nul ne mange avec ses femmes et qu'on n'aime pas à manger seul. Aussi arrive-t-il souvent, lorsqu'on ne voit venir chez soi personne à l'heure du souper, qu'on aille prendre ce repas chez un ami, sans cérémonie et à titre de revanche.

Quant au café, aux limonades, aux confitures, aux Tchibouks, aux narguiléhs, c'est l'accompagnement obligé de toutes les visites, et l'hospitalité de toutes les heures. Le Bédouin du Soudan ne saurait toute-

fois offrir des distractions aussi raffinées à ses hôtes; il ne connaît pas le café; son tabac, d'une force excessive, est exécrable, et il ne sait le fumer que dans une pipe trop primitive pour des hommes habitués au luxe des villes; cette pipe est tout simplement, en effet, le tibia d'un mouton, la moelle en a été enlevée, le tabac se place à l'extrémité la plus large, et le fumeur aspire par l'autre.

Rarement on trouve dans le Soudan des fourneaux plus ingénieusement construits; les noirs idolâtres qui habitent les rives du fleuve Blanc en fabriquent cependant d'assez remarquables. Don Ignatius Knoblecher m'a même fait voir, à Khartoum, des pipes à fourneau double, invention fort originale de ces sauvages.

Les tentes des Algériens présentent un plan arrondi ou plutôt hexagonal ou octogonal; celles des enfants d'Abou Zett, tissées avec la laine de leurs chameaux, disposées en bandes alternatives, blanchâtres et fauves, affectent au contraire une forme allongée; leur plan est un rectangle; elles sont assez hautes et n'ont que deux côtés dont chacun présente deux pentes, une moins rapide à la partie supérieure, une plus inclinée dans le bas. Le partage de ces pentes est déterminé par les pieux secondaires qui, légèrement inclinés dans la tente, soutiennent l'étoffe vers la moitié de sa hauteur; le bord inférieur est retenu près du sol par des piquets entre lesquels l'étoffe se relève un peu. Les extrémités de la tente sont rarement closes; l'extrémité antérieure, surtout, par laquelle on y pénètre, n'est fermée que par une portière étroite et courte,

formée de lanières de cuir ornées de cauries et suspendue à une corde dont les points d'attache sont à hauteur des piquets secondaires. Les tentes ont souvent dans leur voisinage une rekouba de paille, de feuillage, ou de cuir, tantôt cubique, tantôt voûtée, qui répond au gourbi des Algériens; une ou plusieurs enceintes épineuses servent de parc au gros et au menu bétail. Le nom de douar ne saurait convenir aux campements des Arabes du Soudan, dont le dessin n'est presque jamais circulaire, et qui, en général, se composent de rues parallèles.

Le mobilier des tentes est de la plus grande simplicité; pour les plus riches, il ne comprend guère qu'une estrade élevée de quelques centimètres au-dessus du sol, formée d'un treillis de bois léger, soutenu par quelques piquets; sur cette estrade (serir) sont étendues quelques nattes, ou des peaux de mouton; c'est le lit et le divan de toute la famille.

A terre, gisent pêle-mêle des marmites, des vases en cuir formés de lanières tressées avec tant de force et tant d'adresse, que le beurre fondu qu'on y dépose ne saurait suinter au dehors; des selles, des boucliers garnissent le fond de la tente; des armes, des outres vides, des seaux de cuir sont suspendus aux pieux qui la soutiennent, ou à l'étoffe elle-même par des cordes et des crochets. L'étoffe supporte aussi quelquefois des ornements particuliers, des éventails ou des bouquets de plumes d'autruche, des peaux de girafe, trophée d'une chasse heureuse, quelquefois des grelots ou des sonnettes, garniture dont on déplore la richesse lorsque pendant une nuit d'orage,

elle est agitée par le vent, et que toutes les sonnettes se mettent à tinter à la fois comme pour accompagner les éclats de la foudre, le grognement des chameaux, le bêlement des moutons, l'aboiement des chiens et le hurlement des bêtes fauves.

De même que les peuples sauvages, les peuples nomades ne possèdent point de monnaie qui leur soit propre, et n'admettent guère dans leurs transactions entre eux celle des autres peuples. C'est la tête de bétail, le bœuf, le mouton, le chameau, qui servent d'unité monétaire, et interviennent dans tous les échanges.

L'*Iliade* nous montre qu'il en était ainsi chez les Grecs.

Les premières pièces de monnaie fabriquées à Athènes portaient l'image d'un bœuf, d'où vint ce dicton qu'on appliquait à un juge qui, ayant reçu de l'argent, rendait une sentence inique : il a le bœuf sur la langue.

Le mouton jouait, chez les premiers Romains, un rôle analogue; ils en gravèrent plus tard, comme avaient fait les Grecs, l'image sur leur monnaie qui porta dès lors le nom de *pecunia*, dérivé de *pecus*.

Les Germains évaluaient tout en têtes de bétail.

Les esclaves ont aussi servi d'unité de valeur chez beaucoup de peuples anciens; et de nos jours, il en est ainsi dans une grande partie du Soudan.

Toutefois, ce sont plutôt chez les Arabes le chameau, le mouton et le bœuf, qui servent de termes de comparaison. La dot se paye en chamelles ou en brebis. Dans le Cordofan, la fille d'un chef vaut vingt chamelles.

Le prix du sang s'acquitte de même, et se règle à l'amiable. On dit qu'un cheval vaut tant de chamelles, on évalue les fractions en brebis et on marchande en offrant une ou deux brebis de moins, en leur substituant des boucs ou des agneaux.

Dans le Cordofan, du reste, la valeur vénale de ces animaux est très-faible ; un chameau vaut à peu près 25, un bœuf 10 à 12, et un mouton 2 à 3 francs ; on m'a même une fois vendu un fort bel agneau pour 35 centimes.

Là, comme partout, c'est une concurrence énorme qui produit l'avilissement des prix. Les troupeaux du Soudan sont véritablement innombrables, beaucoup d'Arabes ne savent pas, à une centaine près, combien ils possèdent de têtes de bétail. Une évaluation que je crois inférieure encore à la réalité, porte à 5,000 le nombre des chamelles du seul chef des Kubabich Fadharallah Ibn Salem ; à supposer qu'il y ait un nombre égal de mâles, il possèderait 10,000 de ces animaux ; si l'on y ajoute un nombre à peu près pareil de moutons, et environ 300 chevaux, on pourra se faire une idée de l'opulence d'un chef arabe.

La mortalité est à la vérité souvent très-grande parmi ces troupeaux, auxquels les pâturages du désert n'offrent qu'une nourriture insuffisante et qui, ne pouvant satisfaire leur soif que tous les deux ou trois jours, pendant la saison la plus chaude, voient diminuer leur appétit et dépérissent alors rapidement. La saison des pluies leur est plus favorable, l'eau est toujours à leur portée ; toutes les vallées profondes, toutes les plaines basses du Soudan se couvrent d'une

abondante et riche végétation ; les troupeaux se refont alors, ils engraissent et acquièrent ainsi le moyen de passer de nouveau les mois de sécheresse et de jeûne qui embrassent plus de la moitié de l'année.

Une très-puissante cause de mortalité se trouve dans les migrations subites et lointaines, auxquelles la guerre, une défaite peuvent contraindre une tribu arabe. Ce ne sont pas les fatigues de la marche, et lorsque la migration n'a lieu que parallèlement à l'équateur, on ne saurait prétendre que c'est un changement de climat qui réduit ainsi de moitié, en quelques mois, le bétail d'une tribu. La seule cause réelle, et celle qu'allèguent les Arabes, est en effet la différence des pâturages et le brusque changement de nourriture qui en résulte.

Les troupeaux des Kubabich fournissent à cet égard un exemple remarquable. Quelques années après la conquête du Cordofan par l'armée de Mohammed Ali, une partie de la tribu désirant soustraire ce qu'elle possédait à la rapacité des Turcs, quitta le pays et pénétra dans le Darfour ; en quelques mois elle avait perdu la moitié de ses troupeaux ; une guerre sanglante avec les Beni Djerar vint s'ajouter à ce désastre, et les fugitifs se virent bientôt contraints de regagner leurs anciens pâturages.

Le chameau d'ailleurs est plus délicat qu'on ne le suppose ; la moindre écorchure dégénère bientôt en une plaie qui le met hors de service ; il est très-sujet aux maladies de foie, qui sont une cause de mort assez rapide ; souvent un ver particulier se loge dans la partie inférieure de son poitrail et lui cause

de cruelles douleurs qui, presque toujours aussi, se terminent par la mort. Il a de plus à craindre dans le désert un reptile très-petit que je n'ai pas été à même de voir, qui le pique sous le pied et dont le venin le fait périr en quelques minutes : dès qu'un reptile de cette nature est signalé dans un pâturage, il est à l'instant même abandonné par les Arabes. Vers le 10e degré de latitude nord, il existe sur les bords du fleuve Blanc un taon nommé en sennarais *yohara*, dont la piqûre est mortelle pour les bestiaux et seulement très-douloureuse pour les hommes : cet insecte a occasionné parmi les Arabes du Soudan plus de migrations que toutes leurs guerres. Les Gallas l'appellent *tseu* (tsetsé), d'un verbe qui, m'a-t-on dit, signifie *piquer*. On m'a assuré qu'il y en avait deux espèces : la petite, qui est la plus dangereuse, est de la longueur d'une mouche ordinaire; elle est rouge et jaune : la grande, plus longue qu'une guêpe, est brune : l'une et l'autre espèce sont munies d'un suçoir, ou trompe, comme les moustiques. Elles se tiennent pendant l'été sur les arbres, et se jettent de là par essaims sur les bestiaux, qui ne tardent pas à succomber à l'action énergique de leur venin. L'ammoniaque en arrête chez l'homme toutes les suites; d'ailleurs elles ne l'attaquent pas avec autant d'ardeur que les chameaux ou les moutons.

Diodore de Sicile en avait eu connaissance. Voici ce qu'il dit en parlant des Rhizophages, dont le pays était situé au-dessus de l'Égypte, sur les bords du fleuve Asa :

« Au commencement des jours caniculaires, l'air

devient fort agité par les vents ; alors on voit dans le pays une quantité énorme d'insectes volants beaucoup plus forts que toutes les mouches que nous connaissons : les hommes savent les éviter en se retirant dans les marécages ; mais, quant aux lions, ils prennent la fuite. »

Le désert a aussi ses fables. A côté de ces périls réels, les Arabes en craignent d'autres qui sont purement imaginaires. Il existe, disent-ils, un serpent dont le venin, lancé sur les chameaux, les tue à l'instant même. Ce serpent, qui ne sort de son trou que la nuit, se guide au moyen d'un diamant qu'il roule devant lui avec sa bouche et qui éclaire sa marche. Le chameau, qui aperçoit ce diamant, s'efforce de le couvrir de sable; il est sauvé s'il y parvient, le serpent n'y voit plus, et comme son existence est liée à la possession du diamant, il ne tarde pas à expirer.

Il arrive souvent dans les pâturages qu'un chameau se casse la jambe. Il est facile en général d'apprécier les causes de cet accident, mais les Arabes ne s'en donnent pas la peine, ils l'attribuent toujours à la chute d'une étoile filante, d'un bolide.

Il a pu sans doute arriver une fois entre mille, qu'une de ces masses de fer embrasé tombât exactement sur le pied d'un chameau et le brisât comme ferait une bombe dont la mèche se serait éteinte, mais il est absurde d'attribuer à un fait aussi exceptionnel une fréquence qu'aucune observation sérieuse ne démontre.

Le cheval est l'inséparable compagnon de l'Arabe :

c'est le gage de son indépendance, sa meilleure arme de guerre, toute sa richesse et tout son luxe. Le général Daumas a, dans un ouvrage récemment publié sous ce titre, *Les Chevaux du Sahara*, donné les détails les plus nombreux et les plus intéressants sur la physiologie des chevaux algériens, les services qu'on peut en attendre, la manière dont ils sont soignés par leurs maîtres indigènes. Le général Daumas rend pleine justice à ces derniers, dont la pratique vaut mieux que nos théories, et qui en définitive sont cavaliers de naissance, tandis que nous ne le devenons pour ainsi dire que par hasard.

L'Arabe est partout à peu près le même, et je ne veux pas revenir sur un sujet qui déjà est traité à fond : je m'abstiendrai donc de vaines répétitions et je laisserai de côté les préjugés particuliers aux Musulmans, qui prétendent connaître aux balzanes ou aux étoiles des chevaux le sort que Dieu réserve à celui qui les montera.

Je dirai seulement quelques mots de la race arabe du Soudan et de la façon dont les enfants d'Abou-Zett élèvent et traitent leurs chevaux.

La race arabe, on le sait, a pour plus hautes expressions le cheval nedjdi et le cheval anezi. Le nedjdi est celui qui en résume le mieux le type en en exagérant même les défauts : son front est large, ses naseaux bien ouverts, ses oreilles petites et bien attachées, son œil vif et plein d'intelligence, son museau petit, son encolure élégante, son garot élevé, sa queue bien placée, ses jambes sèches et vigoureuses. Son poitrail assez développé, sa respiration puissante et

facile favorisent la rapidité de sa course, tandis que son ventre un peu resserré révèle l'habitude de cette sobriété à laquelle doivent se soumettre tous les habitants du désert.

Sa couleur habituelle est le bai ou le gris; sa queue, ses pieds, son dos, sont quelquefois teints en rouge avec le henné.

Les formes du cheval arabe se rapprochent de celles de la gazelle et du lévrier, formés comme lui pour la course. Le dromadaire rapide des Bychara et celui du Hedjaz rappellent également un type qui est l'expression même de la vigueur et de la vélocité.

Si la maigreur du nedjdi est excessive, il n'en est pas plus faible pour cela; seulement la race arabe, et en général toutes les races orientales qui en dérivent, supportent mieux la fatigue d'une longue course, les intempéries de l'air et la privation d'aliments, qu'elles ne s'accommodent d'un fardeau plus pesant que le corps de l'homme. Aussi les plus robustes ne conviennent qu'au service de la cavalerie légère, et les autres ne sauraient être employés à la guerre qu'aux avant-postes et pour les surprises par des irréguliers ou des partisans; c'est pourquoi les Turcs ont, en adoptant sans y rien changer les ordonnances de la cavalerie française, beaucoup plus lourde que la leur, perdu la seule supériorité militaire que l'Europe occidentale ne pouvait leur contester.

Dans le nord de l'Afrique nous trouverions plusieurs races dues à des croisements successifs, et qui possèdent plus ou moins de sang arabe: telles sont la race égyptienne, la race barbe, etc.

La Nubie nous présente le cheval dongolawi, dont les formes ont moins de grâce, dont la tête est moins belle, dont le corps est plus long, la queue moins bien attachée que chez le nedjdi; le dongolawi est cependant un bon cheval; c'est celui qu'élèvent les Bédouins du Soudan oriental; il leur rend de grands services à la guerre et dans leurs voyages, mais transporté, soit en Égypte, soit ailleurs dans le nord, il dégénère rapidement ou succombe à des maladies qui ne l'attaquent jamais dans le Soudan, aussi est-il moins recherché aujourd'hui des Égyptiens qu'il ne l'était il y a quelques années.

Le Bornou possède une race toute particulière dont j'ai vu un échantillon à Tripoli, dans les écuries du gouverneur du Fezzan. Les chevaux de cette variété, car c'en est une, sont très-gras, et en outre de ce développement inaccoutumé de tout le tissu adipeux, ils sont pourvus au-dessus des cuisses de deux appendices ou coussins graisseux dont la présence se révèle suffisamment aux regards, bien que leur développement n'atteigne pas la même proportion que chez les moutons à fesses grasses communs en Abyssinie et dans d'autres parties de l'Afrique.

On sait qu'il existe aussi dans le Soudan des moutons à grosse queue, et que la bosse du chameau est d'une nature analogue à celle des appendices que je viens de citer, appendices qui permettent à l'animal qui les possède de supporter un long jeûne, pendant lequel ils font tous les frais de sa nutrition.

Ce que les Arabes estiment surtout dans un cheval, c'est la pureté de sa race. Une jument koheli (de race)

se payera toujours cher, parce que, fût-elle une rosse, il y a lieu de croire que ses produits tiendront plus encore de ses aïeux que d'elle-même.

La jument est toujours plus recherchée que le cheval; elle seule sert de monture aux chefs et aux gens riches; elle est plus facile à conduire, elle ne hennit pas, avantages précieux dans des guerres de surprises; enfin elle donne des produits et sa longévité est plus grande encore que celle du cheval entier : il n'est pas rare même de voir des juments arabes qui, à l'âge de trente ans, rendent encore quelques services.

Les Arabes du désert ne châtrent pas les animaux mâles; ils se bornent à recourir, pour la reproduction, à leurs meilleurs étalons, et dès que la jument en a été approchée, et qu'il y a lieu de croire qu'elle a conçu, ils lui font subir, pour éviter tout accident, une opération connue également en Arabie et en Syrie, et qui consiste à réunir par une couture pratiquée avec de gros fil ou à rapprocher au moyen d'un anneau les grandes lèvres de la vulve, de façon à empêcher une nouvelle saillie de se produire, tout en laissant aux urines leur libre écoulement.

Tantôt le poulain se nourrit du lait de sa mère, tantôt on lui donne celui des brebis ou des chamelles; il n'est pour ainsi dire jamais sevré complétement, car quelque âge qu'ait un cheval, on lui donne souvent du lait, soit pur, soit coupé d'eau. C'est une nourriture très-substantielle et très-saine, en même temps qu'une boisson plus propre à apaiser la soif que les eaux saumâtres du désert.

Nous dressons nos chevaux beaucoup trop tard; à quatre ou cinq ans un cheval est dans toute sa force, il ne peut manquer d'opposer à celui qui prétend le soumettre une résistance difficile à vaincre. Il faut, pour venir à bout de son obstination, recourir à la violence et à la cruauté, les mauvais traitements l'irritent et le rebutent, il devient vicieux, ombrageux, craintif.

Les Arabes ont une tout autre manière d'agir : dès que leurs poulains ont deux ans, ils les montent ou les font monter par leurs enfants; incapable de résistance à cet âge si tendre, le poulain se soumet de lui-même, on le prend d'ailleurs par la douceur, on le caresse, on le flatte, on lui fait faire quelques pas, au moyen d'une petite gaule on lui montre à tourner à droite et à gauche, puis en descendant on lui donne à manger; bientôt on lui met une longe, on l'exerce à allonger le pas, à marcher l'amble, allure estimée des Arabes et plus encore des gens des villes, à galoper, à sauter, à s'arrêter court sur les jambes de derrière, pratique utile dans un combat, mais qui a l'inconvénient grave d'abîmer les jarrets des chevaux. Les Arabes ne trottent pas, ils marchent en voyage et galopent en combattant. Ceux du Cordofan se servent rarement de selles et négligent quelquefois de ferrer leurs chevaux, je n'ai pas besoin de dire qu'ils sont excellents cavaliers; les riches passent leur vie à cheval, les pauvres montent constamment à dromadaire. Les Arabes baggara qui ont plus de bœufs que de chameaux, se servent de leurs bœufs comme de montures et les conduisent, comme les dromadaires, au moyen d'un

anneau de métal passé dans l'un des naseaux et auquel s'attache la bride.

C'est à cheval ou à dromadaire que chassent les Arabes, la fauconnerie est perdue dans le Soudan ou n'y a jamais été connue, on n'y trouve pas non plus de lévriers. Des piéges sont dressés aux antilopes, aux gazelles, aux lions, parfois même aux éléphants; ces piéges imparfaits n'arrêtent pas toujours les animaux qui y tombent, mais comme ils s'y sont blessés, que la marche leur est devenue pénible, la course et la fuite impossible, il suffit de suivre leurs traces pour s'en rendre maître après une recherche et une lutte plus ou moins longues, plus ou moins opiniâtres.

On se lance souvent à cheval à la poursuite d'un troupeau de gazelles; les gazelles ont bientôt disparu, mais on s'attache à leurs traces et on ne tarde pas à revoir et à atteindre celles qui sont pleines, les mères et leurs petits qui ne sauraient suivre le troupeau et qui, épuisés de fatigue, se laissent facilement approcher et saisir.

Le cheval en effet, s'il n'est pas le plus vite de tous les quadrupèdes, est du moins celui qui peut fournir le plus longtemps une grande vitesse.

C'est également en les forçant à la course qu'on parvient à s'emparer de la girafe et aussi de l'autruche, que les gens du Sahara, armés de fusils, chassent quelquefois à l'affût à l'époque de la couvée.

Dès qu'on a reconnu les traces récentes de l'un de ces animaux on les suit sans se presser jusqu'à ce que l'autruche ou la girafe soit en vue, elle se lève alors et la course commence; cette course est très-pénible

parce que le Soudan est entrecoupé, couvert même de vastes forêts très-épaisses, formées d'arbustes épineux que celui qui est à dromadaire domine, mais au milieu desquels le cavalier se déchire et s'ensanglante pour se frayer un passage. Le mieux est alors de relever ses jambes, de se coucher sur le cou du cheval et, replié ainsi sur soi-même, de galoper en ne suivant plus des yeux que les traces laissées sur le sol par le gibier que l'on poursuit ; à la première clairière un peu large qu'on rencontre, on s'arrête pour reprendre haleine. Le gibier ne se voyant plus poursuivi s'arrête de son côté ; dès qu'il repart, on recommence la chasse qui, si le cheval est bon, doit, à la fin de la troisième course, se terminer par la capture de l'animal qui se défend toujours un peu et qu'on prend avec un lacet ou que l'on tue d'un coup de lance en pleine poitrine. La girafe se défend avec ses pieds de devant, l'autruche avec son bec et en couvrant avec ses pattes de pierres ou de sable ceux qui cherchent à s'en approcher.

L'autruche mâle est seule poursuivie, son plumage est d'un beau noir, les extrémités des ailes et la queue présentent ces belles plumes blanches si recherchées en Europe. On n'arrache pas ces plumes, mais, après avoir écorché l'animal, on se borne à retourner sa peau qui leur sert ainsi d'enveloppe et en empêche l'altération. L'autruche femelle est grise et sans valeur.

Le chasseur qui a pris une girafe ou une autruche consacre sa victoire et celle de son cheval en ornant le cou ou les hanches de celui-ci d'un collier de peau

de girafe ou d'un bouquet de plumes d'autruche.

La chasse de la girafe ne donne aucun profit; on ne la recherche que pour en faire cadeau à un personnage important, à un voyageur de distinction; mais ce cadeau est fort onéreux, car rien n'est plus difficile à conduire qu'une girafe. On est obligé d'avoir sans cesse deux hommes occupés à la maintenir et à la surveiller, parce que cet animal est très-sauvage, très-craintif, très-ombrageux. La moindre chose suffit à l'effrayer, à la faire sauter et cabrioler. Il mange quelquefois dans la main de ses palefreniers, mais la vue d'une baguette suffit à lui faire dresser la tête. Aussi me suis-je empressé de refuser une petite girafe que l'on m'offrait, à la suite d'une chasse à laquelle j'avais pris part.

La chasse de l'éléphant se fait sous une latitude assez basse et sur les rives du fleuve Blanc, pendant la saison où les éléphants, s'isolant les uns des autres, errent à la recherche des pâturages.

Un cavalier menace l'éléphant et l'attire sur ses traces, tandis qu'un autre, le suivant de près, lui lance dans les jambes de derrière une serpe, retenue par une longue corde ou s'en approche pour le frapper au pied d'un coup de sabre; l'éléphant, irrité, poursuit avec rage celui qui l'a frappé. Il perd beaucoup de sang, s'épuise, et se voit contraint de s'arrêter; on l'achève alors ou on l'abandonne, et l'on revient après sa mort arracher à son cadavre ses défenses qui sont l'ivoire vert, plus précieux et plus rare que l'ivoire jaune ou fossile.

J'ai entendu dire que lorsque l'éléphant descendait

une côte à la poursuite d'un homme, il le perdait bientôt de vue, ses oreilles retombant alors sur ses yeux. Il ne me semble pas qu'il en puisse être ainsi, les oreilles étant fort en arrière des yeux : le fait peut néanmoins être vrai.

On attaque le lion à cheval avec des lances; on se défend contre lui avec le bouclier, quelquefois couvert d'épines, et on l'évite en sautant de son cheval et le lui abandonnant. Ignatius Pallme attribue aux Nouba du Cordofan une autre manière de chasser les lions, en montant sur les arbres à l'ombre desquels ils viennent dormir le matin, et engageant avec eux, lorsqu'ils se présentent, une lutte qui doit évidemment leur être défavorable, puisqu'on les domine et qu'on ne peut guère en être atteint. Je n'ai, du reste, pas entendu parler de ce moyen dans le Soudan; j'ajouterai modestement que je n'ai chassé qu'une fois le lion, et que non-seulement je n'en ai pas tué, mais qu'encore je n'en ai pas vu ce jour-là, quoique nous fussions sur des pistes qui paraissaient récentes.

III.

ESPRIT DES ARABES.

Gouvernement des tribus. — Otages. — Noblesse chez les Arabes. — Esprit frondeur irréligieux. — Déisme. — Européens.

Ce qui caractérise par-dessus tout le nomade, ce qui, dans toutes les parties du monde, en forme le signe distinctif, c'est un esprit d'indépendance qu'aucune loi ne peut fléchir, qu'aucun joug ne peut vaincre, et il est facile de reconnaître que les Arabes, par exemple, n'ont jamais été que nominalement soumis, soit aux Perses, soit aux Romains, soit aux Grecs, soit aux Turcs; depuis plus de trois siècles que les princes de la maison d'Osman possèdent Bagdad, Damas et la Mecque, ils ne sont pas encore arrivés à assurer le payement exact des contributions qu'ils réclament des nomades. Dans presque toute l'Arabie et une portion de la Syrie, ils ont dû renoncer à cet égard, à toute prétention; bien plus, ils doivent eux-mêmes acheter par un tribut annuel aux Bédouins la sécurité de la caravane qui part de Damas pour accomplir le pèlerinage. Leur gouvernement en est réduit à payer les voleurs qu'il serait impuissant à prendre, et à leur offrir la rançon de ses pèlerins, de ses soldats et de leur chef, avant qu'ils aient passé les portes de Damas.

Depuis la publication du Tanzimat, le recrutement, jusqu'alors inconnu dans ces provinces, cherche en vain à s'imposer aux Arabes; le reste de l'empire, la Roumélie, l'Anatolie, Constantinople, Alep, fournissent leur contingent; les nomades de la Syrie le refusent : disparaissant dans le désert ou se retranchant dans leurs montagnes, ils déjouent tous les plans et toutes les tentatives de l'autorité; les Druses leur prêtent main-forte, et le gouvernement devenu leur jouet est assiégé par eux jusque dans les villes.

Le sultan entretient à la Mecque, à Médine, à Djedda, dans l'Yemen, des pachas que les Arabes ne respectent pas davantage, et des troupes qui ne se hasardent même pas à les poursuivre; il en est à peu près de même à Tripoli de Barbarie, et nous savons qu'en Algérie, malgré les forces imposantes que la France y accumule depuis vingt ans, la soumission des nomades est incomplète et précaire (1).

---

(1) M. James Richardson compare, dans la relation de son voyage en Afrique, la prétendue soumission de la régence de Tripoli aux Turcs à l'esprit de rebellion qui anime l'Algérie : il en prend occasion de dire qu'avec une poignée d'hommes les Turcs obtiennent plus de résultats que les Français avec une armée de 100,000 hommes, et que la cause de l'échec de ces derniers est dans la répulsion que leur religion inspire aux Algériens. On avait déjà dit que l'Algérie n'avait, avant 1830, que 18,000 hommes de garnison, mais on oubliait d'ajouter que ces 18,000 hommes, bloqués à peu près partout dans les villes, n'occupaient nullement l'Algérie comme nous entendons l'occuper.

La comparaison de M. Richardson est plus défectueuse encore. L'Algérie, bien que moins fertile, est aussi peuplée que l'Andalousie ou la Sicile. Elle est parcourue par une chaîne de monta-

On a dit beaucoup en France que l'esprit de rébellion dont les Arabes étaient animés dans cette province tenait surtout à la différence de religion et au fanatisme que le Coran leur inspirait contre nous. C'est là une grande erreur : la religion peut entraîner les populations de la ville, elle a moins d'action sur celles de la tente ; elle n'est pour ces dernières qu'un prétexte, qu'un signe de ralliement ; le véritable mobile de la rébellion, c'est l'horreur du gouvernement, la haine de l'autorité de quelque part qu'ils procèdent, de quelques noms qu'on les appelle. Qu'il soit français, turc ou même arabe comme au Maroc, le maître promulgue des lois, en exige l'exécution, et réclame des impôts : le citadin se soumet, obéit et paye ; l'Arabe se révolte, se bat et prend la fuite. Ainsi agissent tous les peuples nomades bloqués par de vastes empires, et traqués par de grandes armées. Il suffit de citer les Tartares, les Turcomans, les Kirghises ; il est plus facile, comme je l'ai dit, de

---

gnes élevées, coupée de défilés nombreux. La régence de Tripoli, au contraire, n'est qu'une portion du Sahara, une province du désert semée de rares oasis, très-peu habitée, sans remparts naturels, car le Gharian n'en est pas un. Le gouvernement turc y entretient, non une poignée de soldats, mais 10,000 hommes de belles et bonnes troupes. J'ai assisté moi-même, en 1849, à une grande revue de ces troupes, que commandait alors Bekir-Pacha, officier intelligent et dévoué à l'accomplissement de ses devoirs ; enfin, si les Turcs occupent Tripoli, ils n'en ont pas eu moins de peine à soumettre cette régence, et si la France avait voulu recourir vis-à-vis d'Abd-el Kader à la trahison qui livra aux Turcs la tête d'Abd-el-Djelil, elle aurait eu moins de combats à soutenir en Afrique.

soumettre un peuple commerçant ou cultivateur, que la plus petite tribu, parce que le commerçant et le cultivateur voient leur propriété placée comme un gage sous la main du conquérant, et qu'il suffit au nomade de quelques heures d'avance pour mettre à l'abri de tout péril ses troupeaux et ses tentes.

Une vigueur extrême, une promptitude sans égale, une sévérité impitoyable, des exemples terribles sont nécessaires pour contenir les nomades, et du moment que l'action de l'autorité paraît se relâcher ou se ralentir, le désordre recommence.

On croit parfois pouvoir gouverner les Arabes par la douceur, c'est le gouvernement négatif. En les traitant avec égard, en écoutant leurs avis, en cherchant à les persuader plutôt qu'à les contraindre, en subissant leurs caprices on se concilie leur amitié, mais l'amitié des Arabes n'est pas ce qui importe le plus à leur maître. La rentrée des contributions se fait mal ou ne se fait pas; il n'y a pas de sécurité sur les routes, il n'y a qu'échange de compliments; on donne beaucoup pour n'obtenir que des promesses, on s'est abaissé sans profit.

Cette manière de gouverner ne convient donc absolument qu'à un prince trop faible pour en pouvoir employer aucune autre, encore faut-il que ceux auxquels il délègue son autorité aient acquis une longue expérience des Arabes, possèdent une grande habileté et une patience sans limites.

Le seul moyen de gouverner avec les Arabes, c'est donc la force; c'est le seul vrai, le seul qu'une puissance sérieuse doive employer avec eux: ils s'y sou-

mettent toujours et ne lui résistent jamais longtemps, mais il faut que la force soit réellement la force.

Il faut tirer le sabre et en jeter le fourreau ; la répression du moindre délit doit être soudaine et exorbitante, l'attitude dédaigneuse, le langage menaçant. L'autorité doit être sans bornes vis-à-vis de gens qui ne reconnaissent aucune loi.

Il y a du reste des points stratégiques dont l'occupation garantit la soumission des nomades. On peut, comme en Algérie, pour n'en citer qu'un exemple, exclure les rebelles des marchés où se traitent d'ordinaire leurs échanges.

Le meilleur moyen de réduire les barbares à l'impuissance est d'en avoir des otages : nos ancêtres ne faisaient la paix qu'en prenant de leurs ennemis et en leur offrant des otages ; César en exigeait toujours des peuplades qui demandaient à se soumettre.

La solidarité est la loi essentielle des sociétés barbares : exposer sans défense l'un des siens à la fureur de l'ennemi, ce n'est pas seulement un crime, c'est un éternel opprobre ; c'est ainsi que les blessés et les morts ne peuvent être abandonnés sans honte sur le champ de bataille. De même que les Cosaques, les Arabes perdent-ils courage, ont-ils recours à la fuite, il suffit que l'un des leurs soit entouré par l'ennemi pour que tous reviennent au combat. Il faut que le désir de la paix soit bien vif chez eux pour qu'ils livrent un otage, et si le cours de leurs idées vient à changer, la présence de cet otage arrêtera toutes leurs entreprises. J'ai plus d'une fois eu l'occasion d'en faire

l'expérience, et je ne puis résister au désir de rappeler ici l'un de mes souvenirs de voyage.

Je venais d'atteindre un puits situé à peu de journées du Nil blanc, sur la route de Khartoum, et je m'y étais arrêté pour y passer la nuit et renouveler ma provision d'eau. Par un hasard fâcheux, mes seaux de cuir se trouvaient en mauvais état, et je me vis contraint de quitter ma tente et de remonter à dromadaire avec deux domestiques et un guide pour aller emprunter un seau semblable à un campement d'Arabes situé à environ trois quarts d'heure du puits. J'arrivai à ce campement à la nuit tombante; je fis appeler le cheikh et les principaux de la tribu; je leur dis ce qui faisait l'objet de ma visite, et les priai en même temps de me vendre quelques moutons et du lait : ils me répondirent qu'ils n'avaient rien de ce qui m'était nécessaire, mensonge évident, et m'engagèrent à retourner d'où je venais. J'insistai en vain, ils tinrent bon, et comme je n'étais pas en force, je ne pus que regagner le puits après leur avoir adressé quelques injures bien méritées. Un de mes domestiques était resté en arrière : je l'appelai en vain pendant quelques instants et je pensais déjà à envoyer à sa recherche quand je le vis reparaître, portant en avant de la selle de son dromadaire un magnifique mouton. « Où as-tu pris ce mouton? me hâtai-je de lui demander. — Je me suis écarté un peu, me dit-il, j'ai rencontré un Arabe qui conduisait ce mouton, et comme on avait refusé de nous en vendre, je l'ai pris.

— Et l'Arabe, repris-je, qu'a-t-il dit?

— Il a voulu me résister, mais je l'ai jeté par terre,

je l'ai lié, je l'ai suspendu par les pieds à un arbre et je lui ai administré une correction qui servira pour toute la tribu. »

Cette violence inutile me déplut singulièrement; j'en fis de vifs reproches à mon domestique, mais comme il n'avait agi de la sorte que par excès de zèle, défaut toujours assez rare, je ne jugeai pas convenable de le punir. J'étais loin cependant d'être parfaitement rassuré sur les suites de cet incident, et s'il m'eût été possible de partir immédiatement, je n'eusse pas hésité à le faire. Malheureusement on avait confié à ma garde des femmes turques qui criaient la fatigue; mes chameaux avaient besoin de repos et mon eau se puisait lentement dans une outre coupée et arrangée assez maladroitement pour la circonstance.

Le lendemain matin, une demi-heure avant le lever du soleil, on vint me réveiller et me dire que les Arabes arrivaient en grand nombre. Je sortis de ma tente, je vis qu'ils approchaient; je fis charger les armes devant eux et leur criai de s'arrêter à cent pas. Ils s'arrêtèrent, formèrent un demi-cercle et s'accroupirent sur le sable. En ce moment je vis arriver leur chef; il était à pied ainsi que ses administrés. Je l'appelai de loin et l'invitai à venir s'asseoir et parlementer avec moi, à une distance égale des siens et de mes serviteurs: il y consentit. En une seconde le plan que j'avais à suivre fut tracé dans mon esprit.

Nous nous accroupîmes l'un en face de l'autre, nos genoux se touchaient et je tournais le dos à ma tente. Je commençai à le complimenter à haute voix, à le

saluer de la main, de façon à ce que tout le monde pût le voir, et écartant un peu le michlah qui couvrait ma ceinture, j'eus soin de ne laisser apercevoir qu'à lui un pistolet armé, dont le canon effleurait sa poitrine, alors sans le menacer autrement que d'un geste rapide, je lui dis, de ma voix la plus douce : Ne viendras-tu pas dans la tente, mon frère?

Le geste produisit son effet, car le cheikh tressaillit, se leva, s'empressa de mettre sa main droite dans ma main gauche et de me suivre.

Dès qu'il eut franchi l'entrée de ma tente : Fais-moi le plaisir, lui dis-je, de congédier ces braves gens qui perdent ici leur temps; je leur sais gré de leur politesse, mais je ne voudrais pas la soumettre à une épreuve trop longue.

Se sentant pris au piége, placé entre moi et mes domestiques, le chef arabe fit contre mauvaise fortune bon cœur, et, se tournant vers les siens : Allez-vous-en, leur cria-t-il, rentrez chez vous; je suis chez un ami, chez un hôte, tout va pour le mieux. Ceux auxquels il s'adressait crurent l'affaire terminée et qu'il n'était venu dans ma tente que pour recevoir une compensation pécuniaire des sévices exercés la veille par mon domestique. J'avais même appelé ce domestique, afin de permettre aux Arabes de supposer que j'allais le livrer à leur chef pour qu'un exemple en fût fait. Le domestique avait parfaitement compris mon intention et affectait une inquiétude qui devait rassurer les Arabes; aussi se levèrent-ils tous. Quelques-uns s'en allèrent, d'autres ne firent que s'éloigner un peu et reformèrent leurs groupes à quelque distance.

Je donnai les ordres nécessaires pour le départ et fis asseoir mon prisonnier. « Je crains, me dit-il, que tu n'aies mal interprété mes intentions; j'étais venu pour te saluer, je voulais t'amener quelques moutons.

— Tu as bien fait de les laisser au pâturage, lui dis-je; ils seront plus gras quand je repasserai.

— Sois certain, reprit-il, que je te parle avec sincérité. Je suis ton ami; je pourrais être ton père. Déjà tu m'inspires la plus vive sympathie, je voudrais te la témoigner; dis-moi ce que tu désires, j'irai à l'instant te le chercher.

— Je serais désespéré, répliquai-je, de te voir te déranger pour si peu de chose; comment peux-tu supposer que je mette en doute tes sentiments à mon égard : nos relations sont récentes, mais notre liaison n'en est pas moins vive, les amis véritables sont rares; combien ne me serait-il pas cruel de me séparer de toi avant de t'avoir ouvert mon cœur, de t'avoir témoigné toute mon affection? Tu ne voudras pas sans doute me soumettre à une épreuve si pénible; aussi compté-je, pour une partie de la route, sur ta compagnie.

— Quel bonheur ce sera pour moi de te suivre; puisque tu veux bien combler mes vœux en permettant que je le fasse, je vais de ce pas seller un de mes dromadaires, et je suis à toi dans un instant.

— N'en fais rien, je t'en prie; n'ai-je pas des dromadaires à ta disposition? Je vais t'en faire donner un qui est excellent; tu le monteras, et mes gens veilleront à ce que tu ne manques de rien. »

Je fis approcher alors celui de mes domestiques

qui était cause de tout, et je lui dis à voix basse : « Le péril que nous avons couru, que nous courons encore, c'est à toi que nous en sommes redevables. J'aurais dû te livrer aux morsures de ces chiens, je t'ai protégé cependant, car je n'abandonne jamais qui me sert ; mais il faut que tu me viennes en aide. Tu vas faire seller pour cet homme celui de mes chameaux qui te paraîtra le plus fatigué, et une fois qu'il sera en selle tu marcheras à côté de lui avec un de tes camarades. Vous ne perdrez de vue aucun de ses mouvements, et tu lui laisseras comprendre que, s'il tente de fuir, tu le tueras. »

J'eus soin, pour ne négliger aucune précaution, de faire hommage à mon hôte d'une culotte arabe fort étroite et d'une paire de bottes beaucoup trop petites. Je l'invitai à les mettre, mes domestiques l'y aidèrent et eurent soin de serrer si fortement par des jarretières son cheroual sur ses bottes, qu'il lui devenait impossible de les retirer. Accoutumé qu'il était à marcher pieds nus, il ne pouvait, grâce à cet accoutrement, songer à mettre pied à terre pour s'enfuir. Tout se passa en conséquence comme je l'avais espéré ; il ne nous opposa aucune résistance : nous nous confondîmes l'un et l'autre en compliments ironiques.

Une fois en route, il marcha droit. Mes gens, qui veillaient sur lui, remplissaient de temps à autre un chibouk pour le lui offrir. La vue de ces attentions délicates, celle de son nouveau costume, suffirent à détourner en partie les soupçons des Arabes qui nous suivaient de loin. Je priais de temps à autre le chef

de leur crier de rentrer chez eux. Un grand nombre prit ce parti, soit qu'ils fussent plus rassurés, soit qu'ils craignissent, en recourant à une importunité plus menaçante ou à la violence, d'attirer sur leur chef de justes représailles. A la fin de la journée, ils avaient presque entièrement disparu. Quelques-uns se montrant encore à l'horizon, je crus plus sage cependant de ne pas me défaire du seul ôtage qui fût entre mes mains et que je gardai encore un jour et une nuit. Je me trouvai alors sur le territoire d'une autre tribu peu sympathique à la première. Mes éclaireurs m'annonçaient que le désert était libre, ma petite troupe suffisait d'ailleurs à repousser ceux qui nous eussent suivis jusque-là.

Je renvoyai donc leur chef qui dut regagner à pied son campement. Le petit succès diplomatique obtenu par moi dans cette circonstance, me coûta d'autant moins cher, que le pauvre diable que j'avais joué de la sorte s'empressa, avant de me quitter, de rendre à mes domestiques les bottes dont je l'avais gratifié, et avec lesquelles il n'aurait jamais réussi à regagner ses tentes.

Toute aristocratie héréditaire, toute noblesse rentre dans l'une des trois catégories et peut se ramener à l'une des trois origines qui suivent : La tradition, la religion, la conquête.

L'aristocratie hindoue des brahmes est religieuse; l'aristocratie européenne procède de la conquête; seule, peut-être, la noblesse arabe ne s'appuie que sur des traditions et sur des souvenirs nationaux.

La caste noble trouve dans la religion, qui l'élève

au-dessus du reste de l'humanité, un prétexte commode à l'excès de son orgueil, à la férocité de son despotisme. Élus de Dieu et exécuteurs de ses volontés, quelques crimes que commettent les brahmes, le vulgaire n'ose les proclamer criminels et s'incline avec respect sur leur passage.

La conquête, de son côté, par le partage et l'occupation des terres des vaincus, donne naissance à une aristocratie essentiellement militaire, pleine de vigueur et d'audace, toujours prête à guerroyer, violente par caractère et que la nécessité de se maintenir par la force au milieu de populations hostiles rend plus farouche, plus sévère encore, tant que subsiste une apparence de péril.

L'aristocratie arabe est d'une toute autre nature. Procédant comme chez tous les peuples qui n'ont jamais été soumis et font peu de cas des théories religieuses de la tradition seule, elle n'a jamais eu pour elle ni l'autel ni le sabre. Son influence, dont l'origine se perd dans la nuit des temps, n'a jamais été ni plus ni moins considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui. On la subit presque toujours, mais elle ne s'impose jamais.

Cette aristocratie est essentiellement nationale, car, non-seulement elle est toujours arabe, mais encore, dans chaque tribu, elle représente la lignée la plus directe, la descendance la plus incontestée du patriarche, dont la famille, en se multipliant, a formé la tribu. Le noble est toujours le parent du prolétaire, qui ne le reconnaît pour son chef qu'en vertu du droit d'aînesse, et que parce que le type primitif semble moins altéré chez le noble que chez tout autre.

Il lui déléguera donc le commandement de la tribu, la conduite des expéditions guerrières et, jusqu'à un certain point, l'administration de la justice. J'ai dit ailleurs combien cette autorité était précaire et faible. Ce n'est, en réalité, qu'une influence dont la démocratie rejette souvent les avis, mais dont elle ne s'affranchit jamais entièrement.

Les Arabes, en effet, font le plus grand cas de la naissance. Un pacha n'est pour eux qu'un mamelouk parvenu, et ils disent avec Salomon, qui était Arabe comme eux, « la terre tremble sous l'esclave qui règne, » « S'il ne convient pas à un fou de conduire des hommes raisonnables, combien moins ne convient-il pas à un valet de commander à des personnes de distinction ? » Me trouvant un jour avec un chef arabe, dont la famille possède en Syrie le fief de Racheia, depuis l'an 14 de l'hégire, je lui demandai lequel, à ses yeux, méritait le plus d'égards d'un pacha turc, bon musulman, ou d'un gentilhomme chrétien. Il suffit, me répondit-il, d'un imperceptible instant pour qu'un polythéiste et un idolâtre deviennent de saints musulmans, tandis qu'il faut des siècles pour faire un gentilhomme.

Cette réponse me frappa d'autant plus que celui qui me la faisait était d'une grande dévotion et ne voyait en moi qu'un Algérien riche, venu en Syrie pour entreprendre le pèlerinage de la Mecque.

Que penses-tu de l'égalité ? demandai-je un jour à un autre chef arabe. Crois-tu tous les hommes égaux ? Sans doute, me dit-il, tous les hommes sont égaux comme les doigts de la main ; et me montrant sa

main nerveuse et fine : Regarde, me dit-il, voilà cinq doigts, leur origine est commune ; ils ne peuvent sans blessure grave être séparés, mais les uns sont longs, les autres courts ; si tous étaient semblables, je ne pourrais ni toucher, ni frapper, ni prendre : sois sûr qu'il en est des hommes, comme des doigts de la main.

La généalogie des chefs arabes n'est pas du reste toujours tenue avec cet ordre merveilleux et cette rare exactitude qui caractérisent les généalogies allemandes. Souvent on y rencontre des lacunes, jamais il n'y a de pièces justificatives; le plus souvent, la mémoire supplée aux parchemins, mais cette mémoire est celle de tout le peuple, tandis que les parchemins ne sont, en général, consultés que par leurs maîtres.

L'ancienneté de certaines familles arabes est prodigieuse. Pour être admis, avant 1789, aux honneurs de la cour de France, il suffisait de titres remontant au delà de 1400, c'est-à-dire d'un peu moins de quatre cents de noblesse. En Orient, cependant, les descendants du prophète Mohammed sont nombreux, et si quelques-uns de ceux qui portent le turban vert des Alides ne justifient pas suffisamment cette prétention, on ne saurait, en tous cas, la contester aux chérifs qui gouvernent la Mecque.

On sait de plus que la généalogie du prophète est parfaitement établie jusqu'à Adnan, son vingt et unième aïeul, sinon jusqu'à Ismayl, fils d'Abraham.

La famille du prophète est d'ailleurs loin d'être la seule qui puisse présenter de pareils titres. Presque tous les disciples du prophète, presque tous les princes

arabes de son temps, presque toutes les familles qui occupèrent après lui le khalifat ont leurs représentants parmi les musulmans actuels.

L'Arabe regarde donc avec mépris le Turc qui le gouverne, l'opprime, le pille et le bat. Le Bédouin misérable et nu dédaigne le bien-être dont jouissent le cultivateur et le citadin ; il se sent libre, et son orgueil se pavane dans des guenilles. C'est en vain qu'un paysan riche, un marchand, un officier turc lui demanderaient la main de sa fille, il ne la donnera qu'à un Bédouin, agile, fauve et crasseux comme lui.

Dans les villages peuplés à l'origine par des Arabes devenus sédentaires, le même sentiment se retrouve, il semble même que chaque village, comme chaque tribu, ait son rang nobiliaire bien marqué, sa place bien déterminée parmi les autres villages et les autres tribus. Nous sommes plus que les fellahs, disent les hawaris d'Égypte, nous épousons leurs filles, mais nous ne permettrions pas qu'ils épousassent les nôtres. Rien ne distingue cependant le hawari si fier du fellah ; l'un et l'autre, vêtus d'une chemise en haillons, s'exténuent à puiser, sous un soleil ardent, l'eau qui fertilise l'Égypte ; tous deux dorment sur la paille dans des huttes de fumier, et disputent à la cravache de leurs maîtres la poignée de fèves ou de lentilles qui soutient à peine leur misérable existence.

Le même esprit d'exclusion se retrouve en Syrie. Au temps de la conquête de ce pays par Ibrahim-Pacha, un colonel demande la fille d'un chef de village qui s'empresse de refuser : Chérif-Pacha, alors gouverneur de Damas, les appelle tous deux pour arranger l'af-

faire : Pourquoi, dit-il au Syrien, refuses-tu ta fille à un homme élevé déjà en grade, qui sans doute sera bientôt pacha et recevra le gouvernement d'une province ou le commandement d'une armée ? Je lui refuse ma fille, répond celui-ci, pourpre d'indignation et de colère, parce que le dernier chien de mon village est plus à mes yeux que le premier des Turcs. Cette sortie un peu trop vive fut suivie de la prison, et Ibrahim-Pacha aidant, le mariage eut lieu. Un autre officier turc de mes amis, se trouvant à la même époque à Jérusalem, demanda la main d'une jeune fille qui depuis longtemps avait perdu son père; la mère consentit au mariage, mais les oncles de la jeune personne, considérant cette union comme honteuse pour leur famille, y opposèrent une résistance que la toute-puissance d'Ibrahim-Pacha dut encore vaincre. Le mariage eut lieu, mais les oncles le qualifièrent de rapt; leur nièce ne fut plus à leurs yeux qu'une étrangère, et depuis quatorze ans elle n'a reçu d'eux aucune nouvelle.

Les Arabes, si exclusifs lorsqu'il s'agit d'autres Arabes ou de Turcs, sont loin de l'être au même degré pour leurs esclaves : ceux ci, considérés comme des enfants d'adoption, font partie de la tribu ou de la communauté.

Il en résulte que l'esclave trouve souvent à se marier dans la famille même de son maître. Je te servirai sept ans, dit Jacob à Laban, et tu me donneras ta fille.

On comprend, du reste, qu'il n'en est pas ainsi dans toutes les tribus ; celles dont l'origine est la plus pure, la plus noble, évitent avec soin tout mélange.

Tandis que d'autres, par des croisements successifs et l'intervention de plus en plus active du sang africain, ont perdu presque totalement le type arabe et ne diffèrent de la race nègre que par leur manière de vivre, seul vestige de leur passé et seul héritage de leurs ancêtres.

Il n'y a pas, à proprement parler, de nom de famille chez les Arabes. Les Romains, le plus aristocratique de tous les peuples, avaient le nom de famille, le nom personnel, le nom d'adoption et le surnom. Nos pères, Gaulois, Germains ou Goths, ajoutant au nom banal que le christianisme leur donnait quelque nom de guerre, quelque sobriquet, parfois grossier, ou le nom d'une profession manuelle, ou celui d'un domaine conquis, les léguèrent à leurs descendants, qu'ils servirent à distinguer dès lors les uns des autres.

C'est là, on ne peut le nier, l'indice d'une civilisation assez avancée et qui ne se montre chez nos aïeux barbares que comme une réminiscence des conquêtes romaines. Aussi ne doit-on pas s'étonner s'il en existe à peine une trace confuse chez des peuples barbares comme les Turcs ou nomades comme les Arabes.

Chez ces derniers, le nom de la tribu ou celui de la ferka en tiennent souvent lieu. C'est ainsi que l'on dira, par exemple, Mohammed-el-Ameri (Mohammed des Beni-Amer), Khaled-el-Anezi (Khaled-l'Anezi). Mais si cette appellation suffit à les désigner lorsqu'ils se trouvent loin des leurs, on sent qu'il n'en serait plus de même au sein de leur tribu ;

dès lors c'est un surnom, rarement héréditaire, qui distingue quelques-uns d'entre eux, tandis que d'autres ajoutent à leur nom celui de leur père, et souvent même de leur grand-père et de leur bisaïeul.

L'histoire des Arabes comme celle des Juifs est pleine de ces noms qui ressemblent à une généalogie, et dont la répétition constante est on ne peut plus fastidieuse pour le lecteur européen.

Souvent aussi dans la conversation, surtout en lui adressant la parole et pour peu qu'on désire le flatter, on désigne un Arabe par le nom de son fils aîné, en l'appelant père d'un tel, père de Mohammed, père d'Ali.

Ce mot de père, Abou, intervient aussi dans les sobriquets. On appelle Père de la barbe, celui dont la barbe est très-longue ; Père de la lance, celui qui s'en sert avec adresse et avec courage.

Les barbares empruntent d'ordinaire leur nom soit aux objets qui les entourent, astres, animaux ou plantes, soit aux adjectifs dont l'acception est la plus heureuse. Il en était particulièrement ainsi chez les anciens Arabes. Hareth, signifie le lion, Atard, mercure, Zohra, Vénus, Ali, le haut, Mohammed, Ahmed, Mahmoud, Hamid, sont des formes diverses du verbe hamada (il a loué), et signifient en conséquence le louable, le loué, etc.

Les Grecs des temps héroïques donnaient parfois à leurs enfants des noms propres à rappeler les événements qui avaient signalé leur naissance. Autolycus donne à son petit-fils le nom d'Ulysse (l'irrité), en mémoire de son courroux.

M'occupant des Arabes, je ne puis omettre d'indiquer ici un passage de la Bible qui montre qu'il en était de même chez ceux de ces pasteurs dont la race est depuis devenue si célèbre et a expié sa gloire par tant de revers.

Dans le chapitre XXX de la Genèse, Rachel donne à chacun des enfants de Jacob, source des douze tribus, des noms qui rappellent l'état de son âme et ses pensées au moment de leur naissance. Ce chapitre est malheureusement trop long pour qu'il me soit permis de le transcrire ici.

Depuis l'islamisme, les Arabes, comme tous les musulmans, ne portent plus guère que les noms illustrés par la sainteté des prophètes ou des principaux disciples du plus grand d'entre eux. Ils s'appellent Saleh, Ibrahim (Abraham), Moussa (Moïse), Daoud (David), Soleiman (Salomon), Aïssa (Jésus) (1), Mohammed, Ali, Abu-Bekr, Omar, Osman, Amr, Khaled, etc., ou, adoptant les attributs de ces saints per-

---

(1) Ces noms bibliques sont également portés en Orient par les chrétiens qui portent même souvent celui de Jésus, et par les Israélites (à l'exception bien entendu de celui que je viens de citer) ; mais les Turcs, pour se distinguer des rayas, prononcent ces noms d'une façon différente, suivant qu'ils désignent un des leurs ou un infidèle. C'est ainsi que pour un musulman le nom de Joseph se prononce Youssouf et pour un chrétien Youssef, etc. De plus, les Turcs, par respect pour le prophète, ne prononcent pas son nom lorsqu'il est porté par d'autres individus, Mohammed, mais Méhémet. Les Arabes ne connaissent pas cette distinction, c'est pourquoi je ne m'y conforme pas dans cet ouvrage et que je dis par exemple Mohammed-Ali comme les Égyptiens, au lieu de Méhémet Ali comme les Turcs.

sonnages, Khalil le chéri (Abraham), Mustapha, Émin, le généreux, le fidèle (Mohammed), Sadiq, le sincère (Abou-Bekr), etc. ; ou, enfin, faisant précéder le nom de Dieu ou ses attributs du mot Abd, serviteur, ils s'appellent Abd-Allah (serviteur de Dieu), Abd-el-Kerim (serviteur du généreux), Abd-el-Aziz (serviteur du bien-aimé), Abd-er-Rahim (serviteur du clément), et, même encore, Abd-en-Nebi (serviteur du prophète).

Quant aux tribus et à leurs subdivisions, elles s'intitulent généralement du nom de leur premier père ou du plus illustre de leurs aïeux. Tels sont les Israélites, appelés également Hébreux ou enfants d'Heber, divisés en fils de Lévi, fils de Juda ; tels sont encore les Beni-Amer d'Algérie, les Oulad-Omar du Sénégal, les Oulad-Rachid du Waday, les Beni-Djerar du Darfour, les Oulad-Ali d'Égypte, les Beni-Sakhar de Syrie, etc. D'autres portent un surnom qui, le plus souvent, rappelle leurs fonctions pastorales. Je citerai les Maâzi (chevriers) d'Égypte, les Kubabich et les Baggara (bergers et bouviers) du Cordofan, les Beni-Fahem (enfants du charbon) de l'Hedjaz, qui vendent beaucoup de charbon, etc.

J'ai montré le nomade et surtout le nomade arabe hostile à tout gouvernement, réfractaire à toute loi, n'obéissant qu'à son caprice et ne se soumettant à la force que quand il ne peut en fuir l'étreinte. Ce sauvage, qui dédaigne la fortune, méprisait Darius et Alexandre, Chosroès et César, se moque des Turcs et résiste à nos troupes, s'inclinera-t-il devant un Dieu redouté, écoutera-t-il la voix de ses prêtres, sol-

licitera-t-il leurs oracles, se soumettra-t-il à leurs décisions, fréquentera-t-il leurs temples et enrichira-t-il leurs autels?

L'Arabe est enthousiaste, dit-on, et l'instinct poétique qui l'anime et l'égare doit le rendre éminemment religieux, il doit être crédule, superstitieux, exalté, fanatique.

Erreur profonde; l'Arabe est naturellement et par essence le plus sceptique et le plus irréligieux de tous les nomades. On suppose les nomades superstitieux. ils sont indifférents, plus indifférents que nous en matière religieuse, et cette loi est générale. Leur religion, quand toutefois ils en ont une, est le monothéisme; à peine trouverait-on un exemple du contraire: il y avait, dit-on, bien avant l'islamisme, des idoles à la Mecque, à Médine, à Tayif; sans doute, mais la Mecque, Médine et Tayif étaient des villes, et leurs habitants n'étaient devenus idolâtres qu'en cessant d'être pasteurs. Les Arabes de la tente effectuaient me dira-t-on le pèlerinage de la Mecque: dites qu'ils allaient y vendre leurs chevaux, leurs moutons; y conduire des caravanes, y lire des vers et s'y divertir. Je ne puis croire que la dévotion les y amenât alors. La Mecque est devenue depuis le centre de l'islamisme; les Arabes du désert ont, de gré ou de force, adopté cette religion, et cependant c'est à peine si parmi ceux qui accomplissent les rites du pèlerinage, on distingue quelques Arabes. Il en est qui, chaque année, viennent planter leurs tentes sous les murs de la ville sainte, et qui meurent à quatre vingts ans sans avoir jamais eu l'idée d'em-

brasser la pierre noire et d'effectuer les tournées prescrites par le Coran et indiquées par le Prophète comme une des conditions de la récompense céleste. Le Persan, le Criméen, le Turc, traversent la moitié de l'Asie; le noir du Sénégal affronte un voyage de deux années pour adresser à Dieu leurs ferventes prières dans le premier sanctuaire de l'islamisme; le Bédouin ne fait pas vingt pas et ne dépense pas un quart d'heure pour assurer son salut et accomplir un devoir auquel l'exemple de tant de peuples l'invite à chaque instant.

Ce n'est d'ailleurs même pas auprès des villes qu'il faut juger le nomade; le Bédouin d'Algérie, entouré de toutes parts de villes florissantes et de champs cultivés, n'offre qu'une image affaiblie et décolorée de ses aïeux : c'est une sorte de métis à moitié nomade, à moitié paysan; son vêtement est compliqué, il s'arme d'un fusil, il lui faut une selle pour monter à cheval, il possède des dattiers ou ensemence la terre. Si vous voulez étudier l'Arabe, ne l'étudiez pas sur ce Bédouin que vous devriez nommer fellah : cherchez le type primitif, vierge et vrai du pasteur antique en Arabie, dans le désert des Anèzi ou dans le Soudan; vous n'y trouverez ni iman, ni muedden, ni derviche, ni marabout, ni Coran, ni catéchisme.

Je voyageais dans le Soudan avec un secrétaire égyptien ; parfois nous réclamions le soir l'hospitalité du désert, je le priais de chanter comme les mueddens du Caire, l'appel à la prière : l'étonnement des Arabes nous amusait beaucoup. Que chante-t-il, venaient-ils me demander; qu'est-ce que cela veut dire?

C'est l'appel à la prière, leur disais-je, ne l'avez-vous jamais entendu nulle part? — Jamais. — Est-ce que vous ne priez pas? — Nous ne le pouvons pas, l'eau est rare chez nous et les ablutions en demandent beaucoup. — Ne pouvez-vous donc pas les pratiquer avec le sable, c'est pour vous que le Prophète a institué le teyemmum; voulez-vous que je vous le fasse connaître? — Ce n'est pas la peine, nous sommes des Arabes, nous ne sommes pas des saints.

Parcourant la Syrie, il m'arriva de passer un jour devant un Arabe qui déjeunait de fort bon appétit et m'invita à prendre ma part de son repas. Nous étions en ramadhan et je lui en fis l'observation. Dieu, lui dis-je n'a-t-il pas ordonné de jeûner pendant ce mois béni? Je ne l'ai pas entendu, me répondit-il. Mais, ajoutai-je, c'est écrit dans le Coran. Bah! fit-il, je ne sais pas lire. Ce n'est qu'un fait isolé sans doute, mais il fait voir quel est l'esprit des Arabes et combien leurs paroles sont libres. Il y a dans les villes musulmanes bien des gens qui s'affranchissent du jeûne, mais il n'en est pas un qui osât le faire publiquement ou l'avouer même à ses plus intimes amis. La loi d'ailleurs est sévère à cet égard: celui qui, par exemple, boirait publiquement du vin pendant le temps du jeûne, serait passible de la peine de mort.

L'indifférence que montrent pour la religion les Arabes, leur a mérité les critiques sévères des théologiens musulmans, et quoique le Prophète soit né parmi ce peuple, ils le considèrent en tant que nomade comme inférieur à tous les autres, et disent par exemple, qu'un citadin ne doit pas faire sa prière

sous la direction d'un Arabe, parce que, au double point de vue de la doctrine et de la piété, le citadin est toujours supérieur à l'Arabe.

Lorsque Mohammed, voulant appeler à sa doctrine les principaux de sa tribu, leur offrit un repas et chercha ensuite à leur exposer sa mission, ils ne le traitèrent pas d'impie et de sacrilége, mais ils se mirent à rire et s'en allèrent. On sait qu'Ali, qui dans cette circonstance prit son parti, avait été élevé par lui et n'était encore qu'un enfant.

Plus tard, lorsque le prophète récitait le Coran, Nadhr, fils de Hareth, disait aux coreyschites : Mohammed ne vous apporte là que des rêveries inventées par les anciens. Cherchant à convertir les Beni-Thakif, il est interrompu par l'un d'eux qui lui demande : Dieu n'a-t-il donc pas trouvé d'autre envoyé que toi ? et par un autre qui lui dit : Certes je ne veux jamais discourir avec toi, car si tu es l'envoyé de Dieu, tu es un trop grand personnage pour que je réplique à tes discours ; si tu mens contre Dieu, il ne me convient pas de t'adresser la parole (1).

Leur incrédulité se révèle à chaque page du Coran. Nous sommes envoyés auprès de vous, disent les prophètes ; et les Arabes répondent : vous n'êtes que des hommes comme nous ; le Miséricordieux ne vous a rien révélé, vous n'êtes que des imposteurs (S. XXXVI, Ye sin).

---

(1) *Vie de Mohammed*, par Abou-el-Feda, traduction de M. Noël Desvergers.

Et quand on leur disait : convertissez-vous comme les autres peuples ; ils répondaient : est-ce que nous nous ferons musulmans comme les imbéciles? (S. II, El bagara).

Quelques-uns feignaient cependant d'embrasser le nouveau culte. Quand ils rencontraient les musulmans, ils leur disaient : nous sommes croyants : mais quand ils retrouvaient leurs tentateurs (les ennemis du prophète), ils disaient : nous sommes avec vous, nous ne faisions que nous moquer d'eux. (*Ibid.*)

On doit reconnaître que parmi les Arabes du moins, l'islamisme n'a dû son tardif succès qu'à la guerre, dont il devenait l'occasion ou le prétexte. Le Bédouin prenait plaisir à entendre réciter les versets si harmonieux du Coran, parce qu'il lui semblait voir sortir de ce livre un paradis réel de ghazwas et de conquêtes. Les premiers disciples du prophète discutaient peu sur le dogme, mais se disputaient beaucoup entre eux quand leur maître partageait le butin; ceux qui se croyaient oubliés abandonnaient sans honte et sans remords le camp et la religion de ce prophète, qui ne pouvait arriver, quoiqu'il fît, à satisfaire entièrement l'avidité des siens.

Si d'ailleurs l'on se rend bien compte de ce qu'est l'islamisme; si l'on envisage sous son véritable point de vue ce dogme si simple dont le monothéisme est la base, on reconnaîtra qu'il était difficile de trouver une religion plus appropriée au génie arabe ou qui, pour parler d'une manière plus exacte, s'en écartât moins. C'est en quelque sorte la religion rudimentaire : les nomades pouvaient sans trop de difficulté en adopter

le dogme, sauf à n'en pas suivre très-exactement les préceptes. Le christianisme, plus compliqué, n'eût évidemment pas réussi de même; le désert le repoussait, tandis que le monde grec et romain devait l'adopter avec enthousiasme.

Un peuple colonisé est d'abord idolâtre : quand il n'est pas polythéiste dès le début, il le devient du moins par la suite. Comparant le gouvernement de l'univers à celui de la cité, il en fait une république, une oligarchie qu'il surcharge de magistrats, de gardiens, de puissances de tout genre, dont le nomade ne trouve pas le modèle sous ses tentes. Rien de plus semblable en effet que l'Olympe et le gouvernement de la société païenne : l'un était calqué sur l'autre, et sans nul doute c'était la terre qui avait servi de modèle. L'imagination des Grecs avait rendu poétique et charmante cette mythologie, dont le caractère était plus sévère chez les Égyptiens, chez les Hindous; plus farouche et plus sinistre chez les Scandinaves, les Germains, les Gaulois. Partout les peuples colonisés sont polythéistes : une civilisation très-avancée ne suffit pas à les en préserver; d'ailleurs cette civilisation nage à la surface d'une nation et ne la traverse guère. Épicure riait des dieux, et César ne croyait pas à Jupiter, dont il était cependant grand prêtre. Mais à côté de ces hommes éminents, à la porte de leurs vestibules et sous le chaume de leurs métairies, grouillait une multitude infime et imbécile qui n'avait jamais soupçonné qu'on pût mettre en doute les dieux d'Homère. C'étaient les paysans, *pagani*, véritables païens de tous les siècles et de tous les

pays à la portée desquels il faut mettre la science pour en faire des hommes.

Tandis cependant que les peuples les plus avancés et les plus sages élevaient des milliers de temples à des dieux plus nombreux encore, les Arabes repoussaient avec la même énergie le polythéisme et la civilisation. L'histoire nous les montre à de longs intervalles secouant leur indifférence ordinaire pour protester avec une sauvage énergie contre les fictions de ce polythéisme qu'ils abhorrent, et que leur philosophie naïve, mais vraie, leur montre sous son vrai jour. — C'est Rachel dérobant les idoles de Laban, c'est Moïse défiant celles de Pharaon, entraînant son peuple loin des temples de Memphis et lui répétant dans le désert ces mots que lui dictait le désert, cet oracle qui avait été la religion d'Abraham : *l'Éternel notre Dieu est le seul Éternel* (Deut., 4); tu ne lui élèveras point d'images, car lorsque *l'Éternel vous parla du milieu du feu, vous entendiez bien une voix qui vous parlait, mais vous ne voyiez aucune forme, vous entendiez seulement la voix* (Deut., 12). C'est Mohammed qui brise les idoles de la Mecque et s'écrie : la vérité est venue, que le mensonge s'écroule; qui résume dans ces paroles du Coran toute la théologie de la tente : « Dis qu'il n'y a qu'un Dieu, le Dieu éternel, qui n'engendre pas et n'est pas engendré, n'a point d'associés ni d'égaux. » (S. CXII, El iklass.)

C'est le Wahabite Ibn-Saoud enfin, qui, révolté du culte que les musulmans des villes, les Turcs surtout, rendent au prophète, quitte ses montagnes du Nedjd, la profession unitaire à la bouche, dévaste les

saints tombeaux de Médine et entreprend sans grand succès à la Mecque la réforme de l'islamisme.

Cette tendance est constante dans ce qu'on est convenu d'appeler la race sémitique; on la retrouverait chez tous les nomades; mais, chose étrange, les peuples unitaires, même alors qu'ils se fixent, quoique supérieurs à tous les autres par leur théorie religieuse, atteignent rarement un haut degré de civilisation. Les Israélites, par exemple, étaient fort au-dessous des Grecs, et l'on pourrait citer bien des races polythéistes qui de nos jours montrent plus d'aptitude et d'intelligence que les Égyptiens ou les Turcs.

L'indifférence irréligieuse des Arabes les rapproche des Européens. Un même esprit d'indépendance politique anime aussi les uns et les autres : l'Arabe est libre, et l'Européen, libéral déjà dans sa patrie, ne reconnaît plus en Orient que l'autorité protectrice de ses ambassadeurs ou de ses consuls; tout en fuyant la mosquée il ne fréquente pas beaucoup l'église : le nomade, qui s'en aperçoit bientôt, conçoit pour l'Européen dont le caractère indépendant ressemble à sa propre turbulence, une grande estime, une vive sympathie.

On comprendra de plus que de tous les Européens, le Français est celui qui, par sa manière d'être et d'agir, plaira le plus aux nomades. Le Français, d'ailleurs, possède une qualité précieuse : s'il n'est que trop souvent porté à déprécier et à tourner en ridicule ce qui de prime abord choque ses idées et ses habitudes, on doit reconnaître qu'il n'est pas de peuple qui adopte avec plus d'empressement les cou-

tumes étrangères, fraternise plus facilement avec les autres races, et se soumette plus volontiers à ce qui excitait d'abord sa surprise et son hilarité.

Tel peuple est orgueilleux, tel autre cruel, le Français seul peut-être est bienveillant et amical sans cesser d'être fier et sans rien perdre de sa franchise. Aussi lui suffit-il de passer quelques jours sous la tente des nomades pour être considéré par ces derniers comme un ami et un frère. Les Arabes aiment l'argent des Anglais et saluent quelquefois la cravache des Turcs; mais il n'y a guère, j'ose le dire, que le Français qu'ils puissent aimer pour lui-même. Il est bien évident que je ne parle pas ici de l'Algérie, où le Français se présente en maître et en vainqueur sous l'uniforme du soldat ou celui du gendarme; mais de toutes les contrées gouvernées par les Turcs ou des princes indigènes, où l'Européen n'est qu'un étranger, qu'un voyageur ou qu'un marchand.

Je citerai un Français, M. Thibaud, qui depuis une vingtaine d'années est établi dans le Cordofan, où il est connu sous le nom d'Ibrahim. M. Thibaud, adonné au commerce de la gomme, eût pu faire une brillante fortune s'il n'eût pris l'habitude de dépenser de suite ses bénéfices annuels. Sa manière de vivre à Lobéïdh, centre du Cordofan, est plutôt celle d'un puissant chef arabe que celle d'un négociant européen. Chaque soir des Bédouins, dont le nombre s'élève parfois à soixante et quatre-vingts, viennent réclamer sa généreuse hospitalité. Ses serviteurs égorgent, selon l'occasion, quelques moutons, un bœuf, une chamelle; d'innombrables pots de merissa sont placés

devant les convives; de grands feux s'allument dans les cours; la viande fume et se crispe autour du foyer; la pâteuse asida bouillonne et gémit dans les marmites; bientôt M. Thibaud se présente, adresse quelques compliments à ses hôtes et jette un regard sur ce repas dont le festin des prétendants décrit par Homère dans l'Odyssée semble avoir fourni le type et le modèle.

Je me trouvais dans le Cordofan lorsqu'arrivèrent chez lui, conduisant cinq chamelles grasses, quelques Arabes délégués auprès de son harem par une ferka ou subdivision de la tribu des Kubabich; en apercevant leur ami Ibrahim ces Arabes témoignèrent un grand étonnement, poussèrent des cris de joie, s'embrassèrent les uns les autres, commencèrent à le tâter, à le palper, comme pour s'assurer que c'était bien lui qu'ils avaient sous les yeux. Qu'avez-vous donc? leur demanda M. Thibaud, fort intrigué de ce manége. Que le maître de la vie et de la mort soit béni, répondit l'un d'eux; le bruit avait couru parmi nous que tu avais péri, et nos pauvres tentes s'étaient réunies pour envoyer ici ces cinq chamelles, que nous destinions à être immolées sur ta tombe. Cette lettre, que nous portions à ton harem, t'en instruira du reste mieux que nous.

Voici à peu près ce que disait cette lettre, écrite dans un style baroque mais qui était réellement la voix du cœur, par quelque savant de la tribu.

« Nous avons appris que notre ami Ibrahim, celui qui était notre père et notre soutien contre nos ennemis, celui dont nous avons mangé tant de fois le pain

et qui a si souvent dormi sous nos tentes, était mort. Nous nous sommes écriés : Pardon, ô mon Dieu; éloigne de nous ce malheur; prends plutôt nos enfants et épargne notre père. Mais Dieu est le maître suprême, et nous ne sommes que de pauvres gens. Nous avons donc confié cinq chamelles à l'un des nôtres, afin qu'il les remette à vous, le harem de cet homme généreux, et pour que le sang de ces victimes coulant sur sa tombe rende témoignage du souvenir que nous gardons de lui. — Et que le salut soit sur vous et sur la maison vide de notre père. »

C'est fort bien, leur dit M. Thibaud, et je vous suis très-reconnaissant de votre amitié pour moi; mais vous voyez que, Dieu merci, je ne suis pas mort, et que j'espère vivre encore longtemps. Gardez donc vos chamelles, et après vous être reposés chez moi, ramenez-les à leurs pâturages.

Nous les avons données, reprirent les Arabes, reprendrons-nous ce que nous avons donné; sommes-nous des paysans ou des Turcs (1)?

L'argument était sans réplique. M. Thibaud donna un grand repas dont les cinq chamelles firent les frais, et qui célébra ainsi par anticipation ses funérailles.

Dans la lettre que je viens de citer les Arabes appelaient M. Thibaud leur père et leur soutien contre leurs ennemis. C'est qu'en effet, opprimés qu'ils sont

(1) Aux yeux d'un Arabe, un Turc est toujours un homme rapace, avare, cruel et lâche; c'est son ennemi naturel, et il lui prête tous les vices, le Turc, de son côté, traite l'Arabe de brute, de sauvage, et dit que c'est un chien aux aboiements duquel il ne faut pas faire attention.

par les Turcs, sans cesse en querelle avec ces derniers, dont l'avidité les écrase d'impôts, ils ont dû se choisir un intermédiaire, un ministre, un consul qui, près de l'autorité, défendît leurs droits, fit valoir leurs intérêts : or cet intermédiaire est un Français, c'est leur père Ibrahim.

Il y a quelques années, Mustapha-Pacha, étant gouverneur du Cordofan, l'éventualité d'une guerre avec le Darfour excita les craintes du gouvernement égyptien. Les Arabes reçurent l'ordre de réunir et d'amener à Lobéïdh les contingents de cavalerie qu'ils sont tenus de fournir en temps de guerre.

Le grand chef des Arabes Kubabich, la plus puissante tribu du Cordofan, Salem, arriva bientôt à Lobéïdh suivi d'une nombreuse cavalerie. Sa première visite devait être pour le pacha ; aussi se présenta-t-il tout d'abord dans son divan ; il eût été naturel qu'il lui demandât l'hospitalité, l'usage et les convenances le voulaient ainsi ; mais à peine s'était-il assis, qu'apercevant son ami Ibrahim auprès de lui, il le salua et lui dit : Je descends chez toi, mon frère.

Blessé de voir décliner ainsi son hospitalité, Mustapha, se penchant à l'oreille de Salem, lui dit : Ne sais-tu donc pas que c'est un chrétien ; comment peux-tu appeler un chrétien ton frère? — En ce cas, s'écria le chef bédouin de toute la force de ses poumons, plût à Dieu qu'il y eût beaucoup de musulmans qui valussent ce chrétien-là. — Il descendit chez notre compatriote et lui disait le soir : La guerre est imminente entre le Darfour et les Turcs ; peut-être les Turcs seront-ils chassés de ce pays ; ne

compte pas sur eux ; mais que les Turcs soient vainqueurs ou vaincus, les Kubabich n'ont rien à craindre; fie-toi à nous, si la guerre éclate, viens vivre sous nos tentes; quelque chose qui arrive tu seras l'hôte de Salem, et trente mille Kubabich se lèveront pour ta querelle. La guerre n'eut pas lieu, les contingents furent licenciés après quelques jours d'attente, mais Salem emmena M. Thibaud, le garda avec lui pendant deux mois, le traita généreusement et ne le laissa partir qu'après lui avoir fait accepter plusieurs charges de gomme et d'ivoire.

Un ingénieur français dont le nom est bien connu, et qui a rendu à l'Égypte d'éminents services, fut envoyé par Mohammed-Ali dans le désert des pasteurs bychara pour y chercher des mines, dont ce prince avait supposé l'existence, et sur la richesse desquelles il se faisait les plus brillantes illusions. Cet ingénieur fut pendant plusieurs mois l'hôte des Bychara dont il devint l'ami, et qui le regardaient comme un frère. Il put en toute liberté parcourir le pays, explorer, visiter, fouiller, et ne regagna l'Égypte qu'après avoir acquis la conviction que le rêve de Mohammed-Ali était irréalisable. Mécontent de ce résultat, Mohammed-Ali résolut de diriger de ce côté de nouvelles recherches ; il en confia le soin à un Turc, auquel il associa du reste un ingénieur allemand. Cet allemand fut voir notre compatriote, lui demanda quelques conseils et en obtint une lettre pour les Bychara.

Les nouveaux explorateurs atteignirent après un assez long voyage le théâtre de leurs travaux, mais un obstacle qu'ils n'avaient pas prévu les y attendait :

les Bychara leur déclarèrent nettement qu'ils ne mettraient pas le pied chez eux. L'ingénieur allemand pensa alors à la lettre dont il s'était pourvu et la fit passer sous leurs yeux; à peine en eurent-ils pris connaissance qu'ils lui dirent qu'il était, quant à lui, libre d'aller et de venir, de parcourir et de visiter leur pays, mais que pour le Turc qui l'accompagnait, s'il tenait à sa vie, il ferait bien de ne pas dépasser de vingt pas les piquets de sa tente. Le Turc se tint pour averti et borna ses recherches au sol de sa prison; quant à l'Allemand, il les étendit davantage sans beaucoup plus de succès, et le gouvernement Égyptien les rappela bientôt l'un et l'autre.

IV.

GUERRES DES ARABES.

Vendetta arabe. — Guerres. — Armes. — Courage passif. — Duel. — Fierté des nomades.

L'Arabe, comme tous les peuples barbares qui ne reconnaissent pas l'arbitrage régulier des tribunaux, n'admettent pas de police et ne bâtissent pas de prison, a dû s'en tenir à la loi du talion. Le Coran ne l'a

pas moins consacrée que la Bible et que la loi de Menou (1).

Jésus lui-même, en prononçant ces paroles célèbres : Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît, ne fait qu'atténuer les effets de ce précepte terrible ; et le talion se retrouve dans ce mot : Celui qui frappera avec l'épée périra par l'épée.

Rendez le bien pour le mal, oubliez les injures : telle fut cependant la morale de Jésus, telle était aussi celle de Salomon : Si celui qui te hait a faim, dit-il dans ses admirables Proverbes, donne-lui du pain, et s'il a soif, donne-lui de l'eau, car tu enleveras des charbons de feu de dessus sa tête et l'Éternel te le rendra (XXV, 21, 22).

Un philosophe chinois a exprimé la même pensée en disant : L'homme vertueux est comme le bois de santal, qui parfume la hache même qui le coupe.

Mais ces préceptes, partout admirés et partout relégués dans le domaine de la théorie, ne sont pas la loi du désert. Dans le désert, le sang appelle le sang (ed dem b'ed dem, en nefs b'en nefs), et le meurtrier doit mourir, à moins qu'il n'apaise les parents de sa victime en leur abandonnant une partie de ses biens.

Les Grecs d'Homère acceptaient le prix du sang ; nos ancêtres barbares en agissaient de même.

Jusqu'au temps de Moïse, les Israélites admirent aussi le rachat du meurtre.

Moïse contraignit son peuple à renoncer à cet usage.

---

(1) Si un homme, dit cette loi, perd un membre par le fait d'un autre, l'autorité amputera au coupable le membre pareil.

Vous ne prendrez point de prix, dit-il, pour la vie du meurtrier, parce qu'étant méchant, il est digne de mort, et on le fera mourir (N. 175).

Les Arabes n'acceptent pas toujours sans répugnance cette flétrissante indemnité, et l'on cite à ce sujet le cas d'un Bédouin qui, ayant reçu comme rachat du meurtrier de son père, un certain nombre de chamelles et venant d'en traire une, en buvait le lait, lorsqu'un homme de sa tribu, passant près de lui, s'écria : Malheureux, c'est le sang même de ton père que tu bois.

Abd-el-Mottaleb avait fait vœu à la divinité de lui immoler un de ses enfants mâles si elle lui en accordait dix. Le moment d'accomplir ce vœu arriva, Abd-el-Mottaleb consulta le sort pour savoir lequel de ses fils il devait faire périr : le sort désigna Abd-Allah, père du prophète Mohammed, et Abd-el-Mottaleb sortit avec lui de la ville pour accomplir son vœu.

Les habitants de la Mecque cependant apprirent ce qui se passait, se réunirent et ne tardèrent pas à les rejoindre. En vain représentèrent-ils à Abd-el-Mottaleb combien l'acte qu'il voulait accomplir était criminel ; en vain cherchèrent-ils à émouvoir chez lui le sentiment paternel ; il ne voulut rien entendre et allait accomplir son barbare sacrifice, quand quelqu'un d'entre les Mecquois lui proposa de consulter une devineresse fort en réputation dans le pays. La devineresse consultée déclara qu'on devait mettre d'un côté Abd-Allah, de l'autre dix chamelles, et jeter le sort. Si le sort tombait sur Abd-Allah, il fallait ajouter dix autres chamelles, tirer de nouveau, et continuer ainsi

jusqu'à ce que le sort désignât les chamelles, qui alors seraient immolées à la divinité. Ainsi fut fait; dix fois le sort tomba sur Abd-Allah, et déjà cent chamelles avaient été amenées, quand à la onzième fois, le sort, en les désignant, délivra le père du prophète. A partir de ce jour et en mémoire de cet événement, le prix du sang fut fixé à cent chamelles. La loi musulmane adopta en théorie cette disposition, qui dans la pratique est rarement suivie, surtout par les Arabes nomades, qui calculent le rachat du meurtrier d'après la fortune qu'il possède, et traitent de gré à gré ces sortes d'affaires.

Les Arabes, après avoir commis un meurtre, se dérobent d'ordinaire par la fuite aux conséquences qu'entraîne ce crime. Il n'en est cependant pas ainsi dans le Soudan : le meurtrier, s'il est brave, si le point d'honneur a quelque action sur lui, s'assied ou se couche auprès de sa victime, et attend patiemment que la famille ou la tribu du mort viennent réclamer de lui la diyeh ou le talion. S'ils veulent le faire périr, il tend le cou et ne se défend pas; s'il cherchait à se soustraire à la mort, il serait déshonoré à jamais.

J'observerai que c'est le duel qui a aboli en Europe le meurtre et le talion du meurtre : par l'égalité des chances offertes aux deux adversaires, il constitue une sorte de jugement de Dieu; on en accepte d'avance la décision, et dès qu'elle s'est fait connaître, on manquerait à l'honneur en ne la respectant pas.

La vendetta arabe se complique de la solidarité de la famille ou de la tribu tout entière vis-à-vis de cha-

cun de ses membres, et même souvent de chacun de ses hôtes.

Un homme est tué par un autre homme de la même tribu, sa famille, son fils, s'il est en état de porter les armes, le vengent en immolant son meurtrier ou un parent de son meurtrier, si toutefois quelque arrangement pécuniaire n'a pas prévalu. Mais si l'assassin appartient à une autre tribu, la tribu tout entière de la victime réclame le prix du sang ou le talion. Le prix du sang étant refusé, le coupable n'étant pas livré, on prend les armes de part et d'autre, et la guerre éclate, guerre interminable, parce que chacun de ceux qui tombent dans le combat lègue aux siens un talion à prendre, et que dès lors une paix honorable et sérieuse ne peut être conclue que si le nombre des morts se trouve égal des deux côtés.

Il y a de ces guerres qui, commencées il y a plusieurs siècles, durent encore de nos jours; il est vrai qu'elles sont peu actives; les deux partis fatigués se reposent sans se réconcilier; ils ne se cherchent plus et ne se battent que quand le hasard veut qu'ils se rencontrent.

Le plus futile prétexte donne souvent naissance à ces luttes sanglantes, à ces interminables inimitiés: un mouton pénètre dans les pâturages de la tribu voisine, un berger de cette tribu le saisit et le garde; on le réclame, il ne le rend pas; le berger est assassiné, les siens prennent les armes et la guerre commence; il y en a pour un siècle avant qu'elle soit finie.

L'insulte faite à un hôte est encore un *casus belli*. « Je préfère, et il vaut mieux pour moi, périr que

d'être témoin de vos violences, que de voir mes hôtes frappés et mes captives indignement outragées dans ce superbe palais, » s'écrie Télémaque dans l'Odyssée (Chant XIV, *Giguet*).

« Prenez mes filles, dit le patriarche aux habitants de Sodome, mais ne déshonorez pas mes hôtes. »

De même que la tribu est solidaire de chacun de ses membres, les étrangers sont considérés aussi comme solidaires les uns des autres. Qu'un Européen, dans certains pays arabes, tue un Arabe et s'échappe, le premier Européen qui traversera après lui le même territoire fournira le talion d'un crime qu'il n'a pu ni empêcher ni prévoir, dont le récit même n'est pas arrivé jusqu'à lui. Les Turcs répondent pour les Turcs, les Francs pour les Francs, les noirs pour les noirs, les marchands d'esclaves pour les marchands d'esclaves, et ainsi de suite.

Je me trouvais dans le Cordofan lorsqu'une caravane, qui se rendait de ce pays dans le Darfour, fut attaquée de nuit, à peu de distance de la frontière, par les Arabes Baggara, qui lui tuèrent une quinzaine d'hommes et ne cherchèrent pas à en effectuer le pillage.

Un Arabe, qui me racontait les circonstances de cet engagement, m'assura qu'il n'y avait là qu'un acte de justice, qu'une vendetta, qui, pour être tardive, n'en était pas moins légitime. Huit ans auparavant, des Gellabs, qui suivaient cette route, avaient fait rencontre de Baggara, dont la démarche leur avait paru suspecte; ils en avaient tué deux et avaient mis le reste en fuite; les Baggara avaient donc seulement

pris largement leur talion, et désormais les caravanes pouvaient sans crainte suivre cette route.

Le bédouin Schanfara, dont le poëme a été traduit en dernier lieu d'une manière si remarquable par M. Fresnel, avait à prendre le talion de son père; il tua dans diverses embuscades quatre-vingt-dix-huit de ses ennemis. Surpris par quelques-uns d'entre eux, sur les bords d'un puits, la tradition rapporte qu'avant de mourir il en assomma encore un, en lui lançant à la poitrine sa main, qu'un coup de sabre venait de trancher. Il avait cependant juré d'en faire périr cent, et son vœu devait être accompli. Suspendu après sa mort à un arbre, son cadavre ne tarda pas à se décomposer; ses os se désarticulèrent, et un pasteur de la tribu ennemie, en passant au-dessous de l'arbre, se blessa le pied en marchant sur la vertèbre appelée atlas: le tétanos fut la suite de cette blessure; l'Arabe y succomba, et c'est ainsi que, d'après cette fable du désert, le vœu de Schanfara s'accomplit.

Une cause, et la plus active peut-être des luttes qui arment les tribus du désert, est le goût que ressentent pour le pillage tous les peuples nomades. La guerre est une ghazwa; être vainqueurs c'est partager le butin des vaincus. Dire d'un homme qu'il s'est couvert de gloire, cela veut dire qu'il a pris beaucoup de moutons et de chamelles : c'est l'héroïsme des Cosaques. On tue le cavalier pour avoir sa jument et on se sauve pour garder la sienne.

Il y a dans chaque tribu une foule de jeunes gens pauvres, désireux de montrer leur courage et d'acquérir la dot qu'ils doivent en se mariant offrir au père de

leur fiancée, dot qui généralement consiste en un certain nombre de chamelles ou de brebis. Pour ces jeunes gens, la guerre est une bonne fortune; leur susceptibilité sur le point d'honneur ne connaît pas de bornes; il leur semble sans cesse que la tribu est insultée et que la ghazwa est indispensable. Quelquefois cependant ils ont le malheur de voir la paix se prolonger; pas le moindre meurtre, pas la plus petite infraction aux lois du désert; les vieillards se réjouissent de cette tranquillité qui leur permet de s'acheminer sans inquiétude vers le tombeau. La jeunesse s'agite, se plaint, se désespère. Il est rare que, parmi les principaux personnages de la tribu, il ne s'en trouve un renommé par sa bravoure et son expérience de la guerre; il profite de la situation des esprits, appelle la jeunesse remuante autour de lui, et déclare que, puisqu'il n'y a pas de guerre et que la tribu n'en veut pas entreprendre, lui, sous sa responsabilité propre et renonçant à tout talion en cas de mort, va tenir la campagne, enlever les troupeaux des voisins, piller les caravanes, ou, s'avançant dans le pays des noirs, en réduire le plus possible en esclavage.

En deux ou trois jours, ce chef s'est formé une troupe, dont le nombre s'élève parfois dans le Soudan à un millier d'hommes, et la ghazwa commence.

Le chef s'appelle dans le Soudan aguid (c'est-à-dire noble), et sa troupe porte le nom de goum (levée).

Des espions, des éclaireurs sont dirigés sur tous les points qu'il importe de surveiller; l'aguid sait presque heure par heure tout ce qui se passe dans le

désert. Apprend-il que les hommes valides d'une tribu sont partis pour la guerre ou pour la chasse, il se met en marche, surprend leurs troupeaux gardés seulement par quelques enfants et des femmes, les enlève et disparaît en un instant.

Une caravane a-t-elle été vue dans le désert? il s'en rapproche, la côtoie à distance en passant derrière des collines qui dérobent à la caravane le secret de sa marche; il l'épie, la guette, compte ses armes, étudie sa manière de camper, de charger les chameaux; puis tout d'un coup, le soir ou le matin, au moment où les chameliers chargent ou déchargent les marchandises, où les marchands s'éveillent ou prennent leur repas, où tout le monde en un mot est occupé, le goum se jette sur la caravane, massacre ceux qui la servent et qui la suivent, enlève les chameaux, les marchandises, les esclaves, et disparaît dans le désert.

Une caravane qui comptait 120 hommes et 200 chameaux fut, dans le Cordofan, il y a quatre ans environ, victime d'un guet-apens semblable. Je donnerai sur cet événement quelques détails qui m'ont été fournis par le seul individu de cette caravane qui ait pu échapper au fer des Arabes : c'est un Turc du nom d'Abd-el-Kader.

Au moment où cette caravane, qui portait divers objets de fabrique européenne ou égyptienne et des dattes nubiennes de Dongola à Lobéidh, s'approchait du puits de Way, 600 Arabes Béni-Djérar montés sur 300 chameaux et conduits par un aguid des plus hardis, passèrent un peu au sud du même puits, lancés

qu'ils étaient à la recherche d'un grand troupeau appartenant aux Arabes Kubabich. Les bergers qui avaient eu vent de leur approche venaient de quitter le puits de Way et avaient gagné celui d'Élai, éloigné de près d'une journée et demie du premier. A peine le goum venait-il de constater leur retraite que les éclaireurs annoncèrent à l'aguid l'approche de la caravane; l'aguid réunit le goum, car là, comme dans la tribu, c'est le chef qui propose et le peuple qui décide, et lui demanda ce qu'il convenait de faire. L'avis général fut que, comme la caravane passerait au moins trois jours auprès du puits pour se remettre de ses fatigues et refaire un peu les chameaux, on ne courait aucun risque à en ajourner l'attaque, et qu'il fallait pour le moment enlever les moutons qui se trouvaient sans doute à Élai.

On se mit donc en route. Après un trot de quelques heures, on atteignit Élai; les troupeaux n'étaient gardés que par quelques enfants qui se sauvèrent; on lia quatre moutons sur chaque chameau, et on repartit pour Way, où le goum eut soin de s'embusquer à quelque distance de la caravane et derrière une double colline de sable.

La caravane, cependant, était plongée dans une sécurité complète; les marchands imprévoyants qui la composaient n'avaient pas fait éclairer le désert; l'ennemi était à quelques pas, et aucun d'eux ne soupçonnait l'approche du péril.

La veille du jour fixé pour le départ, celui qui commandait la caravane donna l'ordre de réunir les chameaux qu'on avait, selon l'usage, laissés paître les ar-

bustes épineux de la vallée; on les ramena tous, à l'exception d'un seul, qu'il fut impossible de retrouver. Ce chameau appartenait à un marchand qui, craignant beaucoup de le perdre et voyant la nuit approcher, commanda à son esclave d'en rechercher les traces et de les suivre. Sur le sol foulé par tant de chameaux et d'hommes, l'esclave retrouva les traces du chameau de son maître ; elles le conduisirent en droite ligne au campement des Béni-Djérar qui, sans doute, s'en étaient emparés, ils virent l'esclave et se saisirent de lui.

Le temps s'écoulait sans apporter de nouvelles; de plus en plus inquiet, le marchand voulait suivre à son tour la route qu'avait prise son esclave. Abd-el-Kader, de qui je tiens ces faits, l'en détourna et lui offrit de faire lui-même quelques recherches de ce côté.

Il partit, gravit une colline de sable, traversa une étroite vallée, gravit une seconde colline, et, du milieu de la nuit la plus sombre, vit tout d'un coup briller devant ses yeux les feux allumés par les Béni-Djérar. L'obscurité le protégeait. Il put s'arrêter un instant; il compta les feux et les hommes, et, tout ému encore de ce qu'il venait de voir, il regagna en toute hâte le campement de sa caravane.

Les marchands prenaient leur souper; il les réunit, leur fit part de ce qu'il avait vu et les invita à en délibérer de suite.

Cette question fut posée : partirons-nous cette nuit ou attendrons-nous pour charger qu'il fasse jour. Il eût mieux valu, selon moi, adopter le premier parti, et j'eusse contraint la caravane de le prendre. L'ob-

jection qui fut faite, et fit remettre le départ au lever du soleil, était que lorsqu'on chargerait les chameaux ils ne manqueraient pas de grogner, et que dès lors le départ serait éventé par l'ennemi. Cela était vrai sans doute, mais les Béni-Djérar dormaient. Il leur fallait s'éveiller, réunir leurs chameaux; tout cela demandait du temps, et une fois en marche, outre que la caravane pouvait changer sa route et qu'il devenait difficile de suivre ses traces pendant la nuit, elle pouvait offrir une résistance bien plus sérieuse que pendant la longue et difficile opération du chargement, qui ne pouvait manquer d'être interrompue le lendemain.

Au point du jour, en effet, comme les chameliers s'occupaient de ce travail, cent chameaux montés par deux cents hommes débouchèrent dans la vallée. Les hommes sautèrent à bas de leurs montures et se dirigèrent en courant vers la caravane : croyant qu'ils n'avaient pas d'autres ennemis à combattre, les marchands tentèrent quelque résistance; des coups de fusil furent même tirés par eux sur les Arabes qui, selon leur usage, n'étaient armés que de lances : mais tout d'un coup, et au moment où la caravane reprenait un peu de confiance, cent chameaux d'un côté et autant de l'autre vinrent encore jeter autour d'elle quatre cents hommes. Ce fut alors une terreur, une angoisse impossibles à décrire. Cernés par les Béni-Djérar, les marchands et les chameliers furent massacrés en quelques secondes. Seul, Abd-el-Kader n'ayant reçu aucune blessure s'était jeté à terre et faisait le mort; un Arabe le piqua de sa lance; au

mouvement qu'il fit, reconnaissant qu'il vivait encore, d'autres le saisirent et le conduisirent à l'aguid. La boucherie était terminée ; mais l'aguid, affriandé par l'odeur du sang, proposa de l'attacher à un arbre, et, pour passer le temps, de le tuer à coups de javelots. Il fut lié, et le divertissement dont il devait faire les frais commença sur un signe du chef. Par un hasard singulier et qu'il qualifiait de miracle, dix ou douze lances vinrent successivement effleurer Abd-el-Kader sans l'atteindre. Décidément, s'écria l'aguid stupéfait, tu as la vie dure ou Dieu ne veut pas que tu meures : sois libre et va où il te plaira. On le délia, on le dépouilla de ses vêtements ; il se trouvait libre, mais libre au milieu du désert, sans chemise et sans nourriture. Eh bien ! lui demanda l'aguid, tu ne t'en vas pas ; qu'attends-tu encore ? Où veux-tu que j'aille, répondit Abd-el-Kader, où sont mes provisions ? Ai-je seulement une outre pour emporter de l'eau. La générosité de l'aguid était malheureusement à la hauteur de ses autres vertus. Les Arabes se partageaient dans le même moment les couffes de dattes prises aux Djellabs, et afin d'égaliser les parts, ils comptaient patiemment les dattes une à une ; leur chef en prit trente, les remit à Abd-el-Kader, et avisant une petite outre qui ne lui semblait pas en trop bon état l'ajouta à ce présent. Va maintenant, dit-il, et que Dieu te conduise. Abd-el-Kader, incertain de la route qu'il devrait suivre, et que rien n'indiquait à son inexpérience du désert, se rapprocha du puits pour y remplir son outre ; il s'aperçut alors qu'elle était percée. C'est en vain qu'il en eut demandé une

autre; il résolut de ne pas quitter les abords du puits. Le soir, les Béni-Djérar avaient disparu, et le malheureux Abd-el-Kader avait, sans parvenir à apaiser sa faim, mangé ses trente dattes. Heureusement la ravine qui conduisait au puits était couverte de ces arbustes épineux appelés *sidr* par les Arabes, et *rhamnus lotus* par les botanistes : le fruit du sidr formait la nourriture des Lotophages; les Arabes, qui donnent à cette petite baie le nom de nabak, en font encore usage. Abd-el-Kader dut se résigner à cette manne que le ciel semblait lui envoyer; mais il est à croire que, comme les Israélites, il eût préféré varier un peu sa nourriture. Toujours est-il qu'après quinze jours de ce régime, il ne pouvait plus se tenir sur ses jambes, et venait de se retirer dans une anfractuosité de rocher, dont il avait fait sa demeure, quand un cawas turc, accompagné d'un guide arabe et se rendant à Lobéïdh à dromadaire, s'approcha du puits pour y renouveler sa provision d'eau.

Abd-el-Kader, qui n'attendait plus que la mort, les aperçut de loin et l'espoir revint dans son cœur. Il aurait voulu se lever, mais tout ce qu'il avait pu faire avait été de s'étendre; ses bras et ses jambes refusaient le service. Il se mit à se plaindre, à gémir, espérant que du moins on l'entendrait et l'on viendrait à son secours. Qu'est cela? dit le cawas, que ce grognement étonna, quelque bête fauve sans doute; dois-je lui envoyer une balle? demanda-t-il au Bédouin qui le conduisait.

Ces cris ressemblent à ceux d'un homme, répondit le guide; je vais du reste voir ce qu'il en est, et sau-

tant à bas de son dromadaire, il se dirigea vers la caverne qu'il atteignit en quelques bonds. Abd-el-Kader fut amené sur les bords du puits, ou plutôt de la mare, que je me suis permis, selon l'usage du désert, de décorer de ce nom. Le cawas l'invita à partager ses provisions, et je crois qu'il ne se fit pas prier; la journée fut consacrée à enterrer ses compagnons de voyage, dont les corps desséchés par le soleil gisaient encore sur le sable rougi de leur sang, et le lendemain, monté sur le dromadaire du guide, il partait pour Lobéid avec ceux qui venaient de l'arracher à la mort.

Passant à Way en 1850, j'y ai vu le charnier de cette caravane et j'aurais pu compter les cadavres, dont la plupart étaient à peine entourés et recouverts d'un peu de sable et de quelques pierres qui ne les cachaient pas entièrement à mes regards.

Le son d'une espèce de tambour, appelé nogara et que frappe un homme monté à dromadaire, appelle la tribu aux armes; il annonce en temps de paix un simple déplacement, un changement de pâturages.

L'arme des Arabes est la lance qui, dans le Soudan, leur sert encore comme javelot.

Menacé par un ennemi, le sauvage se saisit d'une branche d'arbre, d'un bâton, mais cette arme, simplement contondante, exige qu'il dégarnisse tout son corps pour frapper; d'ailleurs les coups ne sont pas mortels et c'est à son détriment que la lutte se prolonge.

Pour en faire une arme plus sérieuse, il imaginera d'abord de tailler en pointe un bâton bien droit, puis

de durcir au feu l'extrémité ainsi taillée; il possédera dès lors une sorte de lance, d'épée ou de javelot. Il pourra donner le coup de pointe et saura garantir en même temps son corps des atteintes de l'ennemi.

La science militaire des Hylogones n'allait pas plus loin; c'est avec un épieu de cette nature que, selon Diodore de Sicile, ils attaquaient et tuaient les bœufs sauvages.

Que le barbare remplace le sommet charbonné par une arête de poisson, la corne ou la dent d'une bête fauve, une pierre amincie, une lame de fer, et il aura entre les mains la première et la plus noble de toutes les armes, l'arme blanche par excellence : la lance est la reine des armes, a dit Montécuculli; le fusil n'est que le manche de la baïonnette. C'est à la baïonnette que le soldat s'élance sur la brèche, s'empare d'une batterie, et c'est sur sa baïonnette qu'il compte encore pour repousser les charges précipitées de la cavalerie.

L'arme blanche est l'arme d'un courage actif et bouillant; les ennemis s'abordent, se heurtent, se poursuivent. L'usage des armes à feu demande un tout autre genre de bravoure : c'est l'héroïsme passif et raisonné. On ne demande guère au soldat moderne de faire des prouesses; on n'attend pas de lui qu'il pourfende beaucoup d'ennemis : On veut seulement qu'il n'ait jamais peur, qu'il reste immobile à sa place de bataille, serre les rangs sur son camarade qu'un boulet vient d'enlever, ne s'ébranle pas devant la cavalerie et attende patiemment sous le feu le dernier acte d'une bataille.

Par cela même que le combat à l'arme blanche

exige plus de courage, il se trouve moins d'hommes capables de s'y distinguer. Aux masses qui composent une armée on peut tout au plus demander du sang-froid : il est rare que deux corps d'infanterie poussés l'un contre l'autre arrivent à s'aborder à la baïonnette; l'un des deux se retire d'ordinaire ou se débande : il y a là sans doute des hommes d'un grand courage et qui, livrés à eux-mêmes, n'eussent pas reculé; mais ils sont contraints de suivre le mouvement général : leur initiative individuelle a disparu pour faire place à la combinaison mathématique.

La guerre à l'arme blanche ne saurait donc s'astreindre aux préceptes d'une tactique savante et faire mouvoir à la fois de grandes masses, parce que l'héroïsme ne réside pas dans les masses, il est le partage d'un petit nombre d'hommes, qu'on est contraint de laisser agir isolément; qui dès lors s'animent d'autant plus au carnage qu'ils garderont pour eux seuls toute la gloire qu'ils auront cherchée, et que chacun d'eux ne répondant que de lui, est par cela même autorisé à faire valoir toute son intelligence et toutes les ressources que lui fournit l'expérience des champs de bataille.

Les deux partis se rapprocheront à portée de la voix ; les plus braves se défieront d'abord au combat et, s'avançant sur le terrain qui sépare les deux armées, les animeront par leur exemple à commencer la lutte. Les deux troupes se joindront : par-ci, par-là, quelques poltrons auront soin de rester en arrière ou de gagner les montagnes; les plus braves se jetteront sur le centre de l'ennemi, mettront en fuite

ou massacreront tout ce qui fera obstacle à leur passage. Un chef sera tué, un étendard sera pris, des cris de victoire se feront entendre, et le parti vaincu n'évitera que par la fuite son complet anéantissement.

Tels furent ces combats dont le récit remplit l'*Iliade*, tels sont ceux que se livrent encore tous les peuples sauvages, les nomades et en particulier les Arabes du désert. Dans ces luttes corps à corps, la force physique, l'adresse, l'agilité sont la première condition du succès. Un cheval robuste, de bonnes armes, un bras vigoureux font un héros de quiconque n'est pas naturellement un poltron. C'était tout le mérite d'Achille, d'Ulysse, d'Ajax et d'Hector : c'est celui des chefs et des aguid du désert. Les fiers seigneurs de l'Europe féodale étaient taillés sur le même patron : Pepin le Bref séparait un lion et un taureau ; un roi d'Angleterre et un roi de France se prennent à bras le corps et roulent sur le sable. Quel est le gentilhomme dont la main délicate manierait de nos jours l'épée de ses ancêtres ? C'est que l'intelligence et le calcul ont remplacé chez nous la force et l'impétuosité. L'officier moderne n'est pas toujours taillé sur le patron d'Hercule ; mais donnez-lui un peu de salpêtre, de soufre et de charbon, il déracinera les forteresses et renversera ces montagnes contre lesquelles s'ébréchait l'épée de Roland.

Les romans et l'histoire du peuple arabe sont remplis du récit de ses guerres et des prouesses de ses héros. Antar, Abou-Zett furent les Roland et les Amadis du désert. L'esprit chevaleresque est un résultat naturel de la société barbare, aussi présente-t-il

partout les mêmes caractères : le chevalier est loyal et généreux, intrépide et batailleur; il protége les orphelins, accueille et venge les opprimés. Il a toujours une maîtresse à laquelle il offre sa gloire en échange d'un peu d'amour. Il est poursuivi par des ennemis invisibles, souvent un secret terrible pèse sur sa destinée : il faut qu'il lutte à la fois contre les hommes et contre les génies, contre le monde visible et le monde invisible.

L'*Iliade*, nos romans de chevalerie, celui d'Antar et celui d'Abou-Zett se ressemblent singulièrement; à cet égard, les chevaliers arabes ne diffèrent des héros d'Homère et de ceux que Don Quijote estimait tant qu'en ce qu'ils sont plus portés encore au pillage qu'au combat, font peu de cas d'une guerre sans butin et ne se font jamais scrupule d'attendre leur ennemi dans une embuscade, ou de le tuer pendant son sommeil.

Comme toutes les guerres de chevalerie, celles des Arabes sont peu meurtrières, parce qu'il n'y a que les chevaliers qui se battent et que le reste prend bientôt la fuite. Les plus braves eux-mêmes n'attachent aucune idée de déshonneur à une retraite précipitée, qu'ils font d'ailleurs très-souvent suivre d'un retour offensif, qui est alors fatal à ceux que l'ardeur de la poursuite a entraînés trop loin. Une embuscade, un défilé se présente, la retraite se trouve coupée, et celui qui déjà se félicitait d'une facile victoire reçoit le coup de la mort, sans presque avoir le temps de se défendre.

Comme arme de jet, la lance, ou, si l'on aime

mieux, le javelot, suit la même loi balistique que les fusées à baguette. L'expérience et le calcul ont également fait reconnaître que pour atteindre le maximum de portée la fusée devait avoir une baguette trois fois plus longue que le cartouche et que le centre de gravité de tout le système devait se trouver un peu en arrière de la culasse de ce cartouche. Le meilleur javelot sera donc celui dont la hampe présentera trois fois la longueur de fer et dont le centre de gravité sera placé à deux ou trois pouces en arrière de la douille. La dimension qui me paraît convenir le mieux à l'arme tout entière est un mètre et demi. La lame doit être de bon acier, le bois pesant et assez flexible pour trembler un peu dans la main; l'ébène est le bois qui convient le mieux à cet usage : les Soudaniens en emploient un autre qu'ils appellent bassam et qui est d'une couleur assez claire. On saisit le javelot par son centre de gravité et on le lance en lui imprimant, avec la paume de la main, une secousse, qui a sans aucun doute pour résultat un certain mouvement hélicoïdal, qui, comme on le sait, tend à rectifier la direction de tous les projectiles. Le fer doit, par sa douille, adhérer assez peu à la hampe; il devient plus difficile alors de le dégager de la blessure, où il se fixe d'ailleurs d'autant mieux qu'il est moins large et plus hérissé de barbelures ou de dents, dont la pointe est comme celle des harpons, dirigée vers la hampe.

Le javelot des Arabes ne remplit pas, en général, toutes ces conditions; ils veulent d'ailleurs être à même de s'en servir comme d'une lance et dès lors

sont obligés de lui donner une longueur d'environ six pieds; ils en portent toujours au moins deux à la guerre; ils lancent le premier et gardent en main le second, pour parer les coups de l'ennemi ou pour l'attaquer corps à corps.

Les Arabes de Syrie se servent de lances de près de quinze pieds de long (1), et qui dès lors ne sont plus des armes de jet. Les nomades du Sahara, et particulièrement les Touareg, donnent aux leurs plus de six pieds; les Arabes du Soudan me paraissent être ceux qui font de cette arme l'usage le plus intelligent.

La lance s'appelle en arabe muzrag et harba; les Sahariens la connaissent sous le premier de ces deux noms, et les Soudaniens la désignent par le second.

Les Arabes ne font usage ni de l'arc ni de la fronde, quoique ces armes semblent avoir été jadis employées fréquemment par leurs ancêtres. Mais ils lancent quelquefois sur leurs ennemis, comme le font les noirs, une pièce de bois bifurquée en forme de Γ ou de V, dont les extrémités sont taillées en pointe et qui ricoche après avoir touché la terre.

Ils se servent principalement en Afrique et dans le Soudan de ces longues épées droites que l'on peut tenir à deux ou à une seule main. Les anciens chevaliers d'Europe en portaient d'analogues et les attachaient souvent derrière l'épaule gauche; le pommeau, dépassant un peu l'épaule, était saisi sans trop de difficulté par la main droite. Les Arabes du

(1) Les sarisses des Grecs en avaient jusqu'à vingt-quatre.

Soudan passent une et quelquefois deux de ces épées dans les courroies de leur selle ; s'ils n'ont pas de selle ils l'attachent au flanc du cheval ou du dromadaire qu'ils montent. C'est selon moi une arme de peu de valeur, inférieure à l'épée courte, parce que, étant destinée à frapper de taille, elle n'a pas de parade et pointe mal à cause de son poids ; inférieure au sabre recourbé des Turcs, en ce que la lame ne suit pas en frappant la courbe décrite par le bras, ne tranche dès lors qu'avec difficulté et ne se ramène pas d'elle-même. Pour en rendre la manœuvre plus facile, on place un contre-poids au sommet de la poignée, dont la forme est celle d'une croix. Cette croix se termine en général par une sphère de plomb ou d'argent, de la grosseur d'une forte gousse d'ail, d'où le nom d'abou-thoum donné aux armes de cette nature.

Les Arabes de la péninsule, et plus particulièrement ceux du Hedjaz, passent dans leur ceinture un poignard recourbé nommé par eux djembea, et dont ils se servent pour frapper de haut en bas. Cette arme n'est pas usitée dans le Soudan, mais l'Arabe, comme le Nubien et comme le Touareg, porte au bras gauche un couteau droit (coussa) enfermé dans une gaîne de cuir et dont la longueur varie entre 4 et 8 pouces ; la gaîne est serrée au-dessus du coude par un bracelet de cuir, et le manche se trouve dirigé vers le haut du corps. Les pillards, ceux surtout qui accomplissent nuitamment leurs déprédations, en portent souvent un autre sous le coude droit. Sont-ils surpris, ils saisissent à la fois de la main droite l'arme qui est

à gauche, et de la main gauche l'arme qui est à droite, se précipitent sur leur adversaire, l'enlacent de leurs bras et le poignardent. Les hommes dont les mœurs sont plus régulières et dont le caractère est moins farouche, remplacent ce second couteau par un petit cylindre de cuir également retenu par un bracelet, et qui contient des talismans destinés à les préserver du mauvais œil, des accidents, des maladies, de la mort.

L'arme défensive des Arabes du Soudan est le bouclier. Sur un cadre ovale, formé de deux branches de bois flexible et traversé dans sa longueur par un axe de même espèce, ils étendent et fixent la peau dorsale d'une grande antilope. La largeur du bouclier est d'environ 2 pieds; sa hauteur varie de 3 à 5 pieds; il est bombé extérieurement et pourvu au milieu d'une poignée; quelquefois une sorte de cran, disposé à son sommet, sert à appuyer la hampe de la lance et à rectifier la direction de son jet. Bien que le cuir de l'antilope soit assez épais, il n'offre pas au javelot un obstacle très-sérieux, et le guerrier qui en voit arriver un sur lui doit chercher à le détourner avec sa lance ou ne le parer qu'obliquement avec son bouclier. L'Arabe, menacé par les traits de l'ennemi, se baisse, met un genou en terre et se couvre du bouclier; il se relève pour frapper l'ennemi dès que celui-ci arrive à sa portée.

Les Arabes combattent de préférence à cheval. Le bouclier est surtout employé par l'infanterie, c'est-à-dire par tout ce qui ne possède pas un cheval. Cette infanterie se fait souvent porter sur le théâtre du com-

bat par des chameaux, qui reçoivent alors deux combattants, dont l'un se place en avant et sur la bosse, tandis que l'autre se tient sur la croupe fuyante et glissante de la monture commune. Ce moyen de transport est du reste très-facile et très-prompt. Comme les chameaux du Soudan appartiennent à une race assez commune, on en descend pour combattre et on les confie à la garde d'un petit nombre d'hommes, qui se tiennent à distance convenable en arrière des combattants (1).

Les Touareg du Sahara, possesseurs d'une race plus belle, combattent souvent du haut de leurs mehara, dont la course est aussi rapide et dont l'intelligence et la docilité ne sont pas moins grandes que celles des chevaux. Une espèce de serpe attachée à une lanière de cuir est jetée par les Touareg, lancés au trot, dans les jambes ou au cou de ceux qu'ils attaquent; les renversant ou les tuant ainsi par une étreinte plus terrible encore que celle du laço des Gauchos.

Le Touareg, armé d'un fusil, lance quelquefois au galop son mehari, l'arrête sur lui-même et l'agenouille d'un coup de bride, tire sur l'ennemi, relève soudain son dromadaire et s'éloigne pour recharger son arme. C'est une manœuvre étrange et élégante dont

---

(1) M. Jomard a publié dernièrement sous ce titre : *Le Régiment des dromadaires à l'armée d'Orient*, une brochure du plus haut intérêt. Il cite un passage de Xénophon dans lequel cet auteur dit que les braves n'aiment pas à combattre à dromadaires. Les chevaliers romains étaient dans les mêmes idées. On sait qu'à la bataille de Cannes ils descendirent de cheval pour se battre.

le hasard m'a rendu témoin sur les frontières de Tripoli et de Tunis.

Les Arabes de Syrie emploient, vis-à-vis de l'infanterie turque, une ruse de guerre dont l'idée pourrait également venir plus tard à ceux d'Afrique, et dont il n'est par conséquent pas hors de propos de parler ici.

Lorsque, menacée par une cavalerie nombreuse, l'infanterie vient de former ses carrés, la cavalerie se retire brusquement et une quinzaine de chameaux liés ensemble, rendus furieux par quelque artifice particulier, sont poussés sur un des carrés par quelques Arabes auxquels ils servent de rempart; l'impétuosité des chameaux, leur poids énorme rompent en un instant le carré, dans lequel la cavalerie pénètre alors facilement et dont elle achève la déroute. Quelques coups de baïonnette dirigés adroitement sur le nez des chameaux les feraient peut-être dévier; mais, outre que le soldat n'a pas toujours le loisir d'y penser, outre qu'il ne sait se mettre en garde que contre la cavalerie, la tête du chameau qui galoppe est portée en arrière, il ne présente guère au fantassin que son poitrail ou son cou, et ce n'est pas en l'y frappant qu'on peut espérer de l'arrêter.

L'Arabe qui accepterait une insulte et ne songerait pas à en tirer vengeance serait déshonoré; on le montrerait au doigt dans la tribu; aucune fille ne voudrait le nommer son époux. Il se vengera donc le plus tôt qu'il pourra, c'est-à-dire qu'il aura recours à quelque ruse qui lui livrera son ennemi, l'attendra dans quelque embuscade et le tuera.

Si les choses se passent d'ordinaire ainsi, il est

cependant des tribus, celles du Soudan par exemple, parmi lesquelles nous retrouvons le duel, modifié à la vérité dans ses formes et se terminant rarement par la mort d'un des adversaires.

Une grave insulte a eu lieu, une rivalité d'amour excite la haine mutuelle de deux jeunes gens; la tribu se rassemble autour du chef, qui déclare que le duel est devenu nécessaire et ordonne qu'il ait lieu devant lui. Les deux adversaires s'accroupissent l'un en face de l'autre à un pas de distance; chacun d'eux est armé d'une longue cravache faite d'un tendon d'hippopotame; le sort indique celui qui frappera le premier coup; le chef donne le signal, et sans se déranger de la place qu'ils ont prise et de la posture dans laquelle ils se trouvent, les deux adversaires commencent à se frapper alternativement l'un l'autre; la peau se sillonne, la chair est meurtrie, le sang coule, mais les assistants n'entendent pas une plainte, ne voient pas une larme. Si de part et d'autre le courage est égal, si après une centaine de coups donnés et reçus, aucun des deux ne semble vouloir quitter la place, le chef déclare le combat terminé et les invite à une réconciliation publique. Le plus souvent cependant l'un des deux rivaux se fatigue avant l'autre et demande à cesser le combat : c'est se déclarer vaincu, c'est renoncer à sa maîtresse, rétracter l'injure faite ou renoncer à poursuivre la réparation de l'injure reçue; c'est en un mot une conduite peu honorable. Mais il est encore moins honteux de se retirer ainsi du combat que de laisser échapper le plus léger signe de douleur.

Quelquefois le duel a lieu au couteau. Les deux rivaux saisissent le poignard qu'ils portent sous le bras, et, respectant avec soin la tête, le ventre et la poitrine, commencent à se taillader les bras et les cuisses avec un incroyable acharnément et une patience bien plus incroyable encore; le combat dure alors moins, parce qu'il est plus cruel et qu'il peut amener la mort. Souvent ce duel et celui des cravaches se terminent aussi par l'évanouissement de l'un des combattants, ou même de tous les deux. Cet incident est toujours pris en mauvaise part.

Les Arabes du Soudan sont du reste très-portés à se servir ainsi du couteau. Lorsque l'un d'entre eux se marie, ceux qui sont jaloux de son bonheur ne lui laissent pas un instant de repos : au moment où il y pense le moins, il sent la pointe d'un couteau lui traverser la jambe; un autre lui déchire le bras; il faut qu'il ne trahisse pas sa douleur, qu'il ait l'air de ne s'apercevoir de rien; s'il marchait, qu'il ne s'arrête pas; s'il parlait, qu'il ne se trouble pas et qu'il ne détourne pas la tête. Un guerrier vante-t-il son courage devant un homme aussi brave que lui, celui-ci sans répondre tire son couteau, se l'enfonce dans la cuisse, et, le passant au premier, l'invite à en faire autant que lui, s'il tient à montrer qu'il n'est pas moins brave.

Ce sont là sans doute de barbares et féroces coutumes, mais on ne peut nier qu'elles n'impriment au peuple qu'elles régissent une singulière énergie, un courage passif, invincible et stoïque.

L'Européen ose à peine se faire arracher une dent

sans avoir recours à l'éther ; la plus petite blessure lui arrache un cri. L'Arabe du Cordofan endure les plus atroces douleurs sans se plaindre ; il souffre autant que nous, mais le point d'honneur lui fait dire comme au stoïcien : O douleur, je n'avouerai jamais que tu sois un mal ? Impassible à toutes les souffrances, ni la soif, ni la fatigue, ni les blessures profondes de la lance ne peuvent lui arracher une plainte, et, tandis que dans les divans d'Égypte on voit les fellahs condamnés à la bastonnade se traîner en pleurant aux genoux des autorités turques, on a vu plus d'une fois l'Arabe du Soudan, de même que le nouba et l'esclave, subir l'effroyable supplice du pal, sans accorder à des bourreaux altérés de vengeance le triomphe d'un cri ou d'un gémissement, la satisfaction même d'une larme.

Pendant mon séjour dans le Cordofan, un Arabe, faisant partie d'un contingent militaire qui avait suivi le gouverneur dans une expédition contre les Baggara, se rendit coupable du meurtre de son chef, et s'étant assis auprès du cadavre, attendit qu'on vint l'arrêter ; des soldats qui passaient le saisirent et l'amenèrent dans la tente du gouverneur.

Plus de vingt hommes tenaient le meurtrier, qui ne tentait aucune résistance : tiraillé par les bras, par les jambes, par le cou, par les cheveux, il s'écria, dès qu'il aperçut le bey : J'ai attendu qu'on vînt me prendre et je ne résiste pas ; dis à tes chiens qu'ils me lâchent et laisse-moi marcher au supplice comme un homme. Le gouverneur donna l'ordre de le lâcher et l'Arabe expliqua les motifs qui, selon lui, justi-

fiaient le crime. Le bey le condamna à mort et ordonna qu'il serait sur-le-champ lié à la bouche d'une pièce de campagne chargée à boulet. Pendant que les préparatifs de l'exécution se faisaient, l'Arabe, qui avait entendu avec la plus grande indifférence la décision prise à son égard, sortit de la tente, et s'approchant de quelques soldats qui s'étaient assis en dehors, pria l'un d'eux qui fumait de lui passer un instant sa pipe; il s'accroupit, aspira quelques bouffées, et quand on vint le prévenir que tout était disposé pour son supplice, il rendit la pipe à son maître, salua celui-ci et marcha d'un pas ferme vers le canon qui l'attendait.

Les exécutions dont nous sommes chaque jour témoins en Europe offrent un spectacle bien différent: la plupart des criminels, glacés d'effroi, se laissent traîner jusqu'à l'échafaud, et le glaive de la justice ne frappe pour ainsi dire que des cadavres.

Nous avons vu que le véritable Bédouin est très-fier, que sa susceptibilité est très-grande, j'ajouterai que son obstination, si l'on cherche à le contraindre à ce qui ne lui plaît pas, est invincible; c'est en vain qu'on le menacera, qu'on le battra, il faut attendre que le caprice d'obéir lui vienne, et il est presque toujours préférable de le livrer ainsi à lui-même.

Traversant avec deux guides le désert qui sépare le Nil de la mer Rouge, nous nous arrêtâmes un soir au milieu d'une plaine située à deux journées du puits précédent et à trois journées de celui où nous devions renouveler notre eau.

A peine venions-nous de mettre pied à terre, que

celui de mes guides qui seul connaissait cette partie de la route réclama de mon cuisinier quelques provisions ; le cuisinier lui dit d'attendre, l'Arabe insista. Je me fâchai : je ne suis pas encore servi, dis-je au guide, ne peux-tu attendre autant que moi. Cette observation ne l'ayant pas rendu plus raisonnable, j'ajoutai : Puisque tu es si pressé et que tu ne veux pas m'écouter, je te traiterai comme un âne indocile, et tu ne souperas pas ce soir. Il dut en effet se coucher sans avoir rien pris ; son dépit était au comble. Le lendemain matin, le moment de charger les chameaux étant arrivé, je me levai comme j'en avais l'habitude pour réveiller mes gens, et étant ensuite rentré dans ma tente, j'attendais en prenant le café que les préparatifs fussent terminés. On vint bientôt me prévenir que le guide refusait de seller sa chamelle et de continuer à nous conduire. Je jugeai prudent de ne pas intervenir de suite, il y avait lieu de croire qu'il changerait bientôt d'opinion : je feignis donc de n'y attacher aucune importance, et je ne me levai que quand les chameaux étant chargés, on vint me demander la permission d'enlever la tente. Mon guide, sa lance à la main, était assis sur le sable et paraissait ne pas s'occuper de ce qui se passait autour de lui. Eh bien, lui dis-je, tu n'es pas encore prêt ? Non, me répondit-il, je ne pars pas ; je n'ai pas mangé hier, mon ventre vide réclame le repos ; et puis tu m'as appelé âne, comment un âne pourrait-il conduire des hommes ? Debout, et selle, criai-je en m'animant beaucoup. L'Arabe ne bougea pas ; je le frappai de ma cravache, il ne fit pas un mouvement. Je tirai alors un pistolet

de ma ceinture, et en appliquant le canon sur son front : Tu partiras, lui dis-je, ou je te tuerai.

Un Français, un Anglais, un Turc eussent obéi ou se fussent défendus. Mon guide, armé de sa lance, aurait pu m'en frapper ; il n'obéit pas et ne se défendit pas, mais se levant soudain, il jeta sa lance et se mit à danser devant moi en criant : Tue-moi donc, tue-moi ; est-ce que je suis un Turc pour avoir peur de la mort.

J'avoue que ce dénoûment, que je n'avais pas prévu, m'embarrassa un peu. M'aventurer sans guide dans un désert où il n'existe point de routes tracées, c'était me condamner, ainsi que mes gens, à périr de soif. Ce que je pouvais faire de mieux était de suivre nos traces de la veille et de l'avant-veille : je regagnerais ainsi le puits que j'avais quitté en dernier lieu, et, pour peu que j'y rencontrasse des Arabes, il me serait facile de me pourvoir d'un autre guide. Je ne laissai rien paraître du désappointement que j'éprouvais ; je montai en selle et je commandai à mes gens de suivre les traces de la veille. J'eus soin cependant de rester un peu en arrière, et je comptais les pas de mon hedjin, résolu que j'étais de me retourner et de tuer le guide, si après avoir parcouru une centaine de pas il ne se montrait pas plus disposé à me servir.

Je n'eus pas heureusement besoin d'en venir là. A peine nous mettions-nous en marche, qu'il sembla hésiter, se dirigea lentement vers sa chamelle, la sella, s'élança sur son dos, et nous ayant rejoint sans rien dire, prit la tête de notre petite caravane, qu'il eut bientôt remise en bonne direction.

De toute la journée je ne lui adressai pas la parole, il semblait que je ne le visse pas ; mais à peine étions-nous arrivés le soir au campement, qu'il se jeta à mes genoux et les embrassa en pleurant comme un enfant. Je le repoussai d'abord, mais il revint à la charge : Pardonne-moi, me dit-il : ce n'est pas le châtiment que j'ai mérité que je crains, je suis prêt à le recevoir à l'instant, mais je te supplie de ne pas me garder rancune, d'oublier ce que j'ai fait. Je lui pardonnai facilement, car, dans le fond, j'approuvais sa conduite, et à sa place j'aurais probablement agi d'une manière analogue.

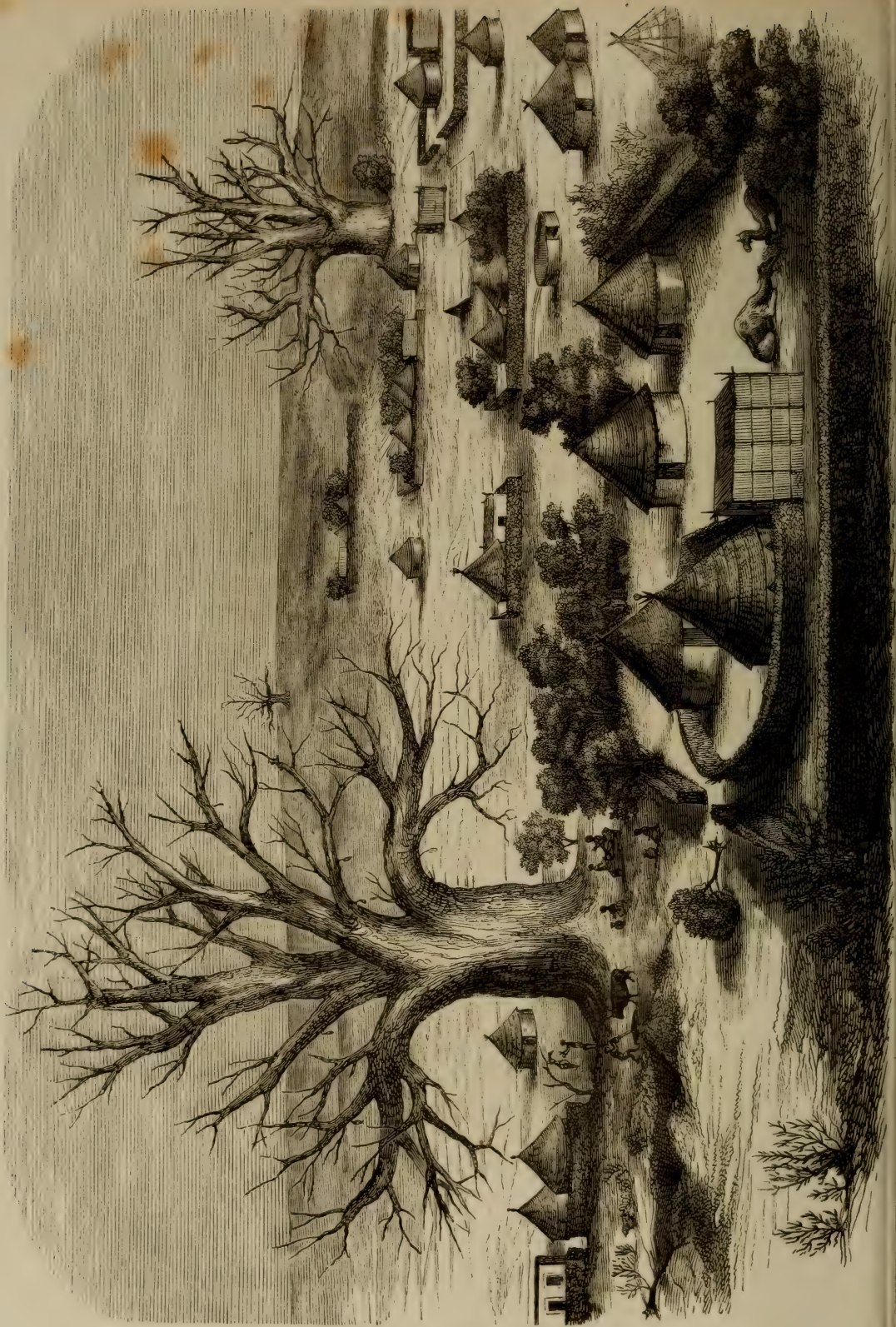

Planche VII. — Habitation à Lobeïdh (Cordofan).

EXPLICATION DE LA PLANCHE VII.

A la gauche de l'observateur, un puits public dans le voisinage duquel un nouba verse dans un abreuvoir l'eau qu'il a puisée pour son bœuf;

En arrière de l'abreuvoir, un boucher nettoie le cadavre d'un chameau; la boucherie est placée à l'ombre d'un baobab qui, pendant la saison sèche, a perdu ses feuilles. On aperçoit quelques-uns de ses fruits attachés aux grosses branches de l'arbre;

Au-dessous du baobab et du côté opposé à la boucherie, on remarque deux nouba assis sur un angareb, et à côté d'eux des petites filles qui vendent de la merissa;

L'habitation, entourée d'une zeribeh quadrangulaire, se compose de quatre tukkoli et d'une rekouba. Deux tukkoli, entourés d'une enceinte particulière, sont destinés aux femmes; ils sont percés de fenêtres triangulaires. Les deux autres tukkoli servent l'un et l'autre au logement des esclaves mâles;

La rekouba forme le selamlik ou le salon et sert à loger les hôtes;

En avant de la porte de la zeribeh quadrangulaire et en avant du baobab, on voit l'arbre couché qui sert à clore de nuit la cour de l'habitation;

A la droite enfin de l'observateur, un tukkoli dont la toiture est inachevée et un autre tukkoli dont la toiture n'a pas encore été commencée, en font comprendre la construction;

Sur le premier plan, on remarque quelques ocheurs : les arbres de moyenne grandeur sont des acacias; dans le voisinage du second baobab, on aperçoit deux tentes arabes.

LIVRE QUATRIÈME.

LES NOIRS COLONISÉS.

I.

PORTRAIT DES NOIRS.

Coloration de la peau. — Anatomie. — Hommes à queue. — Anthropophages. — Infériorité intellectuelle. — Stigmates. — Infibulation.

Le voyageur qui partant du Caire se dirige vers le Sud en remontant le Nil, traverse successivement le Saïd, la Nubie, le Sennar et à mesure qu'il se rapproche de l'équateur voit changer autour de lui le tableau des créations de la nature.

Par une dégradation insensible il voit l'Égyptien aborigène, le Copte, se rattacher à l'Éthiopien crépu. L'habitant de la Haute-Égypte, le Nubien déjà noir, le Sennarais dont la tête est encore régulière et belle forment les anneaux d'une chaîne qui n'est brisée nulle

part et le voyageur sera souvent embarrassé de dire où commencent les noirs et où finissent les blancs.

En thèse générale, cependant, la coloration de la peau est un caractère trop tranché, trop apparent pour être méconnu par un observateur superficiel; les différences de formes peuvent lui échapper, les différences de couleur lui sautent au contraire aux yeux et il en fait la base d'une classification grossière.

Mais pour le naturaliste cependant la couleur est peu de chose, elle ne sert même pas toujours à distinguer les variétés d'une même espèce, souvent elle ne différencie que des individus. Ainsi en est-il de la coloration des fleurs et des feuilles dans les plantes, des poils et des cheveux chez l'homme, celle de la peau n'a guère plus d'importance. La matière colorante insérée entre l'épiderme et le derme, le pigmentum se développe, s'épaissit, sous l'influence de certaines circonstances. En dehors de ces circonstances favorables, elle disparaît au contraire, ou ne se montre qu'à peine. L'Arabe jaune du Hedjaz blanchit à Alger et à Alep, il noircit à Sennar et sur les rives du Sénégal. Le corps humain, transporté d'une latitude plus élevée sous une latitude plus basse, ne saurait y vivre s'il ne se modifiait pas. Sous l'influence d'une température élevée, d'un air sec, d'un vent rapide, la transpiration deviendrait excessive si l'épaisseur de la peau ne rendait celle-ci presque imperméable à des fluides qui sont les véhicules même de la vie. Un cuir épais, et rugueux, soustrait le corps à l'action trop brusque des variations athmosphériques, il le préserve des congestions cérébrales, des insolations trop pro-

fondes ; il le garantit du froid, car il arrête le rayonnement et la déperdition de la chaleur du sang : aussi remarque-t-on souvent que la peau des noirs est moins chaude au toucher que la nôtre ; elle les protége comme nos vêtements nous protégent nous-mêmes (1). Sous cette froide enveloppe, le sang des noirs conserve une température très-élevée, la vitalité se concentre et cette concentration est si facilement appréciable, si universellement reconnue que c'est elle seule qui détermine les Égyptiens et les Turcs à rechercher pour leur harem des esclaves abyssiniennes, fort inférieures en général sous le rapport de la beauté aux filles égyptiennes et aux filles turques.

Cette peau épaissie est loin de présenter chez tous les Africains la même nuance, la même teinte. Chez les uns, tels que les Abyssiniens, sa couleur se rapproche dans les parties les plus claires de celle du cuivre natif, et même quelquefois de celle du laiton.

D'autres races, les Nouba et les Arabes du Soudan en particulier, ont une peau plus foncée, plus rouge, qui rappelle le bronze florentin.

La peau des Cafres est très-noire mais elle est unie,

---

(1) Un fait assez remarquable démontre que les noirs sont, par l'épaisseur de leur peau, suffisamment protégés contre les impressions de chaud et de froid qui peuvent venir de l'extérieur. C'est l'habitude qu'ils ont de prendre et de manier avec les mains des charbons ardents ; il n'est pas un esclave qui ne place et n'attise avec ses doigts le cours (charbon) du narguileh de son maître. Un domestique égyptien ou turc se sert toujours, pour cela, de petites pinces, d'une baguette ou d'un couteau.

luisante et il s'y mêle ces reflets verdâtres ou même bleus qui distinguent le bronze antique.

Enfin chez les peuplades les plus grossières du centre de l'Afrique, la peau offre une teinte noire, très-mate, analogue à celle de la suie ; elle présente une plus grande épaisseur que chez le Cafre lui-même : loin d'être souple, unie, soyeuse comme celle des Abyssiniens, elle est dure, rugueuse et se crevasse facilement. Chez quelques Africains, ceux en général dont la peau est la plus foncée, les ongles sont blancs ou plutôt paraissent tels, chez d'autres ils sont légèrement colorés, chez quelques-uns ils sont roses.

La peau n'a pas non plus sur tout le corps la même nuance ; ses parties les plus épaisses sont aussi les plus colorées ; ce sont celles qui couvrent les genoux, les coudes, les tempes, etc.

La plante des pieds, l'intérieur de la main, les pommettes, sont les parties les plus claires. La sueur, peu abondante en général, se distingue par une odeur particulière âcre et désagréable. Il ne faut pas s'étonner si les animaux féroces attaquent les noirs de préférence aux blancs ; ils sentent les premiers de plus loin, et pour peu que les seconds portent d'épais vêtements, le flair n'annonce pas leur approche.

La peau du nègre est le siége de parasites particuliers : le dragonneau ou ver de Guinée mérite d'être signalé.

Mais, comme je l'ai dit, ce n'est pas la peau que nous devons interroger pour connaître les différences réelles, sérieuses, qui séparent de nous les Éthiopiens.

L'étude attentive du nègre nous fait voir que chez ce dernier :

Le crâne est toujours très-aplati latéralement et aux tempes; sa partie postérieure est allongée, il est de plus très-épais, d'où il résulte que le cerveau est notablement plus petit et plus léger que celui même de la femme blanche;

L'arcade zygomatique est très-saillante en raison de l'aplatissement des tempes : les pommettes paraissent d'autant plus prononcées sur l'individu vivant que la coloration en étant plus claire, elles ressortent un peu sur le reste du visage;

Les dents sont un peu obliques et se penchent en avant, surtout les incisives, le nez est relevé et comme placé horizontalement au-dessous d'un front vertical et quelquefois même un peu bombé vers la partie supérieure.

Le museau se projette en avant, et, chez les races les plus stupides, il ressemble assez à celui du dromadaire; le nez, horizontal, se termine par des narines très-ouvertes. S'il est plus incliné, comme chez quelques peuples du Sénégal, il est plus long et moins ouvert; les lèvres dépassent en avant les narines; elles sont larges et très-relevées; la projection en avant, de l'orbiculaire des lèvres changeant la position respective des muscles de la face, les joues paraissent plus maigres que chez le blanc.

Le menton est placé en retrait de la lèvre inférieure et sur la ligne des narines ou celle du front.

L'œil est rond; le blanc en est rarement bien net.

Les oreilles sont volumineuses.

La chevelure est courte, peu abondante, crépue; la barbe est également crépue et clair-semée.

Les bras sont longs et grêles.

Les jambes sont encore plus déliées.

Le pied est allongé, plat ; le talon un peu en arrière.

L'estomac est rond.

Chez la négresse, les mamelles sont pointues; le bassin est fort étroit. J'ai vu souvent des négresses ramasser à terre un objet sans plier les jambes, en inclinant le corps tout d'une pièce, à partir du bassin, elles atteignaient avec la main l'objet qu'elles voulaient prendre. Une femme blanche aurait beaucoup de peine à imiter ce mouvement.

Le docteur Madden prétend avoir observé en Égypte des squelettes de nègres qui possédaient une vertèbre lombaire de plus que les nôtres. Un fait aussi important ne saurait être admis que sur des preuves irrécusables.

Les Nouba, dont je m'occupe surtout dans ce travail, peuvent être considérés comme l'anneau intermédiaire qui rattache la famille nubienne aux peuplades abruties du Soudan équatorial. Leur physionomie ne manque pas d'intelligence; elle exprime une grande douceur; leurs traits assez réguliers présentent le plus grand rapport avec ceux des Sennarais, des Fouriens, des gens du Waday et du Bornou, dont l'état social est à peu près le même. Le front commence à se rétrécir; l'occiput s'allonge un peu ; le nez et les lèvres diffèrent peu de ceux des Nubiens ; les cheveux sont frisés sans être crépus ; la barbe n'est pas plus clair-semée que chez les Arabes; la couleur de la peau, enfin, est celle du bronze florentin.

Une fable, peu digne d'occuper l'attention du

monde scientifique, a été, dans ces dernières années, mise en avant par un individu qui disait avoir parcouru l'Orient avec le titre de bey, et dont je connais les pérégrinations.

Cet individu affirmait avoir vu, et cela à la Mecque (1), des esclaves noirs pourvus d'une queue, dont il allait jusqu'à donner la mesure.

Un voyageur audacieux, dont le nom a acquis une juste célébrité, eut le tort d'accepter comme un fait acquis à la science une allégation aussi étrange, et s'empressa de publier un mémoire dans lequel il donnait pour garant de sa véracité le témoignage de quelques esclaves noirs, dont il avait eu l'occasion de consulter en Amérique les souvenirs.

Ces noirs pouvaient tout au plus lui fournir quelques renseignements utiles sur leur village, sur la peuplade à laquelle ils appartenaient et sur la route qu'on leur avait fait prendre pour les mener à la côte. C'était se faire grandement illusion que d'en attendre autre chose. Ces noirs, presque tous idolâtres, ne forment pas de vastes agglomérations; sans cesse en guerre avec leurs voisins, dont ils diffèrent par le

---

(1) On sait combien de pèlerins fréquentent chaque année cette ville sainte; parmi ces pèlerins, sans parler des marchands d'esclaves, plus intéressés dans la question, il y a des hommes instruits, éminents, qui ont visité l'Europe, qui racontent volontiers ce qu'ils ont vu et n'eussent pas laissé ignorer à leurs compatriotes l'existence d'une race aussi caractérisée. Enfin depuis Niebuhr et Burckardt, plusieurs européens ont visité la Mecque. Je pourrais citer deux de nos compatriotes dont l'un est aujourd'hui consul général.

langage, ils ne franchissent leurs frontières que pour se battre, et se hâtent de les repasser.

Sans industrie, sans commerce, ils ne se hasardent pas à parcourir isolément, et dans le seul but de s'instruire, des forêts, des montagnes infestées de bêtes féroces, des plaines ou des vallées occupées par des hommes plus féroces encore, qui les tueraient ou s'empareraient d'eux pour les vendre.

Il y a donc là absence complète de communications. Dès lors, aux renseignements qui lui manquent, le noir crédule et timoré supplée par des fables; partout où il n'ose porter ses pas, son imagination lui montre des prodiges. Le jardin des Hespérides, gardé par des animaux fabuleux, est un conte qui varie dans ses détails, mais se retrouve chez tous les sauvages. C'est ainsi que, sur le Nil-Blanc, le roi Lakono racontait à Soliman Cachef qu'à dix journées (quarante lieues tout au plus) du lieu où ils se trouvaient, il existait des mines inépuisables d'un métal jaune et brillant, et que ces mines étaient gardées par des êtres monstrueux à tête de chien, qui se repaissaient de chair humaine (1).

Ctésias, dans l'extrait de son *Histoire de l'Inde* donné par Photius, entre dans des détails très-circonstanciés sur les cynocéphales.

« Dans ces montagnes (de l'Inde), dit-il, il y a des hommes qui ont une tête de chien, dont les vêtements sont de peaux de bêtes sauvages. Ils n'ont

(1) Expedition zur Entdeckung der Quellen des weissen Nils. Werne, Berlin, 1848.

point de langage; ils aboient comme les chiens, et s'entendent entre eux. Leurs dents sont plus longues que celles des chiens. Leurs ongles ressemblent à ceux de ces animaux, mais ils les ont plus longs et plus ronds. »

Ne semblerait-il pas que Ctésias en ait vu un grand nombre?

Hérodote n'est pas beaucoup moins explicite. « C'est dans cette partie occidentale de la Lybie que se trouvent les serpents d'une grandeur prodigieuse, les lions, les éléphants, les ours, les aspics, les ânes qui ont des cornes, les cynocéphales et les acéphales qui ont, si on en croit les Lybiens, les yeux à la poitrine. On y voit aussi des hommes et des femmes sauvages et d'autres bêtes féroces qui existent réellement. » (Hérod., l. IV, cxci.)

Tous les historiens de l'antiquité sont remplis d'allégations pareilles; ils voient partout des cynocéphales et des monstres. Si nous en connaissons moins qu'eux, c'est que nous sommes plus instruits, plus observateurs et moins crédules.

Combien de fois n'ai-je pas entendu moi-même de semblables récits! J'en pourrais faire un gros volume si j'en avais noté le quart, et il n'est pas nécessaire d'aller bien loin pour en recueillir beaucoup. Toutes les villes d'Égypte recèlent des monstres et des génies; il n'y a que des incrédules comme nous qui puissent passer auprès d'eux sans les voir.

Les Africains comptent aussi beaucoup plus d'anthropophages qu'il n'y en a réellement. Les nègres idolâtres du Soudan nous regardent nous-mêmes

comme tels. Cela doit nous engager, ce me semble, à n'accepter qu'avec réserve ce qu'ils nous apprennent des autres peuples; et quand ils parlent de blancs anthropophages établis dans le sud, cela veut tout simplement dire qu'ils n'y sont point allés, et qu'ils auraient peur d'y rencontrer des monstres féroces altérés de leur sang. Nous sommes pour eux le type de la laideur et de la cruauté. Il est bon de ne pas l'oublier.

Quant aux chercheurs d'esclaves, cette anthropophagie attribuée à leurs victimes leur semble propre à justifier leur conduite. En nous emparant de ces malheureux, disent-ils, nous les sauvons de la dent les uns des autres, nous accomplissons vraiment un acte méritoire. Si ces chasseurs d'hommes habitaient l'Europe, ils se qualifieraient de philanthropes et se compareraient à saint Vincent de Paule.

Quand jadis le gouvernement avait besoin de l'argent des juifs, il les accusait d'avoir découpé, déchiré, percé ou fait bouillir des hosties : le crime se prouvait par des miracles.

Lorsqu'en Afrique on veut piller, réduire en esclavage une peuplade, on l'accuse d'être anthropophage (yem yem, bandagniamgniam, etc.)

C'est ainsi qu'en tout pays, la force ne manque jamais des meilleurs prétextes pour opprimer la faiblesse; c'est à la critique seulement qu'il appartient de ne pas accueillir trop facilement sa justification.

L'intelligence des noirs est évidemment inférieure à celle des blancs.

Cette infériorité est-elle nécessaire et sans remède, ou n'est-elle, comme le pensent quelques auteurs,

que le résultat de l'action combinée de toutes les circonstances les plus défavorables au développement de l'intelligence de l'homme? L'action énergique de ces circonstances, disent ces auteurs, prolongée pendant des siècles, a bien pu altérer chez les noirs un type primitif plus noble, en imprimant sur leur physionomie, reflet de leur âme, la preuve matérielle de leur dégradation morale (1).

Je déclare, quant à moi, que cette influence me paraît incontestable, mais il ne faut pas lui attribuer une valeur trop grande. Si nous n'examinions que les institutions et la manière de vivre des noirs, nous pourrions, les comparant à nos ancêtres Germains, Gaulois, Bretons, qui n'étaient pas moins barbares, admettre qu'ils sont aussi civilisables que nous-mêmes et qu'il ne faut que quelques siècles pour qu'ils deviennent nos égaux.

Si, cependant, nous les examinons individuellement, il nous faudra revenir en partie de cette opinion.

Le noir comprend facilement ce qu'on lui explique, mais son esprit n'entrevoit rien au delà de ce qu'on lui montre. Sa mémoire est fidèle lorsqu'il ne s'agit que de se rappeler des sons, mais le raisonnement ne s'y grave pas de même; il ne saisit que la forme, ne comprend pas ou ne retient point l'idée. Au sein de la civilisation la plus avancée, il est encore à demi

(1) Pour le type nègre, dit M. Hollard (*de l'Homme et des Races humaines*), on remarque un rapport assez constant entre l'état social, le genre de vie, les aptitudes d'une part et le développement de ce type.

sauvage, il a besoin d'un guide, et si ce guide lui manque, il retombe dans son premier état. Ce qui se passe à Saint-Domingue en est la preuve : les Haïtiens s'habillent comme nous, ils pensent comme leurs aïeux et invoquent encore leurs fétiches.

Il n'en était pas ainsi des Gaulois : élevés dans les forêts, ils se montrèrent les égaux des patriciens de Rome, dès que la faveur impériale leur ouvrit le sénat.

Partout en Europe où la science se fait jour, elle pénètre dans les esprits et y développe ses germes féconds ; les peuples européens sont l'objet de sa prédilection : leur esprit est le sol dont elle a besoin pour porter tous ses fruits. C'est en vain qu'elle s'adresse aux races indigènes de l'Asie, de l'Amérique, de l'Afrique, le reste du monde dédaigne cette grande voix que l'Européen seul aime, écoute et comprend.

Ce qui donc distingue essentiellement l'Européen, c'est la merveilleuse facilité qu'il possède de s'assimiler toutes les idées, d'en déduire toutes les conséquences ; il est naturellement très-éducable, tandis que la race noire est rebelle à l'éducation qui peut l'effleurer, la couvrir d'un vernis éphémère, mais ne la pénètre pas ou du moins ne l'a pas pénétrée encore.

Quelque éducation qu'on prodigue au nègre Denka, par exemple, quelque savoir qu'on lui impose, son esprit sera toujours futile, son activité endormie et son raisonnement infirme : c'est un enfant qui s'amuse de jouets et de contes, qui sourit à la fable et bâille à l'histoire, admire l'escamotage et dédaigne la science.

Si sa raison est endormie, son imagination n'est guère plus éveillée. Il est des peuples barbares auxquels la poésie prête ses plus brillantes couleurs, dont l'esprit se plaît à tracer les gracieux tableaux d'une ingénieuse mythologie. Les Grecs n'ont pas attendu Périclès pour chanter l'*Iliade*, et l'Arabe sauvage, vagabond, pillard, portait à la Mecque, bien avant l'islamisme, le tribut de ses vers. On y entendait des poëtes crasseux, affamés, demi-nus, à la chevelure longue et graisseuse, chanter les exploits des héros ou les épreuves de l'amour avec une recherche de langage, une éloquence hardie, une grâce naïve que nous admirons encore et dont le Moallakat de Schanfara peut donner la mesure.

Rien de pareil chez les nègres, leurs chansons ressemblent au refrain que bégayent les enfants; on y trouve rarement une signification : ce sont des mots sans suite, d'imbéciles rengaînes dont les chansons créoles donneraient l'idée la plus exacte, si les blancs ne s'avisaient souvent de revêtir leur esprit du jargon des esclaves.

Ce que je viens de dire ne s'applique du reste pas également à toutes les races noires, il en est de fort éducables : ce n'est pas la peau qui fait le nègre. J'ai indiqué plus haut les traits auxquels on doit le reconnaître; je divise d'ailleurs, comme on le sait, les races noires en deux classes. La première comprend celles qui vivent au nord d'une ligne coïncidant presque avec le 10e degré de latitude boréale, elles ont pour la plupart adopté l'islamisme; celles qui habitent l'Abyssinie sont en partie chrétiennes.

La seconde classe comprend toutes les races idolâtres du Soudan équatorial, elles sont moins intelligentes que les autres, leur physionomie est plus caractérisée : les premières sont barbares, celles-ci sont généralement encore à l'état sauvage.

Les Nouba ne portent pas, à proprement dire, de stigmates ; il est rare qu'ils aient recours même à un tatouage léger. Les coupures, les cicatrices que présente leur peau, surtout derrière les épaules, ne doivent être attribuées qu'à l'emploi de deux moyens thérapeutiques très-énergiques : le fer et le feu employés préventivement quelquefois contre des affections graves, auxquelles les enfants sont particulièrement exposés, appliqués quelquefois dans le but d'arrêter une inflammation dangereuse ou d'agir comme dérivatifs.

C'est une médication cruelle mais efficace, appropriée aux instincts courageux, à l'esprit stoïque d'un peuple barbare, mais qui, dans le sein d'une société amollie, efféminée comme la nôtre, ne saurait être permise qu'aux vétérinaires et s'exercer que sur les animaux, *in anima vili* (1).

---

(1) Cet usage n'est pas nouveau en Afrique, comme le montre ce passage d'Hérodote : « Quand les enfants des Libyens nomades ont atteint l'âge de quatre ans, ils leur brûlent les veines du haut de la tête et quelques-uns celles des tempes, avec de la laine qui n'a point été dégraissée. Je ne puis assurer que tous ces peuples nomades suivent cet usage, mais il est pratiqué par plusieurs. Ils prétendent que cette opération les empêche d'être par la suite incommodés de la pituite, qui coule du cerveau et leur procure une santé parfaite. (*Hérodote*, liv. IV, CLXXXVII, traduction de Larcher.)

Outre la circoncision, omise par quelques-uns, accomplie par quelques autres avec un raffinement de férocité incroyable, on observe dans le Soudan l'infibulation, opération très-douloureuse, à laquelle on soumet les filles avant l'époque de leur puberté et qui consiste dans l'ablation des grandes lèvres de la vulve, le rapprochement et la réunion des bords de la plaie, qui arrivent à fermer entièrement le vagin, sauf une ouverture d'un faible diamètre, ménagée pour le passage des urines.

Cette pratique a pour but de venir en aide, ou, mieux encore, de suppléer à la pudeur et à la chasteté des filles jusqu'à l'époque de leur mariage; une matrone rouvre alors, à l'aide d'un rasoir, la plaie cicatrisée. Cette matrone n'est quelquefois autre que la mère de la jeune fille ; elle n'en reçoit pas moins en ce cas, et d'avance, un salaire dont le chiffre, 40 à 100 piastres, ne laisse pas que d'être assez élevé pour le pays. Il en résulte parfois que de pauvres gens, ne possédant que tout juste de quoi payer la dot d'une femme, contractent un mariage auxquels ils ne peuvent donner ses effets naturels, dans l'impossibilité où ils se trouvent de payer l'ouverture de leur femme. J'ai assisté à cet égard aux contestations les plus ridicules.

L'infibulation est appelée dans le Soudan kheïtat (couture), celle que l'on y a soumise est muhaït (cousue). Les Arabes établis dans le Cordofan et le Sennar ont le même usage; peut-être l'ont-ils adopté postérieurement à leur immigration, peut-être le suivaient-ils déjà dans leur première patrie. Dans le Soudan, du

reste, toutes les filles doivent s'y conformer, sous peine de ne trouver personne qui consente à les épouser. Cette coutume est coupable, me disait un jour le cadi de Bara ; elle est contraire à l'esprit de la religion, et cependant, si je n'y soumets pas ma fille, je la condamne à un perpétuel célibat.

II.

MOEURS DES NOIRS.

Habitations. — Villages. — Puits. — Traitement des femmes. — Delka. — Industrie des Soudaniens. — Hachach. — Monnaie du Cordofan. — Culture du dokhn ; ses préparations. — Mérissa. — Dessication de la viande. — Condiments.

Les habitations des noirs musulmans présentent dans toutes les parties du Soudan la plus grande analogie. Les maisons bâties, les édifices en pierre, en brique, en maçonnerie, sont rares surtout dans la région orientale. Dans le Bornou et l'empire des Fellatahs, on en voit un certain nombre contruites par les marchands et les émigrants de la côte septentrionale, soit pour eux-mêmes, soit pour l'habitation des grands du pays. On assure qu'il en existe quelques-unes à Caubé. Le Cordofan et le Sennar n'en possèdent toutefois que depuis peu d'années, en très-petit nombre et uniquement réservées au logement des

autorités égyptiennes ou des troupes qui tiennent garnison dans ces contrées. La ville de Khartoum fait seule exception à cette règle. Capitale d'un vaste gouvernement, résidence d'un ferik-pacha (général de brigade), elle a été rebâtie presque entièrement en pisé, sur un plan nouveau, et ressemble à toutes les villes d'Égypte et de Nubie, à Siout, à Keneh, à Dongolah, à Berber. Elle possède un bazar bordé de boutiques, des rues droites et assez larges, une mosquée assez grande et de belles maisons, parmi lesquelles on distingue particulièrement le palais du gouverneur, qui s'ouvre sur une place très-vaste et dont la façade opposée a vue sur le Nil-Bleu. Le couvent habité par la mission catholique est aussi un bel édifice, du moins pour le pays où il se trouve. Il est vaste, bien aéré, et possède un magnifique jardin qui domine également le Nil-Bleu.

Les Nubiens habitent d'ordinaire des cabanes carrées, dont la hauteur n'excède pas 6 à 7 pieds. Quelques petits arbres ébranchés ou quelques pieux assez longs soutiennent une toiture plate et légère et retiennent la paille entrelacée qui forme la muraille. Cette paille est, suivant le pays, celle du Dourah, celle du Dokhn ou celle de la graminée appelée semema. Cette dernière est la plus appropriée à la construction des cabanes; elle répand, lorsqu'elle est humectée par les pluies, une odeur assez agréable et qui n'est pas malsaine.

Les grands pieux placés aux quatre coins de la cabane construite pour l'usage de nouveaux époux, conservent à leur sommet quelques petites ramifica-

tions qui ne sont coupées qu'à la naissance du premier enfant; coutume touchante et bizarre à la fois, qui permet à l'étranger de juger à la première vue d'un village, de la fécondité des femmes qui l'habitent et presque du nombre de leurs enfants.

Ces cabanes s'appellent rekouba. Dans chaque village il en existe une plus grande que les autres; elle est réservée aux voyageurs ordinaires, aux marchands d'esclaves : les voyageurs de distinction ne se font pas scrupule de s'emparer de la maison, plus propre en général, du cheikh-el-belad ou maire, qui du reste, dès qu'il les a vus arriver, s'est hâté de déménager pour leur faire place. J'ai toujours moi-même usé de ce privilége, dû à mes armes et à ma couleur. La rekouba est commune à tout le Soudan. Denham en indique la présence dans le Bornou, où elle porte le nom de cousie.

La toiture légère qui couvre ce genre de cabane suffit à garantir ceux qui l'habitent des ardeurs du soleil, mais elle n'offre pas un abri très-sûr contre les pluies torrentielles du Soudan. Aussi la rekouba ne sert-elle aux Nouba que pendant la saison sèche; ils passent le temps des pluies sous des huttes de forme circulaire, ou plutôt cylindro-coniques, qu'ils appellent *tukkoli*, et que les gens du Bornou connaissent sous le nom de *bongo*, comme nous l'apprend encore Denham.

La muraille de ces tukkolis est construite sur un plan cylindrique, soit avec du sable humecté, soit avec les matériaux que fournit l'excavation des puits. Elle ne s'élève pas à plus de 4 ou 5 pieds au-dessus du sol; on y ménage une ouverture qui sert de porte,

on y pratique quelquefois aussi des fenêtres dont la forme est souvent triangulaire.

Cette maçonnerie supporte un toit conique fort allongé, formé de longues baguettes liées ensemble à leur extrémité supérieure, et couvertes d'un chaume gras convenablement étagé, à la surface duquel les eaux s'écoulent facilement. Ce toit léger s'enlève avec la plus grande facilité, et si une cause quelconque, les ravages des fourmis par exemple, forcent une famille à changer de demeure, elle n'a besoin de construire que la maçonnerie de son nouveau tukkoli; elle le couronne du toit de sa première habitation, qu'elle y transporte tout d'une pièce : sept ou huit personnes suffisent à cette opération. Le sommet du toit est orné de quelques œufs d'autruche ou sert de nid aux cigognes qui viennent passer l'hiver dans le Cordofan.

Les plus pauvres ne possèdent qu'un tukkoli; les riches en ont un grand nombre; les uns servent de cuisine, de magasins, de demeure à leurs esclaves; les autres sont occupés par eux-mêmes ou leurs femmes. Généralement une clôture épineuse, une haie plus ou moins élevée (zeribeh) sépare les premiers des seconds; une autre enceinte, concentrique à la première, qu'elle enveloppe, sépare de la rue ou du désert les huttes des esclaves. C'est dans la cour formée par cette seconde enceinte que s'attachent les chevaux, les ânes, les dromadaires.

On y remarque le tukkoli où se moud le grain destiné à la consommation journalière; de petites filles agenouillées le broient en poussant rapidement une pierre assez lourde sur une autre pierre plus large,

qui offre à sa partie antérieure une concavité peu sensible, et à son extrémité la plus éloignée une seconde concavité plus profonde; le grain broyé dans la première est rejeté à mesure dans la seconde, où il est pris pour les besoins du ménage. Cet appareil s'appelle *moraka*.

En dedans de l'enceinte intérieure on remarque souvent un autre tukkoli, qui renferme une sorte de cheminée ou de fourneau assez profond, dans lequel les femmes font brûler le bois du talehh et de quelques autres acacias; s'asseyant au-dessus du foyer de façon à intercepter l'air nécessaire à l'entretien de sa combustion, elles en reçoivent toute la fumée : l'absorption de cette fumée astringente est une ressource de leur coquetterie et peut-être aussi une bonne habitude hygiénique.

Les tukkolis et les rekoubas se ferment au moyen de petites portes en bois. La cour (hhoch) se ferme autrement : un arbuste très-fourni, hérissé d'épines, est placé dans le voisinage de l'ouverture ménagée dans la haie pour le passage; dès que le soir arrive, les esclaves le saisissent par ses racines, le traînent devant cette ouverture et l'y couchent de telle façon que ses ramifications épineuses l'obstruent entièrement et que ses racines se présentent en dedans de la cour. On les lie alors fortement à des piquets plantés en terre, et la porte est fermée.

Dans le Soudan, comme dans presque tous les pays à demi-sauvages, le nombre des haies successives qui entourent une habitation correspond au rang de celui qui l'occupe.

Dans le voisinage des tukkolis se trouvent les matmouras ou silos; j'ai dit plus haut qu'ils étaient très-grands. Le grain y est protégé contre les attaques des fourmis par une herbe appelée catcat, qui tapisse le fond, les bords et couvre le sommet de la fosse. Des cylindres en terre, d'environ quatre pieds de hauteur sur deux pieds de diamètre, intérieurement creux et fermés à leur partie supérieure par un couvercle de chaume, servent à renfermer quelques provisions; le reste est conservé dans les maisons, sur des plateaux suspendus au bois de la toiture.

L'ameublement des tukkolis est on ne peut plus simple : quelques nattes, teintes avec la racine du four (garance) ou l'angolib, couvrent le sol; quelques vases (bourma) servant à contenir la merissa; des écuelles et des coupes en bois de cabaros; quelques oreillers de cuir, remplis de paille ou garnis de la bourre du fruit de l'ocheur gisent confusément sur ces nattes. Le lit est le meuble le plus soigné, le mieux construit : quatre ou six pieds solides, réunis par de fortes traverses, en constituent la charpente; des lanières de cuir, larges d'un doigt à peu près, se croisant les unes les autres comme les cordes d'un filet, s'attachent au cadre du lit et en forment le siége, ce meuble porte le nom d'angareb. Chose assez remarquable, c'est ainsi qu'était construit le lit d'Ulysse. Après avoir rappelé à Pénélope qu'il en avait taillé la base dans un figuier, il ajoute : « Sur ce pied je construisis entièrement ma couche, que j'incrustai d'or, d'argent et d'ivoire, et *dont je formai le fond avec*

des courroies prises dans des dépouilles de taureaux, teintes d'une pourpre éclatante. » (*Odyssée*, ch. XXIII, Giguet.)

Nous avons vu que toute personne un peu riche, toute famille un peu nombreuse avait besoin d'un grand nombre de huttes. Ces huttes éparses au milieu d'une vaste cour nécessitent un espace fort étendu ; de plus, chaque habitation est assez éloignée de toutes les autres ; les enceintes ne se touchent pas, elles n'ont jamais de côté commun mitoyen, il n'y a ni rues, ni alignement, mais on circule aisément partout, et l'on peut faire le tour de toutes les maisons. Des terrains vagues, des champs cultivés séparent les divers quartiers de la ville. Il en résulte que les villes les moins importantes du Soudan occupent toujours une étendue fort considérable, et qu'il est difficile d'en évaluer la population, des huttes éparpillées ne pouvant être aussi facilement comptées que des habitations alignées dans un ordre mathématique. Des acacias croissent çà et là, dominés par des baobabs énormes. Pendant la saison des pluies (kharif); il se forme des lacs, des torrents, des bourbiers : les eaux donnent naissance à une végétation herbacée qui disparaît pendant la saison sèche : la poussière, la réverbération de la lumière sur un sol blanchâtre, deviennent alors insupportables.

Ce portrait s'applique à presque toutes les villes, ou plutôt les grands villages du Soudan, à Lobeïdh, à Bara, à Caubé, et à Wara, si l'on en juge par le dessin inséré dans la traduction du voyage du cheikh Mohammed-et-Tounsy au Waday. Dans la région occidentale cependant quelques villes sont fortifiées.

Denham et d'autres voyageurs nous les représentent dans le Bornou comme entourées d'une muraille haute de six à douze mètres, épaisse de un à six mètres, quelquefois crénelée à son sommet. Cette enceinte est ordinairement carrée, de grosses tours en défendent à la fois les angles et les côtés, ou comme cela se voit dans tous les pays arabes, de nombreuses tours carrées sont appuyées à des murailles en ligne droite. Il y a parfois une sorte de donjon; rarement on remarque un fossé. Les portes sont presque toujours au nombre de quatre, une au milieu de chacune des grandes faces; elles sont protégées par une ou par deux tours. Leur charpente est très-solide; elles sont souvent doublées, quelquefois on en voit jusqu'à quatre fermant l'une en arrière de l'autre.

Les puits sont, dans les villes, ou publics ou privés: les premiers sont ceux que le souverain ou des gens riches, mus par un sentiment de bienfaisance, ont fait creuser, donné ou légué au public.

Les seconds, ouverts par des particuliers pour l'usage exclusif de leur maison, sont interdits à tout le reste de la population; souvent ils sont environnés d'une enceinte. Lorsqu'ils sont situés sur la voie publique, on se borne à n'y pas laisser le matériel nécessaire au puisement de l'eau, ou à faire surveiller le puits par un esclave. C'est par des esclaves que les puits sont creusés; ils sont déblayés en forme d'entonnoir, par étages successifs: les déblais sont rejetés en dehors; ils encombrent les abords du puits et l'environnent comme d'un monticule. L'orifice de

quelques puits est recouvert d'une sorte de plancher dans lequel on a ménagé seulement l'ouverture nécessaire au passage des seaux.

J'ai déjà dit que, loin d'être comptées pour rien, les femmes jouissaient, au sein de l'islamisme, d'une grande influence. Parmi les Turcs, entre autres, il n'est pas d'affaire importante qui ne se traite par les harems; pas de faveur qui ne s'accorde à la sollicitation des femmes. On sait que, lorsque Mohammed-Ali voulut se rapprocher du sulthan Mahmoud, c'est sa fille qu'il choisit pour négocier une si grande affaire. L'influence énorme des validé sulthanes ou sulthanes mères est démontrée dans l'histoire ottomane par l'exemple de cette Keuçem sulthane qui, autre Catherine de Médicis, gouverna l'empire pendant quatre règnes consécutifs, et paya de sa vie l'audace de son despotisme.

Volney, qui dit que les musulmans doutent si les femmes ont une âme, avait mal visité le Caire. S'il l'eût mieux connu, il se serait rappelé qu'une femme sainte, Seida Zeineb, y a son tombeau, sa mosquée, et est presque pour le bas peuple de cette ville ce que la madone est pour les Italiens, et la panagia pour les Grecs.

Il ne faut donc pas s'étonner de voir parfois dans le Soudan des femmes exercer l'autorité souveraine par elles-mêmes ou régner sous le nom de leurs fils ou de leurs époux. Comme les femmes des Germains, celles du Soudan jouissent d'une influence énorme sur leurs maris; elles fortifient encore leur autorité par une étroite union, une sorte d'association mu-

tuelle dont les effets sont fort singuliers. Qu'un époux, par exemple, maltraite sa femme, toutes les autres femmes travaillent à l'instant à exciter contre lui leurs maris ; s'il est marchand, on ne s'adressera plus à lui; s'il a besoin d'aide ou de secours, on les lui refusera: j'ai vu moi-même, dans le Cordofan, un négociant auquel personne ne voulait vendre de gomme, parce qu'il avait défendu de sortir à une esclave abyssinienne qu'il possédait, et que la ligue des femmes le tenait pour interdit et excommunié jusqu'à parfait amendement.

Denham cite un fait du même ordre qui se passa sous ses yeux dans le Bornou. Le cheikh El-Kanemi ayant fait châtier trop rigoureusement quelques filles publiques, « les femmes eurent en général tant d'influence sur leurs époux, que plus de cent familles abandonnèrent Kouka. »

Les Nouba s'habillent comme les Arabes, mais ils ne tressent point leurs cheveux.

Le costume de leurs femmes ne diffère en rien de celui des bédouines. Non-seulement elles ne voilent pas leur visage, mais souvent encore elles oublient de voiler le reste de leur corps.

Leurs mœurs n'ont pas la même chasteté que celles des femmes arabes; l'hospitalité s'exerce souvent aux dépens de leur vertu. Il est d'usage que le voyageur fatigué d'une longue route fasse appeler, si son rang l'y autorise, le chef du village où il s'arrête le soir; lui déclare qu'il a besoin, pour lui faire la delka, de trois ou quatre jeunes filles, et qu'il les attendra après son souper.

La delka est une sorte de massage que les filles Nouba pratiquent en oignant le corps du voyageur d'une sorte de pommade dans laquelle il entre divers ingrédients, entre autres du douffr, c'est-à-dire la râpure ou la poussière de petits coquillages : cette poussière, presque aussi mordante que l'émeri, a pour effet de polir et de nettoyer parfaitement la peau. Je n'ai pas besoin de dire que la delka est d'ordinaire le prélude et le prétexte de scènes plus animées et d'actes moins moraux. Les Nouba sont des pères et des maris très-complaisants. La crainte des Turcs leur fait d'ailleurs fermer les yeux sur tous les excès que ces derniers se permettent à leurs dépens.

L'industrie des Soudaniens en général est peu avancée; ils confectionnent quelques nattes, les colorent en rouge, en jaune et en noir, ils fabriquent une poterie grossière, des plats et des vases avec le bois de l'arbre appelé cabaros; ils tannent avec le gorad et le fruit du Heglig le cuir des bœufs, des chameaux, des antilopes; en font des vases, des sacs, des selles, des boucliers, ou en recouvrent leurs angarebs; ils tissent quelques étoffes, les teignent au moyen de l'indigo qui, dans le Waday et le Bornou, paraît être très-riche, trop riche même en matière colorante. L'arbre appelé laot fournit aux Nouba une matière savonneuse qui se dissout dans l'eau, lorsque le bois du laot y est broyé : cet arbre, qui est infect, cesse d'affecter désagréablement l'odorat dès qu'il est humecté suffisamment.

Les Danagla (gens de Dongola) fabriquent une toile de coton assez grossière qui sert de monnaie

au Darfour et même quelquefois au Cordofan. La valeur d'une de ces pièces de toile (damour) varie entre 7 et 20 piastres, suivant les lieux où elle est offerte.

Les Nouba en outre de ce signe représentatif qui est pour eux une monnaie précieuse, en ont un autre d'une valeur beaucoup moindre qui n'a cours que parmi eux et n'est employé qu'à l'acquisition des objets de la plus mince valeur; cette monnaie n'est autre que le fer de leurs pelles (*hachchach* du mot *hachich* plante), ce fer a la forme d'un petit croissant dont la partie concave offre un trou dans lequel pénètre le manche en bois de l'instrument. Les hachach (1) ordinaires n'ont pas plus d'un pouce et demi de largeur d'une extrémité du croissant à l'autre, ils représentent la valeur d'un para, c'est-à-dire de la 160me partie d'un de nos francs, quelques autres plus grands valent une demi-piastre, une piastre, j'en ai même vu que l'on estimait 5 piastres (1 fr. 25 c.), ces derniers sont du reste assez rares.

Denham cite un fait analogue à propos des Chouaâ qui environnent Loggoun. Ils ont, dit-il, une monnaie métallique; elle consiste en minces plaques de fer qui ont à peu près la forme de leurs fers à cheval.

Les cauries, très-recherchées, par les Arabes surtout, qui en ornent leurs tentes, leurs meubles, le rahad de leurs filles, servent aussi d'objet d'échange; il en vient de Soaken de grandes quantités; ce n'est néanmoins

(1) Je me dispense ici de redoubler le *ch*, complication qui rendrait plus difficile la lecture du mot arabe.

que plus à l'Ouest, dans le Bornou par exemple, que les cauries sont généralement employés dans les transactions comme petite monnaie.

Le hachach dont je viens de parler est à peu près le seul instrument agricole connu des Nouba, encore ne s'en servent-ils pas avec beaucoup d'ardeur, ni beaucoup de persévérance, ils se bornent à égratigner le sol auquel ils confient leurs semailles; ainsi font les Malgaches, leur procédé est même encore plus simple, car ils n'ont d'autre bêche que le fer de leur lance. Nous avons besoin que le soc de nos charrues pénètre fort avant dans une terre épuisée et qu'il aille chercher au-dessous d'elle pour la rendre à la lumière et en faire jaillir la vie, une couche plus riche et encore vierge. Les rares habitants d'un pays nouveau, ne sont pas contraints à tant d'efforts, il ne leur faut renouveler le sol ni par des labours profonds, ni par l'addition des engrais, ni par des assolements, libres qu'ils sont de transporter plus loin leurs cultures et d'en varier chaque année le théâtre. Dans le Cordofan le sol n'a pas de maître; celui qui plante sa lance dans une clairière et y fait ses semailles, n'en est le propriétaire que tant qu'il n'en a pas enlevé sa récolte. L'année d'après il dédaignera même souvent de rechercher et de disputer à d'autres un sol fatigué; il se dirigera vers une autre clairière, ou brûlant quelque taillis, sèmera aux derniers jours de la saison sèche sur un sol couvert de cendres (sol qu'il n'a point acheté, engrais qui ne lui a point coûté de fatigues) le dokhn qui forme la base de son alimentation et que je crois être le pennisetum spicatum : il

aura soin que chaque tige ou chaque bouquet de quatre ou cinq tiges soit éloigné de quelques pieds de la tige ou du bouquet voisin de façon à former une sorte de quinconce et à ne réclamer d'un sol souvent pauvre que ce qu'il peut donner.

Le dokhn atteindra bientôt une hauteur de 6 à 7 pieds, son épi chargé de grains allongés jaunâtres d'un goût amer et peu agréable, sera mûr après les dernières pluies, on le coupera alors et l'on brûlera la paille si l'on veut utiliser de nouveau le champ qui l'a porté.

A Lobeïdh le dokhn vaut année commune 25 piastres l'ardeb, mesure qui correspond à environ 45 de nos kilogrammes et exprime la charge habituelle d'un âne. Lorsqu'après l'avoir réduit en farine par la moraka, on a soin de l'humecter et de le sécher au soleil plusieurs fois de suite, ce grain perd sa coloration jaune et son amertume : on l'emploie alors à faire l'asida, sorte de pâte blanche peu consistante que l'on sert au milieu d'un bouillon de viande et de bamieh (gombaut, hibiscus esculentus). L'asida fourienne est assez agréable et doit à sa blancheur d'être appelée asida djir (*djir*, plâtre, chaux).

La belilah est une simple bouillie de dokhn. La merissa se prépare en faisant bouillir pendant une nuit et laissant fermenter ensuite des grains de dokhn qu'on avait abandonnés déjà à un commencement de fermentation sur les feuilles de l'ocheur (asclepias gigantea). On connaît plusieurs sortes de merissa : les principales sont le bulbul (omm el bulbul) (1), qui

(1) Littéralement, la mère du rossignol, c'est-à-dire qui dispose à chanter.

contient beaucoup d'alcool; le gœurres et le baganieh, qui n'ont subi qu'un commencement de fermentation et dont les Fakihs et les Musulmans scrupuleux font usage. Toutes ces boissons sont antiaphrodisiaques et en même temps diurétiques, toniques et un peu amères, très-nourrissantes, d'un usage très-salutaire dans les pays chauds; bues avec excès elles alourdissent la tête, portent invinciblement au sommeil en produisant cette ivresse pesante et imbécile que connaissent en Angleterre les buveurs de stout.

On sait que la merissa ou bousa se fabrique en Nubie avec le dourah et au Caire avec l'orge.

Le blé, le maïs, le dourah n'entrent guère dans la consommation des Nouba, mais les Nubiens établis dans le Cordofan en font usage et les Égyptiens et les Turcs, imitant en cela l'exemple des Nubiens, en préparent comme eux l'ebrek, pâte mince, un peu aigre, qui se conserve facilement, s'emporte en voyage et se sert arrosée d'un bouillon de viande ou de légumes, ou simplement de lait ou d'eau pure.

La cheria, également très-employée, ne diffère de notre vermicelle que par le peu de soin apporté à sa fabrication.

La cheria est plus connue en Égypte que l'ebrek.

Le pain du voyageur est comme toujours la mince couche de pâte cuite en quelques secondes sur une plaque de fer presque rougie sur des charbons ardents.

En parlant des Arabes j'ai parlé de la marara; les Noubas en font également usage, et en sont peut-être les inventeurs; du reste Arabes et Noubas font la

même cuisine, les mets des uns sont les mets des autres, et ce que je dis ici j'aurais aussi bien pu le placer dans le livre qui précède.

La viande est souvent rôtie sur des charbons ardents, soit qu'on l'y jette, soit qu'on l'embroche à de petites baguettes plantées dans le sol par une de leurs extrémités, et qui se penchent autour du foyer.

Souvent aussi, pour la conserver plus longtemps, à l'occasion par exemple d'un voyage, on la fait frire soit dans l'huile, soit dans le beurre fondu, ou mieux encore, on la fait sécher et on la renferme dans des sacs pour s'en servir au besoin.

Voici comment cette viande sèche (cadid), analogue au tasajo des Gauchos de la Plata, se prépare dans le Soudan.

Le chameau, le mouton, et plus ordinairement le bœuf, ayant été égorgé, sa chair est découpée ou plutôt arrachée muscle par muscle et dépouillée avec soin de sa graisse en même temps que des tissus dont la présence pourrait hâter sa décomposition. On la suspend alors à des cordes tendues à l'ombre et au grand air; jamais, il est bon de l'observer, on ne l'expose au soleil. Des enfants, armés de chasse-mouches, empêchent les insectes de s'en approcher ; il est à craindre, en effet, qu'ils n'y déposent leurs œufs, ce qui s'opposerait à la conservation du cadid.

Au bout de vingt-quatre heures, et quelquefois un peu plus, la viande est parfaitement sèche, elle est dure, cassante et peut être réduite en poussière par le travail de la moraka. On ne la soumet toutefois à cette dernière opération qu'au moment d'en faire

usage. Cette poussière, jetée dans l'eau bouillante, avec celle du bamieh desséché et broyé de même, donne une bouillie appelée melaâ, très-estimée des Noubas et qui formait la nourriture habituelle de mes domestiques.

Le cadid est du reste fort bon, je le préfère même au pasterma de Constantinople (bœuf fumé); c'est un aliment très sain, beaucoup plus agréable et infiniment plus économique que les tablettes de bouillon et toutes les inventions du même genre; inventions tout au moins inutiles, car la viande est plus abondante encore dans les pays sauvages que dans les pays civilisés, et il est toujours possible de se pourvoir partout et de se faire suivre, soit dans le désert, soit à la mer, d'animaux vivants ou de viande séchée; les viandes salées et fumées conviennent néanmoins mieux à la marine : l'humidité de la mer doit nécessairement être à redouter pour le cadid.

Les viandes préparées en Europe ne sauraient être plus utiles au voyageur qui se hasarde dans le désert que les tentes fabriquées à Paris ou à Londres, il n'en est pas de même des légumes desséchés par le procédé de M. Masson; leur excellente conservation, leur saveur parfaite, leur transport facile, leur extrême bon marché les recommandent également à celui qui sillonne les mers et à celui qui traverse les sables. Ce dont ils ont besoin l'un et l'autre, ce sont les aliments végétaux, le reste ne leur manque jamais; les légumes leur manquent toujours, et l'usage continuel des salaisons, de la viande les fatigue et ruine leur santé.

J'accorde avec plaisir cet hommage à une invention dont j'ai pu apprécier, comme voyageur, toute la portée, et qui est plus utile que bien d'autres qui font plus de bruit.

En temps de famine, et lorsqu'ils n'ont rien de mieux sous la main, les Soudaniens mangent de la gomme. La gomme fraîche n'est, du reste, pas désagréable, et on y goûte toujours volontiers. Ils font encore usage du fruit du lotus (nabak), des graines de la plante appelée mukhet, de celles appelées kaskanit, qui, recouvertes d'une enveloppe épineuse, jonchent, à l'époque de leur maturité, toutes les clairières du Soudan et gênent singulièrement le voyageur, qui les retrouve dans sa tente, sur ses tapis, sur son lit, dans ses vêtements et sur sa selle, s'y pique à chaque instant et ne peut s'en débarrasser.

Les Noubas font encore usage de racines, de quelques tubercules, et, entre autres, d'un tubercule fort petit, voisin de la goulgasse et dont je regrette d'avoir oublié le nom.

A la suite des longues sécheresses, lorsque le manque d'eau vient à se faire sentir, les pastèques leur sont aussi d'un grand secours, ils en donnent même à leurs animaux domestiques.

Le sel gemme employé par les Soudaniens est loin, en général, d'être pur; mélangé de diverses substances, il est ordinairement très-rouge et très-amer. On sait que dans une partie de l'intérieur de l'Afrique il est fort rare et s'échange contre des esclaves.

La digestion est toujours difficile et laborieuse dans les pays chauds. Des viandes crues, d'épaisses bouil-

lies, un pain compacte et lourd en accroissent les embarras et la rendraient impossible si l'on ne recourait à des moyens artificiels pour provoquer les contractions d'un estomac à la fois affaibli et surchargé. Tel est, en effet, le rôle du piment rouge, du camoun, du chamar, du fiel, qu'on mange toujours avec le foie et le cœur des moutons ou des chamelles. Les noirs du fleuve Blanc et une partie des gens du Sennar assaisonnent leur repas d'un condiment bien autrement amer et désagréable, l'*asa fœtida*, que les anciens appelaient *stercus diaboli* et que les Turcs nomment encore, en traduisant l'expression latine, cheïtan boki, sert à ces malheureux de poivre et de moutarde. Je ne sais s'ils en trouvent l'odeur et le goût très-agréables, mais il est certain qu'ils en retirent de bons effets et il est probable qu'ils se sont, en cela, laissés guider plutôt par l'expérience que par la friandise.

Outre la mérissa dont ils usent copieusement, les Noubas emploient souvent, pour s'enivrer, un mélange de tabac et de natron, appelé boca, qu'ils mâchent longtemps; quelques-uns font de plus usage d'un stramonium, dont l'action est très-énergique, et qui provoque souvent des accès de folie furieuse, difficile à contenir et à réprimer.

Planche VIII. — Intérieur d'une habitation dans le Cordofan.

EXPLICATION DE LA PLANCHE VIII.

Cette planche suppose une rekouba et un tukkoli ouverts d'un côté afin d'en montrer l'intérieur :

A la gauche de l'observateur, dans la rekouba, un Arabe et un Nouba, assis sur un angareb, boivent dans des coupes en bois de cabaros, de la merissa qu'ils puisent dans le vase (bourma) placé devant eux.

Le Nouba porte un couteau (coussa) lié au coude gauche; près des buveurs on aperçoit quelques armes; à leur gauche un bouclier et une selle de dromadaire;

Au toit de la hutte sont suspendus un plat en bois contenant quelques mets, un seau de cuir, et enfin une zemzemieh (vase en cuir destiné à contenir de l'eau).

Dans le tukkoli, une jeune fille vêtue seulement du rahad (ceinture à languettes de cuir), broie avec une pierre, sur la moraka, du grain qu'elle pousse ensuite dans la seconde concavité de la moraka;

Derrière la moraka, une femme mariée vêtue de deux pagnes, la tête et le cou ornés de deux colliers d'ambre jaune, tient un plat à la main;

Dans le tukkoli, on aperçoit encore un vase en cuir tressé à trois tubulures destiné à contenir du beurre; une bêche, dont le fer (hachchach) sert de monnaie (un fer de cette dimension vaut 2 à 3 piastres); une bourma sur un foyer formé de deux pierres; à la charpente du toit sont suspendus un vase en cuir tressé et un plat de bois;

Sur le toit on remarque deux œufs d'autruche.

Les proportions des tukkolis et des rekouba sont en général un peu plus grandes que celles que j'ai dû leur donner dans ce dessin.

III.

ESPRIT DES NOIRS.

Explorateurs divers. — Gouvernement féodal. — Manière de combattre. — Divisions actuelles du Soudan oriental. — Facilité qu'ont les gouverneurs de cette province de se rendre indépendants du pacha d'Égypte. — Religion. — Rite malki. — Eulémas du Soudan. — Fakihs-tekrouris.

Le Soudan musulman comprend à l'est et à l'ouest quelques provinces soumises à un joug étranger, telles que le Sennar, le Cordofan d'une part; le Sénégal de l'autre; et de vastes États indépendants de tout contrôle européen et préservés, par le désert qui les borde, de toute immixtion des Turcs dans leurs affaires.

Les plus importants, les plus vastes de ces royaumes sont l'empire des Fellatahs et le Bornou, visités par le major Denham et ses compagnons, le Waday et le Darfour, décrits d'une manière si intéressante par le cheikh Mohammed-et-Tounsi, dont les ouvrages ont été traduits par M. Perron, et empruntent une grande valeur encore aux préfaces si instructives dont les a enrichis M. Jomard.

Le Waday nous était inconnu avant le beau travail de M. Fresnel et la publication du voyage du cheikh

Mohammed. Quant au Darfour, nous possédions sur ce pays la relation de Browne, dont l'exactitude a été souvent mise en doute.

Le Darfour a été visité plus récemment par deux hommes partis de l'Europe, mais incapables malheureusement l'un et l'autre de nous rien apprendre sur ce qu'ils ont vu. L'un est un noir du nom d'Abd-el-Kerim, ancien esclave de M. Drovetti, consul général de France en Égypte; il avait suivi son maître en France, s'y était même marié et y avait tenu à Paris, près de la barrière de l'Étoile, un petit cabaret. Désireux cependant de retourner dans son pays, il obtint d'une société anglaise une mission proportionnée, je suppose, au degré de ses connaissances. Il regagna les bords du Nil, traversa Khartoum, où il se faisait appeler Abd-el-Kerim-Efendi et où il se fit donner quelque argent par le gouverneur général de la province, et pénétra dans le Darfour.

Sulthan Mohammed-Fadhel, qui régnait alors dans ce pays, trouva exagérées les prétentions d'Abd-el-Kerim, prit ombrage de ses questions et des observations qu'il se vantait lui-même de faire à l'aide de quelques instruments qui lui avaient été confiés à son départ. Abd-el-Kerim fut en conséquence arrêté, dépouillé de tout ce qu'il possédait, et envoyé aux mines de cuivre. Le successeur de Fadhel, Sulthan Hosseyn, l'a fait depuis mettre en liberté, mais il lui a refusé la permission de quitter le Darfour.

L'autre voyageur est un Français, ancien soldat et tout à fait illettré; il était venu en Égypte, convaincu qu'il y ferait fortune. Trompé dans son at-

tente, il se rendit au Cordofan et pénétra jusqu'à Caubé; présenté à Sulthan Hosseyn, il lui proposa de lui fabriquer de la poudre. Hosseyn l'interrogea sur la composition de ce produit et notre compatriote y fit entrer le phosphore. Sulthan Hosseyn, convaincu dès lors qu'il n'avait aucune notion de ce dont il osait l'entretenir, lui fit donner deux dromadaires et lui intima l'ordre de quitter sur-le-champ le pays : ainsi fut fait. Je vis au Caire, en 1850, ce singulier personnage, qui se proposait alors de se rendre en Californie, et dont je n'ai pas eu de nouvelles depuis cette époque.

Le gouvernement, dans les États musulmans du Soudan, est généralement absolu en théorie; dans la pratique cependant, le pouvoir se trouve contenu dans de certaines limites; l'exercice en est contrôlé sans cesse par les eulémas, les membres de la famille régnante et les grands de l'État.

Il existe en effet une sorte de féodalité; chaque chef d'une subdivision territoriale quelconque est un roi tributaire (*melek*, et par abréviation *mek*), ou plutôt un seigneur, un haut baron, qui doit à son suzerain foi et hommage, en reçoit une sorted'investiture et lui accorde en échange de sa protection et de sa faveur, un don annuel dont le taux n'est pas toujours fixé, un cadeau de joyeux avénement, et de temps à autre lui envoie quelques esclaves, quelques sacs de grain ou quelques bœufs.

En cas de rébellion et de défaite, le mek est remplacé par un affranchi, un esclave ou un courtisan du souverain. Tel était, dans le Cordofan, le mag-

doum ou commandant Msallem, eunuque du sulthan de Darfour, qui périt en défendant contre les Turcs la province qui lui était confiée. Cet émule de Narsès habitait au nord de Lobéidh, un fort que les Turcs ont rasé, et dont les ruines forment aujourd'hui une sorte de tumulus.

Les lois qui règlent la succession au trône sont aussi incomplètes, aussi défectueuses, aussi peu observées dans le Soudan qu'en Turquie, en Perse et dans les monarchies plus anciennes des khalifes de Damas, de Bagdad ou du Caire. Les révolutions qui en peuvent être le résultat, les difficultés du gouvernement et l'état presque continuel de guerre avec les états voisins exigent, de la part des princes du Soudan, une grande activité et une grande énergie ; à défaut de ces qualités, ils se voient obligés de confier à un maire du palais le soin de régner sous leur nom. Un exemple de ces maires du palais nous est fourni par le célèbre cheikh El-Kanemi.

Les pénalités en usage dans le Soudan diffèrent, comme chez tous les peuples musulmans, de celles portées dans le Coran et indiquées par la loi religieuse ; elles sont là, comme ailleurs, beaucoup plus sévères.

L'esclavage est en vigueur dans tout le Soudan ; le commerce des esclaves est la principale ressource des noirs musulmans, et l'on ne trouve chez ces Soudaniens, malgré leur dévotion naïve et superstitieuse, d'autre fanatisme que celui qui sert de prétexte à la ghazwa : les étrangers non-musulmans, loin d'être l'objet d'une défaveur marquée, sont, au contraire, bien vus et bien accueillis : Denham a été

mieux reçu dans le Bornou qu'aucun ambassadeur européen ne l'a jamais été à Constantinople. Les Turcs, quoique musulmans, inspirent, au contraire, une grande méfiance aux princes dont le territoire est voisin des territoires anciennement conquis ou récemment occupés par les troupes ottomanes. C'est pour cela que le sulthan de Darfour, par exemple, repousse les explorateurs, ne regardant les Européens eux-mêmes que comme des agents déguisés et des espions du pacha d'Égypte. Il voit avec inquiétude ce pacha entretenir, dans la portion du Soudan conquise par les armes d'Ismayl-Pacha et du defterdar Mohammed-Bey, quinze mille hommes de bonnes troupes; c'est-à-dire quinze fois plus qu'il n'en faudrait pour s'emparer du Darfour et des États voisins.

Au point de vue militaire, le Darfour, le Waday, le Bornou, les Fellatahs, quoique aguerris par les luttes continuelles qu'ils engagent entre eux, seraient une proie facile pour les Turcs ou les Européens. On trouve chez les peuples du Soudan le courage, la vigueur, la sobriété et même cet amour-propre qui font le bon soldat; mais, à l'exception de quelques corps de troupes peu nombreux et que l'on peut regarder comme la maison militaire ou la garde impériale des princes, il n'existe pas d'armée permanente; il ne saurait dès lors, on le comprendra, y avoir ni discipline, ni instruction tactique, ni traditions. Comme dans toutes les contrées où règne une féodalité puissante, le suzerain, après avoir déclaré la guerre et en avoir expliqué les motifs aux grands

de l'État, réclame leur concours; ceux-ci l'accordent ou, bravant la colère du prince, le refusent. S'ils l'ont accordé, ils convoquent leurs vassaux et, au jour marqué, les amènent. Ils en conservent le commandement et n'obéissent pas toujours aux ordres qu'ils reçoivent eux-mêmes; ils agissent à peu près comme ils l'entendent et passent à l'ennemi si celui-ci leur paraît devoir définitivement l'emporter dans la lutte. Le peuple, d'ailleurs, ne connaît, dans les États féodaux, d'autre patrie que le fief qu'il habite : les limites de la monarchie sont variables, celles de la seigneurie le sont moins. La suzeraineté royale change de main à chaque remaniement nouveau du territoire; la suzeraineté féodale, grâce à quelques concessions et à une soumission plus apparente que réelle aux décisions de la victoire, se maintient constamment dans une même famille. Au-dessus du reste de cette nationalité étroite il y en a une plus vague, plus générale, plus large, constituée par la communauté d'origine, la similitude de langage, l'adoption d'un même culte; ressemblances qui deviennent le germe et le noyau des plus vastes agglomérations monarchiques. C'est l'islamisme qui, chez les musulmans, constitue ce lien moral; c'est la profession de foi, qui est l'étendard; et l'islam, qui est la nationalité véritable du musulman.

Le patriotisme, dans le sens que nous attachons à ce mot, est donc inconnu des Soudaniens. Le sentiment religieux, le désir de se distinguer par son courage peuvent seuls le remplacer. Quant aux sentiments de vénération, d'amour qui peuvent porter

le peuple à se dévouer pour son prince, ces sentiments, rares partout, le sont plus encore dans les États féodaux; le prince n'y a, à proprement parler, qu'un petit nombre de sujets et ne peut compter pour le défendre que sur sa maison, c'est-à-dire sur ses affranchis, ses esclaves ou ceux qu'il enrichit de ses faveurs et qui ont encore quelque chose à attendre ou à redouter de lui. Peu de princes disposent, comme nos anciens rois, d'une noblesse prête à se faire tuer pour eux; le plus grand nombre en est réduit à s'entourer de créatures et de satellites dont le dévouement coûte cher et sur lesquels il n'est plus permis de compter dès que l'adversité remplace la fortune.

Sans patriotisme, sans dévouement pour leurs princes, professant tous le même culte, habitant une même zone, soumis aux mêmes usages, les guerriers du Bornou, du Waday, du Darfour ne se battent que pour le butin, et, dès qu'ils le tiennent, contemplent avec indifférence le triomphe ou la défaite du maître qui les armait pour sa cause.

Comme tous les barbares ils font la guerre sans magasins, sans convois, sans approvisionnements d'aucune sorte, vivant aux dépens du pays qu'ils occupent ou qu'ils traversent, en épuisant, en détruisant même en germe les ressources. Sans cesse en proie à la soif et à la faim, on voit, dès les premiers jours d'une campagne, leur nombre se réduire d'un quart, ou d'un tiers, par l'épuisement des uns, le découragement et la désertion des autres.

La force principale de leurs armées consiste dans

une cavalerie nombreuse et bien montée. Quelques États du Soudan peuvent mettre sur pied douze et quinze mille chevaux ; cette cavalerie toutefois, loin de rendre l'armée plus mobile, la retient dans les districts les mieux arrosés et les plus riches en fourrages, l'empêche souvent d'agir pendant la saison sèche et froide, qui sous d'autres rapports est la plus favorable à la conduite de la guerre. Cette cavalerie enfin ne peut rien contre une infanterie retranchée dans les bois, derrière des marécages, ou qui effectue sa retraite par le désert.

La cavalerie est néanmoins précieuse pour combattre un ennemi sans tactique ; elle possède en outre, dans les États où le système féodal subsiste, l'avantage d'être exclusivement composée de l'élite de la nation, c'est-à-dire d'hommes chez lesquels le désir de se distinguer est plus vif que parmi la foule, auxquels leur fortune permet d'acquérir les meilleures armes offensives et défensives, dernière circonstance qui les met presque à l'abri d'un péril auquel une infanterie composée de paysans et de pauvres diables n'a pas les mêmes moyens de se soustraire. Les chevaliers du moyen âge étaient bardés de fer et même alors qu'ils étaient renversés de leurs chevaux dans la mêlée, étendus dans la poussière et privés de leurs armes, il était difficile de les tuer. Les cavaliers du Soudan moins bien protégés le sont cependant assez encore pour n'avoir rien à craindre du jet des armes blanches ; ils portent, soit un plastron, une saye ou chayeh garnie de coton en rame, soit un justaucorps de buffle, comme les anciens, comme les soldats de

Henri IV et comme de nos jours, en Afrique, les boers de W. Prætorius et les Touareg du Sahara. Quelques-uns ont des cottes de maille et des casques; les armes défensives de cette dernière catégorie sont plus recherchées encore des Arabes.

L'infanterie éparpillée ou massée sans ordre, sur quelques points, forme difficilement, soit le carré, soit l'orbe, comme les anciens Grecs, pour résister aux charges de la cavalerie.

L'artillerie et même les armes à feu portatives auraient beau jeu d'une pareille infanterie, mais les armes à feu sont rares dans le Soudan. Les Turcs qui occupent la côte, qui règnent à Tunis, à Tripoli, au Caire, en laissent pénétrer le moins qu'ils peuvent. On ne trouve guère de fusils que dans les mains de quelques marchands arabes qui se joignent volontiers aux expéditions, et ne manquent jamais d'y faire merveille. Quant aux canons ou plutôt aux obusiers de montagne du plus faible calibre, les princes du Soudan en possèdent quelquefois un ou deux plus dangereux pour ceux qui les servent, que pour l'ennemi, et qui se traînent péniblement sur des affuts boiteux; on les charge de minerai de fer ou de cailloux, et si leur effet réel est à peu près nul, l'effet moral qu'ils produisent n'en est pas moins prodigieux.

Les Africains ont cependant entre les mains des armes de jet bien plus efficaces que des canons à demi crevés et des fusils tortueux ou transparents, chargés avec une poudre qui fuse. Leurs javelots, dont la hampe est en bois de bassam, se lancent à

soixante pieds de distance, et s'il est facile d'en parer le coup, il ne l'est pas autant d'échapper à l'atteinte de flèches acérées, courtes, légères et recevant, d'un arc extrêmement dur, bandé par une main robuste, une vitesse très-grande. La fumée des armes à feu cache bientôt au tireur le but qu'il veut atteindre, tandis que l'archer peut rectifier son tir à chacun de ses coups; le fer des flèches est d'ailleurs barbelé et sillonné de crénelures qu'on charge de sucs vénéneux : le poison de ces flèches, d'après un Turc, chirurgien de l'armée égyptienne et qui a servi dans le Sennar, serait un poison stupéfiant, et l'ammoniaque en préviendrait les effets.

Les musulmans du Soudan font, eux-mêmes, peu d'usage de l'arc et de la flèche; les archers dont ils renforcent leurs armées, se recrutent, en général, parmi les esclaves enlevés par la ghazwa à des districts idolâtres ou parmi la population tributaire de quelques villages situés dans la même région.

La partie orientale du Soudan, comprise entre l'Abyssinie et le Darfour, appartient aujourd'hui au pacha d'Égypte, qui n'en tire du reste d'autre revenu, vu les dépenses qu'il est contraint d'y faire, que les 13 à 1400 bourses (1) que lui rapporte annuellement la douane établie à Dongola.

La conquête, commencée par Ismayl Pacha, fut achevée, en 1821, après la mort tragique de ce

(1) La bourse vaut 125 francs à peu près (500 piastres). Hassan Mesmar avait pris, en 1849, la ferme de cette douane pour 1361 bourses, soit 170,000 francs.

prince par le defterdar Mohammed bey, homme féroce, mais énergique; c'est lui qui à la tête d'environ 4000 hommes, livra près de Bara aux Nouba et aux Fouriens réunis, un combat dont l'issue ne pouvait être douteuse, et qui le rendit maître du Cordofan. Cette province faisait alors partie des États de Mohammed Fadhel, sultan du Darfour; elle avait à une époque antérieure appartenu aux rois du Sennar.

Les contrées soumises, à cette époque, aux armes de Mohammed Ali, comprises sous la dénomination générale de Belad es Soudan, forment six gouvernements à savoir :

Le gouvernement de Nubie, qui a pour chefs-lieux les villes de Dongola et de Berber.

Le gouvernement de Taka, dont la capitale, bâtie par l'ordre de Mohammed Ali, devrait porter le nom de son fondateur, mais est plus connue sous celui de Medinet et Taka.

Le gouvernement de Khartoum, chef-lieu Khartoum sur le Nil Bleu, au point de jonction de ce fleuve et du Nil Blanc.

Le gouvernement de Sennar, chef-lieu Sennar.

Le gouvernement du Fazogl, dont la capitale est un village élevé par l'ordre de Mohammed Ali, dans le voisinage de Famagat.

Le gouvernement du Cordofan, chef-lieu Lobeidh (1).

A la tête de chacun de ces gouvernements, est

(1) Et non Obeid, Ibeit, el Obeid; ce nom s'écrit par un lam, un bé, un ye et un dhad.

un moudhir qui a le grade ou le rang de colonel, et a sous ses ordres un certain nombre de cachefs ou capitaines, commandants de district, chargés de percevoir les contributions, et qui disposent pour cela d'une quarantaine de cavaliers.

Le gouverneur géneral (Hokmadar) du Belad es Soudan est un ferik pacha; il réside à Khartoum, et est, comme les moudhirs, renouvelé tous les trois ou quatre ans. Ces officiers se rendent coupables de trop de concussions et de trop d'abus d'autorité pour que des poursuites judiciaires ne deviennent pas la suite ordinaire de leur rappel. Le pacha d'Égypte confisque alors à ses lieutenants ce que ceux-ci ont arraché au peuple qui leur était confié; les coupables sont parfois condamnés aux galères, mais on ne les y laisse pas longtemps et il est rare qu'ils en sortent sans qu'on leur rende leur dignité, et qu'on les emploie de nouveau. Pendant mon séjour dans le Soudan un Hokmadar fut destitué : mis en jugement et convaincu de vente d'emplois, il dut payer des sommes considérables, mais à peine était-il arrivé au Caire qu'il fut nommé président du tribunal de commerce récemment organisé d'après les ordres du sulthan Abd-ul-Medjid.

Il serait facile aux gouverneurs généraux du Soudan de se rendre indépendants du pacha d'Égypte, ils disposent de quinze mille hommes de troupe de ligne, recrutés dans le pays. Ces soldats sont en général des esclaves (amrat), livrés par les habitants désireux de se libérer eux-mêmes du service militaire; ils ne sympathisent dès lors que très-peu avec

la population indigène, qu'ils oppriment et pillent aussi souvent qu'ils en trouvent l'occasion, et en cas de révolte du hokmadar, ils ne penseraient pas un instant à maintenir les droits du pacha d'Égypte, dont ils n'ont pour ainsi dire jamais entendu parler et dont ils ne connaissent les ordres que par l'intermédiaire de ses lieutenants.

Le hokmadar n'aurait donc rien à en redouter. La désertion, même fréquente parmi eux lorsqu'on est obligé de les envoyer dans des garnisons peu éloignées de leur pays natal, ne se produirait plus dès que la nécessité de garder les frontières du nord les y ferait cantonner.

Du côté de l'Égypte, le Soudan serait protégé par des obstacles naturels que les troupes de Méhémet-Ali n'ont pu franchir que parce que ces obstacles manquaient de défenseurs intelligents.

Quatre routes en effet conduisent de l'Égypte dans le Soudan.

Le cours du Nil, interrompu par des rapides décrivant un coude énorme qui le porte de Dongola à Berber, et de ce point à Khartoum, bordé de rochers qui forment autant de citadelles.

La route de Korosko à Berber, qui pour un parcours total de quatorze journées de marche ne possède qu'une seule aiguade, facile à obstruer ou à défendre (1).

Les deux routes de Dongola à Khartoum et à Lobeidh, la première par le désert de Bahouda, la seconde par le Djebel Semrie, d'un accès difficile, et

(1) Ou plutôt deux puits très-voisins l'un de l'autre.

par le Djebel Haraza, qui présente un passage plus dangereux encore, et que l'on ne pourrait tourner dans l'obligation où l'on serait d'y renouveler la provision d'eau. Le chef indigène auquel appartenait le commandement de ces montagnes demanda en 1821 au sulthan de Darfour les troupes nécessaires à la défense de ses défilés, dans lesquels il s'engageait à arrêter la marche victorieuse de l'armée égyptienne et à anéantir entièrement cette armée. Le sulthan de Darfour ne comprit que trop tard l'importance stratégique du Djebel Haraza, qui fut franchi par les Égyptiens, et dont le chef, abandonné à lui-même, fut fait prisonnier et décapité.

Le Belad-es-Soudan serait donc facile à défendre contre une invasion nouvelle, mais on devrait abandonner aux envahisseurs une portion de la Nubie.

L'indépendance du Belad-es-Soudan amènerait, provisoirement au moins, et jusqu'à ce que cette indépendance eût été reconnue par l'Égypte, le blocus commercial de cette province, dont les produits ne s'écoulent que par le Nil, et qui ne reçoit que par cette route les marchandises européennes qu'elle consomme. Il lui faudrait donc s'assurer un port sur la mer Rouge; ce port pourrait être Soaken, soit qu'un arrangement intervînt entre le pacha de Khartoum et les délégués du sulthan dans le Hedjaz, soit que le pacha de Khartoum s'en emparât par la force des armes, ce qui ne lui serait ni long ni difficile, et ne donnerait pas lieu à des représailles sérieuses, les Turcs étant trop faibles en Arabie pour se maintenir sur la côte africaine dès qu'ils y seront attaqués. Soaken met-

trait le Soudan oriental en relation avec l'Inde, et assurerait aux Anglais le monopole des échanges de cette partie de l'Afrique, tant que Suez et le Nil resteraient bloqués : le concours de la Grande-Bretagne et son appui au moins officieux seraient donc assurés d'avance.

Ahmed-Pacha, qui commandait à Khartoum il y a quelques années, avait apprécié avec intelligence cette situation, et tandis que Mohammed-Ali se trouvait engagé dans une guerre difficile et coûteuse, entreprise contre son suzerain, il avait résolu de proclamer son indépendance et obtenu à cet égard l'assentiment du sulthan Mahmoud. Mohammed-Ali, qui en fut informé à temps, dénoua cette trame en faisant empoisonner Ahmed-Pacha. Depuis lors de semblables tentatives ne se sont plus renouvelées, soit que le gouvernement du Caire ait mieux pris ses précautions, entouré de plus d'espions et d'agents fidèles ceux qu'il envoyait à Khartoum, soit que ces derniers aient manqué d'énergie.

Les princes ottomans ont sur nos princes du moyen âge l'avantage de n'être pas entourés d'une noblesse remuante qui dédaigne leurs faveurs et brave leur colère ; ils ont moins que nos princes actuels à redouter les caprices de la bourgeoisie ou du peuple. Le véritable danger pour eux n'est pas là : les révolutions dont Constantinople a été le théâtre ont pu se traduire par l'agitation de la rue, par les barricades de l'At-méidan, mais la conspiration partait de plus haut : c'étaient les favoris, les créatures du khan qui, dans la capitale, agitaient la multitude et ouvraient à

leur bienfaiteur les portes d'une prison, ou tissaient pour lui le fatal lacet. Ce sont ces mêmes hommes qui, usurpant la souveraineté des provinces, refusant le tribut dû à leur maître, l'obligeaient à entreprendre ces guerres ruineuses pour l'État, ces luttes stériles qui, en épuisant le peuple, ont préparé son asservissement. En vain le prince multiplie ses bienfaits, en vain il comble de richesses ses créatures, sa générosité même est un écueil. Ses mamelouks, gardiens de son palais ou soldats obscurs de sa suite, se font tuer pour le défendre : ses mamelouks devenus des pachas, devenus des vizirs, le trahissent, le vendent ou le combattent. Machiavel recommande aux princes de modérer leurs faveurs; un proverbe arabe exprime la même idée :

La tesemmen kelbek iakoulek;
Djouwâ kelbek ietbâak.
« N'engraisse pas ton chien, il te dévorerait;
» Affame-le, il te suivra. »

Les Turcs disent eux-mêmes :

Hehr kimeh eiulik etsen sakun andan kenduni;
Insan oghlou hilébaz dir kimseh bilmez fenduni.
« Méfie-toi de celui auquel tu as fait du bien;
» Les hommes sont fourbes, nul ne connaît le fond
» de leur pensée. »

Aucun prince peut-être ne poussa plus loin que Mohammed-Ali la générosité : il prodiguait à ses satellites les trésors de l'Égypte, et, pour enrichir ses affranchis, affamait tout son peuple; aussi rencontra-t-il beaucoup d'ingrats, et n'est-il parvenu à déjouer leurs intrigues que grâce à cette rare énergie,

à cette promptitude de pensée et d'action qui lui faisait devancer le crime par le châtiment.

Ses lieutenants ne le volaient pas, ils ne l'eussent point osé; mais ils dépouillaient le peuple et tarissaient ainsi les sources de ses revenus, en stérilisant l'Égypte, qui était son domaine. Mohammed-Ali faisait plus du reste que d'en prendre son parti : Mes trésors, disait-il, sont vastes comme la mer ; qui refuse de s'en repaître est un porc (benum malum dèniz yemeyen domouz).

On ne s'en repaissait que trop. Le Belad-es-Soudan surtout, éloigné de l'œil du maître, était le théâtre des exactions les plus odieuses, du pillage le plus effréné. Lorsqu'on s'était emparé de ce pays, l'or y était si commun que les femmes et les filles des plus pauvres étaient chargées de bracelets, d'anneaux, de chaînes de ce métal. On n'en voit plus aujourd'hui nulle part; s'il en existe encore il est caché, et il faut qu'il le soit bien pour que les soldats irréguliers, les Mograbin, les Chaikiés, les Hawari, et surtout les Arnaoutes ne le découvrent pas. J'ai souvent eu l'occasion de constater la triste renommée que possèdent les Turcs dans le Soudan : la blancheur de mon visage, les Égyptiens qui me suivaient, les vêtements et les armes que nous portions me faisaient prendre, par les Nouba et les gens du Sennar, pour un Turc en voyage; du plus loin qu'ils m'apercevaient ils couraient donner l'alarme à leur village, et je voyais bientôt la population tout entière s'enfuir à mon approche, en criant dans son dialecte : Turkawi! Turkawi! voilà le Turc! voilà le Turc!

Pour ces pauvres gens ignorants et naïfs, tous les blancs sont des Turcs. Nous croyons l'univers occupé de notre gloire et de nos révolutions : le bruit que nous cherchons à faire ne résonne pourtant qu'autour de nous; dans ces lointaines régions il est sans écho. Un voyage dans le Soudan nous rend plus modestes; le nom même de la France n'y est connu que des agents du pacha d'Égypte : le canon des Pyramides a pu faire trembler l'Europe, il n'a pas retenti au delà des cataractes. M. Huc, dans la relation si intéressante de son voyage au Thibet, rapporte quelques-unes des questions naïves qu'on lui adressait sur la France, dont on n'avait appris le nom que de sa bouche. On m'a demandé à moi-même, dans le Cordofan, si ce pays dont je parlais était aussi grand que la ville de Lobeidh, et si les Français savaient cultiver la terre et faire usage de la viande.

Les musulmans du Soudan suivent le rite de l'imam Malek. Dominant au Maroc, en Algérie, à Tunis, ce rite n'est pas aussi répandu en Égypte que celui de l'imam Chafey. Les Nubiens, cependant, les Arabes du Cordofan, les Sennarais, les Nouba, les Fouriens sont malkis. Peut-être y faut-il voir une preuve nouvelle de l'influence plus grande exercée sur ces contrées orientales par les idées du Gharb que par celles de l'Égypte; peut-être, quant à la Nubie, faut-il penser seulement qu'une portion de ses habitants convertie peu après la conquête de l'Égypte, et soumise dès lors au rite malki, l'a propagé autour d'elle et n'a pu s'en départir, éloignée qu'elle était des grandes villes et des facultés célèbres de théologie, où ne s'in-

troduisit que plus tard le rite de l'imam Chafey, qui naquit en l'an 150 de l'hégire, et n'enseigna probablement pas avant l'année 179, année qui vit mourir à Médine l'imam Malek.

En outre du Coran et de quelques livres, tels que le Sifat en Nebi de Chemayl, le Ilm et Taouahid du Senousi, communs à tous les musulmans, les malkis consultent les ouvrages de législation rédigés par le fondateur de leur mezab ou rite. Ils accordent également une grande confiance aux traités rédigés par

Ebn Turki, en deux caras ou livraisons;

Abou Hassan, comprenant deux cahiers;

Khirch, comprenant quatre cahiers;

Zerkhani, en un seul cahier;

Abd-el-Baki, qui en compte quatre;

Cheikh-ed-Derdir, qui en compte deux;

Cheikh-el-Kebir, qui en compte deux;

Cheikh-es-Soghaïr, qui en compte également deux et qui est le plus estimé de tous.

Ces auteurs traitent de la législation et du culte; leurs ouvrages, très-répandus au Caire, le sont moins dans le Soudan, ils y sont cependant connus des eulémas et des fakihs.

Les eulémas du Soudan ressemblent à tous les autres : presque tous ont le titre de hadji. Généralement, en effet, ceux qui se destinent à cette profession, plus honorée que lucrative, quittent de bonne heure leur pays, suivent souvent, en demandant l'aumône, les caravanes qui se dirigent vers la Mecque, et soit à leur retour, soit à leur voyage d'aller, s'arrêtent au Caire pour y acquérir dans la mosquée

d'El-Azhar l'instruction religieuse et les notions de jurisprudence dont ils ont besoin.

J'ai dit plus haut combien cet enseignement laissait à désirer ; il n'en est pas moins suivi par plus de dix-huit cents élèves, dont une cinquantaine au moins appartiennent à la région moyenne du Soudan, au Darfour, au Waday, au Bornou ; après un séjour de quelques années au Caire, où ils reçoivent, comme les écoliers pauvres dans nos anciennes universités, l'hospitalité gratuite de la mosquée, ils regagnent leur pays, y portant, en outre de leur mince bagage théologique, des idées plus larges, des instincts plus progressifs que ceux de leurs compatriotes : il est impossible, en effet, que le spectacle de la civilisation comparativement si avancée de l'Égypte, la vue continuelle des chefs-d'œuvre de l'industrie européenne ne les impressionnent pas vivement et ne les convertissent pas, comme malgré eux, à cette religion nouvelle qui a pour culte le progrès.

Les eulémas, grâce à leur triple qualité de légistes, de pèlerins, de voyageurs, plus éclairés que la foule, jouissent dans le Soudan d'une considération et d'un crédit extraordinaires. Aussi, un certain nombre de softas (étudiants en théologie), Marocains, Tunisiens, Égyptiens, se dirigent-ils de ce côté, sûrs d'y trouver une existence facile, alors que, dans leur propre pays, ils ont peine à trouver du pain. La mosquée de Kerwan, celle de Fez, celle d'El-Azhar, déversent ainsi sur Tomboctou, Sackatou, Kachenah, Kouka, Wara une partie de leurs élèves. Ces derniers doivent à leur qualité de blancs, à leur origine arabe,

et souvent à leur titre de chérif, une influence plus grande encore que celle dont jouissent leurs collègues indigènes; ils deviennent souvent les conseillers du prince ou ses ministres, comme le père du cheikh Mohammed-el-Tounsy, le chérif Omar, et comme son rival, dont ceux qui ont lu le voyage du cheikh Mohammed connaissent l'histoire. Dans le Cordofan et le Sennar on trouve des magistrats et des imams envoyés par le gouvernement égyptien; ils y jouissent d'une moindre autorité que dans les contrées indépendantes du Soudan, mais ils n'en rendent pas moins de grands et véritables services au peuple au milieu duquel ils vivent. Malgré bien des défauts, malgré un penchant fatal à la vénalité, le haut clergé musulman est encore la classe la plus intelligente et la plus respectable de l'État.

J'ajouterai que c'est chez elle qu'on trouve le plus de désir de s'instruire et le plus de tolérance à côté d'une piété presque toujours sincère; je connais même un cadi turc, homme très-religieux, qui fait du Tasse sa lecture favorite et m'a récité des passages de la *Gerusalemme liberata* avec une élégance et une exactitude de prononciation qu'on ne trouverait guère en France ni en Allemagne.

Les eulémas ne se rencontrent dans le Soudan que dans les grandes villes, dans les capitales surtout, et auprès des princes. On ne voit dans les villages qu'un clergé d'un ordre secondaire, clergé infime et pauvre, inconnu partout ailleurs; ne tenant ses pouvoirs que de la confiance publique, vivant d'aumônes et de privations, ne demandant pourtant rien

à personne, et prodiguant à tous ce qu'un cœur pur, et un vif amour de ses frères peuvent donner : le pain de l'âme.

On donne le nom de fakihs (légistes, pluriel fokaha) à ceux de cette catégorie; plusieurs ont accompli le pèlerinage de la Mecque, tous savent lire (plus ou moins couramment à la vérité), tous lisent le Coran, et quelques-uns le savent par cœur. Chaque village un peu important a son fakih ; c'est lui qui enseigne la lecture et l'écriture aux enfants, préside aux mariages et aux enterrements, remplit les fonctions d'arbitre ou de cadi dans toutes les contestations de peu d'importance.

Il joint d'ordinaire à ces fonctions celles d'exorciste; il évoque au chevet des malades le démon qui les agite, écrit sur de petits morceaux de papier le sourat el âlaq, talisman qui protége celui qui le porte des obsessions de l'ennemi des hommes, et même, suivant quelques-uns, des blessures et des maladies dont il pourrait être atteint. Il retire du commerce de ces talismans quelques petits profits qui lui permettent de vivre. Cette industrie est bien innocente, les talismans ne font de mal à personne et produisent toujours sur l'imagination un effet favorable; d'ailleurs le fakih ne cherche pas à tromper les autres, il croit aussi fermement qu'eux à l'efficacité de ses hamaïl (charmes) ; il ne se borne d'ailleurs pas toujours à exorciser les malades ou à leur administrer de petits papiers, ou l'eau qui a servi à laver une pieuse invocation ; il joint souvent à cette médication illusoire l'emploi de sucs végétaux dont une

longue expérience ou la tradition de ses devanciers lui ont fait connaître les salutaires propriétés.

On ne s'étonnera donc pas si quelques-uns de ces fakihs jouissent d'une considération qui s'étend bien au delà des limites de leur village et attire autour d'eux de nombreux élèves, des disciples dévoués.

Le fakih Ismayl, que j'ai vu dans le Cordofan, est de ce nombre. La sainteté de sa vie, sa charité active et courageuse, son instruction théologique sont célèbres jusque dans le Darfour. La population de Lobeidh, où il a fixé sa résidence, professe pour lui une vénération profonde. Ces pauvres gens, opprimés par les Turcs, ne trouvent d'appui et de consolations qu'auprès de leur pasteur, victime comme eux d'une tyrannie qu'il subit sans murmurer. Les gouverneurs du Cordofan lui ont parfois, cependant, rendu justice. J'ai vu l'un d'eux, récemment arrivé du Caire, lui accorder un de ces hommages dont les Turcs ne sont pas prodigues vis-à-vis des indigènes, et les soldats vis-à-vis des fakihs. A son approche, ce gouverneur, qui était un colonel, se leva, alla le recevoir à la porte de son palais et lui baisa la main.

Quelques fakihs, jaloux de répandre l'islamisme, s'en font les missionnaires pacifiques; ils parcourent le pays des idolâtres, les appellent à la religion musulmane et réussissent souvent à les convertir. Ignatius Pallme a parlé d'un de ces apôtres dont le nom, selon lui, était Beduy; enfin, ce Salehh, qui fut élevé par les Wadayens à la dignité de sultan, n'était venu dans leur pays que pour y prêcher l'islamisme.

J'ai connu beaucoup de ces fakihs et j'ai toujours

eu à me louer de mes relations avec eux. J'en citerai un entre autres devant la rekouba (hutte) duquel j'étais descendu dans un petit village. Je ne réclamais rien de ce pauvre homme, qui, cependant, ambitieux de m'offrir quelque chose, et n'ayant sous son toit rien qui fût présentable, fit plus d'une lieue en courant pour m'apporter du lait : lui-même, il fut chercher le bois dont mes domestiques avaient besoin et voulut partager avec eux la surveillance fatigante de la nuit : il eût repoussé mon argent si je lui en eusse offert. L'hospitalité et le bon accueil sont, Dieu merci, dans le Soudan, des choses qui ne se vendent pas encore. Voulant cependant témoigner ma satisfaction à ce brave homme, je tirai d'une de mes caisses un petit catéchisme intitulé *Zat-el-Fakir* (la Provision du pauvre) et je lui en fis présent. Il voulut d'abord le refuser, mais je le pressai et il le prit ; il versait des larmes de reconnaissance. « Tu me donnes un trésor, me disait-il. Hélas ! je n'ai pas de livres ; je ne possédais jusqu'à présent que quelques feuillets épars du Coran, le Sourat yé sin, et quelques autres chapitres ; ma mémoire doit suppléer au reste et je crains bien souvent de me tromper.

L'hospitalité des fakihs s'exerce surtout en faveur des pèlerins du Soudan, appelés à la Mecque takrouri. Ces pèlerins sont nombreux, la crainte d'être assassinés par des brigands fait qu'ils partent de chez eux presque nus et sans emporter d'argent. Ils sont obligés, en effet, de parcourir isolément une partie de leur longue route ; leur voyage dure souvent deux années. J'en ai vu à Dongola qui venaient de Djenné ;

les renseignements qu'ils purent me donner n'avaient pas une bien grande valeur. Ils avaient, disaient-ils, passé par Sackatou, Kachenah, Kanou, Kouka, le sud du lac Tchad, Masna, résidence d'un sulthan, et Wara. Ils me parlèrent du sulthan Ali des Fellatas et du sulthan du Bornou, Abou-Omar. Le Bornou, conquis en partie quelques années auparavant par les Wadayens, était redevenu indépendant.

Ce qui prolonge surtout la durée du voyage de ces takrouris, c'est l'obligation, résultant de leur misère, de ne traverser que des pays habités, afin de pouvoir réclamer chaque soir l'hospitalité de leurs coreligionnaires plus riches qu'eux ou des fakihs.

Quelle foi vive et quelle charité sublimes que celles-là ! le pèlerin part à la grâce de Dieu (ala bab el Kerim), sans provisions, sans argent, pour un voyage qui emploiera des années ; chaque jour cependant la piété et la bienveillance de ses frères, établis aux innombrables étapes de la route, lui vient en aide ; il rassasie sa faim et repart ; il n'a besoin que de psalmodier quelques versets du Coran ou de faire entendre le chant du pèlerin : me voici, ô mon Dieu ! etc. (Loubbeka Allahumé), pour que toutes les portes s'ouvrent devant lui et que toutes les mains versent l'aumône dans la sienne ; il ne fait pas toujours son voyage sans séjourner plus ou moins sur sa route. Épuisé de fatigue, après un ou deux mois de marches continuelles, désespérant d'atteindre pour le moment du pèlerinage le temple de la Mecque, il s'arrête dans quelque village, offre ses services aux habitants, ensemence leurs terres, les récolte à la saison suivante,

et continue son voyage ; il n'a besoin pour le mener à bonne fin, et si toutefois il passe par Soaken, que d'un talari (5 francs environ) pour payer son passage de Soaken, par mer, jusqu'à Djedda.

IV.

NOIRS IDOLATRES.

Leur barbarie. — Le Taggeleh. — Histoire de Nassr. — Pays au delà du Taggeleh. — Difficulté d'y pénétrer. — Habitations des idolâtres. — Stigmates. — Probité. — Docilité. — De leur emploi comme soldats. — Les missions.

Chez les peuples musulmans du Soudan nous avons retrouvé en partie les mœurs et l'esprit des populations du Gharb ou de l'Égypte ; c'est en effet dans le Coran que les uns comme les autres puisent leur doctrine religieuse et leur législation tout entière ; ce livre sacré, écrit dans l'Arabe le plus pur, a répandu dans la moitié du monde la connaissance et l'usage de cette belle langue. L'arabe, en effet, est comme le pèlerinage de la Mecque, un lien qui rapproche et réunit tous les peuples musulmans. C'est par l'arabe et par l'islamisme que la civilisation pénètre lentement en Afrique : partout où l'islamisme n'a pas encore pé-

nétré, nous constatons l'usage exclusif des langues africaines, sortes de jargons barbares propres tout au plus à exprimer les idées les plus simples, et qui différant comme celles d'Amérique, d'un village à un autre, augmentent encore l'isolement dans lequel vivent les fractions diverses du peuple noir et prolongent ainsi son ignorance et sa barbarie. Cette ignorance et cette barbarie atteignent probablement, dans le centre de l'Afrique, leurs dernières limites.

Le Taggeleh, ainsi que toute la région située au sud du Cordofan, à partir du 11e parallèle, présente l'aspect d'un vaste plateau, du milieu duquel surgissent, çà et là, des collines d'une médiocre élévation, à pentes abruptes, couvertes quelquefois d'arbustes épineux, mais dénuées le plus souvent de toute végétation ; les plus hautes de ces collines constituent autant de communes différentes, dont chacune a pour centre un petit village.

Les malheureuses peuplades du Soudan, sans cesse divisées par la guerre, sans cesse menacées du pillage, par les Arabes ou les Égyptiens, ont profité des remparts que leur offrait la nature, et groupé leurs misérables chaumières sur des sommets élevés, des rocs inaccessibles, d'ou la vue peut interroger au loin le désert, et dont l'escarpement présente un obstacle sérieux aux entreprises de leurs ennemis; un souterrain creusé dans le roc, reçoit leurs provisions et leur sert au besoin de dernier refuge.

L'importance d'un État se mesure au nombre de ses montagnes. On dit, par exemple, en parlant du Taggeleh, et pour en donner une haute idée, qu'il

ne compte pas moins de quatre-vingt-dix-neuf montagnes (1).

Il y a quelques années, Mustapha-Pacha, étant gouverneur du Cordofan, s'empara dans une ghazwa ou expédition dirigée contre ce pays, d'un jeune homme du nom de Nassr, frère du roi de Taggeleh : il était musulman comme toute sa famille; quant à la nation elle-même, elle est idolâtre.

Nassr, prisonnier à Lobeidh, y passa plusieurs mois. Un jour que Mustapha l'interrogeait sur son pays, il lui assura qu'une compagnie d'infanterie suffirait à lui Nassr pour en effectuer la conquête, et qu'en reconnaissance de ce secours il s'engagerait à fournir annuellement, à titre de tribut, quatre mille esclaves au gouvernement égyptien.

L'exagération de ce chiffre eût dû faire ouvrir les yeux à Mustapha, mais il n'en fut rien. Ébloui par les promesses de son prisonnier, il s'empressa de l'élargir et de lui confier le secours qu'il demandait. Le jour de son départ, étant assis tous deux dans le divan de Lobeidh, le Pacha, agité d'un vague soupçon, dit à Nassr : Tu m'as promis quatre mille esclaves, mais qui m'est garant que tu tiendras ta parole?

« Dieu, répondit Nassr, est le maître de l'avenir, les événements sont dans sa main; je promets, Dieu seul peut me donner la force d'exécuter ma promesse, mais sur ce Dieu qui nous voit, sur le Prophète, sur ce Coran, sur ce sabre, je te jure de reparaître dans

(1) Dans cette phrase, le nombre quatre-vingt-dix-neuf est évidemment pris pour beaucoup.

ce divan. » Nassr était dévot, Mustapha crut à sa parole, et la petite troupe se mit en marche. Le Pacha voulut l'accompagner jusqu'à un baobab, qu'on appelle l'arbre de la séparation, parce que ceux qui suivent cette route ne prennent que là congé de leurs amis.

On s'assit un instant à l'ombre de cet arbre gigantesque, les esclaves étendirent les tapis et remplirent les pipes; tout d'un coup Nassr s'écria d'un ton pénétré :

Ah! mon Dieu! je pars et j'ai oublié d'embrasser mon père. — Qui appelles-tu ton père, dit Mustapha-Pacha? — Le mallem Arioun, qui m'a toujours traité comme son fils. — Eh bien! nous ne sommes pas loin, dit le Pacha, vas vite et reviens. Nassr ne se le fait pas dire deux fois, il remonte à cheval, galoppe, arrive devant la porte du divan, y pénètre, s'y assied et repart, convaincu que son serment ne le lie plus en aucune manière.

Voilà assurément un cas de conscience dont on n'accusera pas les Jésuites. Nassr salua le Pacha en passant et la petite troupe se remit en marche.

Quelques jours après, aidée des mécontents, elle avait en effet soumis le pays; Nassr avait fait périr son frère et s'était proclamé sulthan. Tout était donc fini, et la troupe n'avait plus qu'à regagner le Cordofan; mais cette compagnie, entièrement composée d'esclaves noirs, se retrouvait chez elle; le sulthan offrait aux soldats des femmes, des huttes, du terrain et une liberté plus séduisante que la vie de caserne. Ils se décidèrent à rester auprès du nouveau souverain, au service duquel ils entrèrent de bon cœur.

Il est à croire que les officiers, qui étaient Turcs, en pensaient autrement; mais un beau matin on apprit qu'ils avaient été égorgés.

Depuis cet événement, les gouverneurs qui se sont succédés à Lobeidh ont cherché, sans y parvenir, à pénétrer dans le Taggeleh et à s'emparer de la personne de Nassr, qui, on le devine facilement, n'a jamais envoyé le tribut si fastueusement promis. Sa position dans les montagnes est assez forte, et il dispose, à ce qu'on croit, de trois cents fusils. Il a du reste assez de peine à s'en procurer, le commerce des armes étant arrêté par les Turcs dans le Soudan. Aussi donne-t-il volontiers 500 piastres ou deux esclaves pour un fusil qui peut valoir à Liége de 10 à 12 francs. Comme chacun de ces esclaves vaut de 1,000 à 1,200 piastres au Caire, on voit que le commerce du Soudan n'est pas sans quelque bénéfice.

Au delà du Taggeleh, dont les habitants présentent encore, comme les Cordofanais, le type nouba, modifié seulement; au delà du pays des Fertit, des Djenakherah, du Mandara, on ne trouve plus que rarement des royaumes formés par la réunion d'un certain nombre de villages. Je dois du reste faire observer que ces réunions ne sont jamais un acte spontané et volontaire, mais un résultat des ghazwas continuelles que les peuplades plus hardies exercent sur les peuplades plus timides. Le vainqueur désarme le vaincu en réduisant en esclavage ceux qui pourraient reprendre les armes, et ne se retire qu'après avoir imposé à ceux qu'il a épargnés un tribut annuel qui les constitue ses vassaux.

Renfermés dans leur village, ces peuples vivent dans une ignorance complète de ce qui les entoure. Naturellement courageux, ils éprouvent pourtant comme tous les hommes une terreur extrême à la vue d'un danger dont ils ne soupçonnaient pas l'existence.

C'est ainsi que l'éclat des armes à feu les épouvante. Il n'est d'ailleurs pas nécessaire que le danger soit réel : tout objet nouveau qui frappe leurs regards les étonne, et s'il leur semble de nature à menacer leur vie, leur inspire les craintes les plus vives.

Partout où les blancs pénètrent pour la première fois, les noirs sont tentés de les prendre pour des animaux féroces altérés de leur sang ou pour des divinités redoutables dont il faut apaiser la colère. La moins flatteuse de ces suppositions est celle qui se présentera la première à l'esprit des noirs : ils fuiront dès lors l'approche des blancs, fermeront devant eux leurs villages, jusqu'à ce qu'une force imposante vienne à triompher de leur obstination, ou jusqu'à ce que le spectacle de l'industrie et de la civilisation des blancs leur fasse supposer qu'ils ont affaire à des dieux : ils se montreront alors aussi soumis qu'ils étaient d'abord méfiants.

Dans le premier cas comme dans l'autre, il n'est pas à croire qu'ils osent attaquer les blancs. Des faits de cette nature ne se produiront du moins que parmi les noirs les plus belliqueux et les plus féroces, tels que les Cafres, les Gallas; mais en se retirant devant les blancs, en dérobant à leurs recherches leurs provisions, leurs aiguades, ils leur feront courir des périls bien plus sérieux que ceux d'une attaque facile à re-

pousser et qui peut, en procurant un petit triomphe, amener des résultats avantageux.

Les mêmes difficultés se renouvelleront évidemment à chaque village; aussi ne vois-je qu'une pure utopie dans le projet émis quelquefois de traverser l'Afrique, d'Alger à Zanzibar par exemple : il prouve tout simplement une complète ignorance de l'Afrique. Il ne pourra jamais se réaliser que par des négociants ou par des missionnaires, s'avançant avec une extrême prudence, fondant partout sur leur passage des établissements et gagnant peut-être vingt à trente lieues par année. Il n'est pas difficile de parcourir la lisière du pays des idolâtres, parce que cette lisière, exposée constamment aux ghazwas des musulmans, est presque soumise déjà et habituée à la vue des visages blancs : plus au sud il n'en serait pas de même, et je crois que les Européens ne doivent pas, pour le moment, tenter de suivre des routes sur lesquelles les Africains eux-mêmes ne se hasardent pas.

Il est plus facile de pénétrer dans le centre de l'Afrique, en suivant le cours des grands fleuves, parce que les barques sont comme une forteresse mouvante, imprenable par des sauvages, et forment des magasins flottants, grâce auxquels on ne peut manquer de vivres; mais les miasmes qui se dégagent des terrains inondés offrent encore des dangers sérieux.

Je dirai maintenant quelques mots sur la manière de vivre des infidèles :

Les noirs de cette catégorie habitent quelquefois

des huttes construites avec une certaine intelligence et qui ressemblent alors aux tukkolis des noirs musulmans. Les riverains du fleuve Blanc sont dans ce cas, ainsi que les noirs du Taggeleh. Les clôtures extérieures sont nombreuses et présentent souvent un caractère bizarre. Un officier turc qui a visité les denka, m'a assuré que la hutte de leur mek ou roi, était entourée d'un rempart d'ivoire, les dents d'éléphants, enfoncées par leur base dans la terre, croisaient leurs pointes au-dessus du sol ; il y en avait une quantité prodigieuse. Une fortification de cette nature est en tout cas plus propre à attirer un ennemi cupide qu'à l'arrêter. Le vainqueur ferait plus que de la raser, il l'emporterait avec lui, et malgré le poids de l'ivoire, il préférerait ce genre de palissades aux pieux dont les légionnaires romains se chargeaient à la guerre.

Les idolâtres cultivent presque tous le dokhn, et leurs champs disséminés, se trouvent souvent à une distance notable de leur village ; aussi dès l'approche de la récolte ces cultivateurs abandonnent-ils leurs tukkolis, pour aller s'établir au milieu de leurs plantations, les surveiller, en écarter les oiseaux, et au besoin les défendre contre les hommes ; ils ne couchent plus alors que sur des arbres élevés, d'où ils peuvent protéger leur propriété, sans avoir à craindre pour eux-mêmes les attaques des animaux féroces.

Enfin les noirs les plus stupides, ceux qui dorment au grand air, ont une façon singulière de se préserver du froid de la nuit : au crépuscule, ils allument

un grand feu, en activent la combustion, et lorsque le bois est réduit en cendres, ils se graissent tout le corps et se roulant dans la cendre encore chaude, s'en forment comme un vêtement et une couverture, dans lesquels ils dorment, peut être beaucoup mieux que nous ne le pouvons faire sur un lit de plume. Pour dépouiller leur enveloppe nocturne, ils vont le matin se laver avec soin à quelque ruisseau, et reparaissent bientôt dans un costume dont la nature seule a fait tous les frais, mais qu'ils ne semblent disposés à troquer contre aucun autre; c'est pour eux une affaire d'habitude, et les créoles savent, par exemple, ques les Cafres professent l'horreur de la chemise et du pantalon. Ces peuples comprennent autrement que nous l'élégance, et dans la manière dont quelques-uns torturent leurs oreilles ou leurs lèvres, on doit reconnaître une coquetterie dont le mauvais goût ne suffit pas à changer le caractère.

Presque tous les noirs se graissent avec soin tout le corps, mais le brillant vernis, qu'acquiert de cette façon la peau foncée d'un chef cafre, est évidemment le résultat d'une extrême recherche, et le *nec plus ultra* de la fashion africaine.

Une marque, un stigmate particulier, est le signe de ralliement auquel se reconnaît chaque peuplade, chaque village. C'est ainsi que l'absence de deux incisives à la mâchoire inférieure fait reconnaître le Guingawi du Djebel Hawech, tandis que le Fertit, plus ingénieux, montre toutes ses dents limées en pointe et qui imitent la mâchoire du requin. Le Denka, enfin, porte un signe gravé sur son front à

l'aide d'un fer rougi au feu ; ce genre de tatouage est le plus commun en Afrique. Je pourrais citer encore les tribus cafres des Inhambanes et des Macouas, si connues dans notre colonie de Bourbon.

Un chapelet de petits coquillages excite chez le sauvage une admiration et une convoitise qui souvent font taire la voix de sa conscience, et l'entraînent à des larcins, à l'égard desquels nous pouvons d'autant moins nous montrer sévères que, dans tout le reste, le noir est plein de bonne foi et de probité.

Il est en effet d'un usage fréquent dans plusieurs parties de l'Afrique, dans le Cordofan et le Sennar, par exemple, de confier des marchandises, de l'argent, à de pauvres noirs inconnus, souvent étrangers au pays, qui les emportent au loin, les échangent, les vendent, et reviennent, après deux ou trois mois d'absence, rapportant en gomme, en ivoire, en poudre d'or, le prix dont ils sont convenus à leur départ avec le négociant dont ils ont pris les marchandises. Au Sénégal, à Angola, de pareilles transactions ne sont pas rares ; dans le gouvernement de Mozambique, il n'existe aucun autre moyen de se procurer les articles de l'intérieur ; les noirs qui s'adonnent à ce courtage, partent de Tété, de Sena, points situés assez haut sur le cours du Zambeze ; ils rapportent au bout de trois mois tout ce dont ils sont convenus. Un abus de confiance est un fait tellement inconnu, dans la colonie, que s'ils ne reparaissent pas, on a la certitude qu'ils ont péri dans le désert.

Hérodote nous a laissé, sur la manière dont les

Carthaginois commerçaient à la côte d'Afrique, des détails qu'il sera curieux de rapprocher de ce que je viens de dire.

« Les Carthaginois disent aussi qu'au delà des colonnes d'Hercule, il y a un pays habité ou ils vont faire le commerce. Quand ils y sont arrivés, ils tirent leurs marchandises de leurs vaisseaux et les rangent le long du rivage : ils remontent ensuite sur leurs bâtiments, où ils font beaucoup de fumée. Les naturels du pays, apercevant cette fumée, viennent sur le bord de la mer, et après y avoir mis de l'or pour le prix des marchandises, ils s'éloignent. Les Carthaginois sortent alors de leurs vaisseaux, examinent la quantité d'or qu'on a apportée; et si elle leur paraît répondre au prix de leur marchandises, ils l'emportent et s'en vont. Mais s'il n'y en a pas pour leur valeur, ils s'en retournent sur leurs vaisseaux, où ils restent tranquilles. Les autres reviennent ensuite, et ajoutent quelque chose jusqu'à ce que les Carthaginois soient contents. Ils ne se font jamais tort les uns aux autres. Les Carthaginois ne touchent point à l'or, à moins qu'il n'y en ait pour la valeur de leurs marchandises, et ceux du pays n'emportent point les marchandises avant que les Carthaginois n'aient enlevé l'or. »

Un négociant européen remontait, il y a quelques années, le fleuve Blanc; il s'arrêtait à chacun des petits villages qui le bordent, avançait aux habitants quelques verroteries, à la condition par eux de lui remettre en échange, lorsqu'il redescendrait le fleuve, une quantité déterminée de dents d'éléphants. Pas-

sant à son retour devant un des villages où il avait laissé le plus de marchandises, il fut étonné de le trouver désert; il se crut d'abord victime d'une spoliation et descendit à terre dans l'intention de brûler les huttes; il s'aperçut bientôt qu'elles avaient été récemment livrées au pillage et qu'un grand nombre d'entre elles avaient été renversées. Convaincu dès lors que c'était aux ennemis du village qu'était due la perte qu'il éprouvait, et n'apercevant personne dont il pût obtenir quelque renseignement, il allait regagner sa barque, lorsque des cris plaintifs attirèrent son attention. Un homme blessé gisait dans l'une des huttes restées debout; il avait reconnu le négociant, et l'appelait : Notre village vient d'être pillé, lui dit-il; nous avions déjà recueilli tout l'ivoire qui te revient, et nous sommes parvenus à le cacher si bien que nos ennemis n'ont pu le découvrir; toute la population que tu voyais ici il y a quelques mois a été contrainte à prendre la fuite. En partant elle m'a confié la mission de t'attendre, afin de te montrer le lieu où est déposé l'ivoire. Je n'avais qu'une seule crainte, c'était de succomber à ma blessure avant ton arrivée; mais puisque te voilà, je vais t'indiquer la cachette.

Le négociant fouilla au lieu indiqué par ce brave homme, et y trouva en effet tout ce qu'il pouvait attendre. Ce trait sort des limites de la probité vulgaire; c'est de l'héroïsme, car sans doute cet ivoire était l'objet de l'attaque dont avait eu à souffrir le village, peut-être plusieurs de ses habitants avaient-ils subi la torture et refusé jusqu'au bout de révéler le secret

qu'ils possédaient tous. Enfin quels éloges ne mérite pas la conduite de cet homme blessé qui, pouvant encore s'enfuir avec ses compatriotes, consent à rester dans le village, privé de tout secours, exposé à de nouveaux périls, uniquement pour assurer l'accomplissement d'un devoir dont l'oubli trouvait tant d'excuses et ne pouvait avoir pour lui aucune fâcheuse conséquence !

Une fois qu'ils ont reconnu la supériorité des blancs, et pour peu qu'ils aient à se louer de leurs procédés, les noirs se montrent dociles à leurs conseils et disposés à les servir; il n'est pas difficile de se les attacher, et lorsqu'on y est parvenu, d'en faire d'excellents serviteurs et de courageux soldats. Aucune race peut-être ne possède à un plus haut degré les qualités qui font le bon soldat : le dévouement à ses chefs et une confiance aveugle dans leurs lumières; le courage irréfléchi qui n'aperçoit le danger que quand on le lui montre; la patience, l'obstination, qui se jouent du temps et des obstacles; la sobriété, le courage passif, qui rendent indifférent aux privations et à la souffrance; enfin une vanité d'enfant portée à l'excès, et qui, pour mériter le moindre éloge, ferait braver mille fois la mort. Mais il faut au soldat noir des chefs qui le connaissent et sachent en tirer parti; il en existe peu de tels, car partout les hommes intelligents et adroits sont rares; néanmoins l'armée noire du soudan égyptien est loin d'être une mauvaise armée : Méhémet Ali a même essayé d'employer, en Égypte, des troupes semblables. Napoléon l'avait fait avant lui; on sait que notre armée d'Égypte

s'était accrue de beaucoup de soldats noirs, et que l'homme de génie qui la commandait, demandait au Darfour un grand nombre d'esclaves, qu'il se proposait d'y incorporer encore. La même mesure pourrait, avec un grand avantage, être prise en Algérie; un noir n'y reviendrait pas à plus de 300 francs et l'on pourrait en former quelques bataillons auxquels la garde du désert et de nos postes les plus avancés serait plus spécialement confiée; on épargnerait ainsi le sang et la santé de nos soldats, et l'on aurait acquis des auxiliaires sobres, infatigables, courageux, dévoués et ennemis acharnés des Arabes.

Ils fourniraient un corps d'infanterie montée. Par cet accouplement de mots qui peut sembler étrange, j'entends une troupe qui se transporte rapidement à dromadaire, partout où l'on a besoin de ses services, et qui combat comme l'infanterie, le dromadaire étant plutôt un animal de transport qu'un animal de guerre comme le cheval.

Les nègres en sont encore aux premiers éléments d'une théorie religieuse. Ils ont peur de la foudre, ils ont peur des éclairs, ils cherchent à conjurer le serpent, le crocodile, le tigre, mais ils reconnaissent rarement, soit un Dieu suprême, soit cette foule de dieux dont fourmillait le paganisme. Il semble le plus souvent qu'ils n'admettent aucune divinité, et leurs réponses à ceux qui les interrogent à cet égard diffèrent peu de celles qu'adressaient à un missionnaire catholique les Bari du fleuve Blanc : Si ce Dieu dont tu nous parles, lui disaient-ils, existe réellement et est aussi puissant que tu le crois, quel souci peut-il

prendre de l'homme, et comment nos prières pourraient-elles s'élever jusqu'à lui (1)?

Malgré cette indifférence qu'ils témoignent en général pour toutes les religions, les noirs ne sont pas difficiles à convertir. Le moindre prestige suffit à convaincre leur esprit crédule, et depuis plusieurs siècles, les Arabes eussent converti l'Afrique tout entière à l'islamisme, s'ils n'avaient compris que le succès d'une telle entreprise anéantirait la traite des noirs et l'esclavage, qui ne sauraient, en suivant la loi religieuse, s'exercer aux dépens des populations musulmanes.

Réduits en esclavage, les noirs frappés de la supériorité qu'ont sur eux les Arabes, s'empressent d'adopter d'eux-mêmes la religion de leurs maîtres: il n'est jamais nécessaire de les y contraindre; ceux même qui avant la perte de leur liberté possédaient déjà une théorie religieuse, comme les Abyssins qui

---

(1) C'est une étrange erreur de croire que tous les peuples admettent l'existence de Dieu; j'ai vu beaucoup de sauvages qui n'en avaient aucune idée, et parmi les esclaves que j'ai eu l'occasion d'interroger à ce sujet, plusieurs m'ont avoué qu'il en était de même dans leur pays; quelques-uns du reste m'ont cité et décrit leurs idoles et d'autres, peut-être pour se vanter, m'ont assuré qu'on reconnaissait chez eux un Dieu créateur du ciel et de la terre. Je dis pour se vanter, car tout esclave un peu intelligent auquel on demandera, en Orient, la religion de son père, dira qu'il était musulman: il ment par vanité.

Si on le presse davantage, il dira que sans connaître le prophète, son père adorait le vrai Dieu.

Mais s'il est moins fin ou qu'on le questionne encore, on saura réellement à quoi s'en tenir.

sont chrétiens, font bon marché de leur croyance et adoptent l'islamisme avec enthousiasme.

Un fait analogue s'accomplit au Brésil et dans les colonies américaines, les esclaves y embrassent le christianisme assez volontiers, à l'exception cependant de ceux qui sont nés dans le sein de l'islamisme. Il est, du reste, à remarquer que les nègres esclaves sont en Orient plus fanatiques que le reste de la population, et, s'il n'en est pas de même en Amérique, cela tient surtout à ce que l'on cherche peu à développer dans leur âme le sentiment religieux et que l'exemple de la foi et de la dévotion ne leur est pas toujours offert par leurs maîtres.

Quant aux missions chrétiennes, catholiques ou protestantes, établies dans diverses parties de l'Afrique, je ne crois pas qu'elles puissent jamais avoir de bien grands résultats; le christianisme s'éloigne trop des idées des nègres pour que, dans leur propre pays, il soit possible de les y enchaîner. Le mariage chrétien, si différent de la promiscuité dans laquelle ils vivent, y serait, à lui seul, un invincible obstacle. Le nègre, en vue d'obtenir quelques verroteries, une pièce de toile, quelques clous, se laissera sans doute baptiser de très-bonne grâce, mais il n'abandonnera pour cela aucune de ses idées, aucune de ses habitudes. Du reste, les missions que j'ai pu voir, soit à Madagascar, soit dans le Sennar, n'aboutissaient exactement à aucun résultat. A Madagascar même, j'ai été témoin d'un résultat négatif très-remarquable. Le chef d'une peuplade malgache, alliée de la France, Tsimiare, pour se débarrasser des importunités d'un

missionnaire, se fit instruire dans l'islamisme par des marchands arabes qui trafiquaient à la côte et embrassa cette religion, ainsi que presque tous ses sujets.

La mission du Sennar, a cependant formé le projet d'établir une succursale sous le 4e degré, dans le pays des Bary. Les bénéfices du commerce de l'ivoire permettront aux missionnaires de faire les dépenses indispensables, et placés ainsi à une grande distance des autorités turques, il leur sera plus facile d'accomplir leur apostolat. La vertu et l'intelligence remarquables des prêtres qui composent cette mission leur ont déjà valu, dans de précédents voyages, l'amitié et le respect des populations qu'ils devront évangéliser.

La mission dont je viens de parler appartient à l'Église romaine, qui en entretient encore d'autres en Afrique. Je crois néanmoins que le protestantisme y a fondé plus d'établissements. Les missionnaires luthériens occupent une grande partie de la côte orientale de cette partie du monde, mais rien ne me porte à croire que leurs succès soient plus grands que ceux des catholiques qui sont, en général, animés de plus de zèle et possèdent cette émulation, cet esprit de corps et cette ambition qui distinguent les corporations religieuses.

EXPLICATION DE LA PLANCHE IX.

A la droite de l'observateur, en arrière d'un angareb sur lequel sont assis le gouverneur du Cordofan et une autre personne, on voit arriver, au lieu fixé pour la halte, quelques esclaves dont le cou est saisi par une fourche en bois qu'ils doivent soutenir avec la main; on remarque des soldats à dromadaire; des Arabes baggara montés sur des bœufs; enfin, sur le premier plan, des esclaves, des soldats noirs qui montent la garde et quelques têtes coupées en arrière desquelles on voit la boucherie;

A la droite de l'observateur, les cuisines; à sa gauche, deux tentes; devant celle du gouverneur sont placés deux obusiers de montagne;

Au-dessous du baobab, du même côté, sont suspendues à deux chevalets des outres pleines que garde un factionnaire;

Un grand baobab; des Arabes montés à la naissance des grandes branches, puisent, à l'aide d'un seau de cuir, de l'eau dans le tronc de l'arbre et laissent descendre les seaux jusqu'à ceux qui les attendent au pied du baobab, et s'occupent à remplir les outres.

Planche IX. — Épisode d'une ghazwa dans le Cordofan.

V.

GHAZWAS.

Loi du djihad. — Illégalité des ghazwas. — Ghazwas de Mehemet-Ali. — Enlèvements partiels d'esclaves. — Traitement des esclaves dans le Soudan.

Parmi les peuples musulmans, la traite des noirs a toujours été et est encore, de nos jours, alimentée par deux sources principales : les ghazwas, grandes chasses auxquelles des armées entières prennent part, et les enlèvements partiels d'enfants et de femmes, commis par des Arabes isolés. Chacune de ces dernières incursions ne livre à la traite que deux ou trois victimes, mais comme elles se répètent chaque jour et s'exercent sur toute la lisière fort étendue du territoire des nègres, il est à croire qu'elles ne fournissent pas moins d'esclaves que les expéditions militaires les mieux dirigées.

D'après la loi musulmane, les vrais croyants ont le droit d'envahir les terres des infidèles dans le but de les amener à la vraie religion ; car l'objet essentiel de toute guerre juste (djihad) est l'exaltation de la parole de Dieu, le triomphe de la foi et la répression du crime.

Trois sommations doivent être faites avant que l'attaque puisse avoir lieu et que la guerre devienne

légitime. Le chef de l'armée, parlant au nom du khalife, c'est-à-dire du prophète, c'est-à-dire de Dieu, doit dire d'abord aux infidèles :

« Reconnaissez qu'il n'y a qu'un seul Dieu et que Mohammed est son prophète. Adoptez l'islamisme, par cela seul vous deviendrez nos frères, et loin de vous combattre, nous vous protégerons au besoin. »

Si les infidèles rejettent l'islamisme, le chef musulman doit leur dire encore :

« Gardez votre religion, nous ne chercherons point à la détruire ni à vous détourner de la suivre, car le Livre saint nous dit : « Point de violence en matière de religion, la vérité se distingue assez de l'erreur » ; consentez seulement à payer un tribut qui constate votre soumission, et que nous regarderons comme le rachat de vos biens, de votre liberté, de votre sang. Vous deviendrez ainsi nos sujets ; mais tout en obéissant à notre souverain, vous garderez vos lois et vos juges, et, en échange du tribut que nous réclamons, vous serez, eu égard à votre infériorité religieuse, exempts de tout service militaire. »

Si cette condition est encore repoussée par les infidèles, on les somme de se rendre à merci, la guerre est déclarée; toutes les suites qu'elle peut entraîner sont justifiées aux yeux de la loi par l'obstination de l'ennemi. Le musulman vainqueur peut, s'il ne se lie par aucune capitulation, partager entre ses soldats le butin et les terres, réduire en esclavage les prisonniers ou les égorger même s'il le juge convenable.

En réalité, il n'en arrive guère jusque-là; lorsqu'il a affaire à des chrétiens ou à des juifs, il se

borne, en général, après la victoire, à leur imposer les conditions qu'il leur avait proposées en deuxième lieu ; il fixe le tribut qui, généralement, est minime, et, à moins de violer la loi, ne contraint pas les vaincus à changer de religion.

Dans deux cas seulement le général des fidèles est dispensé de toute sommation.

Le premier cas a lieu lorsqu'il s'agit de réduire des apostats. Leur retour à l'islamisme suffit à arrêter les conséquences de leur impiété, mais on n'est tenu vis-à-vis d'eux à aucun avertissement. Le deuxième cas est celui des Arabes idolâtres. Le peuple arabe ayant donné le jour au prophète Mohammed est, par cela même, plus saint et plus noble que tous les autres peuples : les Arabes ont été les premiers appelés ; le Coran est écrit dans leur langue : l'idolâtrie serait chez eux un crime énorme, et si ce crime pouvait ailleurs trouver quelque excuse, il ne mériterait jamais chez les Arabes la moindre commisération, la plus légère pitié.

Il est facile, d'après ce qui précède, de reconnaître que la manière dont les ghazwas se procurent des esclaves est on ne peut plus condamnable aux yeux de l'islamisme, et combien il serait injuste d'attribuer à cette religion un crime qu'elle est seulement impuissante à prévenir.

Les nègres de l'intérieur de l'Afrique ne pouvant être considérés ni comme apostats ni comme Arabes idolâtres, la loi exige donc qu'avant d'envahir leur pays, l'armée musulmane se fasse précéder de la triple sommation dont j'ai parlé.

Il n'en est cependant jamais question, et la raison en est que, mis en demeure d'embrasser l'islamisme ou de subir une invasion, les nègres ne manqueraient pas de prendre le premier parti. On ne pourrait plus alors les réduire en esclavage et le but de la campagne serait manqué, car ce n'est pas là une guerre religieuse, mais une guerre impie, qui ne se propose pas le triomphe de la religion, mais le pillage, la dévastation et la traite des noirs.

Les prisonniers faits sur l'ennemi pendant une guerre légitime appartiennent au khalife qui peut, comme je l'ai dit, les libérer et les soumettre au tribut, les réduire en esclavage et les vendre, enfin leur ôter la vie, s'il le croit nécessaire.

Ces captifs s'appellent ussera (sing. yessir); réduits en esclavage, ils prennent le nom de reguig ou rikik (sing. rikk).

Mais si la guerre était illégitime, c'est-à-dire de la nature des ghazwas, les captifs doivent être réputés libres, et l'on a seulement le droit de les inviter à embrasser l'islamisme et à payer le tribut; leur refus d'accepter ces conditions peut seul justifier d'autres mesures.

Tout ennemi d'ailleurs qui, avant d'être fait prisonnier, proférerait la profession de foi musulmane, ne pourrait plus être considéré que comme rebelle et devrait être traité avec bienveillance; on devrait lui rendre ses armes dès qu'il aurait déclaré ne plus vouloir s'en servir contre les fidèles (1).

---

(1) Quant à la conversion postérieure à la perte de la liberté,

Il est inutile de faire observer que les promoteurs de la chasse aux nègres méconnaissent toutes ces lois ; il arrive même très-souvent que, trouvant quelque difficulté à s'emparer des noirs infidèles, ils se rejettent sur ceux qui professent l'islamisme. C'est ainsi que Mohammed-Ali avait autorisé tacitement les Arabes Baggara à faire sur le Darfour le nombre d'esclaves nécessaires à l'acquittement de leurs impôts.

Les ghazwas dirigées par les noirs musulmans contre les noirs païens, ont tantôt lieu sous le patronage immédiat et obligatoire du prince, comme cela se pratique dans le Waday, tantôt elles sont entreprises à leurs risques et périls par des chefs audacieux, auxquels leur renommée et l'appât du butin ont bientôt formé une troupe.

Ces expéditions s'appellent aussi salatieh (1). La colonne d'attaque, profitant de la saison sèche, se met en marche, préludant à ses sauvages exploits par le pillage de son propre pays. Après un mois de marche, elle atteint les frontières du Soudan idolâtre. A son approche les villages sont abandonnés, elle les brûle; les populations prennent la fuite, elle s'élance à leur recherche, les traque et les atteint.

---

il est toujours permis de la considérer comme infirme, et elle ne saurait valoir à un esclave sa liberté, puisqu'il serait toujours à craindre que, redevenu libre, il n'abjurât l'islamisme, ce qui serait le plus grand de tous les crimes.

(1) Ce mot signifie prières et bonnes œuvres ; ainsi ces mots : « Ellazina yéqimouna es salata, » peuvent également se traduire par : ceux qui se dressent pour la prière ; et par : ceux qui se lèvent pour la guerre sainte.

Quelquefois un village placé sur le sommet d'un roc inaccessible, abondamment pourvu de grain, cherche à leur opposer quelque résistance ; le blocus est alors décidé, les puits, les sources situées dans la vallée sont gardés avec soin. Ceux des assiégés que les tortures de la soif y conduisent sont immédiatement saisis et garrottés ; bientôt toute la population envie leur sort et se rend. Un peu d'eau paye sa liberté, et sans verser une goutte de sang, sans perdre une tête de ce bétail humain, la ghazwa se trouve terminée.

Il est cependant des noirs aux yeux desquels la perspective d'une transportation lointaine, d'un dur esclavage, la crainte de servir de pâture à leurs ennemis paraissent si effroyables, qu'ils n'hésitent pas à préférer, à l'avenir qu'on leur préparait, les longues angoisses, l'horrible agonie de la soif et de la faim. Ils s'étendent sur la paille de leur cabane et attendent, sans proférer une plainte, la mort qui bientôt doit terminer tant de souffrances.

Les envahisseurs, s'apercevant souvent alors que le village n'est plus défendu ni gardé, se hasardent à y pénétrer, et parmi les cadavres déjà froids de leurs victimes, ils cherchent à reconnaître ceux qu'il est encore temps de rappeler à la vie ; la charité qu'ils déploient dans l'accomplissement de cette recherche ne dépasse pas celle du garde qui recoud ses chiens après la mort du sanglier. Le marchand connaît tout ce qui est relatif à son commerce et les chasseurs de nègres possèdent au plus haut degré l'art de ranimer les victimes de la soif et de la faim. Ils savent, si elles

y opposent le refus le plus obstiné, en triompher en leur bouchant les narines, en introduisant dans leur bouche un instrument de bois ou de fer qui les contraint à l'ouvrir; ils y jettent rapidement de l'eau, de la farine, du beurre fondu, qu'ils poussent avec les doigts dans le gosier de ces malheureux.

Les négriers européens, plus habiles, plus ingénieux, emploient à cet usage un instrument de fer qui s'ouvrant après avoir été introduit dans la bouche, facilite cette inglutition d'aliments, qui ne se pratique en France que sur les dindons ou les canards.

Mohammed-Ali, qui fut réellement un héros et un grand homme, qui se créa un empire tandis que son rival Mahmoud ne savait que perdre le sien, n'a pas mérité cependant les éloges prodigués à sa philanthropie par des voyageurs qu'il comblait de prévenances, et qui ne voyaient de l'Égypte que ce qu'il leur en montrait (1).

La critique a fait justice de ces éloges, et il ne faut pas s'étonner si, dans un travail consacré à l'examen de la traite des noirs, le nom de Mohammed-Ali se pré-

---

(1) C'est à Mohammed-Ali qu'est due cette admirable sécurité dont jouit encore l'Égypte, et que les provinces turques ne connaissent pas. Mais entraîné par une aveugle ambition, il rêva trop de conquêtes : les bras manquaient à la terre, il en trouva pour porter les armes ; il expropria son peuple pour payer ses victoires et prodigua sans mesure le sang et les richesses de l'Égypte. Une telle politique n'a qu'un temps, parce que les armées s'usent et que les trésors s'épuisent. Son successeur actuel ne pouvait évidemment la continuer : il a fait mieux peut-être, il a amélioré le sort de son peuple, sans se préoccuper de ce que diraient de lui les étrangers.

sente sous ma plume. Il était le promoteur de ces expéditions militaires qui, chaque année, quittant le Cordofan sous les ordres d'un colonel, n'y revenaient après quelques mois qu'en poussant devant elles plusieurs milliers d'esclaves. Le nombre de ces esclaves devint si considérable, que ne pouvant tous les vendre, on conçut l'idée d'en former des régiments. Les maladies décimèrent ces régiments mal vêtus et plus mal nourris, et le pacha d'Égypte ne conserva de soldats noirs que dans les garnisons du Soudan.

Les ghazwas de Mohammed-Ali avaient ceci de particulier, qu'elles accomplissaient un acte sauvage avec toutes les ressources de la tactique la plus avancée. L'artillerie y jouait son rôle plus bruyant que meurtrier, car c'était une guerre où l'on ne tuait pas, une conquête qui se terminait par l'encan. Arrivé près des montagnes occupées par les noirs, le chef de l'expédition les faisait cerner, le cercle formé par les troupes se rétrécissait, on se rapprochait des villages, le canon chargé à poudre grondait, une fusillade tout aussi innocente achevait de terrifier les nègres, et l'on montait à l'assaut. Quelquefois on avait à vaincre une certaine résistance, la baïonnette en faisait justice ; d'autres fois les noirs se réfugiaient dans les cavernes où ils renferment d'ordinaire leurs provisions de grain, et refusaient obstinément d'en sortir : un sac de cheteta, ou piment rouge, était alors lancé par les soldats dans le souterrain, on tirait sur le sac quelques coups de fusils, et les malheureux noirs, asphyxiés par la poussière âcre du piment qui péné-

trait dans leur nez, dans leur bouche, dans leurs yeux, étaient contraints à se rendre.

Après la victoire on comptait les esclaves et on les inscrivait, un médecin habile pansait leurs blessures, des aliments de bonne qualité leur étaient distribués, afin que la gourmandise fît taire leur désespoir : on se reposait un ou deux jours avant de partir, le commandant de l'expédition mettait en liberté le chef du village et quelques couples, afin que le repeuplement pût avoir lieu et que quelques années plus tard le pays fût de nouveau mûr pour une ghazwa. Des branches fourchues de quatre à cinq pieds de longueur avaient été coupées dans les bois, on liait une de ces fourches sur le cou de chacun des nouveaux esclaves, et de la main il devait en soutenir le manche toujours prêt à tomber sur ses genoux, ainsi empêtré il ne pouvait songer à prendre la fuite. On se mettait alors en marche; les cavaliers, armés de cravaches, poussaient devant eux ce bétail à face humaine; de nuit on liait ensemble les noirs, et quelquefois, en marche, si, épuisés de fatigue, quelques esclaves refusaient d'avancer, se couchaient par terre et appelaient la mort, en se bornait à leur passer une corde au cou, au bras, à la jambe, un cavalier en fixait l'extrémité libre au pommeau de sa selle, et bon gré mal gré, furieux ou épuisé, vivant ou mort, l'esclave marchait, rampait ou traînait sur le sable.

Parmi les esclaves il y en avait de vieux, d'infirmes; les soldats, qui craignaient qu'on en fît leur part de butin, n'épargnaient rien pour que leurs cadavres restassent en route, et il ne leur était pas diffi-

cile d'y parvenir. Quant aux filles noires, on comprend ce que leur vertu avait à souffrir pendant la route, et surtout pendant la nuit. Il leur était difficile de goûter un instant de sommeil, ou même de repos, et les officiers, tout en donnant à leurs soldats l'exemple de la paillardise, ne pensaient pas sans inquiétude à la colère que pourrait éprouver Mohammed-Ali s'ils venait à savoir que ses soldats faisaient si bon marché de la virginité des négresses, une chose qui avait sa cote, et dont le prix devait rentrer dans les coffres du maître de l'Égypte.

Mohammed-Ali avait accueilli en Égypte un prétendant fourien du nom d'Abou-Medina. Ce prétendant, sans cesse préoccupé du désir de rentrer en maître dans le Darfour, faisait au vice-roi la cour la plus assidue. Sollicitant le concours des troupes égyptiennes, il est à croire qu'il offrait en échange de se soumettre, une fois sur le trône, à un tribut annuel de quelques milliers d'esclaves. Toujours est-il que Mohammed-Ali promit de l'aider et préparait déjà une expédition dans ce but, lorsque les agents européens accrédités auprès de sa personne, et surtout le consul d'Angleterre, comprenant qu'il ne s'agissait que d'une ghazwa gigantesque, d'un accroissement énorme de la traite, s'opposèrent avec fermeté à l'exécution de ce projet et parvinrent à en détourner le vice-roi.

Ses ghazwas mêmes du Cordofan devinrent bientôt l'objet d'une si sanglante critique, de si vives récriminations, qu'il se vit obligé de les suspendre. Il se contenta dès lors de faire accomplir par ses soldats

ce qu'on appelle vulgairement la contre-traite. Chaque année, au lieu d'aller chercher dans le pays des noirs les esclaves que le maître demandait, on se bornait à quelque expédition contre les pasteurs arabes; les Baggara surtout, qui n'acquittent pas toujours leurs impôts, étaient et sont encore l'objet principal de ces poursuites; comme ils possèdent, outre un bétail considérable, un grand nombre d'esclaves, on peut dans une bonne année leur enlever quelques milliers de bœufs, de chevaux, de chameaux, et de mille à douze cents esclaves. J'ai assisté en 1850 à une ghazwa semblable, qui eût été continuée dans le pays des noirs si l'attitude ferme de ces derniers et l'abondance du butin déjà fait n'eussent engagé le gouverneur du Cordofan à terminer plus tôt l'expédition. Le gouvernement égyptien, recevant de plus pour le payement des contributions et pour le rachat du service militaire un grand nombre d'esclaves, cette industrie n'a que très-peu souffert des mesures prises en dernier lieu par Mohammed-Ali.

Un seul acte du gouvernement de ce prince a pu contribuer sensiblement à réduire l'effectif de la traite : ce sont les droits assez élevés dont il a, pendant les dernières années de son règne, frappé la marchandise humaine, et que les djellabs doivent acquitter dans la haute Égypte.

Je doute fort qu'une philanthropie généreuse ait inspiré cette mesure, prise fort tard, alors que l'Égypte était encombrée d'esclaves, dont le nouveau tarif a fait monter le prix vénal, non peut-être sans quelque bénéfice pour Mohammed-Ali. Ce prince, engagé dans une lutte que l'intervention de l'Europe rendait

inégale, avait besoin d'argent : n'ayant rien laissé à son peuple, il se vit obligé de chercher à ses revenus quelque source oubliée, et un esprit de fiscalité avide lui fit établir ce tarif, comme il lui avait fait établir, à son avénement, le ferdet er rous et le kharadj-en-nakhl.

Les Arabes sur lesquels s'effectuent encore les ghazwas se procurent des esclaves soit en entreprenant, au nombre de deux ou trois cents, de petites campagnes, soit en pénétrant isolément, et à la dérobée, dans la région occupée par les noirs. Ce que j'ai dit déjà relativement aux goums arabes me dispense de revenir sur ce sujet; il ne me reste à parler que de la chasse individuelle. Je vais tâcher d'en donner en quelques mots l'idée la plus exacte.

On sait que le Soudan tout entier n'est qu'une vaste forêt interrompue seulement çà et là par des clairières, de grands marécages, des plateaux élevés et arides ou des montagnes sur lesquelles l'eau ne s'arrête pas et aux flancs desquelles la végétation ne saurait s'accrocher. C'est dans ces bois touffus, ces taillis épineux que se glisse l'Arabe, tantôt à cheval, tantôt à pied, tantôt seul, tantôt accompagné de deux ou trois de ses amis; sans être signalé ni vu, il s'approche des clairières humides où paissent les troupeaux des nègres; quelques enfants conduisent et surveillent les bœufs, il s'embusque et les guette; lorsque la nuit s'approche ou que le jour ne brille pas encore, il saisit le moment favorable, s'élance sur sa proie, étouffe ses cris et disparaît avec elle dans les broussailles. Sa fuite est plus rapide encore que sa

venue n'est soudaine, et quand l'alarme est donnée il est déjà trop loin pour qu'on puisse l'atteindre. En deux ou trois jours il a regagné sa tente et rêve de nouvelles captures.

S'il est pourvu d'une bonne jument, il s'approche quelquefois des villages, il a soin d'arriver à peu de distance du puits une ou deux heures avant le jour, il cache sa jument derrière un buisson ou derrière un rocher, s'embusque lui-même à quelques pas de l'aiguade et attend.

Bientôt il voit les jeunes filles sortir du village, descendre le coteau et s'approcher du puits pour y remplir leurs jarres; il en choisit une, aussi prompt que l'éclair se précipite sur elle, la charge sur ses épaules, la porte en courant jusqu'à son cheval, la lie solidement, saute en selle et galope.

Aucune parole ne saurait peindre la stupeur, le désespoir, l'effroi de ces enfants, de ces filles dans ces tristes moments, qui sont le début de leur captivité. L'Arabe cherche à les rassurer chemin faisant; mais les liens qui meurtrissent leur chair, la fatigue d'une course impétueuse ne leur rappellent que trop leur triste situation. Que veut-on faire d'eux? Ils ne le savent pas; mais ils croient vaguement qu'ils seront égorgés et que des maîtres féroces s'abreuveront de leur sang, se repaîtront de leurs entrailles fumantes.

Telle est l'idée qui domine et trouble l'esprit de tous les nouveaux esclaves. En vain on cherche à apaiser leurs craintes, à leur inspirer de la confiance, le premier tarbouch qui s'offre à leurs regards ranime leurs vaines terreurs : Vois, se disent-ils l'un à l'au-

tre, ce bonnet rouge ; il est teint du sang de nos pareils. Notre sang servira au même usage ; nous serons déchirés par le fer, brûlés par le feu, et ils nous feront servir à leur festin.

Ne pouvant enlever à leurs esclaves cette préoccupation constante, ceux qui les ont pris finissent quelquefois par leur dire que les blancs seuls recherchent leur chair et que pour le moment ils n'ont rien à craindre.

Les djellabs renchérissant encore sur les Arabes, leur assurent qu'ils n'ont rien à craindre des Turcs, et qu'il n'y a absolument que les Européens qui aient la coutume de manger leurs prisonniers, cette pratique faisant partie de leur religion. Je me rappelle à ce sujet que me trouvant un jour à Djedda, devant l'okale des djellabs, occupé à regarder quelques enfants Gallas qui jouaient sur la porte, le consul anglais, coiffé de sa casquette à galon d'or, vint à passer dans la rue : Mon père, dit un des petits noirs à un djellab qui se trouvait là, quel est donc cet homme qui passe et qui s'habille autrement que les autres ? — C'est un Franc, dit le djellab. Cette révélation terrible fut comme un coup de foudre ; les enfants s'enfuirent en courant dans la cour de l'okale : Voilà l'anthropophage, disaient-ils ; il va nous manger ! Il va nous manger !

Si le consul m'eût vu, il se fût peut-être approché de moi, et Dieu sait alors jusqu'où aurait été la terreur de ces négrillons mal inspirés. Heureusement, il passa fort tranquillement sans rugir, sans aiguiser ses dents, sans menacer du regard et ne se doutant

probablement guère de l'effet qu'avaient produit son approche et des appétits qu'on lui attribuait si bénévolement.

On comprend que ces craintes se dissipent facilement d'elles-mêmes, après quelques mois de voyage ou de séjour dans les contrées musulmanes, et que ceux qui les avaient le plus vivement ressenties ne tardent pas eux-mêmes à en rire de bon cœur, en même temps qu'à se féliciter d'une servitude généralement très-douce et préférable de beaucoup à la sauvagerie de leurs pères. Aussi est-il bien peu d'esclaves employés dans la domesticité des Égyptiens ou des Turcs qui consentissent à retourner dans leur pays.

Quoi qu'il en soit, tous les esclaves ressentent indistinctement une horreur invincible pour ceux qui les ont enlevés ou vendus. Les Arabes, les Nubiens, les Fezzanais qui font ce commerce leur sont également odieux, et dès que l'esclave se sent soutenu par un maître puissant, il ne perd aucune occasion de vexer ou de maltraiter les individus de ces races intermédiaires qui ont le malheur de tomber sous sa main. J'ai vu des noirs parcourant avec leur maître turc le pays où ils avaient été vendus une quinzaine d'années plus tôt, devenir, de doux et de tranquilles qu'ils avaient toujours été, insolents, querelleurs et féroces.

Leur maître, qu'ils écoutaient toujours avec respect, ne parvenait à les contenir qu'en sa présence, et chaque jour quelque nouvelle violence de leur part lui amenait de nouveaux désagréments. Jamais, toutefois, les Turcs ou les Égyptiens n'avaient à se plain-

dre d'eux, et je ne les ai jamais vus si empressés pour moi que quand ils venaient de rosser quelque Arabe ou de casser la tête à quelque marchand d'esclaves.

Il me reste à parler du régime auquel sont soumis les esclaves dans la demeure des traitants et de l'existence qui est faite dans le Soudan musulman à ceux d'entre eux qui n'en dépassent pas la limite.

J'ai dit que l'esclavage était chez les musulmans une adoption pleine de bienveillance; mais ici, je dois me reprendre ou plutôt établir une distinction entre le Soudan et le reste des contrées musulmanes.

On comprend, en effet, que les sentiments élevés, généreux, humains, que peuvent éprouver des Turcs ou des Arabes pour l'enfant qu'ils adoptent plutôt qu'ils ne l'achètent, ne sauraient se retrouver au même degré chez les pourvoyeurs et les courtiers même de ce commerce. Le Turc ne vend pas son esclave : il l'élève, le garde, l'émancipe, le dote, le marie.

Le Nubien, au contraire, n'acquiert d'esclaves que pour les revendre; c'est, à ses yeux, une marchandise, un bétail, une monnaie. S'il en possède une cinquantaine de l'un et de l'autre sexe, il les accouple sous ses yeux et livre au commerce les produits de son haras dès qu'ils peuvent se passer des soins de leurs mères. S'il ne possède que des femmes, il les loue moyennant une dizaine de francs par mois à des soldats turcs, égyptiens, à des blancs de préférence. Dès que ces filles deviennent enceintes, il les remplace par d'autres et les reprend. Il obtient ainsi des mulâtres dont la qualité est de beaucoup supérieure à

celle des Abyssiniens, dont la couleur claire promet un prix élevé. Tout pour lui est matière à commerce, et il ne dédaigne pas d'ajouter quelquefois sa propre progéniture à l'assortiment de son magasin.

L'esclave est sa monnaie; l'argent ne manque pas précisément dans le Soudan, mais l'esclave a sa cote au marché, et l'écoulement en est toujours facile. Aussi toutes les marchandises s'évaluent-elles en têtes de noirs : les tributs et les contributions ne s'acquittent guère autrement. L'homme appelé sous les drapeaux se libère en fournissant un esclave; le débiteur abandonne les siens comme gage entre les mains de son créancier, qui, ne sachant qu'en faire, les occupe à creuser des puits.

Le gouvernement égyptien ne paye pas autrement ses employés dans le Sennar, le Fazogl, le Cordofan, et l'officier traîne sa solde au marché. Quelquefois son compte est plus compliqué : il reçoit des chameaux, un ou deux bœufs, deux ou trois vieilles femmes. Il faut qu'en sortant du divan où il a touché sa paye, il mène en laisse les uns, pousse les autres, attache celui-ci, empêche de brouter celui-là. Son rôle, dans ce moment, tient du gendarme et du berger : c'est un sergent de ville pastoral, dont la tâche n'est pas facile et dont l'embarras serait risible si, derrière cette grotesque situation, il n'y avait un acte de cruauté profonde et de cynisme brutal.

La facilité extrême, le bon marché avec lesquels on acquiert des esclaves dans le Soudan font que tout le monde en possède, que leur perte devient peu sensible et que dès lors on ne fait que peu de cas

de leur santé, de leur vie, qu'on ne prend d'eux aucun soin; malades on les abandonne, estropiés on les tue, morts on jette leur cadavre hors de la ville et les hyènes le font disparaître.

Le spéculateur avide veut augmenter la valeur de son bien, aucun crime ne l'arrête : il saisit l'enfant qu'il vient d'acheter, l'émascule d'un coup de rasoir, frotte avec le suc de quelques herbes la plaie saignante, ensevelit jusqu'au cou sa victime dans le sable brûlant qui entoure sa hutte, et attend, pour l'en retirer, que la guérison s'opère. Quatre enfants sur dix succombent d'ordinaire à cette opération, qui, si elle est pratiquée par une main très-exercée, est cependant moins dangereuse. J'ai même vu six esclaves appartenant au cachef d'Abou-haras, dans le Cordofan, qu'à la suite d'un complot tramé contre la vie de leur maître, ce dernier avait fait émasculer; tous étaient pubères lorsqu'ils subirent cette mutilation, aucun cependant ne mourut : leur caractère changea entièrement et la soumission qu'ils montrent aujourd'hui diffère d'une façon remarquable de l'esprit de rébellion et de vengeance qui les animait auparavant.

Cette barbarie avec laquelle sont traités les noirs esclaves dans le Soudan amène souvent de terribles représailles. Il est d'autant plus facile aux esclaves de se venger que leur pays, étant peu éloigné, leur offre un refuge assez sûr. C'est là le motif qui oblige si souvent à leur faire porter à la jambe une lourde chaîne, à leur passer aux chevilles une sorte de double anneau, de la forme d'un 8, d'un S, ou dont les deux

parties principales sont réunies par une pièce droite et quelquefois par une chaîne. Les maîtres ont si peu de confiance dans leurs esclaves qu'ils ne dorment jamais sans fermer et barricader leur porte, il est même assez commun dans le Soudan qu'un homme riche ait plusieurs huttes situées dans l'enceinte de son harem. Il couche rarement deux nuits de suite dans la même et a soin de cacher à ses esclaves celle dont il fait choix.

Le chef Hatita le disait naïvement à Denham, et j'ai bien souvent été témoin moi-même de cette précaution, qui montre que le crime trouve souvent en lui-même, à défaut de remords, l'inquiétude et le châtiment.

Une année environ avant mon arrivée dans le Cordofan, un employé du gouvernement égyptien, partant de Lobéidh pour se rendre à Khartoum, et ayant besoin pour ce voyage d'un serviteur de plus, pria un habitant de Lobéidh de lui prêter un de ses esclaves; cet habitant lui confia un noir nouba, jeune et robuste, qui s'était toujours montré plein de soumission et d'empressement pour lui; il recommanda seulement au voyageur de le bien traiter pendant la route et lui assura que dès lors il n'aurait jamais à s'en plaindre. L'employé partit avec sa petite troupe qui pouvait être de sept ou huit hommes; tous étaient à dromadaire, lui-même en montait un de race bycharienne, dont la vélocité était bien connue dans le pays.

Dès le premier jour, l'esclave ayant commis quelque oubli ou quelque maladresse très-pardonnable,

son nouveau maître lui fit administrer cinquante coups de cravache. Le Nouba les reçut sans rien dire et se releva sans se plaindre. Une nouvelle faute lui attira le deuxième jour un châtiment semblable. Le dépit, la colère firent germer dans son cœur le désir de se venger ; il contint l'expression de sa haine, baisa la main de celui dont il eût voulu percer le cœur et médita sa vengeance. La nuit ne tarda pas à lui en fournir l'occasion. Arrivé à la couchée, on dressa la tente du maître, on prépara son repas ; il soupa, les serviteurs soupèrent, les chameaux reçurent le grain, on fixa les tours de garde, et, sauf celui qui prit la première garde, tout le monde se fut bientôt endormi. Le Nouba s'endormit comme les autres ; sa garde tombait la dernière, les deux heures qui précéderaient le jour lui appartenaient sans partage. Son tour vint, et celui qui le réveilla, s'enveloppant d'une peau de mouton, ne tarda pas à sommeiller à son tour.

L'esclave se vit seul, l'heure de la vengeance était venue pour lui. Sans faire de bruit, il pénétra dans la tente, saisit le sabre de l'employé, le tira, et avant que son ennemi eût le temps de pousser un cri, il lui coupa la gorge et les artères du cou. Il passa alors sur son épaule le cordon du fourreau, dans lequel il replaça le sabre, garnit de pistolets sa ceinture, s'arma d'un fusil et sortit de la tente. En un instant il avait sellé pour lui le dromadaire bychari, et, sans éveiller personne, il disparaissait dans le désert.

Un moment avant l'aurore, les serviteurs se levèrent, il était temps d'éveiller leur maître et de partir.

On fit lever d'abord les chameaux, mais le dromadaire avait disparu; peut-être pendant la nuit avait-il brisé ses entraves et s'était-il éloigné pour paître. L'esclave manquait aussi, sans doute il cherchait le dromadaire et le ramènerait bientôt; il valait mieux ne pas éveiller de suite un homme sévère, que cet événement mettrait hors de lui. On attendit une demi-heure, une heure, rien ne reparaissait; le maître s'irriterait encore plus de n'avoir pas été averti : on se hasarda à soulever les rideaux de sa tente et le soleil levant éclaira son cadavre plongé dans une mare de sang. Alors on se rappela les violences des jours précédents, le silence de l'esclave : on comprit le crime et la fuite. Quelques-uns, suivant les traces laissées par le dromadaire sur le sable, s'élancèrent à sa poursuite; ils ne purent l'atteindre, et sans doute il gagna ses montagnes, car on ne l'a pas retrouvé depuis et le dromadaire n'a été vu sur aucun marché.

VI.

TRAITE ET ESCLAVAGE MUSULMANS.

Relevé de la traite. — Lois qui régissent l'esclavage. — Nature de l'esclavage oriental. — Des esclaves blancs.

C'est en vain que la loi musulmane eût tenté d'abolir l'esclavage. Cette institution, consacrée en Orient par les siècles, est plus forte que toutes les lois; mais si l'islamisme ne l'a pas condamnée, il ne l'a du moins pas passée sous silence. Il est intervenu pour adoucir la condition de l'esclave, faciliter sa libération, rappeler au maître l'étendue de ses devoirs et mettre des limites à sa puissance. Cette puissance est bien grande encore telle que la consacre le texte de la loi, mais l'esprit de cette loi suffit à arrêter les abus que le législateur ne serait pas toujours à même de réprimer; aussi m'arrêterai-je moins à l'examen de la loi elle-même qu'à celui de la situation faite aux esclaves dans les États musulmans.

D'après la loi le musulman libre peut posséder des esclaves mâles ou femelles en nombre illimité : ce sont ou des prisonniers faits sur les idolâtres, ou les enfants nés de parents captifs.

Il a sur eux un droit absolu de propriété, n'est

soumis s'il les blesse ou les tue qu'à une peine correctionnelle, dispose de ce qu'ils peuvent acquérir, peut cohabiter avec ses esclaves femelles, pourvu que ces esclaves ne soient pas idolâtres.

Il ne saurait vendre séparément la mère et l'enfant ; s'il reconnaît pour sien l'enfant de son esclave, cet enfant est réputé libre, ainsi que tous ceux qui naîtront après lui de la même femme. Quant à la mère, il ne peut plus ni la donner ni la vendre, et s'il vient à mourir elle est libre.

L'enfant légitimé ainsi a les mêmes droits que ceux nés dans le mariage, à la succession paternelle.

Le patron peut habiliter son esclave ; ce dernier est apte dès lors à se livrer au commerce, à exercer une industrie pour son propre compte, etc. ; ses profits lui appartiennent en entier, mais il est responsable de ses dettes et ses créanciers ont le droit de le vendre s'il n'est pas à même de s'acquitter vis-à-vis d'eux.

Le patron majeur et sain d'esprit peut toujours affranchir son esclave, il n'a pour cela qu'à lui dire : Tu es libre.

Il peut l'affranchir à titre gratuit ou à titre onéreux (kitabet). L'esclave qui ne veut pas se racheter ne saurait toutefois y être contraint.

L'affranchissement peut être vague ou incomplet, la loi en distingue plusieurs sortes. J'ai déjà cité l'affranchissement maternel (isstilad), qui ne reçoit ses pleins effets qu'à la mort du patron, et l'affranchissement à titre onéreux. Je citerai encore l'affranchissement testamentaire (tedbir), en vertu duquel l'esclave est déclaré libre à la mort de son maître, pourvu que

sa valeur vénale n'excède pas la quotité disponible de la succession de celui-ci (le tiers); s'il en est autrement l'esclave ne devient libre qu'après avoir acquitté le surplus de sa valeur.

L'affranchissement d'un esclave est toujours un acte méritoire, la loi religieuse l'impose souvent en expiation de péchés graves, tels que l'inobservance du jeûne pendant le ramadhan, etc.

Les mœurs sont plus favorables aux esclaves que la loi.

Trois jours sont accordés à celui qui achète un esclave pour s'assurer que celui-ci n'est affecté d'aucun vice rédhibitoire, tel que maladie chronique ou incurable, démence, incontinence d'urine, etc.

Ces trois jours écoulés, le marchand reçoit le prix convenu et le maître s'occupe de former son nouveau serviteur.

Il le traite d'abord avec peu de bienveillance et de ménagements, afin de lui inspirer de la crainte et de l'habituer à la soumission; peu à peu cependant, et à mesure que l'esclave se forme, le maître se relâche de sa sévérité, ne lui parle plus qu'avec douceur, lui témoigne de l'intérêt, l'habille convenablement, lui accorde de temps à autre quelque petite gratification, lui fait donner quelque instruction, évite enfin, à moins de faute grave, de le maltraiter et surtout de le maltraiter publiquement.

L'esclave de son côté s'attache à son maître, le sert avec dévouement, se préoccupe de ses intérêts, qu'il s'habitue à regarder comme les siens propres; il s'identifie à son maître, dont il devient l'œil et le

bras, et qui ne tarde pas à lui confier la direction de sa maison et à se reposer sur lui de tout le détail de ses affaires. L'esclave est alors un personnage important, les domestiques tremblent devant lui, les marchands du bazar cherchent à capter ses bonnes grâces, afin de s'attirer par lui la pratique du maître, lui font mille politesses, l'invitent quand ils le voient passer à s'asseoir un instant dans leur boutique, lui offrent le café, la pipe, le narguileh, et on comprend que si le maître est un pacha, un général, un gouverneur de province, l'esclave qui possède sa confiance est courtisé par de plus hauts personnages encore que de simples marchands, et que dans un pays où la vénalité est à l'ordre du jour, il doit trouver l'occasion de vendre plus d'une place ou plus d'une faveur, sauf à en partager le prix avec le maître qui tolère ce désordre.

L'esclave devenu majeur est marié et doté par son maître, qui l'émancipe souvent et le garde néanmoins auprès de lui. Vendre son esclave, à moins que cet esclave ne soit un homme indomptable ou dangereux, c'est le dernier degré de la honte. Si l'on n'en peut venir à bout, on préfère même en général le chasser de chez soi ou le donner à l'État, qui en fait un soldat. Le musulman qui a perdu sa fortune, qui se voit réduit à la dernière extrémité, vend d'abord sa maison, puis ses chevaux, puis ses armes, puis enfin ses esclaves, s'il ne peut plus les nourrir, et encore ne le fera-t-il pas si ceux-ci viennent lui dire qu'ils sont prêts à s'accommoder de sa misère et qu'ils l'aideront à en sortir.

Les filles esclaves ne sont en général pas moins bien traitées que les esclaves mâles. Lorsque leur maître n'a pas d'autre femme dans sa maison, elles y commandent sans partage; mais s'il est marié, que sa femme soit jalouse, méchante, et l'esclave jolie, le sort de cette dernière devient insupportable, car le mari musulman, qui est le plus pacifique des maris, ose rarement se révolter contre le despotisme de sa femme.

Beaucoup de chrétiens et d'israélites possèdent en Orient des esclaves noirs. Malgré la différence religieuse qui sépare ces derniers de leurs patrons, et la méchanceté publique qui la leur rappelle sans cesse pour leur en faire honte, ils montrent en général de l'attachement pour leurs maîtres, surtout ceux qui sont au service des israélites, toujours plus généreux et plus bienveillants pour leur entourage immédiat que les chrétiens, et surtout que les chrétiens européens, qui ne comprennent pas assez que l'esclave est un orphelin auquel son maître doit tenir lieu de famille, et non une brute qu'il faut battre et un rouage qu'on peut briser.

Les musulmans ne donnent pas d'ordinaire à leurs esclaves noirs (1) les noms des prophètes ou des attributs de Dieu, parce que la majesté de ces noms semble exiger dans celui qui les porte la plénitude de

---

(1) Les esclaves blancs font exception à cette règle ; on leur donne, du reste, plutôt encore des noms tirés du persan que des noms empruntés à l'histoire sacrée, tels sont ceux de Pertew, de Khourchid.

ses facultés et la libre disposition de lui-même, parce qu'enfin la conversion postérieure à la perte de la liberté ne saurait être regardée comme spontanée et pourrait même n'être pas sincère. Mais les noms qu'ils leur donnent n'ont rien qui puisse blesser leur amour-propre : ils les appellent Serour (joie), Merzouk (le favorisé), Mabrouk (le béni), Rihan (basilic), Mourdjan (corail), etc.; ou encore Bellal, du nom de l'esclave abyssinien du prophète Mohammed, qui fut le premier muedden de l'islamisme; et Seïd, du nom d'un affranchi du même prophète, et le seul de ses disciples dont le nom soit mentionné dans le Coran.

Les femmes portent des noms analogues, tels que Zaffaran (safran), Myriem (Marie). Outre la mère de Jésus, on connaît dans la religion musulmane une Marie qui fut l'esclave du prophète : elle lui avait été envoyée en présent par Mocaoucas, et lui donna un fils du nom d'Ibrahim, qui mourut en bas âge.

Tel est le régime de l'esclavage chez les musulmans. D'une institution dont l'origine est barbare, ils ont fait une institution bienveillante et féconde. Un tel fait suffit à faire l'éloge de la religion et du peuple au sein desquels il a pu se produire. Le maréchal Bugeaud l'appréciait de même et a rendu une éclatante justice à l'humanité des Arabes, dans une lettre adressée par lui à M. le duc de Montmorency, et dans laquelle il se prononçait pour le maintien de l'esclavage en Algérie.

Je ne puis résister au désir de dire ici quelques

mots des esclaves blancs, bien que cela puisse paraître étranger au sujet que je traite. Les esclaves blancs du sexe masculin sont connus sous le nom de mamelouks (pluriel memalik), qui est le participe passif, ou le nom de patient, du verbe malaka, il a possédé. Les filles blanches portent, en Turquie, le nom de khalaïk, comme les filles noires.

Les mamelouks proviennent surtout du Caucase, et plus particulièrement de la Géorgie et de la Circassie.

Il y a, entre le Géorgien et le Circassien, la même différence morale qu'entre l'Abyssinien et le nègre fertit : le Géorgien est doux, généreux, fidèle; le Circassien est féroce, vindicatif, enclin à la trahison; aussi un proverbe turc dit-il, en parlant des femmes du Caucase :

Tcherkess bouiouni kess, bir para etmez,
gourdji kharadj padischah un.

(La Circassienne, il faut lui trancher la tête, elle ne vaut pas un para; mais la Géorgienne est digne d'être offerte en présent à un empereur.)

Les Caucasiens ont les vices des Grecs, mais, comme les Grecs, ils rachètent ces vices par une énergie et une bravoure que rien n'émeut. Ce sont des montagnards, des hommes primitifs, presque des sauvages; tout est grand chez eux, la vertu comme le crime. Le Tcherkesse ne connaît que son sabre; le brigand grec ne se rend jamais; le soldat arnaoute ne se querelle pas, sans s'émouvoir, il tire de sa ceinture un

pistolet, ajuste et tue celui qui l'offense, puis il frise sa moustache et passe son chemin.

Quant à l'intelligence des Caucasiens, elle est loin d'être au niveau de celle des Grecs, qui sont le plus intelligent peut-être, le plus industrieux, et certainement le plus rusé de tous les peuples.

La fede greca a chi non è palese?

Le Géorgien, et surtout le Circassien, sont même en général assez bornés et d'un entêtement incroyable. Les esprits médiocres en sont tous là ; on s'attache d'autant plus à ses idées qu'on en a moins.

Lors du soulèvement de la Grèce contre le sulthan Mahmoud, un grand nombre de garçons et de filles grecs furent réduits en esclavage par les armées turques ; il existe encore dans l'empire ottoman et en Égypte beaucoup de mamelouks grecs, dont plusieurs exercent de très-hauts emplois.

Il est arrivé souvent aussi que des enfants kurdes, druses, etc., aient été faits prisonniers et vendus à la suite d'une victoire remportée par les Turcs sur les populations rebelles du Kurdistan ou de la Syrie.

On vend quelquefois des enfants qui ont été ravis à leurs parents dès l'âge le plus tendre et qu'on cherche à faire passer pour Caucasiens.

Les Européens réduits en captivité par les Turcs ou les Algériens étaient autrefois partagés en deux classes.

La première comprenait les enfants, les jeunes hommes et les jeunes filles d'une physionomie agréa-

ble et qui paraissaient intelligents; on les vendait à des particuliers : ils embrassaient généralement l'islamisme et arrivaient souvent à une position élevée.

La seconde classe, c'est-à-dire le reste des captifs, était enfermée dans le bagne, comme cela s'était pratiqué chez les chrétiens à l'égard des prisonniers musulmans, et contrainte, au profit de l'État, à un travail manuel, quelquefois assez rebutant.

Le Caucase, bloqué par la Russie qui surveille les ports orientaux de la mer Noire, vend aujourd'hui peu d'esclaves et ne les exporte qu'en contrebande. On sait que les enfants y sont livrés aux marchands par leurs parents eux-mêmes, qui vont plus tard les revoir à Constantinople ou dans les villes de l'empire où ils ont été conduits.

Cette servitude, en effet, dont le nom nous révolte, est en Orient le marchepied des grandeurs. C'est ainsi que se recrutait cette formidable milice des ghouzz ou mamelouks d'Égypte, dont l'histoire finit aux Pyramides; c'est parmi ses mamelouks que le padichah choisit ses ministres et parmi les siens que le ministre choisit des agents politiques ou des chefs militaires, instruments fragiles de ses caprices (1).

---

(1) Antérieurement du reste à la conquête ottomane, le khalife abasside Abou-Djafar-mansour avait déjà mis en honneur cette triste politique, qui fut, à Rome, celle d'Auguste, de Tibère et de leurs successeurs. Ce khalife écrivait à son fils : « Vous ferez bien de vous entourer d'affranchis et d'en multiplier le nombre; ces gens-là vous seront dévoués, tandis que vous ne pourrez jamais compter sur l'attachement d'une noblesse indépendante. »

Un mamelouk vaut à Constantinople de 1,000 à 2,000 francs; une fille blanche se paye de 1,000 à 10,000 francs, suivant son âge et sa beauté. J'en ai vu en Égypte une fort jolie, âgée tout au plus de quatorze ans, et dont on demandait 30 bourses (environ 3,700 francs); elle fut enlevée pour 24.

On m'en a souvent offert en Syrie, mais, à l'exception de deux Circassiennes provenant de la succession d'un général de brigade, ces esclaves n'étaient propres qu'à un service grossier et n'excédaient pas une valeur de 1,000 francs.

Ni ces filles ni les mamelouks ne se vendent publiquement; le bazar des esclaves est une fiction : les marchands d'esclaves comme tous les autres marchands peuvent descendre, à leur arrivée dans une ville, dans un okale ou khan particulier, et y déposer leurs esclaves, mais personne ne va les chercher là. Les Européens seuls fréquentent par curiosité ces prétendus bazars ; celui qui veut acheter un esclave blanc ou noir fait appeler l'esirdji-bachi (chef des marchands d'esclaves), ou l'un des courtiers de ce commerce, et lui explique ce qu'il désire. L'esirdji-bachi reparaît le lendemain avec un marchand qui amène un ou deux esclaves. L'acheteur se décide;

Ce qui veut dire que la tyrannie cherche des complices et craint de rencontrer des juges; mais en écartant ces juges importuns, elle éloigne des conseillers précieux, elle désarme des auxiliaires puissants. Malheur dès lors au tyran qui n'est pas un grand homme, et malheur au peuple dont son aveuglement précipite la perte. Quant au dévouement des affranchis, j'ai dit ce qu'on en devait penser.

il est rare qu'il demande à en voir d'autres, surtout s'il s'agit de filles blanches; le marchand, dans ce dernier cas, ne manque jamais de demander à la fille qu'il vend si elle consent à passer entre les mains de l'acheteur. Si l'acheteur n'est pas de son goût elle le refuse, et, à moins que cet acheteur ne soit un bien grand personnage, la vente n'a pas lieu.

Tout musulman libre peut posséder quatre femmes légitimes et un nombre illimité de filles esclaves; bien peu cependant sont polygames, et bien peu possèdent à la fois une femme et des filles esclaves : il faut, en général, choisir entre les deux. La femme légitime apporte souvent à son mari une fortune ou l'espoir d'une riche succession, ou des protections politiques utiles; mais elle lui apporte en même temps ses caprices et ceux de sa famille, toujours empressée à juger et à critiquer le mari; elle exige un coûteux entretien : le harem est la ruine des maisons turques; enfin, elle ne souffre pas de rivales et surveille les menées de son époux mieux qu'aucune police ne le pourrait faire.

Le mari achèterait volontiers des esclaves blanches sous le prétexte de les consacrer au service de sa femme; mais celle-ci a pris les devants, elle a rempli la maison conjugale de vieilles filles, laides à faire peur et sur lesquelles son mari n'aurait d'ailleurs aucun droit, car c'est elle qui les a achetées et c'est à elle seule qu'elles appartiennent.

Beaucoup de gens préfèrent, en conséquence, ne point se marier et posséder une ou plusieurs esclaves blanches; ils finissent, à la vérité, par les épouser

dès qu'ils en ont des enfants, mais ils n'ont pas sans cesse à leurs trousses une belle-mère qui les tracasse et un beau-père qui les gronde.

Le padichah n'épouse que des esclaves, parce qu'il n'y a pas, dans le sein de l'islamisme, de famille avec laquelle il puisse contracter une alliance assortie. il y a fort peu d'eunuques blancs, je crois que le padichah seul en possède.

D'après sir Fowell Buxton (*The slave-trade and its remedy*), la traite, avant 1840, livrait annuellement 120,000 esclaves aux peuples chrétiens, et 50,000 aux peuples musulmans. Ces chiffres paraissent singulièrement exagérés, surtout en ce qui concerne les peuples musulmans. Ils le deviendraient bien plus encore, si nous y ajoutions les évaluations que fait le même auteur de la perte subie par les négriers.

Je ne crois pas, quant à moi, que la traite musulmane fasse en Afrique plus de 20,000 victimes chaque année. Voici du reste les éléments de cette évaluation :

Les contrées du littoral africain ouvertes à la traite musulmane, reçoivent par an, au maximum :

	Esclaves.
Zanzibar et la côte opposée, d'après des renseignements que j'ai lieu de croire exacts.	1,500
Les ports de la mer Rouge (Massawa et Soaken), d'après une évaluation personnelle probablement exagérée.	1,500
L'Égypte, du Cordofan et de Khartoum, d'après mes propres observations.	1,500
Par la caravane de Darfour.	1,000
A reporter.	5,500

Report	5,500
J'ai vu arriver cette caravane en 1850, elle amenait 945 esclaves.	
Tripoli, du Bornou et de Kachnah.	1,500
Ben-Ghazy, du Waday.	1,500
Ces deux chiffres sont déduits des annales du commerce extérieur ; j'ai augmenté ceux fournis par cette publication pour en faire des nombres ronds.	
Le Maroc, de Tomboctou.	1,000
Chiffre hasardé, probablement trop élevé; car le Maroc reçoit aujourd'hui de l'Algérie, des esclaves que leurs possesseurs font refluer de ce côté. D'après *l'Anti-slavery reporter*, le Maroc aurait une population esclave de 120,000 individus, dont 2,000 consacrés à un service militaire de confiance.	
Tunis, Alger, le Sénégal en contrebande.	500
Ce chiffre est plutôt trop fort que trop faible.	
Total.	10,000

Des noirs réduits en esclavage par les musulmans, je suppose :

Qu'un quart reste dans le Soudan ou est acheté avant d'atteindre le Rif.

Qu'un autre quart meurt dans le Soudan ou pendant le voyage.

Que la moitié atteint le Rif.

Que trois huitièmes ne dépassent pas cette région.

Qu'un huitième est expédié sur la Turquie d'Europe et d'Asie, la Perse et les contrées voisines.

Or nous avons constaté l'arrivée dans le Rif de 10,000 esclaves; si c'est la moitié du nombre total des victimes de la traite, nous aurons :

Esclaves vendus dans le Soudan (1).	5,000
Morts dans le Soudan ou pendant le voyage.. .	5,000
Esclaves vendus dans le Rif.	7,500
Esclaves vendus en Europe ou en Asie.	2,500
Total.	20,000

20,000 esclaves valent au plus dans le Soudan 1,500,000 francs.

7,500 esclaves, dont près d'un millier sont des esclaves de choix, abyssiniens ou autres, valent au plus dans le Rif 3,000,000 francs.

Enfin 2,500 esclaves valent en Turquie et en Perse au plus 1,500,000 francs.

On voit que les capitaux engagés dans la traite musulmane ne sont pas très-considérables, et que ce commerce procure d'assez grands bénéfices à ceux qui l'entreprennent.

Tripoli et Ben-Ghazy gardent peu d'esclaves; tout ce que reçoivent ces ports est dirigé sur Smyrne et Constantinople. Le Maroc, au contraire, n'en exporte pas, et l'imam de Mascate qui, il y a quelques années, en faisait passer un grand nombre de Zanzibar en Arabie et en Perse, a conclu en 1847, avec la Grande-Bretagne, un traité par lequel, en échange d'une indemnité annuelle que cette dernière puissance

(1) Les esclaves sont cependant plus nombreux dans le Soudan que dans le Rif, parce qu'ils y sont exposés à moins de maladies que dans un climat tempéré ou froid, ne sont pas épuisés par la longue traversée du désert, vivent en conséquence plus longtemps, et de plus ayant toujours des femmes à leur disposition, procréent davantage.

s'est engagée à lui payer, il a renoncé à faire la traite des noirs au nord de l'équateur. Les esclaves sont en conséquence tombés à vil prix sur toute la côte de Zanguebar.

Il en est résulté pour l'île Zanzibar un notable accroissement dans les cultures, auxquelles ont été appliqués en partie ces esclaves. L'imam de Mascate a lui-même donné plus d'extension à ses girofleries.

Tandis que la traite américaine ne demande à l'Afrique que des hommes faits et recherche les races les plus vigoureuses, les individus les plus robustes; la traite musulmane, chargée de fournir au Rif des serviteurs, non des ouvriers ou des laboureurs, ne prend guère que des enfants et des femmes. Le petit nombre d'hommes faits que les ghazwas lui fournissent ne dépasse guère les limites du Soudan, où il est appliqué à des travaux pénibles et quelquefois soumis au service militaire.

Les musulmans du Rif, les Turcs, les Asiatiques, préfèrent acheter pour le service de leur maison des enfants qui s'habituent facilement à ce qu'on exige d'eux, ne connaissent au monde que leur maître et se distinguent par une soumission et une fidélité à toute épreuve.

Les esclaves qui se vendent le mieux sont, en conséquence, parmi les mâles, ceux dont la taille varie entre six et sept empans (sédasi et sébâï) : ceux dont la taille ne dépasse pas cinq empans (khomasi), et les adultes (balegh), valent un quart et quelquefois jusqu'à un tiers de moins.

Les filles nubiles, ou qui approchent de leur nubi-

lité, se payent 50 p. 100 de plus que les garçons sédasi pour les races dont le type est le moins éloigné du nôtre, et 25 p. 100 de plus seulement pour les races tout à fait communes.

Les eunuques se payent encore plus cher; leur valeur est ordinairement double de celle des esclaves mâles du même âge et de la même race. L'émasculation se pratique moins dans le Soudan musulman que sur ses limites méridionales : les idolâtres émasculent souvent leurs prisonniers; les Abyssiniens, qui sont chrétiens, et les Gallas, avec lesquels ils sont presque toujours en guerre, en agissent toujours ainsi. Aussi le nombre des victimes de cette mutilation est-il considérable en Abyssinie.

Les anciens Égyptiens émasculaient aussi leurs prisonniers, comme le montrent tant de sculptures qui consacrent à la fois le souvenir de leurs victoires et celui de leur férocité. Les Coptes, qui sont leurs descendants, conservèrent la tradition d'un crime qu'ils surent rendre lucratif : pendant des siècles des moines chrétiens, dont le couvent n'était pas éloigné de Girgeh, eurent le monopole de cette industrie sans nom, que les musulmans eussent rougi d'exercer eux-mêmes.

Ils l'encourageaient cependant en achetant des eunuques, mais ils ne faisaient et ne font encore en cela que se montrer les héritiers et les émules des Grecs. Le Gynécée avait ses eunuques avant que le harem n'eût les siens. L'Europe moderne elle-même ne serait pas sans reproche, car si, au mépris de l'islamisme, contrairement à l'esprit et à la lettre

même du Coran, les mosquées de la Mecque et de Médine comptent au nombre de leurs gardiens des eunuques, à la chapelle Sixtine, dans plus d'une église d'Italie, dans plus d'une cathédrale du Nouveau-Monde on entend résonner la voix des castrats, et il s'est trouvé au sein du christianisme des hommes qui regardèrent l'emploi des castrats au théâtre comme plus moral que celui des femmes.

Le nombre des eunuques noirs est considérable en Orient; il n'est pas de pacha qui n'en ait deux ou trois et d'homme riche qui n'en ait au moins un. Ils suivent à la promenade et dans leurs courses les femmes de leur maître; ils leur transmettent ses ordres, mais ils ne se tiennent pas toujours auprès d'elles comme on le croit, et ne pénètrent même que rarement dans le haremlik (appartement réservé aux femmes).

VII.

TRAITE ET ESCLAVAGE AMÉRICAINS.

Origine de l'esclavage et de la traite. — Origine de la traite américaine. — Sa situation et son relevé actuel. — Régime de l'esclavage. — Préjugé de couleur. — Châtiments, misère, désespoir, vengeances des esclaves. — Si l'esclavage colonial peut être supprimé.

L'esclavage n'est pas moins ancien que la guerre, et c'est à la guerre qu'il doit son origine : le vaincu qui se voit à la merci d'un vainqueur irrité, rachète

sa vie par le sacrifice d'une partie de ses biens, s'il est riche, et par celui de sa liberté, s'il est pauvre. Le vainqueur, dans ce dernier cas, devient maître d'un esclave, dont il utilisera les services ou qu'il échangera contre les objets dont il aura besoin.

La guerre entretiendra l'esclavage chez les barbares; cette institution leur sera d'autant plus nécessaire que les rangs seront parmi eux moins marqués, qu'ils auront moins d'industrie, et dès lors moins de luxe à la fois et moins de misère, que leurs aspirations seront plus belliqueuses et leur fierté plus grande, parce que, dans de telles conditions, nul ne se prête volontairement à en servir un autre, et que, si le chef trouve des soldats, il manque de domestiques et doit y suppléer par des esclaves, qu'il lui est toujours facile de se procurer.

Les premiers colons d'une terre sans paysans sont entraînés à en agir de même; il leur faut des bras; ne pouvant les engager, ils les prennent; ne pouvant les louer, ils les achètent.

Parmi les peuples très-avancés, il en est autrement; la population augmente sans cesse, la terre ne suffit plus à l'homme, et la faim contraint le pauvre à accepter du riche comme un bienfait une servitude, moins rigoureuse peut-être que l'esclavage, mais dont le bénéfice est précaire.

Il est évident que l'esclavage est impossible à côté du prolétariat : l'esclave mangerait un pain dont le prolétaire a besoin. Le travail du premier serait même plus dispendieux. Le salaire, en effet, ne représente guère que l'entretien de celui qui le reçoit; il faudrait

donc le payer en nature à l'esclave, qui coûterait de plus à son maître l'intérêt du capital sacrifié à son acquisition, et la prime des risques de mortalité, de maladie, d'épuisement auxquels il serait soumis.

C'est pourquoi l'esclavage ne saurait de nos jours exister en Europe. Les républiques de l'antiquité connaissaient peu ou ne connaissaient point le prolétariat. Le peuple romain, nourri par la victoire, ne travaillait pas; il n'y avait à Rome que des citoyens ou des esclaves : le peuple de l'Europe moderne travaille; il ne se compose ni de citoyens ni d'esclaves. Mais la tendance éternelle de l'esprit humain est de voir la paille dans l'œil d'autrui. Aussi l'Europe moderne a-t-elle condamné l'esclavage, le flétrit-elle encore chaque jour et le pourchasse-t-elle sur toutes les mers, sans prendre garde à toutes ces poutres qu'on appelle l'Irlande, la Flandre belge, la Forêt-Noire, le paupérisme, la prostitution et le crime (1).

L'esclavage se retrouve chez tous les peuples de l'antiquité, chez les Égyptiens, chez les Grecs et même ceux des temps héroïques, chez les Romains enfin qui ne se montrèrent pas moins impitoyables pour leurs esclaves que les Égyptiens ou les Spartiates.

Moïse n'abolit pas l'esclavage, mais il en mitigea le caractère et en limita la durée; la libération sep-

---

(1) On parle beaucoup de la hutte du père Tom, qui est si loin, on ne dit pas un mot de celle du père Paddy, qui est si près. On ferait mieux, selon moi, de ne pas parler de la première si l'on croit dangereux de s'occuper de la seconde.

tennale en devint l'issue nécessaire chez les Israélites.

Mohammed, comme nous l'avons vu déjà, se borna à le régler et ne chercha qu'à l'adoucir.

Le christianisme ne l'avait pas aboli ; indifférent aux choses de la terre, il ne voyait comme les stoïciens, de servitude que dans le crime, et saint Paul renvoyait à son maître l'esclave fugitif qu'il avait converti.

Inspirati enim a divino Spiritu apostoli servos quidem ipsos docebant obedire dominis carnalibus sicut Christo et facere voluntatem Dei ex animo (Lettres apostoliques de Grégoire XVI sous la date du 3 décembre 1839).

Le monde romain cependant, envahi par ceux mêmes que Rome avait coutume de réduire en esclavage, avait vu disparaître cette institution à laquelle s'était substitué le servage. L'islamisme l'avait conservée mais sans accroître le nombre de ses victimes, et l'on peut dire que depuis les temps historiques jusqu'au XVe siècle, il n'y eut en matière d'esclavage aucune innovation.

Mais en 1442 un événement dont l'histoire fait à peine mention devait faire atteindre à la traite des noirs et à l'esclavage entre des mains européennes des chiffres qui eussent effrayé l'antiquité païenne et que les efforts les plus patients n'ont encore pu réduire que dans une proportion insignifiante.

En 1442, le prince qui gouvernait le Maroc offrit aux Portugais, en échange de prisonniers musulmans, quelques esclaves noirs qui furent conduits à Lisbonne.

Les Portugais prirent goût aux esclaves et ne tardèrent pas à établir eux-mêmes à Arguin, suivant Barros, un comptoir pour la traite des noirs.

Les Espagnols imitèrent l'exemple des Portugais et la Péninsule ibérique se remplissait d'esclaves, quand la découverte de l'Amérique et la conquête de cette partie du monde suivie du massacre d'une partie de ses habitants et de l'interdiction de réduire le reste en esclavage, appelant de ce côté le travail des esclaves noirs, les enleva sans retour à l'Europe.

Encouragée par tous les princes et tous les ministres, par Charles-Quint, par la reine Élisabeth, par Richelieu, exercée par toutes les marines de l'Europe, par des compagnies privilégiées et par des contrebandiers sans nombre, la traite américaine acquit bientôt une extension prodigieuse; c'est en vain que les papes Pie II, Urbain VIII, Benoît IV, Pie VII, lui opposèrent à diverses époques les plus généreux efforts; les peuples les plus soumis, en apparence, au joug de l'Église catholique, furent même ceux qui dans cette question écoutèrent le moins la voix de ses pontifes; bien plus, on vit et on voit encore au Brésil jusqu'à des ordres religieux expédier des navires pour la traite des noirs.

Antérieurement à 1807 la traite maritime faisait annuellement 72,000 victimes environ.

Le Danemark, la Suède, les États-Unis, avaient proclamé l'abolition de la traite; l'Angleterre adopta en 1807 la même mesure.

Son gouvernement était mû en cela par le besoin de satisfaire l'opinion publique, que les sociétés phi-

lanthropiques avaient excitée au plus haut point en faveur des noirs, et par l'espérance, en grande partie déçue, d'amener tous les états possesseurs de colonies florissantes, à la suppression du même trafic et bientôt à l'abolition de l'esclavage ; de ruiner ainsi leur puissance coloniale, tandis que celle de la Grande-Bretagne se développerait sur un nouveau théâtre, celui de l'Inde, assez riche pour la dédommager de tous ses sacrifices.

En 1810 cependant le Brésil recevait à lui seul 80,000 esclaves. Sans parler des cinq cent millions de francs consacrés au rachat des noirs de ses colonies, la Grande-Bretagne avait, en 1844, dépensé déjà quatre cent millions dans le but de réprimer la traite des noirs, et cependant elle n'était encore arrivée à aucun résultat.

Elle continue ses sacrifices, mais elle les continuera en pure perte tant que l'esclavage subsistera en Amérique.

L'Europe, l'Afrique et l'Amérique, conspirent en effet contre elle.

En Europe, l'Angleterre elle-même fournit les marchandises qui sont troquées à la côte d'Afrique contre les esclaves.

La France, l'Espagne, le Portugal, fournissent des navires ou des équipages.

En Amérique, les États-Unis fournissent des navires, un armateur de la Nouvelle-Orléans en expédie deux à la côte d'Afrique, chargés des marchandises qui servent à la traite : L'un des deux est vendu aux négriers, reçoit un équipage brésilien, espagnol

ou autre et charge des esclaves. L'autre prend à son bord l'équipage américain débarqué et regagne la Nouvelle-Orléans.

Au Brésil, à Cuba, les autorités protégent et encouragent sous-main la traite; les réclamations de l'Angleterre ne changent rien à cet état de choses. Ses agents ne peuvent constater qu'un petit nombre de contraventions, tous les habitants ayant intérêt à leur donner le change, et dans les tribunaux mixtes les navires négriers ne sont jamais déclarés tels que par les Anglais. La capture de ces navires pour justifiée qu'elle puisse être, entraîne même assez souvent la condamnation du capteur à des dommages-intérêts au lieu de lui valoir les parts de prise qui l'avaient alléché.

En Afrique la traite se fait sur la côte occidentale et sur la côte orientale.

La première seule est bien surveillée, mais les traitants ou agents des négriers ont établi sur cette côte leurs commis, leurs pourvoyeurs, leurs complices de toute nature, en surveillent tous les points et s'informent les uns les autres de l'approche des croiseurs par des signaux particuliers ou simplement de grands feux qui montrent leur fumée pendant le jour, leur clarté pendant la nuit.

Ces signaux répétés de distance en distance mettent les négriers sur leurs gardes et leur donnent le temps de s'éloigner avant même d'avoir été aperçus de ceux qui les cherchent.

Ils ne font d'ailleurs que paraître à la côte, ils évitent aujourd'hui les embouchures des fleuves qu'ils

remontaient autrefois et qui forment de véritables souricières.

Sur le littoral du Congo, la mer est ordinairement si belle, qu'on a surnommé Lago dos patos (lac des oies), cette partie de l'Océan, à la surface de laquelle des oies et des canards ne craindraient pas de prendre leurs ébats.

Les négriers attendus à peu près à jour fixe par les traitants, n'ont qu'à se montrer au large, ils ne mouillent pas, se bornent à mettre en panne, chargent en quelques heures leurs esclaves amenés le long du bord sur des chalands, reçoivent leur matériel (chaudières, menottes, blocs), leurs vivres et leur eau, qui a été faite d'avance par les soins du traitant, et dans la même journée ils reprennent le large.

Les négriers sont toujours d'une marche supérieure, ils se couvrent de toile, les navires de guerre eux-mêmes ont peine à les atteindre. C'est en vain qu'on emploie à la répression de la traite des bateaux à vapeur, la traite adopte de son côté la vapeur, ou se sert de bâtiments mixtes; j'ai vu moi-même en 1845, à Sainte-Hélène, un fort joli brick à hélice que les croiseurs anglais avaient capturé par hasard et qui malgré ses proportions exiguës avait reçu 500 esclaves.

Il est à ma connaissance qu'il y a deux ans un navire à vapeur de 600 chevaux de force, a chargé à la côte orientale, entre Mozambique et Zanzibar, 1,500 noirs à destination du Brésil. Ce navire peut, année moyenne, faire quatre voyages et introduire par conséquent à lui seul 6,000 noirs en Amérique.

Les esclaves ne valent aujourd'hui que 15 francs sur la côte orientale d'Afrique, ils en coûtent environ 80 sur la côte opposée (1); ils se vendent de 12 à 1400 francs au Brésil. Le propriétaire de la frégate dont je viens de parler, pourrait donc, dès la première année et tout en mettant de côté deux millions, armer quatre autres frégates à vapeur et transporter l'année suivante 30,000 noirs sur cinq navires.

On a prétendu que les croiseurs prenaient un navire sur cinq, je crois cette évaluation fort exagérée. Ils en prennent peut-être un sur cinq dont ils ont connaissance, mais il y en a dix autres dont ils n'entendent pas parler. Supposons néanmoins qu'ils en prennent un sur cinq, les bénéfices sont encore immenses, pour l'armateur d'une part, qui, s'il ne possède qu'un ou deux navires, a encore la ressource de les assurer contre la croisière; pour le capitaine et l'équipage, de l'autre, qui, en outre d'une solde très-élevée, ont le droit d'embarquer pour leur compte un certain nombre d'esclaves de choix.

Les bénéfices réalisés par les négriers tendent évidemment à produire l'accroissement de la traite, et la surveillance à laquelle ils sont soumis, ne peut avoir d'autre résultat que d'augmenter les horreurs de ce trafic, en faisant, par exemple, entasser les noirs dans des entre-ponts, où ils ne peuvent ni se mouvoir ni respirer; aussi la mortalité qui, antérieurement à 1807, était portée à 1/12 seulement du

(1) On les achète en masse par lot de 50 à 1,000 ; on se borne à les compter et à offrir un prix moyen par tête.

nombre des noirs embarqués, est devenue si grande, qu'on assure, aujourd'hui, qu'il meurt la moitié des noirs pendant le voyage ou le séjour sur les côtes, et le quart pendant la traversée seulement (1).

Quant au nombre des esclaves qui atteignent le Brésil ou la Havane, sans m'arrêter au chiffre trop faible auquel arrive le gouvernement anglais, réduit à ne constater que rarement les opérations qu'il voudrait entraver; sans m'arrêter non plus aux protestations des autorités de Cuba et du Brésil, et sans accepter les exagérations produites dans un sens opposé par les abolitionistes, je crois ne pas m'éloigner beaucoup de la vérité en portant ce nombre total à cent mille, dont soixante à soixante-dix mille pour le Brésil, et trente à quarante mille pour la Havane.

S'il en mourait un nombre égal avant la vente, la traite américaine prenant à l'Afrique deux cents mille esclaves, se trouverait être décuple de la traite musulmane, qui, comme je l'ai montré, n'en demande pas au delà de vingt mille.

Mais, en outre de ses proportions gigantesques, la traite américaine diffère de la traite musulmane en ce qu'elle est beaucoup plus barbare, et l'esclavage américain se distingue de l'esclavage musulman par le même caractère de barbarie. Je cherche à le démontrer ici, cette tâche me deviendrait plus facile si je voulais puiser à pleines mains dans les écrits des

---

(1) Ces renseignements sont puisés dans un rapport adressé, en 1844, à la convention générale des abolitionistes, à Londres; je les crois entachés d'exagération.

abolitionistes, mais l'évidente exagération qui règne dans ces écrits m'engage à leur préférer les renseignements que j'ai pu recueillir par moi-même. Je préfère être plus vrai au risque d'être moins émouvant et de ne pas dépasser d'aussi loin mon but.

Il est certain que sans la traite américaine les guerres que se font entre eux les peuples africains seraient moins fréquentes, leur principal mobile est le lucre qui résulte de la vente des prisonniers. Il ne faut pas croire cependant que la suppression de la traite fît régner en Afrique l'âge d'or; les sauvages se battraient moins souvent, mais ils se battraient encore et tueraient peut-être leurs prisonniers s'ils ne trouvaient pas à les vendre.

Les nouveaux esclaves sont parqués à la côte, dans des établissements appelés Barracons ou Barrancos (1). Des écrivains abolitionistes ont avancé que les chefs de ces Barracons se débarrassaient par un crime des enfants que leurs esclaves femelles mettaient au monde, afin d'épargner à ces dernières des soins et une fatigue qui en diminueraient la valeur vénale. J'ai, quant à moi, entendu parler du régime des Barracons par des marins qui avaient fait la traite, et, d'après les renseignements très-exacts et très-naïfs qu'ils m'ont donnés, je crois

(1) *Barranco*, en portugais, signifie un ravin. Les établissements des traitants sont souvent situés sur les bords des grands fleuves, dans le fond de quelque ravin ou dans le voisinage d'une forêt qui permette de soustraire les noirs aux recherches des agents de la Grande-Bretagne.

pouvoir révoquer en doute cette accusation; l'infanticide ne serait du moins qu'un fait très-exceptionnel. Il en est de même de la répercussion de certaines maladies de la peau, au moment de la vente des esclaves, produite dans le but de leur donner une meilleure apparence, et qui aurait pour résultat habituel d'amener les accidents les plus graves et d'entraîner souvent la mort des malheureux qui y seraient soumis. Ce dernier crime doit être d'autant plus rare, que les acheteurs, toujours en garde contre les supercheries du vendeur, examinent avec soin les esclaves qu'ils veulent acquérir, se font montrer leur langue, les font marcher devant eux, s'assurent qu'ils mangent de bon appétit, etc.

Quant à la vente séparée des mères et de leurs enfants, elle n'a guère lieu que lorsque les enfants ont atteint déjà l'âge auquel ils peuvent se suffire à eux-mêmes; cette séparation est cruelle sans doute, mais les prolétaires d'Europe ne sont-ils pas souvent séparés de leurs enfants par une nécessité impitoyable, et le mousse qui embarque sur un navire baleinier, pour une campagne de quatre ans dans l'océan Pacifique, mérite-t-il moins notre intérêt et notre sympathie, que l'enfant esclave employé à des travaux, qui du moins n'exposent pas sa vie, sur quelque habitation voisine de celle où travaille sa mère?

La tâche imposée à l'esclave cultivateur n'est en général pas très-fatigante, elle ne le devient qu'à certaines époques de l'année; en tout temps du reste le noir dispose d'un ou de deux jours par semaine, et les emploie à cultiver pour son compte personnel un

petit jardin dont les produits s'ajoutent aux aliments qu'il reçoit de son maître. Sa situation, on doit en convenir, ne diffère pas beaucoup de celle du serf. Plus heureux en cela que la plupart des prolétaires de l'Europe, son avenir est assuré : on le nourrit dans la saison morte, on le soigne en cas de maladie, et le pain ne saurait manquer à ses vieux jours; mais combien son sort n'est-il pas différent de celui de l'esclave oriental, qui possède la confiance de son maître, dirige sa maison et gouverne ses domestiques !

Le musulman, en effet, adopte son esclave, tandis que l'Américain (1) exploite le sien. S'il y trouve plus de profit, il le détourne des travaux agricoles, le loue comme domestique ou comme ouvrier à raison de dix et quinze francs par jour, et ne lui accorde cependant qu'une chétive nourriture; il prostitue quelquefois même ses filles esclaves ou les contraint à se prostituer, en exigeant d'elles chaque soir une somme d'argent qu'elles ne peuvent gagner qu'en vendant leur corps.

Le Musulman regarde l'affranchi comme son égal et ne reproche pas au noir la couleur de sa peau. Le créole, au contraire, n'a que du mépris et de la haine pour celui qui le sert ou qui l'a servi; ajoutant l'insulte à l'oppression, il donne à son esclave des noms que l'habitude applique aux plus vils animaux : il l'appelle Azor, Médor; quelquefois, par une ironie sanglante, il attache à cet être misérable et flétri le nom d'un grand capitaine, ou, mû par la haine que

(1) Par Américain, j'entends ici le créole en général.

lui inspire tel ou tel homme d'État, ne croit mieux pouvoir déshonorer son nom qu'en le prostituant au plus inepte de ses esclaves. C'est ainsi, par exemple, que j'ai vu plus d'une fois les noms des abolitionistes servir d'aliment à de grossiers quolibets ou à des farces de mauvais goût.

Le mulâtre et l'affranchi ne sont pas moins méprisés que le noir et que l'esclave; on éprouve même pour eux une haine d'autant plus forte qu'on a moins d'occasion de la satisfaire. Ce sentiment, ou plutôt ce préjugé de couleur, ne règne à la vérité pas partout avec la même force : c'est chez la race anglo-saxone, la plus exclusive de toutes les races européennes, qu'il est le plus développé. En tout pays l'Anglais conquérant regarde l'indigène comme un être imparfait qui ne saurait devenir son égal (1); *it is but a native* : cela n'est qu'un indigène! et tout est dit. Le boutiquier ne se dérange pas pour lui ; on reçoit son salut sans le rendre; il n'est admis qu'à l'antichambre, et en cas de misère ou de révolte, la philanthropie ne le protége et ne l'excuse jamais. C'est ainsi que l'Américain du Nord, Anglais d'origine, considère l'Indien sauvage que déciment le gin et le whisky. Ce peuple abruti ne mérite pas, à vrai dire, plus d'attention qu'on ne lui en accorde; mais si l'indigène n'est l'objet que d'un superbe dédain, le noir est celui d'un mépris féroce, d'une répulsion invincible. L'esclavage semble,

(1) Les Anglais, maîtres de l'Algérie, ne traiteraient pas les chefs arabes comme nous les traitons; il en serait de même des Turcs.

aux yeux des démocrates américains, une tache indélébile: en vain le noir est affranchi, en vain son sang se mêle à celui des blancs et les générations se succèdent. Le père blanc ne se reconnaît pas d'enfant mulâtre, et quelque faible, quelque effacée que soit la nuance, l'esclavage a passé par là. Quelquefois le paria est plus blanc que le créole, mais le registre des naissances est là pour dévoiler son origine et rappeler à tous, le stigmate que sa peau dérobe en vain aux regards.

Le maître ne permet pas qu'on apprenne à lire à son esclave, l'instruction le rapprocherait de lui; il le relègue dans une ignorance qui le marque au sceau de la servitude; au théâtre, à l'église, le quarteron a de même sa place marquée; pour riche et bien vêtu qu'il puisse être, son contact souillerait les blancs; il n'est leur égal ni devant Dieu ni même devant la mort; leurs os ne sauraient se mêler au cimetière. Il est du reste à remarquer que c'est surtout dans les États du Nord, parmi ces philanthropes auxquels l'esclavage inspire de si chaleureux discours que cet odieux préjugé règne dans toute sa force.

L'esprit des Antilles anglaises est à cet égard celui des États-Unis.

Dans les Antilles françaises et espagnoles, le préjugé de couleur, quoique moindre qu'aux États-Unis, se fait sentir néanmoins assez pour qu'il soit impossible à un homme de couleur riche, élevé en France ou en Espagne, distingué par la position qu'il s'est faite ou par son talent, de se faire admettre, je ne dirai pas dans la société, mais même à la table de

l'auberge, à un meeting ou dans un cercle. J'en pourrais citer de nombreux exemples, si je ne craignais de nuire à des gens que mes réticences ne couvriraient peut-être pas assez.

Dans les colonies de Bourbon et de Maurice il y a beaucoup moins d'intolérance; les mulâtres n'y font pas partie de la société et je crois qu'on fait bien de les en exclure ; mais leurs descendants, dès qu'ils se montrent en tout les égaux des blancs, ne sont pas moins bien vus que ces derniers.

Dans les colonies portugaises, enfin, tout au contraire des autres colonies, il ne semble exister aucun préjugé de couleur : le maître épouse son esclave ou son affranchie; les enfants nés de cette union portent son nom, héritent de ses droits, de ses titres, de la considération dont lui-même pouvait jouir.

Il suffit de visiter les îles du Cap-Vert, la côte d'Angola, celle de Mozambique, pour savoir ce qui résulte de ce mélange; les noirs étant nombreux et les blancs ne l'étant guère, la race acquiert de jour en jour une couleur plus foncée, et sous des noms irréprochables, souvent sous l'uniforme et l'épaulette, toujours décorés du titre de Portugais, on voit apparaître des nègres crépus, bégayant un patois incompréhensible et dont il est difficile de s'expliquer que les aïeux aient bu l'eau du Tage, été les soldats de Vasco de Gama et les camarades de Camoëns.

Il en est à peu près de même au Brésil. Cependant l'élément blanc y compensant à peu près l'élément noir, et les femmes noires peu recherchées par la culture y étant très-rares, le sang y est moins mêlé

qu'en Afrique et ne l'est presque pas dans les villes, où domine naturellement la population blanche.

Néanmoins le Brésil a des officiers, des prêtres, des avocats, des employés de toutes les couleurs, depuis le noir de fumée jusqu'au café au lait et au blanc le plus pur. Les familles blanches ne sont pas toutes sans quelque nuance, et le Portugal lui-même n'est pas, à cet égard, à l'abri de toute critique.

Je rapporterai ici un fait qui n'est pas sans intérêt, en ce qu'il montre combien est souvent plus grande qu'on ne le croit la tolérance des Portugais et en ce qu'il indique en même temps la manière dont les mulâtres ont commencé à se mêler à la société blanche dans le nord du Brésil.

Il y a plusieurs années que les négociants de Bahia et les planteurs des environs de cette ville ayant reçu de nombreux chargements d'esclaves de la côte de Guinée, presque tous musulmans, leur permirent d'élever près de la ville une sorte de mosquée où on les laissait se réunir pour la prière du vendredi.

Comme il eût été facile de le prévoir, la mosquée ne tarda pas à dégénérer en club; elle devint le centre d'une vaste conjuration, qui ne tarda pas à étendre sur toutes les habitations des ramifications puissantes. Tout se préparait pour un soulèvement, les blancs étaient pleins de sécurité, le secret parfaitement gardé, et déjà un jour avait été pris pour marcher sur la ville. On avait fait choix d'un dimanche, à l'heure où tous les blancs se trouveraient dans les églises; on en ferait garder les portes; le feu serait

mis à la ville, les maîtres égorgés et le butin partagé.

La veille du jour fixé pour l'exécution de ce formidable complot, un noir, esclave d'un avocat mulâtre, et très-dévoué à son maître, chercha, d'une manière indirecte, à le déterminer à quitter la ville. Le mulâtre eut quelques soupçons, interrogea le noir, qui ne fit que des réponses évasives ; mais, comprenant déjà une partie du péril, il fut de suite, et en secret, éveiller l'attention de l'autorité. Quelques esclaves, arrêtés sans bruit, furent mis à la torture et firent des révélations, en présence desquelles aucune hésitation n'était plus permise.

L'autorité prit ses mesures en silence; on avertit officieusement les habitants de se tenir prêts à toute éventualité et l'on attendit. Le lendemain matin, les noirs, pleins de confiance, se présentèrent devant la ville; mais au lieu du pillage facile qu'ils avaient rêvé, ils trouvèrent une armée prête à se défendre. La mitraille les rompit, leur déroute commença et les habitants, lancés à leur poursuite, achevèrent leur défaite, en en tuant un grand nombre. La révolte était écrasée, la province sauvée; quelques jours après, tout était rentré dans l'ordre et les habitations avaient repris le travail.

Dans l'ivresse du triomphe, l'homme qui venait de sauver Bahia ne pouvait être oublié; on lui fit des ovations, chacun voulut le connaître, il fut nommé procureur général, et toutes les maisons lui furent ouvertes. Il y mena sans doute d'autres mulâtres; un plus grand nombre s'y introduisit à l'abri de son nom, de sa popularité, et, à dater de ce jour,

les salons de Bahia ne furent plus fermés à cette classe de la société brésilienne.

Les châtiments infligés par les planteurs à leurs noirs sont de diverses natures : le fouet, le supplice appelé les quatre piquets, sont les plus communs; viennent ensuite la privation du samedi, la tâche excessive, les fers, la ration réduite, le cachot, etc., etc.

Une punition que les noirs redoutent beaucoup est le cachot; on les y enferme pour la nuit. Cette séquestration arrête en effet les intrigues amoureuses liées par eux, soit sur l'habitation, soit même assez souvent à des distances considérables.

On conçoit, du reste, que la nature et la gravité des châtiments dépendent de la douceur ou de la cruauté du maître; il y a des hommes féroces don l'esprit s'occupe sans relâche à imaginer de nouvelles tortures; les esclaves n'entendent qu'avec effroi prononcer leurs noms, et la plus grande menace qu'on puisse leur faire est toujours de leur dire : Je vais te vendre à un tel.

Quant à la justice de ces châtiments en elle-même, il n'y a qu'une chose à répondre : c'est qu'ils sont la conséquence nécessaire, inévitable de l'esclavage, et que dès lors l'esclavage seul peut être mis en cause.

On sait, en effet, la répulsion que le plus mince travail inspire aux races africaines; leur nature est indolente et paresseuse; l'idéal, pour le noir, est de s'étendre au soleil et de regarder passer les nuages.

Aucun homme, du reste, n'est porté naturellement au travail; il s'en acquitte sans trop de peine

dès qu'il en doit recueillir tous les fruits. S'il ne peut espérer que des gages, il y met moins de bonne volonté; mais dès qu'on prétend lui imposer une tâche dont un autre profitera, qui ne doit lui valoir aucun salaire, cette tâche lui devient odieuse et la terreur seule peut le contraindre à s'en acquitter. Il faudrait être insensé pour croire que de bons traitements, des paroles bienveillantes suffisent à faire travailler un esclave. Le travail qu'on lui confie n'est pas pour lui un devoir moral, on ne peut pas croire qu'il s'en acquitte par complaisance : la contrainte seule peut en arriver là. Aussi, lorsque j'entends parler d'encouragements et de récompenses prodigués aux noirs par leurs maîtres, je me rappelle involontairement cette dame américaine qui, le plus naïvement du monde, disait à Mrs. Trollope : Quant à moi, j'ai adopté le système des punitions et des récompenses. Un esclave a-t-il travaillé négligemment durant le jour, comme punition je le fais fouetter le soir. A-t-il, au contraire, travaillé avec ardeur, on ne le fouette pas, et c'est la récompense que je lui accorde.

Pour échapper au travail, les noirs des différentes colonies ont recours à toutes sortes de ruses, et lorsqu'ils les voient échouer, il en est qui n'hésitent pas à s'inoculer de graves maladies, à s'estropier, à se priver de la vue. Ceux du Brésil laissent pénétrer et s'établir sous la plante de leur pied un ver, appelé dans le pays *bicho do pé* (chique), qui bientôt y pullule et ronge le tissu sous-cutané. Il est alors très-difficile d'en débarrasser l'esclave, pour lequel tout mouvement de la partie malade est devenu impossible. Pres-

que tous les esclaves sont adonnés à l'ivrognerie et ne manquent pas de s'y livrer chaque fois qu'ils en trouvent l'occasion; quelques-uns cherchent aussi à se détruire : le poison est le moyen le plus souvent mis en usage. Ceux du Brésil mangent une terre chargée de sels métalliques très-vénéneux. On met une sorte de muselière ou masque de fer à ceux chez lesquels on reconnaît cette fatale disposition. J'ai entendu dire que d'autres avalaient leur langue; n'ayant vu aucun exemple de ce fait, je n'oserais affirmer qu'il soit vrai. Quant à ceux qui refusent toute nourriture, il est facile de vaincre leur obstination, au moyen de l'instrument qu'emploient à cet usage les négriers.

Le marronnage ou la désertion des esclaves existe dans toutes les colonies, mais ne se présente sur une grande échelle que dans les contrées où de grandes forêts, de vastes déserts, de hautes montagnes offrent aux fugitifs un asile, un refuge assuré contre les poursuites de leurs maîtres. Une communauté se forme alors, un ou plusieurs chefs sont choisis, des postes de surveillance donnent l'éveil en cas d'attaque; au besoin, des signaux par le feu et la fumée annoncent l'approche des troupes ou celle des voyageurs. Si ces derniers sont des créoles, ils sont rarement épargnés. Les Européens, comme je l'ai éprouvé par moi-même, ont, au contraire, peu de chose à redouter de ces hommes, que le désir de la vengeance anime plus que celui du pillage.

Le lieu où se réfugient les noirs marrons devient le centre de tous les complots tramés contre les planteurs; des relations fréquentes sont entretenues avec

les habitations; la bande se recrute ainsi journellement, évente les attaques et menace constamment les colons.

Lorsqu'un petit nombre de noirs, séparés les uns des autres, vivent seuls dans le marronnage, on en vient facilement à bout. De véritables chasseurs s'élancent à leur recherche, de gros chiens sont dressés à les prendre; une somme assez forte étant le prix de leur capture, cette chasse devient une industrie, et ceux qui s'y livrent habituellement forment une sorte de corporation, de troupe militaire, de gendarmerie coloniale, dont les capitãos do matto du Brésil offrent le plus remarquable exemple.

Je n'ai parlé encore que des moyens employés par les noirs pour se soustraire au travail, mais les mauvais traitements auxquels on les soumet, le mépris avec lequel on les regarde amènent souvent de leur part de terribles représailles. Je ne m'étendrai pas longuement sur ce sujet, mais je me crois obligé d'en dire quelques mots en passant.

La vengeance du blanc est prompte et brutale; rarement il la combine et la prépare. Celle du noir, au contraire, est lente et ingénieuse : c'est une idée fixe, un plan longtemps étudié, médité, mûri. Le poison en est l'arme ordinaire, mais l'esclave n'empoisonne pas le maître qu'il veut atteindre. Ce moyen vulgaire ne lui permettrait pas de savourer sa vengeance : cette vengeance décime d'abord les troupeaux qu'il garde, ou fait périr ses compagnons d'esclavage; elle se glisse bientôt dans la famille du planteur; ses enfants meurent; un poison subtil,

infaillible, sème autour du maître la désolation et la mort. En vain il cherche le coupable, aucun indice ne le met sur la voie. Il appelle la torture à son aide et n'en arrache pas de réponse. En proie au plus affreux désespoir, aucun supplice ne peut se comparer à celui que cette main invisible lui inflige.

L'incendie, la révolte, le massacre des blancs ne sont ni des périls imaginaires, ni des événements rares; il n'est pas de colonie qui ne puisse citer un grand nombre de pareilles épreuves.

Quant au vol, à l'espionnage, à la calomnie, ce triple fléau est un fruit naturel de l'esclavage. Il n'y a pas dans les colonies de secrets de famille qui ne retentisse dans les carrefours, et de réputation que la méchanceté ne souille ou ne détruise.

L'esclavage colonial démoralise ainsi à la fois celui qui le subit et celui qui l'impose. Le premier, voué au dédain, à l'insulte, au fouet, perd le respect de lui-même. Quant au second, rien ne résiste à ses caprices, personne n'ose le reprendre ou le blâmer; sa conscience s'endort et la pitié s'enfuit de son âme.

C'est en vain que l'on fait des lois pour régler l'esclavage colonial, chacun les élude ou les viole, et l'esclave n'ose se plaindre, car la justice est loin; si elle le venge aujourd'hui, elle ne le défendra pas demain, tandis que le maître est là et que le lendemain est à lui.

D'ailleurs, le magistrat colonial adopte nécessairement les idées du pays; ami des planteurs, il craint de les trahir, il ferme les yeux et retient sa langue.

Mais à ce mal il n'y a point de remède. Il faut choisir entre le maintien de l'esclavage actuel dans toute sa rigueur et la destruction plus ou moins prochaine de la race blanche dans les colonies.

L'asservissement d'une portion de la race humaine est, en effet, un de ces crimes qui ne se réparent pas.

On voudrait revenir sur ses pas, mais derrière la réparation marche le châtiment. Vous pouvez dire à l'esclave : Tu es libre ; il répondra : C'est bien, mais je ne suis pas vengé. Vous m'avez fait attaquer, saisir, enchaîner et vendre ; vous m'avez acheté. J'ai arrosé vos champs de mes sueurs et rougi vos fouets de mon sang, et vous venez aujourd'hui, timorés ou contraints, me rendre cette tardive justice de me dire tu es libre. Cette terre que j'ai labourée est à moi ; cette maison, dont j'ai porté les pierres, est à moi ; votre sang même est à moi, car vous avez versé le mien. Vous reconnaissez aujourd'hui que vous n'avez plus de droits sur ma personne ; en aviez-vous donc hier, ou y a-t-il deux justices ? Si vous n'aviez pas hier le droit de me contraindre au travail, payez-moi donc mes gages arriérés et indemnisez-moi, ou que le nombre et l'audace en décident.

Voilà ce que l'esclave pense, s'il ne sait pas le dire.

Sa nature sauvage, son cœur aigri, son esprit grossier appellent le meurtre, l'incendie, le pillage. Dans les fers, il se courbe, il tremble, il se contient ; libre, il se redresse, il menace, il attaque.

Si vous avez les armes, il a pour lui le nombre ;

la plupart des colonies ne comptent pas un blanc pour dix noirs.

Vous avez des fusils et des canons pour vous défendre ; il a des torches et le poison pour vous ruiner et vous détruire.

Cette armée reste unie parce que sa couleur la sépare de vous mieux qu'un uniforme ou qu'un drapeau.

Relisez l'histoire de Saint-Domingue, jetez les yeux sur cette parodie honteuse qui s'y joue et vous comprendrez le sort que la philanthropie a fait aux Antilles, et vous croirez peut-être alors qu'il est des crimes dont on doit retarder la réparation, dans lesquels il faut s'endormir, parce que la réparation amène la vengeance et le réveil la mort. Le crime est grand, mais la réparation est grosse de plus grands crimes encore.

Planche X. — Arrivée d'une caravane à Haraza (Cordofan).

EXPLICATION DE LA PLANCHE X.

Dans le fond, le Djebel-Haraza;

A la droite du spectateur, le village de Haraza et le défilé de ce nom; une caravane, venant de Lobeïdh, le traverse; les chameaux sont chargés de gomme enveloppée dans des peaux de bœuf;

Sur les premiers plans, à la gauche du spectateur, un arbre arraché et renversé par le vent tourne ses racines vers le ciel; un peu en avant de cet arbre, un djellab a fait dresser sa tente, elle est entourée de couffes de gomme qui en forment l'enceinte; près de l'entrée de cette enceinte, un esclave place une demi-charge d'ivoire;

Vers le milieu du dessin, un djellab et un esclave sont occupés à décharger un chameau qui porte de l'ivoire;

A leur gauche, le chef du Djebel-Haraza, suivi de deux de ses serviteurs, vient offrir aux djellabs de leur vendre l'eau dont ils ont besoin;

A la gauche enfin de ces personnages, on remarque deux arbustes: l'un est environné, jusqu'à ses premières ramifications, par le travail des fourmis blanches (arda) qui en dévorent le tronc; l'autre, déjà rongé par les mêmes fourmis, s'est brisé sous le poids de ses branches ou sous l'action du vent qui bientôt en entraînera plus loin les débris.

CARTE
des
ROUTES COMMERCIALES
de
L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE
1853.
ESPAGNE
TURQUIE
MER MÉDITERRANÉE
ARABIE
OCÉAN ATLANTIQUE
Clés Méridionales du Rif
Clés Septentrionales du Soudan
SAHARA
SOUDAN OCCIDENTAL
SOUDAN CENTRAL
SOUDAN ORIENTAL
RÉGION FERMÉE AU COMMERCE DE L'EUROPE
fournissant des Esclaves aux Musulmans
GOLFE DE GUINÉE
Échelles
Myriamètres
Journées de Caravanes
Mogador
Madère
Canaries
Ain Salah
Tintellus
Aghâdez
Bilma
Tembocton
Sackatou
Kano
Kachnah
Katagoum
Wara
Dongolah
Caubé
Khartoum
Lobeidh
Sennar
Kulla
Fundo
Tchadda R.
Kouma
Abomé
Bénin
Kouma
Sierra Leone
Monrovia
Timé
Ségo
Djenné
Kaconde
Thabo
Tanguara
Ghât
Marzouk
Andjelah
Benghazi
Alexandrie
Siout
Médine
La Mecque
Adar
Aden
Sona
Bineteau del.
Paris, I. de Bineteau r. Antoine Dubois 6.

LIVRE CINQUIÈME.

COMMERCE DU SOUDAN.

I.

HISTORIQUE DU COMMERCE DU SOUDAN.

Relations du Soudan avec le Rif dans l'antiquité et avant la conquête de l'Égypte et des régences barbaresques par les Turcs. — Établissements de la France en Afrique. — Position nouvelle des Égyptiens et des Turcs. — Entreprises de l'Angleterre.

Dès l'antiquité la plus reculée, les Égyptiens entrèrent en relations de politique et de commerce avec les peuples du Soudan oriental, peuples réduits encore de nos jours par Mohammed-Ali à reconnaître et à subir l'autorité des maîtres de l'Égypte.

L'Égypte tirait de la Haute-Nubie et de l'Éthiopie tous les articles que le commerce demande encore à ces contrées ; les guerres qu'elle y portait elle-même ou qu'elle avait soin d'y entretenir, lui fournissaient des esclaves, esclaves qui, des rives du Nil, étaient

quelquefois conduits sur les marchés de l'Europe.

Jaloux de leur nationalité, jaloux de leur commerce, pleins de méfiance à l'égard des étrangers, les Égyptiens se gardèrent bien d'initier les Grecs au secret de leurs lointaines entreprises; aussi les historiens de l'antiquité ne nous ont-ils laissé sur l'Afrique intérieure que des renseignements peu nombreux et moins exacts encore.

Les Carthaginois ne se montrèrent pas plus communicatifs que les Égyptiens; d'ailleurs les Carthaginois, grands navigateurs, préférèrent aux routes qui, par le désert, pouvaient les conduire dans le Soudan, la grande voie maritime ouverte à leur essor par l'audace de Hannon, et demandèrent, soit au Sénégal, soit, comme le pense M. d'Avezac, a des contrées situées plus au nord mais riveraines aussi de l'Océan, les riches produits de l'Afrique centrale.

Les Romains, successeurs en Afrique des Égyptiens et des Carthaginois, s'entendaient plus à la guerre qu'au commerce; audacieux sur la terre ferme, parce qu'ils savaient que l'intelligence et la bravoure triomphent toujours sur ce théâtre de l'impéritie et de la lâcheté, ils devenaient timides sur l'Océan gouverné par la fortune, et que le génie de l'homme n'arrivera jamais à soumettre entièrement. Aussi les expéditions dirigées par ce peuple sur le Soudan ressemblent-elles plutôt à des reconnaissances militaires qu'à des entreprises commerciales, et n'ont-elles eu lieu que par le désert; on en ignore les détails, on sait seulement qu'elles furent commandées par J. Maternus et par S. Flaccus : les expéditions de C. Balbus et de

S. Paulinus n'avaient pas dépassé les limites du Sahara.

Il ne semble pas qu'elles aient produit de grands résultats ; peut-être l'esprit dans lequel elles avaient été conçues s'y opposait-il ? on doit en tout cas reconnaître qu'il était plus difficile alors que de nos jours de lier avec les populations du Soudan des relations suivies.

La nature n'a pas changé autour d'elles et le désert est aujourd'hui ce qu'il était au temps des Romains, mais ces populations adonnées, à cette époque, à quelque idolâtrie grossière ou au fétichisme le plus abject, devaient différer assez peu de celles que l'on trouve encore de nos jours dans le Soudan équatorial.

Si elles devaient témoigner aussi peu de bravoure et d'habileté lorsqu'il s'agissait de se défendre, elles devaient montrer dans leurs rapports avec les étrangers la même timidité, la même méfiance, en un mot, la même sauvagerie, et c'était là une difficulté que les Romains étaient impuissants à surmonter ; il est plus facile de vaincre l'ennemi qui se présente, que de ramener à soi le sauvage qui s'enfuit.

La douceur et la persuasion n'étaient pas les armes habituelles des Romains ; loin de tout contrôle, d'ailleurs, les chefs se laissent facilement entraîner à des actes arbitraires, tyranniques, aux exactions les plus criminelles, tandis que leur troupe s'abandonne à l'indiscipline, se livre au pillage et à des excès qui soulèvent et arment contre elle les populations même les plus paisibles. Pour obtenir un résultat de quelque importance, il eût fallu diriger sur le Soudan des

armées nombreuses, les y maintenir, fonder des établissements sérieux et déclarer le pays province romaine; une telle entreprise présentait des difficultés sans nombre, elle ne fut pas tentée.

Pour remuer profondément le Soudan, pour changer l'esprit de ses populations, les rapprocher du reste de l'humanité, il fallait même une force plus grande que celles dont disposait l'empire romain. L'enthousiasme des premiers temps de l'islamisme fut cette force; par la victoire ou la prédication, l'islamisme s'imposa en quelque sorte ou s'insinua dans le Soudan. Les noirs reçurent à la fois des Arabes un dogme nouveau et des lois meilleures, ils acceptèrent en partie leurs usages, et des relations fréquentes, des rapports commerciaux ne tardèrent pas à s'établir entre le Soudan et le Rif. Le Rif devint l'entrepôt de l'Afrique et de l'Europe, et conserva ce caractère jusqu'au XVIe siècle, c'est-à-dire jusqu'à la conquête des États barbaresques par les Turcs, conquête dont les conséquences furent désastreuses pour le commerce et pour la civilisation.

L'empire ottoman était trop étendu, et son organisation était trop imparfaite pour que l'autorité des sulthans ne fût pas bientôt méconnue, dans leurs possessions africaines, par ceux mêmes qu'ils avaient chargés de l'y faire prévaloir : un désordre, une anarchie déplorables en furent le résultat; les révolutions, les massacres, les assassinats se succédèrent sans interruption, dans des provinces dont quelques pirates ou quelques bandits se disputaient les richesses le sabre à la main. L'insolence et l'audace de ces

usurpateurs éphémères, en imposèrent à l'Europe qui longtemps supporta leurs injures avec une longanimité qu'on s'explique difficilement aujourd'hui.

Au commencement du XIXe siècle cependant, le général Bonaparte détruisait aux Pyramides la milice des mamelouks, et, devenu maître de l'Égypte, songeait à ouvrir le Darfour à notre commerce, et à faire du Nil une route française.

Des circonstances malheureuses ne le permirent pas, mais la France, contrainte à abandonner l'Égypte, n'avait pas oublié l'Afrique, et répondait, en 1830, à une fanfaronnade, par la prise d'Alger, événement suivi, à quelques années de distance, de l'occupation de l'ancienne régence tout entière.

De tous les côtés, l'Afrique voyait tomber les barrières qui la séparaient de nous. Méhémet-Ali, admirateur enthousiaste de Napoléon, inspiré même par quelques-uns des compagnons d'armes du grand capitaine, étendait, en 1821, jusqu'au Fazogl, les limites de son empire, et ouvrait à nos recherches ses conquêtes nouvelles.

La Turquie enfin, que l'on compare assez exactement, en Orient, à une bascule dont chaque extrémité est tour à tour abaissée ou soulevée, après avoir perdu sans retour, en 1830, l'Algérie, sur laquelle elle ne possédait qu'une suzeraineté nominale, recouvrait, en 1835, la régence de Tripoli, et remplaçait par une autorité bienveillante pour les Européens le gouvernement barbare des Caramanlis, assez aveugles pour réclamer son intervention dans leurs démêlés de famille.

Maîtresse de l'Algérie, la France devait se préoccuper du Soudan, s'enquérir de ses ressources, s'efforcer d'établir avec cette région des relations commerciales suivies et d'y faire prévaloir son influence.

Cette tâche lui était d'autant plus facile qu'elle avait dans l'Algérie une base solide et qu'elle pouvait trouver dans la population conquise des auxiliaires précieux.

Elle négligea cependant de l'entreprendre, ou du moins se borna à encourager quelques tentatives dont la hardiesse même empêcha le succès. C'est ainsi que Maizan, que je vis plein de confiance partir de Zanzibar pour un voyage impossible, paya de sa vie son héroïque témérité.

L'Angleterre n'avait pas en Afrique une base aussi forte que celle de la France; elle manquait d'auxiliaires sérieux, et enfin, aux difficultés qui l'attendaient dans le Soudan, elle était réduite à en ajouter elle-même de nouvelles. L'opinion publique exigeait que les explorateurs se présentassent à des marchands d'esclaves en qualité d'abolitionnistes, et à des musulmans dévots en qualité de missionnaires chrétiens, ou tout au moins d'agents des sociétés bibliques.

L'Angleterre cependant marcha résolûment dans une route que dès les premiers pas la France renonçait à suivre. Gouvernée par une aristocratie dont le regard embrasse l'avenir, douée de cet esprit de suite nécessaire aux succès des grandes entreprises, elle comprit toute l'importance des relations à établir avec le Soudan, se fixa un but, et malgré les plus cruels mécomptes, malgré les pertes les plus sensibles, ne renonça jamais à l'atteindre.

Placée à l'avant-garde de la civilisation, surchargée de conquêtes sans cesser d'en rêver de nouvelles, la Grande-Bretagne prodigue sans regret aux grandes entreprises et ses trésors et le sang le plus pur de ses enfants.

Le courage de ceux-ci ne lui fait jamais défaut : en vain la mort les menace, en vain la tombe s'est ouverte pour leurs devanciers, pour Houghton, pour Park, pour Laing, pour Hornemann, Ritchie, Toole, Oudney, Clapperton et tant d'autres, les volontaires ne manquent pas ; Richardson se présente et succombe à son tour, d'autres vont le remplacer, car leur sacrifice ne sera pas sans gloire, et ils peuvent, avec Burns, dire à la mort :

Thou strik'st the dull peasant, he sinks in the dark,
Nor saves e'en the wreck of a name ;
Thou strik'st the young hero—a glorious mark !
He falls in the blaze of his fame !

Mais, malgré sa persévérance, la Grande-Bretagne n'a encore obtenu que bien peu de résultats, et il est facile d'en apprécier la cause.

Outre de l'audace qui l'entraîne, il faut à l'explorateur du monde africain bien des connaissances, qui, prises isolément, sont rares ; et qui, réunies, ne se rencontrent guère. Combien peu de ces voyageurs, par exemple, ont parlé la langue arabe, connu l'islamisme, possédé ces notions vulgaires d'hygiène, sans l'observation desquelles l'habitation de la zone torride devient un péril de toutes les heures !

Des hommes éminents par leur mérite et leur cou-

rage peuvent triompher cependant de bien des obstacles et s'engager avec succès dans des régions entièrement nouvelles pour eux, dont ils dédaignent d'employer le langage et d'étudier le culte : Denham en fournit une preuve bien rare, et j'attribue avant tout l'admirable succès de son expédition à ce que lui et les hommes qu'il s'était adjoints avaient passé par l'école des armes, celle de toutes les carrières qui façonne le mieux et trempe le plus vigoureusement les âmes.

La Grande-Bretagne a adopté comme base de ses opérations la régence de Tripoli, et entretient dans le Sahara des agents commerciaux à Ghdamès et à Morzouk.

II.

ARTICLES OFFERTS ET DEMANDÉS PAR LE SOUDAN.

Articles fournis par le Désert. — Articles fournis par le Soudan. — Articles qui pourront s'y joindre par la suite. — Provenances du Rif et de l'Europe. — Bénéfices opérés par le commerce dans le Soudan.

Le commerce spécial du Maroc, des régences barbaresques et de l'Égypte, avec l'Europe, est trop connu pour que j'aie à l'examiner dans ce travail.

J'ai rendu compte, dans ce qui précède, des faits

relatifs à la traite des noirs ; je n'ai donc plus à m'en occuper.

Il me reste à faire connaître le commerce du Soudan et celui du désert ; je m'efforcerai, en ne m'attachant pas à tous ses détails, en ne faisant même envisager à mes lecteurs que quelques-uns de ses points de vue les plus généraux, de donner à ce sujet toute la clarté dont il est susceptible, et de réduire les données principales que son étude m'a fournies à quelques formules très-simples, propres à se graver facilement dans la mémoire.

La partie septentrionale du désert fournit du sel, recueilli à la surface des lacs salins du Belad-el-Djérid ou sur le littoral du golfe de la Syrte, littoral qui fait évidemment partie du désert.

Du soufre, exploité particulièrement dans le voisinage du golfe dont je viens de parler.

Du natron, plus abondant du côté de l'Égypte, et quelques autres substances minérales telles que l'alun.

De la laine et des peaux, principalement des peaux de chèvre, employées à la confection des outres (guerbas) ou à la fabrication du maroquin.

De la cire et une gomme de basse qualité.

La partie méridionale du désert fournit :

Du sel gemme, provenant en quelques endroits de carrières, mais recueilli surtout à la surface des lacs salins, si nombreux aux alentours de Bilma.

Quelques autres substances minérales, des peaux de bœuf et de chèvre.

Des plumes d'autruche ; la partie septentrionale du

désert en fournit aussi, mais en quantité moins considérable.

Du séné, recueilli sur la limite même du Soudan.

Toutes les oasis du désert fournissent des dattes.

On en retire quelquefois des grains, principalement du maïs, du sorgho, de l'orge.

C'est dans le voisinage des oasis que le sel ou le natron sont recueillis; c'est également dans leur voisinage que paissent de nombreux troupeaux de moutons, de chèvres, de chameaux ou de bœufs.

L'Europe ne reçoit du désert ni sel, ni dattes, ni peaux, ni laine ou du moins n'en reçoit qu'occasionnellement quelques-unes de ces denrées. Elle se fournit de laine dans le Rif, et l'on conçoit par exemple que la consommation des dattes, en Europe, ne peut pas donner lieu à des échanges bien étendus.

Les populations qui habitent ou parcourent la partie septentrionale du désert, échangent, comme on le sait, la laine de leurs troupeaux et les dattes de leurs oasis contre les grains et les produits manufacturés du Rif.

Les villes de Tunis, de Kerwan et une portion de l'Algérie, fabriquent avec la laine du Rif ou celle du Sahara, des burnous, des couvertures, des chechia (fez, tarbouch).

Le Maroc excelle dans la préparation des cuirs, la confection des chaussures; il travaille la laine moins bien que Tunis, et Tunis travaille moins bien la peau.

L'industrie de l'Égypte est assez avancée, ce pays livre surtout aux Africains des cotonnades de qualité inférieure et quelques lainages.

Les habitants de la partie méridionale du désert récoltent moins de dattes et les consomment en grande partie eux-mêmes; ils échangent le sel gemme recueilli sur leur territoire et les produits de leurs troupeaux, contre les grains du Soudan: le sorgho, le dokhn, une espèce de riz.

Les plumes d'autruche, le séné et quelques autres articles sont offerts par eux aux caravanistes en échange de quelques produits manufacturés du Rif et quelquefois de l'Europe; quant à ces derniers, j'aurai l'occasion d'y revenir.

Le Soudan fournit à l'exportation :

De l'or. On l'obtient par le lavage, à Djenné. On l'a cherché, à peu près en vain, dans le Fazogl; on l'exporte soit en poudre (teber), soit en anneaux, en bracelets, en lingots.

De l'ivoire vert et de l'ivoire jaune en abondance et sur tous les points : il en est de même des cornes et des dents de rhinocéros et d'hippopotame, et des plumes d'autruche.

De la civette recueillie dans le Soudan central.

De la cire.

Du séné, du tamarin et diverses substances employées par la pharmacie.

De la gomme arabique de très-belle qualité.

De l'indigo très-riche en matière colorante.

Il produit encore:

Du sésame excellent.

Du coton à courte soie de qualité médiocre (coton de Nubie).

Des noix de gourou, objet d'un grand commerce dans l'intérieur de l'Afrique.

Du henné.

Il est évident que toutes les denrées coloniales y pourraient être cultivées avec avantage, le climat étant identique à celui des Antilles, de l'archipel de Luçon et de l'archipel de la Sonde. Le coton jumel y pourrait être introduit ainsi que le café. La culture facile des épices, du poivrier, du cannellier, du giroflier, etc., conviendrait particulièrement à des populations peu actives, peu industrieuses.

Le Soudan a sur les colonies deux avantages :

La gratuité complète du sol.

La presque gratuité de la main-d'œuvre.

Mais la sécurité n'y est pas encore très-grande et les transports y sont fort coûteux.

On en pourrait retirer d'autres gommes que la gomme arabique, à savoir la gomme copale, le caoutchouc, la gutta-percha. J'ai lu dernièrement qu'un Anglais établi dans l'Inde regardait le suc de l'*Asclepias gigantea* (plante répandue à profusion dans le Soudan) comme donnant une substance analogue au caoutchouc.

Il faut se rappeler combien le Soudan est encore peu connu même de ses habitants, dont l'ignorance ne voit que ce qui frappe directement les yeux. Nous avons dû à la découverte de l'Amérique la connaissance d'une foule de substances dont notre industrie tire parti et dont notre alimentation ne pourrait plus se passer. Quelques-unes de ces substances étaient dédaignées par les habitants sauvages de l'Amérique;

n'en pourrait-il pas être de même de l'Afrique, et serait-il déraisonnable de penser que chacun de nos pas dans l'intérieur de ce continent si vaste sera marqué par la découverte d'une teinture nouvelle, d'un condiment savoureux ou d'un médicament utile, tel que le kousso, dont, pendant des siècles, nous avons ignoré l'existence, et que nous regardons aujourd'hui comme une des acquisitions les plus heureuses de la pharmacie?

Les Soudaniens ramassent l'or, parce que ce métal, plus précieux que tous les autres, est celui qui se dérobe le moins aux recherches de l'homme; son grain jaune, qui brille sur le sable appelle les regards, attire l'attention du sauvage le plus grossier; il n'en est pas de même des métaux qui se présentent dans la nature à l'état d'alliage, ou dont les oxides forment des sels dont la couleur, la structure, toutes les apparences, sont loin de rappeler l'argent, le mercure ou le cuivre qui s'y trouvent contenus et qu'une industrie intelligente en peut seule faire surgir.

Les Fouriens exploitent à la vérité le cuivre; quelques autres peuples du Soudan savent se procurer le fer; mais combien de mines encore, et de mines précieuses, abondantes, s'étalent-elles dans le Soudan à la surface du sol, sans qu'un peuple ignorant songe à les distinguer de l'argile ou des cailloux que foulent ses pas.

Ces innombrables troupeaux enfin que paissent les nomades limitrophes du Soudan pourraient fournir à l'exportation des cuirs secs, ou tannés avec le fruit d'une sorte de gommier (gorad), et des cornes

d'une grandeur remarquable : on en pourrait peut-être utiliser la viande ; on pourrait employer ces débris animaux qui empoisonnent l'air à la fabrication du noir animal, de la colle forte, etc.

Mais je m'arrête, l'avenir ouvrira le Soudan à l'activité de l'Europe, comme il lui a déjà ouvert le reste du monde. Constatons seulement que l'Afrique ne nous montre aujourd'hui qu'une insignifiante partie de ses trésors, mais comme M. Richardson l'a fait observer avec raison, son commerce est en progrès. Parmi les preuves qu'en donne ce voyageur, je veux en citer une seule : c'est depuis six ans seulement que Tripoli reçoit du Soudan de l'indigo ; ce produit lui avait toujours été fourni exclusivement par le commerce européen, qui sur beaucoup de points de la côte d'Afrique en transporte encore de notables quantités.

Les articles manufacturés de provenance égyptienne, tripolitaine, tunisienne, marocaine, trouvent dans le Soudan un écoulement facile ; ils sont préférés en général aux produits similaires d'origine européenne, alors même que ces derniers se vendent moins cher :

1° parce qu'ils sont confectionnés avec plus de soin et ont une durée plus grande.

2° Parce que les Européens imitent mal, ou ne s'attachent pas à reproduire fidèlement les formes, les dessins qui plaisent aux Africains comme aux orientaux.

3° Parce qu'enfin les Soudaniens ont toujours fait plus d'usage des produits de l'industrie musulmane

que de ceux de l'industrie européenne, et ne changent pas facilement leurs habitudes.

Les puissances européennes font pénétrer néanmoins dans l'intérieur de l'Afrique, par l'intermédiaire des marchands arabes :

Des tissus de coton. L'Angleterre a presque le monopole de cet article; l'Autriche et la France en introduisent aussi;

Des draps fournis par la France, l'Autriche et l'Angleterre;

De la quincaillerie provenant de l'Angleterre, de l'Autriche et de la France;

Des fers anglais, et en faible quantité des fers français et autrichiens;

Des verroteries, fabriquées en Autriche ou en Italie;

Des produits chimiques, des poteries, quelques denrées coloniales, etc.

Quant aux armes à feu et aux munitions de guerre, ces articles sont de provenance anglaise, belge, française ou autrichienne, mais il en entre assez peu dans le Soudan. Les États musulmans du littoral ont en général le soin d'en laisser pénétrer le moins possible. Le Soudan étant considéré par les Égyptiens, les Tripolitains, les Marocains, comme une conquête que l'avenir leur réserve et un voisin dont il faut se garder d'accroître la puissance défensive. L'Égypte, qui déjà s'est emparée du Sennar et du Cordofan, convoite le Darfour; le pacha de Tripoli voudrait rattacher le Bornou au Fezzan, et les anciens souverains du Maroc ont joui à Temboctou d'une influence que leurs

successeurs ne désespèrent probablement pas de recouvrer un jour.

Il me serait impossible de donner un relevé exact du commerce d'importation du Soudan : il est facile de constater l'entrée à Tripoli, à Alexandrie, à Soueyra, des marchandises européennes; mais une fois introduites, comment les suivre et distinguer dans le nombre celles qui se consomment dans le pays même de celles que les caravanes viennent y prendre; d'ailleurs tout ce que prennent ces caravanes ne pénètre pas dans le Soudan : une portion notable des articles manufacturés dont elles se chargent est échangée par elles dans les oasis contre des dattes ou d'autres produits qui obtiennent dans le Soudan un écoulement encore plus facile.

Sans s'attacher dès lors à des évaluations qui ne peuvent être exactes, on peut néanmoins affirmer :

1° Que le commerce du Soudan n'emploie actuellement que très-peu de capitaux;

2° Que le Soudan consomme peu de produits européens relativement surtout à son immense étendue et à sa nombreuse population.

Le commerce du Soudan est abandonné à quelques hommes aventureux généralement connus dans les pays arabes sous le nom de djellabs.

Le peu de concurrence, la faiblesse des capitaux engagés, l'industrie dont ils ont besoin de faire preuve, tendent à élever singulièrement les bénéfices de ces djellabs.

La différence entre le prix d'achat dans le Soudan et le prix de vente dans le Rif, de la gomme, de l'ivoire

ou des esclaves, est habituellement de 100 p. 100; elle atteint quelquefois 150, 200 et même 250 p. 100.

Les articles manufacturés ou autres importés du Rif se vendent dans le Soudan à 80, 100 et 150 p. 100 au-dessus de leur prix d'achat. Lorsqu'on les échange directement contre des marchandises du pays, ce qui est le cas le plus ordinaire, la différence est rarement inférieure à 150 p. 100.

La différence dans les prix ne nous donne pas le bénéfice; pour en apprécier la quotité, il faut retrancher du prix de vente au lieu de destination, non-seulement le prix d'achat des marchandises au lieu de leur provenance, mais encore les frais exigés pour leur transport, et quelques dépenses accessoires, l'acquittement de certains droits, etc.; l'indemnité, la prime des risques à courir durant le voyage, ou le chiffre des sacrifices pécuniaires faits pour conjurer ces risques.

Le prix d'achat des produits du Soudan atteint son maximum dans les régions voisines de l'océan Atlantique, fréquentées depuis longtemps par les traitants européens; il est à son minimum dans les parties centrales du Soudan.

Les frais de transport sont au contraire à leur minimum sur les côtes et pour les provinces situées dans le voisinage immédiat de certains fleuves.

Ils atteignent leur maximum lorsque la traversée du désert est obligée. Dans le désert, la location d'un chameau, qui, pour un long voyage ne peut porter plus de 200 kilogrammes, revient (tant du côté de l'Égypte que de celui du Maroc ou sur les routes qui

conduisent à Tripoli) à environ 1 fr. 25 cent. par journée de marche de 24 à 30 kilomètres.

Les frais de transport peuvent être évalués en conséquence à 0, fr. 21 cent. comme minimum, ou à 0, fr. 26 cent. comme maximum par myriamètre et par quintal métrique.

Ils s'élèvent d'ordinaire dans le Rif au double de ces chiffres et en atteignent quelquefois le triple.

La durée d'une campagne commerciale dans le Soudan est de 9 à 10 mois.

Les droits fixes s'accroissent, dans les États barbaresques, des avanies et des exactions des représentants de l'autorité, placés sur la limite du Rif et du désert.

Quant aux risques, ils sont grands dans le désert, nuls ou à peu près nuls sur la côte. Mais les risques du désert pourraient disparaître; rien n'est même plus facile que d'assurer ce résultat, pour une route donnée qui monopoliserait tous les échanges de la partie non maritime du Soudan avec l'Europe.

Dès lors, au lieu d'avoir à s'indemniser d'un risque, le commerçant recueillerait un bénéfice plus étendu; il pourrait même, en sacrifiant ce bénéfice, étendre singulièrement ses spéculations, en provoquant la demande, en encourageant la consommation des articles dont il serait détenteur.

Les matières premières exportées du Soudan et les divers produits qui y sont importés peuvent se diviser en deux groupes.

Le premier groupe comprendra :

Les articles précieux; ce sont ceux dont la valeur

intrinsèque élevée permet l'emploi des moyens de transport les plus coûteux.

Tels sont, à l'exportation, l'or, la plume d'autruche, la civette, l'ivoire, la corne de rhinocéros, la dent d'hippopotame, la cire, etc.

A l'importation, tous les produits manufacturés, tels que tissus, quincaillerie, verroterie, armes de guerre, etc.

Le deuxième groupe réunira :

Les articles encombrants; ce sont ceux dont la valeur intrinsèque est moindre; dont le prix vénal résulte en grande partie des frais accessoires, qu'il faut dès lors s'appliquer à réduire autant que possible.

Tels sont, à l'exportation, la gomme, le séné, le tamarin, les peaux, les cornes de bœuf ou de zèbre, etc.

A l'importation, les denrées coloniales (sauf les épices), le fer, le sel, les dattes, etc.

Les articles précieux peuvent toujours suivre sans désavantage les routes du désert.

Les articles encombrants ne le peuvent, quant aux importations, que si la partie du Soudan à laquelle ils sont destinés ne peut les recevoir que par le désert.

Je ferai observer en passant que la différence légère qui peut exister dans le prix comparé des articles manufacturés en Angleterre, en Autriche et en France, devient insignifiante lorsqu'il s'agit d'importer ces articles dans le Soudan par le désert; les frais de transport étant fort élevés et les bénéfices de la vente étant toujours considérables, cette différence disparaît entièrement.

Quant à l'exportation du Soudan par le désert des articles encombrants, il est évident qu'elle ne saurait avoir lieu que lorsque le prix vénal de ces articles dans le Soudan est assez minime pour qu'en l'additionnant avec les frais de transport, on obtienne une somme inférieure à la valeur du même article sur les côtes de l'Océan.

Il en est fréquemment ainsi.

La gomme, par exemple, vaut dans nos ports, en entrepôt, près de 75 francs; elle n'en vaut pas 10 dans le Cordofan, et doit en valoir bien moins encore dans le Bornou. Elle se trouve partout, se recueille facilement, n'appartient à personne. Il faudrait que son transport à Tripoli coûtât 60 francs par quintal, ce qui est impossible, pour que la spéculation fût mauvaise; si donc cette opération n'est pas tentée, c'est simplement parce qu'il est facile d'en reconnaître beaucoup d'autres dont les bénéfices sont plus grands, et qu'il n'y a encore que très-peu de capitaux engagés dans le commerce de cette partie du monde. On sait du reste que la gomme de Temboctou vient s'embarquer pour l'Angleterre à Mogador.

L'introduction de beaucoup de cultures coloniales, telles que celles de la canne à sucre et des plantes alimentaires, qualifiées de vivres dans les colonies, ne serait susceptible de faire aucun tort, ni pour le présent ni dans l'avenir, au commerce de l'Europe avec le Soudan.

Il en serait autrement de la production des épices et, en général, de toutes les denrées dont le prix,

dans le Rif, est égal ou supérieur à 2 francs le kilogramme. Tels sont l'indigo, l'opium, l'aloès, l'huile de ricin, la cochenille, le gingembre, la vanille, la cannelle, le girofle, le tabac, le rocou, etc.

III.

ROUTES SUIVIES PAR LE COMMERCE.

Frontières maritimes du Soudan. — Sénégal, Niger. — Routes du Désert. — Mogador. — Tripoli et Benghazy. — Cours du Nil. — Commerce du Cordofan, routes. — Caravane du Darfour à Siout. — Route de Soaken à Berber. — Route de Keneh à Coseïr.

Le Soudan, au nord de l'équateur, présente trois frontières, dont l'une, déterminée par la limite des pluies estivales, le sépare du désert, et dont les deux autres sont maritimes et sont baignées, l'une par l'océan Atlantique, l'autre par la mer des Indes et la mer Rouge.

C'est par ses frontières maritimes surtout que le Soudan pouvait entrer en relations avec l'Europe. Aussi le littoral qui s'étend depuis l'embouchure du Sénégal jusqu'au fond du golfe de Biafra est-il, depuis longtemps, ouvert à notre commerce ; semé de colonies, de comptoirs, de postes européens et choisi comme point de départ ou comme centre d'affaires par bon nombre d'explorateurs et de traitants.

Du côté de la mer Rouge et de l'océan Indien, le commerce européen montre plus de réserve.

Les Portugais, maîtres jadis de l'Abyssinie et dominateurs de l'Inde, possédèrent sur les côtes orienrientales d'Afrique de nombreux établissements. Ils n'en ont conservé de nos jours qu'au sud de l'équateur.

L'Angleterre, que l'extension de sa puissance dans l'Inde a conduit à établir sur la mer Rouge un service de bateaux à vapeur et à s'emparer d'Aden, pour en faire un point de relâche, a rendu cette position formidable, au point de vue militaire, et en a fait l'entrepôt tant du commerce de l'Arabie que de celui de la côte opposée, sur laquelle les ports turcs de Soaken et de Massawa, les ports somaulis de Zeyla et de Berbera ont une importance réelle.

A Zeyla et à Berbera, l'Angleterre entretient des agents indigènes ou Parsis (peut-être même l'agent britannique à Berbera est-il en ce moment un Anglais). Elle convoite ces deux ports, le second surtout, qui reçoit chaque année une grande caravane de l'intérieur (1). Aussi ses navires de guerre y font-ils de fréquentes apparitions, et la demeure que son agent s'y est construite ressemble-t-elle, à s'y méprendre, à un fortin.

Le commerce français n'expédie dans la mer Rouge qu'un ou deux navires. Il y a lieu d'espérer, cepen-

(1) Cette caravane compte habituellement un millier de chameaux dont 600 sont chargés de gomme, 40 d'ivoire, 20 de myrrhe, 10 de cire, et dont 330 à 340 portent du café.

dant, que l'occupation de Mayotte et les relations établies avec l'imam de Mascate, en rapprochant la France de la mer Rouge, appelleront son attention sur l'importance du commerce dont cette mer est le théâtre.

Sur la côte occidentale deux grands fleuves, le Sénégal et la Gambie, facilitent l'apport des marchandises de l'intérieur à la côte et l'introduction des articles européens, que les Africains acceptent en échange. C'est par le Sénégal que la France reçoit en presque totalité les gommes employées dans ses fabriques. La campagne de 1853 (10 avril au 31 juillet) a fourni environ 1,500,000 kilogrammes de cette denrée.

Le Niger, ou du moins ce que l'on suppose être le cours inférieur de ce fleuve, fournirait au commerce du Soudan une voie plus économique, plus courte, plus heureusement située que toutes les autres, s'il était définitivement ouvert à nos entreprises.

Malheureusement, on ne peut espérer qu'il le soit bientôt ; les efforts tentés de ce côté, par l'Angleterre, n'ont pas entièrement échoué, mais leurs résultats sont de nature à décourager les plus hardis. On n'a trouvé, de la part des indigènes, que d'insignifiants obstacles ; leur résistance serait d'ailleurs trop facile à vaincre pour qu'on eût à s'en préoccuper. Le fleuve, large, profond, était navigable partout, et bien au delà sans doute du point où s'est arrêté M. Allen ; mais sous l'action du climat, à la fois humide et chaud de l'Afrique équatoriale, les miasmes se dégageant des terres inondées ont donné lieu à de telles épidémies,

exercé de tels ravages sur les Anglais, que les commandants, renonçant à leur entreprise lorsqu'ils n'y succombaient pas eux-mêmes, n'ont pu ramener à grand' peine, à ceux qui les avaient envoyés, que des navires sans équipage.

J'examinerai maintenant les routes qui, partant de la frontière septentrionale du Soudan, traversent le désert et aboutissent soit à la Méditerranée soit à peu de distance de cette mer.

Dans toute route du désert, je distinguerai :

1° Les *termini* ou points extrêmes d'arrivée ou de départ, qui peuvent être, soit des centres de production, comme Sackatou ou Tunis, soit de simples entrepôts, comme Temboctou et Tripoli.

2° Les stations importantes placées sur les lisières septentrionale et méridionale du désert, que j'appellerai clefs du Rif et clefs du Soudan. Leur occupation entraîne la possession de la route du désert qu'elles commandent.

3° Les stations non moins importantes qui se trouvent à la rencontre de deux ou plusieurs routes.

4° Les lieux habités en général.

5° Les simples puits placés sur la route.

6° Les puits placés en dehors, mais à proximité de la route.

Tous ces points ont, dans le désert, une valeur stratégique incontestable; c'est de leur distribution et de leur occupation que dépend le sort des caravanes.

Les caravanes du Soudan ont pour point de départ :

Temboctou et Djenné, Sackatou, Kachnah et

Kano, Kouka, Wara, Caubé, Lobéïdh, Khartoum, Sennar et le Fazogl.

Elles aboutissent plus particulièrement :

Sur l'Océan, à Mogador (Soueyra);

Sur la Méditerranée, à Tripoli, Benghazy;

Sur le Nil, à Siout, Korosko, Dongola, et de là, en suivant ce fleuve, les marchandises atteignent Alexandrie;

Sur la mer Rouge, les caravanes du Soudan aboutissent à Soaken.

Parmi les clefs importantes du Rif, je citerai Aïn-es-Salah, Ghdamès, Ghât, Morzouk, Audjelah, Siout.

Parmi les clefs importantes du Soudan, Aghadès et l'Ahir, Bilma, Dongola, Khartoum et Berber.

De la distribution de ces points sur la carte, de leur situation relative et de quelques circonstances accessoires, résulte la direction générale d'un certain nombre de routes qui seront naturelles, c'est-à-dire directes et courtes; ou imposées par des circonstances particulières, et dès lors détournées et longues; qui seront pourvues d'aiguades nombreuses, rapprochées, abondantes, ou n'en possèderont qu'un petit nombre, éloignées les unes des autres, peu abondantes; qui seront sûres et bien gardées, ou périlleuses, c'est-à-dire interceptées par des brigands qui pillent les caravanes ou les rançonnent trop chèrement.

D'après ces caractères et d'autres, les routes seront fréquentées ou abandonnées, quelques-unes même auront pu n'être jamais suivies jusqu'à ce jour et devenir cependant plus tard des voies commerciales de la plus haute importance.

Dans le Rif quatre ports entretiennent seuls aujourd'hui des relations suivies avec le Soudan.

Ce sont, dans le Maroc, Mogador.

Dans le pachalik de Tripoli, Tripoli, Benghazy.

En Égypte, Alexandrie.

Le commerce rattache à chacun de ces ports une partie déterminée du Soudan.

A Mogador aboutissent les caravanes de Temboctou et de Djenné. La route qu'elles suivent est la route naturelle de Temboctou au Rif, car elle est plus courte que celle qui, du même point, se dirige par Ghat et Ghdamès, ou par Ghdamès seulement sur Tripoli; elle a du reste beaucoup d'inconvénients, elle n'est pas très-sûre, l'eau y est assez rare, les sables mouvants (dunes et sol meuble) y engloutissent quelquefois des caravanes entières.

Mogador reçoit de Temboctou de la poudre d'or et de la gomme; une certaine quantité de ce dernier produit est acheté sur la route.

Magador a exporté, en 1850, 502,000 kilog. de gomme, représentant une valeur de 557,000 francs; l'Angleterre seule en a acheté pour 538,000 francs; la France n'en a pris que pour 14,000 francs, et le Portugal, qui vient ensuite, pour 5,000 francs. La Grande-Bretagne fait avec le Maroc un commerce fort étendu. Le théâtre principal de ce commerce est Mogador, port le plus important de l'empire, car ses exportations représentent, en 1850, une valeur de 3,323,000 fr., celles de tout l'empire n'étant que de 8,384,000 fr.

Les importations, pour la même année, s'é-

lèvent à 3,792,000 fr., et celles de tout l'empire à 9,114,000 fr.

Je manque de documents récents sur les importations anglaises à Mogador, je donnerai ici les chiffres qui résument à cet égard le commerce de tout l'empire.

En 1850, les exportations atteignent, pour la Grande-Bretagne, le chiffre de 4,882,000 fr.; et les importations de la même puissance, s'élèvent à 6,544,000 fr.; celles de la France ne dépassant pas 1,978,000 fr.

Entre autres articles ayant cours dans le Soudan, je citerai :

Les tissus de cotons, sur une valeur totale de 2,445,000 francs, l'Angleterre en a vendu pour 2,436,000 fr.

Les tissus de laine, sur une valeur totale de 290,000 fr., l'Angleterre en a vendu pour 257,000 fr.; la France en a placé pour 33,000 fr.

Le fer, l'acier, le cuivre, le plomb, sur une valeur totale de 323,000 fr., l'Angleterre en a fourni pour 270,000 fr., la France pour 50,000 fr.

La quincaillerie, sur une valeur de 151,000 fr., l'Angleterre en a livré pour 126,000 fr.; la France pour 16,000 fr.

Tripoli communique, comme nous l'avons vu avec Temboctou par une route assez longue et peu fréquentée.

La véritable route du Soudan à Tripoli est celle qui, partant de Kachnah et Kano, passe par l'Ahir et par Ghat, se dirigeant sur Tripoli par Ghdamès ou

par Morzouk. Elle a été suivie presque en entier par Richardson.

Les caravanes de Sackatou rejoignent cette route auprès de Zinder; celles de Temboctou descendent souvent à Sackatou et de là se portent à Zinder, à Aghadez, à Ghat. Une route aussi naturelle que celle de Kachnah, mais moins suivie à ce qu'il paraît, part de Kouka, longe les rives occidentales du lac Tchad, traverse le Yeou, passe à Bilma et à Morzouk.

C'est par cette route que le major Denham et ses compagnons pénétrèrent dans le Bornou.

En 1851, Tripoli a reçu du Soudan :

47,000 kilog. d'ivoire, représentant une valeur de 235,000 fr.

114,500 gram. de poudre d'or, valant 380,000 fr. Ces articles ont été enlevés par Malte et par la Toscane. L'or ne donne lieu qu'à peu de bénéfices, il est acheté par les Israélites et dirigé en grande partie sur Tunis, pour y former la contre-valeur des produits manufacturés demandés à cette régence.

Tripoli a reçu dans la même année les marchandises suivantes, ayant cours dans le Soudan :

Des tissus de coton, pour une valeur de 600,000 fr., et des tissus de laine, pour une valeur de 125,000 fr., importés par navires de Malte.

Des chechia ou fez provenant des manufactures de Tunis ou de celles de Fouah, en Égypte, pour une valeur de 113,000 fr.

Des verroteries, exclusivement destinées au Soudan, pour une valeur de 134,000 fr. Ces verroteries sont importées par navires maltais ou toscans.

La Turquie, la France, l'Algérie, la Grèce, les États romains, ont une part presque insignifiante au commerce de Tripoli.

Benghazy reçoit les caravanes du Waday, par une route directe ouverte au commencement de ce siècle par un souverain du Waday, sulthan Mohammed-Abd-el-Kerim-el-Abbaci, surnommé Saboun (1). Cette route passe par Tekro, Kebabo (oasis de Koufara) et Audjelah.

De Tekro à Kebabo, les caravanes ont à traverser un désert, sans puits et sans eau, de 12 journées de marche.

Le Waday a envoyé, en 1851, à Benghazy, 41,000 kilogrammes d'ivoire, représentant une valeur de 300,000 fr. Malte et la Turquie se sont partagé cet article.

Benghazy a reçu de l'Europe :

Des tissus de coton, pour une valeur de 170,000 fr.

Du drap, pour 100,000 fr.

Des verroteries, pour 90,000 fr.

Ces objets manufacturés ont été importés par navires maltais et toscans.

La France n'a aucun commerce avec Benghazy.

Je donnerai plus bas sur le commerce du Soudan oriental, dont la route principale est le Nil, des détails qui me dispensent de parler ici des affaires qui se traitent à Alexandrie.

J'ai indiqué les routes qui aboutissaient à Mogador,

---

(1) M. Fresnel a tracé l'historique plein d'intérêt de cette route, dans son remarquable travail sur le Waday.

à Tripoli, à Benghazy; je n'ai parlé ni de Tunis, ni de l'Algérie. Tunis, en effet, ne reçoit plus aujourd'hui les marchandises du Soudan; sa latitude élevée, qui augmentait la durée du voyage et en accroissait les dépenses, n'en est pas le seul motif, il faut y joindre l'abolition de la traite des noirs dans les États d'Ahmed-Bey, et la détestable administration des ministres de ce prince, administration négative qui se résumerait en deux mots: rapine et anarchie.

Quant à l'Algérie, la distance qui la sépare des marchés du Soudan est encore plus grande, une chaîne de montagnes élevées, souvent couvertes de neige, ferme presque aux caravanes l'approche de son littoral et de ses ports. La sécurité qui règne dans ce pays, l'intégrité des agents français, tendent cependant à amener de ce côté les marchands arabes, sans cesse avanisés à Morzouk ou au Maroc, par l'autorité même qui devrait les protéger. Si une telle révolution venait à s'opérer dans le commerce de l'Afrique (et c'est là une éventualité qui se réalisera dès que le gouvernement français voudra s'occuper sérieusement d'une question aussi importante), une route nouvelle se dirigerait d'Alger sur Aïn-es-Salah et sur Temboctou, jetant d'Aïn-es-Salah sur l'Ahir, un embranchement que suivraient les caravanes pour se rendre à Kachnah et à Kano, tandis que la route de Temboctou leur ouvrirait Djenné et Sackatou.

On pourrait du reste faire passer par Tuggurt ou par Wargla une route plus orientale que celle dont je viens de parler, et qui s'approcherait de Ghat ou ferait même de cette ville une de ses étapes.

A l'autre extrémité du désert, il s'ouvrira peut-être dans l'avenir une route directe entre le Waday et la baie de Bomba. Cette baie, qui appartient au pachalik de Tripoli, et forme, à ce que je crois, la limite de ce pachalik du côté de l'Égypte, présente un mouillage excellent, un abri très-étendu et très-sûr. On ne trouve pas à y faire de très-bonne eau, mais cette circonstance est, sur la Méditerannée, sans aucune importance, vu le peu de durée des traversées.

Les abords de cette baie ne sont pas habités, et ne sont fréquentés que par quelques Arabes. L'Angleterre qui peut-être songe à fonder un établissement de ce côté, a fait explorer la baie de Bomba et ses environs par un officier supérieur de son armée, il y a de cela quatre ou cinq ans.

On sait que l'amiral Gantheaume y mouilla, en 1808, pour échapper à l'escadre anglaise.

Le commerce, dans ses voyages, suit plutôt les méridiens que les parallèles; il roule essentiellement, en effet, sur les produits du sol et les matières brutes que l'industrie transforme mais qu'elle ne saurait remplacer; or ces produits du sol ne diffèrent pas beaucoup sous une même latitude, et ne donnent dès lors pas lieu à de vastes échanges.

Aussi l'Afrique n'est-elle parcourue, de l'est à l'ouest, par aucune caravane sérieuse.

On a beaucoup et souvent parlé de celle qui, du Maroc, se rendait à la Mecque par le nord de l'Afrique. Cette caravane réunissait des milliers de pèlerins, alors qu'en représailles des exploits de quelques pirates algériens, les galères de Malte battaient la

mer, mais les descendants de ceux qui suivirent jadis cette longue route, en paix avec Malte qui n'exige d'eux que quatre jours de quarantaine à leur retour, s'embarquent à Tanger, à Alger, à Bone, à Tunis, sur des bateaux à vapeur qui les transportent à Alexandrie. D'Alexandrie, ils gagnent le Caire; du Caire enfin, ils peuvent ou se rendre à Suez et s'y embarquer pour Djedda, ou remonter le Nil jusqu'à Keneh et aller s'embarquer à Coseïr, ou enfin, ce qui est plus long et plus fatiguant, se joindre à la caravane qui, dans les premiers jours de chewal, part du Caire pour se rendre à la Mecque.

Quant à la caravane du Maroc, il n'y en a plus qu'un souvenir et une image décolorée.

Il n'y a pas non plus de caravanes de pèlerins entre le Sénégal et Soaken: sur cette route les pèlerins sont nombreux, mais ils voyagent isolément et sans porter avec eux de marchandises.

De tous les fleuves de l'Afrique, le Nil semble être le plus long, comme le plus direct : interrompu seulement, pendant une faible partie de son cours, par des *rapides* que les barques peuvent franchir; il est navigable, à l'époque des hautes eaux, bien au delà du point où s'est arrêtée l'expédition de M. d'Arnaud et de celui qu'a atteint en dernier lieu l'infortuné Angelo Vinco.

Plus favorisé que le Gange, l'Amazone, ou le Niger, le Nil, se dirigeant du sud au nord, traverse le Soudan idolâtre, le Soudan musulman, la Nubie, l'Égypte; il est ombragé tour à tour par le deleyb, le baobab, le bambou et le dattier; les produits des climats variés

qu'il parcourt diffèrent entièrement; il en facilite l'exportation et l'échange.

Enfin ce fleuve, dont on peut dire mieux que d'aucun autre, que c'est un chemin qui marche, prête son courant à ceux qui le descendent, en même temps que, d'un autre côté, le vent du nord dominant presque toute l'année en Égypte, enfle les voiles de ceux qui le remontent. De plus, tandis qu'aucune des routes de l'Afrique ne reconnaît, dans toute son étendue, l'autorité d'un même maître; tandis que le pachalik de Tripoli n'étend pas ses limites au delà du Fezzan, le Nil, jusque sous le 4e degré nord, le Nil connu, tout entier, est soumis au gouvernement égyptien, gouvernement qui a su établir dans ses limites, au moyen de la terreur, une sécurité dont les États musulmans offrent peu d'exemples, et qui sera toujours pour le commerce un avantage inappréciable.

J'examinerai d'abord le commerce du Soudan égyptien; je donnerai ensuite quelques détails sur la caravane fourienne arrivée à Siout pendant le séjour que j'y fis en 1850 (ramadhan 1266).

Le Cordofan exporte de la gomme, de l'ivoire, des plumes d'autruche, du tamarin, des bestiaux, des esclaves de qualité très-inférieure : ces divers articles proviennent, soit du pays même, soit du Taggeleh et du Darfour.

Khartoum, qui fournit de plus l'or du Fazogl et les esclaves abyssiniens ou Gallas (Macadis), achetés à Fadassi ou volés sur les frontières du Gondar, sert d'entrepôt au Sennar, à Taka, au Fazogl, et est en relations avec Gondar par Gadaref.

J'ai décrit dans la première partie de cet ouvrage les vastes forêts qui occupent le Soudan : c'est dans ces forêts, comme je l'ai dit, que se rencontre le gommier dont les graines sont employées par les indigènes pour le tannage des cuirs, et dont la séve surabondante forme l'objet d'un commerce si étendu ; aucune culture n'est donnée à cet arbre ; il n'a pas non plus de maître ; son produit appartient à celui qui le récolte, et c'est sur cela que se basait Mohammed-Ali, lorsque, abandonnant le monopole du commerce de l'Égypte, il conservait entre ses mains la traite du séné, de la gomme, de l'ivoire ; propriétés, selon lui, du souverain, comme les mines et tous les dons gratuits de la nature : il prenait alors la gomme en payement de contributions exorbitantes, il l'achetait aussi, et le prix fixé par lui était de 50 piastres égyptiennes (12 fr. 1/2) par quintal de 120 rotolis ; néanmoins les manœuvres frauduleuses des écrivains coptes, des magasiniers, des peseurs, faisaient préférer aux chercheurs de gomme les 40 ou 45 piastres que leur offraient les négociants qui avaient trouvé ou acheté le moyen de se livrer, en contrebande, à ce commerce.

Le monopole était là ce qu'il a été partout, entre les mains du vice-roi, un instrument de cruelle oppression, une institution ruineuse pour le pays qu'elle a frappé de stérilité, et pour le peuple intelligent et actif dont elle a paralysé les forces vives, en le pliant à une servitude dont l'histoire seule de l'Égypte pourrait offrir d'autres exemples. Maintenant que le commerce de la gomme s'effectue librement, depuis près de trois

années, cet article, qui s'est vendu d'abord 70 à 80 piastres, est descendu à 27 piastres pendant mon séjour à Lobeïdh, en mars et avril 1850; on la livrait, avec la couffe en paille servant à la contenir, à raison de 32 à 35 piastres.

La récolte de la gomme a lieu avant la saison des pluies; plus tôt, elle ne serait pas assez abondante; plus tard, elle serait mouillée et colorée de rouge : les gens qui la recherchent passent toute la journée à ce travail; ils errent dans les bois, tenant un petit panier d'une main, une longue baguette de l'autre; ils ne boivent ni ne mangent qu'en rentrant chez eux; ils peuvent, s'ils sont habiles, ramasser en trois mois une charge de chameau de 5 quintaux (rahal); en mettant le quintal à 40 piastres, ils auraient donc gagné en quatre-vingt-dix jours 200 piastres, ce qui, pour le Cordofan, est presque une fortune. La quantité de gomme expédiée, en 1850, par les négociants du Cordofan, était d'environ 25,000 quintaux; ce commerce prendra, sans doute bientôt, des proportions plus vastes; le gouvernement égyptien n'a jamais expédié, pendant une campagne, plus de 36,000 quintaux.

La gomme du Cordofan est la plus belle de toutes celles connues dans le commerce; elle vaut au Caire plus d'un tiers en sus de celles du Sennar, de Taka, du Hedjaz; elle est meilleure également que celle du Sénégal, gâtée souvent par des pluies excessives.

Quant au prix d'achat, on peut dire que nulle part, non plus, il n'est moindre. Tandis qu'au Cordofan la gomme valait 30 piastres, elle en coûtait à Khartoum 45;

à Souakin, 95 (120 pour les 160 rotolis); à Djedda, 110; à Aden, nettoyée, 140; au Sénégal, elle se paye 8 toiles, ce qui, à raison de 9 fr. par toile, donne 72 fr., ou 250 piastres. Au Cordofan, du reste, la gomme s'achète plus ordinairement à la vue qu'à la pesée, ce qui offre encore, sans doute, un bénéfice notable aux négociants.

La traite de la gomme se fait principalement dans les villages de Lobeïdh, Coursi, Bara, Abu-Haras, Dar-hammer; on confie d'ordinaire de l'argent ou des marchandises aux gens qui s'engagent à rapporter, en échange, une certaine quantité de gomme. On a rarement à se repentir de la confiance qu'on leur accorde.

La gomme, en outre de la couffe en paille, est généralement enveloppée de peaux de bœufs, une peau valant de 6 à 12 piastres suffit pour 3 quintaux; ce serait donc 3 piastres par quintal à ajouter au prix d'achat.

Les bénéfices présentés par le commerce de l'ivoire sont peu considérables; sa valeur au Cordofan, en 1849, était de 1400 piastres, à Khartoum, il se vendait 1500; à Souaken, 1600; celui du Darfour a été placé à Siout, pour 1800 piastres, et c'est, à peu de chose près, la valeur de cet article au Caire. Les Américains l'achètent à Zanzibar à 155 fr. le faresel de 32 livres, ou 470 fr. et près de 1900 piastres le quintal; à Berbera, il ne vaut pourtant que 1400 piastres.

Je ne parlerai ici ni du tamarin, ni des plumes d'autruches; l'exportation de ces articles est très-restreinte et n'intéresse que quelques marchands nubiens.

Quant à l'or du Fazogl, il fait l'objet d'un commerce tout à fait spécial et que j'ai lieu de croire assez insignifiant.

Le séné, qui existe dans tout le Soudan, mais qu'on ne ramasse guère qu'en Nubie, vaut à Dongola de 15 à 20 piastres le quintal; il est de belle qualité; la variété la plus recherchée est aussi la plus abondante.

Le gouvernement égyptien expédiait chaque année, du Soudan en Égypte, 15 à 20,000 bœufs; mais les fatigues du voyage, les maladies qui en étaient la suite, m'engagent à considérer comme peu avantageuse cette opération, qui toutefois présenterait des chances très-favorables, dès qu'une épizootie viendrait à exercer de nouveau ses ravages sur l'Égypte.

Le commerce d'importation, comme celui d'exportation, se trouve entre les mains de cinq ou six négociants européens, dont deux français, de quelques étrangers musulmans ou rayas, et d'une centaine de djellabs ou marchands nubiens, opérant avec des capitaux qui souvent n'atteignent pas le chiffre de 1,000 fr. Je ferai observer que, parmi les Européens, il en est qui ont abandonné entièrement les importations, à cause de la lenteur du placement et de la difficulté d'obtenir le payement des marchandises livrées; ils apportent, en conséquence, des piastres d'Autriche et d'Espagne, et beaucoup de petite monnaie, pour solder les achats qu'ils se proposent de faire; ils ont ainsi l'avantage d'acheter plus vite et d'enlever les plus belles gommes.

Prix des transports de Khartoum au Caire, par rahal (5 quintaux).

	Piastres.	Jours.
De Khartoum à Berber, par barque. . . .	4 à 8	—
— par caravane, suivant le Nil.	50	10
De Berber à Korosko, par Abou-Hamed. .	160 à 180	15 à 20
De Korosko à Assouan, par barque.	3 à 4	3
Location de chameaux pour éviter les cataractes.	3	1/2
Barque, d'Assouan au Caire.	10 à 12	15 à 20

Autre route.

De Khartoum à Debbé, par l'Atmour-Bahiouda.	50 à 60	12
Debbé à Dongola, par barque.	3 à 4	3
De Dongola à Wadi-Halfa, par caravane (le transport sur cette portion du Nil offrant quelque danger).	50	12
De Wadi-Halfa à Assouan, par barque. . .	5 à 6	8

Le reste comme ci-dessus.

Route du Cordofan au Caire.

De Lobeïdh à Khartoum par Coursi, Sanzur, Coamat, Tor-el-Khada, 50 à 60 piastres, — en 10 jours.

Le reste comme ci-dessus : cette route est rarement suivie.

Autre route.

Lobeïdh à Debbé par Bara, Kaymar, Djebel-Haraza, Way et Ombellila, ou par Elai, Simria, etc., 80 piastres, — 15 à 18 jours.

Le reste comme ci-dessus.

De toutes les traversées du désert que je viens d'in-

diquer, celle de Berber à Korosko est la plus pénible, et celle de Lobeïdh à Debbé, effectuée avec les chameaux des Kubabich, est celle qui présente le moins de sécurité, à cause de son voisinage de la frontière Darfourienne; les Arabes Beni-Djerar et Hababin attaquent fréquemment les caravanes sur cette route; ils enlèvent les chameaux, s'emparent des marchandises d'importation et des dattes, mais abandonnent dans le désert la gomme, dont ils ne sauraient que faire.

Pendant mon voyage de Debbé à Lobeïdh, la caravane dont je faisais partie fut elle-même épiée et suivie par le goum (les pillards, la troupe), dont nous découvrîmes les traces; le goum, en effet, ne se laisse jamais voir qu'au moment de l'attaque, qui a lieu généralement le soir ou le matin, alors que les caravanistes s'occupent à charger ou décharger leurs chameaux. Le nombre d'armes à feu que nous possédions et la garde vigilante que nous faisions la nuit en imposa, sans doute aux pillards, car au bout de trois jours ils cessèrent de nous suivre et regagnèrent le Darfour.

Si au prix de la gomme à Lobeïdh on ajoute les 150 piastres environ que coûte par rahal son transport au Caire (le droit de 12 pour 100 prélevé au Vieux-Caire, sur les marchandises du Soudan, étant payé par les acheteurs), on trouvera que le quintal de gomme ne revient pas, rendu au Caire, à plus de 80 piastres; le prix auquel il s'est vendu, en 1850 étant de 220 piastres, on peut considérer cet article comme offrant un bénéfice net de 175 pour 100.

Le Darfour, comme tous les États musulmans, devrait diriger chaque année sur la Mecque une caravane de pèlerins à la garde desquels seraient confiées les pieuses offrandes destinées à la mosquée sainte et au tombeau du prophète; mais les difficultés et les lenteurs du voyage, les dangers qui le rendent parfois impraticable, en empêchent l'accomplissement périodique, et quelquefois la gellaba (caravane) a manqué à Siout pendant deux ou trois années consécutives.

Le pèlerinage est, comme on le sait, le lien principal du commerce que font entre eux les peuples de l'islam; de riches négociants profitent, chaque année, du mouvement des caravanes, auquel il donne lieu, pour expédier les marchandises les plus précieuses, les produits variés de toutes les contrées de la terre; le pèlerin aisé, ou le takrouri pauvre qui suit à pied la marche lente des chameaux, ont aussi leur petite part à ces vastes échanges; quelques esclaves, un peu d'ivoire, quelques livres de plumes d'autruche, ou quelques grammes de poudre d'or, forment leur suite ou leur mince bagage, et, avantageusement placés sur les étapes de leur longue route ou dans le Hedjaz, leur permettent de continuer leur voyage ou de regagner leurs foyers longtemps délaissés.

La caravane de Darfour aboutit à Siout, capitale du Saïd, par la route suivante :

De Caubé on se rend en un jour, soit au village de Omm-Sidr, où il y a un ruisseau, soit à la rivière d'Inca, suivant qu'on pense devoir trouver de l'eau dans le lit de l'un ou de l'autre de ces deux courants;

on s'arrête deux jours pour attendre les retardataires et réunir la caravane. Deux jours après on arrive à Malha, situé au-dessous d'une montagne; deux jours encore et on descend au village de Medob, où une source s'échappant des flancs du Djebel-Doan, fournit de l'eau douce; on passe le Gebel-Ghéribat, qui forme la limite du Darfour, et je crois aussi de la région des pluies estivales; et après sept jours de marche, depuis Médob, on arrive à Zaghawa; ce village a deux principaux puits, dont l'un fournit de l'eau potable, et dont l'autre contient beaucoup de natron. La caravane s'arrête souvent un mois en ce lieu; elle y établit un bazar, une sorte de foire, et se prépare aux fatigues qui l'attendent encore; les chameaux paissent dans les environs du village le salem et le hhadd, plantes qui se retrouvent à Dongola, mais qui sont rares dans le Cordofan et le Darfour. Sept jours après avoir quitté Zaghawa, on arrive à Legheia, et sur la montagne de ce nom on trouve de l'eau douce. Le désert a ses fables comme l'Océan, et la montagne de Legheia passe pour être habitée par des génies malfaisants; tous les djellabs qui ont parcouru cette route les ont entendus hurler pendant la nuit, de même que tous les matelots ont vu le serpent de mer et le Voltigeur hollandais; mais il y a certainement plus de bonne foi chez les Arabes, dont l'esprit superstitieux et crédule s'impressionne vivement des moindres apparences.

On s'arrête à quatre journées de Legheia dans l'oasis de Sélimé, qui fournit des dattes et du sel gemme très-blanc; Sélimé est sur le territoire égyptien : il

n'y a que deux journées et demie de marche de ce point au village de Soleb, situé sur le Nil et dans la province nubienne de Sukkot : la direction de la route est le S. S. E. On va de Soleb à Sélimé, de nuit, en gardant la polaire par l'œil droit.

La route de Caubé à Sélimé a donné, en moyenne, le nord jusqu'à Zaghawa; à partir de Zaghawa, elle incline de plus en plus vers le nord-est. De Sélimé, ayant l'étoile polaire par l'œil droit, on atteint en deux jours Chebb; cette portion du voyage s'effectue à travers un désert de sable uni et brillant comme une glace, et qui ne présente aucune trace de végétation, caractère que le désert présente, du reste, déjà depuis le Djebel-Gheribat, c'est-à-dire depuis qu'on a franchi la limite nord de la région pluvieuse; on emploie encore deux jours pour se rendre de Chebb à Batn-el-mourr, dont l'eau amère, saturée de sels de soude ou de magnésie, agit comme un violent purgatif sur les malheureux contraints à en faire usage; traversant ensuite quelques dunes de sables mouvants (ghroud), on arrive par la route d'Abu-Bayan, après trois journées, à Muguess; de Muguess on traverse l'oasis Khardjeh, on passe à Aïn-el-Ghzal et on descend à Siout après dix ou douze journées de marche.

Depuis Caubé, on a donc employé trente-huit à quarante journées; mais les arrêts fréquents et prolongés obligent à doubler presque ce chiffre, pour avoir la durée ordinaire du voyage; néanmoins la gellaba de 1265 ramadhan (août 1850), n'a mis que quarante-cinq jours entre le Djebel-Gheribat et Siout.

La caravane voyage par frik ou divisions, qui se suivent à quelques jours de distance pour ne pas manquer d'eau aux puits, qui ont ainsi le temps de réparer leurs pertes lorsqu'ils sont alimentés par des sources.

On se demandera, sans doute, pourquoi de Sélimé la caravane ne descend pas directement au Nil et ne profite pas de ce fleuve pour gagner l'Égypte, en s'embarquant, par exemple, à Wadi-Halfa; mais il faut savoir que les chameaux de la caravane sont généralement la propriété des djellabs, et que ces djellabs préfèrent les conduire jusqu'à Siout, où ils en obtiennent un prix plus avantageux qu'en Nubie; ces animaux, en effet, épuisés par une si longue route pendant laquelle ils ont eu cruellement à souffrir de la faim, ne se trouveraient en état de repartir qu'après plusieurs mois de repos et de bonne nourriture; les fellahs qui les achètent en tirent un bon parti, parce qu'ils les nourrissent bien et les abreuvent chaque jour; d'ailleurs le voyage de retour de la caravane emploie moins de chameaux que le voyage d'aller, les exportations comptant plus de charges que les importations, qui se composent généralement d'articles manufacturés d'une certaine valeur; j'ajouterai que la plupart des Djellabs ont pris, à leur départ du Darfour, deux chameaux par rahal, afin de les relayer de temps à autre, et de remédier à la perte d'un tiers ou d'un quart de ces animaux. La caravane repart rarement de Siout avant six mois; elle reprend donc la plupart des pèlerins qu'elle avait amenés et qui se sont rendus dans le Hedjaz par Keneh et Coseïr; la caravane part également du Darfour à une époque

qui lui permette d'être à Siout au mois de Ramadhan. Celle de Ramadhan 1266, que j'ai visitée, était peu considérable; elle ne portait que 1,000 quintaux d'ivoire, qui se sont vendus à 1,800 piastres environ; elle conduisait de plus 945 esclaves, valant à Siout, les filles 1,200 piastres, les garçons de 8 à 900 piastres. Beaucoup d'autres esclaves avaient péri pendant la route; plusieurs de ceux qui arrivèrent à Siout purent être vaccinés; le docteur Cuny, médecin en chef de la province, s'étant attaché particulièrement à former un corps de vaccinateurs indigènes. Il suffit de constater, à sa louange, qu'en dix-huit mois, 20,000 individus ont été inoculés dans le Saïd.

Le Darfour envoie au Cordofan quelques caravanes; elles y portent de l'ivoire, des esclaves communs, et de la gomme qui ne pourrait supporter les frais du voyage de Siout.

Voici la route suivie par ces caravanes :

Caubé à el-Facher, 1 jour; — direction, S. E.

El-Facher à Djebel-Ghanem, 2 jours; — direction, E. S. E.

Djebel-Ghanem à Djebel-Fafa, 1 jour; — même direction; puits dans les baobabs.

Djebel-Fafa à el-Atouacha, 2 jours; — même direction. Le nom de ce puits signifie *le rendez-vous de ceux qui ont soif;* on y trouve beaucoup d'eau; les Arabes Hababin, Beni-Omran, Medjanin, Oulad-Bahar, Bidja, etc., y abreuvent leurs troupeaux; c'est là que se réunissent les caravanes qui, du Cordofan, se dirigent sur le Darfour.

El-Atouacha à Dar-Hammer, 7 jours; — même direction. On trouve encore ici l'eau dans les baobabs creusés à cet effet.

Dar-Hammer à Lobeïdh, 2 jours; — par Abou-Haras, résidence d'un cachef.

Un chef de pillards, qui connaît parfaitement le

Waday et le Darfour, m'a donné ainsi le détail de la route de Caubé à Bergou (ou Wara?) :

	Journées de marche.
Caubé à Bir-Taouil	1
Bir-Taouil à Kabkabia	1
Kabkabia à Motkora	1
Motkora à Djebel-Amer	1
Djebel-Amer à Djebel-Heris	1
Djebel-Heris à Baraguess	1
Baraguess par dar-Mourin à Terdja	1
Terdja à Bergou	4
Total	11

La direction de cette route est à peu près E. et O.

La route de Soaken à Berber est parcourue par les caravanes en douze jours; une portion de ce trajet s'effectue à travers les montagnes qui séparent le bassin du Nil de celui de la mer Rouge. Du premier puits, situé à cinq heures de Berber, et creusé seulement depuis quelques années, jusqu'à celui de Rouay, il y a quatre journées de marche. Désirant faciliter les communications avec Soaken, le gouvernement, auquel on doit le premier de ces puits, fit sonder plusieurs points du désert jusqu'à Rouay; mais il fut impossible de trouver de l'eau, bien que les recherches eussent été partout poursuivies jusqu'à une vingtaine de mètres environ. A partir de Rouay, on rencontre de l'eau presque chaque jour.

Cette route est occupée par les pasteurs nubiens Amarer, Hadendoa, Omran, etc. On sait que Soaken n'est plus soumis au gouvernement égyptien, et fait partie du pachalik du Hedjaz. La limite des États du

sulthan et des possessions médiates du pacha d'Égypte passe donc en un point quelconque du désert, qui sépare le Nil de la mer Rouge. Toutefois ce point me semble peu déterminé. Les Arabes payent quelquefois tribut aux deux gouvernements, et plus souvent ne payent rien ni à l'un ni à l'autre. La faiblesse de l'autorité turque, impuissante dans ces contrées à maintenir l'ordre, leur permet d'exiger même une redevance des caravanes ou des voyageurs isolés qui traversent leur territoire. Ce tribut est du reste insignifiant. Je leur ai moi-même donné une vingtaine de francs. Mon amour-propre n'était pas très-satisfait de cette concession, sollicitée d'ailleurs avec la plus grande politesse; mais j'ai dû m'y résoudre en m'apercevant, à Rouay, que mes chameaux, que j'avais laissé brouter dans les buissons, ne se retrouveraient pas sans cela, et que la violence ne ferait qu'appeler des représailles auxquelles je ne devais pas m'exposer au milieu du désert, entouré de tribus nombreuses, et n'ayant avec moi qu'un petit nombre de serviteurs.

Une dizaine environ de djellabs parcourent chaque année cette route; chacun d'eux peut avoir de cinquante à soixante charges de chameau; de Soaken à Berber, ils transportent du tabac de Surate, des étoffes de l'Inde, du bois de Sandal, des parfums, etc. Le fret varie de 60 à 80 piastres par chameau. Ils apportent de Berber à Soaken de la gomme, de l'ivoire, et quelques esclaves; mais généralement ils préfèrent faire leurs achats dans le Taka, situé un peu au sud de cette route. Les Bychara, qui habitent cette contrée, entreprennent des ghazwas fréquentes, pour

enlever des enfants et des femmes dans les villages du nord de l'Abyssinie, dont les habitants, d'après ce qui m'a été rapporté, montreraient bien peu de courage pour défendre leur foyer et leur famille. Quant à la gomme, elle vient généralement de Musselimieh, d'Abou-Haras, de Gadaref.

Il y a de Khartoum à Taka deux routes. La plus directe, vu le manque d'eau, ne peut être suivie qu'à dromadaire et en faisant des marches assez fortes. La seconde, qui suit le Nil jusqu'à l'embouchure de l'Atbara et cette dernière rivière presque jusqu'à Taka, est fort longue, et prend de quinze à vingt jours. Néanmoins elle est suivie de préférence à la route de Berber par les pèlerins noirs ou Takrouris, certains ainsi d'arriver presque chaque soir dans un village, où ils trouvent l'hospitalité.

De Taka à Soaken il y a encore dix jours de voyage environ.

Pour compléter ce que j'ai dit de la vallée du Nil, je placerai ici quelques mots sur la route de Keneh à Coseïr.

La route de Keneh à Coseïr ne compte que soixante heures de marche, soit cinq jours par les caravanes. Je l'ai parcourne moi-même, sans m'arrêter, en soixante heures; on y rencontre plusieurs puits et quelques campements arabes.

Cette route, comme celle de Suez, est suivie par les pèlerins de l'Égypte et du Gharb; elle l'est de plus par beaucoup de Nubiens et par les Darfouriens que la grande caravane amène à Siout. Les marchandises du Soudan ne la suivent pas. Je donnerai cependant

quelques renseignements sur son mouvement commercial, qui est considérable et peu connu.

La province du Saïd, une des plus riches de l'Égypte, récolte principalement du grain (blé, orge, maïs, fèves, lentilles).

Celui du département de Siout est dirigé principalement sur le Caire et celui de Keneh sur Djedda par Coseïr.

Le gouvernement, propriétaire de presque toutes les terres, et recevant une portion des impôts en nature, en expédie chaque année, par cette route, 120,000 ardebs; les particuliers, qui en produisent environ 80,000, en expédient 50,000. Quelques négociants arabes fort riches sont les agents de ce commerce. Le fret jusqu'à Coseïr est de 30 piastres par chameau, et de Coseïr à Djedda, de 20 piastres par ardeb. La valeur du blé à Keneh, en 1850, était de 35 piastres.

Pendant le voyage les chameliers volent environ 10 pour 100 du grain qui leur est confié; ils y suppléent en humectant d'un peu d'eau celui qui reste, afin que le volume et le poids se retrouvent les mêmes. Le raïs (patron), sur la barque duquel il traverse la mer Rouge, employant de nouveau le même procédé, le grain, après son arrivée, ne tarde pas à fermenter dans les magasins. Le pain qu'on en fabrique est amer, et donne lieu à beaucoup de maladies.

L'excuse des raïs est leur misère; la mer Rouge a environ 3 à 400 barques, jaugeant depuis 400 jusqu'à 1,800 ardebs, c'est beaucoup plus que les besoins du commerce n'en exigent. La paye des marins

est par voyage, et il est rare qu'ils en fassent dans l'année plus de deux, et qu'un raïs puisse gagner en douze mois plus de 500 piastres.

Cette altération du blé a lieu sur les barques du Nil, comme sur celles de la mer Rouge; les négociants d'Alexandrie et du Caire en constatent la mauvaise qualité sans en deviner la cause. L'Europe les refuse; on ne les admet que pour les mélanger dans la panification, avec deux tiers de blé indigène ou de blé russe. L'Égypte, consommant à peine le tiers de sa récolte, voit ronger par les rats et dépérir dans ses magasins une richesse précieuse, que la rapacité impunie de ses mariniers et l'incurie du gouvernement condamnent à rester en dehors du commerce du globe, hors le cas de famine.

Chaque année, 6,000 pèlerins environ, parmi lesquels 1,500 Algériens, suivent la route de Coseïr, se rendant dans le Hedjaz.

EXPLICATION DE LA PLANCHE XI.

De la gauche à la droite du spectateur ;

Un guide bychara ;

L'auteur de ce livre, coiffé d'une koufieh, montant un dromadaire bychari ; une faroua rouge est jetée sur sa selle ; en arrière de la faroua pend une zemzemieh ;

Ses serviteurs ;

Une chebrié dans laquelle deux personnes peuvent prendre place ;

Un second guide : le fer de sa lance est appuyé à un bouchon de ficelle afin de ne pas blesser le dromadaire ; il a derrière lui son bouclier, et des deux côtés de la selle sont suspendues des outres pleines d'eau ;

On remarque dans ses cheveux et dans ceux du premier guide, le petit morceau de bois qui sert de peigne aux bychara.

Planche XI. — Marche dans le desert des Bychara.

IV.

CONNAISSANCE DES ROUTES.

Points de repère. — Mesure du temps. — Lecture du sable. — Routes estimées par les Guides. — Puits du Désert. — Nature de leurs eaux.

La direction suivie par les caravanes dans le Désert est déterminée par la situation des puits ; elles n'atteignent donc généralement pas le but de leur voyage en suivant une ligne droite, mais après avoir parcouru une série de routes faisant toutes des angles plus ou moins considérables avec ce qu'on pourrait nommer la moyenne générale de direction.

On comprendra donc que le temps nécessaire pour se rendre d'un point à un autre est beaucoup moins déterminé par la distance à vol d'oiseau qui sépare ces deux points, que par le nombre et la situation des aiguades qui se trouvent entre eux.

On comprendra aussi que, dans une région bien arrosée, telle que le Belad-el-Djerid ou que le Désert épineux, qui forme la lisière du Soudan, une même distance sera parcourue en moins de temps que dans le Sahara ou le désert de Libye, la route suivie pouvant, dans le premier cas, se rapprocher bien plus de la ligne droite.

Enfin, les voyageurs, accompagnés seulement d'une

escorte, les courriers, etc., possédant sur les grandes caravanes le remarquable avantage d'aller plus vite et d'avoir besoin de moins d'eau, peuvent dès lors traverser en ligne droite de vastes espaces, des plateaux arides que les caravanes doivent contourner, et, gagnant ainsi sur le temps et sur la distance, ils atteignent le but bien plus tôt et avec beaucoup moins de fatigue.

D'après ce que je viens de dire, une route africaine présente :

Au point de vue théorique, une moyenne générale de direction qui n'est autre que le rhumb de vent qui unit le point de départ au point d'arrivée.

Dans la pratique, un certain nombre de routes partielles, qui sont les rhumbs de vent tirés d'un puits à un autre.

La connaissance d'une route comprendra donc :

1° La connaissance de la direction et de la longueur des routes partielles dont elle se compose, comparable à la navigation en pleine mer ;

2° La connaissance du voisinage et des abords des puits, nécessaire pour corriger à temps les erreurs de direction commises pendant la marche, c'est la reconnaissance des côtes, le pilotage.

Si quelquefois une ligne de dunes, quelques sommets pierreux, de lointaines montagnes, peuvent servir de points de repère, le Désert n'offre cependant en général aux regards rien de saillant : c'est une plaine immense dont l'horizon s'arrondit comme celui de la mer, et qui présente partout le même aspect, la même monotonie. Aucune route ne

s'y trouve indiquée; les traces fugitives des caravanes disparaissent dès que le vent s'élève, et les voyageurs qui compteraient sur ces traces pour retrouver leur chemin courraient grand risque de s'égarer et de périr. Les accidents de terrain qui marquent souvent le voisinage des puits, l'humidité du sol, les circonstances locales qui en indiquent l'approche, doivent être connues des guides; mais on ne pourrait exiger d'eux la reconnaissance détaillée d'une route de trois cents lieues d'une désespérante uniformité, et dont quelques accidents même, tels que les dunes, varient parfois d'aspect et de position d'une année à l'autre.

Le *khabir* ou guide, obligé de chercher son point de direction en dehors du terrain qu'il parcourt, ne se sert pas toutefois de l'aiguille aimantée, en dépit de la générosité de tant d'écrivains qui lui prêtent si gratuitement l'usage du compas; le Bédouin n'en a absolument aucune idée : l'emploi, d'ailleurs, n'en serait pas aussi facile qu'on semble le croire; il ne suffirait pas de le regarder de temps à autre, il serait nécessaire de l'avoir sans cesse sous les yeux; il faudrait que le guide, aussi attentif à ses indications que le timonier d'un navire, le tînt devant lui, l'enfermât en avant de la selle de son dromadaire. dans quelque appareil imitant les habitacles de la marine, et n'en détournât jamais ces regards. Outre que l'esprit rêveur d'un Arabe ne serait pas à la hauteur de cette mission ingrate, on voit qu'il se trouverait dans la pratique plus d'une difficulté sérieuse; aussi n'est-ce pas sur l'aiguille aimantée que le khabir règle sa

marche, et si le sol n'offre à son attention aucun indice propre à le guider; il trouve dans le ciel, dont il a acquis une profonde expérience, plus de points de repère qu'il n'en a besoin.

Il sait à chaque heure de la nuit quelle est la situation respective de toutes les étoiles; il connaît par leur nom la plupart d'entre elles. La polaire lui montre le nord, telle étoile rapprochée du pôle sud le conduit à tel endroit, car il sait de combien de degrés il doit à chaque heure de la nuit la laisser sur sa droite ou sur sa gauche, pour suivre une ligne qui soit parfaitement droite.

Le soleil lui montre sa route pendant le jour; il sait en apprécier la déclinaison et varier, suivant l'époque de l'année à laquelle il se trouve, l'angle que sa marche doit faire avec cet astre. Pour aller maintenant de tel point à tel autre, il faut, dira-t-il, garder le matin le soleil dans la direction de l'œil droit, et conserver après midi l'ombre de son corps sur la même ligne.

Les guides ont une telle habitude de se conduire ainsi, qu'ils font rarement sur une route de plusieurs lieues une erreur qui soit appréciable. Les erreurs d'un côté corrigent d'ailleurs celles de l'autre, et si le khabir venait à succomber au sommeil, les chameliers, qui dès le premier moment ont reconnu le point de direction, s'apercevraient assez tôt du résultat de son inattention ou de son assoupissement pour se remettre d'eux-mêmes dans la bonne voie.

On comprend du reste que le guide ait besoin d'un ciel pur et d'un temps magnifique; mais il est rare

que cette condition ne soit pas remplie dans le Désert. Si, par hasard, le temps se trouvait pluvieux ou couvert, la caravane serait dans la même situation qu'un navire qui, surpris par des brouillards dans le voisinage des terres, est obligé de gagner le large ou de mettre en panne pour attendre le retour du beau temps. La caravane gagnerait, pour ainsi dire, le large, si, craignant d'être arrêtée trop longtemps, elle regagnait, à l'aide de ses propres traces, sa dernière aiguade.

Du reste, le guide joint à la connaissance du ciel celle des traits principaux du désert, et il se présente bientôt quelque accident de terrain qui, mieux que le chronomètre et le sextant, lui fait savoir où il est et lui montre le chemin qu'il lui reste à faire.

Le Bédouin ne se préoccupe pas plus des montres que des boussoles; il ne divise pas la journée en heures et en minutes, mais il sait toujours, à la hauteur du soleil, à la position des étoiles, combien le jour ou la nuit doivent encore durer.

Lui demande-t-on, par exemple, combien il faut de temps pour se rendre de tel lieu à tel autre, il tend le bras vers le point du ciel où se trouve le soleil, et, l'inclinant lentement dans le sens de la marche apparente de cet astre, il répond : « Si tu pars maintenant, tu arriveras lorsque le soleil aura atteint ce point-là. » Quelquefois aussi, mais plus rarement, l'Arabe, au lieu de mesurer le temps par l'observation directe de l'ascension du soleil, en rapporte la marche à la longueur des ombres, mais non à leur direction, ce qui exigerait la détermination de la méridienne; il ré-

pondra en ce cas à la question posée tout à l'heure : « Si tu pars alors que ton ombre avant midi sera égale à deux fois ta hauteur, tu arriveras au moment de l'après-midi où elle mesurera trois fois et demie cette même hauteur. » Il se trompe rarement de dix minutes dans ces calculs, qui sont toujours le résultat d'une longue expérience.

On sait que la tradition musulmane exige, pour la détermination du temps, l'observation matérielle, et n'admet, pour y concourir, ni le calcul, ni les auxiliaires mécaniques. Le Ramadhan commence dès que la nouvelle lune de Ramadhan est signalée : les almanachs ne sont jamais consultés à cet égard ; les horloges ne le sont pas davantage pour la prière dans les mosquées ; le cadran solaire les y remplace, et, à défaut de cadran solaire, la longueur des ombres en fixe le moment, d'une manière beaucoup plus conforme à la tradition, que ne peuvent le faire les montres et les tables calculées, qui, pour chaque mois de l'année, rapportent les heures indiquées par la montre aux instants auxquels doivent avoir lieu les prières.

La prière de l'*Aser* est celle dont le moment se détermine le mieux par la mesure des ombres. D'après le rite *chafey*, et en général pour tous les rites, l'Aser commence au moment où l'ombre d'un homme atteint la longueur de douze de ses semelles ou devient égale à deux fois la hauteur de son corps.

La connaissance des traces (*darb*, *ethar*) n'est pas moins nécessaire aux guides, ils la possèdent au plus haut degré ; tous les nomades, du reste, savent,

comme ils le disent, lire le sable. Non-seulement ils reconnaissent aux empreintes laissées sur le sol par le passage d'un animal, l'âge et le développement de celui-ci; ces empreintes leur apprennent encore son sexe : la femelle, en effet, dont le bassin diffère de celui du mâle, écarte un peu plus en marchant ses jambes de derrière.

On fixe la date de ces empreintes en se basant sur leur fraîcheur, leur netteté, sur le comblement partiel que le vent y a déjà produit et qui montre que la trace était antérieure à l'action du vent.

Mille indices, qui échapperaient à notre observation, permettent aux Arabes de faire à chaque instant la chronique du désert.

Des traces profondes indiquent à leur expérience, des animaux pesamment chargés.

Des traces légères de chameaux de différente taille indiquent le passage d'un troupeau mené par ses pasteurs à quelque pâturage.

Des empreintes, enfin, qui ne sont ni très-légères ni profondes, qui n'appartiennent qu'à des chameaux parvenus au terme de leur croissance, au milieu desquelles on ne reconnaît ni le pas des femmes, ni celui des enfants, font connaître l'approche d'une troupe de pillards (goum) qui, montés sur leurs dromadaires, vont tenter quelque expédition.

Sur les vestiges les moins apparents, les guides bâtissent souvent toute une histoire, dont on est surpris d'abord, mais dont on ne tarde pas à reconnaître plus tard l'exactitude singulière. Je parcourais un jour le désert qui sépare Lobeïdh du Sennar, lorsque, aper-

cevant sur le sable les empreintes de deux chameaux, je demandai à l'un de mes guides ce qu'il en pensait. « Ces chameaux, me dit-il, sont montés par une famille turque, accompagnée d'un serviteur arabe qui est blessé au pied. Cette famille se compose d'un Turc de rang secondaire, de sa femme ou peut-être d'une fille esclave et d'un enfant, qui peut avoir tout au plus deux ans. »

Étonné de tant de détails, je lui demandai où il avait vu les gens dont il parlait.

Il ne put s'empêcher de sourire.

« Je ne les ai pas vus, me dit-il; mais il faut qu'il y ait deux personnes montées, en outre de l'enfant; car sans cela le serviteur blessé monterait l'un des chameaux, au lieu de traîner tristement sur le sable son pied entouré d'un bandage. Quant à l'enfant, j'ai aperçu, il y a une heure, des excréments qui ne peuvent appartenir à un homme fait. Je n'ai, du reste, point vu ses pas et je crois qu'on le porte lorsqu'on s'arrête, afin de lui épargner une trop grande fatigue.

— C'est bien, lui dis-je; mais d'où sais-tu qu'ils sont Turcs?

— Turcs ou Égyptiens, me répondit-il; car ils ont étendu un tapis pour se reposer, et les Noubas et les Arabes s'asseoient sur le sable; car ils portaient des souliers et le domestique seul avait les pieds nus. Leur équipage mesquin montre qu'ils sont pauvres; ils voyagent avec deux chameaux et n'ont pas de tentes; un seul homme les sert : ce Turc est tout au plus un sergent ou un employé civil du dernier ordre. »

Ces renseignements ne me parurent pas d'abord dépourvus de vraisemblance; mais leur exactitude parfaite me fut démontrée le lendemain par la rencontre que je fis des voyageurs dont mon guide m'avait entretenu, et dont le principal se trouva être un Copte égyptien, employé dans l'administration du pays.

On comprendra que l'expérience du désert et de ses routes soit le monopole des nomades parmi lesquels les caravanes choisissent leurs guides, et que, quant aux marchands, ils puissent parcourir dans toutes les directions les régions intérieures de l'Afrique, sans acquérir, relativement à leur situation respective, des données de quelque valeur, sans même pouvoir, plus tard, tracer leur itinéraire avec une précision qui permette au géographe d'en tirer le moindre parti.

Les marchands, en effet, ne se préoccupent, en voyage, que de leur arrivée; ils ne tiennent pas plus de compte des rhumbs de vent parcourus et du temps employé à les suivre que les passagers d'un navire. Les prendre pour informateurs ce serait demander à un pacotilleur, revenu de l'Inde, des renseignements sur les routes qu'il a faites et la force des moussons.

Aussi n'arrive-t-on, en les consultant, qu'à accumuler des contradictions, et c'est en vain qu'au milieu d'un si grand nombre d'erreurs on chercherait la vérité : pour se rendre compte du degré de confiance qu'on peut accorder aux djellabs, il suffit de les interroger au sujet de routes que l'on a

parcourues et notées soi-même, ou qui sont exactement rapportées sur les cartes. Je me suis donné moi-même, au Cordofan, le plaisir de ramasser ainsi des informations sur le cours du Nil Blanc, entre Dongola et Berber, cours bien connu et bien tracé sur nos cartes.

Le dessinant, de mon côté, d'après les opinions émises autour de moi, j'arrivai aux résultats les plus différents et les plus inexacts. J'y gagnai d'acquérir la certitude de l'inanité des renseignements que les marchands peuvent fournir.

Sur le témoignage des guides, on peut, au contraire, baser un bon travail. Leurs points de repère sont dans le ciel, leur direction est dès lors facile à déterminer, et, comme je l'ai dit, ils apprécient bien la durée de leur voyage.

On peut obtenir d'eux ce qu'on appelle, en marine, la route estimée; mais il y a cette différence entre l'estime en marine et l'estime dans le désert, que la première est sujette à deux causes graves d'erreur (la dérive du bâtiment et l'action des courants), qui n'existent pas pour la seconde, qui dès lors peut être considérée comme d'une exactitude suffisante.

Les aiguades du désert, quoique connues sous le nom de puits (*bir*, *biar*), n'en présentent pas toujours le caractère : le plus souvent, dans la région des pluies hivernales (*Belad-el-Djerid*), et dans celles des pluies estivales (*Soudan*), ce sont des flaques d'eau, de vastes réservoirs, des bassins naturels, où l'eau, tantôt se maintient pendant les premiers mois seulement de la saison sèche (*foula*), tantôt se conserve toujours (*bir-*

ket). C'est dans la partie déserte et sèche de l'Afrique, dans le désert, qu'existent surtout les véritables puits. Le nomade du Sahara n'a pas besoin de creuser à une grande profondeur les plaines sablonneuses et basses, à la surface desquelles il promène ses troupeaux : grâce à la présence de grands lacs souterrains, de bassins artésiens fort étendus, l'eau s'y rencontre assez fréquemment à quelques mètres; elle jaillit même dans quelques oasis.

Les Touareg recouvrent souvent l'étroit orifice de leurs puits de quelques branches d'arbre, y étendent une peau de bœuf ou de chameau, et recouvrent le tout d'un peu de sable. Un chameau altéré évente quelquefois leur secret, en venant gratter avec ses genoux les abords du puits; mais si l'aiguade n'est pas découverte par l'ennemi, et qu'elle se trouve dans le voisinage de son territoire, elle permet au Touareg, qui en est le maître, d'entreprendre les plus hardis coups de main, de s'embusquer dans le désert, et d'y séjourner, sans avoir jamais besoin de paraître à des puits où il pourrait être saisi et tué, où il serait tout au moins reconnu et signalé.

Toutes les eaux du désert sont d'ailleurs loin d'être connues; l'Arabe ne s'éloigne pas de ses pâturages, et, en voyage, suit toujours la même route. Les parties inhabitées du Sahara, du désert de Libye, sont rarement traversées, le nomade ne s'y hasarde que lorsque le gibier qu'il a longtemps poursuivi lui semble y avoir cherché un refuge; alors souvent, entraîné sur les traces d'une antilope ou d'une girafe, il les suit jusqu'à quelque mare d'eau

où est venu s'abreuver le gibier qu'il cherchait; il donnera alors à l'aiguade nouvelle le nom de l'animal qui, par sa fuite, en a amené la découverte. Le désert est rempli de puits appelés puits de la gazelle, de l'autruche, de la girafe; quelquefois aussi puits du chameau, du mouton, du taureau : dans ce cas, c'est l'un de ces animaux domestiques qui s'est égaré, et qu'après l'avoir suivi à la piste, pendant plusieurs jours, son maître retrouve auprès d'une source ou d'une flaque d'eau vers laquelle son instinct l'a merveilleusement conduit.

L'eau de ces puits est en général saumâtre ou corrompue; tantôt elle provient d'un sol imprégné de sel gemme, de natron, de sels de magnésie et de chaux; tantôt elle a séjourné longtemps sur le sol, exposée au plus ardent soleil; les débris des moucherons et des insectes qui en fréquentaient les bords en remplissent le fond et s'y décomposent; les ordures des bestiaux qui viennent y boire, ajoutent à l'infection générale; l'eau est verdâtre ou noire, gluante et visqueuse; son odeur est repoussante, son goût âcre ou fade. Dans les puits, elle est souvent amère, et purge cruellement les malheureux réduits à en faire usage; dans les mares, elle affecte davantage l'odorat, et elle agit parfois sur l'économie de la même façon que les substances corrompues : c'est, en un mot, un véritable poison septique. En général, cependant, les conséquences de son ingestion ne sont pas très-graves, et l'usage prolongé qu'on en ferait amènerait seul des accidents sérieux. Les Arabes, qui n'en boivent pas souvent d'autre, ont une grande prédis-

position au scorbut, aux maladies scrofuleuses et aux diverses affections du foie. Un fait assez remarquable, c'est que les chameaux, chez lesquels du reste l'hépatite est si fréquente, préfèrent cette eau trouble et infecte à celle si limpide et si inoffensive du Nil; ils boivent toujours une moindre quantité d'eau lorsqu'ils atteignent les bords de ce fleuve que lorsqu'ils s'arrêtent aux puits les plus corrompus du désert. Peut-être est-ce, du reste, la salure même de l'eau qui augmente leur soif. Je n'exprime à cet égard quelque doute, que parce qu'il m'a toujours semblé que les chameaux buvaient cette eau saumâtre avec plaisir.

EXPLICATION DE LA PLANCHE XII.

Les tentes ont été dressées; la grande tente, placée au vent des cuisines, est ouverte du côté de l'ombre. L'auteur de ce livre est assis dans le fond et va prendre le café; des deux côtés de l'espace libre, ménagé entre la grande tente et la cuisine, on remarque des coffres, des selles de dromadaire, des sacs doubles, en peau (*khordj*, pluriel *akkraj* et *khoroudj*) que les serviteurs placent sur leurs selles;

Plus en dehors, on voit les outres suspendues à des trépieds;

Près de la grande tente et de l'une des petites, des zemzemiehs sont suspendues à des potences placées à l'ombre;

La cuisine est protégée du vent par les coffres qui contiennent les provisions;

A la droite de la cuisine, on remarque un chameau qui a le canon droit lié à la jambe;

Au-dessus de la tente placée à la gauche du spectateur, un guide, assis en arrière de la bosse d'un chameau, mène paître les animaux;

Plus loin, on remarque une petite tente carrée non couverte, ce sont les latrines dont la véritable place serait sous le vent du campement;

Au-dessus de la tente placée à la droite du spectateur, on reconnaît la chebrié; un domestique, placé un peu en arrière et à droite, coupe du bois pour le service des cuisines et les feux de nuit qui seront allumés sous le vent des cuisines et auprès desquels se tiendront les hommes de garde.

Planche XII. — Un campement dans le Soudan.

V.

MOYENS DE TRANSPORT.

Chameaux et Dromadaires. — Manière de les préparer aux fatigues du voyage. — Caravanes, leur désordre. — Manière de voyager dans le Désert.

Buffon a dit des chameaux qu'ils étaient les navires du désert ; les Arabes, qui connaissent mieux les chameaux que les navires, disent de ces derniers qu'ils sont les chameaux de la mer.

Il existe, comme on le sait, deux variétés de chameau, le *Camelus bactrianus*, pourvu de deux bosses, inconnu à l'Afrique, et le *Camelus dromedarius*, à une seule bosse, très-répandu, du moins de nos jours, dans cette partie du monde.

Le *Camelus dromedarius*, lui-même, se divise en un nombre infini de variétés ; de même que le cheval, il est loin de présenter partout la même apparence, de se distinguer toujours par les mêmes qualités. Nous connaissons tous le cheval anezi, le poney des Shetland, le cheval des brasseurs de Londres ; il existe de même des chameaux de selle et des chameaux de bât. Les uns sont rapides et possèdent un trot qui est souvent plus doux que celui de la mule ; les autres sont robustes, et s'avancent lentement en balançant leurs larges épaules.

Parmi les chameaux de selle, que je distinguerai dans ce travail par le nom arabe de *hedjin*, on établit encore une certaine classification. Le Bédouin du Hedjaz monte un dromadaire au poil fauve, dont l'allure est douce et vive, dont le nez rase la terre pendant la marche. Le Touareg obtient de son *méhari* une vitesse supérieure à celle des chevaux; il lui fait parcourir d'énormes distances, et ne lui accorde souvent qu'après quatre ou cinq journées d'un trot presque continuel un repos dont cette admirable bête semble à peine éprouver le besoin. Le pasteur bichary possède un hedjin dont les formes ont plus d'élégance; son poil est ras, d'ordinaire blanc ou grisâtre, rarement fauve, quelquefois tacheté comme celui des girafes; une lèvre inférieure pendante, des oreilles droites et courtes, un front large et bombé: des yeux intelligents en forment le caractère distinctif. Son pied glisse sur le sol, qu'il semble effleurer, rendant ainsi les réactions très-douces, mais le faisant butter quelquefois sur un terrain pierreux; il ne tombe cependant pas, se laisse facilement conduire, et résiste aux plus grandes fatigues: outre le pas lent et cadencé qu'on ne lui fait guère prendre, il en a un qui lui est propre, et qu'on nomme *pas de hedjin*, c'est l'amble; sa vitesse est de près de cinq kilomètres à l'heure; son petit trot et son grand trot, qui est assez dur, ont à peu près la même rapidité que ceux du cheval.

Plein d'obéissance, il comprend la voix de son cavalier, qui le frappe rarement, se montre reconnaissant des bons traitements qu'on lui prodigue, et se venge parfois avec une singulière adresse de ceux

qui le maltraitent ou lui enlèvent sa nourriture. J'ai possédé et monté souvent moi-même un dromadaire bychari, dont je n'ai jamais eu qu'à me louer : il avait cependant tué son palefrenier avant de m'être vendu. Cet homme, d'un caractère violent, le frappait sans cesse et lui volait une partie de son grain ; le hedjin attendit l'occasion de se venger, elle ne tarda pas à se présenter, et un jour que le palefrenier passait à sa portée sans être armé de sa cravache, le hedjin se jeta sur lui, le saisit par sa blouse avec les dents, et, le roulant à terre, lui écrasa la poitrine à coups de pieds.

Ce qui fait le principal mérite du dromadaire de selle, c'est moins encore sa vitesse que la résistance énorme qu'il offre à la fatigue : il en est qui parcourent dans les vingt-quatre heures un espace de cinq journées de marche, et qui, pendant sept ou huit jours de suite, peuvent effectuer vingt-cinq à trente lieues. On prétend qu'il existe chez les Touareg des méhara capables d'en faire bien davantage ; les Touareg le disent et me l'ont assuré à moi-même : je serais néanmoins curieux d'en faire l'épreuve.

Je passai à Tripoli de Barbarie le mois de mai 1849. Nous apprîmes, au commencement de ce mois, qu'une troupe de Châmba, montés à méhari, avaient enlevé, sous les murs de Ghdamès, trois cents chameaux appartenant aux Touareg et gardés par quelques enfants. Douze jours plus tard, on savait, à Tripoli, que les Touareg, en tournée au moment de l'enlèvement du troupeau, et dont le retour n'avait eu lieu que quarante-huit heures plus tard, s'étaient

dirigés sur le pays des Châmba, et s'étaient rendus maîtres, dans les environs de Wargla, de cinq cents chameaux, qu'ils avaient déjà conduits à Ghdamès. Ghdamès et Wargla sont séparés par une distance qui n'est pas moindre de cent lieues. Ainsi, en dix jours, les Touareg, dont les méhara étaient déjà fatigués, avaient effectué une course de deux cents lieues, pendant la seconde partie de laquelle ils avaient encore dû être retardés par la conduite difficile d'un butin aussi considérable.

On conduit l'hedjin au moyen d'une sorte de licol formé soit d'une corde, soit d'une tresse élégante de cuir, dont une extrémité passe autour de son cou, lui embrasse la partie supérieure du museau, et dont l'autre extrémité se termine par un anneau de fer, de cuivre ou d'argent, que l'on passe, en le bridant, dans l'une de ses narines et que quelquefois on y laisse à demeure.

La selle dont se servent, pour le monter, les Arabes de la péninsule et les nomades du Sahara, ne diffère pas beaucoup de celle des chevaux. On en voit même qui sont pourvues d'étriers; il est cependant beaucoup plus commode et beaucoup plus avantageux de croiser ses jambes en avant du pommeau antérieur de la selle et de les appuyer sur le cou de l'animal, que l'on dirige alors avec les talons, de la même manière que l'on dirige un cheval avec les genoux.

La selle nubienne ou *ghabit*, que je trouve préférable à toutes les autres, se place, comme toute selle de chameau, au sommet de la bosse, qu'elle embrasse par deux panneaux garnis de paille, ajustés de façon

à s'appuyer franchement sur le dos, en ménageant autant que possible la bosse, dont le sommet doit être, comme le garot du cheval, isolé de tout contact. Sur ces panneaux, les Arabes de la péninsule se contentent de placer un petit coussin et une sorte de housse; plus ingénieux, les Bychara les couronnent d'un siége un peu concave, élargi dans sa partie antérieure, un peu ouvert dans le milieu, afin de ne pas toucher la bosse, recouvert de cuir et sur lequel on étend une peau de mouton. Un étroit pommeau de bois répond à l'ouverture des jambes du cavalier; un pommeau semblable est placé à la partie postérieure de la selle, et les Nubiens ont le bon sens de ne jamais terminer ces pommeaux par des pointes de fer, ce que font quelquefois les gens du Hedjaz, et ce qui n'est pas moins incommode que dangereux.

Cette selle est retenue par une sangle, un poitrail, et une courroie, qui passe entre les jambes de derrière et le bas du ventre; il y a rarement une croupière.

Pour monter à hedjin, l'animal étant agenouillé, on saisit la bride, on pose la main droite sur le pommeau de derrière, on passe rapidement la jambe droite, légèrement repliée sur elle-même, par-dessus le pommeau antérieur, en ayant soin que le corps suive ce mouvement, et s'appuyant, pour le compléter, de la main gauche sur le pommeau antérieur; on se trouve alors en selle, et l'on relève le hedjin par un petit coup de bride.

Si l'on n'est pas très-exercé, et que l'on ait à craindre que le hedjin se relève brusquement au moment où l'on cherche à le monter, on peut, avant de passer la

jambe droite, appuyer sur le cou le pied gauche, ou, au besoin, faire tenir le pied d'un serviteur sur l'une des jambes de devant de la monture. Il est bon de conserver la main sur les pommeaux au moment où l'animal se relève, et de les y replacer au moment où l'on veut qu'il s'agenouille, ce qu'on obtient en retirant fortement à soi la bride et en produisant avec son gosier un son guttural et rauque, qui indique au dromadaire ce qu'on exige de lui : s'il n'obéissait pas tout de suite, un léger coup de cravache, appliqué sur les jambes de devant, le contraindrait à les plier.

Le hedjin étant en marche, on monte sans l'arrêter en saisissant la bride, amenant la tête de l'animal à toucher la terre, posant le pied gauche sur son cou, saisissant le pommeau antérieur de la selle, et ne l'abandonnant que pour passer la jambe droite pardessus.

On met le hedjin au trot en imprimant à la bride une légère secousse et en la rendant ensuite, en élevant et serrant les talons, qu'on a croisés sur le cou de l'animal, en l'excitant enfin par quelques cris ou en lui appliquant quelques coups de cravache sur le bas-ventre.

Les armes sont passées dans les courroies de la selle; on peut attacher le sabre au pommeau de derrière et le laisser pendre à gauche; une *zemzemieh* (vase en cuir rempli d'eau) est placée de la même manière du côté le moins exposé au soleil; on suspend au pommeau antérieur le *tchibouk*, qu'on fait de temps à autre remplir et allumer, afin d'oublier

les ennuis de la route; on y joint, s'il y a lieu, la *senié* de cuir, repliée sur elle-même comme un sac, et renfermant le déjeuner.

J'ai indiqué les hedjins de Nubie, ceux du Sahara, ceux de la péninsule. Si je n'en ai pas nommé d'autres, c'est qu'il n'en existe pas; en effet, si le chameau à une bosse se retrouve partout, depuis Alep jusqu'au Sénégal, il ne présente cependant en Syrie, en Égypte, et dans la plus grande partie de l'Afrique, que ces races communes et grossières, robustes d'ailleurs, qui rendent tant de services aux caravanes. Le chameau que l'on rencontre en Égypte y est généralement amené du Hedjaz; bien nourri et abreuvé tous les jours, il devient, sur les bords du Nil, beaucoup plus vigoureux qu'en Arabie; il porte facilement sept et huit quintaux. Les chameaux du nord de l'Afrique et ceux de Syrie, dont le régime est assez favorable, portent presque autant; mais tous ces animaux, habitués à une alimentation abondante, ne supportent pas les fatigues du désert. C'est ainsi que la caravane, qui chaque année se rend du Caire à la Mecque, perd un nombre considérable de ces animaux, tandis que la caravane de Damas, qui emprunte les siens aux Bédouins de l'Arabie Pétrée, n'en laisse presque pas sur la route.

Les chameaux élevés par les tribus limitrophes du Soudan sont peut-être ceux qui résistent le mieux à la fatigue, à la soif, à la faim : sans cesse soumis à ces cruelles épreuves, ils sont moins gras que ceux du littoral de la Méditerranée, et, par conséquent, moins aptes à porter de lourds fardeaux : leur charge ordi-

naire est de cinq quintaux : pour de longs et pénibles voyages, comme ceux du Darfour à Siout, on ne leur en impose guère plus de quatre, et l'on a soin d'emmener un grand nombre d'animaux supplémentaires, destinés à relayer ceux qui sont blessés ou épuisés de fatigue, et à remplacer ceux qui meurent.

La vitesse ordinaire des caravanes est d'environ trois mille cinq cents mètres par heure au commencement d'un voyage ; elle devient moindre vers la fin.

Selon la saison, les chameaux peuvent rester de trois à sept jours sans boire et deux jours environ sans manger : lorsqu'il s'agit de traverser un désert parfaitement aride, les chameliers emportent un peu de grain, et en donnent tous les deux jours à leur bétail ; les Fouriens placent sur leurs chameaux des bâts bourrés de beaucoup de paille ; cette paille est donnée en route aux animaux. Les paysans, les gens des villes, les marchands qui emploient leurs propres chameaux, les traitent généralement beaucoup mieux que les Arabes, qui, en possédant un grand nombre, font moins de cas de leur vie.

Les grains qui leur conviennent le mieux sont le maïs, le dourah, le dokhn, les fèves : l'orge ne doit être donnée qu'à défaut de tout autre grain ; les dattes ne constituent pas non plus une très-bonne nourriture : le grain est toujours donné le soir, afin que la digestion en soit facile.

Pour préparer les chameaux à un long voyage, lorsqu'on a reconnu qu'ils sont à même d'en supporter les fatigues, on commence, quatre ou cinq jours avant le départ, par les purger, en leur faisant avaler de

force quelques litres de *mérissa;* on leur fournit autant que possible des aliments verts, du trèfle, par exemple, et on leur donne le soir du grain concassé, humecté et mélangé d'un peu de sel. Cette nourriture, appelée *dericha*, augmente leur appétit : on a soin, en même temps, de les laisser trois et quatre jours sans boire et de ne les conduire à l'eau que le jour même du départ, dont l'instant a été fixé à trois heures de l'après-midi : c'est ainsi, pendant la grande chaleur du jour, qu'on leur permet de s'abreuver; ils boivent alors beaucoup, et peuvent dès lors atteindre, sans souffrir de la soif, le premier puits de la route, situé à trois, quatre ou cinq journées de distance.

Pour préserver les chameaux de la gale et fermer au contact de l'air et aux atteintes des insectes les plaies qu'ils peuvent avoir, on les enduit légèrement de goudron. A la suite du voyage, leur embonpoint a disparu; leur bosse qui, avant le départ, balançait mollement sa masse arrondie sur leurs épaules, se laisse tout au plus deviner.

L'animal est presque usé; il ne saurait repartir tout de suite; il faut quelques jours, souvent deux ou trois mois, pour le refaire; s'il est vieux, il ne se refera même jamais, et dès lors il a perdu la presque totalité de sa valeur. Cet épuisement des animaux de transport par le voyage élève singulièrement le prix de leur location; ainsi, dans le Cordofan, où un chameau ne vaut que 25 francs, il faut payer 20 francs pour en louer un de Lobeïdh à Dongola, voyage de quinze à dix-huit journées. On ne transporte pas une

charge du Darfour à Siout à moins d'une location double de la valeur d'un chameau ; il peut arriver, en effet, qu'il en meure deux ou trois sous une même charge, et, arrivés à Siout, on trouve difficilement à les vendre plus de 7 ou 8 francs. Quant à s'en servir pour le retour, on ne doit généralement pas y penser.

Chaque caravane reconnaît un chef que tantôt elle choisit et qui tantôt lui est imposé par l'autorité locale. Les caravanes qui se rendent de Damas ou du Caire à la Mecque y conduisent de riches présents et réclament une puissante escorte. Le chef se trouve dès lors être un colonel ou un général. Disposant de la force armée, il maintient l'exécution très-stricte de ses ordres : il n'en est pas de même dans les caravanes purement commerciales : le commandement se trouve dévolu au marchand le plus riche ou à celui qui a le plus souvent suivi la route dans laquelle on s'engage; son autorité est souvent méconnue : décide-t-il qu'on s'arrêtera deux jours à tel puits, si la majorité se prononce pour le départ, il est contraint de se remettre en marche : le guide est d'ailleurs habituellement payé par une cotisation commune; il ne doit, dès lors, pas plus d'obéissance à l'un de ses maîtres qu'à l'autre. Quant aux contestations qui peuvent s'élever dans le désert parmi les caravanistes, le chef de la caravane n'y intervient qu'officieusement, et réussit rarement à apaiser les querelles.

Les caravanes sont, en effet, comme les navires et comme les couvents : le contact perpétuel de gens dont le caractère et les idées diffèrent entièrement; l'inoccupation et l'ennui qui les portent à s'occuper les uns

des autres, à attacher une importance extrême aux choses les plus futiles, amènent sans cesse des dissidences que l'irritation produite par les privations et les fatigues du voyage ne tarde pas à faire dégénérer en querelles violentes ou en haines profondes. On se réconcilie quelquefois en arrivant; la joie déborde alors dans tous les cœurs; n'ayant plus de périls ni de longues marches devant soi, on se pardonne ses torts mutuels, et les distractions qu'offre un pays nouveau, les soins qu'exige le placement des marchandises, ont bientôt fait oublier toutes les rivalités et toutes les rancunes.

Du peu d'autorité dont dispose le chef de caravane résultent bien des inconvénients : pour peu qu'il se trouve une quinzaine de marchands, il y en a deux ou trois au moins qui, se croyant ses égaux ou se prétendant ses supérieurs, ne comprennent pas qu'on l'ait choisi de préférence à eux-mêmes; ils trouvent des objections à tout ce qu'il propose, et ne se soumettent à ce qu'il décide que quand il leur est impossible d'entraîner les autres.

Ces rivalités fâcheuses font oublier les périls au milieu desquels on se trouve. Le conseil le plus sage est rarement suivi; les précautions les plus vulgaires ne sont pas prises; point de garde de nuit, parce que personne ne veut veiller; point d'éclaireurs, parce que personne ne se croit obligé à servir les autres; aucun ordre aux aiguades, aucune justice dans la distribution de l'eau : les premiers arrivés s'en emparent, la gâchent ou la salissent : les derniers arrivés n'en trouvent plus une goutte.

Si l'on est menacé par l'ennemi, chacun ne prend conseil que de lui-même : celui-ci, par une imprudence, attire l'attention ou excite la colère des pillards; celui-là se sauve et va se cacher dès que l'attaque lui semble imminente, et l'on ne doit pas être surpris, dès lors, si tant de nombreuses caravanes sont détruites et pillées, tandis que, d'un autre côté, l'évidence démontre qu'il est possible à une quarantaine d'hommes bien armés et placés sous les ordres d'un chef intelligent de traverser le désert sans être entamés ou peut-être même attaqués par les nomades.

L'Arabe, le Touareg, en effet, n'attaquent pas une caravane par point d'honneur et pour en acquérir de la gloire : c'est le pillage qu'ils cherchent, c'est un profit qu'ils veulent, et dès qu'il leur semble que ce profit ne vaudra pas les risques qu'entraîne l'entreprise, ils y renoncent d'eux-mêmes et vont chercher d'autres aventures.

Je n'ai jamais été moi-même attaqué dans le désert, quoique j'aie été plus d'une fois suivi par le goum, et je ne dois absolument cela qu'à la surveillance continuelle que j'exerçais de jour et de nuit sur le désert, et dont j'aurai l'occasion de parler plus bas.

Les caravanes voyagent d'ordinaire pendant le jour. Les chameliers, qu'elles ne payent point assez généreusement pour en obtenir des complaisances, préfèrent s'arrêter la nuit; d'ailleurs on pourrait égarer de nuit beaucoup d'objets qui, le jour, ne tombent pas sur le sable sans qu'on les aperçoive. On ne s'arrête pas davantage pendant la grande chaleur, parce qu'il faudrait alors charger et décharger

deux fois par jour les chameaux, opération qui devient longue et difficile lorsque les marchandises ne se trouvent pas parfaitement empaquetées. Les caravanes n'emploient donc la marche nocturne que lorsqu'elles sont plus particulièrement menacées par le goum : elles s'arrêtent alors au point du jour, dans quelque vallée profonde, et se cachent derrière des rochers; si les pillards ne retrouvent pas leurs traces et n'éventent point la route oblique qu'elles ont parcourue, les caravanes n'ont rien à craindre : les marchands ont d'ailleurs le soin de ne point allumer alors de grands feux, dont la fumée pourrait les trahir, et d'emporter une provision d'eau qui leur permette de ne pas s'approcher des puits signalés comme dangereux.

J'ai dit plus haut comment on devait préparer les chameaux aux fatigues d'une longue route. Quant à ma manière de voyager dans le Désert, la voici :

J'ai soin, autant que possible, de faire coïncider mon départ avec le septième ou le huitième jour du mois lunaire; je puis ainsi profiter, pendant une partie de la nuit, de la clarté de la lune. Ayant quitté le point de départ vers les trois heures de l'après-midi, je ne m'arrête plus qu'au coucher de la lune. Les domestiques m'ont devancé de quelques minutes au lieu désigné pour le campement, et je trouve les tentes établies lorsque j'arrive. Si l'on a trouvé en route un peu de bois ou que, comme dans le Soudan, le lieu où je campe en fournisse beaucoup, on allume les feux, le grain est donné aux chameaux; je prends mon souper, je règle les tours de veille; et, si une

petite caravane s'est réunie à moi, j'établis deux ou trois postes à quelque distance du campement; je fais faire des rondes; je me couche, et je me réveille une ou deux fois pour m'assurer par moi-même que les factionnaires ne se sont point endormis et que tout est tranquille

Voyageant le plus souvent seul, et n'ayant avec moi que deux guides et sept ou huit domestiques; je n'ai d'ordinaire, pendant la nuit, qu'un poste composé de deux factionnaires. Un homme seul, livré à lui-même, s'endort trop facilement, tandis qu'à deux ils peuvent causer et se raconter des histoires: le sommeil leur vient d'autant moins, qu'ils répondent l'un de l'autre et se surveillent; mes hommes font donc trois à quatre quarts, les guides en étant exemptés et étant réservés pour les rondes; l'ascension des étoiles règle les tours de service; les cuisiniers ont la première faction, et les chameliers la dernière.

Lorsque j'ai plusieurs postes situés à quelque distance les uns des autres, un des chapitres les plus courts du Coran sert de cri de nuit; de demi-heure en demi-heure, l'un des factionnaires crie le premier verset du *Sourat el Ikhlass*, du *Sourat en Nas* ou du *Sourat el Cafiroun;* le second poste doit répondre par le deuxième verset du même chapitre, et ainsi de suite. On acquiert de cette manière la certitude que les hommes de garde n'étaient pas endormis: il faut, en effet, qu'ils aient entendu distinctement les paroles qui précèdent celles qu'ils ont à dire: il ne suffit pas qu'ils aient été réveillés en sursaut, comme cela n'arrive que trop souvent à des factionnaires qui se hâtent

alors de répéter le cri banal qu'on exige d'eux.

Une heure et demie avant le lever du soleil, je donne le signal du chargement et du départ; une dernière ronde est faite : on charge les animaux ; je prends un léger repas ; les chameaux, chargés, partent, et, après m'être assuré que nous n'avons rien laissé en arrière, je les rejoins avec mon *tutundji* et l'un de mes guides : monté sur un bon hedjin, je les ai bientôt dépassés ; le guide qui les conduisait les abandonne alors, mes traces suffisant à les conduire, et, se portant de côté et d'autre, il reconnaît les abords de la route.

Lorsque j'ai dépassé d'une demi-heure la caravane, je descends ; la *faroua* qui garnit ma selle est étendue à terre ; mon domestique me prépare une tasse de café, et, au passage de la caravanne, mon guide la rejoint pour la diriger ; je passe encore un instant à fumer, et je remonte, pour dépasser mes gens de nouveau, et ainsi de suite. Un peu avant midi, six domestiques se portant en avant avec un guide reconnaissent le lieu de la halte, choisissent l'emplacement des tentes, les dressent et les meublent en cinq ou au plus en six minutes ; tout est prêt lorsque j'arrive, les feux s'allument, on me porte le café, je dîne et je me repose jusqu'à trois heures : plus la lune doit m'éclairer durant la nuit, moins je voyage de jour ; les animaux marchent mieux la nuit, et, si le Désert leur offre quelques aliments, ils mangent de meilleur appétit pendant le jour.

J'ai du reste souvent souffert de la privation de sommeil, qui est la plus cruelle de toutes : peu à peu je sentais le trouble se mettre dans mes idées : c'est en

vain que je parlais avec mes guides, que je chantais, que je descendais pour marcher un peu, que je m'aspergeais le visage d'eau fraîche, il me semblait bientôt que l'horizon s'élevait autour de moi comme une muraille; le ciel formait, à mes yeux, la voûte immense d'une salle fermée de tout côté; les étoiles n'étaient plus que des milliers de lampes et de lustres destinés à éclairer cette salle; puis mes yeux se fermaient, ma tête se penchait, et, tout d'un coup, sentant que je perdais l'équilibre, je me rattrapais à ma selle, et cherchais, en chantant, à écarter de nouveau l'ennemi qui m'assiégeait sans cesse; bientôt ma voix perdait de sa force; je bégayais, et je retombais dans mon premier état, dont une nouvelle perte d'équilibre me tirait encore.

Ces phénomènes, du reste, ne se présentent guère qu'après deux ou trois nuits blanches : la privation continue du sommeil finit même par irriter le sang au point qu'il devient impossible de s'endormir. Ce fait m'est arrivé en Égypte : après trois nuits passées en marche, je croyais devoir goûter le plus paisible sommeil; il n'en fut rien cependant, et, quoique mon appétit et ma santé fussent des meilleurs, je ne pus fermer l'œil ni le jour ni la nuit de mon arrivée. J'eus soin, le lendemain, d'aller au bain pour calmer l'irritation du sang, et l'effet désiré se fit si peu attendre que, me trouvant très-bien dans la salle où j'étais rentré pour me vêtir, j'y dormis sans interruption jusqu'au coucher du soleil. Un de mes domestiques, moins endurci à la fatigue, ayant, pendant la troisième nuit de notre voyage, laissé tombé à terre son

tchibouk, était descendu de son hedjin pour le ramasser. Il y avait environ trois pas à faire; le pauvre diable ne les acheva pas : il s'endormit avant d'avoir atteint ce qu'il cherchait, et, si nous ne nous fussions pas aperçus à temps de sa disparition, il serait probablement resté là une douzaine d'heures, sans se rappeler ce qu'il y était venu faire.

Le docteur Moreau, de Tours, explique, dans un ouvrage remarquable sur l'emploi du *hachich* dans le traitement des aliénations mentales, que presque toutes les visions et les erreurs d'où découle la folie se produisent dans l'état de demi-sommeil. Je confirmerai ici cette remarquable observation par le récit de deux faits qui me sont personnels.

Me trouvant une nuit près du fleuve Blanc, dans le Désert, et sommeillant à demi, j'entendis distinctement le rugissement d'une hyène : il me sembla tirer de mes fontes un pistolet, ajuster l'hyène, tirer, et la voir rouler sur le sable. D'autres idées vinrent m'assaillir; mais l'illusion avait été complète. Côtoyant un instant après mon guide, je lui dis : « As-tu vu comment j'ai tué l'hyène ? — J'ai bien vu l'hyène se sauver, me répondit-il ; mais je ne t'ai pas vu la tuer ; comment l'aurais-tu fait sans tirer sur elle? — Comment ! lui dis-je ; n'ai-je pas tiré un coup de pistolet ? — C'est le sommeil, dit-il en riant : regarde tes pistolets. » Je les tirai des fontes, et les trouvai chargés l'un et l'autre.

Une autre fois, marchant, vers le matin, un peu en avant de ma caravane, il m'arriva de faire un faux mouvement, qui, agissant sur la bride, obligea mon

hedjin à se retourner. La perte d'équilibre qui résulta de ce mouvement brusque me fit ouvrir les yeux, et j'aperçus alors ma petite caravane qui marchait directement vers moi: je ne la reconnus pas d'abord : la position de mon hedjin me fit croire qu'elle me croisait en chemin. « Hé! leur criai-je, soyez les bienvenus, les voyageurs; le salut soit sur vous. D'où venez-vous ainsi? — Nous sommes tes domestiques, » répondit celui qui s'était le plus rapproché de moi. Je vis qu'il avait raison, et j'achevai de m'éveiller.

Les Arabes dorment souvent sur leurs chameaux; ils se tapissent entre les ballots de marchandises, assurent leur corps contre la chute, et goûtent le sommeil le plus paisible, malgré les secousses qui les ébranlent, le frottement des cordes ou le choc des caisses qui leur servent de lit.

Le *takht-rahwan* est assez commode à cet égard; mais il est moins usité en Afrique qu'en Asie; et d'ailleurs, quoi qu'en disent les Turcs, il convient mieux à des femmes qu'à des hommes, qui doivent, avant tout en voyage donner à leurs domestiques l'exemple de la résistance à la fatigue et au sommeil.

Le takht-rahwan est, comme on le sait, un coffre carré de six pieds de longueur sur quatre de haut, percé de nombreux vasistas, et dont la porte, placée sur le côté, est atteinte au moyen d'un marchepied. On y étend de petits matelas, des tapis; on peut s'y asseoir et s'y coucher, et, avec un peu d'adresse, on peut y fumer le *narguileh*, ce qui, en voyage, est une grande consolation.

Le takht-rahwan est porté, comme une litière, par

deux mules ou deux chameaux, dont le dos reçoit un bât particulier, décoré généralement, à profusion, de plumes d'autruche, de plaques de cuivre, de petits drapeaux.

La *chébrié* est usitée en Afrique : celle du Soudan est une sorte de berceau placé au-dessus de la bosse du chameau ; elle est faite d'un bois flexible, analogue à l'osier, couverte, à son sommet, d'une toile, d'une natte, d'une peau de bœuf ou de mouton ; très-courte et très-étroite, elle ne peut guère recevoir qu'une personne : le nomade y fait placer sa femme, ses enfants trop petits pour marcher, et conduit lui-même, par la bride, l'animal qui transporte ainsi sa famille.

La chébrié du Hedjaz est d'une autre nature : elle se compose de deux compartiments longs d'environ quatre pieds, larges de deux et élevés de trois. Les deux compartiments se placent à hauteur du bât, dont ils couvrent les deux côtés, et se lient ensemble, de manière à former un coffre total dont la largeur égale à peu près la longueur : la saillie du bât empêche néanmoins de s'y étendre dans la première de ces directions ou même en travers. Le bois qui forme le fond et les coins de ces chébriés est solide et pesant ; le sommet, qui est plus léger, est couvert d'une toile sur laquelle, pour se garantir, autant que possible, de l'ardeur du soleil, on étend quelquefois des tapis.

Je n'ai essayé ce mode de transport qu'en me rendant du Caire à Jérusalem. J'avais acheté une chébrié pour que deux personnes de ma suite effectuassent plus commodément le voyage ; j'y ai deux ou trois fois pris place moi-même ; mais les secousses horri-

blement dures de cette machine tanguante et roulante en faisaient plutôt un instrument de torture qu'un lieu de repos, et je m'en suis très-promptement dégoûté, non sans quelques bosses à la tête et quelques écorchures produites par des clous mal rivés.

Je ne voyageais du reste alors qu'avec des animaux de louage, et je n'aurais pas, dans le Soudan, imposé à mes propres chameaux un fardeau qui, tout en étant moins lourd que leur charge ordinaire, les fatigue néanmoins beaucoup plus et les met quelquefois hors de service par les blessures qui résultent pour eux de son mouvement continuel de va-et-vient (1).

Ce qui rend la traversée du désert assez confortable, c'est la facilité que l'on a d'emporter sur les chameaux tout ce dont on peut avoir besoin. On voyage, pour ainsi dire, avec sa maison ; on a de grandes et bonnes tentes, son lit, son divan, ses coussins, ses tapis et ses nattes ; on a sa bibliothèque et sa cave, des provisions abondantes, de solides et larges fourneaux : rien n'empêche d'avoir, comme dans les villes, sept ou huit plats sur la *senié* à chacun de ses repas; l'eau est saumâtre, mais il est facile d'emporter de l'ale ou d'emmener avec soi une chamelle, qu'on abreuve souvent, et qui fournit chaque jour plus de lait qu'on ne peut en consommer avec ses domestiques. C'est pourquoi malgré ses dangers et malgré ses fa-

(1) J'ai néanmoins placé une chebrié dans les dessins qui représentent mon campement et la marche de ma petite troupe, afin de donner une idée exacte de cet objet à mes lecteurs.

tigues, je ne suis pas encore dégoûté du désert et je n'aspire qu'à le traverser de nouveau.

Il en est du désert comme de la mer; le marin irrité par la persistance du mauvais temps ou par celle du calme, peut maudire quelquefois son élément, mais à peine a-t-il touché la terre qu'il veut repartir. On s'ennuie du bruit de la ville et l'on s'en fatigue bien vite; l'on ne s'ennuie et on ne se fatigue jamais ni de la monotonie de l'Océan ni de la solitude du désert.

FIN.

ERRATA.

Pages.	Lignes.	
152	26	et arch ; *lisez :* el arch.
156	4	douze lieues de voyage ; *lisez :* douze heures de voyage.
160	23	l'île de Djerba ; *lisez :* l'île de Djerbi.
175	23	aux faibles et aux débiteurs ; *lisez :* aux faillis et aux débiteurs.
183	5	(§ 5, verset 48) ; *lisez :* (S. 5, verset 48).
265	13	le Z et chargé d'y représenter ; *lisez :* le Z est chargé d'y représenter.
318	10	à la faire sauter et cabrioler ; *lisez :* à le faire sauter et cabrioler.
347	13	l'indifférence irréligieuse ; *lisez :* l'indifférence religieuse.
417	12	mesure qui correspond à environ 45 de nos kilogrammes ; *lisez :* mesure qui correspond à deux quintaux égyptiens de 45 kilogrammes.
498	18	padichah un ; *lisez :* padichahy.
543	22	outre de l'audace ; *lisez :* en outre de l'audace.

Je passe sous silence quelques fautes peu importantes. J'ai écrit quelquefois, à tort, Rhamadan pour Ramadhan, Tomboctou pour Temboctou, Omer pour Omar, etc. Ces négligences sont heureusement rares.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

PRÉFACE. V
INTRODUCTION. XIIV

LIVRE PREMIER.

CLIMATS AFRICAINS.

I. — Grandes divisions de l'Afrique boréale. 1
II. — Le Belad el Djerid. 4
III. — Températures africaines. 19
IV. — Vents. 27
V. — Mirage. 49
VI. — Soudan. 60

LIVRE DEUXIÈME.

CONSIDÉRATIONS SUR LA BARBARIE. — ÉTUDES SUR L'ISLAMISME ET LES MOEURS DES MUSULMANS ACTUELS.

I. — De la barbarie. 97
II. — L'islamisme comme système religieux. 141
III. — L'islamisme comme système politique. 167
IV. — État moral des musulmans actuels. 187
V. — Causes de la barbarie des africains. 241

LIVRE TROISIÈME.

LES ARABES.

Pages.
I. — Portrait des Arabes. 253
II. — Mœurs des Arabes. 293
III. — Esprit des Arabes. 320
IV. — Guerres des Arabes. 353

LIVRE QUATRIÈME.

LES NOIRS COLONISÉS.

I. — Portrait des noirs. 389
II. — Mœurs des noirs. 404
III. — Esprit des noirs. 426
IV. — Noirs idolâtres. 451
V. — Ghazwas. 471
VI. — Traite et esclavage musulmans. 492
VII. — Traite et esclavage américains. 508

LIVRE CINQUIÈME.

COMMERCE DU SOUDAN.

I. — Historique du commerce du Soudan. 537
II. — Articles offerts et demandés par le Soudan. 544
III. — Routes suivies par le commerce. 559
IV. — Connaissance des routes. 589
V. — Moyens de transport. 607

FIN DE LA TABLE.

TABLE DES PLANCHES.

	Pages.
Planche I.	1
Planche II.	26
Planche III.	94
Planche IV.	139
Planche V.	250
Planche VI.	292
Planche VII.	386
Planche VIII.	424
Planche IX.	470
Planche X.	534
Planche XI.	588
Planche XII.	604

TABLE

POUR LE PLACEMENT DES CARTES.

Pages.

En regard du livre premier : Carte des Climats africains et distribution géographique des populations africaines. 1

En regard du livre cinquième : Carte des routes commerciales de l'Afrique. 537

Paris. — Imprimé par E. Thunot et Cᵉ, 26, rue Racine.

Paris. — Imprimé par E. Thunot et Cie, rue Racine, 26

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES

Escayrac de Lauture, Comte d'
Le desert et le Soudan

DT551E74X 1853 MAA

ISSUED TO

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES

JUL '87

3 9088 00037 1211
SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES